



**HAL**  
open science

# La construction inchoative en arabe : étude contrastive avec le français "commencer (à/par/de)" et "se mettre à"

Maryam Al Besht

► **To cite this version:**

Maryam Al Besht. La construction inchoative en arabe : étude contrastive avec le français "commencer (à/par/de)" et "se mettre à". Linguistique. Université Bourgogne Franche-Comté, 2020. Français. NNT : 2020UBFCC003 . tel-02972105

**HAL Id: tel-02972105**

**<https://theses.hal.science/tel-02972105>**

Submitted on 20 Oct 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**THÈSE DE DOCTORAT PRÉPARÉE À L'UNIVERSITÉ BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**

École doctorale n°38  
ÉCOLE DOCTORALE « LANGAGES, ESPACES, TEMPS, SOCIÉTÉS »  
Doctorat de Sciences du Langage

Présentée par

**Maryam AL BESHT**

Dirigée par

**Monsieur Danh Thành DO-HURINVILLE (Professeur des Universités)**  
**Madame Nuzha MORITZ (Maître de Conférences)**

**LA CONSTRUCTION INCHOATIVE EN ARABE**  
**ÉTUDE CONTRASTIVE AVEC LE FRANÇAIS *COMMENCER (À/PAR/DE) ET***  
***SE METTRE À***

Thèse présentée et soutenue à l'Université Bourgogne Franche-Comté, le 13/02/2020

Composition du Jury :

**Monsieur EMBARKI Mohamed**

**Monsieur GOES Jan**

**Monsieur DUVAL Marc**

**Monsieur DAO Huy Linh**

**Monsieur DO-HURINVILLE Danh Thành**

**Madame MORITZ Nuzha**

**Professeur, Université Bourgogne Franche-Comté (Président)**

**Professeur, Université d'Artois (Rapporteur)**

**Maître de Conférences - HDR, Paris Sorbonne (Rapporteur)**

**Maître de Conférences, INALCO (Examineur)**

**Professeur, Université Bourgogne Franche-Comté (Directeur)**

**Maître de Conférences, Université de Strasbourg (Co-directrice)**

**À ceux si chers à mon cœur : mon mari KHALED et ma petite AYAAN**

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier vivement en premier lieu, le Professeur **Danh Thành DO-HURINVILLE** qui a accepté de diriger cette recherche, et l'École doctorale de l'Université de Franche-Comté. La confiance pleine et entière qu'il m'a fait l'honneur de m'accorder et les suggestions qu'il a émises m'ont permis d'identifier un plan de recherche solide et systématique.

J'adresse aussi mes remerciements à Madame **Nuzha MORITZ** Professeur à l'Université de Strasbourg, pour sa codirection, ses conseils, sa bienveillance, son suivi régulier incessant et sans défaillance jusqu'à l'achèvement de cette étude. En fait, ses remarques et ses exhortations m'ont permis de réformer ce travail.

Mes remerciements sont en outre adressés aux membres de mon jury pour le temps qu'ils ont consacré à la lecture de ma recherche.

Mes remerciements vont également à :

**M. Zen KAMOUNA**, Professeur de linguistique française, qui a accepté de me suivre et de me relire avec enthousiasme, ce qui m'a permis d'approfondir ma recherche au fur et à mesure. Je le remercie pour ses formations, ses remarques, son aide et son soutien, les discussions enrichissantes avec des spécialistes en grammaire et en linguistique arabes dans certaines universités égyptiennes. Mes remerciements, et non les moins vifs, s'adressent à ces spécialistes : **M. Kadri AL-KNOUNI** et **M. Amhemed ABOU GANIMA**, Professeurs d'études supérieures au Département de langue arabe à l'Université Al-Zawieh, qui m'ont accueillie de manière si amicale. Également, **M. Julien DUFOUR** et **M. Nehmetalla ABI RACHID**, Professeurs au Département d'études arabes de l'Université de Strasbourg. Vraiment, les discussions avec ces professeurs ont été la seule solution pour établir un jugement en l'absence de références bien détaillées, surtout dans le côté linguistique en arabe.

**Najah BEN MIFTAH** et **Marwa SHINSHIN** qui se sont intéressées à ma recherche et m'ont fait largement bénéficier de leurs connaissances et de leurs expériences. Je tiens à saluer plus particulièrement mon amie **Najah BEN MIFTAH** qui a toujours su me redonner confiance

lorsque je traversais des périodes de doute, son aide et son encouragement ont contribué, plus qu'elle ne le pense, à la mise au point de mon travail. Je lui sais infiniment gré d'avoir orienté mes vues et clarifié mes conceptions. Je salue avec la même cordialité **Maram KAFAL** qui m'a accueillie pendant mes séjours à Besançon.

J'exprime ma reconnaissance à **Olivier SAUVAGE** qui a toujours accepté chaleureusement de relire et de corriger mes travaux, en tant que natif.

Mon travail doit aussi, plus que je ne saurais le dire, aux maîtres, collègues et amis qui se sont intéressés à mes recherches et m'ont fait largement profiter de leur culture. Ainsi, mes apprenants en Libye, qui m'ont fourni la chance d'exploiter des difficultés ayant trait à l'enseignement de FLE en Libye.

Je suis aussi extrêmement reconnaissante du soutien apporté par ma famille et surtout **mon père**, ma petite **Ayaan** et ma sœur **Fatima**, qui ont supporté les longs moments d'éloignement. Bien sûr, ni la mort ni la séparation éternelle m'oublie de remercier ma mère. Cette page de remerciements se termine par le plus cher de mon cœur, celui qui m'a accompagné pendant cette aventure à laquelle il a pris part à sa manière **mon mari KHALED**. **Sa patience, son soutien et son écoute m'ont été très précieux.**

## RÉSUMÉ

Cette thèse en linguistique contrastive se propose d'étudier les spécificités syntactico-sémantiques des verbes inchoatifs en arabe en les comparant avec celles de *commencer* (*à/par/de*) et de *se mettre à*.

Nous nous sommes appuyée sur un corpus de textes littéraires arabophones et francophones (Mahfouz, Pagnol et Camus). Notre corpus montre que les verbes inchoatifs peuvent apparaître dans les constructions simples suivantes : **(sujet + verbe inchoatif + complément d'objet direct, complément d'objet indirect, adverbe ou sans complément)**, ainsi que dans les constructions composées **(sujet + V<sub>1</sub> inchoatif accompli + V<sub>2</sub> inaccompli)** en arabe, et **(S + V<sub>1</sub> conjugué + V<sub>2</sub> infinitif)** en français.

Notre analyse s'inspire des cadres syntaxiques proposés par Peeters (1993). En effet, l'application de cette théorie et la variation syntaxique des éléments grammaticaux de la phrase arabe nous ont amenée à proposer différents cadres syntaxiques de certains verbes inchoatifs arabes relevés dans notre corpus en déterminant leurs spécificités syntaxiques et sémantiques.

Concernant la forme simple des inchoatifs en arabe, بدأ *bada'a* est le verbe le plus fréquemment utilisé. Celui-ci est compatible avec certaines prépositions et accepte n'importe quel type de sujet et de complément. Par conséquent, il se distingue par six constructions grammaticales et quatre cadres syntaxiques. En revanche, chacun des verbes هم *hamma*, شرع *šara'a* et أخذ *'ahada*, dans leur emploi simple, ne se régit que par une préposition, et de ce fait, leur construction simple ne se caractérise que par un cadre syntaxique. Par ailleurs, le verbe راح *rāha* se combine avec deux cadres syntaxiques.

En ce qui concerne leur forme composée, notons que tous les verbes inchoatifs en arabe se partagent par une construction composée **(S + V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli)**.

Sémantiquement, la majorité de ces verbes se distinguent par une valeur imperfective. Notons que le verbe بدأ *bada'a* véhicule une valeur déterminative ainsi que non déterminative. Par contre, le verbe شرع *šara'a* ne se définit que par une valeur perfective, alors que هم *hamma* est déterminé par une valeur semi-perfective.

En conséquence, d'après les résultats d'analyse, nous constatons que, d'une part, les verbes بدأ *bada'a* et *commencer (à/par/de)* sont presque équivalents autant d'un point de vue syntaxique que sémantique. D'autre part, les verbes هم *hamma* et *se mettre à* servent toujours à indiquer la rapidité et la soudaineté, mais l'action de هم *hamma* est toujours non terminée. Nous pouvons dire qu'il existe toujours des points de divergence et de convergence entre les verbes inchoatifs dans les deux langues (arabe et français).

En réalité, la relation entre les verbes arabes هم *hamma*, راح *rāḥa*, بات *bāta*, مضى *maḍā*, أصبح *'aṣbaḥa*, أقبل *'aqbala*, جعل *ǧa'ala*, أخذ *'aḥaḍa*, أنشأ *'anša'a*, قام *qāma*, انطلق *'inṭalaqa*, هب *habba* et *se mettre à* en français est le fait que leur emploi inchoatif est régi par une grammaticalisation.

Enfin, d'après des productions écrites d'un échantillon d'apprenants libyens du FLE, nous avons tenté de dégager des pistes pédagogiques destinées à connaître et comprendre l'origine des difficultés dans l'emploi des verbes *commencer (à/par/de)* et *se mettre à*.

## ABSTRACT

This thesis in contrast linguistics aims to study the syntactic-semantic specificities of inchoative verbs in Arabic and compare them with those of *start to* «*commencer (à/par/de)*» and *to begin* «*se mettre à*» in French.

We relied on a corpus of French and Arabic literary texts from the following authors (Najube Mahfouz, Marcel Pagnol and Albert Camus). According to our corpus, inchoative verbs can appear in the following simple constructions: (**subject + inchoative verb + direct object complement, indirect object complement, adverb or without complement**), as well as in compound constructions (**subject + V<sub>1</sub> accomplished inchoative verb + V<sub>2</sub> uncompleted**) in Arabic, and (**S + conjugated V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub> infinitive**) in French.

Our analysis is based on the syntactic frameworks proposed by Peeters (1993). Indeed, the application of this theory and the syntactic variation of the grammatical elements of the Arabic sentence lead us, first, to propose different syntactic frameworks of certain inchoative Arabic verbs found in our corpus by determining their syntactic and semantic specificities.

Concerning the simple form of inchoative verbs in Arabic, بدأ *bada'a* is the most frequently used verb. It is compatible with certain prepositions and accepts any type of subject and complement. As a result, it is distinguished by six grammatical constructions and four syntactic frames. On the other hand, the verbs هم *hamma*, شرع *šara'a* and أخذ *'ahada*, in their simple use, each of them is governed only by a preposition, therefore, their simple construction is mainly characterized by a syntactic framework. In addition, the verb راح *rāha* is combined with two syntactic frames.

Regarding their compound form, it should be noted that all inchoative verbs in Arabic are shared by a compound construction (**S + V<sub>1</sub> completed + V<sub>2</sub> uncompleted**).

Semantically, most of these verbs are characterized by an imperfective value. It should be noted that the verb بدأ *bada'a* conveys a determinative as well as a non-determinative value.



On the other hand, the verb شرع *šara'a* is defined only by a perfective value, whereas هم *hamma* by a semi-perfective value.

Therefore, from the results, we find that, on the one hand, the verb بدأ *bada'a* and *commencer* (*à/par/de*) are almost syntactically and semantically equivalent. On the other hand, the verbs هم *hamma* and *se mettre à* always serve to indicate speed and suddenness, but the action of the former is always semi-perfective. We can say that there are always points of divergence and convergence between inchoative verbs in both languages (Arabic and French).

In fact, the relation between arabic verbs هم *hamma*, راح *rāḥa*, بات *bāta*, مضى *maḍā*, أصبح *'aṣbaḥa*, أقبل *'aqbala*, جعل *ǧa'ala*, أخذ *'aḥaḍa*, أنشأ *'anša'a*, قام *qāma*, انطلق *'inṭalaqa*, هب *habba* and *se mettre à* in French is the fact that their inchoative use is governed by a grammaticalization.

Finally, based on the written productions of FLE Libyan learners, we have tried to identify pedagogical approaches in order to identify the origin of the difficulties in the use of verbs, *commencer* (*à/par/de*) and *se mettre à*.

Système de transcription phonétique de l'alphabet adapté par l'école doctorale (Département d'études arabes) de l'Université de Strasbourg.

Arabe	Translittération
أ	'
ب	b
ت	t
ث	ṭ
ج	ǧ
ح	ḥ
خ	ḫ
د	d
ذ	ḍ
ر	r
ز	z
س	s
ش	š
ص	ṣ
ض	ḍ
ط	ṭ
ظ	ẓ
ع	'
غ	ǧ
ف	f
ق	q
ك	k
ل	l
م	m
ن	n
ه	h
و	w
ي	y
Les voyelles brèves	a i u
Les voyelles longues	ā ī ū
Les tanwīn	◌َ an
	◌ِ in
	◌ُ un

## Abréviations

<b>1SG</b>	Je
<b>2SG</b>	Tu
<b>3SG/Masc</b>	Il
<b>3SG/Fém</b>	Elle
<b>1PL</b>	Nous
<b>2PL</b>	Vous
<b>3PL/Masc</b>	Ils
<b>3PL/fém</b>	Elles
<b>Acc</b>	Accompli
<b>Adj</b>	Adjectif
<b>Adv</b>	Adverbe
<b>COD</b>	Complément d'objet direct
<b>COI</b>	Complément d'objet indirect
<b>CO</b>	Complément d'objet
<b>CCL</b>	Complément circonstanciel de lieu
<b>CCT</b>	Complément circonstanciel de temps
<b>Conj</b>	Conjonction
<b>Ex</b>	Exemple
<b>Fém</b>	Féminin
<b>Fp</b>	Forme préfixée
<b>Fs</b>	Forme suffixée
<b>GN</b>	Groupe nominal
<b>Imperf</b>	Imperfectif
<b>Imper</b>	Impersonnel
<b>Inacc</b>	Inaccompli
<b>Masc</b>	Masculin
<b>Perf</b>	Perfectif
<b>Per</b>	Personnel
<b>Pers</b>	Personne
<b>Plur</b>	Pluriel
<b>Prép</b>	Préposition
<b>S</b>	Sujet
<b>Sing</b>	Singulier
<b>SN2</b>	Syntagme nominal 2
<b>SPrép</b>	Syntagme prépositionnel
<b>SV</b>	Syntagme verbal
<b>V</b>	Verbe

## Typographie des signes utilisés

« »	Pour la traduction
( )	Pour les constructions syntaxiques
*?	Pour un énoncé incorrect
?	Pour un énoncé plus ou moins acceptable
[...]	Pour les passages supprimés
??	Phrase discutable sur les plans syntaxique et sémantique
{ }	Pour présenter une citation du Coran

## SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE .....	1
PREMIÈRE PARTIE : ÉTAT DE L'ART ET CADRE THÉORIQUE .....	6
CHAPITRE I : DÉFINITION ET PRÉSENTATION DE CONCEPT D'ASPECT EN ARABE ET EN FRANÇAIS .....	9
CHAPITRE II : ÉTAT DE L'ART ET CADRE THÉORIQUE.....	33
DEUXIÈME PARTIE : DESCRIPTION SYNTACTICO-SÉMANTIQUE DES CONSTRUCTIONS INCHOATIVES SIMPLES ET COMPOSÉES EN ARABE .....	56
CHAPITRE III : DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE.....	58
CHAPITRE IV : ANALYSE SYNTACTICO-SÉMANTIQUE DES CONSTRUCTIONS SIMPLES DU VERBE بدأ <i>bada'a</i> .....	68
CHAPITRE V : ANALYSE DES CONSTRUCTIONS SIMPLES DES VERBES هم <i>hamma</i> , شرع <i>šara'a</i> , أخذ <i>'ahada</i> ET راح <i>rāha</i> .....	125
CHAPITRE VI : ANALYSE DE LA CONSTRUCTION INCHOATIVE COMPOSÉE EN ARABE ....	174
TROISIÈME PARTIE : ÉTUDE DE CONSTRUCTIONS SIMPLES ET COMPOSÉES DE «COMMENCER (À/PAR/DE)» ET «SE METTRE À» EN COMPARANT AVEC CELLES DES VERBES INCHOATIFS EN ARABE ET LEURS EXPLOITATIONS EN CLASSE DE FLE .....	228
CHAPITRE VII : ANALYSE SYNTACTICO-SÉMANTIQUE DES EMPLOIS SIMPLES ET COMPOSÉS DES VERBES COMMENCER (À /PAR/DE) ET SE METTRE À.....	230
CHAPITRE VIII : CONVERGENCES ET DIVERGENCES DES CONSTRUCTIONS INCHOATIVES EN ARABE ET EN FRANÇAIS.....	280
CHAPITRE IX : PERSPECTIVES DIDACTIQUES .....	319
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	363
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	371
ANNEXES.....	391
TABLE DES MATIÈRES.....	399

## **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

Cette thèse, qui est une étude contrastive, se propose d'étudier des verbes inchoatifs en arabe, et leurs équivalents en français : **commencer (à/par/de)** et **se mettre à**. Sur ce sujet, les travaux en français sont plus nombreux que ceux en arabe. Ce sont des études descriptives et analytiques, telles que celles de Ruwet (1972), Blanche-Benveniste (1974), Verbert (1979, 1980, 1985), Peeters (1993), Kleiber (1997, 1999), et Chu (2008).

Quant à la thèse de Verroens (2011), elle a eu pour objectif d'identifier les caractéristiques de **se mettre à** afin de les comparer avec celles de **commencer (à/par/de)**.

Les études consacrées aux constructions inchoatives en arabe sont très peu nombreuses. En effet, dans les grammaires arabes, les verbes inchoatifs sont brièvement présentés, aussi bien sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique. Les travaux sur l'arabe ne peuvent donc être comparés à ceux sur le français, tant sur la quantité que sur la qualité.

C'est une description globale de la structure syntaxique. En revanche, le concept sémantique fait figure de parent pauvre, autrement dit, les grammairiens n'ont pas consacré de travaux aussi conséquents et riches qu'en français.

Cette thèse a donc pour mission d'étudier les caractéristiques syntactico-sémantiques des principales constructions inchoatives en arabe, en vue d'effectuer une étude contrastive avec **commencer (à/par/de)** et **se mettre à** en français.

Nous analyserons les constructions simples suivantes : (**sujet + verbe inchoatif + complément d'objet direct, complément d'objet indirect, adverbe ou sans complément**), en essayant de montrer la relation entre celles-ci et la construction composée (**sujet + V<sub>1</sub> inchoatif accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**), afin de distinguer les points de divergence et de convergence syntaxiques et sémantiques entre les verbes inchoatifs en arabe. Puis, nous tenterons de comparer leurs spécificités linguistiques avec celles de **commencer (à/par/de)** et **se mettre à**. Toutefois, cette étude nous paraît d'autant plus intéressante qu'elle permet, d'une part, de décrire et d'identifier les spécificités linguistiques des verbes inchoatifs en arabe et en français, menant à une recherche dans le domaine de la linguistique contrastive, et d'autre part, dans le

domaine de la didactique dans le but d'aider les apprenants libyens à mieux comprendre les emplois des constructions inchoatives dans les deux langues.

Afin de mieux développer nos hypothèses, notre description s'appuiera sur les travaux des verbes *commencer (à/par/de)* et *se mettre à* de Verbert (1979, 1980, 1985), Peeters (1993), Kleiber (1997, 1999) et Chu (2008).

Notre analyse se situera dans le cadre plus large proposé par Peeters (1993). En exposant brièvement une approche descriptive globale, Peeters s'appuie sur un corpus écrit littéraire où il examine l'aspect sémantique du verbe *commencer (à/par/de)* en distinguant huit cadres syntaxiques. En effet, notre choix s'est porté sur cette approche, d'un côté, par la simplification de son analyse linguistique, de l'autre, ses huit cadres sont adoptables avec une application sur notre corpus arabe. Nous estimons que ses travaux nous permettront d'appliquer les mêmes analyses (syntaxiques, sémantiques, grammaticales) afin de particulariser les spécificités linguistiques des constructions inchoatives en arabe.

Dans cette perspective, « l'auxiliarité et la modalité ne concernent pas que le français, et que le processus d'auxiliarisation – plus généralement de grammaticalisation – et les notions modales, très probablement, sont universels. » Barbet (2008 : 2). La proposition « L'auxiliarité et la modalité ne concernent pas que le français », nous a conduite à réfléchir sur les auxiliaires, plus précisément, les verbes inchoatifs en arabe et leurs équivalents en français, et de poser la problématique concernant les trois points suivants :

Premièrement, nous nous poserons la question de savoir si les verbes inchoatifs en arabe ont les mêmes caractéristiques syntactico-sémantiques dans une construction simple et dans une construction composée. À partir de cette question, nous formulerons notre première hypothèse basée sur une analyse grammaticale et lexicale de ces constructions ; nous présumons qu'il y a une affinité sémantique entre chaque verbe et le type lexical de son complément, afin de terminer leurs cadres syntaxiques.

Deuxièmement, comme notre recherche s'inscrit dans le cadre de la linguistique contrastive, nous nous demanderons si les verbes inchoatifs en arabe ont les mêmes emplois et les mêmes



spécificités linguistiques que les verbes *commencer (à/par/de)* et *se mettre à*. Donc, dans notre hypothèse principale, nous supposerons qu'il existe des traits aspectuels entre certains verbes dans les deux langues.

Troisièmement, puisque notre travail est basé sur une approche contrastive des corpus semblables en arabe et en français, cela nous amènera à réfléchir sur la pertinence de cette approche pour l'étude des constructions inchoatives dans les deux langues. Toutefois, nous supposons que cette approche nous servira à distinguer les points de ressemblance et de différence entre ces constructions. Ceci nous conduira à formuler notre dernière hypothèse. Proposer de mettre en contraste des constructions aspectuelles, comme celles d'inchoation, devrait nous permettre de mettre en évidence la différence entre une langue aspectuelle, comme l'arabe, et une langue temporelle, comme le français. Kouloughli (1994 : 175) confirme que :

Selon certains orientalistes, la différence la plus fondamentale entre le système verbal d'une langue comme le français et celui de l'arabe serait que ce dernier est « aspectuel », alors que le premier est « temporel ». Toujours selon les mêmes, un système verbal temporel situerait précisément l'événement signifié par le verbe par rapport au moment où l'on parle, alors qu'un système aspectuel ne s'intéresserait qu'à la question de savoir si l'événement est achevé ou non : si oui, on aurait un aspect « accompli », si non un inaccompli.

Notre expérience d'enseignement du français langue étrangère et l'absence de correspondance entre la langue arabe et le français dans certains cas de figure nous a incitée à mettre l'accent sur les difficultés auxquelles se heurtent les apprenants libyens, difficultés que nous étudierons à la fin de notre thèse. Pour cela, nous estimons que la présente recherche les aidera à mieux comprendre l'emploi des constructions inchoatives.

Notre thèse comporte trois grandes parties :

**La première partie**, consacrée à l'état de l'art et au cadre théorique, est composée de deux chapitres. Dans le chapitre 1, nous présenterons la notion d'aspect en arabe et en français, afin de déterminer les constructions inchoatives dans ces deux langues. Le chapitre 2, quant

à lui, rappellera les principales études antérieures sur les constructions inchoatives en arabe et en français.

**La deuxième partie**, qui portera sur une analyse syntactico-sémantique des verbes inchoatifs en arabe, comprend quatre chapitres. Cette partie commence par le chapitre 3 dédié à la présentation du corpus. En raison de la multiplicité des formes simples du verbe بدأ *bada'a*, dans lesquelles celui-ci est apparu dans notre corpus, nous estimons nécessaire de lui consacrer une attention particulière dans notre travail. Ce qui explique pourquoi l'étude de ces formes simples fera l'objet du chapitre 4. Dans le chapitre 5, nous traiterons des spécificités des inchoatifs هم *hamma*, شرع *šara'a*, أخذ *'aḥaḍa* et راح *rāḥa* dans une construction simple. Cette partie s'achèvera par le chapitre 6 qui examinera les spécificités de certains inchoatifs en arabe, relevés dans notre corpus, dans une construction composée (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**).

Pour **la troisième partie**, elle contient trois chapitres. Dans le chapitre 7, nous montrerons le fonctionnement des verbes *commencer (à/par/de)* et *se mettre à* dans des constructions simples et des constructions composées. Dans le chapitre 8, nous procéderons à une comparaison en vue de distinguer les points de convergence et de divergence qui existent entre les deux catégories inchoatives dans les deux langues. Dans le chapitre 9, nous mettrons en évidence les difficultés d'emploi des constructions inchoatives auxquelles les apprenants libyens sont confrontés au cours de leur apprentissage du français.

## **Méthodologie**

Lorsque notre travail consiste à analyser les spécificités syntactico-sémantiques des constructions inchoatives en arabe et leurs équivalentes en français, cela nécessite une méthodologie à la fois descriptive et analytique. L'aspect descriptif s'appuie sur un ensemble de données et de phénomènes qui méritent d'être signalés : d'abord, une présentation des notions-clés liées à notre travail. Ainsi, avons-nous voulu faire appel aux hypothèses de chercheurs qui portent sur notre sujet. En même temps, un corpus permettant d'observer les emplois grammaticaux de la catégorie inchoative dans les deux langues. En effet, la valeur linguistique du corpus a été clairement affirmée par Riegel *et al.* (1994 : 31) :

Une telle collection ne comprenant que des données attestées (des énoncés effectivement produits) constitue un corpus. Mais, le nombre des énoncés possibles étant infini, la grammaire basée sur un corpus aussi vaste soit-il, ne sera jamais que la grammaire du fragment de langue qu'est le corpus, avec toutes les contraintes méthodologiques et épistémologiques induites par cette limitation.

Notre corpus contient des énoncés structurés dans des constructions inchoatives, à savoir simples et composées. Nous avons relevé des constructions à complémentation : syntagme nominal, syntagme prépositionnel, syntagme adverbial, sans complément et syntagme verbal. Afin de formuler les jugements grammaticaux autour d'une construction quelconque, d'après les variations sémantiques et syntaxiques de la phrase, nous tenterons de préciser les éléments linguistiques organisés autour du verbe.

En ce qui concerne l'aspect analytique, à notre connaissance, l'aspect sémantique de la catégorie inchoative est négligé par les grammairiens arabes, c'est pourquoi nous le choisissons afin de distinguer les valeurs perfective ou imperfective de chaque verbe.

## **PREMIÈRE PARTIE : ÉTAT DE L'ART ET CADRE THÉORIQUE**

## PRÉSENTATION DE LA PARTIE

Cette partie comporte deux chapitres : dans le premier, après avoir défini le concept d'aspect, nous évoquerons les concepts d'aspect, de mode et de temps en arabe et en français afin de déterminer les formes des constructions inchoatives dans ces deux langues.

Dans le deuxième chapitre, nous résumerons en premier lieu les avis des grammairiens arabes sur le concept d'inchoativité. En second lieu, nous présenterons l'état de l'art sur l'évolution des études effectuées sur les verbes *commencer (à/par/de)* et *se mettre à* en français.

## **CHAPITRE I**

# DÉFINITION ET PRÉSENTATION DE CONCEPT D'ASPECT EN ARABE ET EN FRANÇAIS

Selon Ibrahim (2008 : 91) :

Il est toujours généralement admis que toutes les langues du monde, les procès, quelle que soit la catégorie grammaticale dans laquelle ils s'expriment, verbe, nom, adverbe...-peuvent être repérés ou situés mais aussi déterminés par rapport à trois paramètres distincts : le moment du déroulement du procès (c'est ce qu'on appelle en français le temps – on dit aussi pour éviter les confusions temps grammatical, en anglais tense, en allemand tempus/tempore – l'anglais comme l'allemand distinguent donc lexicalement le temps grammatical du temps qu'il fait on dit le temps chronologique--), la phase du déroulement du procès et la manière avec laquelle il se déroule (les deux derniers paramètres sont souvent regroupés en français et en anglais sous la dénomination aspect /aspect, en allemand la phase correspond à aspekt & la manière à aktionsart).

Dans ce chapitre, tout d'abord, nous présenterons le concept d'aspect en général. Puis nous examinerons les points de vue des linguistes arabes et ceux des linguistes français sur ce concept en les comparant aux notions de mode et de temps. Cela nous amènera, d'une part, à préciser les aspects verbaux, et d'autre part, à identifier les formes des constructions inchoatives en arabe et en français. Toutefois, nous jugerons utile de définir certains termes linguistiques nécessaires dans la suite de cette recherche.

## 1. Le concept d'aspect

Selon Guillaume (1924-1929) ; Meillet & Cohen M (1952) et Martinet (1985), certaines langues, telles que le grec, le slave et l'arabe sont des langues morpho-aspectuelles. Pour eux, dans ces langues, il existe un ensemble de verbes associés dans des catégories linguistiques qui indiquent le commencement ou l'achèvement d'une action. Autrement dit, la capacité des verbes et d'autres éléments lexicaux à décrire, comment la situation d'un procès se développe ou se maintient dans le temps. Martinet (1985 : 133) s'appuie sur une analyse fonctionnelle, car selon cet auteur :

Il suffit de prononcer le nom d'un verbe comme « marcher » pour que s'éveille dans l'esprit, avec l'idée d'un procès, celle du temps destiné à en porter la réalisation.

À ce sujet, Guillaume (1964 : 47) confirme que :

Un procès occupe nécessairement une portion de durée temps pour se dérouler, quelque minime soit-il. Mais ce n'est que le cadre temporel dans lequel se déroule le procès.

Dans le même ouvrage, il donne la définition suivante :

L'aspect est une forme qui, dans le système même du verbe dénote une opposition transcendant toutes les autres oppositions du système et capable aussi de s'intégrer à chacun des termes entre lesquels se marquent lesdites oppositions. (ibid. : 46)

Malgré la fréquence de cette terminologie, le concept d'aspect n'est apparu qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans une grammaire pratique russe publiée en 1827. En 1829, une étude effectuée par le linguiste allemand Karl Philipp<sup>1</sup> s'intéressa à la notion d'aspect dans les langues slaves, particulièrement au russe.

Durant cette période, les travaux sur ce concept ne cessent de se multiplier, dans certaines langues, avec une variété d'approches syntaxiques ainsi que sémantiques, telles celles de Guillaume (1929-1964) ; Vinogradov (1947) ; Martin (1971-1988) ; Messaoudi (1985) et Cohen D (1989). D'après ces linguistes, une réalité sur l'origine du concept *aspect* indique clairement que sa morphologie est d'origine russe, du mot « vit » qui signifie « vue ».

Ce qui nous intéresse, ici, est le concept de l'aspect en arabe et en français. Après avoir lu les définitions de ce terme par des linguistes, nous constatons que le point commun entre ces deux langues est le fait que la définition de l'aspect met l'accent sur une indépendance de la sémantique temporelle des formes verbales.

---

<sup>1</sup> Karl Philipp est un philologue. Pour décrire une langue, il s'appuie sur des documents écrits. Ce sont des références littéraires, historiques et linguistiques.



## 1.1. Le concept d'aspect en arabe

D'après certains linguistes, tels que Wright (1859) ; Cohen M (1924-1985) et Kouloughli (1994), l'arabe est défini comme une langue aspectuelle, car elle se distingue par une grande catégorie de verbes régis par des ordres linguistiques exprimant l'aspect. Ce terme désigne un élément linguistique qui a une fréquence assez importante dans la langue arabe. Les auteurs évoquent plusieurs types de formes aspectuelles, ils les divisent en groupes, chaque unité est nommée selon sa fonction sémantique dans une phrase. Kouloughli dans son ouvrage *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, cite une série de termes linguistiques sous les catégories d'auxiliaires et d'aspect : *les auxiliaires d'inchoation, les auxiliaires d'aspect, les auxiliaires d'imminence, les auxiliaires de continuité, les auxiliaires de modalité, les auxiliaires de modalisation et les auxiliaires temporels*. D'après cet auteur (*op. cit* : 234) :

Il s'agit d'un ensemble de verbes précédant le verbe-noyau et précisant certaines modalités de son déroulement, son imminence, son début, sa poursuite, ou sa cessation.

Cohen D (1989 : 93) confirme que la catégorie verbale arabe ne dispose pas de valeurs temporelles, mais qu'elle dérive du contexte. Il s'appuie sur un corpus du récit et du discours pour mettre en valeur l'accompli et l'inaccompli. Il observe que :

Dans le récit, l'accompli fonctionne comme un aoriste ou un narratif, l'inaccompli comme un imparfait. Dans le discours, l'inaccompli est un présent actuel en déroulement, l'accompli est un événement vu comme achevé, mais présent par ses implications sur la situation au moment de l'énonciation.

De son côté, Kouloughli (*op. cit* : 175) affirme que :

Un système aspectuel ne s'intéresserait qu'à la question de savoir si l'événement est achevé ou non : si oui, on aurait un aspect « accompli », si non un « inaccompli ».

On observe une opposition entre l'aspect *accompli* qui est régi par un suffixe et l'aspect *inaccompli* qui est construit par un préfixe. Selon Pottier (1992 : 185) :

L'arabe oblige à prendre parti entre l'achevé et l'inachevé, quel que soit le statut du lexème.

Messaoudi (1985 : 237), dans son livre *Temps et aspect : approche de la phrase simple en arabe écrit*, signale que les expressions temporelles sont explicites dans la mesure où elles sont dérivées des valeurs aspectuelles :

Les aspects ont fini par constituer des temps, dans certains cas ; et dans d'autres cas, ils ont continué à fonctionner comme des aspects.

Du point de vue syntaxique, Kouloughli (*op. cit* : 174) confirme que :

Les formes verbales de l'arabe sont porteuses de trois types de valeurs qui se recoupent et se complètent : des valeurs temporelles, aspectuelles, et modales.

### **1.1.1. Mode, temps et aspect en arabe**

Du point de vue de grands grammairiens, tels que Guillaume, Benveniste, Riegel, ce sont des termes essentiels dans la grammaire d'une langue. Mode, temps et aspect se distinguent par le sémantisme et la forme par lesquels le locuteur précise le déroulement d'un procès : lorsque l'aspect est une qualification sémantique du déroulement d'un procès et que le temps met l'accent sur le moment où un procès s'effectue. La relation commune entre ces deux termes (aspect et temps) est le fait que ces termes organisent le verbe qui est la base centrale d'une phrase en s'accordant avec le sujet en genre et en nombre. De son côté, Guillaume (1969 : 189) identifie la relation entre l'aspect et le temps comme suit :

L'aspect sera le temps que le verbe emporte avec soi, qu'il « intériorise » et le temps (grammatical) sera celui que le verbe « extériorise ».

De leur côté, Fuchs & Leonard (1979 : 10) définissent le concept d'aspect comme suit :

Le terme aspect est consacré dans l'étude des langues slaves et désigne l'opposition entre deux séries de formes verbales (par exemple en russe, l'opposition entre *pit'* ("boire") et : *vypit'* ("boire complètement"). À ces formes qualifiées respectivement d'"imperfectif" et de "perfectif", on a associé une opposition au niveau d'une interprétation sémantique

(d'ailleurs implicitement déjà présente dans le choix même des termes) : l'aspect imperfectif de surface désigne l'"aspect inaccompli, l'action non terminée, non déterminée", tandis que l'aspect perfectif désigne l'"aspect accompli, l'action achevée, parfaite, déterminée". À ce niveau des signifiés l'aspect est donc interprété comme "la façon de voir l'action désignée par le verbe". C'est alors qu'une double généralisation du terme s'opère.

Toutefois, la conjugaison d'un verbe se base sur deux formes : une forme suffixée et une forme préfixée qui sont bien déterminées par leur sujet en s'accordant avec le mode/temps et l'aspect. D'après Pottier (*op. cit* : 185) :

Dans le domaine slave, un lexème engage le perfectif ou l'imperfectif et des dérivations préfixales et suffixales permettent de transformer l'un en l'autre, dans certaines limites.

À propos de ces deux formes, l'arabe moderne se caractérise par trois modes : l'indicatif, le subjonctif et l'impératif :

**a. L'indicatif** vise à expliquer une modalité réelle présente sous trois formes temporelles simples : le présent (*inaccompli = forme préfixée + verbe + forme suffixée*). Ex : il s'agit du verbe يكتب *ya-ktub-u* « écrit » ; la racine du verbe est **k t b** et le **ya-** et le **-u** sont des marqueurs temporels signalant la 3<sup>e</sup> personne du masculin singulier. Le passé (*accompli = verbe + forme suffixée*) ex : كتب *kataba* « a écrit », le préfixe **a** est un marqueur du passé de 3<sup>e</sup> personne au masculin singulier. Et le futur (*forme préfixée «sa ou sawfa » + forme préfixée + verbe + forme suffixée*), ex : toujours avec le même verbe سيكتب *sa-ya-ktub-u* « va écrire », le 1<sup>er</sup> préfixe **sa** est le marqueur du futur avec tous types de sujet. Pottier distingue :

Lorsque le verbe est à l'achevé, l'événement a eu lieu dans son entier, et il est posé comme départ. Ensuite vient la marque de personne qui le caractérise : *katab-ta* « tu as écrit ». Par contre, à l'inachevé quels que soient ces champs d'application, c'est la personne, point de départ envisageant un événement à venir, qui est posée, et l'événement en est la perspective : *ta-ktubu* « tu écris, écriras ». (*ibid.* : 80)

**b. Le subjonctif présent** indique une modalité irréaliste « non réalisable » telle que : la potentialité, l'incertitude, la prédiction, l'obligation et le désir. Il se définit nettement par une

forme préfixée (forme préfixée + verbe). Cela signifie que le subjonctif n'est pas compatible avec une forme suffixée. La différence entre l'inaccompli subjonctif et l'inaccompli de l'indicatif est signalée par Kouloughli (*op. cit* : 183-184) :

Là où l'indicatif était marqué par la voyelle brève [u], le subjonctif est marqué par une voyelle brève [a]. Là où l'indicatif était marqué par un suffixe [na] ou [ni], le subjonctif est marqué simplement par l'absence de suffixe.

L'emploi de ce mode est toujours régi par certaines particules, telles que : لن *lan* « ne », أن *'an* « que », كي *kay* « en vue que », حتى *ḥatā* « en vue de ». Ex : ارید ان یکتب *'urīdu 'an ya-ktuba* « je veux qu'il écrive ».

**c. L'impératif** signale la modalité directive. Ce mode ne concerne que les deuxièmes personnes : أنت *'anta* (Masc/Sing) et أنت *'anti* (Fém/Sing) équivalent de « tu », أنتما *'antumā* et أنتم *antum* (Masc/Plur) et أنتما *'antumā* et أنتن *'antunna* (Fém/Plur) équivalents de « vous ». Il est réalisé par une forme préfixée ainsi qu'une forme suffixée. Ex : أکتب *'u-ktub* « écris » (Masc/Sing), اکتب *'u-ktub-i* « écris » (Fém/Sing), اکتبا *'u-ktub-ā* « écrivez » pour deux personnes (Masc ou Fém), اکتبوا *'u-ktub-ū* « écrivez » (Masc/Plur) et اکتبن *'u-ktub-nna* « écrivez » (Fém/Plur).

#### 1.1.1.1. Forme préfixée

Riegel & al. (2016 : 906) définit la forme préfixée de la façon suivante :

Comme les suffixes, les préfixes opèrent sur une base pour construire une signification nouvelle à partir de diverses relations de repérage (au sens le plus général du terme) avec le référent de la base : repérage spatial (enterrer, infiltrer), ou temporel (préhistoire, antédiluvien), négation (impurs, méconnaître), quantificateur (parachever, surestimer, sous-estimer), etc. Comme celle des suffixes, la combinatoire des préfixes associe des modèles interprétatifs à des structures catégorielles que l'on peut ramener aux six schémas suivants, selon la nature sémantique de la Phrase : ([Préf + [-]N] ex : préretraite, préavis, [Préf + [-]N]Adj, ex : apolitique, optère, [Préf + [-] N] V ex : enterrer, (= mettre en terre), [Préf + [-]Adj]Adj, ex : improper, imbuvable, [Préf + [-]Adj]V ex : enlaidir, abêtir et [Préf + [-]V]V ex : endormir, défaire.

### 1.1.1.2. Forme suffixée

Par ailleurs, Riegel & al. (*op. cit* : 907) ajoute la définition suivante de la forme :

À partir de bases généralement nominales, verbales et adjectivales, la suffixation produit des noms, des verbes, des adjectifs et des adverbes. Un suffixe peut véhiculer une ou plusieurs instructions sémantiques qui sélectionnent un type bien déterminé de base. On donnera de ces fonctionnements en réalité fort complexes un rapide aperçu fondé sur la structure catégorielle de dérivés et sur son interprétation : [[-] N + Suf] Adj, ex : une résidence princière ou demeure un prince, [[-] N + Suf] v, ex : vampire, vampiriser, [[-] Adj + Suf] N, ex : pauvre - pauvreté , [[-] + Suf] V ex : pur - purfier et [[-] V + Suf]N, ex : les cours s'effondrent – l'effondrement des cours.

### 1.1.2. Les cinq phases du verbe en arabe

D'après les termes aspectuels donnés par Kouloughli (1994), El Kassas (2005), et Roman (2011), nous proposons le schéma suivant en présentant les verbes phasiques arabes en cinq groupes selon leur sémantisme :

▼	▼	▼	▼	▼
(أفعال الرجاء) ( <i>'af'āl al-rağā'</i> ) (verbes de souhait)	(أفعال المقاربة) ( <i>'af'āl al-muqārabā</i> ) (verbes d'imminence)	(أفعال الشروع) ( <i>'af'āl al-šurū'</i> ) (verbes inchoatifs)	(أفعال الاستمرارية) ( <i>'af'āl al-istimrāriya</i> ) (verbes contuniatifs)	(أفعال الانتهاء) ( <i>'afa'āl al-intihā'</i> ) (verbes terminatifs)

Figure 1 : Schéma adopté de Do-Hurinville (*op. cit* : 29)

#### 1.1.2.1. أفعال الرجاء *'af'āl al-rağā'* « L'aspect de souhait »

Ce sont des verbes de souhait reliés à la réalisation du procès, non conjuguables. Ils expriment un fait possible et souhaitable et se traduisent par (أَنْ + *ihlawlaqa* اخلوق *ħarā* حرى *asā* عسى) **'an + inaccompli**), dans la catégorie des prépositions des particules de modalités comme قد *qad* suivie de la forme préfixée, لولا *la'alla* et ربما *rubbama ā* exprimant la probabilité. Ce sont les équivalents de : *pourvu que, il se peut que et peut-être que*.

Al-Zamagchari (2001 : 372) mentionne que l'emploi des verbes عسى 'asā et حرى ḥarā sert à indiquer une probabilité, ex : عسى زيد أن يخرج 'asā Zaydun 'an ya-ḥruġa ou حرى زيد أن يخرج ḥarā zaydun 'an ya-ḥruġa « peut-être, Zaid va sortir » dans le sens قرب زيد الخروج qāraba zaydu al-ḥurūġ « Zaid va sortir », et une proximité, ex : عسى أن يخرج زيد 'asā 'an ya-ḥruġa z'aydun dans le sens de قرب خروجه qaruba ḥuruġuhu «Zaid va sortir » .

### 1.1.2.2. أفعال المقاربة 'af'āl al-muqāraba « L'aspect d'imminence »

Ces verbes sont diversement nommés par les grammairiens arabes ; أفعال المقاربة 'af'āl al-muqāraba « verbe d'imminence », كاد kāda et ses analogues ou كاد kāda et ses sœurs. Ils expriment que le procès est sur le point de se réaliser ou de s'achever. Ce sont les verbes كاد kāda « faillir, être sur le point », أوشك 'awšaka « être sur le point », قرب karuba « être près de » + 'an.

Ex : . كاد زيد يفعل kāda zaydun ya-f'alu, أوشك زيد أن يفعل 'awšaka zaydun 'an ya-f'ala « Zayd sur le point de faire ».

- قرب زيد أن يخرج karuba zaydun 'an ya-ḥruġa « Zayd est près de sortir ».

### 1.1.2.3. أفعال الشروع 'af'āl al-šurū' « L'aspect inchoatif »

Ils expriment le début de l'action, le nombre de ces verbes n'est pas bien déterminé par les grammairiens arabes, certains d'entre eux se distinguent par un double emploi (un emploi phasique et un emploi non phasique). Cet aspect est représenté par un nombre assez important de verbes dans notre corpus tels que : بدأ bada'a, شرع šara'a, هم hamma, راح rāḥa, بات bāta, مضى maḍā, أصبح ašbaḥa, أقبل 'aqbala, جعل ġa'ala, أخذ 'aḥaḍa, أنشأ 'anša'a et هب habba présentés dans des constructions simples et composées ayant une valeur d'inchoation, comme le montre les exemples suivants :

1- أخذ زيد يقول bada'a zaydu ya-qūlu ou بدأ زيد يقول 'aḥaḍa zaydu ya-qūlu signifient « Zayd a commencé à dire ».

2- شرع أحمد يعمل šara'a Ahmad fi al-'amali ou شرع أحمد في العمل « Ahmad a commencé à travailler ».

#### 1.1.2.4. أفعال الاستمرارية 'af'āl al-istimrāriya « L'aspect continuatif »

Cet aspect se construit sous une forme apocopée : زال/ما + زال *mā/lā + zāla* ou avec les verbes ظل *zalla* et مضى *maḍā* + verbe-noyau signifiant la construction *être en train de + infinitif*. Kouloughli (*op. cit* : 237) confirme que :

Tous ces verbes se construisent par juxtaposition directe au verbe-noyau.

Il cite quelques exemples :- ما زلت تحلم *māziltu taḥlumu* « tu rêves encore »,  
- ستضل تخطئ *sa-taḍallu tu-ḥṭī'u* « elle continuera à se tromper ».

#### 1.1.2.5. أفعال الانتهاء 'afa'āl al-intihā' « L'aspect terminatif »

Selon Kouloughli (*ibid.*), il s'agit de deux verbes عاد *āda* et يبقى *yabqa* signifiant « rester » sous une forme apocopée construite par عاد *āda* ou يبقى *yabqa* + لم *lam* « ne » + verbe-noyau. C'est la négation de *ne plus*, qui équivaut à la construction *finir, cesser, et achever + de + infinitif*.  
Ex : - لم أعد أثق به *lam 'a'ud 'aṭīque bi-hi* « je ne lui fais plus confiance ».

En effet, comme nous venons de le montrer, la langue arabe se distingue par un ensemble de verbes qui indiquent *le souhait, le rapprochement, le commencement, l'achèvement ou la continuation* d'une action. Étudier une telle diversité d'aspects demande un travail conséquent de classification et d'analyse. Pour obtenir une étude bien détaillée, nous jugeons utile de choisir un seul aspect d'entre eux. Il s'agira d'examiner l'aspect inchoatif. Dans ce qui suit, nous allons examiner la forme de la construction inchoative en arabe.

#### 1.1.3. La construction des verbes inchoatifs en arabe

Neyreneuf (1996 : 204) souligne que :

Ce sont des verbes qui, employés au passé et suivis d'un verbe au *muḍāri*, ont le sens de **commencer à** et **se mettre à**.

De ce fait, la construction inchoative est une forme composée (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**), où les marqueurs temporels du temps sont considérés comme une réflexion secondaire. Ex :  
 - بدأت المطر تهطل بشدة - *bada'a-t al-'amṭāru ta-hṭilu bi-šiddatin* « la pluie a commencé à tomber lourdement ».

Kouloughli (*op.cit* : 234), de son côté, définit la construction inchoative de la manière suivante :

Il s'agit d'un ensemble de verbes précédant le verbe-noyau et précisant certaines modalités de son déroulement, notamment son imminence, son début, sa poursuite, ou sa cessation.

Abas Hassan (1389 : 615) a défini les verbes inchoatifs de la manière suivante :

شرح وأخذ فكلاهما يدل على ما سبق ولهذا يسميه النحاة فعل الشروع يريدون : أنه الفعل الذي يدل معناه على الدخول في الشيء، وبدء التلبس به وبمباشرة.

*šara'a wa 'aḥaḍa fa-kilāhumā ya-dullu 'alā mā sabaqawa li-haḍāyu-sammī-hu al-nuḥātufi'la al-šurū'i yu-rīd-ūna 'anna-hu al-fi'lu alladī ya-dullu ma'nā-hu 'alā al-duḥūli fī al-šay'iwabad'i al-talabbusi bi-hi wa bi-mubāšarati-hi.*

**Traduction :** *Charaa* et *akhadha*, les deux indiquent ce qui a précédé, ainsi les grammairiens appellent-ils le verbe inchoatif. Ils veulent dire que c'est le verbe dont le sens signifie l'entrée dans l'action et le fait de débiter quelque chose<sup>2</sup>.

Considérant qu'en arabe, il existe beaucoup de verbes aptes à signaler le commencement, la question qui se pose ici est : est-ce que ces verbes ont toujours le même sens et la même fonction ? Malgré cette appellation, à savoir inchoatif, certains verbes d'entre eux possèdent d'autres formes qui n'indiquent pas le commencement, aussi Fadil Al-Samarawi (2000 : 282), déclare que la plupart de ces verbes ont un autre emploi dont la construction grammaticale s'impose comme le facteur principal qui détermine le sens et la fonction. De son côté, Ahmed Yaquout (1989 : 61) affirme que :

وهي لغير الشروع لها معان متعددة، مما يجعلنا نقول إنها استعملت للشروع نقلا وليس ارتجالا.

*wa hiya li-ḡayri al-šurū'i la-hā ma'āni muta'addidatun mim-mā, ya-ḡ'alu-nā na-qūlu 'inn-hā 'istu'mila-t li-l-šurū'i naqlan wa laysa 'irtiḡālan.*

<sup>2</sup> Traduction par nos soins.



**Traduction :** (Ces verbes) quand ils s'emploient pour dire d'autres choses, à plusieurs sens, ce qui nous oblige à assurer qu'ils sont voués au commencement, en copiant les livres des anciens grammairiens, et non pas à l'improvisiste.<sup>3</sup>

Par conséquent, lorsqu'au niveau sémantique, certains verbes de cette catégorie se distinguent par une variation lexicale, il nous semble utile d'exposer le sens de chacun d'entre eux.

#### 1.1.4. Les verbes inchoatifs arabes dans les dictionnaires

Dans ce qui suit, nous allons voir la signification des verbes inchoatifs, rencontrés dans notre corpus, tels qu'ils sont expliqués dans les dictionnaires arabes comme Ibn Manzour (1986), *لسان العرب المنجد Lisān 'al-'arabet Al-Munğid* (2001), et dans le dictionnaire arabe-français de Abd el-Nour (2000), *معجم المفصل Mu'ğim Al-mufaṣṣal*. Nous nous appuyons sur la racine de chaque verbe et sur les expressions et les exemples où le verbe indique le commencement.

Nous commençons par بدأ *bada'a* :

a. Le verbe بدأ *bada'a* provient de la racine *bd'*. Dans les dictionnaires arabes, ce verbe signifie proprement le début de l'action, c'est ce qui distingue le verbe بدأ *bada'a* et sa capacité d'être employé avec une variation lexicale du complément où il indique le commencement d'un état, une création, une action ou un changement de situation.

EX : « • بدأ الأشياء *bada'a al-ašyā'u* « il a commencé à faire quelque chose ».

- بدأ الحديث *bada'a al-ḥadīṭa* « il a entamé la conversation ».
- بدأ مشروع *bada'a mašrū'in* « il a amorcé un projet ».
- بدأ الله الأشياء *bada'a Allahu al-ašyā'a* « Allah a créé les choses ».
- بدأ يتحسن *bada'a ya-taḥassanu* « il a commencé à être bien ». (Abd el-Nour, 2000 : 385)

b. Le verbe شرع *šara'a* : ce schème provient de la racine *šr'*. Selon Ibn Manzour (1986 : 1529), ce verbe indique le commencement d'une action, de faire ou de prendre quelque chose.

---

<sup>3</sup> Traduction par nos soins.

Ex : • شرعت في العمل *šari'-tu fī al-'amali* « j'ai commencé le travail ».

• شرع يكتب *šara'a ya-ktubu* « il a commencé à écrire ».

• شرع طريقا *šara'a ṭarīqan* « il a aplani une route ».

c. Le verbe أخذ *'aḥḥaḍa* a la racine ' ḥ ḍ. Logiquement, cette racine signifie « prendre les choses ». Il se singularise par une grande variation lexicale, quand il s'agit d'une action, il indique le commencement. Cet emploi linguistique est régi par la construction syntaxique : • أخذ يذاكر *'aḥḥaḍa yu-dākiru* « il a commencé à étudier ». Donc, son attribut doit être un inaccompli<sup>4</sup>.

d. Dans le dictionnaire *Lisān 'al-'arab* le verbe جعل *ǧa'ala* signifie « amener quelqu'un à faire quelque chose », sa racine est ǧ ' l. Comme verbe, il signifie également « créer, transformer, fabriquer et même clarifier ».

Toutefois, il est considéré comme verbe inchoatif dans une construction composée, il indique le commencement de l'action.

Ex : • جعل يكتب *ǧa'ala ya-ktubu* « il a commencé à écrire ».

• وجعلوا يستيقظون *wa ǧa'alū ya-stayqizūn* « ils ont commencé à se lever ». Al-Galayini (1993 : 285)

e. راح *rāḥa*, a pour racine r w ḥ. Ce verbe désigne l'action de *marcher aller, partir* ou s'éloigner. Il provient d'autres dérivations : راح يفعل كذا *rāḥa ya-f'alu kaḍā* « il a commencé à faire quelque chose », راح *rāḥa* « sentir l'odeur », أراح شخصا *'arāḥa šaḥsan* « il repose ou insécurise quelqu'un ». Le sens du verbe راح *rāḥa* change selon son environnement linguistique.

f. هم *hamma*, la racine est h m m. Le nom issu de ce verbe a le sens de chagrin ou de tristesse. En revanche, l'équivalent du verbe هم *hamma* est vouloir. Son emploi comme verbe inchoatif

---

<sup>4</sup> Riegel & al., (op. cit : 419) ont défini l'attribut comme suivant : « L'usage actuel, fidèle à une longue tradition grammaticale, réserve le terme d'attribut à la fois à un type génétique de fonction et aux constituants de forme variable qui remplissent cette fonction. Dans cette perspective, l'attribut du sujet (a.s) est le deuxième constituant d'un groupe verbal (CV → V + X) dont le verbe introducteur est le verbe être ou un verbe d'état susceptible de lui être substitué. »

est figé au complément. Ex : هم بالكلام *hamma bi-kalāmi* ou هم يتكلم *hamma ya-takalamu* « il s'est mis à parler ».

g. قام *qāma*, provient de la racine *q w m*. Le sens général de ce verbe, dans les dictionnaires, est « se lever », c'est le contraire de « s'asseoir », قام بفعل *qāma ya-f'alu* « faire quelque chose ». Il signale le début d'une action.

Ex : • قام يكتب *qāma ya-ktubu* « il a commencé à écrire ou il s'est mis à écrire ».

- قاموا ينتبهون *qāmū ya-ntabihū* « ils ont commencé à faire attention ». (*Ibid.* : 285)

h. مضى *maḍā* provient de la racine *m ḍ y*. Verbe de mouvement qui signifie « aller ». Il se particularise par une dérivation : مضى السيف *al-sayfu maḍā* « l'épée a traversé, a transpercé le corps », مضى الأمر *al-'amru maḍā* « exécuter l'affaire ». Son emploi inchoatif est régi par un inaccompli : مضى يعمل *maḍā ya-'malu* « il a commencé à travailler ».

i. La racine du verbe بات *bāta* est *b y t*. Celui-ci exprime une action faite la nuit (rarement, il vient au sens de dormir la nuit), et avec un trait de sens désignant le changement d'état. Ce verbe indique le début d'un changement d'état lié à un verbe de pensée, ex : بات يعتقد *bāta ya-'taqīdu-hu* « il a commencé à croire ».

j. هب *habba* possède la racine *h b b*, هب من نومه *habba mi nawmihi* « il s'est réveillé », هب الريح *habba al-rīḥu* « le vent a soufflé », هب الى العمل *habba 'ilā al-'amamli* « il s'est levé activement pour travailler » et هب يقول *habba ya-qūlu* « il a commencé à dire ».

C'est l'un des verbes inchoatifs cités dans les livres de grammaire. Al-Galayini (1993 : 285), signale que le verbe هب *habba* indique le commencement d'une action : هب القوم يتسابقون *habba al-qawmu ya-tasābaqūna* « Tout le monde a commencé à courir ».

k. أقبل *'aqbala* provient de la racine *q b l*. D'après les dictionnaires, le verbe أقبل *'aqbala* signifie étymologiquement « venir, arriver = faire face », أقبل على الشيء *'aqbala 'alā al-šay'i* : « il a commencé à faire quelque chose ». Faisant partie des inchoatifs qui sont connus par les grammairiens arabes, il indique le début d'un acte.

I. La racine du verbe أنشأ *'anša'a* est ' n š '. D'après le dictionnaire *Al-Mungid*, il signifie « créer », ex : أنشأ هذا المسجد *'anša'a haḍḍa al-masğida* « il a construit cette mosquée ». Dans la construction où son attribut est un verbe à l'inaccompli, il sert à indiquer le commencement, Ex : *'anša'a ḥalīlun ya-ktubu* « Khalil a commencé à écrire » (*ibid.* : 285)

Notons que si certains verbes ne se distinguent que par une construction composée, en revanche, les autres peuvent apparaître soit dans une construction simple, soit dans une construction composée. Le tableau suivant présente les verbes qui peuvent se trouver dans ces deux types de constructions, et ceux qui ne peuvent être utilisés qu'avec une construction composée :

Verbes pouvant être employés dans une construction simple ou composée	Verbes employés seulement dans une construction composée
بدأ <i>bada'a</i> شرع <i>šara'a</i> هم <i>hamma</i> راح <i>rāḥa</i> أخذ <i>'aḥaḍa</i>	بات <i>bāta</i> مضى <i>maḍā</i> أصبح <i>'ašbaḥa</i> أقبل <i>'aqbala</i> جعل <i>ğa'ala</i> أنشأ <i>'anša'a</i> قلم <i>qāma</i> هب <i>habba</i>

Tableau 1 : Verbes inchoatifs employés dans des constructions simples et composées relevés dans notre corpus.

Cette étude a pour objectif de comparer certains verbes inchoatifs en arabe et leurs équivalents en français, en particulier les verbes *commencer (à/par/de)* et *se mettre à*. Lorsque les verbes de cette catégorie expriment l'aspect, nous tenons à faire un aperçu sur le concept d'aspect afin de voir ensuite son utilité en français.

## 1.2. Le concept d'aspect en français

Entre acceptation et opposition, la notion d'aspect est devenue l'un des termes linguistiques de la langue française. Comme la langue française est une langue temporelle, Damourette & Pichon (1927-1940) et Tesnière (1959), refusent son existence. En revanche, Guillaume

(1929) ; Imbs (1960) ; Martin (1971) ; Wilmet (1976) ; Fuchs et Léonard (1979), avancent des travaux afin d'intégrer ce concept dans la linguistique française.

Guillaume (1929 : 24) est peut-être le premier qui ait cherché à définir le concept de l'aspect.

À cet égard, il donne la définition suivante :

L'aspect est une forme du verbe absolument générale, comme telle transportable à tous les modes et susceptible de prendre dans chaque mode la marque de tous les temps que le mode comprend. De fait, on retrouve les trois aspects dont nous venons de déterminer la valeur dans le mode infinitif, le plus général et le plus virtuel de tous, dans les modes participe, subjonctif et indicatif.

Du point de vue historique, la question de la place de l'aspect dans la grammaire française n'arrive au cœur de nombreux débats qu'après les années 1970, avec en particulier Grevisse (1980-1993). Ce dernier a lié le concept d'aspect à l'opposition entre l'achevé et le non achevé.

Selon cet auteur (1980 : 702) :

L'aspect est la manière dont s'expriment le déroulement, la progression et l'accomplissement de l'action.

Par conséquent, d'après Riegel & al. (1994), le concept de l'aspect se divise en deux catégories, à savoir l'aspect grammatical et lexical. L'aspect grammatical est morphologiquement distingué par la forme de la conjugaison du verbe au passé (*imparfait, passé composé et passé simple*). En revanche, l'aspect lexical peut se manifester dans le sens du verbe même ou par le sens des éléments linguistiques organisés autour du verbe, particulièrement son complément. Riegel & al. (2016 : 517), définissent le concept de l'aspect de la manière suivante :

D'un point de vue interne, le procès peut être envisagé en lui-même [...] En effet, indépendamment de toutes considérations chronologiques, un procès dynamique implique en lui-même du temps, une durée plus ou moins longue pour se dérouler et se réaliser.

Cette observation a été modifiée par Gosselin (1996) et par Wilmet (1997), dans la mesure où une troisième catégorie est ajoutée : l'aspect sémantique qui assure sa place par une valeur

*perfective* et *imperfective*. En conséquence, la détermination de la notion d'aspect est liée au plan lexical ainsi que grammatical. De son côté, Gosselin (1996 : 10) propose une définition sous deux catégories : lexicale et grammaticale. D'après lui :

L'aspect lexical correspond au type de procès (activité, état, accomplissement...) exprimé par le lexème verbal et son environnement actanciel.

Il ajoute :

L'aspect grammatical définit le mode de présentation du procès (accompli, inaccompli, itératif...) tel qu'il est indiqué essentiellement par les marques grammaticales (temps morphologique, semi-auxiliaires, adverbes d'aspect). (ibid. : 10)

### 1.2.1. Temps et aspect en français

L'idée d'établir une différence entre les concepts de temps et d'aspect est au cœur de certaines études, soit d'une manière générale comme chez Benveniste (1966) ; Galichet (1973) ; Charaudeau (1992) ; Riegel & al. (1994) et Wilmet (1997), soit dans des études consacrées aux analyses détaillées évoquant la différence entre temps et aspect, telles que chez Golian (1979) ; David & Martin (1980) ; Cohen D (1989) ; Wilmet (1991) et Vettiers (1996). Nous observons une multiplicité de termes linguistiques utilisés pour traduire les notions de temps et d'aspect. C'est-à-dire des termes aptes à indiquer la durée ou préciser le temps du procès, tels que : Wilmet et Galichet qui adoptent les notions : *temps linguistique*, *temps verbal* et *temps de conjugaison*<sup>5</sup>, Imbs qui emploie la notion : *temps morphologiques*, Dubois qui utilise les concepts : *temps réel*, *temps nature*<sup>6</sup>, Charaudeau, Riegel et al., Wilmet et Chu

---

<sup>5</sup> Le temps linguistique désigne l'ensemble des expressions, des mots, des adjectifs et des adverbes servant à indiquer une période déterminée. D'après Dubois & al. (2016 : 78) : « il s'agit d'une catégorie grammaticale généralement associée au verbe et qui traduit diverses catégorisations du temps 'réel' ou 'naturel'.

- Le temps verbal se traduit par une relation entre le procès et le temps de réalité dénotée ou non dénotée.
- Le temps de conjugaison se caractérise par des marques verbales exprimant une valeur temporelle. »

<sup>6</sup> Selon Dubois & al. (2001 : 478) : « On appelle temps une catégorie grammaticale généralement associée au verbe et qui traduit diverses catégories du temps « réel » ou naturel ». La catégorisation la plus fréquente est celle qui oppose le **présent**, moment de l'énoncé produit (ou « maintenant ») au non-présent, ce dernier pouvant être le **passé**, avant le moment de l'énoncé (« avant maintenant »), et le futur, après le moment de l'énoncé (« après maintenant ») : ce sont les temps absolus. »

qui intègrent les mots *modal et auxiliaire ou semi-auxiliaire*<sup>7</sup>. En effet, les nombreuses discussions montrent que la différence entre temps et aspect résulte du fait que le français est une langue temporelle, dans la mesure où une forme verbale indique la durée d'une action dénotée ou non dénotée, ce qui s'appelle le temps verbal. Pottier (*op. cit* : 185) confirme que : « Le français *lire* n'implique aucun aspect. » Autrement dit, des formes du verbe sont régies par des suffixes en s'accordant avec le genre et le nombre du sujet qui ne correspondent pas forcément au temps signalé ; ex : le présent peut indiquer le futur. D'après Riegel & al. (*op. cit* : 513) :

Une même époque peut être indiquée par des temps verbaux différents et, inversement, un même temps verbal peut situer le procès dans des époques différentes.

En somme, le système verbal français recourt à cinq structures verbales comprenant une complémentation d'objet infinitif pour exprimer l'ordre de procès : *le début, le déroulement, la progression et l'achèvement*, (Do-Hurinville, *op. cit* : 30).

### 1.2.2. Les cinq phases du verbe en français



Figure 2 : Schéma proposé par Martin & David (1980 : 22) cité par Do-Hurinville (*op.cit* : 29)

#### 1.2.2.1. L'aspect imminentiel

Cet aspect signale que la réalisation de l'action, d'un état ou d'une situation, est proche de son début ou de sa fin. Il se construit avec *être sur le point de*, *s'obstiner à* ou *se préparer à + infinitif*.

<sup>7</sup> Dubois & al. (2007 : 425) définissent le semi-auxiliaire comme suit : « On donne le nom de **semi-auxiliaire** à des membre d'une catégorie grammaticale comprenant des verbes ou des locutions verbales qui jouent le rôle d'auxiliaires dans le syntagme verbal et qui participent à l'aspect. En français, **les semi-auxiliaires, ou auxiliaires de temps**, sont **aller** (indiquant le futur proche), **venir de** (passé proche), **être en train de** (progressif), **être sur le point de** (futur immédiat), **finir de** (résultatif immédiat), **commencer à** (inchoatif), **faire et laisser** (factitifs), etc. »

### 1.2.2.2. L'aspect inchoatif

Cet aspect indique le commencement d'une action, d'un état ou d'une situation. Il s'agit de verbes tels que *commencer à/de/par, se mettre à, se prendre à, partir à* ou *se foutre à + infinitif*.

### 1.2.2.3. L'aspect transitif

La définition de cet aspect indique une valeur imperfective du verbe, c'est-à-dire qu'il montre un développement d'un procès dans le temps de son déroulement. Il est traduit par *être en train de, continuer à* ou *rester à + infinitif*.

### 1.2.2.4. L'aspect terminatif

Cet aspect se construit avec les périphrases *finir de, achever de* ou *cesser de + infinitif*. Il confirme l'achèvement d'un procès.

### 1.2.2.5. L'aspect égressif

Cet aspect est régi par *venir de + infinitif*, il explique que l'action vient de s'achever. Bien que la fonction grammaticale et sémantique de ces unités verbales diffère d'un verbe à un autre, grâce à la structure *verbe + infinitif*, la majorité des grammairiens les rangent dans la même catégorie sous différentes appellations. Le terme *auxiliaire* a été employé par Benveniste (1966), et Dubois (1969). En revanche, Chu (2008) a choisi l'expression « *verbes modaux* », et ce bien qu'il y ait d'autres termes utilisés, tels que : *semi-auxiliaire, verbes auxiliaires* ou *verbes phasiques*. Selon Riegel & al. (*op. cit* : 451), les *auxiliaires* :

[...]ne sont pas reconnus au même titre qu'*être* et *avoir* par la tradition, qui les qualifie de *semi-auxiliaires*, et ils ne figurent pas dans les tableaux de conjugaisons (à l'exception du verbe *aller*, dans certaines grammaires). Ils sont tous suivis de l'infinitif (sauf *aller* dans il va chantant) et ajoutent au verbe des indications aspectuelles, modales et de diathèse.



Bref, ce qui est important, ici, demeure l'aspect inchoatif. Dans ce qui suit, nous allons présenter et définir la construction inchoative en français.

### 1.2.3. La construction inchoative en français

La construction inchoative fait donc partie des constructions aspectuelles ; comme nous l'avons déjà mentionné, le concept d'aspect n'a été intégré dans la linguistique française qu'après les années 1960 du point de vue théorique. Dans sa thèse (2011), Verroens résume dans un tableau l'évolution du parcours épistémologique des structures aspectuelles en présentant cinq phases :

I. Grammaire générative transformationnelle (années 1960, début des années 1970) – Syntaxe des constructions inchoatives. Rosenbaum (1967) ; Perlmutter (1970) ; Newmeyer (1975)
II. Sémantique formelle (années 1970, début des années 1980) – Sémantique des constructions inchoatives : Dowty (1979)
III. Analyses conceptuelles (années 1980, début des années 1990) – Synthèse de la syntaxe et de la sémantique des constructions inchoatives : Jackendoff (1991a, 1991b)
IV. Théories du lexique génératif (années 1990) – Développement syntagmatique des constructions inchoatives : Pustejovsky (1995, 1996)
V. Théorie de la grammaticalisation (fin des années 1990, années 2000) – Grammaticalisation des constructions inchoatives : Brinton (1981, 1988) ; Los (2000) et Sims (2008)

Tableau 2 : Synopsis épistémologique des constructions inchoatives citées dans Verroens (*op. cit* :22)

Du point de vue grammatical, comme nous l'avons déjà noté, la structure aspectuelle, en français, apparaît dans un système successif d'une chaîne verbale ( $V_1 + V_2$ ). Chu (2008 : 3) a défini la chaîne verbale de la manière suivante :

La chaîne verbale est en fait un terme vague qui indique simplement le fait que plusieurs verbes s'emploient d'une manière successive dans une construction verbale.

Le premier verbe est toujours employé sous une forme conjuguée en s'accordant avec le sujet de la phrase en genre et en nombre. En revanche, le deuxième est nettement connu par la forme infinitive. Selon Do-Hurinville (*op. cit* : 31) :

Le mot inchoatif, issu du mot latin *inchoativus*, d'*inchoare*, signifiant « qui est au commencement », exprime le début d'une action. On recourt à **commencer à, se mettre à, se prendre à... + infinitif** pour exprimer cet aspect.

À leur tour, Riegel & al. (*op. cit* : 523), confirment que l'aspect inchoatif signale le commencement introduit par deux prépositions opposées :

Commencer à ou se mettre à + infinitif : « l'inchoatif saisit le procès immédiatement à son début ».

Au niveau sémantique, tandis que les verbes de ces unités s'accordent avec le sujet en genre, en nombre et en temps, le sens est toujours porté par le verbe-noyau de la phrase. Autrement dit, ils doivent s'employer avec un autre verbe en assurant son sens. Chu (*op. cit* : 2) observe que :

Dans une phrase, le verbe modal apparaît en général sous forme conjuguée en accord avec le sujet de la phrase ; portant la présence d'un sujet et d'un verbe modal conjugué en accord avec celui-là ne produira pas une phrase grammaticale.

La préoccupation de Verroens (2011) est la différence sémantique entre les constructions *commencer à + infinitif* et *se mettre à + infinitif* où la première indique une opposition sémantique entre l'aspect perfectif et imperfectif. En revanche, la deuxième n'explique que l'aspect perfectif.

#### **1.2.4. L'opposition entre le perfectif et l'imperfectif en arabe et en français**

Il existe plusieurs termes pour traduire l'opposition entre le perfectif et l'imperfectif. Cohen D (1989) présente un groupe de mots utilisés pour nommer ces éléments linguistiques, parmi lesquels : « *duratif ou non duratif* », « *achevé ou non achevé* », « *accompli ou inaccompli* », « *effectué ou non effectué* », « *continu ou non continu* », « *terminatif ou non terminatif* » et « *déterminé ou indéterminé* ». Mais, malgré cette multiplicité de noms, le sens tend nettement à indiquer le déroulement d'un procès dans une durée déterminée ou indéterminée. Douglas (2002 : 15) confirme cette observation quand il dit :

L'imperfectif marque le fait d'être dans une situation, le perfectif, le fait d'entrer/sortir d'une situation.

En ce qui concerne cette opposition dans le système aspectuel de l'arabe et celui du français, chaque langue est associée aux unités linguistiques, à une valeur conceptuelle qui la précise en propre. Après avoir examiné quelques études sur le concept d'aspect dans les deux langues (arabe et français), nous exposons ici une hypothèse pour préciser les valeurs imperfective et perfective des verbes inchoatifs, en arabe. Nous nous basons sur une valeur sémantique du verbe et de son complément puisque la langue arabe est considérée comme une langue aspectuelle. Du point de vue lexical, le contenu du contexte exprime le procès du verbe qui peut désigner un état, une action ou une situation, par un aspect perfectif (terminatif) ou imperfectif (non terminatif). D'après Cohen D (*op. cit* : 77) :

Certes les réalisations peuvent présenter un certain nombre de traits sémantiques différents pour chacun des types de verbes, l'inchoativité, par exemple, pour des perfectifs dont le sémantème verbal implique une notion de durée, l'itérativité pour des imperfectifs dont le sémantème implique l'instantanéité.

Il ajoute quelques valeurs temporelles qui dérivent du contexte, et le verbe peut être considéré comme un porteur d'indices personnels mettant en valeur l'accompli et l'inaccompli :

Dans le discours, l'inaccompli est un présent actuel en déroulement, l'accompli est un événement vu comme achevé, mais présent par ses implications sur la situation au moment de l'énonciation. (*ibid.* : 93)

Comme nous venons de le mentionner plus haut, le système temporel arabe ne connaît que trois temps grammaticaux correspondant à : l'accompli, l'inaccompli et le futur, et les valeurs perfective et imperfective sont présentées par une opposition de nature aspective non temporelle. Au contraire, le français contient plusieurs périodes distinctes dans chaque mode où ces deux valeurs s'expliquent dans une construction temporelle. Lorsque les aspects perfectif et imperfectif, en français, sont liés à une valeur temporelle, nous nous intéressons plus particulièrement à la variation des formes au passé : l'imparfait qui se caractérise par une

valeur imperfective et le passé composé et le passé simple qui se distinguent par une valeur perfective. Riegel & al. (*op. cit* : 522) affirme que :

Les linguistes qui distinguent strictement l'aspect grammatical et l'aspect lexical appliquent le couple perfectif/imperfectif aux seuls temps verbaux, opposant le perfectivité du passé simple et du passé composé à l'imperfectivité du l'imparfait et du présent.

À cet égard, Douglas (2002 : 15) a dit :

Dans les grammaires du français, l'opposition perfectif/ imperfectif est souvent présentée comme l'opposition prétérit/imparfait : comme des temps différents. La terminologie employée par des grammairiens pose dès le début un premier problème : la différence entre ces deux formes verbales est présentée comme une différence temporelle.

D'après Riegel & al. (*op. cit* : 521), l'aspect perfectif exprime un procès déterminatif. Ces auteurs décrivent l'aspect différemment :

L'aspect perfectif envisage le terme du procès : le procès n'acquiert d'existence complète et véritable que lorsqu'il est parvenu à son terme (ainsi, l'action de sortir n'est réalisée qu'après le seuil, quand on est sorti, c'est-à-dire quand on est dehors).

En ce qui concerne l'aspect imperfectif, ils donnent la définition suivante :

L'aspect imperfectif envisage le procès dans son déroulement, sans être visé d'un terme final ; le procès est engagé dès que le seuil initial est franchi (toute application, si minime soit-elle, suffit), et il est perçu comme indéfini et prolongeable, à moins qu'un événement extérieur ne vienne l'interrompre (l'action de marcher est engagée dès qu'on a fait un pas (Je marche) et elle peut linguistiquement se prolonger indéfiniment, même si en réalité elle est bornée par le temps, la fatigue ou d'autres contraintes extérieures. *(Ibid. : 521)*

## Conclusion

Dans ce chapitre, après avoir présenté la notion de l'aspect, nous avons, d'abord, récapitulé les points de vue des linguistes sur ce concept, puis, nous avons pu mettre en lumière la

construction inchoative dans ces deux langues. Dans cette récapitulation, nous avons constaté que les linguistes arabes n'ont pas classé les catégories d'aspect de façon bien détaillée. De notre part, grâce aux termes aspectuels employés par Kouloughli (1994), El Kassas (2005), et Roman (2011), en s'inspirant des travaux de Do-Hurinville (2004), nous proposons un schéma qui relève les cinq phases basées sur leur valeur sémantique.

Après cette présentation, nous avons pu montrer que le nombre des constructions phasiques est le même aussi bien en arabe qu'en français (cinq pour chaque langue). Mais la langue arabe se distingue par la catégorie de أفعال الرجاء 'af'āl al-raġā' : (عسى 'asā, حري harā et اخلولق iḥlawlaqa + an + inaccompli) « les verbes de souhait », alors que la langue française se singularise par la catégorie des verbes égressifs (venir + de + infinitif).

Concernant la construction inchoative en arabe, nous avons observé qu'elle se caractérisait par une forme composée où les deux verbes doivent être accordés avec le sujet de la phrase, c'est-à-dire, dans une chaîne verbale (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**), ex :

- يعمل بدأ bada'a ali ya'malu « Ali a commencé à **travailler** ».

En revanche, la question de l'aspect et d'inchoation, en français, fait l'objet de certains débats. En conséquence, la construction aspectuelle est toujours fixée par la forme (**V<sub>1</sub> conjugué + V<sub>2</sub> infinitif**), ex :

- Il a commencé à **travailler**.

De plus, nous remarquons que le verbe **commencer** (à/par/de) s'avère relever d'une problématique particulière qui a suscité beaucoup de travaux sur son emploi.

## CHAPITRE II

## ÉTAT DE L'ART ET CADRE THÉORIQUE

Il s'agit, ici, de présenter les travaux pionniers liés à notre travail. Ce chapitre se compose de deux sections : dans la première, nous proposerons de résumer les points de vue des grammairiens arabes et des chercheurs sur l'aspect d'inchoation<sup>8</sup>. Dans la deuxième, nous tenterons de récapituler les études des linguistes et des chercheurs consacrées aux constructions inchoatives simples et composées en français.

En ce qui concerne la notion d'inchoation en arabe, selon nos lectures, les verbes inchoatifs ne font pas l'objet d'une étude bien détaillée. Effectivement, il existe maints ouvrages de grammaire arabe inscrits dans la linguistique en général<sup>9</sup>, à l'exception de quelques pages traitant sommairement de certains verbes inchoatifs<sup>10</sup>. De plus, après avoir recouru à un nombre assez important d'ouvrages, nous observons que l'étude de ce concept a tardivement évolué. Pour cela, nous les exposerons de manière groupée selon le développement des études et selon les points de vue des grammairiens.

En revanche, en français, nous apercevons une évolution des études des linguistes et des chercheurs, élaborées dans des livres de grammaire, des thèses ainsi que des articles<sup>11</sup>. Ce sont des études approfondies consacrées aux analyses syntactico-sémantiques et morphologiques des verbes inchoatifs les plus connus et les plus fréquents en français : ***commencer (à/par/de)*** et ***se mettre à***.

---

<sup>8</sup> Ce sont des travaux consacrés à examiner des notions grammaticales de la langue arabe telles que : mode, temps et aspect, verbes modaux et type du complément en arabe, et des études comparatives entre des notions en arabe et celles en français.

<sup>9</sup> Ex : Al-Zamagchari (1143). *المفصل في صنعة الاعراب* *al-mufaṣṣalu fī ṣan'ati al-'i'arābi* « *Le Détail dans la fabrication de l'analyse grammaticale* ». Al-Isyouti (1631) : *شرح جمع الجوامع* *ham'u al-hawāmi'i fī ṣariḥi ḡam'i al-ḡawāmi'i* « *Parole dans l'Explication du Volume des Recueils* » Al-Galayini (1391) : *جامع الدروس العربية* *Ḡāmi' al-durūs al-'arabiyya* « *Collectionneur de cours arabes* », et Al-Samari (2000) : *معاني النحو المعاصر* *ma'ānī al-naḥwi (al-mu'āṣir)* « *Sens de la Grammaire contemporaine* ».

<sup>10</sup> En outre, en linguistique arabe, cette unité verbale n'est pas encore bien développée. La problématique de ce concept fait un peu figure de parent pauvre, dans la mesure où les linguistes arabes ne lui ont pas consacré de travaux aussi conséquents qu'en français.

<sup>11</sup> La question de la catégorisation des verbes modaux en français a été traitée dans un nombre assez important de recherches telles que celles de Ruwet (1972), Blanche-Benveniste (1974), Verbert (1979, 1980, 1985), Peeters (1993), Kleiber (1997, 1999), ou encore Chu (2008).





Ève, ont commencé à déposer (des feuilles d'arbre sur leurs organes sexuels qui ont poussé après avoir mangé de l'Arbre Interdit)}<sup>13</sup>.

Et d'autre part, ils justifient leurs jugements par le fait que ce groupe de verbe régit un اسم مرفوع *'ism marfū (u)*<sup>14</sup> « nom nominatif » qui occupe la fonction de sujet, et un خبر منصوب *ḥabar mansūb (a)*<sup>15</sup> « nom accusatif » ayant la fonction de complément. Cela signifie, au niveau syntaxique, que ces éléments influencent la structure grammaticale d'une phrase nominale où ils monopolisent le sujet de la phrase, par une ضمة (*u*), *ḍamma* et الخبر *al-ḥabar* « le prédicat » par une فتحة (*a*), *fathā* en devenant les actants. Ibn Yaaich (2001 : 372), confirme que:

معنى قولهم أفعال المقاربة تفيد مقاربة الفعل الكائن في أخبارها. ولهذا المعنى كانت محمولة على باب كان في رفع الاسم ونصب الخبر.

*m'nā qawli-him 'af'āla al-muqārabati* «tu-fīdu muqārabta al-fi'li al-kā'ini fī 'aḥbāri-hā. wa li-ḥadā al-ma'nā kāna-t maḥmūlatan'alā bābi kāna fī raf'i al-'ismi wa naṣbi al-ḥabari.

**Traduction :** Le sens de leur appellation verbes d'imminence, s'explique par le sens d'approche de l'action contenue dans son prédicat.<sup>16</sup>

D'après les caractéristiques syntaxiques de leurs actants, en particulier le complément, ce groupe de verbes se subdivise en deux catégories : la catégorie de كاد *kāda* avec ses analogues « verbes d'imminence » et celle de كان *kāna* avec ses analogues « auxiliaires modaux ». La première remarque était que la différence entre ces deux catégories est le fait que كان *kāna* et ses analogues ont toujours les mêmes spécificités syntaxiques (ils régissent un nominatif et un accusatif). Au contraire, كاد *kāda* et ses analogues n'ont pas cette caractéristique, dans la mesure où certains verbes possèdent un prédicat qui se préfixe par أن *'an* obligatoirement ou facultativement, en revanche les autres non.

L'étude de ces groupes de verbes s'est tardivement développée au fil du temps, mais l'aspect syntaxique et l'aspect formel ont toujours été une préoccupation essentielle chez les

<sup>13</sup> Notre traduction.

<sup>14</sup> Le cas nominatif se distingue par la détermination de la voyelle (*u*), *ḍamma* suffixé au nom indiquant le sujet de la phrase.

<sup>15</sup> La voyelle *al-fathā* est un marqueur suffixé au nom correspondant au complément d'objet direct (accusatif).

<sup>16</sup> Traduction par nos soins.

grammairiens arabes. Autrement dit, leur traitement est consacré aux éléments linguistiques organisés autour du verbe dans une phrase, précisément le sujet et le complément. Lorsque كاد *kāda* et ses analogues « verbes d'immanence » n'ont pas les mêmes spécificités syntaxiques, certains linguistes<sup>17</sup> tels que : Ibn Malik (1287), شرح ابن الناظم على ألفية ابن مالك, *šarḥu ibn al-nāzim 'alā'alfiyati ibn mālik, Explication de Ibn Nazem pour le millénaire de Ibn Malik* ; Ibn Hicham (1359), أوضح المسالك الى ألفية ابن مالك, *'awḍaḥu al-masāliki 'ilā'alfiyati ibn mālik, Les Chemins les plus clairs vers le millénaire de Ben Malik* ; Ibn Aqil (1367), شرح ابن عقيل على ألفية ابن مالك, *šarḥu ibni 'aqīl 'alā'alfiyati ibn mālik, L'Explication de Ibn Aqil pour le millénaire de Ibn Malik* ; Al-Isyouti (1505), جمع الجوامع في شرح جمع الجوامع, *ham'u al-hawāmi'i fī šariḥi ḡam'i al-ḡawāmi'i, Parole dans l'explication du volume des recueils* les ont regroupés en trois types de verbes, chaque catégorie se caractérise par des spécificités syntaxiques et sémantiques différentes. ♦ a- أفعال المقاربة *'afa'āl al-muqāraba* « les verbes d'imminence » : ce sont des verbes qui indiquent que l'action est sur le point de commencer ou d'être achevée. ♦ b- أفعال الرجاء *'afa'āl al-raḡā'* « les verbes de souhait » signalent que l'action est possible. ♦ c- أفعال الشروع *'afa'āl al-šurū'* « les verbes inchoatifs » expriment le commencement d'une action. Pour montrer l'indépendance de chaque catégorie, Ibn Aqil (1980 : 223) nous semble le plus explicite pour illustrer ce point de vue dans la citation suivante :

وهذه الأفعال تسمى أفعال المقاربة، وليست كلها للمقاربة، بل هي على ثلاثة أقسام :  
أحدها : ما دل على المقاربة وهي: كاد، وكرب، وأوشك.  
والثاني : ما دل على الرجاء، وهي: عسى، وحري، واخولق.  
والثالث : ما دل على الإنشاء، وهي: جعل، وطفق، وأخذ، وعلق، وأنشأ.

*wa haḡihi al-'af'ālu tu-samā'af'ālu al-muqārabati wa laysa-t kullu-hā li-l-muqārabati bal hiya'alā ṭalāṭati'aqsāmin :*  
*'aḡadu-hā mā dalla 'alā al-muqārabati wa hiya kāda wa karuba wa'awšaka.*  
*wa al-ṭānī mā dalla 'alā al-raḡā'i wa hiya'asā wa ḡarā wa'iḡlawlaqa.*

<sup>17</sup> Dans les ouvrages d'Ibn Malik (686h), شرح ابن الناظم على ألفية ابن مالك, *šarḥu ibn Al-Nāzim 'alā'alfiyati ibn Mālik, Explication d'Ibn Nazem pour le millénaire d'Ibn Malik* ; Abou Al-Fidaa (2000 : 49), الكناش في فن النحو والصرف, *al-kannāš fī fannī al-naḡwi wa al-šarfi, Le Recueil dans l'art de la grammaire et celui de la morphologie* ; Abou Hayyan Muhammad, (1998 : 122), ارتشاف الضرب من لسان العرب, *'irtišāfu al-ḡarb min lisāni al-'arabi, Utiliser la sorte [= ce qui veut dire ?] dans la langue des Arabes* ; Abou Mohammad Badr Aldin, (2008 : 515), توضيح المقاصد والمسالك, *tawḡiḡ al-maqāšidi wa al-masāliki li-šarḡi' al-fiyati ibn Malik, Éclaircissement des intentions et les chemins par l'explication du millénaire de Ben Malik* ; Ibn Hicham, (2010 : 290), أوضح المسالك الى ألفية ابن مالك, *'awḍaḥu al-masāliki 'ilā'alfiyati ibn Mālik, Les Chemins les plus clairs vers le millénaire de Ben Malik*, la catégorie de *kāda* et ses analogues a été divisée en trois groupes.

*wa al-tālītu mā dalla 'alā al-'inšā'i wa hiya ġa'ala wa ṭafiqa wa 'aḥada wa 'aliqa wa 'nša'a.*

**Traduction :** Et ces verbes s'appellent les verbes de rapprochement. Ils ne sont pas, tous, voués au rapprochement. Mais ils sont divisés en trois branches. L'une d'elles est ce qui indique le rapprochement, tels que *kada*, *karuba* et *awchaka*. La deuxième branche indique le souhait, tels que *'asa*, *hara* et *ikhlawlaqa*. La troisième branche a été consacrée à la construction, tels que *jaala*, *tafiqa*, *akhadha*, *aliqaet ancha*<sup>18</sup>.

Par conséquent, avec le développement des études arabes et avec le temps, dans des ouvrages de grammaire contemporaine, tels que ceux de : Mostafa Al-Galayini (1993 : 285), *جامع الدروس العربية* *ġāmi'u al-durūsi al-'arabiyyati*, *Recueil des leçons arabes* ; Saaid Al-Afgani, (2003 : 68), *المغازي في قواعد اللغة العربية* *al-mūġazu fī qawā'idi al-luġati al-'arabiyyati*, *L'Abrégé des règles de la langue arabe* ; Mohamed Al-Raghi (1999 : 137), *التطبيق النحوي (معاصر)* *al-taṭbīqu al-naḥwī (mu'āšir)*, *L'Application grammaticale (contemporaine)* ; Hamdi Kawkab, (1998 : 155), *الأفعال الناسخة (معاصر)* *al-'af'āl al-nāsiḥatu (mu'āšir)*, *Les Verbes auxiliaires (contemporains)*, et Fadli Al-Samarawi, (2000 : 282), *معاني النحو (معاصر)* *ma'ānī al-naḥwi (mu'āšir)*, *Sens de la grammaire (contemporaine)*, les verbes inchoatifs ont été séparés dans une catégorie indépendante. Mais ils sont toujours traités d'une manière globale non exhaustive dans quelques pages.

De son côté, Al-Galayini (1993 : 285) donne la définition suivante :

أفعال الشروع، وهي ما تدل على الشروع في العمل، وهي كثيرة، منها "أنشأ وعَلِقَ وظَفِقَ وأخَذَ  
وهَبَّ وَبَدَأَ وابتدأ وجعل وقام وانبرى.

*'af'āl al-šrū' wa hiya mā tadulu 'alā al-šurū'i fī al-'amali wa hiya kaṭīratun minhā 'nša'a wa 'aliqa wa ṭafiqa wa 'aḥada wa habba wa bada'a wa 'btada' wa ġa'ala wa qāma 'inbarā.*

**Traduction :** Les verbes inchoatifs sont les verbes qui indiquent le début de l'action. Al-Galayini souligne qu'ils sont nombreux et en cite neuf qu'il considère comme les plus usités : *'anša'a*, *šara'a*, *ṭafiqa*, *ġa'ala*, *'aliqa*, *bada'a*, *'aqbalaet 'inbarā*<sup>19</sup>.

<sup>18</sup> Traduction par nos soins.

<sup>19</sup> Traduction par nos soins.

Au niveau syntaxique, tous les linguistes que nous venons de citer ci-dessus partagent les mêmes points de vue sur l'emploi de ces verbes, qu'ils qualifient de verbes incomplets. En effet, ils n'affectent pas le sens de la phrase, en revanche, ils assurent le sens du verbe-noyau. Autrement dit, les verbes inchoatifs se distinguent par le fait que leur complément doit être une phrase verbale<sup>20</sup> (**V<sub>1</sub>accompli + V<sub>2</sub>inaccompli**), ex :

- بدأ الطفل يتكلم *bada'a al-ṭiflu ya-takalamu* « le garçon a commencé à parler ».

La possibilité d'avoir un autre type de complément ou un élément intervenant entre les deux verbes est complètement refusée, ex :

- \* ? \* ? \*الطفل بدأ أن يتكلم *al-ṭiflu bada'a 'an ya-takalamu*.

Al-Zamagchari (2001 : 387) assure cette règle :

ولا يكون الخبر فيها إلا فعلا محضاً، ولا يحسن دخول «أن» عليه، لأنهم أخرجوا الفعل في مخرج اسم الفاعل، ولم يذهبوا به مذهب المصدر.

*wa lā ya-kūnu al-ḥabaru fī-hā illā fi'lan maḥḍan wa lā ya-ḥsanu duḥūlu 'an 'alay-hi la-'anna-hum 'aḥraġ-ū al-fi'la fī maḥraġi 'ismi al-fā'ili wa lam ya-dhab-ū bi-hi maḍhaba al-mṣdari.*

**Traduction :** Et le prédicat de ces verbes n'est qu'un verbe pur. Il n'est pas préférable de le déterminer par 'an. Car, les grammairiens l'ont traité comme le participe présent et non pas comme le masdar<sup>21</sup>.

Pour qu'il y ait idée d'inchoation, la construction syntaxique nécessite un verbe à la forme suffixée suivie d'un verbe à la forme préfixée. Abbas Hassan (1977 : 615), dans sa grammaire *النحو الوافي al-naḥwa al-wāfi*, affirme que :

هذه الأفعال جامدة، لأنها مقصورة على الماضي.

*haḍihi al-f'ālu ġāmidatun li-'anna-hā maqṣūratun'alā al-māḍī.*

**Traduction :** Ces verbes sont figés, car ils se limitent au passé<sup>22</sup>.

<sup>20</sup> C'est d'ailleurs pour cette raison que les grammairiens ont divisé les verbes d'imminence en trois catégories.

<sup>21</sup> Le terme *masdar* n'est pas l'équivalent de l'infinitif en français, il veut dire source de toutes dérivations. C'est un nom d'action.

<sup>22</sup> Traduction par nos soins.

En ce qui concerne la quantité de ces verbes, la liste n'est pas exhaustive, comme nous l'avons signalé plus haut, mais ce sont les plus nombreux et les plus fréquents. Après avoir recouru à la grammaire générale arabe, lorsque le Coran et la littérature ancienne étaient les seules principales ressources des linguistes arabes, leurs points de vue sur les verbes et leur nombre étaient semblables. Selon Al-Isyouti (2001 : 132) :

ما دل على الشروع في الفعل، وهو ستة أفعال جعل، طفق، أخذ، علق، أنشأ ووهب .

*mā dalla 'alā al-šurū'i fī al-fi'li wa huwa sitatu 'alfāzin ġa'ala ṭafiqa 'ahada 'aliqa 'naša'a wa habba.*

**Traduction :** Ce qui indique le commencement de l'action. Six verbes indiquent le commencement de l'action : *jaala, tafiqa, akhadha, aliqa, anchaa* et *habba*, ils ont le même sens en tant que verbes modaux<sup>23</sup>.

Ce sont des verbes qui indiquent le début d'une action, d'un état, d'une situation ou un procès.

Fadil Al-Samarawi (2000 : 282), observe que :

وهي الدالة على البدء بالفعل والقيام به، وهي كثيرة أشهرها أخذ، وأنشأ، وجعل، وطفق، وقام، وهب، وعلق.

*wa hiya al-dāllatu'alā al-bad'i' bi-al-fi'li wa al-qiyāmi bi-hi wa hiya kaṭīratun 'šharu-hā 'ahada wa 'anša'a wa ġa'ala wa ṭafiqa wa qāma wa habba wa 'aliqa.*

**Traduction :** Et ils indiquent le commencement de l'action et l'entreprendre. Ils sont nombreux, dont les plus connus sont *akhadha, anchaa, jaala, tafiqa, qama, habbaetaliqa*.<sup>24</sup>

## 1.2. Quelques études arabes rédigées en français

### 1.2.1. Leila Messaoudi (1985)

Dans son ouvrage, *Temps et aspect : approche de la phrase simple en arabe écrit*, cette auteure s'appuie sur l'analyse des phrases simples et du discours. Elle distingue les formes verbales, les spécificités de ces formes par rapport au moment de l'énonciation, les modalités temporelles et les points de divergences et de convergences entre ces formes. Elle signale que

<sup>23</sup> Traduction par nos soins.

<sup>24</sup> Notre traduction.

les aspects sont régis par une forme préfixée, ainsi qu'une forme suffixée. En revanche, le temps n'est construit qu'avec une forme suffixée.

passé			présent-futur				
†	†	†	†	†	†	†	†
Pé	pé	pé	parf.	prés.	fut.	fut.	fut.
acc	inac.	†	prés.	†	†	acc.	Inac.
†	†	†	†	†	†	†	†
†	†	†	†	†	†	†	†
†	†	†	†	†	†	†	†
aux. Fs	aux. Fs	Fs	Fs	Fp-u	Fp-u	aux. Fp	aux. Fp
+ v. Fs	+ v. Fp	qad + Fs	lam + Fp-∅	lā + Fp-u	lan + Fp-a	+ v. Fs	+ v. Fp
(1)		(2)		laysa + Fp	sa + Fp-u		(3)
					sawfa + Fp-u		

Tableau 3 : Représentation du temps et de l'aspect selon Leila Messaoudi (1985 : 242)

Son étude se concentre particulièrement sur la relation entre temps et aspect ; la relation entre un accompli et un inaccompli (semi-auxiliaire + verbe). Elle rend compte de la forme syntaxique. À la fin de son livre, Leila Messaoudi propose une série d'exemples construits par deux verbes successifs afin de montrer les formes temporelles et aspectuelles en arabe.

L'exemple suivant attire notre attention :

« *Semi-auxiliaire + Fs + verbe + Fp*  
 راح يقول بحدة *rāḥa yaqūlu (bi-ḥiddatin)*  
 Il est parti il dit (avec acuité)  
 « Il a continué à dire avec acuité » (p.177)

Notre principale critique envers l'analyse de Leila Messaoudi concerne l'aspect sémantique du verbe راح *rāḥa*. À propos de notre corpus, ce verbe a toujours conservé sa place dans la subordonnée où il y a un intervalle temporel entre l'action du verbe de la phrase principale et celui de la subordonnée. Par conséquent, le verbe راح *rāḥa* signifie le début d'une autre situation ou bien le début d'un état d'action. À notre avis, la traduction du verbe راح *rāḥa* par *continuer* dans cet exemple entraîne une ambiguïté de sens car nous distinguons deux interprétations possibles : **1-** On peut comprendre qu'il a déjà commencé à parler avec acuité et après l'intervalle temporel il a continué de parler de la même façon. **2-** On peut comprendre aussi qu'il avait déjà parlé doucement et sans acuité particulière et qu'il a ensuite changé de ton. En effet, l'absence de principale nous conduit à constater une hésitation de jugement.

Même si l'auteur veut montrer l'aspect imperfectif du verbe راح *rāḥa*, cette valeur est toujours présentée et assurée par le verbe lui-même et par l'inaccompli qui le suit.

### 1.2.2. Nadia Anghelescu (1988)

L'article de Nadia Anghelescu « L'aspect en arabe : suggestions pour une analyse », est consacré à l'étude de la notion d'aspect en arabe. Cette étude se concentre essentiellement sur la perspective sémantique du verbe. L'auteure affirme que l'identification de la catégorie aspectuelle d'une langue s'appuie sur la perspective sémantique dont on doit tenir compte : les classes aspectuelles, la conjugaison du verbe (qui se base sur une forme préfixée ainsi qu'une forme suffixée), les auxiliaires aspectuels (la signification aspectuelle du verbe), les indices du verbe (la relation entre des expressions temporelles et des expressions aspectuelles) et les circonstanciels (des possibilités de relation des significations aspectuelles dans le cadre de la prédication).

### 1.2.3. Kouloughli (1994)

Dans son ouvrage *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, Kouloughli (*op. cit* : 236) a défini les verbes inchoatifs en utilisant l'expression *les auxiliaires d'inchoation*. D'après lui, ils sont très nombreux quantitativement. Ce sont des verbes régis par leur sémantisme indiquant le début de l'action tels que : بدأ *bada'a*, أخذ *'aḥaḍa*, جعل *ġa'ala* et أنشأ *'naša'a*. Il confirme que le verbe بدأ *bada'a* est le seul qui signale proprement le début de l'action. Ils sont connus par la catégorie composée : (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**) où ils partagent les mêmes actants (le sujet et le complément).

### 1.2.4. Habiba Souid (2013)

La thèse de doctorat intitulée *Les compléments comme déterminants sémantiques du verbe* de Habiba Souid met l'accent sur le verbe et son complément en arabe. L'auteure présente brièvement la différence entre les verbes inchoatifs et les verbes d'approche par des définitions. Elle indique que ces premiers doivent être liés au passé à leur complément qui est toujours verbal et régi par la forme d'inaccompli en partageant le même sujet. Ainsi, elle

ajoute que ces verbes peuvent formuler une phrase soit verbale, soit nominale. Enfin, à propos de deux exemples, elle propose le schéma des verbes de commencement : « *Verbe de commencement ou d'approche + Sujet + V à l'inaccompli + Complément* », ex :

- راحت هي تعزف *rāḥa hiya ta'zifu* « elle a commencé à jouer de la musique ». (2013 : 241)

### 1.2.5. Adal Ahnaiba (2015)

Venons-en à la thèse d'Adal Ahnaiba, intitulée *Les verbes supports en arabe classique et en arabe moderne : le cas de 'akhadha/ittakhadha l'équivalent du verbe support français prendre*. En arabe, les travaux qui consistent à étudier un seul verbe sont rares. L'objectif de cet auteur est de vérifier la transposition de la notion support arabe 'akhadha/ittakhadha dans les autres langues, et plus précisément en français. Cet auteur spécifie que le sémantisme de ce support est régi par la nature morphologique de son complément. Il illustre ce résultat par les exemples suivants : le nom قرار *qarâr* « décision » est un nom déverbal, en revanche, le nom قلم « *qalam* » (« stylo »), est un nom dit جماد *jamad* « figé ou inerte ». Selon lui, l'application d'une théorie de l'arabe traditionnel n'est pas suffisante pour préciser les spécificités syntaxiques et sémantiques du support 'akhadha/ittakhadha. Ce qui nous intéresse, ici, est l'emploi inchoatif du verbe أخذ *aḥada* « prendre ». Sous le titre *Différenciation aspectuelle et rémanence cinétique* (p. 49), l'auteur présente des exemples en comparant le rôle de ce verbe. Il confirme que l'emploi inchoatif du verbe أخذ *'aḥada* bloque son rôle comme un support, ex :

بدأ، أخذ، شرع، جعل علي يقرأ الدرس - *bada'a + aḥada + šara'a + ja'al, 'aliyion yaqra'u al-darsa* « Ali commence à lire le journal ».

Après cette présentation, ce qui nous semble important pour les grammairiens arabes est la forme syntaxique d'une règle composée des verbes inchoatifs qui sont les plus connus. De plus, nous observons que l'aspect sémantique de ces verbes est négligeable.

## 2. Présentation de quelques études précédentes sur l'aspect inchoatif en français

L'aspect inchoatif a fait l'objet d'un nombre de travaux assez importants en français depuis les années 1970. Ce sont des études accompagnées d'une immense variation d'analyse sur les



deux principaux niveaux linguistiques (syntaxe et sémantique). En effet, la grande majorité de ces études est consacrée aux spécificités syntactico-sémantiques du verbe **commencer** (**à/par/de**). Certains d'entre eux s'intéressent aux types de son complément et à la relation entre ce verbe et ses actants, tels que Ruwet (1972) ; Blanche (1974) ; Verbert (1979) ; Hechmati-Ashori (1984) ; Peeters (1989, 1993, 2004, 2005) ; Jayez (1996) ; Laça (2002) ; Camus (2004) ; Chu (2008). Certains de ces auteurs consacrent leurs analyses aux types des prépositions, liées au verbe mentionné ci-dessus, on trouve par exemple Lamiroy (1987) ; Choi (1993) ; Rochette (1993) ; Lowe (1996) ; Trubert-Ouvrard (1994) ; Fraczak (2003). D'autres associent les verbes **commencer** (**à/par/de**) et **se mettre à**, à des auxiliaires ou à des verbes modaux : Verbert (1980, 1985) ; Godard & Jayez (1993) ; Lamiroy (1998, 1999) Kleiber (1997, 1998a, 1998b, 1999) ; Peeters (2002) ; Frath (2002) ; Chu (2008). Dans ce qui suit, ce sont des études fondées sur une analyse syntactico-sémantiques des constructions des verbes **commencer** (**à/par/de**) et **se mettre à** qui nous intéressent tout particulièrement dans cette recherche.

### 2.1. Verbert (1979)

L'article de Verbert, intitulé « Description sémantico-syntaxique de commencer », est considéré comme la première description syntactico-sémantique du verbe **commencer**. Il s'appuie sur la théorie de Melis et Geerts (1976)<sup>25</sup>. Verbert présente brièvement ce cadre théorique en justifiant son choix. Il se base sur deux plans : plan sémantico-syntaxique et plan discursif. Son analyse a pour objectif de distinguer la structure syntaxique à partir de la structure sémantique. Il met en relief la relation entre le verbe et ses actants, c'est-à-dire la relation entre le sujet et le complément, tout en confirmant la structure sémantique par les différents types du complément. Dans un premier temps, il propose la phrase essentielle avec ses différentes interprétations. Dans un deuxième temps, il la représente dans des schémas syntaxiques. En effet, la variété des constructions, à savoir une construction transitive (directe et indirecte) et intransitive, dans lesquelles le verbe **commencer** est apparu dans son corpus, l'amènent à distinguer les cinq constructions de ce verbe, illustrées ci-dessous par des exemples construits par lui-même :

---

<sup>25</sup> L'article de Melis et Geerts (1976) intitulé « *Remarques sur le traitement des modalités en linguistique* ».

Constructions	Description sémantique	Description syntaxique
<b>CTD (SN2)</b> <b>CTID (SPrép)</b>	Une belle scène commence le film. Le film commence par une belle scène.	SN1 + commencer + SN2 SN1 + commencer + par +SN2
<b>CTID (SPrép)</b> <b>CTD (SN2)</b>	Le film commence à 7 heures. La rue commence ici.	SN1 + commencer + CCT SN1 + commencer +CCL
<b>CTD (SN2)</b> <b>CTID (SV2)</b>	Cécile commence le pain. Cécile commence à désigner/préparer ou manger le pain. Cécile commence la préparation du dîner. Cécile commence à préparer le dîner	SN1 + commencer + SN2 SN1 + commencer + SV2 approprié du SN2. SN1 + commencer +SV2 SNI + commencer + SN2 dérivé.
<b>CTD/CTID</b>	Cécile commence la préparation du dîner. La préparation du dîner commence. Le film commence à 4 heures. Le film commence.	SN1 + commencer + COD SN1 + commencer + ∅ SN1 + commencer + CID SN1 + commencer + ∅. <sup>26</sup>

Tableau 4 : Description syntactico-sémantique selon Verbert (1979)

Verbert présente des exemples selon lesquels le complément du verbe **commencer** peut être un syntagme prépositionnel, un complément circonstanciel de temps/de lieu, un syntagme verbal, ou un syntagme nominal. La mise en place du sujet par le complément est tout à fait possible. Notons que cette tâche est accompagnée par un changement sur le plan syntaxique, en gardant le sens essentiel de la phrase. De plus, la manipulation d'un verbe dérivé du SN<sub>2</sub> est toujours compatible car chaque mot a sa racine. En revanche, la possibilité d'avoir un verbe approprié du SN<sub>2</sub>, dans certains cas, est inacceptable car il entraîne une mauvaise compréhension de la phrase. Comme le montre Verbert (*ibid.* : 66) dans son exemple : « *Cécile commence une tasse de thé* ». La phrase se prête à différentes interprétations :

1. « *Cécile commence à boire une tasse de thé* ».
2. « *Cécile commence à préparer une tasse de thé* ».

Verbert confirme que la relation entre le verbe **commencer** (1) et son complément est très solide, dans la mesure où la mise en place d'un COD par un CCL ou par COID est acceptable, en revanche, une structure intransitive est impossible :

a. « *Le point commence la ligne* ».

<sup>26</sup> Un rappel de notre abréviation : CTD = construction directe. CTID = construction indirecte. SN1= syntagme nominal 1 (sujet). SN2 = syntagme nominal 2 (complément). CCT = complément circonstanciel de temps. CCL = complément circonstanciel de lieu. SV = syntagme verbal. COD = complément d'objet direct. COID = complément d'objet indirect. ∅ = le complément est absent.

- b.\**La ligne commence.*
- c.\**Le point commence.*
- d. *La ligne commence ici.*
- e. *La ligne commence par un point.* » (*ibid.* : 63)

Au contraire, ce qui distingue **commencer** (2) est la relation entre ses actants :  
« l'interprétation de l'actant sujet varie selon le type du complément :

- a. *L'histoire commence à la page 4.*
- b. *L'histoire commence en 1779.* » (*ibid.* : 65)

Par ailleurs, **commencer** (3) est considéré comme un verbe déplaçable en fonction de la structure de la phrase.

- a. « *Paul commence la rédaction du livre.*
- b. *La rédaction du livre commence.* » (*ibid.* : 80)

En effet, Verbert affirme que le verbe **commencer** est lié au SN1 aussi qu'au SN2 :

L'explication des agents rend de telles phrases parfaitement naturelles [...] et révèle qu'il existe des relations de solidarité sémantique entre les actants du verbe, même si, comme c'est le cas dans nos exemples, l'actant objet n'est pas exprimé directement. (*ibid.* : 68)

## 2.2. Peeters (1993)

Dans son article « **Commencer** et **se mettre à** : une description axiologico-conceptuelle » Peeters s'appuie essentiellement sur trois cadres sémantiques : le premier cadre est (**X commence à Z**) où **X** est un nom qui indique le genre et le nombre et **Z** est un infinitif exprimant l'état ou l'idée d'une action. Selon lui, il existe des contraintes sémantiques liées à certains types de l'infinitif et au sujet. De ce fait, les relations syntaxiques entre les différentes constructions du verbe **commencer** ne sont pas développées. Du point de vue sémantique, le fait qu'un sujet singulier ne puisse pas remplacer un sujet pluriel dans une phrase où le type de **Z** est un infinitif ponctuel, revient aux deux valeurs aspectuelles : une valeur perfective et une valeur imperfective. Par conséquent, la phrase : « \*l'apprenant commence à sortir », doit être paraphrasée : « les apprenants commencent à sortir ». Cette observation a été confirmée par Rohrer (1976 : 168) et par Verbert (1979 : 69-70). En revanche, la phrase « Le jour commençait à tomber » (Martin du Gard, *Les Thibault*), citée par Peeters (1993 : 26), est

acceptable car la valeur imperfective est observable devant nous, autrement dit, l'obscurité commence peu à peu à dominer sur le monde. Dans certains cas, on doit compléter la phrase soit à l'aide d'un adverbe, soit à l'aide d'une subordination, comme le montrent les exemples suivants :

a- « Le soir commence à entrer dans la pièce ». (Camus, *Le Malentendu*).

b- « \* Le bébé commença à naître à 10 h 30 ».

c- « Le bébé commençait à naître lorsque tout à coup l'accouchement s'est compliqué ».

Dans l'exemple (a), l'action se réalise devant nos yeux : on imagine qu'un étudiant dans une pièce fait ses devoirs, il observe le commencement du soir, la pièce commence peu à peu à être sombre. Au contraire, dans l'exemple (b), l'adverbe ne peut pas y avoir sa place, car l'action correspondant au début de l'accouchement se fait instantanément.

De plus, l'auteur nous indique qu'une construction simple est générée à partir d'une construction composée ou le contraire, ce qui signifie que l'infinitif qui suit le verbe commencer peut être remplacé par un nom dérivé de la même racine ou l'inverse. Il prolonge l'idée de Verbert (1979, 1980, 1985), en proposant le deuxième cadre (**X commence Y**), dans lequel Y est l'objet direct. Une relation syntaxique avec le niveau sémantique du SN<sub>2</sub> reste envisageable et facile à effectuer, où Y est un nom dérivé de l'infinitif. C'est pourquoi nous considérons la phrase suivante comme acceptable : *Paul commence la préparation du dîner = Paul commence à préparer le dîner*. En revanche, la possibilité d'avoir un verbe approprié du au SN<sub>2</sub> est régi par la dépendance sémantique de ce dernier. Peeters se base sur la problématique de Busse (1974 : 154)<sup>27</sup>, de cette façon, *Paul commence une vie = Paul commence à vivre une vie*. La modification sur le plan syntaxique n'affecte pas le plan sémantique. Au contraire, la phrase *Paul commence un livre* se caractérise par le grand débat linguistique sur sa signification mené par Newmeyer (1969 et 1970), cité par Langacker (1991) ; Verbert (1979, 1980 et 1985) ; Peeters (1993) ; Kleiber (1997) et Chu (2008), et elle deviendra *Paul commence à écrire un livre, Paul commence à lire un livre*. La variation lexicale du verbe approprié sert à indiquer une ambiguïté de sens, pour cela, « *Paul commence la lecture d'un nouveau livre* » semble assez régulièrement correspondre à l'objet du cadre (**X commence Y**).

---

<sup>27</sup> Busse examine la forme de la transitivité du verbe français.

Peeters finit son analyse par la forme la plus courte du verbe **commencer** : c'est le troisième cadre : (**X commence**). Sa principale critique des analyses de Dietrich (1973) et de Dominicy (1977) concerne le type du sujet (animé et inanimé). Selon ce dernier, le sujet doit être inanimé : *La neige a commencé à trois heures = La chute de neige a commencé à trois heures*. Mais Peeters confirme qu'un sujet animé peut être acceptable dans la mesure où un infinitif **Z** peut apparaître dans la forme sous-entendue, en donnant les exemples suivants :

- « Qui parlerait le premier ? Quelqu'un suggère de s'en tenir à l'ordre alphabétique. C'est donc Raymond Barre qui commencera ». (*Paris-Match*, 06/05/1988)

- « Les théâtres jouaient à bureaux fermés. Ils commençaient à trois heures de l'après-midi ». (Lapierre et Collins, *Paris brûle-t-il ?*) (*ibid.* : 35)

Peeters (1993) décèle huit structures syntaxiques qui correspondent à trois formules sémantiques différentes :

Cadres sémantiques	Exemple	Cadre syntaxique
<b>X commence à Z</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jean commence à voir le paysage.</li> <li>• Le jour commença de naître.</li> <li>• Le voyageur commença par visiter l'église.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• (X commence à Z)</li> <li>• (X commence de Z)</li> <li>• (X commence par Z)</li> </ul>
<b>X commence Y</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le voyageur commence par l'église.</li> <li>• Le voyageur commença par la visite à l'église.</li> <li>• Ils s'étaient connus à Paris, jadis, alors qu'ils commençaient l'un et l'autre leur médecine.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• (X commence par Y (Y non déverbal))</li> <li>• (X commence par Y (Y déverbal))</li> <li>• (X commence Y)</li> </ul>
<b>X commence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est donc Raymond Barre qui commencera.</li> <li>• La neige a commencé à trois heures.</li> <li>• Le dîner commence tristement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• (X commence) (à Z sous-entendu)</li> <li>• (X commence +ou/quand)</li> <li>• (X commencer + comment)</li> </ul>

Tableau 5 : Cadres syntaxiques selon Peeters (1993)

Pour conclure, l'analyse de cet auteur est fondée sur une idée principale qui dit que le locuteur ou l'interlocuteur finiront par comprendre des morceaux d'information qui lui fourniront une compréhension globale. Autrement dit, la compatibilité des éléments grammaticaux est toujours liée au contexte. Il confirme son point de vue en disant :

Bien des énoncés où le verbe commencer est suivi d'un objet direct paraissent plus naturels en l'absence d'un verbe à l'infinitif. Cela est particulièrement clair si l'objet est soit un mot tel que *carrière* (on suppléera un verbe du type embrasser ou suivre), soit une proposition subordonnée rapportant un discours direct (on suppléera un verbe du type dire), ou encore s'il est suivi d'un complément circonstanciel de manière (« commencer qqch d'une certaine façon »). (ibid : 36)

### 2.3. Kleiber (1997)

L'ouvrage de Kleiber, *Problèmes sémantiques, la polysémie en question*, est composé de sept chapitres. Il s'agit d'un recueil d'articles, de travaux et de communications donnés dans des colloques entre 1995 et 1998. « Les chapitres six et sept nous semblent les plus utiles dans notre travail. Ils prennent en compte la situation des verbes aspectuels tel que (**SN<sub>1</sub> + commencer + SN<sub>2</sub>**), et précisément la phrase la plus connue : *commencer un livre* (*Paul a commencé un nouveau livre*). L'auteur s'appuie sur deux théories, celle de Langacker (1984-1991) sur les *zones actives* où il s'intéresse aux relations entre les structures mentales et la sémantico-syntaxique, et celle de Pustejovsky (1991, 1993 et 1995), sur le *lexique génératif* appelée la *coercition de types* ou la *coercion de types*. En effet, la problématique de cette structure était déjà au cœur de plusieurs débats linguistiques chez Busse (1974) ; Verbert (1979, 1980, 1985) ; Hechmati-Ashori (1984) et Peeters (1993).

Kleiber affirme que les contraintes, qui empêchent l'application de la théorie de la grammaire cognitive sur la structure (**SN<sub>1</sub> + commencer + SN<sub>2</sub>**), ont des relations syntaxiques ainsi que des relations sémantiques. L'application de cette théorie est régie par un ordre syntaxique, où elle ne permet pas d'augmenter les paramètres grammaticaux de la phrase ; il en est également ainsi pour l'ordre sémantique, où un seul infinitif peut être dérivé, approprié du SN<sub>2</sub>. Par exemple : *Il a commencé la lecture d'un nouveau livre. Il a commencé à lire un nouveau livre*. Le problème est lié à l'omission du SN<sub>2</sub>, autrement dit, où il peut allonger les éléments grammaticaux de la phrase ou interpréter par deux ou plusieurs infinitifs<sup>28</sup> : *Paul a commencé*

---

<sup>28</sup> La remarque de Kleiber est le fait que l'application de la notion de *zone active* peut perdre sa pertinence si le SN<sub>2</sub>, dans la structure comme (**SN<sub>1</sub> + commencer SN<sub>2</sub>**), ne fait état que d'une partie du sens. Ex : *Paul commence un nouveau livre*. La notion de *zone active* se présente dans le sens général qui peut avoir deux ou trois interprétations liées au sens du SN<sub>2</sub>, et pas au sens du verbe *commencer*.

*un nouveau livre. Paul a commencé son nouveau livre de la littérature ou Paul a commencé à lire un nouveau livre/ Paul a commencé à écrire un nouveau livre.* Par ailleurs, Kleiber a confirmé l'observation de Verbert (1985) et Godard et Jayez (1993), sur certaines contraintes de l'emploi de quelques paramètres syntaxiques, tels que l'article partitif et l'article pluriel défini et indéfini qui précèdent le SN<sub>2</sub> dans la structure (**SN<sub>1</sub> + commencer + SN<sub>2</sub>**). Il affirme que l'article du SN<sub>2</sub> doit être borné et singulier, parce que l'interprétation sémantique se porte sur celui-ci : *\*Paul a commencé du fromage ; \*Paul a commencé des livres ; \*Paul a commencé les livres.* En outre, partant de son analyse sur la même structure, il insiste sur le fait que le sujet doit être bien contrôlé : 1. *L'auteur a commencé à écouter la symphonie. \*L'auditeur a commencé la symphonie.* 2. *La rouille commence à manger le fer de la balustrade. \*la rouille commence le fer de la balustrade.* D'après Kleiber, ce qui régit ces conditions est le fait que dans la structure *commencer + à Inf.*, le SN<sub>1</sub> reste stable, c'est pour cela que cette structure est compatible avec un sujet animé ou inanimé. Au contraire, dans la structure (**SN<sub>1</sub> + commencer + SN<sub>2</sub>**), lui, doit être animé, car il réalise le parcours spatial sur l'objet. La différence entre ces deux constructions se base sur deux modèles ; la structure (**SN<sub>1</sub>+ commencer + à Inf.**) se caractérise par celui de la réalisation (exister) : *Paul commence à écrire un livre*, la seule interprétation est le fait de comprendre que Paul a rédigé une partie de son livre. Par contre, la structure (**SN<sub>1</sub> + commencer + SN<sub>2</sub>**) se définit par le modèle de la modification : *Paul commence un livre*, pour bien préciser le sens, le SN<sub>2</sub> doit être modifié par lire ou écrire.

#### **2.4. Jacques François (2007)**

Jacques François (2007), dans son article intitulé « Commencer par et finir par », propose d'explorer la différence entre l'opposition *commencer par* et *finir par* dans une construction verbale, où le complément est un infinitif (**SN<sub>1</sub> + V<sub>1</sub> + par + V<sub>2</sub>**), et dans une construction nominative, où le complément est un objet nominal (**SN<sub>1</sub> + V<sub>1</sub> + par + SN<sub>2</sub>**). De plus, il s'appuie sur un corpus journalistique (*Le Monde*, 2001-2002). Son objectif est d'identifier les types d'emploi de :

1- (*commencer/finir + par + Inf.*)

2- de montrer la relation entre les structures (*commencer/finir + par + Inf* et *commencer/finir + par + SN<sub>2</sub>*)

3- et entre commencer (*N<sub>2</sub> < qc /act : y > par N<sub>3</sub> < qn/qc/qct : z >* et *commencer N<sub>2</sub> < act : y > en Vppre N < qc : z >*).

Tout d'abord, il montre qu'il n'y a pas de relation symétrique entre les constructions (*SN<sub>1</sub> + commencer + SN<sub>2</sub> / à Inf. - finir + par + SN<sub>2</sub> / Inf.*) et les constructions (*SN<sub>1</sub> + commencer + SN<sub>2</sub>/à + Inf. - SN<sub>1</sub> + finir + SN<sub>2</sub>/ de + Inf.*). Il regroupe les constructions *commencer par* et *finir par* dans la même catégorie « modalité temporelle d'action (ou d'événement) », en désignant toutefois deux sous-classes différentes : la première est pour *commencer* : « mise en ordre d'une macro-action », et la deuxième est pour *finir* : « résolution tardive pour une action ». En conséquence, il classe les constructions (*SN<sub>1</sub> + commencer + à + Inf./ SN<sub>1</sub> + finir + de + Inf.*) sous la catégorie symétrique. En revanche, les constructions (*SN<sub>2</sub> + commencer + par + Inf.* et *SN<sub>1</sub> + finir + par + Inf.*) ont été déplacées sous la catégorie asymétrique dans la mesure où la construction (*SN<sub>1</sub> + commencer + par + Inf.*) indique une postériorité, autrement dit, elle a deux lectures : mérologique ou un macro-procès, qui sont considérées comme le composant principal d'un micro-procès.

- « Le prévenu *a commencé par expliquer* où il se trouvait à l'heure du crime, *puis il a accusé X* du crime ». (*ibid.* : 40)

Il y a deux actions, au début le prévenu a expliqué où il se trouvait à l'heure du crime, puis il a accusé X du crime. En revanche, la construction (*SN<sub>1</sub> + finit + par + Inf.*) ne peut pas toujours avoir une lecture mérologique où elle peut signaler une fin tardive, ex :

- « Il continue de jouer à La Chapelle des Lombards et *finit par* [ÉPOUSER LA BELLE-SŒUR DU PATRON, JEAN-LUC FRAISSE, ANCIEN RESPONSABLE DES PIQUETS DE GRÈVE OLIVETTI] ». (*ibid.* : 43)

La signification de cet exemple montre qu'il a l'habitude de jouer dans cet endroit jusqu'à ce qu'il rencontre la sœur du patron qu'il épouse.

Ainsi, il remarque que la construction (*SN<sub>1</sub> + commencer/finir + SN<sub>2</sub>*) n'est pas toujours acceptable dans la mesure où le *SN<sub>2</sub>* peut donner lieu à des interprétations. Jacques François



(2007 : 39) confirme les hypothèses de Pustejovsky (1995) et Kleiber (1997), il justifie son point de vue par des exemples :

*Commencer un plat* → à préparer / consommer / etc.

*Commencer un roman* → à écrire / traduire / imprimer / relier / etc.

*Commencer un opus* → à composer / interpréter / recopier / etc.

Par ailleurs, il propose des formes syntaxiques liées à l'emploi de **commencer finir/par**. En ce qui concerne la construction (**commencer Ny par Nz / en Vppre / commencer par Inf.**), il distingue que (**Nx commence Ny par Nz**) et que sans doute (**Nx finit Ny par Nz**) peut être paraphrasée par la construction (**Nx commence Ny en Vppre Nz**) à condition que :

- 1- Un infinitif dérivé du **SN<sub>2</sub>** soit disponible.
- 2- Un infinitif approprié du **SN<sub>2</sub>** conserve sa place.
- 3- Un schéma cognitif d'action soit disponible, ex :

?\*« Paul *commence / finit la vaisselle par rincer les verres* ».

?\* (**SN<sub>1</sub> + commence/finit + SN<sub>2</sub> + par + SV<sub>2</sub> + SN<sub>3</sub>**).

Par contre cet exemple peut se paraphraser comme suit :

- « Paul *commence/finit par le rinçage des verres* ».

(**SN<sub>1</sub> + commencer/finir + SN<sub>2</sub> + par SN<sub>3</sub>**).

En plus, il montre que le **SN<sub>3</sub>** peut être substitué par un gérondif :

- « Paul *commence/finit la vaisselle en rinçant les verres* ».

(**SN<sub>1</sub> + commencer/finir + SN<sub>2</sub> + en + Vppre + SN<sub>3</sub>**).

## 2.5. Chu (2008)

Dans son ouvrage, *Les Verbes modaux en français*, Chu a proposé une analyse des propriétés sémantico-syntaxiques des verbes modaux en français. Cette étude est consacrée à la construction d'une chaîne verbale (**V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub>**) où le verbe 1 sert à enrichir le sens du verbe 2 (**V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub> infinitif**). En ce qui concerne les spécificités de l'aspect inchoatif, dans le cinquième chapitre de cet ouvrage, Chu a défini le verbe *commencer* comme étant le plus fréquent et le

plus complexe<sup>29</sup> dans son corpus<sup>30</sup>. Cet auteur reprend les observations de Verbert (1980, 1985); Peeters (1993); Godard & Jayez, (1993) et Kleiber (1997), en distinguant cinq structures syntaxiques différentes :

Constructions	Exemples
<b>A. N<sub>0</sub> + commencer a + V + (N<sub>1</sub>)</b>	•Je trouve que par exemple à partir de la sixième, on commence à faire des commentaires composés ou des petites dissertations. (Laccent)
<b>B. N<sub>0</sub> + commencer + ∅</b>	•Je commence à six heures du matin donc je me lève à cinq heures. (Laccent)
<b>C. N<sub>0</sub> + commencer + N<sub>1</sub></b>	•Comme quelqu'un qui commence une phrase et puis qui ne la termine pas. (23rose)
<b>D. N<sub>1</sub> + commencer + ∅</b>	•Pour Laëtitia le match commence très fort. (23rose)
<b>E. N<sub>1</sub> + commencer + à + V</b>	•C'est un peu dangereux enfin pour un voilier ce n'est pas évident quoi donc tout commence à se passer bien. (23rose)

Tableau 6 : Structures syntaxiques selon Chu (2008).

Cet auteur signale que le complément du verbe **commencer** peut être explicite : (**un nom N<sub>2</sub>, un infinitif V<sub>2</sub> ou un adverbe SAdv ou implicite (sous-entendu = ∅)**). En outre, il constate que le sujet de ce verbe peut être un nom = N<sub>1</sub> ou un prénom = N<sub>0</sub>. D'après lui, ces cinq constructions partagent différentes caractéristiques syntaxiques et sémantiques, raison pour laquelle il les a partagées en deux groupes. Il affirme que la relation entre les constructions (**A-C**) diffère de celle qui existe entre les constructions (**D-E**). Ces deux premières structures (**A-C**), d'une part, partagent le même type de sujet « non-être ». D'autre part, le SN<sub>1</sub> de **A** « une phrase » peut être substitué par un syntagme nominal approprié. Par conséquent, tous les types de la structure **C** peuvent être schématisés dans une formulation de type **A**. Mais un problème se pose ici à propos de la variation lexicale de ce syntagme que nous pouvons reformuler par deux ou trois nominales comme « à écrire ou à lire ». En effet, cette problématique était déjà au cœur de grands débats linguistiques auxquels ont notamment pris part : Verbert (1979) et Kleiber (1999). En revanche, le type de la forme **A** ne peut pas se

<sup>29</sup> Chu, (op. cit : 96) : « les verbes modaux du groupe 2, (commencer à et ses cinq emplois), se caractérisent par la grande complexité des formulations syntaxiques dans lesquelles ils peuvent s'employer. La tâche d'analyse est d'autant plus compliquée que, d'une part, dans certaines formulations ces verbes ont un emploi non-modal et, d'autre part, toutes les formulations présentent des ressemblances, voire des ambiguïtés, qui exigent une analyse minutieuse pour les distinguer. »

<sup>30</sup> Ce sont des exemples oraux et des occurrences écrites journalistiques.

formaliser dans le type de **C**, car la possibilité d’avoir un nom dérivé du verbe faire est inacceptable. Par ailleurs, les constructions **D-E** ont les mêmes contraintes sur le type de **N<sub>1</sub>** :

C. N <sub>0</sub> + commencer à + N <sub>1</sub>	→	A. commencer à + V + N <sub>1</sub>
A. commencer à + V + N <sub>1</sub>	x	C. N <sub>0</sub> + commencer à + N <sub>1</sub>
A. commencer à + V + N <sub>1</sub>	→	B. N <sub>0</sub> + commencer + ∅
E. N <sub>1</sub> + commencer + à + V	→	D. N <sub>0</sub> + commencer + ∅

Tableau 7 : les résultats de Chu (2008 : 103).

Selon Chu, la symétrie liée à ses emplois sert à confirmer cette relation : un emploi transitif, où il est perçu comme un auxiliaire, et un emploi intransitif, où il est considéré comme un noyau. Cela veut dire que ces formes sont distinguées par une différence entre une forme courte et une forme longue<sup>31</sup>.

## 2.6. Verroens (2011)

Dans sa thèse, *La construction inchoative se mettre à : syntaxe, sémantique et grammaticalisation*, Verroens prête une attention particulière à la construction inchoative en français, plus précisément aux formes complexes du verbe **se mettre à**. Le chercheur s’appuie sur un corpus littéraire et un corpus journalistique.

Verroens confirme que les verbes **commencer à** et **se mettre à** partagent des spécificités syntaxiques dans la mesure où ils peuvent avoir un complément verbal ou nominal, ex :

- Il commence à travailler.
- Il se mit au travail.

Le résultat selon lequel ces verbes sont définis comme des constructions aspectuelles a une valeur inchoative. Mais ce qui caractérise le verbe **commencer**, est le fait que celui-ci est compatible avec trois constructions, à savoir : la structure infinitive, transitive directe/

<sup>31</sup> Ce qui relie ou sépare ces deux formes, ce sont des éléments syntaxiques et sémantiques, Chu (2008 : 104) : « Ceci pour indiquer que dans beaucoup de cas commencer peut se comporter comme un verbe ergatif, ou un verbe à renversement comme l’appelle Rothenberg (1974, Les Verbes à la fois transitifs et intransitifs en français contemporain, La Haye ; Mouton). Il a commencé son discours = Son discours a commencé ». Il note que cette application n’est pas toujours acceptable dans la mesure où le sémantisme du N<sub>2</sub> l’empêche : « Il doit posséder le trait [+ processus], sinon cette permutation ne peut pas s’établir : Il a commencé un livre. \* Un livre commence. »

indirecte et intransitive. En revanche, le verbe **se mettre à** est associable à une construction transitive indirecte, par sa forme pronominale et par une structure en y (s'y mettre).

Par ailleurs, du point de vue sémantique, cet auteur affirme que le verbe **commencer** se caractérise par une valeur perfective ainsi qu'une valeur imperfective, tandis que le verbe **se mettre à** ne se définit que par une valeur perfective.

## Conclusion

En s'appuyant sur une classification présentant, dans un premier temps, les avis des grammairiens arabes sur la notion inchoative et après avoir lu certains ouvrages de référence que nous venons de citer, à notre connaissance et selon nos références, nous avons constaté que les auteurs de ces ouvrages n'avaient pas examiné exhaustivement les propriétés syntaxiques et sémantiques des verbes inchoatifs. Une attention particulière a été portée à la terminaison du sujet et du complément. Effectivement, leur analyse met en évidence l'influence grammaticale du verbe inchoatif sur le sujet et le complément de la phrase nominale. De plus, ils s'appuient sur des corpus semblables<sup>32</sup>, de ce fait, leurs résultats et leurs points de vue sur la fonction, le nombre et sur la structure syntaxique sont presque les mêmes. Toutefois, ces travaux nous ont amenée à avoir une idée générale sur leur fonction grammaticale et leur nombre dans une construction composée (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**). À l'opposé, la construction (**verbe inchoatif + prédicat adverbial**) s'avère négligeable.

En revanche, dans les références en français, sans adopter les mêmes démarches d'analyse et le même type de corpus, chaque auteur spécifie son analyse par son objectif. Nous avons observé que les approches de Verbert (1979, 1980,1985) ; Peeters (1993, 1995) ; Kleiber (1997, 1998, 1999) et Chu (2008) sont considérées comme une prolongation déterminative de

---

<sup>32</sup> Nous remarquons que, dans la plupart des ouvrages, le corpus est pris soit du Coran soit de poèmes. De ce fait, d'une part, le nombre de la liste des verbes de catégorie d'inchoation n'est pas bien déterminé. Certains d'entre eux s'accordent à donner un nombre qui varie entre six et sept. En revanche, les autres admettent que les verbes inchoatifs sont plus nombreux. D'autre part, ils jugent pareillement que la structure grammaticale et l'aspect sémantique sont négligeables. De plus, la remarque la plus importante réside dans le fait que la majorité des études arabes sont considérées comme une explication de l'une à l'autre, c'est-à-dire, comme une répétition ou une reprise, mais non pas comme un prolongement.

l'une à l'autre. La tâche d'analyse de Verbert repose sur une présentation sémantique en distinguant les cinq structures syntaxiques du verbe *commencer*. Au contraire, Peeters met en relief trois cadres sémantiques (**X commence à Z**), (**X commence Y**) et (**X commence Ø**), en les reformulant dans huit structures syntaxiques. Par ailleurs, Kleiber s'intéresse aux deux constructions, (**SN<sub>1</sub> + commencer + SN<sub>2</sub>**) et celle de (**SN<sub>1</sub> + commencer + à Inf.**), s'appuyant sur un modèle de réalisation et sur celui de la modification. L'étude de Chu est essentiellement centrée sur la comparaison syntaxique des cinq formes du verbe *commencer*.

En effet, toutes ces références sont fort intéressantes, elles nous permettent d'identifier les matériels essentiels à une analyse contrastive entre deux systèmes équivalents dans deux langues. Ceci nous amène à adopter les démarches suivantes :

1. Notre corpus sera tiré des ouvrages littéraires dans les deux langues (arabe et français).
2. Selon des énoncés trouvés dans différentes constructions syntaxiques, nous allons proposer les cadres syntaxiques des verbes inchoatifs en arabe.
3. Nous estimons qu'une classification sémantique des complémentaires des verbes inchoatifs en arabe nous amènera à déterminer les valeurs perfective et imperfective de chaque verbe.
4. Les résultats de ces deux dernières étapes nous permettront de comparer les spécificités linguistiques des constructions inchoatives en arabe et en français.

**DEUXIÈME PARTIE : DESCRIPTION SYNTACTICO-SÉMANTIQUE DES  
CONSTRUCTIONS INCHOATIVES SIMPLES ET COMPOSÉES EN ARABE**

## **CHAPITRE III**

## DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

### 1. Présentation de la partie

Cette partie sera consacrée à la description syntactico-sémantique des quatorze verbes inchoatifs en arabe suivants, empruntés à notre corpus : بدأ *bada'a*, شرع *šara'a*, هم *hamma*, راح *rāḥa*, بات *bāta*, مضى *maḍā*, أصبح *ašbaḥa*, أقبل *aqbalā*, جعل *ġa'ala*, أخذ *aḥaḍa*, أنشأ *anša'a*, قام *qāma*, انطلق *inṭalaqa* et هب *habba*. À notre connaissance, certains d'entre eux, tels que بات *bāta*, أصبح *ašbaḥa*<sup>33</sup> et هم *hamma* n'ont jamais été classés dans la catégorie des verbes d'inchoation. Nous souhaitons appliquer les mêmes cadres syntaxiques de Peeters qui nous permettent, d'une part, de constituer un angle d'observation où nous pouvons (ou pas) classer ces derniers dans la catégorie d'inchoation, d'autre part, de préciser les spécificités syntactico-sémantiques des inchoatifs arabes afin de les comparer avec celles de *commencer (à/par/de)* et de *se mettre à*.

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, dans l'introduction générale de cette thèse, notre analyse se situera dans le cadre théorique de Peeters (1993).

Pour analyser les constructions inchoatives simples (**S + V + COD, CID ou Ø**) et composées (**S + V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub>**), nous nous appuyons sur les trois cadres sémantiques de Peeters. Nous jugeons utile de présenter ces cadres dans quelques exemples en arabe et français relevés dans notre corpus.

**A. (X commencer Y), X** est le sujet, **Y** peut être un nom, un adjectif, un syntagme prépositionnel ou un adverbe.

**Exemple en arabe :**

(1)'ilā  
sauf

'ana-hā  
certes(conjonctif)-elle

*hamma-at*  
se mit à-3SG/fém+acc

*bi-l-'istirsāli*  
par-le-départ

---

<sup>33</sup> Notons ici que la majorité des grammairiens arabes s'accordent pour mettre ces deux auxiliaires dans la catégorie أخوات كان *aḥawāt kāna* : « les sœurs de *kāna* ».



<i>ğarīan</i> en courant	<i>warā'a</i> derrière	<i>'amalin</i> (un)espoir	<i>kādibin</i> menti
<i>fa-šadda</i> ainsi-a tiré-3SG/Masc	<i>ħabla</i> corde	<i>al-ħazmi</i> le-persévérance	<i>mutašağģi'an</i> encouragé

*bi-malali-ħi*<sup>34</sup>  
par-ennui-son

(Mahfouz, 1956 : 317)

**Traduction :** « Elle *n'en désira pas moins approfondir* la conversation<sup>35</sup>, poursuivant un fol espoir, et il redoubla de fermeté, tirant courage de son ennui. » (Vigreux)

**Exemple en français :**

(2) « L'oncle Jules *commença une petite conférence* sur les mœurs et coutumes de ces oiseaux, et mon père ajouta quelques renseignements personnels fraîchement extraits du Dictionnaire Larousse. » (Pagnol, 1960 : 150)

**B. (X commencer à Z) :** X est sujet et Z est un inaccompli en arabe et un infinitif en français.

**Exemple en arabe :**

(3) <i>wa</i> et	<i>'afraġa</i> évacué-3SG/Masc	<i>ġađaba-ħu</i> colère-son	<i>fī</i> dans
<i>kaff-ay-ħi</i> paume-duel-son	<i>fa-ğā'ala</i> ainsi-a commencé-3SG/Masc	<i>ya-đribu</i> 3SG/masc+inacc-bat	<i>wāħidatan</i> une
<i>'alā</i> sur	<i>al-'uħrā</i> la-autre	<i>wa</i> et	<i>ya-qūlu</i> 3SG/Masc+inacc-dit
<i>muğrimatun</i> (une)criminelle	<i>fađīħatun</i> (une)scandale	<i>muğassamatun</i> corporelle	<i>kam</i> combine
<i>sa-'a-đħaku</i> futur1SG +inacc-ris	<i>min</i> de	<i>ğabā-'ī</i> stupidité-mon	<i>kullamā</i> chaque fois
<i>'a-đkuru</i> 1SG+inacc-cite	<i>'annan-ī</i> certes+que(conjonctif)-je	<i>'amal-tu</i> ai espéré-1SG+acc	<i>ħayran</i> (un)bien

(317 : ب 1957، محفوظ)

<sup>34</sup> « إلا أنها همت بالاسترسال جريا وراء أمل كاذب فشد حبل الحزم متشجعا بملله. »

<sup>35</sup> On peut comprendre qu'elle *se mit à parler* afin d'approfondir la conversation [...].

<i>min</i> de	<i>haḍihi</i> celle-ci	<i>al-ziyārati</i> la-visite	<i>tumma</i> ensuite
<i>bi-lahğatin</i> par-(une)accent	<i>tahakkumiyyatin</i> ironique	<i>'ann-ī</i> certes(que conjonctif)	<i>'a-ğabu</i> 1SG+inacc-m'étonne
<i>kayfa</i> comment	<i>ṭama'-tu</i> ai aspiré-1SG+acc	<i>ba'da</i> après	<i>haḍā</i> ça
<i>fī</i> dans	<i>mawaddat-ī</i> <sup>36</sup> affection-mon		(Mahfouz, 1956 : 115)

**Traduction :** « Il souffla sa colère dans ses paumes et *les frappa* l'une contre l'autre<sup>37</sup> :

-Criminelle ! Tu es le scandale en personne ! Ce que je vais rire de ma sottise chaque fois que je me rappellerai le bien que j'attendais de cette visite !

Puis, il ajouta sur un ton sarcastique :

-Je voudrais bien savoir comment tu as pu après cela désirer mon amour ! » (Vigreux)

#### Exemple en français :

(4) « La petite créature nous parut d'abord étrangère. De plus, notre mère lui donnait le sien, ce qui me choquait beaucoup et qui effrayait Paul. Il disait : « Elle nous la mange quatre fois par jour. » Mais quand elle *se mit à tituber* et à bégayer, elle nous révéla notre force et notre sagesse, et nous l'adoptâmes définitivement. » (Pagnol, 1957 b : 67)

**C. (X commencer) :** X est le sujet, le complément est absent.

#### Exemple en arabe :

(5) <i>kun-nā</i> Eteins-1PL+acc	<i>na-waddu</i> 1PL+inacc-voulons	<i>an</i> que(conjonctif)	<i>ta-kūna</i> 3SG/Fém+inacc-est
<i>al-ğalsatu</i> la-session	<i>'aktara</i> plus	<i>'ihṭilāṭan</i> mélange	<i>wa</i> et

<sup>36</sup> « وأفرغ غضبه في كفيه فجعل يضرب واحدة على الأخرى ويقول : مجرمة! فضيحة مجسمة. كم سأضحك من غباي كما اذكر إنني أملت خيرا من هذه الزيارة ثم بلهجة تهكمية انى أعجب كيف طمعت بعد هذا في مودتي . » (محفوظ, 1956 : 115)

<sup>37</sup> Dans la traduction de Vigreux le verbe بدأ *bada'a* a disparu. Vigreux a utilisé le passé simple du verbe *frapper*, en revanche, le contexte montre une prolongation dans le temps. De ce fait, nous pouvons traduire la phrase comme suit : Il souffla sa colère dans ses paumes et il *commençait à les frapper* l'une contre l'autre [...].

<i>lakinna-nā</i> mais-nous	<i>rā'ay-nā</i> avons respecté-1PL+acc	<i>al-'ādāba</i> le-morales	<i>al-šarqiyata</i> la-orientales
<i>'a-laysa</i> est-ce que-non	<i>kaḍālika</i> comme ainsi		
<i>fa-'a-ḡāba</i> ainsi-a répondu-3SG/Masc	<i>al-ṭālibu</i> le-étudiant	<i>bi-lā</i> avec-sans	<i>taraddudin</i> (un)hésitation
<i>li-l-'asafi</i> à-le-regret	<i>haḍā</i> ceci	<i>mā</i> que(conjonctif)	<i>lāḥaḏ-nā-hu</i> avons observé-nous+acc-il(COD)
<i>yā</i> ô	<i>sayyd-ī</i> maître-mon	<i>wa</i> et	<i>ṣabba</i> a versé-3SG/Masc
<i>al-ḥādimu</i> le-serviteur	<i>al-šāya</i> le-thé	<i>wa</i> et	<i>al-labana</i> le-lait
<i>wa</i> et	<i>bada'a-t</i> a commencé-3SG/Fém+acc	<i>al-ma'dobatu</i> <sup>38</sup> la-banquet	<b>(Mahfouz, 1957 b : 183)</b>

**Traduction :** « Nous aurions souhaité que la séance fût plus mélangée de deux sexes, mais nous avons respecté les coutumes orientales, n'est-ce pas ?

À quoi un étudiant répondit sans détour :

Malheureusement c'est ce que nous constatons, monsieur !

Un serviteur versa le thé, puis le lait, et **le festin commença**. »

(Vigreux)

### Exemple en français :

(6) « La gâchette a cédé, j'ai touché le ventre poli de la crosse et c'est là, dans le bruit à la fois sec et assourdissant que tout **a commencé**. »

(Camus, 1942 : 93)

Notre analyse se fondera sur deux niveaux essentiels : le niveau syntaxique qui examinera les structures grammaticales, c'est-à-dire une analyse précise de l'ordre des mots dans un énoncé ; et le niveau sémantique qui étudiera la signification de ces mots. Cette analyse nous servira, d'une part, à déterminer les valeurs perfective et imperfective de chaque

<sup>38</sup> « كنا نود أن تكون الجلسة أكثر اختلاطا، ولكننا راعينا الآداب الشرقية، أليس كذلك ؟

- فأجابه الطالب بلا تردد

- للأسف هذا ما لاحظناه يا سيدى !

- وصب الخادم الشاي واللبن وبدأت المأدبة. »

(محفوظ، 1957 ب : 183)

construction, et d'autre part, à identifier les cadres syntaxiques des constructions inchoatives en arabe. Enfin, nous jugeons utile de procéder au test de commutation d'un verbe par un autre (les verbes inchoatifs), de façon à pouvoir affirmer la compatibilité linguistique de certains verbes dans la même phrase, sans que les sens ne soient modifiés. Le but de cette dernière étape est de préciser les spécificités syntactico-sémantiques de chaque verbe. Nous nous sommes inspirée de l'analyse des chercheurs, tels que Riegel (1982), Colette (2003), et Adal Ahnaiba (2006). Dans son article Riegel (1982 : 5) a défini la commutation comme suit :

L'opération de substitution consiste à remplacer un élément A d'une construction donnée (par exemple d'une phrase ou d'un groupe syntaxique) par un élément B sans que la phrase devienne agrammaticale.

De À son tour Colette (2003 : 31) donne la définition suivante :

La commutation consiste à remplacer un segment par un autre segment dans un contexte déterminé, afin qu'il y ait simultanément un changement de forme et un changement de sens : ainsi, dans *il cherchait la vérité et il cherchera la vérité*, le remplacement de *ait* par *ra* permet de distinguer le « passé » du « futur » et de dégager deux unités significatives. Elle s'oppose à la substitution, qui implique une modification de la forme sans modification du sens, cf. *elle s'assied*, *elle s'assoit*, et sert à mettre en évidence les variantes formelles libres d'une même unité, en l'occurrence des variantes de signifiant ou allomorphes.

Nous proposons le schéma suivant qui résume notre démarche analytique :

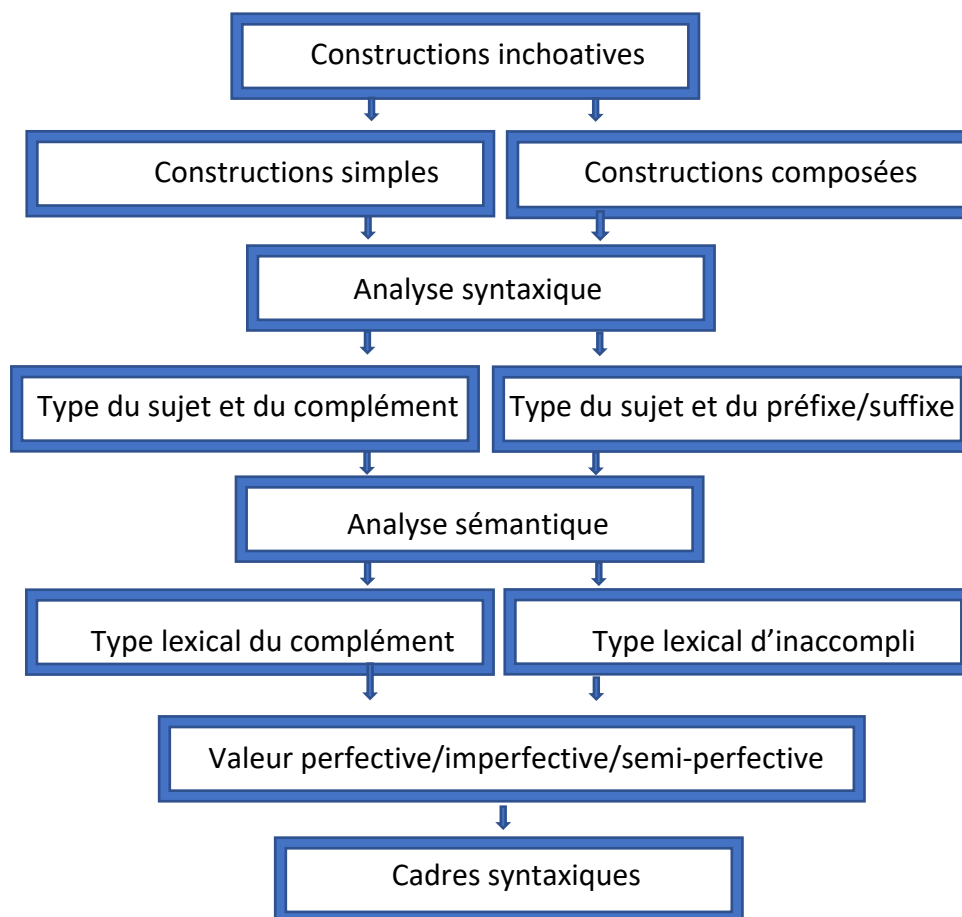


Figure 3 : Grille d'analyse du corpus littéraire.

Pour notre corpus arabe, la pluralité de ces verbes nous a amenée à répartir leurs emplois en trois chapitres (chapitres 4, 5 et 6). Par souci de cohérence, nous allons structurer cette partie en quatre chapitres, à savoir : tout d'abord, dans le troisième chapitre, nous présenterons le corpus. Puis, l'étude de l'emploi simple du verbe بدأ *bada'a* fera l'objet du quatrième chapitre. Ensuite, notre cinquième chapitre sera consacré à une analyse de construction simple des verbes هم *hamma*, شرع *šara'a*, أخذ *'ahada* et راح *rāḥa*. Nous examinerons des constructions simples où ces verbes sont employés seuls, c'est-à-dire où le prédicat du verbe peut être un syntagme prépositionnel, nominal ou adverbial ou sans complément. Dans le sixième chapitre, nous analyserons une construction composée où les verbes inchoatifs, en arabe, sont suivis par un verbe inaccompli dans une chaîne verbale ( $V_1 + V_2$ ), autrement dit, où ils sont employés comme un marqueur de temps et de genre servant à enrichir le contenu sémantique du verbe-noyau.

## 2. Présentation du corpus

Dans le cadre de la réalisation de cette thèse de doctorat, nous chercherons à préciser les spécificités syntactico-sémantiques d'une catégorie grammaticale dans deux langues différentes. Nous avons choisi un corpus qui comporte des textes littéraires du XX<sup>e</sup> siècle, plus précisément situés entre 1940 et 1988.

### 2.1. Corpus arabe

Afin de constituer le corpus arabe, nous avons choisi la *Trilogie du Caire*, de Naguib Mahfouz et sa traduction en français de Vigreux qui nous semble la plus fidèle :

- 1) بين القصرين *bayn al-qaṣrayn*, *Impasse des deux palais* (1956, éd., 1983) ;
- 2) قصر الشوق *qaṣruš-šawq*, *Le Palais du désir* (1957a, éd., 1984) ;
- 3) السكرية *as-sukkaryya*, *Le Jardin du passé* (1957b, éd., 1984).

En effet, cette trilogie, traduite dans certaines langues, a connu un grand succès et fut republiée plusieurs fois. Dans ces trois volumes, l'écrivain raconte l'histoire de trois générations d'une famille dont les personnages principaux sont Sayyid Ahmad ABDEL-JAWAD et ses fils. Le style de Mahfouz amène le lecteur à s'imaginer être sur une scène de théâtre, autrement dit, il offre au lecteur une description minutieuse des évolutions des formes socio-politico-religieuses de la vie quotidienne en Égypte.

#### 2.1.1. Présentation de l'auteur

Naguib Mahfouz Ibrahim est né au Caire, le 11 décembre 1911, dans un vieux quartier populaire, El Gamaliyya. Il a commencé sa vie littéraire par la publication de certains romans tels que *Souffle de la folie* (1938), *Le Jeu du destin* (1939), et *La Malédiction de Râ* (1939). *Rêves de convalescence* (2004) fut sa dernière trace dans la littérature, avant sa mort en août 2006.

### **2.1.2. Choix du corpus**

Le choix du corpus n'est pas arbitraire, il est constitué afin de pouvoir examiner les constructions inchoatives en arabe et déterminer la liste des verbes de cette catégorie. Après avoir lu et relu les romans choisis, nous observons clairement que le style de Mahfouz est un mélange entre les registres standard et familier. Cette constatation nous amène à confirmer que, d'un côté, l'emploi du verbe inchoatif chez cet auteur est très fréquent, et que de l'autre, ils sont nombreux. On peut déduire également que notre écrivain s'est servi des verbes inchoatifs dans des constructions simples et d'autres composées. Cette variation des constructions nous conduit, d'une part, à distinguer les comportements syntactico-sémantiques de ces verbes. D'autre part, elle nous offre également une grande possibilité d'enrichir la liste des verbes inchoatifs en arabe<sup>39</sup>. Nous avons choisi des textes et des dialogues.

En ce qui concerne la traduction de notre corpus, nous nous basons sur la traduction de Vigreux. Notons que pour certaines raisons liées à la syntaxe ou à la sémantique de l'arabe, nous allons montrer par des notes en bas de pages, des explications sur certains textes dans la traduction de Vigreux.

### **2.1.3. Modalité de présentation des énoncés**

Après avoir rassemblé le corpus, nous avons effectué une translittération phonétique accompagnée d'une traduction mot à mot. Notre procédure adoptée pour présenter les énoncés du corpus arabe est la suivante : chaque énoncé sera présenté quatre fois. Tout d'abord, il s'agit d'une transcription phonétique en caractères latins en italique, en utilisant l'alphabet adapté par l'école doctorale de l'Université de Strasbourg. Puis, nous présenterons la traduction mot à mot en français. La présentation des énoncés recourt à deux tailles d'écritures différentes (police de taille 12 pour la transcription phonétique et de taille 10 pour

---

<sup>39</sup> Il existe dans toutes les études traditionnelles des listes de verbes inchoatifs qui sont susceptibles de marquer le commencement d'une action. Mais une liste bien déterminée n'est pas encore confirmée, chaque auteur propose une liste liée au nombre trouvé dans son corpus.

la traduction mot à mot). Ensuite, nous donnerons la bonne traduction en français. Enfin, pour faciliter la lecture d'un arabophone, les énoncés seront également transcrits en arabe en bas de page.

## **2.2. Corpus français**

Comme nous venons de mentionner que notre corpus est tiré de la littérature du XX<sup>e</sup> siècle, le corpus français est basé sur des romans de Marcel Pagnol et d'Albert Camus :

1. Camus (1942 éd., 2008) *L'Étranger* ;
2. Camus (1971 éd., 2010) *La Mort heureuse* ;
3. Camus (1947 éd., 1987) *La Peste* ;
3. Pagnol (1957a éd., 1988) *Le Château de ma mère*,
4. Pagnol (1957b éd., 1976) *La Gloire de mon père*,
5. Pagnol (1960 éd., 1988) *Le Temps des secrets*.

### **2.2.1. Choix du corpus français**

Notre choix de Camus et Pagnol est lié à leur style d'écriture, qui ressemble beaucoup à celui de Mahfouz. Elle se caractérise par une réflexion sur la vie quotidienne, ainsi qu'une réflexion philosophique et politique qui les amène à exprimer leurs émotions et à décrire leurs états d'âme. De ce fait, leur style d'écriture est marqué par la simplicité du vocabulaire et la lisibilité de leurs courtes phrases. C'est un vrai mélange entre la langue utilisée à l'oral et celle de l'écrit.



## CHAPITRE IV

## ANALYSE SYNTACTICO-SÉMANTIQUE DES CONSTRUCTIONS SIMPLES DU VERBE بدأ *bada'a*

Ce chapitre est consacré à l'analyse des constructions simples du verbe بدأ *bada'a*. Elles correspondent aux cas où les compléments de ce verbe ne sont pas construits avec un syntagme verbal. Tout d'abord, nous examinerons les cas les plus fréquents, où les compléments sont des syntagmes prépositionnels, puis des énoncés avec des syntagmes nominaux, avant de nous pencher sur des énoncés comportant des syntagmes adverbiaux. Enfin, nous terminerons par des énoncés où les compléments sont absents ou sous-entendus.

Pour analyser ces constructions du verbe بدأ *bada'a*, nous nous inspirons, précisément, des schémas de Peeters (1993) : (X commencer Y) et (X commencer). Nous pouvons noter que X est le sujet, *commencer* correspond au verbe بدأ *bada'a* et Y représente le complément qui peut être **un complément d'objet direct/indirect, un syntagme adverbial ou sans complément**<sup>40</sup>.

Avant de commencer l'analyse de ces constructions, nous notons, d'après les différents exemples du verbe بدأ *bada'a* dans notre corpus, que, chaque fois, le contexte fournit à ce verbe une valeur perfective ainsi qu'imperfective. De ce fait, le verbe بدأ *bada'a* peut être traduit par le passé simple, le passé composé, l'imparfait ou le plus-que-parfait.

Notre plan d'analyse s'appuiera sur deux étapes. En premier lieu, nous allons examiner des éléments grammaticaux organisés autour du verbe بدأ *bada'a* en prenant soin de déterminer la valeur sémantique de chaque construction. Cet examen nous amènera à rechercher la présence d'un inaccompli sous-entendu qui pourrait être approprié ou dérivé du

---

<sup>40</sup> En effet, la langue arabe se définit par une variation des types de complément que les grammairiens arabes appellent المفعولات و المفعولات الخمس *al-mafā'īl/maf'ūlāt al-ḥamsa* « les cinq compléments », et Larcher (*op. cit* : 41) fait remarquer à ce propos que : « *les grammairiens arabes regroupent cinq compléments régis directement à l'accusatif par le verbe. Pour comprendre que maf'ūl soit le nom générique de ces compléments d'une part, comprendre le nom de chacun d'eux d'autre part, il faut et il suffit d'en superposer les noms : al-maf'ūl bihi, al-maf'ūl fihi, al-maf'ūl lahu, al-maf'ūl ma'ahu et al-maf'ūl al-muṭlaq.* »

complément<sup>41</sup>. De plus, il nous permettra de préciser les cadres syntaxiques du verbe بدأ *bada'a*. En second lieu, un test de commutation du verbe بدأ *bada'a* par d'autres verbes inchoatifs, permettra de repérer les cas qui y échappent.

### 1. بدأ *bada'a* + Prép + Y (SN)

Comme toutes les langues, en arabe, il existe également des mots-outils qui précèdent les noms pour déterminer leur sens et leurs fonctions. Selon Kouloughli (1994 : 152-153) :

Les prépositions sont des « particules » (ar. حروف) mots-outils précédant des noms, des groupes nominaux, ou des pronoms et en précisant la fonction. Deux types de mots font office de préposition : une dizaine de « vraies » prépositions (ar. حروف الجر).

Dans le même ouvrage Kouloughli donne une liste des prépositions et leurs équivalents possibles en français :

Les prépositions en arabe	Traduction en français
إلى	<i>vers, pour, jusqu'à</i>
ب	<i>avec, au moyen de, à, dans, par</i>
حتى	<i>jusqu'à</i>
على	<i>sur, contre</i>
عن	<i>de, tiré de, à propos de</i>
في	<i>dans, en, concernant</i>
ك	<i>comme, en tant que</i>
ل	<i>à, pour, de</i>
من	<i>de, en, en fait de</i>
منذ	<i>depuis, il y a</i>

Tableau 8 : Les prépositions en arabes, cité d'après Kouloughli (*ibid.* 153).

Donc, la construction (بدأ *bada'a* + Prép + Y (nom)) est la transitivité indirecte du verbe بدأ *bada'a* où une préposition précède un complément désignant un génitif. En effet, ce verbe se

<sup>41</sup> Étant donné que la majorité des grammairiens arabes (anciens et contemporains) sont d'accord pour dire que la construction inchoative est celle qui apparaît dans une chaîne verbale (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**). Notre corpus montre une fréquence assez importante des structures simples construites avec certains compléments. Il s'avère qu'ils ont le même sens que celui d'une construction composée et que la différence ne se remarque qu'au niveau syntaxique.

caractérise par la grande diversité des prépositions avec lesquelles il peut s'employer. Nous allons examiner dans ce qui suit les cas où le syntagme prépositionnel se construit par : ب *bi-* « par » + Y (un substantif), في *fi* « dans » + Y (un substantif ou un complément circonstanciel de temps/lieu) et من *min* « de » + Y (un substantif) engagés dans notre corpus.

### 1.1. بدأ *bada'a* + ب *bi-* « par » + Y (SN)

Cette préposition est la plus employée avec le verbe بدأ *bada'a* dans notre corpus. Concernant l'emploi simple de ce verbe, nous avons répertorié 36 énoncés dont 14 sont en transitivité indirecte par le biais de la préposition ب *bi-* « par » ; elle est toujours dans une forme préfixée liée à son nom.

- Nous avons dégagé des énoncés où Y est un nom déverbal, comme le montrent les énoncés suivants :

<b>(7) <i>bada'-at</i></b> a commencé-3SG/Fém+acc	<i>al-ḥaflatu</i> la-fête	<b><i>bi-tilāwati</i></b> par-récitation(de)	<i>sūratin</i> (une)sourate
<i>'alā</i> sur	<i>sabīli</i> chemin(de)	<i>al-barakati</i> <sup>42</sup> la-bénédictio	<b>(Mahfouz, 1957 a : 322)</b>

**Traduction :** « J'ai ouvert la soirée par la lecture d'une sourate en guise de bénédiction<sup>43</sup>. »

(Vigreux)

<b>(8) <i>man</i></b> qui(interrogatif)	<i>dā</i> ce	<i>allaḏī</i> qui(relatif)	<i>ya-nsā</i> 3SG/Masc+inacc-oublie
<i>sayida-nā</i> maître-notre	<i>al-šayḥa</i> le-cheikh	<i>fa-basaṭa</i> ainsi-a tendu-3SG/Masc	<i>al-šayḥu</i> le-cheikh
<i>rāḥat-ay-hi</i> paume-deux-sa	<i>wa</i> et	<i>rafa'a</i> a levé--3SG/Masc	<i>ra'sa-hu</i> tête-sa
<i>wa</i> et	<i>huwa</i> il	<i>yu-ḥarriku</i> 3SG/Masc+inacc-remue	<i>šafat-ay-hi</i> lèvre-duel-sa
<i>bi-ad-du'ā'i</i> par-le-supplication	<i>fi</i> dans	<i>haymanatin</i> (une)dominance	<i>lam</i> ne

(محفوظ، 1957 : 322)

<sup>42</sup> « بدأت الحفلة بتلاوة سورة على سبيل البركة. »

<sup>43</sup> C'est-à-dire : « La soirée a commencé par la récitation d'une sourate... »

<i>yu-sama'</i> 3SG/Masc+voix passive(est)-entendu	<i>min-hā</i> de-elle	<i>'illā</i> sauf	<i>waswasatun</i> (une)chuchotement
<i>mutaqaṭṭi'atun</i> discontinue	<i>ṭumma</i> puis	<i>'āda</i> est revenu-3SG/Masc	<i>'ilā</i> A
<i>waḍ'i-hi</i> posture(son)	<i>al-'awwali</i> le-premier	<i>fa-ṣamata</i> puis-s'est tu-2SG	<i>laḥḥatan</i> (une)moment
<i>ṭumma</i> ensuite	<i>qāla</i> a dit-3SG/Masc)	<i>bi-lahḡati</i> avec(une)accent(de)	<i>al-'iftitāḥi</i> le-ouverture
<i>'a-bda'u</i> 1SG +inacc-commence	<i>bi-al-ṣalāti</i> par-la-prière	<i>'alā</i> sur	<i>nūri</i> lumière(de)
<i>al-hudā</i> <sup>44</sup> le-clairvoyance			(Mahfouz, 1956 : 441)

**Traduction :** « -Qui pourrait oublier notre vénéré cheikh ?

Ce dernier ouvrit ses paumes, leva la tête et se mit à prier entre ses lèvres dans un marmonnement sourd dont ne se détachait qu'un chuintement entrecoupé. Puis il reprit sa posture initiale, observa un instant de silence et déclara sur un ton inaugural :

-Je **commencerais par une prière** pour la Lumière du Chemin, notre Prophète. » (Vigreux)

Du point de vue grammatical, dans l'énoncé (7) le verbe **بدأ bada'a** est à l'accompli<sup>45</sup>, par contre, dans l'énoncé (8) il est au présent, il est compatible soit avec une forme préfixée soit avec une forme suffixée. Dans les tableaux suivants, nous détaillons la fonction grammaticale de ces formes :

(7) <i>bada'</i>	-at
Verbe	modalité suffixée modal réel 3SG/Fém. accompli de l'indicatif

<sup>44</sup> « من الذي ينسى سيدنا الشيخ ! فبسط الشيخ راحتيه ورفع رأسه وهو يحرك شفثيه بالدعاء في هيمنة لم يسمع منها إلا وسوسة متقطعة، ثم عاد إلى وضعه الأول فصمتت لحظة ثم قال بلهجة الافتتاح :

(محفوظ، 1957 ب : 441)

<sup>45</sup> Selon Régis & Maurice (2004 : 38) : « les verbes arabes, à l'accompli de la forme nue, ne diffèrent donc que par la voyelle de la seconde consonne radicale. »

(8) 'a-	bda'	-u
modalité préfixée	verbe	modalité suffixée
modal réel		modal réel
1SG/Masc/Fém.		1SG/1PL Masc/Fém.
inaccompli de l'indicatif		inaccompli de l'indicatif

D'après Régis & Maurice (2004 : 39) :

Il y a donc un radical **فعل** auquel s'ajoutent des suffixes :  $t^u$  de la première personne est à rapprocher du *ghez ku* de l'accadien *ana-ku* ;  $t^i$  et  $t^j$  de la seconde personne sont les éléments essentiels du pronom isolé ; *a* de la troisième personne est une flexion qu'on peut rapprocher de celle du pronom *huwa* ; de **فعلت** est la désinence normale du féminin.

En effet, les grammairiens arabes préfèrent mettre le syntagme verbal en première position dans la phrase,<sup>46</sup> parce qu'ils considèrent que le verbe est la base de la phrase lorsqu'il marque le genre, l'aspect et le temps. D'une manière générale, cet ordre peut s'inverser, effectivement si le verbe précède le sujet, c'est que le locuteur veut attirer l'attention sur l'action. Larcher (*op. cit* : 8) a défini la phrase verbale comme suit :

La phrase simple liée, c'est la phrase verbale, c'est-à-dire à tête verbale, de la grammaire arabe traditionnelle, où le prédicat verbal domine ses arguments et qui peut être énoncé d'une seule traite, sans pause entre ses constituants.

Dans la même page, Larcher donne une définition de la phrase nominale :

La phrase segmentée, c'est la phrase nominale, c'est-à-dire à tête nominale, de la grammaire arabe traditionnelle.

Nous rappelons qu'en arabe, le radical du verbe prend la forme de la troisième personne singulière de l'accompli, et, généralement, ce prédicat ne contient que trois ou quatre consonnes. Cela a été confirmé par Kouloughli (*op. cit.* : 194) :

<sup>46</sup> Larcher (*op. cit* : 19) illustre ce point : « De toute évidence, l'analyse de la phrase verbale en verbe (V) et sujet (S) proposée par la grammaire arabe est conditionnée par la morphologie de l'accompli, considéré par cette grammaire comme la forme de base. »

Pour certains verbes, la forme de citation, à savoir la troisième personne au masculin singulier de l'accompli, ne contient que trois (ou quatre) consonnes qui forment sa racine et des voyelles brèves.

Mais, ce qui régit la forme temporelle est une variation des voyelles dont la formation permet d'identifier le genre et le nombre du sujet en indiquant l'accompli, ainsi que l'inaccompli. Kouloughli (*ibid.* : 195) affirme que :

La voyelle qui suit la R2 varie en fonction de la classe morphologique à laquelle appartient le verbe simple. Cette voyelle peut être [a], [i] ou [u] aussi bien à l'accompli qu'à l'inaccompli.

Dans les deux énoncés précédents, le verbe بدأ **bada'a** a son sens plein, car il joue le rôle d'un verbe-noyau. Dans l'énoncé (7), il prend une forme suffixée par l'indice personnel *-at*. Ce dernier présente la marque temporelle du passé (accompli) en s'accordant en genre et en nombre avec le sujet qui est un nom féminin inanimé non humain الحفل *al-ḥaflatu* « la fête, la soirée ».

Par ailleurs, dans l'énoncé (8) le préfixe 'a- signale que le sujet est le pronom personnel de la première personne du singulier féminin ou masculin أنا 'anā « je » et le verbe بدأ **bada'a** est un inaccompli qui indique le futur. En effet, la séparation de ces indices du verbe بدأ **bada'a** est complètement inacceptable.

Nous observons que la transitivité de ce verbe dans les énoncés (7 et 8), admet deux compléments : un complément qui se construit par lui-même en liant soit un objet direct comme dans l'énoncé (7), soit un complément indirect qui s'effectue au moyen d'une autre préposition comme dans l'énoncé (8).

Au niveau sémantique, dans les énoncés (7) et (8), le verbe بدأ **bada'a** exprime le commencement d'une action abstraite. Le cas du septième énoncé, dans lequel le sujet réel est sous-entendu, nous paraît particulièrement intéressant. L'action du verbe بدأ **bada'a** est abstraite, puisque le sens de cet énoncé signifie qu'une personne a récité une sourate du

Coran<sup>47</sup>. Le sujet est un nom animé (humain), le syntagme prépositionnel بتلاوة *bi-tilāwati* « par récitation » est dérivé du nominatif يتلو *ya-tlū* « il récite », ce dernier n'est compatible qu'avec un nom animé (humain). À cet effet, l'énoncé peut se paraphraser sémantiquement comme suit :

(7.a.) شخص بدأ الحفلة بتلاوة سورة على سبيل البركة.

*šahṣun bada'a al-ḥaflata bi-tilāwati sūratin 'alā sbīli al-barakati.*

**Une personne a commencé la fête par la récitation** d'une sourate en guise de bénédiction.

En effet, l'absence du sujet réel dans cet énoncé s'explique par une ambigüité dans la traduction française où Vigreux traduit le verbe بدأ *bada'a* « a commencé » par « a ouvert », expression dans laquelle ce verbe perd sa valeur d'inchoation.

Il est également possible de représenter l'énoncé (7) dans une autre construction sémantique, dans laquelle le verbe بدأ *bada'a* est suivi par un nominatif dérivé du syntagme prépositionnel, dans une forme composée en exprimant l'action du commencement :

(7. b.) في الحفلة شخص بدأ يتل سورة على سبيل البركة.

*fi al'ḥaflati, šahṣun bada'a yatlu sūratan 'alā sbīli al-barakati.*

Dans la fête, une personne **a commencé à réciter** une sourate en guise de bénédiction.

**(7) - (SV<sub>1</sub>+ SN + SPrép) = (7.b.) – (SN<sub>1</sub> + V1 + V<sub>2</sub> + SN<sub>2</sub>).**

Nous observons que dans cet énoncé, le verbe بدأ *bada'a* indique une valeur perfective exprimée par lui-même, sa forme temporelle du passé affirme que le début de l'action est déjà engagé.

Ainsi, dans l'énoncé (8), un verbe nominalisé dérivé du syntagme prépositionnel بالصلاة *bi-al-ṣalāti* « par la prière » trouve sa place, il s'agit du verbe صلى *ṣallā* « faire la prière ». Nous pouvons situer l'énoncé suivant :

<sup>47</sup> Pour un locuteur arabe le sens est bien clair, comme nous l'avons expliqué plus haut, l'auteur parle d'une fête nuptiale, donc cet énoncé ne peut être interprété que dans le sens où une personne a commencé la fête par la récitation d'une sourate.



(8.a.) ؟ [أبدأ أصلي على النبي. ...]

[...] 'abda'u 'uṣallī 'alā nuwri al-hudā.

? [...] je **commence par prier** pour la Lumière du Chemin clair, notre Prophète.

Mais, ici, cette construction n'est pas acceptable, ni au niveau syntaxique ni au niveau sémantique. En effet, la forme syntaxique de la construction inchoative est toujours régie par (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**). En revanche, cette substitution engendre la structure : (**\* V<sub>1</sub> inaccompli + V<sub>2</sub> inaccompli**). L'autre facteur qui empêche cette application est le sémantisme du verbe أصلي 'uṣallī « faire ma prière ». C'est-à-dire, quand on dit : أبدأ أصلي 'abda'u 'uṣallī « je commence à faire ma prière ». C'est pour cela que l'exemple (8.a), semble inhabituel. Par conséquent, le verbe أصلي 'uṣallī est un inaccompli d'action, en revanche, la phrase prépositionnelle بالصلاة *bi-al-ṣalāti* « j'ai commencé par la prière » est un énoncé oral sans action de prier. Autrement dit, c'est une tournure islamique pour prononcer une invocation au Prophète, « Salut et Paix sur le Prophète ».

De plus, nous avons relevé des énoncés où la possibilité d'avoir un verbe approprié du SPrép (**bi- + SN**), est tout à fait acceptable, tel que :

Dans le contexte, l'auteur décrit l'ordre du jardin de madame Amina, il essaie de mettre en valeur la beauté de son jardin, cela est justifié par la répétition du verbe بدأ *bada'a*.

(9) 'ammā ainsi	'a'ġabu plus étonnant	mā que(comparatif)	fi dans
al-saṭḥi le-toit	fa-kāna ainsi-était-3SG/Masc	niṣfu-hu moitié-son	al-ġanūbiyu le-sud
al-muṣrifu le-donnant	'alā sur	al-naḥḥāsīna les-Nahassin	ḥaytu où
ġarasa-t a implanté-3SG/Fém	yad-ā-hā main-duel-sa	fi dans	asṭuḥi toits(de)
al-ḥayyi le-quartier	kulli-hi tout-son	allatī qui(relatif)	tu-ġaṭṭā 3SG/Fém+voix passive (est)couverte
'ādtan habituellement	bi-ṭabaqatin par-(une)couche	min de	qāḍūrāti ordures(de)

<i>al-dawāğini</i> le-volailles	<b><i>bada-'at</i></b> a commencé-3SG/Fém	<i>'awwala</i> premier	<i>mā</i> que(comparatif)
<b><i>bada'a-t</i></b> a commencé-3SG/Fém	<b><i>bi-'adadin</i></b> par-(un)nombre	<i>qalīlin</i> peu	<i>min</i> de
<i>'uṣuṣi</i> pots(de)	<i>al-qurunfuli</i> le-girofle	<i>wa</i> et	<i>rāḥ-at</i> a commencé-3SG/Fém+acc
<i>ta-stakṭiru</i> 3SG/Fém-fait trop	<i>min-hā</i> de-elle	<i>'āman</i> (un)an	<i>ba'da</i> après
<i>'āmin</i> (un)an	<i>ḥattā</i> jusqu'à	<i>naḍḍada-t</i> a verdoyé-3SG/Fém	<i>ṣufūfan</i> <sup>48</sup> (un)rangées

(Mahfouz, 1956 : 35)

**Traduction :** « Mais le plus merveilleux de cette terrasse était sa moitié sud surplombant al-Nahassin où elle avait planté de ses propres mains au cours des années précédentes un petit bijou de jardin, unique sur les terrasses alentour, généralement recouvertes de toute une couche d'excréments de basse-cour. Au tout début, elle **avait commencé par un petit nombre** de pots d'œillet et de roses qu'elle avait enrichis d'année en année, de manière à former des rangées parallèles aux pans latéraux du muret où ils avaient foisonné en une extraordinaire végétation. »

(Vigreux)

Examinant l'énoncé (9), le verbe بدأ **bada'a** est au passé ; le suffixe *-at* montre que le sujet est à la troisième personne du féminin singulier هي *hiya* « elle » « Amina »: c'est la femme de M. Abd el-Gawwad.

Dans cet énoncé, l'auteur répète le verbe بدأ **bada'a**, بدأ *bada'at 'awala mā bada'at* « Au tout début, elle **avait commencé** ». Du point de vue sémantique, cette répétition assure le commencement d'état et rend l'information plus pertinente, ainsi que le relèvent Jacques Moeschler & al. (1994 : 24) :

Toutes choses étant égales par ailleurs, plus un énoncé, interprété par rapport à un contexte, produit d'effets contextuels, plus cet énoncé est pertinent. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus un énoncé, interprété par rapport à un contexte, demande d'efforts de traitement, moins cet énoncé sera pertinent.

<sup>48</sup> « أما أعجب ما في السطح فكان نصفه الجنوبي المشرف على النحاسين حيث غرست يداها في الاعوام الخالية حديقة فريدة لا نظير لها في أسطح الحي كله التي تغطي عادة بطبقة من قاذورات الدواجن، بدأت اول ما بدأت بعدد قليل من اصص القرنفل والورد، وراحت تستكثر منها عاما بعد عام حتى نضدت صفوفها . » (محفوظ، 1956 : 35)

Le contexte fournit une valeur non terminative. Cette dernière s'exprime par la séquence des actions, tout d'abord, Amina avait commencé par un petit nombre de pots d'œillels et de girofle. Puis, ces pots se sont enrichis d'année en année jusqu'à ce qu'ils aient foisonné, de plus l'auteur cite une série de verbes راحت *rāḥ-a* « a commencé », تستكثر *ta-stakṭiru* « fait trop » et نضدت *naḍḍada-t* « a verdoyé », avec lesquels il décrit les étapes de la construction d'un jardin.

En effet, la possibilité d'avoir un verbe dérivé du syntagme prépositionnel بعدد *bi-'adadin* « par un nombre » est tout à fait exclue. En revanche, une construction sémantique avec un verbe approprié est tout à fait possible. Il s'agit du verbe تتكون *ta-takawwanu* « exister » :

(9.a.) [...] بدأت أول ما بدأت تتكون [...] .

[...] *bada-'at 'awwala mā bada'a-t ta-takawwanu bi-'adadin* [...].

[...] Au tout début, elle **avait commencé à exister** par un petit nombre [...].

Cette substitution donne la construction :

(9) - (SN<sub>1</sub> + V<sub>1</sub> + SPrép) → (9.a.) - (SN<sub>1</sub> + V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub> (sous-entendu) + SPrép).

#### ▪ Propriétés syntaxiques et sémantiques

Dans les énoncés (7, 8, 9), le verbe بدأ *bada'a*, se particularise par sa compatibilité soit avec une forme préfixée ou suffixée, soit avec un sujet animé ou inanimé. En outre, nous avons remarqué que les substantifs du syntagme prépositionnel sont des noms concrets ; بعدد *bi-'adadin* « par un nombre », بالصلاة *bi-al-ṣalāti* « par la prière » et بتلاوة *bi-tilāwati* « par la récitation », donc un verbe dérivé ou approprié garde toujours sa place en précisant les valeurs perfective et imperfective du verbe بدأ *bada'a*.

En conséquence, nous avons pu distinguer le premier cadre syntaxique de ce verbe :

(X + بدأ *bada'a* + ب *bi-* (par) + Y),

qui est l'équivalent du cadre syntaxique proposé par Peeters (*op. cit* : 32) :

(X commence par Y).

Effectivement, nous observons que le (SPrép ب *bi-* « par » + Y) fournit la réponse à la question : *Comment* ?

#### ▪ La commutation d'un autre inchoatif ou d'une autre préposition

Après avoir rassemblé le corpus, nous avons fait une classification globale des verbes inchoatifs en arabe selon les types de leurs actants afin d'obtenir des précisions sur leurs spécificités syntactico-sémantiques. Selon cette classification, nous appliquons un test de commutation de certains inchoatifs, et nous observons que dans chaque énoncé se trouvent des éléments linguistiques qui empêchent la compatibilité de cette application. Par exemple, à notre avis et selon des énoncés trouvés dans notre corpus, puisque la transitivité du verbe بدأ *bada'a*, est faite par le biais de la préposition ب *bi-* l'insertion des verbes شرع *šara'a*, أخذ *'ahada* et راح *rāha* est complètement inacceptable :

(7. b.) \*؟ شرعت الحفلة بتلاوة سورة على سبيل البركة.

*šara'at al-ḥaflata bi-tilāwati sūratin 'alā sbīli al-barakati.*

*La fête a été commencée par la récitation* d'une sourate en guise de bénédiction.

(7. c.) \*؟ أخذت (أو راحت) الحفلة بتلاوة سورة على سبيل البركة.

*'ahadat ou rāhata al-ḥaflata bi-tilāwati sūratin 'alā sbīli al-barakati.*

\* ? *La fête a été prise par la récitation* d'une sourate en guise de bénédiction.

Dans les exemples (7.b.) et (7.c.), selon notre recueil, la commutation du verbe شرع *šara'a*, est empêchée par ses spécificités syntactico-sémantiques, dans la mesure où il n'est associable qu'avec la préposition في *fi* « dans ». De plus, ce verbe sert à indiquer une action concrète et non pas abstraite. À l'opposé, la variation sémantique des verbes أخذ *'ahada* et راح *rāha* rend leur commutation inacceptable.

Ainsi, nous ne trouvons pas d'autres prépositions qui remplacent la préposition *bi-* dans les trois énoncés précédents.

#### 1.2. بدأ *bada'a* + Prép في *fi* « dans » + Y

Une autre construction présente un cas régulièrement fréquent en arabe, c'est la transitivité du verbe par le biais de la préposition في *fi*. L'un des caractères syntaxiques et sémantiques de

cette préposition est sa compatibilité avec certains types de compléments ; pourtant la fonction typique de cette préposition est d'indiquer une circonstance temporelle ou spatiale. Dans les exemples de notre corpus, nous avons relevé 7 énoncés dans lesquels la préposition في *fi* est suivie par trois compléments différents.

### 1.2.1. بدأ *bada'a* + Prép في *fi* « dans » + Y (CCT)

Nous allons voir dans ce qui suit le cas où le verbe بدأ *bada'a* est suivi par un complément circonstanciel de temps indiquant une simultanéité<sup>49</sup>. Cette dernière est marquée par la successivité de deux actions dans le même moment.

Le contexte porte sur un problème survenu entre M. Abd el-Gawwad et sa femme.

(10) <i>wa</i> et	<i>qad</i> certes	<i>bada'a</i> a commencé-3SG/Masc	<i>al-ṣirā'u</i> le-conflit
<i>fi</i> dans	<i>al-laḥḻati</i> la-moment	<i>allatī</i> qui(relatif)	<i>'i'tarafa-t</i> a avoué-elle
<i>fi-hā</i> dans-elle	<i>al-mar'atu</i> la-dame	<i>bi-ḥaṭa'i-hā</i> avec-erreur-son	<i>bākiya-tan</i> pleurant-e
<i>wa</i> et	<i>hiya</i> elle	<i>ṭarīḥa-tu</i> tombé-e	<i>al-firāši</i> le-matelas
<i>lam</i> ne	<i>yu-ṣaddiq</i> 3SG/Masc+ roit	<i>'uḍun-ay-hi</i> oreille-duel-sa	<i>li-'awwali</i> pour-premier
<i>wahlatin</i> abord	<i>ṭumma</i> puis	<i>'aḥaḍa</i> a pris-3SG/Masc	<i>ya-fīqu</i> 3SG/Masc-reprend conscience
<i>'ilā</i> à	<i>nafsi-hi</i> âme-sa	<i>wa</i> et	<i>'ilā</i> à
<i>al-ḥaḻiqati</i> la-vérité	<i>al-baḻīḍa-ti</i> la-détesté-e	<i>allatī</i> qui(relatif)	<i>tu-ṭāli'u-hu</i> 3SG/Fém+inacc-regarde-il(COD)

<sup>49</sup> En fait, en arabe comme en français, bien qu'un complément circonstanciel et un adverbe indiquent le temps, leurs spécificités linguistiques sont complètement différentes dans certains cas. Larcher (*op.cit* : 42) confirme qu' : « [u]n complément circonstanciel (*al-maf'ūl fihi*) [...] aussi appelé *zarf*, mais attention : si tout *al-maf'ūl fihi* est *zarf*, tout *zarf* n'est pas un *maf'ūl fihi* ! il vaut mieux réserver le nom de *maf'ūl fihi* au complément circonstanciel régi à l'accusatif par un verbe (donc une expansion d'une phrase verbale) et celui de *zarf* (par opposition à *mazrūf*) à l'un des deux constituants majeurs d'une phrase nominale ou locative. »

<i>mutaḥadiyatan</i>	<i>kibriyā'a-hu</i>	<i>wa</i>	<i>ṣalafa-hu</i> <sup>50</sup>
défiant	orgueil-son	et	arrogance-son (Mahfouz, 1956 : 186)

**Traduction :** « La lutte **avait commencé dès l'instant** où la femme, clouée au lit, avait avoué sa faute en pleurant. Sur le moment, il n'en avait pas cru ses oreilles, puis il avait commencé à rassembler ses idées et à prendre conscience de l'abjecte réalité qui lui faisait face, défiant son orgueil et sa superbe. » (Vigreux)

Le verbe بدأ *bada'a* est un accompli, conjugué à la 3<sup>e</sup> personne du masculin singulier. Le sujet est un nom, non humain, الصراع *al-ṣirā'u* « le conflit ». Le syntagme prépositionnel في اللحظة *fi al-laḥẓati* « dans le moment » représente un complément circonstanciel de temps, lorsque ce type de complément sert à répondre à la question متى *matā* « Quand ? ». Or, le recours à une subordination est nécessaire pour compléter le sens.

Notons que dans l'énoncé (10), il est possible de déplacer le SN<sub>1</sub> avant le SV sans aucune modification sur le plan sémantique :

(10.a.) [...] .الصراع بدأ في اللحظة التي اعترفت فيها المرأة بخطئها باكية هي طريحة الفراش [...] .  
*al-ṣirā'u bada'a fi al-laḥẓati allatī 'i'tarafa-t fi-hā al-mar'atu bi-ḥaṭa'i-hā bākīy-atan wa hiya ṭariḥa-tu al-firāṣi* [...].

**La lutte avait commencé à exister** dès l'instant où Amina, clouée au lit, avait avoué sa faute en pleurant [...].

En revanche, la séparation du marqueur قد *qad* « certes » et du verbe بدأ *bada'a* est irréalisable, lorsque ce marqueur précède le verbe accompli, il porte une valeur aspecto-temporelle du passé et donne le sens de l'assertion. Selon Chairet (1996 : 9) :

Le fonctionnement de ce marqueur offre une bonne illustration de l'intrication des valeurs modales et aspectuelles.

Nous pouvons formuler une première observation relative au fait que l'énoncé (10) se distingue par une successivité d'action. Autrement dit, le commencement de l'action du verbe

<sup>50</sup> « وقد بدأ الصراع في اللحظة التي اعترفت فيها المرأة بخطئها باكية وهي طريحة الفراش. لم يصدق أذنيه لأول وهلة ثم أخذ يفيق إلى نفسه وإلى الحقيقة البغيضة التي تطالعه متحدية كبرياء وصلفه. » (Mahfouz, 1956 : 186)

بدأ **bada'a** « a commencé » et du verbe اعترفت *i'tarafa-t* « a avoué » est envisagé dans le même instant. Selon Do-Hurinville (*op. cit* : 73) :

Une suite de procès perfectifs ou imperfectifs, peut indiquer la successivité ou la simultanéité.

Effectivement, l'idée d'avoir un verbe nominalisé dérivé de ce syntagme est complètement refusée. Néanmoins, c'est à travers le contexte que l'on peut observer un verbe approprié, il s'agit du verbe يتكون *ya-takawwanu* « exister ». En effet, la fréquence de la construction syntaxique : بدأ *bada'a* + يتكون *ya-takawwanu* « a commencé à exister » présente un cas assez restreint et qui affecte un peu le sens de la phrase. Considérons l'énoncé suivant :

(10. b.) وقد بدأ الصراع يتكون في اللحظة التي اعترفت فيها المرأة بخطئها باكية وهي طريحة الفراش [...] .  
*wa qad bada'a al-širā'u ya-takawwanu fī al-laḥẓati allatī 'i'tarafa-tfī-hā al-mar'atu bi-ḥaṭa'i-hā bākiy-atan wa hiya ṭarīḥa-tu al-firāši [...].*

La lutte **avait commencé à exister** dès l'instant où Amina, clouée au lit, eut avoué sa faute en pleurant [...].

Il est remarquable ici de constater que la présence de cet inaccompli يتكون *ya-takawwanu* « en train d'exister » apporte une modification à la valeur sémantique du verbe بدأ **bada'a**. Autrement dit, on constate une prolongation dans le temps, en revanche, dans un sens essentiel, le début du conflit a commencé dès l'instant où la femme a avoué sa faute.

#### • Propriétés syntaxiques et sémantiques

À notre avis, la sémantique du complément circonstanciel du temps في اللحظة *fī al-laḥẓati* « dans le moment » confère une valeur perfective au verbe بدأ **bada'a**.

En outre, dans la construction (S + V + SPrép), le type de ce syntagme, (في *fī* + CCT), n'accepte pas la séparation de la préposition في *fī* d'avec son nom.

#### ▪ La commutation d'un autre inchoatif ou d'une autre préposition

À première vue, dans l'énoncé (10), nous distinguons deux éléments linguistiques qui rendent impossible cette commutation. Le premier : comme nous venons de le montrer, d'un côté, un sujet inanimé est moins compatible avec l'emploi simple du verbe شرع *šara'a*, de l'autre, il sert

à indiquer une action concrète, même s'il garde toujours le sens du commencement, comme le montre l'exemple suivant :

( 10.c.) \* ؟ [...] وهي طريحة الفراش [...] وقد شرع الصراع في اللحظة التي اعترفت فيها المرأة بخطئها باكية و هي طريحة الفراش [...] *wa qad šara'a al-širā'u fī al-laḥẓati allatī 'i'tarafa-tfī-hā al-mar'atu bi-ḥaṭa'i-hā bākiy-atan wa hiya ṭarīḥa-tu al-firāši [...].*

La lutte **avait commencé dès l'instant** où Amina, clouée au lit, eut avoué sa faute en pleurant [...].

Deuxième aspect à prendre en considération : en plus de cela, la variation lexicale de certains inchoatifs rend le sens de la phrase complètement inacceptable : tels que **أخذ 'aḥada** et **راح rāḥa** :

(10. d.) \* ؟ [...] وهي طريحة الفراش [...] وقد أخذ أو راح الصراع في اللحظة التي اعترفت فيها المرأة بخطئها باكية و هي طريحة الفراش [...] *wa qad 'aḥada ou rāḥa al-širā'u fī al-laḥẓati allatī 'i'tarafa-tfī-hā al-mar'atu bi-ḥaṭa'i-hā bākiy-atan wa hiya ṭarīḥa-tu al-firāši [...].*

\* ? La lutte **avait pris** dès l'instant où Amina, clouée au lit, eut avoué sa faute en pleurant [...].

Toutefois, dans cet énoncé, une autre préposition peut remplacer *fī* sans que la syntaxe et le sémantisme soient modifiés. Il s'agit de la préposition *مندundu* « dès ou depuis » :

(10.e.) [...] وهي طريحة الفراش [...] وقد بدأ الصراع منذ اللحظة التي اعترفت فيها المرأة بخطئها باكية و هي طريحة الفراش [...] *wa qad bada'a al-širā'a mundu al-laḥẓati allatī 'i'tarafa-tfī-hā al-mar'atu bi-ḥaṭa'i-hā bākiy-atan wa hiya ṭarīḥa-tu al-firāši [...].*

La lutte **avait commencé dès** l'instant où Amina, clouée au lit, eut avoué sa faute en pleurant [...].

Ainsi, on peut dire, ici, que le verbe **بدأ bada'a** est le seul inchoatif qui soit compatible avec un complément circonstanciel de temps.

### 1.2.2. بدأ bada'a + Prép في fī « dans » + Y (CCL)

Nous allons examiner le cas où Y est un complément circonstanciel de lieu.

C'est un dialogue entre Kamal et l'agent de police, qui était l'ami de son frère. C'est l'agent de police qui commence le dialogue.



<b>(11) ḥaḍratu-ka</b> excellence-ton	<b>ʿaḥū</b> frère(de)	<b>al-marḥūmi</b> le-défunt	<b>fahmī</b> Fahmī
<b>fa-itasaʿa-t</b> ainsi-s'est élargi-3SG/Fém	<b>ʿayn-ā</b> œil-duel(de)	<b>kamālin</b> <i>Kamal</i>	<b>dahšata</b> étonnamment
<b>wa</b> et	<b>qāla</b> a dit(il)	<b>naʿam</b> oui	<b>ʿa-kun-ta</b> est-ce que-étais-tu`
<b>ta-ʿrifu-hu</b> 2SG+inacc-connaiss-lui			
<b>kun-nā</b> étions-nous	<b>ašdiqāʿan</b> (des)amis	<b>raḥima-hu</b> (que)a béni-lui(COD)	<b>allāhu</b> Allah
<b>fa-qāla</b> ainsi-a dit-3SG/Masc	<b>kamālu</b> Kamal	<b>bi-raḡāʿin</b> avec-(un) espoir	
<b>mušādafatun</b> (une)hasard	<b>sʿīda-tun</b> heureux-se	<b>wa</b> et	<b>huwa</b> il
<b>ya-muddu</b> 3SG/Masc+inacc-tend	<b>la-hu</b> à-lui	<b>yad-ay-hi</b> main-duel-sa	<b>kamāl</b> Kama
<b>aḥmad</b> Ahmed	<b>ʿabd al-ḡawwād</b> Abdel Jawwad		
<b>fa-šāfaḡa-hu</b> ainsi-a serré la main-lui(COD)	<b>al-rḡulu</b> le-homme	<b>qāʿilan</b> en disant	<b>ḡasan</b> Hassan
<b>ʿibrāhīm</b> Ibrahim	<b>maʿmūru</b> officier public(de)	<b>qismi</b> commissariat(de)	<b>al-ḡamāliyatī</b> Al-Jamaley
<b>bada-ʿtu</b> ai commencé-1SG+acc	<b>fī-hi</b> dans-il	<b>mulāziman</b> (un)lieutenant	<b>wa</b> et
<b>ʿud-tu</b> suis revenu-1SG	<b>ʿilay-hi</b> à-lui	<b>fī</b> dans	<b>ʿāḡiri</b> fin(de)
<b>al-maṭāfi</b> le-tour	<b>maʿmūran</b> <sup>51</sup> un officier public		<b>(Mahfouz, 1957 b : 316)</b>

<sup>51</sup> « - حضرتك أخو المرحوم فهمي ؟

- فأتسعت عينا كمال دهشة وقال :

- نعم، أكنت تعرفه ؟

- كنا أصدقاء، رحمه الله..

- فقال كمال برجاء :

- مصادفة سعيدة.. (وهو يمد له يديه).. كمال احمد عبد الجواد..

- فصافحه الرجل قائلا :

«حسن إبراهيم مأمور قسم الجمالية ! بدأت فيه ملازما وعدت إليه في آخر المطاف مأمورا..»

(محفوظ، 1957 ب : 317)

**Traduction :** « - Vous êtes le frère du regrette Fahmi ?

Kamal écarquilla de grands yeux et répondit !

- Oui ! Vous le connaissiez ?

-Nous étions amis ! Paix à son âme...

-Très heureuse ! s'exclama Kamal d'une voix profonde. (Puis lui tendant sa main :) Kamal Ahmed Abd el-Gawwad !

L'homme lui serra la main en disant :

- Hassan Ibrahim, commissaire du poste d'al Gamaliyya ! *J'ai commencé sous-lieutenant* et y suis revenu commissaire de police en fin de parcours ! » **(Vigreux)**

Le tableau montre le rôle de la forme suffixée du verbe بدأ *bada'a* dans cet énoncé :

(11)	<i>bada'</i>	<i>-tu</i>
	Verbe	modalité suffixée modal réel 1SG-Masc/Fém. accompli de l'indicatif

Le verbe بدأ *bada'a* est en tête de la phrase, jouant le rôle d'un verbe-noyau. Il prend la forme du passé بدأت *bada'-tu* « j'ai commencé », lorsqu'il se conjugue avec le suffixe *-tu* de la première personne du singulier masculin ou féminin.

Le suffixe *-tu* est une variante combinatoire, conditionnée par l'agglutination du pronom personnel أنا *'anā* « je ». De plus, la séparation du sujet de son verbe est impossible. De ce fait, il est obligatoire que le verbe prenne sa place avant le sujet.

La préposition في *fi* « dans » est suffixée par le pronom *-hi* qui joue le rôle d'un complément circonstanciel de lieu, équivalent du pronom *y* en français. Le remplacement du pronom *-hi* par le nom du lieu est tout à fait possible, en revanche la séparation de la préposition في *fi* de son pronom est inacceptable. Ce syntagme فيه *fi-hi* n'est pas suffisant pour assurer la complétude de la phrase, or, un recours à un nom ملازما *mulāziman* « un lieutenant » est obligatoire.

Au niveau sémantique, dans cette construction, le verbe بدأ *bada'a* exprime le commencement d'un état lié à un lieu. Cette construction est marquée par l'absence d'un verbe dérivé du syntagme 2, puisque le couple prépositionnel fonctionne comme un circonstanciel. Cependant, le contenu du contexte nous fournit la possibilité de recourir à un verbe approprié. Il est toujours issu d'une variation lexicale du verbe كان *kāna* « être ». À notre avis, l'auteur évite le schéma de (V (inchoatif) + كان *kana*), d'une part, ce schéma présente une construction possible, mais ayant une fréquence assez rare pour les grammairiens arabes, car ils adoptent l'ordre كان (kāna + V), d'autre part, le verbe تكون *ta-kawwana* « a existé » peut être considéré comme un synonyme du verbe بدأ *bada'a* dans la même construction.

(11.a.) حسن إبراهيم مأمور قسم الجمالية ! تكونت فيه ملازما وعدت إليه في آخر المطاف مأمورا. [...] *ḥasan 'ibrāhīm ma'mūru qism al-ğamāliyyati ta-kawwantu fī-hi mulāziman wa 'ud-tu 'ilay-hi fī 'āḥiri al-maṭāfi ma'mūran.*  
 [...] Hassan Ibrahim, j'étais sous-lieutenant ici dans ce commissariat et y suis revenu commissaire de police en fin de parcours<sup>52</sup> !

#### ▪ Propriétés syntaxiques et sémantiques

Compte tenu de la supposition que nous avons déjà signalée, selon laquelle le verbe بدأ *bada'a* procède des propriétés syntaxiques différentes de celles des autres inchoatifs, l'examen d'énoncé (11) permet de distinguer que celui-ci est le seul inchoatif qui est compatible avec une circonstance.

#### ▪ La commutation d'un autre inchoatif ou d'une autre préposition

À notre avis, cette construction n'accepte, en général, la commutation ni d'un autre verbe inchoatif, ni d'une autre préposition, car le complément est un complément circonstanciel de lieu.

#### 1.2.3. بدأ *bada'a* + Prép في *fī* « dans » + Y (SN2)

Il s'agit, ici, d'analyser le cas où Y présente un déverbal.

(12) <i>wa</i>	<i>inqaṭa'a-t</i>	<i>furṣatu</i>	<i>al-kalāmi</i>
et	a été coupé-e	chance (de)	le-parole

<sup>52</sup> Dans cette phrase, le verbe « être » possède son sens plein, qui correspond à « exister ».

<i>id</i> où	<i>zahara</i> est apparu-3SG/Masc-acc	<i>al-'ustādu</i> le-maître	<i>al-muḥāḍiru</i> le-conférencier
<i>'alā</i> sur	<i>al-minaṣṣati</i> la-estrade	<i>wa</i> et	<i>ḍawwa-t</i> a retenti-SG/Fém)acc
<i>al-qā'atu</i> la-salle	<i>bi-l-taṣfīqi</i> par-le-applaudissement	<i>al-ḥāddi</i> le-aigu	<i>ṭumma</i> puis
<i>sāda</i> a dominé-3SG/Masc	<i>al-ṣamtu</i> le-silence	<i>allaḍī</i> qui(relatif)	<i>ta-bdū</i> 3SG/Fém+inacc-semble
<i>fī-hi</i> dans-lui	<i>al-su'latu</i> la-toux	<i>ka-al-ḍanbi</i> comme-le-culpabilité	<i>al-fāḍiḥi</i> le-atroce
<i>ṭumma</i> puis	<i>qaddama-hu</i> a présenté-3SG/Masc-lui	<i>mudīru</i> directeur (de)	<i>al-ḡāmi'ati</i> la-Université
<i>al-'amrikiyati</i> la-Américaine	<i>bi-kalimatīn</i> par-(une)mot	<i>munāsibatin</i> convenable	<i>ṭumma</i> puis
<b><i>bada'a</i></b> a commencé-3SG/Masc	<i>al-raḡulu</i> le-homme	<b><i>fī</i></b> dans	<b><i>'ilqā'i</i></b> Prononciation (de)
<i>muḥāḍarati-hi</i> <sup>53</sup> discours-sa			(Mahfouz, 1957 b : 250)

**Traduction :** « Le loisir de parler leur fut retiré, dès lors que le professeur conférencier apparaissait sur l'estrade et que de vifs applaudissements emplissaient la salle. Puis vint un silence au milieu duquel un toussotement eût pris figure de délit indécent. Le Directeur de l'Université Américaine présenta l'intervenant par un mot de circonstance, après quoi l'homme **commença son discours.** » (Vigreux)

Le verbe بدأ **bada'a** occupe la première position de la subordination, il est à la forme du passé à sens plein. Ce verbe est précédé par ثم *ṭumma* « particule de coordination » qui indique une succession avec un décalage temporel des événements coordonnés, en d'autres termes, cette organisation vient du fait de l'existence de la séquence des événements. Kouloughli (1994 : 274) a défini ثم *ṭumma* comme suit :

<sup>53</sup> « وانقطعت فرصة الكلام إذ ظهر الأستاذ المحاضر على المنصة ودوت القاعة بالتصفيق الحاد، ثم ساد الصمت الذي تبدو فيه السعلة كاللذنب الفاضح، ثم قدمه مدير الجامعة الأمريكية بكلمة مناسبة، ثم بدأ الرجل في إلقاء محاضرتة. » (محفوظ، 1957 ب : 250)

Il marque une stricte séquentialité des événements coordonnés et correspond donc en français à quelque chose.

Le sujet est un nom humain الرجل *al-rağulu* « l'homme » occupe la deuxième position de la phrase, l'inversion du verbe et du sujet est acceptable sur les plans syntaxique et sémantique.

**(12) - (SV + SN<sub>1</sub> + SPrép + S) → (SN<sub>1</sub> + SV + SPrép + SN<sub>2</sub>).**

Le complément est le syntagme prépositionnel في *fi* « dans » + *nom*. Ce qui nous semble intéressant dans cette construction, dans un premier temps, est la possibilité d'avoir une reformulation sans la préposition في *fi* tout en respectant le sens. Soit l'énoncé suivant :

**(12.a.)** ثم بدأ الرجل إلقاء محاضرتة. [...]

[...] *tumma bada'a al-rağulu ilqā'a muḥāḍarata-hu.*

[...] après quoi l'homme **commençait son discours**.

**(12) – (SV + SN<sub>1</sub> + SPrép + SN<sub>2</sub>) → (12.a.) – (SV + SN<sub>1</sub> + SN<sub>2</sub>).**

Dans un deuxième temps, la propriété sémantique de cette construction est la possibilité d'avoir un verbe dérivé du substantif إلقاء *ilqā'a* « prononciation ». Il s'agit du verbe يلقي *yu-lqī* « jeter quelque chose = prononcer quelque chose » comme le montre l'exemple suivant :

**(12.b.)** ثم بدأ الرجل يلقي محاضرتة. [...]

[...] *tumma bada'a al-rağulu yu-lqī muḥāḍarata-hu.*

[...] après quoi l'homme **commençait à donner** son cours.

**(12) – (SV<sub>1</sub> + SN<sub>1</sub> + SPrép + SN<sub>2</sub>) → (12.b.) - (SV<sub>1</sub> + SN<sub>1</sub> + SV<sub>2</sub> + SN<sub>2</sub>).**

Au niveau sémantique, dans l'énoncé (12), le verbe بدأ *bada'a* se spécifie par une valeur imperfective. La spécificité de cet énoncé réside dans le fait que cette valeur est marquée par le sémantisme du substantif محاضرتة *muḥāḍarata-hu* « son cours », ce qui indique que son cours peut durer une heure, voire plus. Nous pouvons noter que l'homme commence son cours après une succession d'événements coordonnés.

### • Propriétés syntaxiques et sémantiques

En partant de cette analyse, nous présentons le deuxième cadre syntaxique du verbe بدأ *bada'a* :

(X + بدأ *bada'a* + *fi* « dans » + Y (SN))

En effet, nous constatons que le SPrép في *fi* + Y fournit une réponse aux questions (de quoi, où et quand).

### ▪ La commutation d'un autre inchoatif et une autre préposition

En fait, les éléments grammaticaux autour desquels le verbe بدأ *bada'a* a été présenté dans l'énoncé (12) nous permettent de lui substituer trois inchoatifs sans modifier ni la syntaxe ni le sémantisme de cet énoncé. Il s'agit des verbes راح *rāḥa* et أخذ *aḥada*. L'énoncé peut être paraphrasé comme suit :

(12. c.) [...] ثم راح الرجل في إلقاء محاضرتة.  
[...] *tumma rāḥa al-raǧulu fi 'ilqā'i muḥāḍarati-hi*.  
[...] après quoi l'homme **commençait** son discours.

(12. d.) [...] ثم أخذ الرجل في إلقاء محاضرتة.  
[...] *tumma 'aḥada al-raǧulu fi 'ilqā'i muḥāḍarati-hi*.  
[...] après quoi l'homme **commençait** son discours.

Par contre, selon nous, lorsque le sens du complément signale une action indéterminée, la commutation du verbe شرع *šara'a* sera plus ou moins compatible :

(12. e.) [...] ثم شرع الرجل في إلقاء محاضرتة.  
[...] *tumma šra'a al-raǧulu fi 'ilqā'i muḥāḍarati-hi*.  
[...] après quoi l'homme **commençait** son discours.

De surcroît, nous pouvons avoir une autre préposition à la place de في *fi* « dans ». Il s'agit de la préposition ب *bi-* « par ». Cette préposition n'est compatible qu'avec le verbe بدأ *bada'a* :

(12. f.) [...] ثم بدأ الرجل بإلقاء محاضرتة.  
[...] *tumma bada'a al-raǧulu bi-'ilqā'i muḥāḍarati-hi*.  
[...] après quoi l'homme **commença par son discours**.

Après avoir analysé le cadre syntaxique (**X** + بدأ *bada'a* + في *fi* « dans » + **Y**), il est possible de confirmer que les verbes بدأ *bada'a* et *commencer* partagent ce cadre où **Y** est un complément circonstanciel de temps ou de de lieu, mais non pas le cas où **Y** est un complément d'objet<sup>54</sup>.

### 1.3. بدأ *bada'a* + Prép من *min* « de » + **Y** (SN)

Sous cette structure, nous avons relevé trois énoncés dans notre corpus. L'une des constructions du verbe *commencer* est (**X** commence de **Z**). Selon Peeters, **Z** est un infinitif. Par conséquent, dans ce qui suit, nous allons voir si la construction (**X** بدأ *bada'a* + من *min* « de » + **Y**) est l'équivalente à celle de Peeters ci-dessus où **Y** peut être un déverbal.

Dans l'énoncé suivant, le contexte porte sur un problème de santé survenu à Monsieur Abd el-Gawwad.

(13) <i>al-fūlī</i> Al-Fouli	<i>'ašgaru</i> plus petit	<i>min</i> que(comparatif)	<i>darwīša</i> Darwiche
<i>dālika</i> cela	<i>al-'a'mašu</i> le-plus malvoyant avec des larmes	<i>al-miskīnu</i> le-pauvre	<i>wa</i> et
<i>law-lā</i> si-non	<i>gūlāma-hu</i> serviteur-son	<i>mā-'arifa</i> ne-a connu-3SG/Masc	<i>'ilā</i> à
<i>kayfa</i> comment	<i>ya-htadī</i> 3SG/Masc+inacc-s'orienté	<i>'ilā</i> à	<i>sabīli-hi</i> chemin-son
<i>abū</i> père(de)	<i>sarī'in</i> Sari	<i>ya-htadī</i> 3SG/Masc-s'orienté	<i>'ağūzun</i> vieillard
<i>wa</i> et	<i>lakinna-hu</i> mais-il	<i>māzāla</i> encore	<i>ya-'malu</i> 3SG/Masc+inacc-travail
<i>lam</i> ne	<i>yu-fāriq</i> 3SG/Masc+inacc-quitte	<i>wāḥidun</i> quelqu'un	<i>min-hum</i> de-eux
<i>dukkāna-hu</i> magasin-son	<i>'illā</i> sauf	<i>'anna</i> certes	<i>firāqa</i> quitter(de)
<i>al-dukkāni</i> le-magasin	<i>la-šadīdun</i> certes-fort	<i>tumma</i> puis	<i>lā</i> <i>ne</i>
<i>ya-bqā</i> 3SG/Masc-reste	<i>la-ka</i> à-toi	<i>'illā</i> sauf	<i>haqā</i> ce

<sup>54</sup> Plus d'explication dans le chapitre (7).

<i>al-mağlisu</i> le-divan	<i>wa</i> et	<i>al-qubū'u</i> le-demeurer	<i>fi</i> dans
<i>al-bayti</i> le-maison	<i>layla</i> nuit	<i>nahāra</i> (et)jour	<i>law</i> si
<i>'a-staṭī'u</i> 1SG+inacc-peux	<i>'an</i> que(conjonctif)	<i>'a-hruḡa</i> 1SG+inacc-sors	<i>sā'atan</i> (une)heure
<i>wāḥidatan</i> une	<i>kulla</i> chaque	<i>yawmin</i> (un)jour	<i>wa</i> et
<i>lakin</i> mais	<i>'alay-ya</i> sur-moi(je dois)	<i>'an</i> que(conjonctif)	<i>'a-ntaṣira</i> 1SG+inacc-attends
<i>yawma</i> jour(de)	<i>al-ḡumu'ati</i> la-vendredi	<i>ṭumma</i> puis	<i>lā-budda</i> non-quitter(il faut)
<i>min</i> de	<i>al-'aṣā</i> la-bâton	<i>wa</i> et	<i>lā-budda</i> non-quitter(il faut)
<i>min</i> de	<i>kamālin</i> Kamal	<i>li- ya-ṣḡaba-nī</i> pour-3SG/Masc+accompagne-moi	<i>al-ḡamdu</i> le-louange
<i>li-llahi</i> à-Allah	<i>rabbi</i> Seigneur(de)	<i>al-'ālamīna</i> le-monde	<i>bayyūmi</i> Bayoumi
<i>'aṣḡara-hum</i> plus jeune(de)-eux	<i>wa</i> et	<i>'as'ada-hum</i> plus heureux(de)-eux	<i>ḡaṣṣan</i> chance
<i>min</i> de	<i>'ummi</i> mère(de)	<i>maryam</i> Maryam	<i>bada-'a</i> a commencé-3SG/Mas
<i>'ammā</i> mais	<i>'anā</i> moi	<i>fa-'inda-hā</i> ainsi-chez-elle	<i>intahay-tu</i> <sup>55</sup> est fini-(1SG+acc) <i>(Ibid., 170)</i>

**Traduction :** « Le pauvre vieux, avec ses yeux miteux, sans son apprenti, il serait incapable de se diriger. Quant à Abou Sari, c'est un vieillard. Un vieillard ? En attendant, il travaille encore ! Aucun d'eux n'a quitté sa boutique. Ah ! C'est dur de quitter sa boutique ! Il ne vous reste plus après cela qu'à rester assis là, dans un coin, et à vous morfondre à la maison du matin au soir ! Si seulement je pouvais sortir rien qu'une heure par jour. Mais patience ! C'est bientôt vendredi. Là, j'aurais ma canne d'un côté, Kamal de l'autre et... Gloire à Dieu, Seigneur des

<sup>55</sup> « الفولي أصغر من درويش، ذلك الأعمش المسكين، ولولا غلامه ما عرف كيف يهتدى إلى سبيله، أبو سريع رجل عجوز، عجوز؟! ولكنه مازال، يعمل، لم يفارق واحد منهم مكانه، ألا إن فراق دكان لشديد! ثم لا يبقى لك إلا المجلس، والقبوع في البيت ليل نهار، لو أستطيع أن أخرج ساعة واحدة كل يوم ولكن على أن أنتظر يوم الجمعة. ثم لا بد من العضا. ولا بد من كمال ليصبحني، الحمد لله رب العالمين، بيومي أصغرهم وأسعدهم حظاً، من أم مريم بدأ، أما أنا فعندها انتهيت. »

(محفوظ، 1957 ب : 170)



mondes ! Bayoumi est le plus jeune et de tous le plus verni ! Il **est parti d'Oum Maryam** et moi j'aurai fini avec elle<sup>56</sup> ! » (Vigreux)

Dans l'énoncé (13), Le verbe est au passé de l'indicatif régi par le sujet, Bayyūmi, qui occupe la tête de la phrase. Le complément est un syntagme prépositionnel placé avant le verbe. Cet énoncé montre la complexité de l'ordre des mots de la phrase arabe (**S + SPré + V**). Il faut gérer le placement des éléments linguistiques, afin d'obtenir la construction (**بدأ bada'a + Prép min (de) + Y**) :

(13.a.) [...] بيومي أصغرهم وأسعدهم حظا، بدأ من أم مريم ، أما انا فعندها انتهيت.

[...] bayyūmi 'aṣḡara-hum wa 'as'ada-hum **bada-'a min'ummi maryama** 'ammā 'anā fa-'indahā intahay-tu.

[...] Bayoumi est le plus jeune et de tous le plus verni ! Il **a commencé d'Oum Maryam** et moi j'aurai fini avec elle !

(13) – (SN + SPré + SV) → (13.a.) – (SN + SV + SPré).

Ce qui est remarquable, c'est qu'il n'y a ni un verbe dérivé ni un verbe approprié bien déterminé à partir de ce syntagme من أم مريم *min'ummi maryama* « Il est parti d'Oum Maryam ». En effet, le substantif أم مريم *'ummi maryama* « la mère de Maryam » est un nom d'être humain. Dans cet énoncé, nous observons deux aspects phasiques ; l'aspect d'inchoation exprimé par le verbe بدأ **bada'a** « a commencé » et l'aspect terminatif indiqué par le verbe انتهى *intahā* « a fini ». D'après Peeters (1993 : 37) :

L'essentiel est que le lecteur ou l'interlocuteur finira par suppléer un morceau d'information qui rigoureusement parlant est redondant (s'il ne l'était pas, l'infinitif n'aurait pas pu être laissé inexprimé).

Nous nous appuyons donc sur une compréhension globale. Du point de vue sémantique, l'emploi de la préposition من *min* indique le point du commencement d'une action ou d'un état. De ce fait, l'énoncé (13) peut s'interpréter comme suit :

(13.b.) [...] بيومي أصغرهم وأسعدهم حظا بدأ يعيش مراهقته من أم مريم، أما انا فعندها انتهيت.

<sup>56</sup> C'est-à-dire, il **a commencé** d'Oum Maryam.

[...] *bayyūmi 'ašğara-hum wa 'as'ada-hum bada-'a yaīšu morāhaqata-hu min'ummi maryama 'ammā 'anā fa-'inda-hāintahay-tu..*

[...] Bayoumi est le plus jeune et de tous le plus verni ! Il **a commencé à vivre son adolescence avec Oum Maryam** et moi j'aurai fini avec elle !

En conséquence, le sous-entendu est une quasi-phrase qui sert à donner une valeur imperfective au verbe بدأ *bada'a*. Par ailleurs, le corpus nous a fourni un cas qui est un peu irrégulier, celui où un verbe dérivé ou approprié peut être lié au sens et à la morphologie du sujet, ainsi que l'énoncé suivant en fournit l'illustration :

Discussion entre des amis sur les milices armées britanniques et le problème de la guerre en Égypte.

<b>(14)</b> <i>fa-ta-sā'la</i> ainsi-3SG/Masc-s'est interrogé	<i>kamālu</i> Kamal	<i>fi</i> dans	<i>qalaqin</i> (un) anxiété		
<i>'a-laday-ka</i> est-ce que chez-toi	<i>fikratun</i> (une)idée	<i>'ann-ī</i> de-moi	<i>ğayra</i> autre	<i>mā</i> que(comparatif)	
<i>tu-'linu</i> 2SG+inacc-déclares					
<i>fa-bādara-hu</i> ainsi-a initié-3SG/Masc-lui	<i>fi</i> dans	<i>al-tawkīdi</i> le-assertion	<i>qā'ilan</i> en disant		
<i>kallā</i> non	<i>wa</i> et	<i>lakinna</i> mais	<i>al-riwā'iyu</i> le-romancier	<i>qad</i> possible	
<i>ya-bda'u</i> 3SG/Masc+inacc-commence	<i>min</i> de	<i>šahšin</i> (un)personne	<i>ṭumma</i> puis	<i>ya-nsā-hu</i> 3SG/Masc+inacc-oublie-lui	
<i>kulliyatan</i> totalement	<i>wa</i> et	<i>huwa</i> il	<i>bi-šadadi</i> avec-à propos de	<i>ḥalqi</i> création(de)	
<i>namūdağin</i> (un)modèle	<i>bašariyyi</i> humain	<i>ğadīdin</i> <sup>57</sup> nouveau			(Mahfouz, 1957 b : 191)

**Traduction** : « -Tu auras de moi une idée que tu ne dis pas ? s'inquiéta Kamal.

<sup>57</sup> « فتساءل كمال في قلق :

- ألدك فكرة عني غير ما تعلن ؟

- فبادره في التوكيد قائلا :

- كلا، ولكن الروائي قد يبدأ من شخص ثم ينسأه كلية وهو بصدد خلق نموذج بشري جديد. »

(محفوظ، 1957 ب : 191)

- Certes non ! assura Riyad en toute hâte. Mais le romancier **peut partir d'un personnage** puis l'oublier complètement dans le processus de création d'un nouveau type humain. » (Vigreux)

Au sein de l'énoncé (14), où la particule قد *qad* est suivie d'une conjugaison préfixale, le verbe بدأ *bada'a* est au présent à la forme de la 3SG singulier, la déclinaison *-u* indique la fonction sujet الروائي *al-riwā'iyu* « le romancier ». Nous montrons en détail les fonctionnements du préfixe et du suffixe :

(14)	<i>ya-</i>	<i>bda'</i>	<i>-u</i>
	Fp	Verbe	Fs
	modal réel		un marqueur du présent
	3SG-Masc/Fém.		
	Inaccompli de l'indicatif		

Le complément est un nom animé شخص *šahšin* « une personne » avec lequel il semble impossible de distinguer un verbe dérivé ou un verbe approprié à celui-ci. Du point de vue lexical, le verbe بدأ *bada'a* exprime le fait que le romancier commence à écrire un roman par l'histoire d'une personne. Donc, le principal enjeu est de distinguer une relation entre le sujet et le verbe approprié qui peut se placer après le verbe بدأ *bada'a*. Au sujet du substantif الروائي *al-riwā'iyu* le « romancier », il convient de signaler que ce nom est morphologiquement dérivé de la même racine que le verbe روى *rawā* « raconter ». Son verbe approprié est يكتب *ya-ktubu* « écrire ». Mais cette commutation s'accompagne d'un changement qui nous semble inacceptable sur le plan syntaxique où la construction inchoative se construit au moyen de deux inaccomplis (\*? **V<sub>1</sub> inaccompli + V<sub>2</sub> inaccompli**) :

(14. a.) \*? [...] [...] ولكن الروائي قد يبدأ يروي من شخص ثم ينسأه كلية وهو بصدد خلق نموذج بشرى جديد. \*?  
*kallā wa lakinna al-riwā'iyu qad ya-bda'u yarwī min šahšin tumma ya-nsā-hu kulliyatan wa huwa bi-šadadi ḥalqi namūdağin bašariyyin ġadādin.*

\*?[...] Certes non ! assura Riyad en toute hâte. Mais le romancier **commence à raconte** d'un personnage puis l'oublier complètement dans le processus de créer un nouveau type humain.

(14. b.) \*? [...] [...] ولكن الروائي قد يبدأ يكتب من شخص ثم ينسأه كلية وهو بصدد خلق نموذج بشرى جديد. \*?  
*[...] kallā wa lakinna al-riwā'iyu qad ya-bda'u yaktubu min šahšin tumma ya-nsā-hu kulliyatan wa huwa bi-šadadi ḥalqi namūdağin bašariyyin ġadādin.*

\* ? [...] Certes non ! assura Riyad en toute hâte. Mais le romancier **commence à écrit** d'un personnage puis l'oublier complètement dans le processus de créer un nouveau type humain.

En fait la figuration de cet énoncé dans une forme inchoative (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**) est réalisable, mais elle s'accompagne d'une évolution sur le plan sémantique où une action probable devient une action réelle.

[...] كلا، ولكن الروائي بدأ يروي من شخص ثم نساها كلية وهو بصدد خلق نموذج بشري جديد. (14. c.)

[...] *kallā wa lakinna al-riwā'iyu bada'a yarwī min šaḥšin tumma nasā-hu kulliyatan wa huwa bi-šadadi ḥalqi namūdağin bašariyyin ġadīdin.*

[...] Certes non ! assura Riyad en toute hâte. Mais le romancier **a commencé à raconter** un personnage puis à l'oublier complètement dans le processus de création d'un nouveau type humain.

#### • Propriétés syntaxiques et sémantiques

Tout d'abord, signalons que dans l'énoncé (13), comme nous venons de le montrer, un verbe approprié du SPrép n'est pas suffisant, or le recours à une quasi-phrase est obligatoire. Ce qui spécifie l'énoncé (14), est le fait que jusqu'ici, il soit le seul énoncé repéré dans notre corpus dans lequel le sens du sujet permet une compréhension globale du contexte. Cela montre comment l'auteur parvient à manier l'emploi du verbe بدأ **bada'a** dans un énoncé sans que le lecteur ait à faire d'efforts d'interprétation. Comme le montrent Sperber & Wilson (1989 : 7) :

Nous appelons principe de pertinence l'idée fondamentale selon laquelle une information communiquée est sortie d'une garantie de pertinence. Nous soutenons que le principe de pertinence a un rôle essentiel à jouer dans l'explication humaine. Nous montrons comment il suffit à lui seul à expliquer de quelle façon la signification linguistique d'un énoncé et son contexte interagissent et déterminent la façon dont cet énoncé sera compris.

Notre analyse confirme que le schéma (**X commence de Z**) n'est pas celui de (**X بدأ bada'a من min Y**). De ce fait, le verbe بدأ **bada'a** est le seul inchoatif qui se distingue par ce cadre syntaxique :

(**X بدأ bada'a من min « de » Y**).

Nous remarquons que le SPrép (**من min + SN<sub>2</sub>**) sert de réponse à la question « D'où ? ».

▪ **La commutation d'un autre inchoatif ou d'autres prépositions**

Nous n'avons pas pu trouver, dans notre corpus, ni un verbe inchoatif ni une autre préposition qui puissent remplacer le verbe بدأ *bada'a* et la préposition من *min* dans cet énoncé.

**2. بدأ *bada'a* + Y (SN)**

Il s'agit, ici, de s'inspirer du cadre (**X commence Y**) où **Y** est un déverbal et un non déverbal, selon les cas. Ce cadre était au cœur de grands débats linguistiques entre plusieurs auteurs : Verbert (1979, 1980, 1986) ; Peeters (1993) ; Kleiber (1997) et Chu (2008). Ainsi que nous l'avons mis en évidence dans notre chapitre (2), selon ces auteurs, il n'existe pas de contrainte sur l'emploi du verbe **commencer** suivi par un nom, lorsqu'on peut le remplacer par un infinitif dérivé de la même racine. En fait, selon ces auteurs, la contrainte se manifeste lorsque **Y (SN<sub>2</sub>)** peut être traduit par deux ou trois appropriés<sup>58</sup>. Lors de notre lecture de leurs analyses, que nous reprendrons dans les lignes qui vont suivre, nous examiné le prédicat du verbe بدأ *bada'a* afin de voir si ce prédicat acceptait la commutation par un inaccompli dérivé ou approprié ayant un sens clair.

Nous avons, effectivement, dégagé des énoncés où la possibilité d'avoir un verbe approprié de **Y** est tout à fait acceptable.

Monsieur Ahmed Abd el-Gawwad donne un conseil à son fils.

(15) <i>'āna</i> Il est temps	<i>la-ka</i> à-toi	<i>'an</i> que(conjonctif)	<i>tu-fakkira</i> 2SG+inacc-penses
<i>fī</i> dans	<i>ḥayāti-ka</i> vie-ta	<i>tafkīran</i> (un) pensée	<i>ḡadidan</i> nouveau
<i>ya-'ūdu</i> 3SG/Masc+inacc-revient	<i>bi-ka</i> avec-toi	<i>'ilā</i> à	<i>ṭarīqi</i> chemin(de)
<i>al-karāmati</i> la-dignité	<i>wa</i> et	<i>ya-ntašilu-ka</i> 3SG/Masc+pêche-toi(COD)	<i>mina</i> de
<i>al-ḥayāti</i> la-vie	<i>al-manbūdati</i> la-reprouvée	<i>allatī</i> que(relatif)	<i>ta-ḥyā-hā</i> 2SG+inacc-vis-elle(COD)

<sup>58</sup> Nous rappelons que l'exemple le plus célèbre de ces débats est « il **commence** un livre », selon eux, cette phrase peut être traduite par : *Il commence à lire un livre* ou *Il commence à écrire un livre...*

<i>lāyazālu</i> encore	<i>fī</i> dans	<i>al-waḡti</i> le-temps	<i>muttasa'un</i> (chose)vaste
<i>kay</i> pour	<i>ta-bda'a</i> 1SG+inacc-commences	<i>'ahdan</i> (une) époque	<i>ḡadidan</i> <sup>59</sup> nouvelle.

(Mahfouz, 1957 a : 394)

**Traduction** : « Il est temps que tu envisages ta vie autrement, d'une manière qui te fasse retrouver le chemin de la dignité et t'ôte à la vie de réprouvée que tu mènes. Il est encore le temps de *repartir à zéro*<sup>60</sup>. » (Vigreux)

Du point de vue grammatical, dans l'énoncé (15), le verbe بدأ *bada'a* se combine avec un préfixe et un suffixe :

(15)	<i>ta-</i>	<i>bda'</i>	<i>-a</i>
	modalité préfixée	Verbe	modalité suffixée
	2SG-Masc/Fém.		modalité irréal
	Inacc présent du subjonctif		2SG-Masc/Fém.

Au niveau syntaxique, dans cet énoncé, le verbe بدأ *bada'a* forme avec ses actants une subordonnée qui met fin au sens des autres phrases, aspectuellement marquées par l'inaccompli du subjonctif. Nous remarquons que le verbe exprime l'aspect inchoatif en indiquant le recommencement d'une action dans le futur. En effet, le marqueur كي *kay* « pour que » confirme la valeur du subjonctif. Selon Kouloughli (1994 : 188 -189) :

En arabe moderne, l'usage du subjonctif a presque toujours pour condition que le verbe soit précédé par une des particules qui « gouvernent » ce mode : *lan, an, kay, fa...*

Dans le syntagme verbal *ta + bda' + a*, les indices personnels *ta-* et *-a* remplissent la fonction de sujet. Ils sont formés d'un monème discontinu, puisqu'ils indiquent le genre et le nombre du sujet. Ils sont toujours sous une forme préfixée et suffixée. Également, le remplacement

<sup>59</sup> « آن لك أن تفكر في حياتك تفكيراً جديداً يعود بك إلى طريق الكرامة وبتشلك من الحياة المنبوذة التي تحياها، لا يزال في الوقت متسع كي تبدأ عهداً جديداً. » (Mahfouz, 1957 a : 394)

<sup>60</sup> Le traducteur a choisi le verbe *repartir* à la place du verbe *commencer*, mais il faut comprendre qu' : « il est encore le temps de *recommencer* à zéro. »

de ces indices par le pronom personnel أنت *'anta* « tu » entraîne une erreur orthographique et une incompréhension du verbe بدأ *bada'a*, tels que :

(15.a) \*؟ [ ... ] كي انت بدأ عهدا جديدا .  
 [...] *kay 'anta bda' 'ahdan ġadidan*.  
 [...] **pour que tu commences** une nouvelle époque.

Dans l'énoncé (15), le verbe بدأ *bada'a* est en transitivité directe, le complément est le syntagme nominal عهدا *'ahdan* « époque » qui est indéfini. De ce fait, la transitivité de ce verbe a obligatoirement exigé la présence d'un prédicat adjectival pour que le sens soit clair et précis, car l'absence de celui-ci occasionne une ambiguïté sémantique liée à une variation des interprétations, telles que : تبدأ عهدا سيئا *ta-bda'a 'ahdan sayi'an* « tu commences une mauvaise époque » ou la forme synonymique رديئا *radī'an* « moins bonne ».

Du point de vue lexical, en langue arabe, la majorité des racines des noms proviennent d'un verbe. Dans l'énoncé précédent, le mot عهدا *'ahdan* « époque » est étymologiquement dérivé de la racine عهد *'ahd* « promettre », ainsi, la possibilité d'avoir un verbe dérivé qui a une relation d'association avec cette racine exprimant le mot عهدا *'ahdan* « époque » est complètement exclue. Le GN عهدا جديدا *'ahdan ġadidan* a le sens de « *vivre une nouvelle époque, un nouveau temps, une nouvelle vie* », par conséquent, un verbe approprié de ce SN2 est possible, il s'agit du verbe عاش *'āš'a* « vivre », comme le montre cet exemple :

(15.a) \*؟ [ ... ] كي تبدأ تعيش عهدا جديدا .  
 [...] *kay ta- bda'a ta'īša 'ahdan ġadidan*.  
 [...] **pour que tu commences à vivre** une nouvelle époque.

Mais, à notre avis, l'emploi d'un prédicat nominal à place d'un verbe n'est pas arbitraire, car une telle construction génère une phrase tout à fait recevable d'un point de vue sémantique. Toutefois, elle n'est pas admissible sur un plan syntaxique.

Par ailleurs, nous avons relevé des énoncés où **Y** est un déverbal, comme ici :

(16) <i>wa</i>	<i>'arāda-t</i>	<i>'imara'atun</i>	<i>'an</i>
et	a voulu-3SG/Fém+acc	(une) femme	que(conjonctif)

<i>tu-‘alliqa</i> 3SG/Fém-commenté	<i>‘alā</i> sur	<i>qawli</i> (un) parole	<i>āl-marḥūmi</i> le-défunt
<i>šawkat</i> Chawkat	<i>bi-kalimati</i> avec-(une) mot	<i>muḡāmalatin</i> compliment	<i>ta-līqu</i> 3SG/Fém+inacc-mérite
<i>bi-‘ummi</i> avec-mère(de)	<i>al-‘arūsi</i> la-mariée	<i>fa-qāla-t</i> puis-a dit-3SG/Fém+acc	
<i>man</i> qui(relatif)	<i>ya-kun</i> 3SG/Masc+inacc-est	<i>la-hu</i> à-lui	<i>waḡhu</i> (un) visage
<i>ka-waḡhi</i> comme-vizage(de)	<i>‘ummi</i> mère (de)	<i>fahmī</i> Fahmi	<i>qasāmatin</i> baux- éraies
<i>fa-lā</i> ainsi-ne	<i>ya-ḥiqqu</i> 3SG/Masc+inacc-a droit	<i>la-hā</i> a-elle	<i>‘an</i> que(conjonctif)
<i>ta-ḥšā</i> 3SG/Fém+inacc-craint	<i>zayaḡāna</i> esquivèrent (de)	<i>‘ayni</i> œil (de)	<i>zawḡi-hā</i> mari-son
<i>‘ilā</i> à	<i>‘imra‘atin</i> (une) femme	<i>‘uḥrā</i> autre	<i>fa-htazza-t</i> ainsi-tremble-3SG/Fém+acc
<i>ḡawāniḡu-hā</i> côtes-son	<i>li-l-ṭanā‘i</i> pour-le-remerciement	<i>wa</i> et	<i>‘āwada-t</i> a retourné-3SG/Fém+acc
<i>‘ibtisāmata-hā</i> sourire-sa	<i>al-ḡayyata</i> la-vie	<i>wa</i> et	<i>waḡada-t</i> a trouvé-3SG/Fém+acc
<i>‘alā</i> sur	<i>ayyi</i> quelconque	<i>ḡālin</i> état	<i>ba‘ḡa</i> quelque
<i>al-‘azā‘i</i> le-consolation	<i>‘am-mā</i> de-ce que(relatif)	<i>tu-‘ānī-hi</i> 3SG/Masc-souffre-il(COD)	<i>min</i> de
<i>‘alamin</i> mal	<i>šāmitin</i> silencieux	<i>‘illā</i> sauf	<i>‘anna-hā</i> certes-elle
<i>lammā</i> quand	<b><i>bada‘a-t</i></b> <b>a commencé-(3SG/Fém)</b>	<i>ḡalīlatu</i> Jalilah	<b><i>uḡniyatan</i></b> <b>(une)chanson</b>
<i>ḡadīdatan</i> nouvelle	<i>fa-mala‘a</i> puis-a rempli-3SG/Masc	<i>šawtu-hā</i> voix-son	<i>masma‘-ay-hā</i> oreille-duel-son
<i>ṭāra</i> s’est soulevé-3SG/Masc	<i>bi-hā</i> avec-elle	<i>ḡaḡabun</i> (un)colère	<i>mufāḡi‘un</i> soudain
<i>wa</i> et	<i>ša‘ura-t</i> a senti 3SG/Fém+acc	<i>ṭawāniya</i> (une)secondes	<i>bi-‘anna</i> par-certés
<i>zimāma</i> rênes(de)	<i>nafsi-hā</i> âme-sa	<i>sa-yu-flitu</i> va-3SG/Masc -s’échappe	<i>min</i> de



<i>qabḍati-hā</i> poing-sa	<i>wa</i> et	<i>lakinna-hā</i> mais-elle	<i>sur'āna</i> vite
<i>mā</i> que(conjonction)	<i>qabaḍa-t-hu</i> a tenu fort-3SG/Fém-lui	<i>ḥilqati</i> création(de)	<i>'imara'atin</i> (une)femme
<i>lam</i> ne	<i>qabaḍa-t-hu</i> a tenu fort-3SG/Fém-lui	<i>bi-quwwati</i> avec-(une)force(de)	<i>ḥilqati</i> création(de)
<i>'imara'atin</i> (une)femme	<i>lam</i> ne	<i>ta-'tarif</i> 3SG/Fém-acc-reconnaît	<i>li-nafsi-hā</i> à-âme-sa
<i>qaṭṭu</i> jamais	<i>bi-ḥaqqi</i> par-droit(de)	<i>al-ḡaḍabi</i> <sup>61</sup> le-colère	<b>(Mahfouz, 1956 : 260)</b>

**Traduction :** « Une femme voulut commenter les paroles de la veuve du regretté Shawkat par un mot de courtoisie digne de la mère de la mariée et dit :

- Qui a un visage aussi fin que celui de Sitti Oum Fahmi n'a pas lieu de craindre que son mari n'aille reluquer une autre femme !

Elle frétila de tout son être au compliment et son beau sourire lui revint. Elle y trouva au demeurant un brin de consolation à la douleur sourde qui la tenaillait, mais quand Galila **entama une nouvelle chanson** et que sa voix lui emplit les oreilles, une colère soudaine affleura en elle et elle sentit, l'espace de quelques secondes, qu'elle allait perdre le contrôle d'elle-même. Mais elle eut vite fait de l'étouffer avec la force propre à une femme qui jamais ne s'était reconnu de droit à l'emportement<sup>62</sup>. » **(Vigreux)**

Dans l'énoncé (16), le verbe بدأ **bada'a** est au passé. Ce verbe est précédé par la conjonction de subordination لما *lammā* « quand », qui fonctionne comme un marqueur temporel, l'indice personnel suffixé **-t** renvoie à la troisième personne du féminin. Dans ce type de construction, le verbe بدأ **bada'a** est un verbe transitif ayant son sujet et son complément.

Du point de vue de l'ordre des mots, en langue arabe, on l'appelle la structure sous-jacente, c'est-à-dire, une variante structurale où le verbe peut être placé avant le sujet ou le contraire. D'après Kouloughli (*op. cit* : 248) :

<sup>61</sup> « وأرادت امرأة أن تعلق على قول المرحوم شوكت بكلمة مجاملة تليق بأمر العروس فقالت من يكن له وجه كوجه ست أم فهي قسامة فلا يحق لها أن تخشى زيغان عين زوجها إلى امرأة أخرى! فاهترت جوانحها للثناء وعاودت ابتسامتها الحية ووجدت على أي حال- بعض العزاء عما تعانیه من الم صامت، إلا انه لما بدأت جلييلة أغنية جديدة فملأ صوتها مسمعيها ثار بها غضب مفاجئ وشعرت ثواني بان زمام نفسها سيفلت من قبضتها ولكنها سرعان ما قبضته بقوة خلقة امرأة لم تعترف لنفسها قط بحق الغضب. » **(محفوظ، 1956 : 260)**

<sup>62</sup> Dans la traduction de Vigreux le verbe بدأ **bada'a** « **a commencé** » a été traduit par le verbe **entamer**.

La grammaire arabe met à la disposition du locuteur trois types distincts de phrases selon ce qu'il désire communiquer de **la phrase thématique** pour exprimer un jugement sur quelque chose ; **la phrase locative** pour poser l'existence de quelque chose en quelque part ; et **la phrase verbale** pour rendre compte d'une action, d'un événement ou d'un état de choses.

Dans cet énoncé, le verbe précède le sujet : **(V + S + OD)**, nous pouvons remplacer le nom par le verbe, donc, l'énoncé est catégorisé comme nominal :

(16. a.) [...] إلا أنه لما الجليلة بدأت أغنية جديدة [...] [...]  
 [...] 'illā 'anna-hā lammā ḡalīlatu **bada'a-t 'uḡniyatan ḡadīdatan** [...].  
 [...] Mais quand Galila **a commencé une nouvelle chanson** [...].

Le nom أغنية 'uḡniyatan « chanson » est un nom verbal dérivé de la racine ḡ n y, le verbe غنى ḡannā « chanter ». La commutation du SN<sub>2</sub> par un inaccompli est tout à fait normale et acceptable sur les plans syntaxique et sémantique. De cette manière, la seule interprétation deviendra :

(16.b.) [...] إلا أنه لما الجليلة بدأت تغني أغنية جديدة [...] [...]  
 [...] 'illā 'anna-hā lammā ḡalīlatu **bada'a-t tu-ḡannī 'uḡniyatan ḡadīdatan** [...].  
 [...] Mais quand Galila **commença à chanter** une nouvelle chanson [...].

Notons que le complément garde toujours sa forme et ses propriétés. En conséquence, nous pouvons reschématiser l'énoncé (16) sémantiquement, comme suit :

**(16) - (SN<sub>1</sub> + SV<sub>1</sub> + SN<sub>2</sub>) → (19.b.) - (SN<sub>1</sub> + SV<sub>1</sub> + SV<sub>2</sub> + SN<sub>2</sub>)**

Nous voyons que le sens du SN sert à donner une construction composée.

En outre, nous avons relevé des énoncés dans lesquels Y peut permuter avec un inaccompli dérivé de lui-même ou bien avec un inaccompli approprié :

(17) ṭalliḡ Répudie	zawḡa-ka femme-ton	wa et	'ud reviens
'ilā à	bayti-ka maison-ton	wa et	'inn-ī certes-moi

'a-ta'ahhadu 1SG+inacc-m'engage	bi-'an par-que(conjonction)	'u-zawiġa-ka 1SG+inacc-marie-te(COD)	zawāġan (un)mariage
lā'iqa convenable	fa-ta-bda'a afin que-1SG-commences	ḥayātan (une) vie	karīmatan <sup>63</sup> digne (Mahfouz 1957 a : 394)

**Traduction :** « Répudie ta femme et reviens à la maison ! Ta maison ! De mon côté, je me charge de te faire faire un mariage décent, afin que tu **commences une vie respectable** ! »

(Vigreux)

Dans l'énoncé (17), le verbe بدأ **bada'a** s'organise avec deux préfixes et un suffixe :

(17) fa-	ta-	bda'	-a
modalité préfixée	modalité préfixée	Verbe	modalité suffixée
conjonction de subordination	2SG -Masc/Fém		modal irréal
	Inaccompli présent du subjonctif		2SG-Masc/Fém.

Le verbe بدأ **bada'a** est à la forme de l'impératif de conseil. Le sujet des subordonnées est un pronom personnel sous-entendu<sup>64</sup> (la 2<sup>e</sup> personne du masculin singulier أنت 'anta « tu »). C'est le cas de l'impératif exprimant un conseil où le sujet ne doit pas être explicite et où la combinaison du verbe بدأ **bada'a** avec d'autres indices personnels sont inacceptables. Selon Larcher (*op. cit* : 79) :

L'impératif était analysé par les grammairiens arabes comme le verbe inaccompli, c'est-à-dire comme une structure V[S], le sujet étant un « pronom caché ».

Le complément est le substantif حياة **ḥayātan** « vie » qui est indéfini. Cela nous amène à formuler la même remarque que pour l'énoncé (17), à savoir que les adjectifs sont nécessaires, parce que l'on peut l'interpréter comme suit : تبدأ **fa-ta-bda'a ḥayātan sayyi'atan** « afin que tu commences une mauvaise vie » ou la forme synonymique رديئة **radī'atan** « moins bonne ».

(محفوظ، 1957 ب : 394)

<sup>63</sup> « طلق زوجك وعد إلى بيتك، وإني، أتعهد بأن أزوجه زوجا لائقا فتبدأ حياة كريمة. »

<sup>64</sup> Bien que la majorité des grammairiens arabes considèrent que le sujet est le noyau de la phrase, il peut être absent et sous une forme sous-entendue. À l'inverse, en français, les grammairiens français confirment que le verbe est le noyau de la phrase et qu'il doit être présent.

Le substantif حياة *ḥayātan* « vie » provient de la racine *ḥ y y*, le verbe dérivé est *حي* *ḥaya* « vivre », synonyme du verbe *عاش* *'āšā*. C'est pourquoi, le SN<sub>2</sub> de cet énoncé est compatible soit avec un verbe dérivé soit avec un verbe approprié :

(17.b.) ؟ حياة كريمة (تحي) أو تعيش أو (تحي) حياة كريمة ؟  
*ṭalliḡ zawġa-ka wa 'ud ilā bayti-ka wa 'inn-ī 'a-ta'ahhadu bi-'an 'u-zawiġa-ka zawāġan lā'iqaṅ fa-ta-bda'a taḥya (ta'īšu) ḥayātan karīmatan.*

Répudie ta femme et reviens à la maison ! Ta maison ! De mon côté, je me charge de te faire faire un mariage décent, afin que tu **commences à vivre** une vie digne !

Cette construction donne la structure syntaxique suivante :

(17) – (SN<sub>1</sub> + V + SN<sub>2</sub>) → (17.b.) - ? (SN<sub>1</sub> + V subjonctif présent + inaccompli + SN<sub>2</sub>)

À notre connaissance, cette construction se présente dans un ordre contraint. Effectivement, les grammairiens arabes, tels que Al-Zamagchari et Iben Aqil, s'accordent à dire que la seule forme que peut revêtir une construction inchoative est la suivante : (V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli).

#### • Propriétés syntaxiques et sémantiques

À propos de ce type d'organisation grammaticale, nous pouvons affirmer qu'il est possible de remplacer Y par Z (un verbe dérivé ou approprié, parfois les deux dans le même énoncé) sans que le sens de la phrase soit modifié, comme le montre l'analyse de l'exemple (17). De ce fait, nous proposons le troisième cadre syntaxique du verbe بدأ *bada'a* :

(X بدأ *bada'a* Y) qui est l'équivalent de : (X commence Y)

Notons que l'emploi d'un prédicat nominal à la place d'un prédicat verbal est lié à la forme temporelle du verbe بدأ *bada'a*. Autrement dit, puisque ce verbe a été présenté au présent ou à l'impératif, la figuration d'un prédicat verbal entraîne une contrainte sur le plan syntaxique.

#### • La commutation d'un autre inchoatif

À notre avis, aucun inchoatif ne peut être remplacé par le verbe بدأ *bada'a* dans cette construction, car l'emploi des verbes *شرح* *šara'a*, *أخذ* *'ahada* et *راح* *rāḥa* exige un syntagme prépositionnel

### 3. بدأ *bada'a* + Y (adverbe)

L'un des cadres syntaxiques présentés par Peeters (1993 : 38) est : (X + commencer + comment/quand/où). La réponse à des questions commençant par ces pronoms interrogatifs peut être donnée au moyen d'un circonstanciel de temps/lieu, un adverbe de temps/lieu ou un adverbe de manière. Mais selon Chu (*op. cit* : 97), bien que dans son exemple : « pour Laetitia le match commence très bien. », le complément soit un adverbe de manière (très bien), Chu schématise cet exemple de la manière suivante : (N<sub>1</sub> + commencer + Ø). On peut en déduire que l'essentiel pour lui est de comprendre que le match a commencé, mais comment/quand/où, cela n'a pas d'importance.

Dans une optique identique, nous allons voir si le cadre (X + بدأ *bada'a* + comment/quand/où) existe en arabe. Dans ce qui suit, nous examinons les cas où ce verbe s'organise autour d'un prédicat adverbial. Nous trouvons deux cas, le premier où un syntagme adverbial de temps ou de lieu occupe le rôle de son complément. Le deuxième où un syntagme de manière occupe la même position que le premier, dans une phrase affirmative aussi bien que négative.

Tout d'abord, nous voulons signaler qu'en arabe l'adverbe peut jouer le rôle d'une préposition, autrement dit, le nom qui le suit doit être un génitif, mais il garde toujours son fonctionnement. En revanche, en français, l'adverbe devient une préposition lorsqu'il est suivi par un nom. Kouloughli (*op. cit* : 152).

#### 3.1. بدأ *bada'a* + adverbe (de temps ou de lieu)

Sous ce modèle, nous avons relevé deux énoncés, dans le premier le verbe بدأ *bada'a* est suivi par مع *ma'a* « avec » + nom et dans le second le prédicat est construit par : بين *bayna* « entre » + nom + conjonction و *wa* « et » + nom.

En effet, en arabe, le mot مع *ma'a* « avec » se distingue par deux fonctions : ce mot peut être une circonstance ayant une valeur temporelle/spatiale ou bien un additif. Kouloughli définit le mot مع *ma'a* « avec » par une quasi-préposition. Pour lui (*op. cit* : 160) :

Elle traduit le **avec** d'accompagnement et aussi la solidarité : être avec/pour quelqu'un (autonyme ضد contre). مع sert aussi à l'expression

de la possession. Sa nuance de sens est celle de disposition : معك فلوس ؟  
tu as de l'argent [sur toi] مع a un emploi adverbial à l'accusatif  
indéterminé : معا ensemble.

Dans notre exemple, مع *ma'a* exprime une concomitance dans le temps. Cela est le contraire en français, « avec » étant une préposition, mais, malgré cette fonction, Peeters (*op. cit* : 32) affirme qu'il n'y a pas de cadre du type **(X commence avec Z)**.

L'auteur décrit le corps de la mère de Hanafi et montre la raison pour laquelle M. Abd el-Gawwad ne s'était jamais intéressé à elle.

<b>(18)</b> 'alā sur	'anna certes	'umma mère(de)	ḥanaḥfī Hanafi
Lam ne	ta-ḥza 3SG/Fém+inacc-possède	bi-simatin par-(une)qualité	wāḥida-tin un-e
min de	sim-āti qualité-s	al-ḥusni le-beauté	wa et
badā est apparu-3SG/Masc	waḡhu-hā visage-son	'akbara plus vieux	min de
sinni-hā âge-sa	al-ḥaqīqiyya-ti la-vrai-e	allatī qui(relatif)	lam ne
ta-kad 3SG/Fém+inacc-s'approche	tu-ḡāwizu 3SG/Fém+inacc-dépasse	al-'arba'in le-quarantaine	ḥattā même
'ikitnāza-hā abondance-son	bi-al-laḥmi par-le-chair	wa et	al-duhni le-grasse
kāna était-3SG/Masc	li-tanāfuri-hi par-inconsistance-son	wa et	sū'i mal
tansiqi-hi assortiment-son	bi-l-'intifāḥi avec-le-gonflement	al-ḡalīzi le-gros	'ašbahu plus semblable
wa et	li-dālika pour-cela	wa et	Rubbamā peut-être
'ayḍān aussi	li-ṭūli par-longueur (de)	'inziwā'i-hā fermeture-son	fi dans
ḥuḡrati pièce(de)	al-furni le-fourneau	wa et	qadīmi ancienneté(de)

<i>mu'āšarati-hi</i> fréquentation(sa)	<i>la-hā</i> à-elle	<i>allatī</i> qui(relatif)	<b><i>bada'a-t</i></b> a commencé-3SG/Fém+acc
<b><i>ma'a</i></b> avec	<b><i>šibā-hu</i></b> enfance-son	<i>lam</i> ne	<i>ya-ltafit</i> 3SG/Masc+inacc-tourne
<i>īlay-hā</i> à-elle	<i>qaṭṭ</i> <sup>65</sup> jamais		(Mahfouz, 1956 : 265)

**Traduction :** « Pourtant Oum Hanafi n'était dotée d'aucune des caractéristiques de la beauté. Son visage rébarbatif semblait plus vieux que son âge qui dépassait à peine la quarantaine. Même sa corpulence en chair et en graisse, vu sa difformité et sa disgracieuse répartition, faisait plutôt l'effet d'un gonflement grossier. Voilà pourquoi, et sans doute aussi à cause du confinement permanent de cette femme dans la pièce du four et de leur côtoiement **de toujours depuis son enfance**, il ne s'était jamais intéressé à elle<sup>66</sup>. » (Vigreux)

Dans ce cas, le verbe بدأ **bada'a** apparaît dans une proposition subordonnée nominale, il est doté de son sens plein avec ses actants. Le sujet est le pronom relatif التي *allatī* « que ». Le groupe prépositionnel مع صباه *ma'a šibā-hu* « avec son enfance » est un complément circonstanciel de temps. Il indique une simultanéité dans une période du passé.

Au niveau sémantique, dans l'énoncé (18), l'emploi du verbe بدأ **bada'a** avec la préposition مع *ma'a* sert à exprimer le commencement d'une habitude développée dans une durée temporelle. Lorsque le substantif صباه *šibā-hu* son « enfance » est un adverbe de temps, la présence d'un verbe dérivé est tout à fait inacceptable. En revanche, nous supposons, ici, qu'un verbe approprié conserve sa place. Il s'agit du verbe تتكون *ta-takawwanu* « exister ». Nous pouvons le schématiser de la façon suivante :

(18. a.) [...] التي بدأت تتكون مع صباه، لم يلتفت إليها قط .  
[...] *allatī bada'a-t ta-takawwanu ma'a šibā-hu lamyā-ltafit īlay-hā qaṭṭ.*

<sup>65</sup> « على أن أم حنفي لم تحظ بسمه واحده من سمات الحسن، وبدا وجهها أكبر من سنها الحقيقية التي لم تكد تجاوز الأربعين، حتى اكتنازها باللحم والدهن كان – لتنافره وسوء تنسيقه- بالانتفاخ الغليظ أشبه، ولذلك، وربما أيضا لطول انزوائها في حجرة الفرن وقديم معاشرته لها التي بدأت مع صباه، لم يلتفت إليها قط. » (محفوظ، 1956 : 265)

<sup>66</sup> Dans la traduction de Vigreux, le verbe **commencer** a disparu. La phrase donne le sens suivant : « Voilà pourquoi, et sans doute aussi à cause du confinement permanent de cette femme dans la pièce du four et de leur côtoiement qui commençait depuis son enfance, il ne s'était jamais intéressé à elle. »

[...] et de leur côtoisement qui *commençait depuis son enfance* il ne s'était jamais intéressé à elle.

Du point de vue lexical, lorsque le verbe تتكون *ta-takawwanu* possède la capacité d'apparaître dans une phrase en tant que verbe déterminant, on le considère comme un synonyme du بدأ *bada'a* plutôt qu'un approprié. Voyons l'exemple :

(18. b.) [...] التي تكونت مع صباحه، لم يلتفت إليها قط .

[...] *allatī ta-kawanat ma'a šibāhu lam ya-ltafit 'īlay-hā qaṭṭ.*

[...] de leur côtoisement de toujours depuis son enfance, il ne s'était jamais intéressé à elle. »

Mais, avec cette formulation (18.b.), nous distinguons que le début de l'action est assuré par le verbe تكونت *ta-kawanat* qui porte une petite nuance de sens. Autrement dit, au niveau sémantique, on observe le début et la fin de l'action en même temps. Cependant, le sens de l'énoncé se construisant avec le verbe بدأ *bada'a* désigne des extensions aspectuelles par lesquelles l'auteur exprime une prolongation de l'action. Pour le dire autrement, le verbe بدأ *bada'a* signale que ses habitudes sont situées dans une période de son enfance.

En outre, nous avons repéré un énoncé dans lequel بدأ *bada'a* est employé avec l'adverbe بين *bayna* « entre » ; parallèlement, cet adverbe est apte à exprimer le temps ou le lieu.

Le contexte porte sur un problème entre une femme et sa belle-mère.

(19) <i>wa</i> et	<i>qāla</i> a dit-3SG/Masc	<i>'ibrāhīmu</i> Ibrahim	<i>li-yu-fassira</i> pour-3SG/Masc+inacc-interprète
<i>li-'abn-ay-hi</i> à-fils-duel-son	<i>mā</i> que(conjonctif)	<i>ġamuḍa</i> a été incompréhensible-3SG/Masc	<i>min</i> de
<i>talmīḥi</i> insinuation(de)	<i>'ā'išati</i> Aïcha	<b><i>bada'a-t</i></b> acommençé-3SG/Fém+acc	<i>al-ma'āriku</i> la-batailles
<b><i>bayna</i></b> entre	<b><i>'ummi-kumā</i></b> mère-votre(duel)	<b><i>wa</i></b> et	<b><i>'umm-ī</i></b> mère-ma
<i>bi-sababi</i> par-cause(de)	<i>muškilati</i> problème(de)	<i>al-maṭbaḥi</i> le-cuisine	<i>allaḡī</i> qui(relatif)
<i>kāna-t</i> était-3SG/Fém+acc	<i>'umm-ī</i> mère-ma	<i>ta-staqilu</i> 3SG/Fém+inacc-s'occupe seul	<i>bi-hi</i> par-il
<i>wa</i> et	<i>muṭālabati</i> demande(de)	<i>'ummi-kumā</i> mère-votre(duel)	<i>bi-al-'istiqlāli</i> par-le-indépendance



min  
de

al-maṭbaḥī<sup>67</sup>  
le-cuisine

(Mahfouz, 1957 b : 126)

**Traduction :** « Ici Ibrahim déclara, afin d'éclaircir à ses deux fils l'allusion d'Aïcha :

- Les hostilités **ont commencé entre votre mère et la mienne** à cause du problème de la cuisine, dont ma mère avait le monopole, et de la revendication par votre mère de son indépendance ('culinaire') ! » (Vigreux)

Le verbe est au passé employé dans une phrase verbale. Le sujet est un nom inanimé المعارك *al-ma'āriku* « les batailles ». Dans cet énoncé, l'inversion de l'ordre des éléments de l'énoncé donne la structure (S + V + Adv. de lieu ou de temps) sans que le sens en soit affecté :

(19. a.) [...] المعارك بدأت بين امكما وأمي بسبب مشكلة المطبخ الذي كانت أمي تستقل به [...]

[...] *al-ma'āriku bada'a-t bayna 'ummi-kumā wa 'umm-ī bi-sababi muškilati al-maṭbaḥi alladī kāna-t'umm-ī ta-staqilu bi-hi* [...].

[...] Les hostilités **ont commencé entre votre mère et la mienne** à cause du problème de la cuisine, dont ma mère avait le monopole [...]

Ce qui diffère, dans cet énoncé, est l'emploi de l'adverbe بين *bayna* « entre »<sup>68</sup>. Celui-ci admet un complément composé, cela signifie que le complément doit être accompagné par un autre nom. La relation entre ces deux compléments est toujours régie par le biais de la conjonction و *wa* « et ». L'élimination ou la séparation de l'un ou de l'autre entraîne une ambiguïté sémantique de la phrase ; à l'opposé, l'inversion de ces deux compléments est possible.

Lorsque la transitivité du verbe بدأ *bada'a* admet un syntagme adverbial, il s'agit de l'approprié تتكون *ta-takawwan* « exister »:

(19. b) [...] المعارك بدأت تتكون بين امكما وأمي بسبب مشكلة المطبخ الذي كانت أمي تستقل به [...]

[...] *al-ma'āriku bada'a-t ta-takawwanu bayna 'ummi-kumā wa 'umm-ī bi-sababi muškilati al-maṭbaḥi alladī kāna-t'umm-ī ta-staqilu bi- hi* [...].

[...] Les hostilités **ont commencé à exister** entre votre mère et la mienne à cause du problème de la cuisine, dont ma mère avait le monopole [...].

<sup>67</sup> « وقال إبراهيم ليفسر لأبيه ما غمض من تلميح عائشة :

بدأت المعارك بين امكما وأمي بسبب مشكلة المطبخ الذي كانت أمي تستقل به، ومطالبة أمكما بالاستقلال المطبخ. »

(محفوظ، 1957 ب : 126)

<sup>68</sup> « Entre » étant bien entendu une préposition en français.

Au niveau sémantique, généralement, le sémantisme de l'adverbe بين *bayana* indique le commencement des actions ou des choses qui se situent sur un point entre deux espaces ou dans un intervalle de temps situé entre deux moments. Dans l'énoncé précédent, cet adverbe signale le point de commencement des batailles entre la femme et sa belle-mère. Il apporte une valeur imperfective au verbe بدأ *bada'a*. Cette valeur est justifiée par le pluriel du sujet المعارك *al-ma'āriku* « les batailles ».

#### • Propriétés syntaxiques et sémantiques

Nous partageons l'idée de Peeters : même en arabe, le cadre (X بدأ *bada'a* مع *ma'a* Z) n'existe pas. Toutefois, l'énoncé (18) sert au verbe بدأ *bada'a* à se singulariser par le cadre :

(X + بدأ *bada'a* + مع *ma'a* + Adv + Y)

De plus, la construction de l'énoncé (19) confirme l'existence du cadre : (X + بدأ *bada'a* + quand et où).

#### • La commutation avec un autre inchoatif

Concernant les énoncés (18) et (19), nous n'avons pas trouvé un inchoatif qui peut commuter avec le verbe بدأ *bada'a*. En revanche, à notre avis, lorsque le substantif qui suit l'adverbe est un circonstanciel du temps (l'énoncé 18), la commutation de cet adverbe par une préposition est tout à fait possible. Il s'agit de la préposition في *fi* « dans » :

(18. c.) [...] التي بدأت في صباه لم يلتفت إليها قط .

[...] *allatī bada'a-at fi šibāhu lam ya-ltafit ilay-hā qaṭṭ.*

[...] et de leur côtoiement de toujours **dans son enfance**, il ne s'était jamais intéressé à elle.

Mais le sémantisme serait légèrement changé, car l'emploi de la préposition في *fi* montre que l'action a commencé dans une période déterminée de son enfance.

### 3.2. بدأ *bada'a* + adverbe de manière dans une phrase affirmative

Notre corpus contient trois énoncés affirmatifs dont le complément du verbe بدأ *bada'a* est un prédicat adverbial de manière.

Dans ce passage, il est question d'explications données au sujet d'un problème entre deux conducteurs de carrosses.

<b>(20) kam</b> combien	<i>wadad-tu</i> ai voulu-1SG+acc	<i>law</i> si	<i>kāna-t</i> a été-3-SG/Fém+acc
<i>mašrabiyyat-ī</i> terrasse-ma	<i>awṭa'a</i> plus bas	<i>kay-mā</i> pour-que(conjonctif)	<i>'a-sma'u</i> 1SG+inacc-écoute
<i>mā</i> ce que(relatif)	<i>ya-qūlu</i> 3SG/Masc+inacc-dit	<i>la-hum</i> à-eux	<i>wa</i> et
<i>'aladḡa</i> plus délicieux	<i>manžaran</i> (un)vue	<i>manžaru</i> vue(de)	<i>al-sawārisi</i> la-charrette
<i>al-qādima-ti</i> la-venant-es	<i>mina</i> de	<i>al-darbi</i> le-ruelle(de)	<i>al-'aḡmari</i> le-rouge
<i>'iḡā</i> si	<i>taqābala-t</i> se sont rencontrées-3SG/Fém	<i>ma'a</i> avec	<i>'arabti</i> carrosse(de)
<i>al-ḡiḡārati</i> le-pierres	<i>al-qādima-ti</i> la-venant-e	<i>mina</i> de	<i>al-ḡūriyati</i> la-Ghoureyyati
<i>fa-dāqa</i> ainsi-s'est rétréci-3SG/Masc	<i>'an-humā</i> de-eux(duel)	<i>madḡalu</i> entrée(de)	<i>al-bawwābati</i> la-portail
<i>wa</i> et	<i>rakiba</i> a monté-3SG/Masc-acc	<i>kullu</i> chaque	<i>sā'iḡin</i> conducteur
<i>ra'sa-hu</i> tête-sa	<i>mutaḡaddyān</i> défiant	<i>al-'āḡra</i> le-autre	<i>'an</i> que(conjonctif)
<i>ya-tarāḡa'a</i> 3SG/Masc+inacc-se recule	<i>li-yu-fsiḡa</i> pour-3SG/Masc+inacc-cède	<i>al-sabīla</i> la-chemin	<b><i>ya-bda'u</i></b> <b>3SG/Masc- commence</b>
<i>al-klāmu</i> le-parole	<b><i>layyinan</i></b> <b>Indulgement</b>	<i>ba'da</i> quelque	<i>al-lini</i> le-indulgence
<i>fa-ya-ḡtadda</i> puis-3SG/Masc-s'acharne	<i>ṡumma</i> ensuite	<i>ya-ḡšawšānu</i> 3SG/Masc-prend un ton grav	<i>ṡumma</i> ensuite
<i>ta-hduru</i> 3SG/Fém+inacc-gronde	<i>al-ḡanāḡiru</i> la-gorges	<i>bi-al-subābi</i> avec-la-offenses	<i>wa</i> et

**Traduction :** « Ah ! Ce que j'aurais voulu que mon moucharabieh soit plus bas pour pouvoir entendre ce qu'il leur raconte ! » Mais le spectacle le plus formidable, c'est celui du *sawarès*, charrette, qui vient du Darb El-Ahmar. Si jamais il rencontre une de ces voitures à caillasse venant d'Al-Ghouriya, alors l'entrée est trop étroite pour les deux, et chaque conducteur suit en général son idée, sommant l'autre de reculer pour libérer le passage. D'abord ils **s'envoient des mots assez polis**<sup>70</sup>, puis ça se gâte. Le ton s'envenime, et les gorges finissent par hurler des injures et des gros mots. » (Vigreux)

Dans l'énoncé (20), le verbe بدأ *bada'a* est employé au présent de l'indicatif. Il est un mot qui marque le commencement d'une action réalisée par le sujet. Le sujet est un nom inanimé, الكلام *al-klāmu* « la parole ». Le complément est le prédicat adverbial لنا *layyinan* « indulgemment ». En arabe, l'adverbe de manière est un nom à finale ouverte, c'est-à-dire qu'il est toujours régi par l'accusatif. Il se place après un nom ou un verbe ayant pour fonction de décrire l'état d'une action. Kouloughli (*op. cit* : 244) donne des exemples en affirmant que :

Le complément d'état (ar. حال) est un nom à l'accusatif indéterminé spécifiant l'état d'un ou plusieurs des actants de la relation prédicative, sujet, complément ou complément d'objet : جاءت باكياً (elle arrive en pleurant).

Puisque la phrase arabe se caractérise par la liberté d'agencement des éléments linguistiques, la phrase est nominale, l'adverbe est précédé par un nom.

À propos de ce que nous avons remarqué dans l'énoncé précédent, nous considérons la particule de coordination ثم *tumma* comme une conjonction qui forme une suite comparative avec ce qui précède.

---

<sup>69</sup> « كم وددت لو كانت مشريتي أوطأ كيما اسمع ما يقول لهم، وألذ منظراً، منظر السوارس القادمة من الدرب الأحمر إذا تقابلت مع عربة الحجارة القادمة من الغورية فضاق عنهما مدخل البوابة وركب كل سائق رأسه متحدياً الآخر أن يتراجع ليفسح السبيل، يبدأ الكلام لنا بعض اللين فيحتد، ثم يخشوشن، ثم تهدر الحناجر بالسباب والشتم. » (Mahfouz, 1956 : 277)

<sup>70</sup> C'est-à-dire : « d'abord ils **ont commencé** par des mot impolis... »

Au niveau sémantique, dans l'énoncé (20), l'emploi des adverbes est important, car l'absence de ceux-ci amène une ambiguïté du sens, ce qui prête le flanc à plusieurs interprétations. Nous remarquons que l'auteur multiplie les adverbes pour enrichir le texte et pour porter au lecteur un supplément d'informations. Autrement dit, la mise en place d'un, deux ou trois adverbes rend la phrase plus pertinente.

Les adverbes peuvent être conceptualisés comme un monème qualifiant la manière d'exécuter la parole. Il n'y a pas de nom déverbal associé à la racine de ces adverbes. En revanche, le contexte nous a amenée à proposer de raffiner une construction dont un prédicat verbal conjugué à l'inaccompli occupe la place d'un complément. Il s'agit des paraphrases construites avec le verbe approprié يتكون *ya-takawanu* :

(20.a) [...] يبدأ الكلام يتكون لنا بعض اللين فيحتد، ثم يخشوشن، ثم تهدر الحناجر بالسباب والشتائم ؟  
 [...] *ya-bda'u al-klāmu ya-takawanu layyinan ba'daal-lin fa-ya-htadda tumma ya-hšawšanu tumma ta-hduru al-ḥanāğiru bi-al-subābi wa al-šatā'imi.*

[...] D'abord **ils ont commencé par des mots impolis**, puis ça se gâte. Le ton s'envenime, et les gorges finissent par hurler des injures et des gros mots.

Du point de vue syntactico-sémantique, comme nous l'avons montré plus haut, cette forme est inacceptable, car d'une part, sur le plan syntaxique, elle désigne le schéma : (**V<sub>1</sub> inaccompli + V<sub>2</sub> inaccompli**). D'autre part, cet approprié peut être considéré comme un synonyme du verbe بدأ *bada'a* en apportant une légère différence sémantique. Nous constatons que le sens induit par le verbe بدأ *bada'a* signifie que le début est imminent. Cela est justifié par l'emploi de la multiplicité des adverbes et par la coordination ثم *tumma* qui montre un changement d'état avant que l'action ne se termine. Ainsi, la parole commence dans un état puis s'achève dans un autre. Néanmoins, l'emploi du verbe تكون *ta-kawana* signale que l'action commence et se termine dans le même état.

### 3.3. بدأ *bada'a* + adverbe de manière dans une phrase négative

Il s'agit des cas où le verbe بدأ *bada'a* explique le non-commencement, ou, pour le dire autrement, le début de l'action n'est pas encore affecté. En général, la notion de négation sert à donner une information négative, d'un point de vue syntaxique, en arabe, les formes

négatives constituent des cas où l'une de ces particules لم *lam*, لن *lan* لا *lā* ou ما *mā* précède un verbe. Nous avons relevé trois énoncés dans lesquels la négation s'effectue par les particules لم *lam*, لن *lan* « ne » sous différentes formes. Dans ce qui suit, nous allons examiner le cas où la négation s'effectue par la particule لم *lam*.

L'auteur parle d'un endroit où une personne a l'habitude de passer les soirées avec ses amis, il n'avait pas visité cet endroit depuis un an et demi.

(21) <i>wa</i> et	<b><i>lam</i></b> ne	<i>ya-kun</i> 3SG/Masc+inacc-est	<i>šay'un</i> (une) chose
<i>qad</i> certes	<b><i>bada'a</i></b> a commencé-3SG/Masc-acc	<i>ba'd</i> encore	<i>fa-l-qawārīru</i> ainsi-la-bouteilles
<i>lam</i> ne	<i>tu-faḍḍ</i> elle+inacc+voix passive-se débouchent	<i>wa</i> et	<i>al-niḏāmu</i> le-ordre
<i>lam</i> ne	<i>yu-mass</i> <sup>71</sup> 3SG/Masc+inacc+voix passive-se touche		(Mahfouz, 1956 : 401)

**Traduction :** « Rien *n'avait encore commencé*. Les bouteilles étaient vierges et l'ordre entier. » (Vigreux)

Nous citons un autre exemple : une discussion entre le Pacha et l'ami de son fils.

(22) <i>fa-tamtama</i> ainsi-marmotte-3SG/Masc	<i>raḍwānu</i> Radwan	<i>fī</i> dans	<i>šay'in</i> (un)chose
<i>mina</i> de	<i>al-'irtibāki</i> le-anxiété	<i>wa</i> et	<i>lākinna-nā</i> mais-nous
<i>ta'aḥḥar-nā</i> avons retardé-1PL+acc	<i>yā</i> ô	<i>s`ādat</i> ta-excellence	<i>al-bāšā</i> le-Pacha
<i>ta'aḥḥar-nā</i> avons retardé-1PL+acc	<i>'a-ta`nī</i> est-ce que-tu veux dire	<i>'anna-nā</i> certes+que(conjonctif)-nou:	<i>ta'aḥḥar-nā</i> avons retardé-1PL+acc
<i>bi-al-`umri</i> par-le-âge	<i>'aḥṭa'-ta</i> te trompes-1SG+acc	<i>yā</i> ô	<i>bunay-ya</i> fils-mon
<i>māzil-tu</i> suis encore-1SG+acc	<i>'u-ḥibbu</i> 1SG+inacc-aime	<i>al-sahara</i> le-veille	<i>wa</i> et

(Mahfouz, 1956 : 401)

<sup>71</sup> « لم يكن شيء قد بدأ بعد، فالقوارير لم تفض والنظام لم يمس. »

<i>al-ğamāla</i> le-beauté	<i>wa</i> et	<i>al-ğinā'a</i> le-chanson	<i>ba`da</i> après
<i>al-sā`ati</i> la-heure	<i>al-wāḥidati</i> la-une	<i>al-sahratu</i> la-soirée	<b>lam</b> <b>ne</b>
<b>ta-bda'</b> 3SG/Fém+inacc-commence	<i>ba`d</i> encore	<b>lam</b> <b>ne</b>	<i>na-qul</i> 1PL+inacc-disons
<i>bism</i> de par le Nom	<i>illāhi</i> d'Allah	<i>al-raḥmāni</i> le-Miséricordieux	<i>al-raḥīmi</i> <sup>72</sup> le-Tout Miséricordieux

( Mahfouz, 1957 b : 73)

**Traduction :** « Mais... votre Excellence... bredouilla Radwan non sans embarras, nous avons dépassé l'heure !

- Dépassé l'heure ? Voulez-vous dire que j'ai dépassé l'âge ? Vous vous trompez, mon enfant ! La veille, la beauté et le chant me sont encore aimables passé une heure du matin ! La soirée **n'a pas encore commencé**. Nous n'avons fait que dire : " Au nom de Dieu Bienveillant, le Miséricordieux". »

(Vigreux)

Dans l'énoncé (21), la négation du verbe بدأ *bada'a* se termine par le biais de la particule *lam* « ne » suivi par l'auxiliaire *kāna* « être » au présent, exprimant la négation dans le présent, accompagné par la particule *qad* « certes ». C'est une forme de négation, cette structure est fixée, l'inverse n'est pas possible. Larcher (*op. cit* : 107) note que :

Sibawayh (*kitāb*, t. III, p. 17) a vu dans *lam yaf`ala* la négation de *fa`ala*, mais dans *mā fa`ala* celle de la *-qad fa`ala*, autrement dit ajoutant à la valeur temporelle de passé une double valeur modale « la-, dit *lām al-ta'kid 'lam* de corroboration » et aspectuelle (*qad*).

Le tableau suivant montre le rôle des éléments linguistiques dans cette forme de négation :

<sup>72</sup> « فتمتم رضوات في شيء من الارتباك :

- ولكننا تأخرنا يا سعادة الباشا.

- تأخرنا! أتعنى أننا تأخرنا بالعمرا! أخطأت يا بني، ما زلت أحب السهر والجمال والغناء بعد الساعة الواحدة، السهرة لم تبدأ بعد، لم نقل بسم الله

(محفوظ 1957 ب : 73)

الرحمان الرحيم. »

<b>(21) Lam</b>	+	<b>ya-</b>	<b>kun</b>	+	<b>qad</b>	+	<b>bada'a</b>
particule		Fp.	auxiliaire		particule		verbe
marqueur de négation		modal réel			marqueur de résultat	assertion	3SG/Masc
du passé		3SG/Masc					modal réel
		inaccompli					accompli

Du point de vue syntaxique, malgré la présence de la particule de négation لم *lam* en tête de la phrase suivie de l'auxiliaire كان *kāna*, qui fonctionne comme un auxiliaire vide<sup>73</sup>, s'accordant en temps et en genre, la négation porte sur le verbe بدأ *bada'a*. En effet, l'ordre de ces éléments linguistiques permet de distinguer le passé. La construction de cet énoncé est l'équivalent du plus-que-parfait français. Ce dernier est formé de l'auxiliaire *avoir* ou *être* conjugué à l'imparfait suivi du participe passé du verbe conjugué.

Bien que l'adverbe بعد *ba'du* « encore » force la valeur du présent en donnant une valeur modale de certitude du sujet au moment de l'énonciation (*pas encore*). Le contexte indique une négation dans le passé, et le lecteur comprend sans ambiguïté que personne n'a commencé ni à déboucher les bouteilles ni à changer l'ordre de la maison.

À notre avis, si le locuteur veut nier une information dans le présent, la négation s'obtient en ajoutant la particule لم *lam* avant le verbe بدأ *bada'a* :

**(21.a.)** [...] شيء لم يبدأ بعد، فالقوارير لم تفض والنظام لم يمس [...]

*šay'un lam yabda' ba'du fa-alqwārru lam tofaḍḍ wa al-nizāmu lam yumass [...].*

**Rien ne commence.** Les bouteilles **ne sont pas encore** débouchées et l'ordre se maintient...

À l'opposé, l'énoncé (22) est une phrase nominale, le verbe بدأ *bada'a* est à l'inaccompli, la négation est obtenue par le biais de la particule لم *lam* antéposée au verbe : **(S + لم lam + V + Adv.)**.

<b>(22) lam</b>	<b>ta-</b>	<b>bda'</b>
particule de négation	modalité réel	verbe
	inaccompli /de l'indicatif	
	3SG-Fém	

<sup>73</sup> Larcher (*ibid.* : 62) relève que : « *Kāna* est le verbe le plus employé hier comme aujourd'hui. Il est appelé, dans cet emploi, « imparfait » (*nāqiṣa*), parce qu'il ne constitue une phrase qu'avec un *ism* et un *ḥabar*, par opposition au *kāna* « parfait » (*tāmma*) qui en constitue une, verbale (VS), avec le seul SN au nominatif. »



Cette construction désigne une négation au moment où le locuteur parle. Le locuteur signale que la soirée n'a pas encore commencé. Larcher (*op. cit* : 112) note que :

Dans la langue ancienne, il existe une variation de *lam*, *lammā* (*lam + mā*), suivi comme lui de l'apocopé et signifiant « il n'a pas encore fait ».

Par ailleurs, nous avons relevé un énoncé issu de notre corpus dans lequel la négation du verbe **بدأ *bada'a*** se réalise par deux particules, *لم lam* et *لن lan* « ne », suivies de l'adverbe **أبداً *'abadan*** « jamais ».

Le locuteur exprime la raison pour laquelle Khadija sent qu'elle est seule et triste.

<b>(23)</b> <i>kaṭīran</i> trop	<i>mā</i> que(conjonctif)	<i>kāna-t</i> était-3SG/Fém+acc	<i>ta-š`uru</i> 3SG/Fém+inacc-sent
<i>ḥadīġa</i> Khadija	<i>bi-'ana-hā</i> par-certès-elle	<i>waḥīdatun</i> seule	<i>wa</i> et
<i>ma`a</i> avec	<i>'anna</i> certès+que(conjonctif)	<i>'ibrāhīma</i> Ibrahim	<i>šawkat</i> Shawkat
<i>ḥāṣṣatan</i> particulièrement	<i>munḍu</i> depuis	<i>'an</i> que(conjonctif)	<i>qāraḇa</i> s'est approché(de)
<i>al-sab`īna</i> le-soixante	<i>kāna</i> était-3SG/Masc	<i>ya-`takifu</i> 3SG/Masc+calfeutre	<i>fī</i> dans
<i>bayti-hi</i> maison-son	<i>ṭiwāla</i> longueur(de)	<i>'ayyāmi</i> jours(de)	<i>al-šitā'i</i> le-hiver
<i>'illā</i> sauf	<i>'anna-hu</i> certès+que(conjonctif)-il	<i>lam</i> ne	<i>ya-staṭi`</i> 3SG/Masc+inacc-peut
<i>'an</i> que(conjonctif)	<i>yu-baddida</i> 3SG/Masc+dissipe	<i>waḥšata-hā</i> solitude-sa	<i>wa</i> et
<i>ta-hun</i> 3SG/Fém-devient simple	<i>fī</i> dans	<i>al-qiyāmi</i> le-faire	<i>bi-wāġibāti</i> par-devoirs(de)
<i>bayti-hā</i> maison-son	<i>ġayra</i> autre	<i>'anna</i> certès+que(conjonctif)	<i>al-wāġibāti</i> le-devoirs
<i>bāta-t</i> est devenu-3SG/Fém+acc	<i>'ahwana</i> plus simple	<i>min</i> de	<i>'an</i> que(conjonctif)
<i>ta-staġriqa</i> 3SG/Fém+inacc-dure	<i>ḥayawiyyta-hā</i> vivacité-sa	<i>wa</i> et	<i>našāṭi-hā</i> activité-son

<i>fa-`alā</i> ainsi-sur	<i>tağāwuzi-hā</i> dépassement-son(de)	<i>al-sādisata</i> la-soixante	<i>wa</i> et
<i>al-'arba`īna</i> le-quarante	<i>lam</i> ne	<i>ta-zal</i> 3SG/Fém+ continue	<i>qawiyyatan</i> forte
<i>našīṭatan</i> active	<i>wa</i> et	<i>'izdāda-t</i> a augmenté-3SG/Fém	<i>ğasāmatan</i> corpulence
<i>wa</i> et	<i>'aswa'u</i> pire	<i>min</i> de	<i>haḡā</i> ceci
<i>'anna</i> certes+que(conjonctif)	<i>waḡīfata-hā</i> fonction-sa	<i>ka-'ummin</i> comme-(une)mère	<i>qad</i> certes
<i>'inqaṭa`a-t</i> a été rompu-3SG/Fém	<i>`alā</i> sur	<i>hīni</i> temps	<i>'anna</i> certes+que(conjonctif)
<i>dawra-hā</i> rôle-son	<i>ka-ḡamātin</i> comme-belle-mère	<i>lam</i> ne	<i>wa</i> et
<i>lan</i> ne	<b><i>ya-bda'a</i></b> 3SG/Masc-commence	<b><i>'abadan</i></b> Jamais	<i>fī-mā</i> dans-que(conjonctif)

*ba`d*<sup>74</sup>  
encore

(Ibid. : 293)

**Traduction :** « Bien souvent, Khadija sentait qu'elle était seule. Et quand bien même Ibrahim Shawkat – surtout depuis qu'il approchait des soixante-dix ans – se calfeutrait chez lui durant les longues journées d'hiver, il était incapable de combler sa solitude. Elle accomplissait encore avec une ardeur égale ses tâches domestiques, bien que celles-ci fussent devenues trop faibles pour absorber tout son entrain et sa vitalité. Malgré ses quarante-six ans passés, elle était toujours solide, active et... de plus en plus grosse ! Mais le pire, dans tout cela, était que son rôle de mère avait cessé alors même que sa fonction de belle-mère n'avait pas et semblait ne **devoir jamais commencer.** » (Vigreux)

Dans l'énoncé (23), l'auteur utilise les variantes (**lan et lam + verbe بدأ bada'a + Adv 'abadan**) pour indiquer une négation absolue. Cette coordination est rendue souvent, en français, par

<sup>74</sup> « كثيرا ما كانت تشعر خديجة بأنها وحيدة. ومع أن إبراهيم شوكت – خاصة منذ أن قارب السبعين – كان يعتكف في بيته طوال أيام الشتاء، إلا أنه لم يستطع أن يبدد وحشتها، ولم تهن في القيام بواجبات بيتها، غير أنها – الواجبات – باتت أهون من أن تستغرق حيويتها ونشاطها، فعلي تجاوزها السادسة والأربعين لم تزل قوية نشيطة وازدادت جسامة. واسوأ من هذا أن وظيفتها كأم قد انقطعت على حين أن دورها كحماة لم ولن يبدأ أبدا فيما بعد. »

la même ni.....ni jamais, en effet, l'adverbe آبدأ 'abadan « jamais » est toujours employé (avec une négation) qui signifie « jamais ». لم *lan* négation projetée dans le futur لم *lam* « négation dans le présent », les deux particules, utilisées ensemble, expriment la notion d'insistance.

(23) <i>lan</i>	<i>wa</i>	<i>lam</i>	<i>ya-</i>	<i>bda'</i>
particule de négation	particule de coordination	particule de négation	modalité réelle, modalité préfixée inaccompli/indicatif, Masc/Fém. Sing/Plur	verbe

Syntaxiquement, nous avons distingué deux éléments linguistiques qui permettent de modaliser ces énoncés : le premier est le marqueur قد *qad* « certes » qui précède le verbe بدأ *bada'a* portant une valeur aspecto-temporelle du passé. Selon Cohen, D. (1989 : 184) :

La fonction de *qad*, autre particule préverbale, relève plutôt du fonctionnement aspectif. C'est essentiellement une affirmation de réalité, l'expression de l'implication du locuteur dans l'énoncé dont elle garantit la réalité et l'actualité. Elle a donc de ce fait à la fois une valeur quasi modale d'attestation et une valeur relationnelle d'incidence.

Le second est l'adverbe بعد *ba'du* « encore », qui confirme et renforce la valeur aspectuelle du verbe بدأ *bada'a*. بعد *ba'du* « encore » marque une valeur modale de certitude du sujet au moment de l'énonciation, c'est-à-dire jusqu'au moment où le locuteur parle, et donne au verbe conjugué au passé sa valeur de présent.

#### • Propriétés syntaxiques et sémantiques

Nous avons vu que dans les phrases affirmatives, l'adverbe fait partie intégrante de la phrase, car l'élimination de celui-ci entraîne l'incompréhension de la phrase. En revanche, dans la phrase négative, l'adverbe ne présente que l'aspect syntaxique, son absence n'affecte pas le sens de la phrase.

L'analyse des trois énoncés précédents (21, 22, et 23) nous amène à déterminer le troisième cadre syntaxique du verbe بدأ *bada'a* :

(X+ بدأ *bada'a* + SAdv)

qui donne la réponse aux questions : quand, où, entre qui et comment ?

▪ **La commutation d'un autre inchoatif ou d'un autre adverbe**

Parmi les quatre énoncés analysés plus haut, aucun inchoatif ne peut permuter avec **بدأ** *bada'a*. En revanche, certains énoncés, tel que l'énoncé (21), peuvent être actualisés par un autre adverbe qui se place en tête ou en fin d'énoncé, sans en affecter le sens. Il s'agit des adverbes comme : حتى الآن *ḥattā al-'āna* « jusqu'à maintenant », حتى هذه اللحظة *ḥattā ḥadīhi al-aḥḏati* « jusqu'à l'instant » :

[...] حتى الآن لم يكن شيء قد بدأ بعد، فالقوارير لم تفض والنظام لم يمس. (21. b.)

*ḥattā al-āna, lam ya-kun šay'un qad bada'a, fa-l-qawārīru lam tufaḏḏ wa al-niḏāmu lam yu-mass* [...].

**Jusqu'à maintenant, rien n'avait encore commencé.** Les bouteilles n'étaient pas encore débouchées et l'ordre se maintenait [...]

**4. بدأ *bada'a* + Y (∅)**

Nous avons repéré au sein de notre corpus deux cas dans lesquels le verbe **بدأ** *bada'a* est marquée par l'absence de complément. C'est le cas où Peeters désigne le cadre syntaxique (**X commence**). Dans le premier, ce verbe apparaît dans une phrase informative, comme le montre l'énoncé suivant :

(24) <i>kun-nā</i> éteins-1PL+acc	<i>na-waddu</i> 1PL+inacc-voulons	<i>an</i> que(conjonctif)	<i>ta-kūna</i> 3SG/Fém+inacc-est
<i>al-ḡalsatu</i> la-session	<i>'akṭara</i> plus	<i>'iḥtilāṭan</i> mélange	<i>wa</i> et
<i>lakinna-nā</i> mais-nous	<i>rā'ay-nā</i> avons respecté-1PL+acc	<i>al-'ādāba</i> le-morales	<i>al-šarqiyata</i> la-orientales
<i>'a-laysa</i> est-ce que-non	<i>kaḏālika</i> comme ainsi		
<i>fa-'a-ḡāba</i> ainsi-a répondu-3SG/Masc	<i>al-ṭālibu</i> le-étudiant	<i>bi-lā</i> avec-sans	<i>taraddudin</i> (un)hésitation
<i>li-l-'asafi</i> à-le-regret	<i>ḥaḏā</i> ceci	<i>mā</i> que(conjonctif)	<i>lāḥaḏ-nā-hu</i> avons observé-1PL+acc-il(COD)
<i>yā</i> ô	<i>sayyd-ī</i> maître-mon	<i>wa</i> et	<i>šabba</i> a versé+ acc-3SG/Masc

*al-ḥādimu*  
le-serviteur

*al-šāya*  
le-thé

*wa*  
et

*al-labana*  
le-lait

*wa*  
et

***bada'a-t***  
a commencé-3SG/Fém

***al-ma'dobatu***<sup>75</sup>  
la-banquet

(Mahfouz, 1957 b : 183)

**Traduction** : « Nous aurions souhaité que la séance fût plus mélangée, mais nous avons respecté les coutumes orientales, n'est-ce pas ?

À quoi un étudiant répondit sans détour :

Malheureusement c'est ce que nous constatons, monsieur !

Un serviteur versa le thé, puis le lait, et ***le festin commença***. »

(Vigreux)

Dans l'énoncé (24), le verbe بدأ ***bada'a*** est au passé de l'indicatif, et les indices personnels, tel le suffixe -t, signalent la troisième personne du féminin singulier.

Du point de vue de l'ordre des mots, la phrase est verbale, le verbe بدأ ***bada'a*** se situant avant le sujet. Il sélectionne un sujet inanimé. Notons ici, que la construction (SN<sub>1</sub> + SV + Ø) exige l'inversion du sujet :

(24. a.) [...] وصب الخادم الشاي واللبن والمأدبة بدأت.

[...] *wa ṣabba al-ḥādimu al-šāya wa al-labana wa al-ma'dobatu bada'a-t.*

[...] Un serviteur versa le thé, puis le lait, et ***le festin commença***.

En l'absence de complément de surface, le verbe بدأ ***bada'a*** est intransitif, ici, le début de l'action est assuré par celui-ci. Nous remarquons que c'est le contexte qui détermine l'absence du complément, car son absence n'implique pas une ambiguïté sur le plan sémantique.

Par ailleurs, le deuxième cas nous a fourni l'occasion de donner une idée générale de la forme interrogative du verbe بدأ ***bada'a***. Nous avons trouvé un exemple où l'interrogation est marquée par l'intonation.

<sup>75</sup> « كنا نود أن تكون الجلسة أكثر اختلاطاً، ولكننا راعينا الآداب الشرقية، أليس كذلك؟

فأجابه الطالب بلا تردد

للأسف هذا ما لاحظناه يا سيدى!

وصب الخادم الشاي واللبن وبدأت المأدبة. »

(محفوظ، 1957 ب : 183)

Ahmed interroge son oncle Kamal pour savoir si les vacances ont déjà commencé ou non.

<b>(25) wa</b> et	<i>sa'ala-hu</i> a interrogé(il)-lui(COD)	<i>'aḥmadu</i> Ahmed	
<b><i>bada'a-t</i></b> (est-ce que) a commencé-3SG/Fém	<i>al-'uṭlatu</i> la-congé	<i>al-dirāsiyatu</i> la-scolaire	<i>yā</i> ô
<i>ḥāl-ī</i> oncle maternel-mon			
<i>fa-'aḡāba</i> ainsi-a répondu-3SG/Masc	<i>kamālu</i> Kamal	<i>wa</i> et	<i>huwa</i> il
<i>ya-nza'u</i> 3SG/Masc+inacc-arrache	<i>ṭurbūša-hu</i> tarbouche-son	<i>wa</i> et	<i>ya-rnū</i> 3SG/Masc-aspire
<i>'ilā</i> à	<i>al-'arūsi</i> la-jeune mariée	<i>al-ḡamīlati</i> la-belle	<i>lam</i> ne
<i>ta-bqa</i> 3SG/Fém+inacc-reste	<i>'illā</i> sauf	<i>fatratun</i> période(une)	<i>yasīr-atun</i> court-e
<i>li-l-murāqabati</i> pour-la-surveillance	<i>wa</i> et	<i>al-taṣḥīḥi</i> le-correction	<i>fī</i> dans
<i>al-'ibtidā'iyati</i> <sup>76</sup> la-(cycle)primaire			<b>(Ibid. : 127)</b>

**Traduction :** « -Mon oncle, les vacances scolaires **ont-elles commencé** ? s'enquit Ahmed.

Ôtant son tarbouche, Kamal répondit, les yeux posés sur la jolie mariée :

- Il reste une petite période pour les contrôles et les corrections dans le primaire... (Vigieux)

Le verbe بدأ **bada'a-t** apparaît sous une forme suffixée :

<b>(25) bada'a</b>	<b>-t</b>
Verbe	modalité suffixée, modal réel, accompli/ indicatif. 3SG/Fém

<sup>76</sup> - « وسأله أحمد :

- بدأت العطلة الدراسية يا خالي ؟

- فأجاب كمال وهو ينزع طربوشه ويرنو إلى العروس الجميلة .

- لم تبق إلا فترة يسيرة للمراقبة والتصحيح في الابتدائية ! «

(محفوظ، 1957 ب : 127)

Dans la langue arabe, comme dans beaucoup d'autres langues, l'interrogation s'effectue toujours par l'un de ces adverbes interrogatifs : لماذا *limaḍa* « pourquoi », هل *hal* « est-ce que », متى *matā* « quand », كيف *kayfa* « comment », ...

Dans l'énoncé (25), le verbe est en tête de la phrase, cet ordre est celui d'une phrase verbale. L'énoncé commence par un verbe et se termine par un point d'interrogation. À propos de cette remarque, l'intonation montre une variante formelle, en conséquence, cette interrogation peut être reformulée soit par l'ordre de la construction normale (**S + V**), soit par l'adverbe interrogatif هل *hal* « est-ce que ... ». Cette dernière est utilisée dans le cas où l'ordre des éléments linguistique de la phrase ne change pas :

(25. a.) وسأله أحمد

*wa sa'ala-hu 'aḥmadu:*

يا خالي العطلة الدراسية بدأت ؟

*yā ḥāl-ī al-'uṭlatu al-dirāsiyatu bada'a-t ?*

Mon oncle, **les vacances** scolaires **ont-elles** commencé ? s'enquit Ahmed.

(25. b.) وسأله أحمد

*wa sa'ala-hu 'aḥmadu:*

هل بدأت العطلة الدراسية ؟

*hal bada'a-t al-'uṭlatu al-dirāsiyatu yā ḥāl-ī ?*

Mon oncle, **est-ce que** les vacances scolaires **ont commencé** ? s'enquit Ahmed.

#### ▪ Propriétés syntaxiques et sémantiques

Ces deux constructions prennent la forme la plus courte du verbe بدأ *bada'a* (verbe-sujet ou sujet-verbe), ce qui nous permet de constater le quatrième cadre syntaxique du verbe بدأ *bada'a* équivalent de (**X commence**) :

(X+ بدأ *bada'a* + YØ ou X بدأ *bada'a*)

#### ▪ La commutation par un autre inchoatif

Comme nous l'avons remarqué, seul le verbe بدأ *bada'a* est compatible avec ce type de construction. Il nous paraît donc difficilement acceptable de commuter ce verbe avec un autre inchoatif.

## Conclusion

Après avoir examiné les spécificités syntactico-sémantiques des constructions simples du verbe بدأ *bada'a*, nous avons constaté que ce verbe se particularise sur trois niveaux différents :

### 1. Au niveau statistique

Concernant la fréquence des constructions simples du verbe بدأ *bada'a*, dans notre corpus, nous avons vu que la construction transitive indirecte (S + V + SPrép) est la plus fréquente, le nombre d'énoncés atteint 24 sur 36, soit 67 % de la totalité.

### 2. Au niveau syntaxique

L'observation des énoncés montre que le verbe بدأ *bada'a* est associable aussi bien avec une forme préfixée, qu'avec une forme suffixée. La préfixation et la suffixation s'accordent avec le nombre et le genre du sujet.

De plus, en ce qui concerne ses actants, il accepte toujours n'importe quel type de sujet (un substantif animé ou inanimé, un prénom explicite ou implicite) ainsi que certains types de compléments. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il est en mesure de se manifester dans certaines structures syntaxiques. Le tableau suivant montre les possibilités constructionnelles simples du verbe بدأ *bada'a* :

1. SN <sub>1</sub> + بدأ <i>bada'a</i> + SPrép	1. SN <sub>1</sub> + بدأ <i>bada'a</i> + ب <i>bi-</i> + nom	
	2. SN <sub>1</sub> + بدأ <i>bada'a</i> + في <i>fi</i> +	Complément circonstanciel de temps
		Complément circonstanciel de lieu
	3. SN <sub>1</sub> + بدأ <i>bada'a</i> + من <i>min</i> + substantif	Complément d'objet
2. SN <sub>1</sub> + بدأ <i>bada'a</i> + SAdv	Adv de manière	
	Adv de lieu ou de temps	
3. SN <sub>1</sub> + بدأ <i>bada'a</i> + SN <sub>2</sub>	Déverbal et non déverbal	
4. SN <sub>1</sub> + بدأ <i>bada'a</i> + Ø	Sans complément	

Tableau 9 : Récapitulatif des possibilités constructionnelles simples du verbe بدأ *bada'a*.



Effectivement, ces constructions nous amènent à distinguer certains cadres syntaxiques du verbe بدأ *bada'a* :

Les cadres syntaxiques du verbe <i>bada'a</i>
X بدأ <i>bada'a</i> ب <i>bi-</i> « par » Y
X بدأ <i>bada'a</i> في <i>fi</i> « dans » Y = (CO/CCT/CCL)
X بدأ <i>bada'a</i> من <i>min</i> « de » Y
X بدأ <i>bada'a</i> Y
X بدأ <i>bada'a</i> YØ ou X بدأ <i>bada'a</i>
X بدأ <i>bada'a</i> + SAdv (comment/ où/ quand)

Tableau 10 : Les multiples cadres syntaxiques du verbe بدأ *bada'a*.

D'après ce que nous avons analysé, nous confirmons que le sens du verbe بدأ *bada'a* est uniquement sollicité pour expliquer le début d'une action, d'un état ou d'une création. La première observation est que les valeurs perfective et imperfective de ce verbe sont régies par la valeur temporelle qu'il porte par lui-même ou par la valeur de son environnement linguistique.

La deuxième remarque est que tous les syntagmes qui suivent l'inchoatif بدأ *bada'a* ont un verbe dérivé de la même racine que lui-même ou un verbe approprié. En ce qui concerne les cas où le complément n'accepte pas cette application, c'est le contexte de la phrase qui nous donne une compréhension globale, soit par un verbe dérivé ou approprié du sujet, soit par une phrase sous-entendue. De ce fait, nous avons constaté une relation étroite entre le verbe بدأ *bada'a* et ses actants (le sujet et le complément).

Par ailleurs, ce verbe se singularise par une double fonction dans la même construction. Il fonctionne comme un verbe-noyau sur le plan syntaxique et comme verbe inchoatif sur le plan sémantique.

## CHAPITRE V

**ANALYSE DES CONSTRUCTIONS SIMPLES DES VERBES هم *hamma*, شرع *šara'a*, أخذ *'ahada*  
ET راح *rāḥa***

Il s'agit, ici, d'apporter une description syntactico-sémantique des constructions simples des verbes inchoatifs هم *hamma*, شرع *šara'a*, أخذ *'ahada* et راح *rāḥa* relevées dans notre corpus. Cette description concerne les cas où le complément est un syntagme prépositionnel ou un syntagme adverbial.

À notre connaissance, ces cas d'emploi n'ont pas été examinés par les grammairiens traditionnels arabes. Cela peut être dû aux corpus sur lesquels ils ont travaillé : soit le Coran, soit la littérature ancienne<sup>77</sup>. Cependant, ils n'ont évoqué dans leurs travaux que la forme composée de la construction inchoative (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**).

Effectivement, notre corpus se caractérise par la fréquence assez importante avec laquelle les verbes هم *hamma*, شرع *šara'a*, أخذ *'ahada* et راح *rāḥa* sont employés dans des constructions simples ayant une valeur aspectuelle qui indique le début d'une action, d'un état ou d'une habitude.

Nous en profitons pour rappeler ici que notre analyse s'inspire du cadre syntaxique de Peeters (1993) : (**X commencer Y**) où **X** est le sujet et **Y** peut être un syntagme prépositionnel ou un syntagme adverbial.

Pour mener cette analyse, tout d'abord, nous allons examiner l'environnement syntaxique de ces verbes. Puis, nous procéderons à une description sémantique dans laquelle un syntagme prépositionnel ou adverbial peut être remplacé par un inaccompli approprié ou dérivé de ceux-ci. Enfin, nous proposerons d'appliquer un test de commutation aux autres verbes inchoatifs.

---

<sup>77</sup> Cette observation est justifiée par la répétition des mêmes exemples dans la plupart des ouvrages, l'exemple « طفق يخسفان » se trouve dans l'ouvrage de : Al-Zamagchari (2001 : 387), *المفصل في صنعة الاعراب*, *al-mufaṣṣalu fi ṣan'ati al-'i'arābi* Le détail dans la fabrication de l'analyse grammaticale, Alisyouti (2001 : 132), *همع الهوامع في شرح جمع الجوامع* *ham'u al-hawāmi'i fi šariḥiḡam'i al-ḡawāmi'i* Parole dans l'explication du volume des recueils et Ibn Hicham (2010 : 290) *أوضح المسائل إلى ألفية ابن مالك* *'awḡaḡu al-masāliki'ilā'alfiyati ibn Mālik* Les Chemins les plus clairs vers le millénaire de Ibn Malik.

Nous nous interrogerons, par la suite, pour savoir si cette commutation pourrait produire une grammaticalisation ; nous nous demanderons en outre si une évolution du sens, accompagnée d'une perte du sens originel de chaque verbe. Les verbes هم *hamma*, شرع *šara'a*, أخذ *'aḥada*, راح *rāḥa* et بدأ *bada'a*<sup>78</sup> ont-ils les mêmes spécificités syntactico-sémantiques dans leur emploi inchoatif simple ?

Nous allons commencer par هم *hamma*, le plus fréquent dans notre corpus, puis nous examinerons شرع *šara'a* ensuite أخذ *'aḥada*, suivis des prédicats prépositionnels et nous terminerons par راح *rāḥa* dont le prédicat s'organise autour d'un SPrép ou SAdv.

### 1. هم *hamma* + ب *bi-* « par » + Y (nom)

Notre corpus ne nous en fournit que 28 occurrences. D'après ces énoncés, هم *hamma* est toujours en transitivité indirecte, il occupe la place d'un verbe-noyau au sein d'une proposition principale ayant un complément régi uniquement par la préposition ب *bi-* « par ». Nous avons dégagé deux cas : le premier où la proposition subordonnée est liée à la principale par une conjonction comme لكن *lakinna* « mais » et لولا أن *lawlā 'an* « si-non », et le second où elles sont unies par un verbe :

#### 1.1. Principal + Conjonction + Subordination

Dans ce qui suit, nous allons nous pencher sur le cas où la proposition subordonnée régie par les locutions conjonctives لكن *lakinna* « mais » et لولا أن *lawlā 'an* « si-non » exprime une antériorité, comme le montrent les énoncés suivants :

Pour résumer en quelques mots le contexte, le passage évoque une discussion entre Ahmed Shawkat et le professeur Adli Karim, directeur de revue, au sujet d'une publication d'article :

(26) <i>tlātu</i> trois	<i>mqālātīn</i> articles	<i>kāna</i> était +acc-3SG/Masc	<i>mašīru-hā</i> destin-leur
<i>al-'ihmāla</i> le-négligence	<i>ṭumma</i> puis	<i>maqālatun</i> (un) article	<i>'aḥīratun</i> dernièrement

<sup>78</sup> Nous nous appuyons sur le résultat de l'analyse effectuée au cours du chapitre précédent.

<i>kun-tu</i> étais+acc-1SG+acc	<i>'a-ṭma'u</i> 1SG+inacc-espère	<i>fī</i> dans	<i>našri-hā</i> publication-son
<i>'an</i> sur	<i>māḡā</i> quoi (interrogatif)	<i>lā</i> ne	<i>tu-'āḡiḡn-ī</i> 2SG+inacc-reproches-moi
<i>fa-'inn-ī</i> ainsi-certains-je	<i>'u-lqī</i> 1SG+inacc-jette	<i>'ašarāta</i> (des) dizaines (de)	<i>al-maḡālāti</i> les-articles
<i>'an</i> sur	<i>ra'yi</i> avis(de)	<i>libūna</i> le bon	<i>fī</i> dans
<i>āl-ta'līmi</i> le-enseignement	<i>wa</i> et	<i>ta'līq-i</i> commentaire-mon	<i>'aly-hi</i> sur-lul
<i>'ala</i> sur	<i>'ayyi</i> quelconque	<i>ḡālin</i> état	<i>sa-ta-bḡaṭu</i> futur-2SG-inacc+cherches
<i>'an-hā</i> sur-elles	<i>fī</i> dans	<i>al-sikritāriyati</i> la-secrétariat	<i>al-ḡuḡrati</i> la-salle
<i>al-muḡāwirati</i> la-voisine	<i>wa</i> et	<i>ta-'lamu</i> tu-sauras	<i>bi-mašīri-hā</i> avec-destin-son
<b>hamma</b> se mit à-3SG/Masc- acc	<i>'aḡmad</i> Ahmed	<b>bi-al-qiyāmi</b> par-le-relèvement	<i>wa</i> et
<b>Lakinna</b> mais	<i>al-'ustāḡa</i> le-monsieur	<i>'adlī</i> Adli	<i>'ašāra</i> a montré (3SG/Masc)
<i>'ilay-hi</i> à-lui	<i>bi-al-'istimrāri</i> par-le-continuation	<i>fī</i> dans	<i>al-ḡulūsi</i> le-siège
<i>wa</i> et	<i>huwa</i> il	<i>ya-qūlu</i> 3SG/Masc+inacc-dit	<i>al-maḡallatu</i> la-revue
<i>al-yawma</i> le-jour(d'aujourd'hui)	<i>fī</i> dans	<i>šibhi</i> pareil	<i>'iḡāzatin</i> congé
<i>'a-rḡū</i> 1SG+inacc-veux	<i>'an</i> que(conjonctif)	<i>ta-mkuṭa</i> 2SG+inacc-restes	<i>ma'-ī</i> avec-moi
<i>qalīlan</i> un peu	<i>li-na-taḡadaṭa</i> <sup>79</sup> pour-nous-parlions		

(Mahfouz, 1957 b : 89)

<sup>79</sup> - « ثلاث مقالات كان مصيرها الإهمال ثم مقالة الأخيرة كنت اطمع في نشرها !

- عن ماذا ؟ لا تؤاخذني فإني ألقى عشرات المقالات يوميا ؟

- عن رأي ليون في التعليم وتعليقي عليه !

- على أي حال ستبحث عنها في السكرتارية . الحجرة المجاورة لحجرتي - وتعلم بمصيرها!...

وهم أحمد بالقيام ولكن الأستاذ عدلي أشار إليه بالاستمرار في الجلوس وهو يقول :

المجلة اليوم في شبه إجازة أرجو أن تمكث معي قليلا لتتحدث. »

(محفوظ، 1957 ب : 89)

**Traduction** : « Oui, trois qui sont restés ignorés et un dernier que j’espérais voir paraître...

- Sur quel sujet ? Pardonnez-moi, mais je reçois des dizaines d’articles par jour !

- Les théories de Le Bon sur l’éducation, assortie de mon commentaire.

- De toute façon, vous irez demander au secrétariat, la pièce d’à côté, pour savoir ce qu’il est devenu !

Sur ces mots, **Ahmed fit le geste de se lever, mais** le Professeur Adli le pria de demeurer assis en disant : Aujourd’hui, la Revue est en demi-congé. J’aimerais que vous restiez encore un instant pour discuter. »

(Vigreux)

Nous proposons un autre exemple où la liaison est effectuée par la conjonction **لولا أن lawlā** ‘an « si-non », à ce moment du texte, les deux frères, Ahmed et Abd el-Monem Shawkat sont recherchés par les soldats :

<b>(27)</b> <i>fa-’alqa-t</i> ainsi-a jeté-3SG/Fém	<i>ḥadīġatu</i> Khadija	<i>’alā</i> sur	<i>al-šaqqati</i> la-appartement
<i>naẓratan</i> (une)regard	<i>mutaḥġġiratan</i> congelée	<i>wa</i> et	<i>nazala-t</i> est descendue-3SG/Fém
<i>musri’atan</i> vite	<i>’ilā</i> à	<i>al-šaqqati</i> la-appartement	<i>al-’ulā</i> la-première
<i>ḥaytu</i> où	<i>waġada-t</i> a trouvé-3SG/Fém	<i>sawsan</i> Sawsan	<i>’alā</i> sur
<i>bābi</i> (un)porte(de)	<i>šaqqati-hā</i> appartement-sa	<i>kaḍalika</i> ainsi	<i>ta-taṭala’u</i> 3SV/Fém+inacc-attend
<i>’ilā</i> à	<i>al-finā’i</i> le-cour	<i>bi-waġhin</i> avec-(un)visage	<i>kāliḥin</i> lugubre
<i>fa-naẓara-t</i> puis-a regardé-3SG/Fém	<i>ḥaytu</i> où	<i>ta-nẓuru</i> 3SG/Fém+inacc-regarde	<i>fa-ra’a-t</i> puis-a vu-elle+acc
<i>al-quwata</i> la-force	<i>tu-ḥītu</i> elle+inacc-entoure	<i>bi-’abd</i> par-Abd	<i>el-mon’imi</i> el-Monem
<i>wa</i> et	<i>’aḥmad</i> Ahmed	<i>mutaġihata</i> se dirigeant	<i>bi-himā</i> avec-duel
<i>’ilā</i> à	<i>al-ḥāriġi</i> le-extérieur	<i>fa-lam</i> ainsi-ne	<i>ta-tamālak</i> elle+inacc-se maintient

'an que(conjonction)	ta-ṣruḥa elle+inacc-crie	min de	'a'māqi le-fonds (de)
qalbi-hā cœur-son	wa et	hamma-t se mit à + 3SG/Fém+acc	bi-al-'inṭilāqi par-le-départ
fī dans	'iṭrihi-mā traces-(de)duel	law-lā si-non	'an que(conjonctif)
amsaka-t a tenu-3SG/Fém	bi-hā par-elle(COI)	yadu main(de)	sawsan Sawsan
fa-ltafata-t puis-a tourné-3SG/Fém	naḥwa-hā vers-elle	hā'iḡatan <sup>80</sup> excitée	(Ibid : 314)

**Traduction :** « Khadija jeta sur l'appartement un regard pétrifié et descendit en hâte jusqu'au premier où elle trouva Sawsan, également à sa porte, qui regardait la cour, le visage défait. Khadija, suivant son regard, vit la garde qui, entourant Abdel Moamen et Ahmed, les conduisait vers la sortie. Elle ne put retenir un cri du fond du cœur et **alla pour jeter sur leurs pas quand** la main de Sawsan l'arrêta. Elle se retourna fulminante<sup>81</sup> ». (Vigreux)

Du point de vue grammatical, selon des énoncés relevés dans notre corpus, **هم hamma** n'est compatible qu'avec une forme suffixée. Les tableaux suivants montrent une description grammaticale de la forme suffixée du verbe **هم hamma** :

(26)	<b>hamm</b>	<b>-a</b>
	Verbe	modalité suffixée modalité réelle 3SG-Masc accompli/passé
(27)	<b>hamma</b>	<b>-t</b>
	Verbe	modalité suffixée, modalité réelle 3SG- Fém accompli/passé

<sup>80</sup> « فألقت خديجة على الشقة نظرة متحجرة ونزلت مسرعة إلى الشقة الأولى حيث وجدت سوسن على باب شقتها كذلك تتطلع إلى الفناء بوجه كالح فنظرت حيث تنظر فرأت القوة تحيط بعبد المنعم وأحمد متجهة بهما إلى الخارج فلم تتمالك أن تصرخ من أعماق قلبها وهمت بالانطلاق في أثرهما لولا أن أمسكت بها يد سوسن فالتفت نحوها هائجة. » (محفوظ، 1957 : ب 314)

<sup>81</sup> Cela veut dire qu'elle se mit à marcher derrière leurs pas.

Seuls des énoncés dans lesquels هم *hamma* est conjugué au passé de l'indicatif de la troisième personne du singulier, au masculin ou au féminin, ont été repérés dans notre corpus<sup>82</sup>. À propos de ces énoncés, nous remarquons que ce verbe n'accepte pas n'importe quel type de sujet, autrement dit, le sujet doit être un substantif animé humain ou un pronom personnel. Dans les énoncés (26) et (27), les sujets sont Ahmed et Khadija. Il est toujours en transitivité indirecte, son objet est formé uniquement par la préposition ب *bi-* « par », les compléments sont بالقيام *bi-al-qiyāmi* « par-le-relèvement » et بالانطلاق *bi-al-'inṭilāqi* « par-le-départ ». De ce fait, la construction syntaxique de ce verbe est claire :

**(Sujet + verbe + préposition + syntagme nominal) = (S + V + Prép + SN<sub>2</sub>).**

Comme nous l'avons déjà noté dans l'introduction de cette partie, هم *hamma* n'était jamais classé dans la catégorie d'inchoation. Pour cette raison, avant de commencer à examiner la valeur sémantique de nos énoncés, nous avons jugé nécessaire de consulter des linguistes et des chercheurs en littérature de langue arabe<sup>83</sup>. Nous avons commencé par un exemple tiré du Coran, extrait de la sourate Yūsuf (Joseph).

{ <i>wa</i> et	<i>la-qad</i> sûrement-certès	<b><i>hamma-t</i></b> se mit à -3SG/Fém-acc	<i>bi-hi</i> avec-lui
<i>wa</i> et	<b><i>hamm-a</i></b> se mit à -3SG/Masc+acc	<i>bi-hā</i> avec-elle	<b><i>law-lā</i></b> <i>si-non</i>
<i>'an</i> que(conjonction)	<i>ra'ā</i> a vu(3SG/Masc)	<i>burhāna</i> preuve(de)	<i>rabi-hi</i> Seigneur-son
<i>kaḍalika</i> ainsi	<i>li-na-ṣrifa</i> pour-1PL+inacc-éloignons	<i>'an-hu</i> de-lui	<i>al-sū'a</i> le-mal
<i>wa</i> et	<i>al-faḥṣā'a</i> le-péché	<i>'inna-hu</i> certes-il	<i>min</i> de

<sup>82</sup> Ce qui ne veut pas dire que le verbe n'accepte pas d'autres formes.

<sup>83</sup> Il s'agit de spécialistes en grammaire et en littérature arabes à l'Université de Strasbourg ou dans des universités égyptiennes et libyennes : M. ABI-RACHED, Professeur des Universités à Strasbourg, au Département d'études arabes de la Faculté des Langues et des Cultures étrangères. M. Zen KAMOUNA, professeur à l'Université du Caire, spécialiste en linguistique comparative (français et arabe). M. Kadri AL-KNOUNI, spécialiste en littérature arabe, et M. Amhemed ABOU-GANIMA, professeur de linguistique arabe, tous deux enseignent à l'Université libyenne d'Al-Zawiya. M. NABI est professeur de linguistique française à l'Université de Tripoli en Libye.



'ibādi-nā  
esclaves-nos

al-muḥlaṣīna}<sup>84</sup>  
le-purs

(Coran, sourate Yūsuf, verset 24)

**Traduction :** « Cependant, elle pense à lui et il pense à elle, mais il voit, avec évidence, son Rabb. Ainsi, nous détournons de lui le mal et la perversité. Le voici : il est un de nos serviteurs intègres<sup>85</sup> . »

(André Chouraqui : 316)

Ici, la signification du verbe هم *hamma* se concentre sur un aspect psychique ; c'est ce qui se déroule dans l'esprit du sujet qui est mis en avant. La pensée qui pousse à mettre en œuvre une action précédée par ce verbe, sans geste, ou avec une action faiblement marquée.

À l'égard du vers et concernant le désir sexuel de la femme du Pharaon dirigé vers Joseph, le verbe propre est sous-entendu de manière à être compris à travers la situation. Et comme le Coran respecte la pudeur des fidèles, ce verbe n'est pas explicitement exprimé.

Ce genre de discussions se termine généralement par une quasi-unanimité : on laisse entendre que lorsque l'action n'a pas encore commencé, le verbe هم *hamma* se présente comme un synonyme du verbe *vouloir*.

Nous avons alors poursuivi les échanges avec les enseignants que nous avons cités, afin de recueillir leurs avis sur le sens du verbe هم *hamma* dans des énoncés tirés de notre corpus. Car, selon Delbecque (2006 : 54-55) :

On peut procéder à un calcul statistique à partir d'une collection de textes afin de savoir dans quel sens un mot est employé le plus souvent (...) ; finalement, on peut essayer de dégager le sens qui se trouve à la base des autres sens et qui éclaire donc ces autres sens, et cette méthode est basée sur l'évolution historique de la signification d'un mot.

Notre question ici est : comment peut-on définir les caractéristiques sémantiques d'une construction simple pour un verbe comme هم *hamma* ?

---

<sup>84</sup> « وَقَدْ هَمَّتْ بِهِ وَهَمَّ بِهَا لَوْلَا أَنْ رَأَى بُرْهَانَ رَبِّهِ كَذَلِكَ لِيَصْرِفَ عَنْهُ السُّوءَ وَالْفَحْشَاءَ إِنَّهُ مِنْ عِبَادِنَا الْمُخْلَصِينَ. » (سورة يوسف، الآية 24)

Pour répondre à cette question, nous nous appuyons sur l'hypothèse suivante : le sens d'un mot est essentiellement basé sur une représentation métaphorique. En effet, Levert (1961 : 41) affirme que :

L'idée de commencement évoque le geste créateur qui anime un ensemble virtuel et le dessine déjà parce qu'il en porte le schème.

Par conséquent, nous proposons de mettre en situation nos énoncés dans des scènes représentatives pour déterminer la signification la plus proche de ce verbe. Après la présentation des scènes et selon les avis de mes collègues (des professeurs à l'Université d'Al-Zawieh) et des spécialistes mentionnés précédemment, dans l'énoncé (26), la proposition supporte une seule interprétation, à savoir que le sentiment amical commence à produire son effet dans l'esprit de l'homme : Ahmed a fait le geste de se lever, peut-être a-t-il mis ses mains sur la chaise ou bien a-t-il bougé ses pieds, ici, l'effet de هم *hamma* s'arrête au moment où le Professeur Adli a remarqué son départ et le prie de demeurer assis. Donc, l'action du **V<sub>2</sub>** a commencé avant que le début de l'action du **V<sub>1</sub>** ne se termine. Par conséquent, nous distinguons une valeur temporelle d'antériorité dans la mesure où l'un se déroule avant l'autre. En d'autres termes, la question qui se pose ici est la suivante : comment Adli a-t-il observé son départ ? L'inachèvement est marqué par une conjonction de subordination لكن *lakinna* « mais »<sup>86</sup> qui est la plus fréquente dans notre corpus, elle signale un marquage causal.

D'ailleurs, dans l'énoncé (27), les deux propositions sont liées par la conjonction لولا أن *lawlā + 'an*. Cette conjonction est formée par لو *law* « si » + لا *lā* « non » + أن *'an* « que conjonctif ». Grammaticalement, لو *law* sert à indiquer l'antériorité et le souhait, لا *lā* est un marqueur de négation et أن *'an* est un conjonctif, en effet, ces conjoints n'ont pas de traits sémantiques homogènes. Mais ils servent à indiquer l'inachèvement du commencement ; ici, Khadija a ouvert la bouche pour prononcer un mot ou peut-être a-t-elle seulement prononcé une lettre ou un mot ; dans le même intervalle de temps, la main de Sawsan l'arrête.

Dans ce qui suit, nous allons voir si, dans ces deux exemples, un verbe dérivé ou approprié peut apparaître à la place du prédicat prépositionnel :

---

<sup>86</sup> Rappelons que « mais » est une conjonction de coordination en français.

(26.a.) [...] وهم أحمد يقوم ولكن الأستاذ عدلي أشار إليه بالاستمرار في الجلوس وهو يقول : [...]

[...] wa **hamma** 'aḥmadu **ya-qūmu** wa lakinna al-'ustāda 'adlī 'ašār 'ilay-hi bi-al-'istimrāri fī al-ḡulūsi [...].

[...] Ahmed **fit le geste de se lever**, mais le Professeur Adli le pria de demeurer assis en disant : [...]<sup>87</sup>.

(27.a.) [...] وهمت تنطلق في أثرهما لولا أن أمسكت بها يد سوسن فالتفت نحوها هائجة . [...]

[...] wa **hamma-t ta-nṭalique** fī 'iṭrihi-mā law-lā 'an 'amsaka-t bi-hā yadu sawsan fa-ltafata-t naḥwa-hā hā'iḡatan.

[...] Elle ne put retenir un cri du fond du cœur et **alla pour jeter sur leurs pas**<sup>88</sup> quand la main de Sawsan l'arrêta. Elle se retourna, fulminante.

Notre observons que dans les énoncés (26) et (27) le verbe هم **hamma** est en rapport avec un complément dérivé d'un inaccompli de mouvement avec un sujet humain.

## 1.2. Principal + Verbe + Subordination

Il s'agit d'examiner le cas où la proposition subordonnée conjonctive est introduite par ف **fa** + verbe ou un verbe informant sur la simultanéité.

Le contexte porte sur un problème survenu entre les deux sœurs Aïcha et Khadija.

(28) <b>hamma-t</b> se mit à-3SG/Fém-acc	'ā'išatu Aïcha	<b>bi-al-kalāmi</b> par-le-parole	<b>fa-ḥanaqa-t-hā</b> ainsi-ont étouffé-3PL/Fém-elle(COD)
<b>al-'abrātu</b> les-larmes	<b>baḡtatan</b> soudainement	<b>wa</b> et	<b>haymana-t</b> a marmonné-3SG/Fém+acc
<b>bi-kalāmin</b> par-(un)parole	<b>mazzaqa-hu</b> a déchiré-il(COD)	<b>al-bukā'u</b> le-pleur	<b>šarra</b> mal
<b>Mumazaqin</b> déchirure	<b>wa</b> et	<b>ḡa'ala-t</b> a commencé-3SG/Fém	<b>ḥadiḡatu</b> Khadija
<b>tu-ḥudiqu</b> 3SG/Fém-fixe les yeux	<b>'ilay-hā</b> sur-elle	<b>mutafakkiratan</b> en réfléchissant	<b>ṭumma</b> puis
<b>Zāyala</b> a dérangé+3SG/Masc	<b>'asārirahā</b> traits du visage-sa	<b>'abaṭu</b> absurdité (de)	<b>al-suhriyati</b> la-moquerie

<sup>87</sup> L'emploi du verbe هم (**hamma**) dans cette phrase donne l'information qu'il **se mit à bouger** pour se lever.

<sup>88</sup> Cela veut dire qu'elle **se mit à marcher** derrière leurs pas.

<i>ḥattā</i> jusqu'à	<i>ta-ḡahhama</i> 3SG/Masc rembruni	<i>waḡhu-hā</i> visage (de)-elle	<i>wa</i> et
<i>hiya</i> elle	<i>tu-ṣḡi</i> 3SG/Fém-écoute	<i>fī</i> dans	<i>ḡayri</i> autre(que)comparatif
<i>'irtiyāḥin</i> repos	<i>'ilā</i> à	<i>našīḡi</i> suffocation(de)	<i>al-fatāti</i> <sup>89</sup> la-fille

(Mahfouz, 1956 : 134)

**Traduction :** « Aïcha **alla pour parler** mais soudain les larmes lui serrèrent la gorge. Elle murmura des paroles que les sanglots déchirèrent affreusement. Khadija se mit à la fixer en silence, songeuse. Puis l'expression ludique de la moquerie quitta son visage qui se rembrunit, elle écoutait, inquiète, les suffocations de sa sœur<sup>90</sup>. »

(Vigreux)

Enfin, Fouad décide de partir. La question qu'il pose à Kamal met un terme à leur discussion.

<b>(29)</b> <i>wa</i> et	<i>hakaḡā</i> ainsi	<i>ṭāla</i> s'est allongé-3SG/Masc	<i>al-ḡadītu</i> le-parole
<i>'indamā</i> quand	<b>hamma</b> se mit à-3SG/Masc-acc	<i>fu'ādu</i> Fouad	<b>bi-al-ḡahābi</b> par-le-aller
<b>Māla</b> s'est penché-3SG/Masc	<i>'alā</i> sur	<i>'uḡuni</i> oreille(de)	<i>kamālin</i> Kamal
<i>mutasā'ilan</i> (en)s'interrogeant	<i>'anā</i> 1SG/Masc/Fém	<i>ḡadīdun</i> (suis)nouveau	<i>fī</i> dans
<i>al-qāhirati</i> la-Caire	<i>ṭab'an</i> bien sûr	<i>'anta</i> tu	<i>ta-'rifu</i> 2SG/Masc/Fém-connais
<i>baytan</i> (un)maison	<i>bal</i> mais non	<i>buyūtan</i> (des)maisons	<i>mastūratān</i> cachés
<i>ṭab'an</i> bien sûr			
<i>fa-qāla</i> puis-a dit+3SG/Masc-acc	<i>kamālu</i> Kamal	<i>bāsīman</i> (en)souriant	
<i>'inna</i> certes	<i>mударisan</i> (un)instituteur	<i>ka-wkīli</i> comme-procureur	<i>al-niyābati</i> la-substitution

<sup>89</sup> « همت عائشة بالكلام فحنقتها العبرات بغتة وهيمنت بكلام مزقه البكاء شرمزق وجعلت خديجة تحقق إليها متفكرة ثم زایل إسارها عبث السخرية حتى تجهم وجهها وهي تصبغ في غير ارتياح إلى نشيج الفتاة. »

(Mahfouz, 1956 : 134) (محفوظ, 1956 : 134)

<sup>90</sup> L'emploi du verbe signifie qu'elle **se mit à parler**.

*ya-taḥarrā*  
3SG/Masc+inacc-cherche

*al-sitr*  
le-caché

*dā īman*<sup>91</sup>  
toujours

(*Ibid.* : 100)

**Traduction** : « Ils parlèrent longuement. Lorsque **Fouad fut sur le point de partir** il se pencha à l'oreille de Kamal et lui demanda : Je débarque, au Caire... tu connais bien sûr une petite maison... ou plusieurs..., respectables bien sûr<sup>92</sup> ! » (Vigreux)

Dans l'énoncé (28), le découpage du premier événement est marqué par le connecteur (*fa* + verbe). Lorsque ce connecteur est lié à un verbe, il signale la succession de deux actions sans intervalle temporel. Par exemple, ici, Aïcha a commencé de parler, et peut-être a-t-elle prononcé un mot ou même une seule lettre, que soudain les larmes l'étouffent.

Ainsi, dans l'énoncé (29), l'emploi de *عندما* ('*indamā* « quand » + **V<sub>1</sub>** هم *hamma* + **V<sub>2</sub>** مال *māla* « s'est penché ») exprime une valeur temporelle de simultanéité. À notre avis, l'action du **V<sub>2</sub>** se positionne pendant l'action du **V<sub>1</sub>**, Fouad a bougé les pieds pour partir, tout en se penchant vers l'oreille de Kamal pour lui poser une question...

Nous avons déjà mentionné dans les deux premiers chapitres que la forme naturelle de la construction inchoative dans la grammaire arabe est la chaîne verbale (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**). Selon cette forme, nous pouvons classer ce verbe dans la catégorie inchoative, dans la mesure où une construction composée est considérée comme une structure secondaire dérivée d'une construction simple. En conséquence, nous remarquons une relation de concordance entre un objet indirect et un inaccompli. De ce fait, nous pouvons le reconstruire dans une chaîne verbale : (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**) :

(28.a.) . [ ... ] همت عائشة تتكلم فخنقتها العبرات بغتة وهيمنت بكلام مزقه البكاء [...] *hamma-t 'ā'išatu ta-takalamu fa-ḥanaqa-t-hā al-'abrātu baḡtatan wa hamhama-t bi-kalāmin mazzaqa-hu al-bukā'u* [...].

<sup>91</sup> « هكذا طال الحديث عندما هم فؤاد بالذهاب مال على أذن كمال متسائلا :

- أنا جديد في القاهرة طبعا أنت تعرف بيتا بل بيوتا مستورة طبعا ؟

- فقال كمال باسم :

- إن مدرس كوكيل النيابة يتحرى الستر دائما.. »

(محفوظ، 1956 : 100)

<sup>92</sup> On comprend que Fouad *se mit à bouger* pour partir.

Aïcha **se mit à parler** mais soudain les larmes l'étouffèrent. Elle marmonna des paroles que les sanglots déchirèrent affreusement. [...].

(29.a.) هكذا طال الحديث عندما هم فؤاد يذهب مال على أذن كمال متسائلا [...]

*wa hakaḏā ṭāla al-ḥadītu 'indamā hamma fu'ādu ya-dhabu māla 'alā 'uḏuni kamālin mutasā'ilan [...].*

Ils parlent longuement. *Fouad se mit à marcher*, il se pencha vers l'oreille de Kamal et lui demanda [...].

Nous voyons que la commutation du verbe تتكلم *ta-takalamu* « parler » dans l'énoncé (28) est tout à fait acceptable. Il n'y a aucune contrainte sur le verbe هم *hamma* qui empêche celui-ci de précéder un accompli de parole. En revanche, dans l'énoncé (26, 27 et 29), il nous semble que l'emploi d'un substantif de mouvement est plus logique qu'un accompli.

#### • Propriétés syntaxiques et sémantiques

Dans l'ensemble des énoncés repérés dans notre corpus, nous pouvons affirmer que le verbe هم *hamma* admet un sujet animé humain ou un pronom personnel. De plus, il n'est compatible qu'avec la préposition ب *bi-*, autrement dit, il est toujours en transitivité indirecte et son complément doit se construire avec celle-ci. Par conséquent, son cadre syntaxique est le suivant :

(X هم *hamma* ب *bi-* + Y)

Au niveau sémantique, jusqu'ici, d'après la présence du verbe هم *hamma* dans notre corpus, c'est le premier verbe qui puisse se caractériser par une valeur semi-perfective. En outre, nous remarquons que son complément est toujours dérivé soit d'un accompli de mouvement soit d'un accompli de parole.

#### ▪ Commutation par un autre inchoatif

En effet, les caractéristiques syntaxiques et sémantiques du verbe هم *hamma* empêchent la commutation avec un autre inchoatif. Première remarque : lorsque le complément de ce verbe est accompagné par la seule préposition ب *bi-*, sa commutation par أخذ *šara'a*, أخذ *'ahada* et راح *rāha* est complètement impossible. Notre deuxième remarque concerne le fait que cette préposition est associable avec بدأ *bada'a*, la commutation de celui-ci demeurant plus au moins acceptable, car هم *hamma* sert toujours à indiquer un commencement non

terminé. Il se définit par une valeur semi-inchoative. En revanche, le sens du verbe بدأ *bada'a*, signale que le commencement est effectué. À cet égard, nous appuyons nos arguments sur les exemples suivants :

(28.b.) بدأت عائشة بالكلام فخنقتها العبرات بغتة وهيمنت بكلام مزقه البكاء [...] ؟

*bada'at 'ā'išatu bi-kalāmi fa-ḥanaqa-t-hā al-'abrātu baġtatan wa hamhama-t bi-kalāmin mazzaqa-hu al-bukā'u [...].*

Aïcha *se mit à parler*, mais *soudain* les larmes l'étouffèrent. Elle marmonna des paroles que les sanglots déchirèrent affreusement [...].

(29.b.) هكذا طال الحديث عندما بدأ فؤاد بالذهاب مال على أذن كمال متسائلا [...] ؟

*wa hakaḡā ṭāla al-ḡadiṭu 'indamā bada'a fu'ādu bi-al-ḡahābi māla 'alā 'uḡuni kamālin mutasā'ilan[...].*

Ils parlèrent longuement. *Lorsque Fouad se mit à marcher*, il se pencha vers l'oreille de Kamal et lui demanda [...].

Malheureusement, le manque de références très approfondies en arabe, nous empêche de porter un jugement définitif. Mais, selon les analyses des constructions simples du verbe بدأ *bada'a* menées dans le chapitre précédent et l'analyse de Peeters (1993), à notre avis, le sens du complément dans l'énoncé (28) rend la commutation du verbe بدأ *bada'a* plus adoptable que dans l'énoncé (29). Ce qui empêche l'emploi du verbe بدأ *bada'a* dans le dernier énoncé est, d'un côté, le sens du complément, de l'autre, le type du sujet quand il est au singulier.

Pour conclure, nous pouvons affirmer que le verbe هم *hamma* est toujours en rapport avec des compléments de mouvement ou de parole inattendus, autrement dit, ce sont des événements qui arrivent soudainement. C'est ce qui explique la raison pour laquelle l'événement ou le mouvement sont habituellement interrompus.

## 2. شرع *šara'a* + في *fi* « dans » + Y (nom)

Nous présentons ici des exemples dans lesquels le verbe شرع *šara'a* est en transitivité indirecte par le biais de la préposition في *fi* « dans », c'est le seul emploi simple de ce verbe dans notre corpus. Dix énoncés de ce cas ont été repérés.

Nous avons dégagé des cas où le verbe **شعر *šara'a*** accepte la préfixation et la suffixation, soit par des marqueurs temporels, soit par des indices personnels. Dans ce qui va suivre, il s'agit donc d'une explication de ces cas :

## 2.1. شعر *šara'a* préfixé

Le verbe **شعر *šara'a*** est préfixé par un marqueur temporel qui indique le futur proche :

<b>(30)</b> <i>wa</i> et	<i>'ašg-at</i> a écouté-3SG/Fém-acc	<i>al-'ummu</i> la-mère	<i>dūna</i> sans
<i>'an</i> que	<i>ta-nbisa</i> 3SG/Fém-prononce	<i>bi-kalimtin</i> par-(une) mot	<i>fa-sāda</i> ainsi-a dominé
<i>al-šamtu</i> le-silence	<i>bi-al-ḥuğrati</i> dans-la-salle	<i>ṭumma</i> puis	<i>nahaḍa</i> s'est levé-3SG/Masc-acc
<i>al-rağulu</i> le-homme	<i>fa-'ādina-hā</i> ainsi-a permis-elle	<i>nuhūḍu-hu</i> relève-son	<i>bi-'anna-hu</i> par-certès-il(COD)
<b><i>sa-ya-šra'u</i></b> <b>va-3SG/Masc-commence</b>	<b><i>fī</i></b> <b>dans</b>	<b><i>'irtidā'i</i></b> <b>porte</b>	<i>malābisi-hi</i> habits-ses
<i>'isti'dādan</i> s'apprêtant	<i>li-l-'awdati</i> pour-la-retour	<i>'ilā</i> à	<i>al-dukkāni</i> le-magasin
<i>fa-bādar-at</i> ainsi-s'est empressé-e	<i>bi-al-qiyāmi</i> <sup>93</sup> par-le-faire		<b>(Ibid. : 151)</b>

**Traduction :** « Amina écoutait sans mot dire. Le silence enveloppa la pièce. Puis Ahmed Abd el-Gawwad se leva, laissant entendre à Amina qu'il **allait commencer** à enfiler ses vêtements et se préparer à retourner à la boutique. Elle s'empressa de se lever à son tour. » **(Vigreux)**

Du point de vue grammatical, le verbe **شعر *šara'a*** est au futur proche. Ce temps se construit avec une forme préfixée qui peut être accompagnée d'une forme suffixée : **سيشعر *sa-ya-šra'u*** « va commencer », lorsqu'il se conjugue avec les deux préfixes *sa*, *ya* et le suffixe *u* de la 3<sup>e</sup>

<sup>93</sup> « وأصغت الأم دون إن تنبس بكلمة فساد الصمت بالحجرة، تم نهض الرجل فأذنها نهوضه بأنه سيشعر في ارتداء ملبسه استعدادا للعودة إلى الدكان فبادرت بالقيام. »  
(محفوظ، 1956 ب : 151)



personne du masculin singulier. Le tableau suivant montre la valeur aspectuelle de ces formes :

(30) <i>sa</i>	<i>ya</i>	<i>šra'</i>	<i>u</i>
modalité préfixée	modalité réelle	Verbe	modalité suffixée
un marqueur du mode	modalité préfixée		un marqueur du genre et du nombre
Masc./ Fém.	inaccompli/indicatif		Masc./ Fém.
Sing/Plur	Masc./ Fém.		
	Sing/Plur		

Dans cette conjugaison, ce sont les préfixes et le suffixe qui signalent les informations relatives au genre, au nombre et au mode. Le verbe *ياشروع ya-šra'u* « commence » est au présent, le préfixe *س sa-* *سيشروع sa-ya-šra'u* « va commencer » indique que l'action est au futur proche. Kouloughli (1994 : 174 - 175) affirme que :

En fait, il existe un grand nombre des mots outils qui permettent de préciser quelle est la valeur exacte que le locuteur entend donner à la forme verbale : par exemple, on peut marquer sans ambiguïté la valeur de futur de l'inaccompli en le faisant précéder de la particule clitique [sa] : [sa'aqra'u] ne peut signifier que je lirai.

Le sujet est un nom humain, *الرجل al-rağulu* « l'homme ». Le complément est un SPrép *في ارتداء fi 'irtidā'i* « dans porte ».

Du point de vue sémantique, le complément *في ارتداء fi 'irtidā'i* peut commuter avec un inaccompli dérivé de la même racine de ce complément. Mais, lorsque la syntaxe de la phrase arabe obéit à des conditions grammaticales où la construction inchoative est régie par une forme composée (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**), nous ne pouvons pas adopter ce test pour cet exemple. Car cette commutation sert à donner le schéma suivant : (**?? V<sub>1</sub> Futur proche + V<sub>2</sub> inaccompli**). Voyons l'exemple :

(30.a.) \*?? [...] تم نهض الرجل فأذنها نهوضه بأنه سيشروع يرتدي ملبسه [...]

[...] *tumma nahaḍa al-rağulu fa-'āḍina-hā nuḥūdu-hu bi-'anna-hu sa-ya-šra'u ya-rtadī malābisi-hi* [...].

??\*[...] Puis l'homme se leva, en lui faisant comprendre qu'il **allait commencer à port** ses vêtements [...].

On comprend donc pourquoi l'auteur utilise un complément nominal et non pas verbal.

## 2.2. شرع *šara'a* suffixé

En revanche, dans les énoncés suivants, le verbe شرع *šara'a* est suffixé par un marqueur temporel du passé :

(31) <i>karih-at</i> a haï-3SG/Fém-acc	<i>sa'ādata-hā</i> bonheur-sa	<i>wa</i> et	<i>karih-at</i> a haï-3SG/Fém-acc
<i>'aḳṭara</i> le plus	<i>mudārāti-hā</i> dissimulation-sa	<i>li-ḥaḍihi</i> à-cette	<i>al-sa'ādati</i> la-bonheur
<i>wa</i> et	<i>karih-at</i> a haï-elle	<i>ḡamāla-hā</i> beauté-son	<i>allaḍī</i> qui
<i>badā</i> s'est manifesté	<i>fī</i> dans	<i>'ayn-ay-hā</i> yeux-deux-ses	<i>'adāt</i> outil(de)
<i>tankīlin</i> supplice	<i>wa</i> et	<i>ta'dībin</i> torture	<i>ka-mā</i> comme-que
<i>ya-bdū</i> 3SG/Masc-se manifeste	<i>al-badru</i> le-lune	<i>al-sāṭi'u</i> le-brillant	<i>fī</i> dans
<i>'ayni</i> œil(de)	<i>al-muṭāradi</i> le-pourchassé	<i>ṭumma</i> puis	<i>karih-at</i> a haï-elle
<i>al-ḥayāta</i> la-vie	<i>allatī</i> qui	<i>lam</i> ne	<i>ta-'ud</i> 3SG/Fém-revient
<i>ta-ddaḥiru</i> 3SG/Fém-épargne	<i>la-hā</i> pour-elle	<i>'illā</i> sauf	<i>al-ya'sa</i> le-désespoir
<i>wa</i> et	<i>tatāba'-at</i> se sont succédé	<i>al-'ayyāmu</i> les-jours	<i>li-ta-zīda-hā</i> pour-3PL/Fém-augmentent-elle
<i>ḥuznan</i> (un)tristesse	<i>bi-mā</i> par-que	<i>ḥamal-at</i> a porté-3SG/Fém-acc	<i>'ilā</i> à
<i>al-bayti</i> le-maison	<i>min</i> de	<i>hadāyā</i> cadeaux(de)	<i>al-'arīsi</i> le-mari
<i>wa</i> et	<i>nafaḥāti-hi</i> motifs de joie-ses	<i>wa</i> et	<i>hadāyā</i> cadeaux(de)
<i>al-'arīsi</i> le-mari	<i>wa</i> et	<i>nafaḥāti-hi</i> motifs de joie-ses	<i>wa</i> et
<i>bi-mā</i> par-que	<i>našar-at</i> a propagé-elle	<i>fī</i> dans	<i>al-ḡawwi</i> le-atmosphère

<i>kuli-hi</i> tout-son de	<i>min</i> de	<i>bawā'īti</i> motifs(de)	<i>al-ġibṭati</i> le-bonheur
<i>wa</i> et	<i>al-faraḥi</i> le-joie	<i>fa-waḡad-at</i> ainsi-a trouvé-elle	<i>nafsa-hā</i> âme-sa
<i>fī</i> dans	<i>ġurbatin</i> (une)solitude	<i>muḥišatin</i> cruelle	<i>ta-tawāladu</i> 3PL/Fém-naissent
<i>fī-hā</i> dans-elle	<i>al-'ašġānu</i> les-chagrins	<i>ka-mā</i> comme-que	<i>ta-tawāladu</i> 3PL/Fém-naissent
<i>al-ḥašarātu</i> les-insectes	<i>fī</i> dans	<i>al-birkati</i> la-flaque	<i>al-'āsinati</i> la-croupissante
<i>ṭumma</i> puis	<b>šara'a</b> <b>a commencé-3SG/Masc</b>	<i>al-sayyidu</i> le-Monsieur	<b>fī</b> <b>dans</b>
<b>taġhīzi</b> <b>trousseau(de)</b>	<i>al-'arūsi</i> la-mariée	<i>fa-sta ṭara</i> ainsi-a monopolisé	<i>ḥadītu</i> parole(de)
<i>al-ġihāzi</i> le-trousseau	<i>bi-ġalasāti</i> par-sessions(de)	<i>al-'usrati</i> la-famille	<i>al-msā'iyati</i> <sup>94</sup> les-soirées <b>(Ibid. : 229)</b>

**Traduction :** « Elle haïssait son bonheur et plus encore sa dissimulation de ce bonheur. Elle haïssait sa beauté qui lui apparaissait, comme la pleine Lune étincelante à l'homme traqué, un instrument de supplice et de torture. Et puis elle haïssait la vie qui ne lui réservait plus que désespoir. Et les jours se succédèrent pour ajouter sa tristesse à la vie de tous les présents, de toutes les « gracieusetés » du mari qu'on apportait à la maison, de tous ces motifs de joie et d'allégresse qui se répandaient partout dans l'air. Elle se trouva ainsi dans un cruel isolement, les chagrins proliférant en elle comme les insectes dans une flaque d'eau croupissante. Puis le chef de famille **commença à constituer** le trousseau de la mariée et la discussion autour de celui-ci monopolisa les réunions vespérales de la famille. » **(Vigreux)**

<b>(32)</b> <i>wa</i> et	<i>lāḥaḏ-at</i> a observé-3SG/Fém-inacc	<i>qalaqa-hu</i> anxiété-son	<i>fa-daḥik-at</i> ainsi-a ri+3SG/Fém-inacc
<i>dīḥkatan</i> (une)rire	<i>lāhiyatan</i> distracte	<i>wa</i> et	<i>qāl-at</i> a dit-acc-3SG/Fém

<sup>94</sup> « كرهت سعادتها وكرهت أكثر مدارتها لهذه السعادة وكرهت جمالها الذي بدا في عينها أداة تنكيل وتعذيب كما يبدو البدر الساطع في عين المطارد ثم كرهت الحياة التي تعد تدخر لها إلا اليأس وتتابع الأيام لتزيدها حزنا بما حملت إلى البيت من هدايا العريس ونفحاته وبما نشرت في الجو كله من بواعث الغبطة والفرح فوجدت نفسها في غربة موحشة تتوالد فيها الأشجان كما تتوالد الحشرات في البركة الآسنة، ثم شرع السيد في تجهيز العروس فاستأثر حديث الجهاز بجلسات الأسرة المسائية. » **(محفوظ ، 1956 : 229)**

<i>fī</i> dans	<i>du'ābatin</i> (une)plaisanterie	<i>wa</i> et	<i>hiya</i> elle
<i>tū-mi'u</i> 3SG/Fém-fait signe	<i>'ilā</i> à	<i>ra'si-hi</i> tête-sa	<i>lā</i> ne
<i>ya-bdū</i> 3SG/Masc-semble	<i>'anna-ka</i> certes-tu	<b><i>šara'-ta</i></b> as commencé-2SG	<b><i>fī</i></b> dans
<b><i>tarbiyati</i></b> élever(de)	<b><i>ša'ri-ka</i></b> cheveux-tes		
<i>fa-qāla</i> ainsi-a dit-3SG/Masc-acc	<i>bi-'iqtidābin</i> avec-brièveté	<i>kallā</i> <sup>95</sup> non	(Mahfouz, 1957 a : 210)

**Traduction :** « Elle remarqua son angoisse et rit d'un rire insouciant. Puis, faisant allusion à sa tête, elle reprit sur le ton de la plaisanterie :

-On dirait que vous n'**avez** pas encore **commencé à vous laisser pousser** les cheveux.

-Non ! fit-il d'un ton bref.

(Vigreux)

Dans l'énoncé de l'exemple (31), le verbe prend la forme du passé, **شعر *šara'a*** « a commencé ». Nous remarquons que lorsqu'un verbe en arabe se conjugue au passé à la troisième personne du singulier masculin, il prend la forme de l'infinitif.

(31)	<i>šara'</i> Verbe	<b>-a</b> modalité suffixée modal réel 3SG-Masc. accompli de l'indicatif
------	-----------------------	--

Dans l'énoncé (32), le verbe **شعر *šara'a*** est suffixé par un indice personnel :

(32)	<i>šara'</i> Verbe	<b>-ta</b> modalité suffixée modal réel 2SG-Masc. accompli de l'indicatif
------	-----------------------	---

<sup>95</sup> « ولاحظت قلقه فضحكت ضحكة لاهية وقالت في دعابة وهي تومي إلى رأسه.

- لا يبدو أنك شرعت في تربية شعرك ؟-

- فقال باختصار :

- كلا. «

Dans l'énoncé (31), le sujet est un substantif lié à un être humain, السيد *al-sayyid* « le monsieur », le complément est le SPrép تجهيز في *fi tağhīzi* « dans le trousseau » et dans l'énoncé (32), le sujet est un pronom personnel ك *-ka* accolé à la fin de la particule أن *'an*. Le complément est un SPrép تربية *fi trabiyati* « élever(de)».

La première observation sémantique, dans ces deux énoncés, concerne le fait que lorsque le verbe شرع *šara'a* est employé au passé, la commutation du SPrép par un inaccompli dérivé est tout à fait acceptable. Considérons les énoncés suivants :

31.a.) [...] ثم شرع السيد يجهز العروس فاستأثر حديث الجهاز بجلسات الأسرة المسائية .

[...] *al-'āsinati tumma šara'a al-sayyidu yu-ğahizu al-'arūsi fa-sta'tara ḥadiṭual-ğihāzi bi-ğalasāti al-'usrati al-msā'iyati.*

[...] Puis le monsieur **commença à constituer** le trousseau de la mariée et la discussion autour de celui-ci monopolisa les réunions vespérales de la famille.

(32.a.) [...] لا يبدو أنك شرعت تربّي شعرك ؟ [...]

[...] *lā ya-bdū 'anna-ka šara'-ta tu-rabī ša'ri-ka [...].*

[...] On dirait que vous n'avez pas encore **commencé à vous laisser** pousser les cheveux.

Nous remarquons en second lieu que le verbe شرع *šara'a* se distingue par une valeur perfective. Dans l'énoncé (30), cette valeur est assurée par la quasi-phrase : فأذنها نهوضه *fa-'āḍana-hā nuḥūdu-hu* « en lui faisant comprendre », on constate qu'elle pense qu'il va sortir. Par ailleurs, dans l'énoncé (31) : ثم شرع السيد في تجهيز العروس *tumma šara'a al-sayyidu fī tağhīzi* « le monsieur **commença à constituer** le trousseau ». Ici, deux facteurs affirmatifs : le premier est le sens du verbe شرع *šara'a* qui signale un commencement achevé. Le second est la forme temporelle du passé désignant une action réelle. En effet, nous avons constaté que dans les énoncés relevés, la détermination d'une valeur perfective ou imperfective est en relation solide avec le temps auquel le verbe شرع *šara'a* a été conjugué.

En revanche, ce qui distingue les énoncés (30) et (32), le commencement n'est pas effectué. Cela est justifié par le futur proche (30) et par la réponse négative (32).

### • Propriétés syntaxiques et sémantiques

Plusieurs de nos remarques concernent l'emploi simple du verbe **شعر *šara'a***. Premièrement, du point de vue syntaxique, il s'avère que ce verbe est effectivement compatible soit avec une forme préfixée, soit avec une forme suffixée. Deuxièmement, notre corpus (où ce verbe est employé dans une construction simple) nous a fourni des exemples où le sujet est un substantif animé ou un pronom personnel<sup>96</sup>. Troisièmement, dans une construction simple, il n'est compatible qu'avec un complément prépositionnel où la transitivité indirecte de ce verbe se fait uniquement par le biais de la préposition **في *fi***. Ces propriétés grammaticales nous amènent à identifier le cadre syntaxique du verbe **شعر *šara'a*** :

**(X + شعر *šara'a* + في *fi* + Y (nom))**

Au niveau sémantique, ce verbe a toujours son sens propre où il n'indique que le commencement d'un procès. Il se caractérise en outre par une valeur perfective.

#### ▪ La commutation par un autre inchoatif ou par une autre préposition

À propos de l'emploi simple des verbes inchoatifs dans notre corpus, nous pouvons démontrer plus particulièrement que, puisque la transitivité du verbe **شعر *šara'a*** est toujours gouvernée par la préposition **في *fi***, sa commutation ne peut être réalisée que par les verbes **بدأ *bada'a***, **أخذ *aḥaḍa*** et **راح *rāḥa***. Mais, malgré cette compatibilité, dans certains cas la commutation n'est pas acceptable.

Une première remarque s'impose : le verbe **راح *rāḥa*** se distinguant par une variation lexicale dans laquelle il change totalement de sens d'une construction à une autre, la commutation de ce verbe produit pour cette raison une grammaticalisation. En effet, on constate que la forme temporelle du verbe **شعر *šara'a***, dans l'énoncé (30), et le sens du SPrép échappent à sa commutation dans les trois énoncés précédents.

---

<sup>96</sup> Cela ne signifie pas que l'insertion d'un sujet de type nom inanimé est impossible. Mais on peut dire que ce type du sujet n'est pas toujours compatible avec celui-ci.

En ce qui concerne l'application du verbe أخذ *'ahada*, dans l'énoncé (30), la forme temporelle du verbe سيشرع *sa-ya-šra'u*, le futur proche, empêche cette application.

D'ailleurs, dans l'énoncé (32), selon nous, la forme préfixée *-ta* empêche complètement la commutation de ces deux verbes أخذ *'ahada* et راح *rāḥa*.

Au contraire, dans l'énoncé (31), lorsque le verbe شرع *šara'a* est au passé, il n'y a aucune crainte sur la commutation du verbe أخذ *'ahada* :

(31.b.) [...] ثم أخذ السيد في تجهيز العروس فاستأثر حديث الجهاز بجلسات الأسرة المسائية.

[...] *al-'āsinati tumma 'ahada al-sayyidu fi ta-ḡhizi al-'arūsi fa-sta ḡtara ḡadītual-ḡihāzi bi-ḡgalasāti al-'usrati al-msā'iyati.*

[...] Puis le monsieur **commença à constituer** le trousseau de la mariée et la discussion autour de celui-ci monopolisa les réunions vespérales de la famille.

À l'opposé, la commutation du verbe شرع *šara'a* par بدأ *bada'a* est tout à fait possible sans aucune modification ni sur le plan syntaxique ni sur le plan sémantique dans les trois énoncés ci-dessous :

(30. b.) [...] ثم نهض الرجل فأذنها نهوضه بأنه سيبدأ في ارتداء ملابسه [...]

[...] *tumma nahada al-raḡulu fa-'āḡina-hā nuhūḡu-hu bi-'anna-hu sa-ya-bda'u fi irtidā'i malābisi-hi [...]*

[...] Puis l'homme se leva, en lui faisant comprendre qu'il **allait commencer à porter** [...].

(31.c.) [...] ثم بدأ السيد في تجهيز العروس فاستأثر حديث الجهاز بجلسات الأسرة المسائية.

[...] *tumma bada'a al-sayyidu fi ta-ḡhizi al-'arūsi fa-sta ḡtara ḡadītual-ḡihāzi bi-ḡgalasāti al-'usrati al-msā'iyati.*

[...] Puis le monsieur **commença à constituer** le trousseau de la mariée et la discussion autour de celui-ci monopolisa les réunions vespérales de la famille.

(32.) [...] لا يبدو أنك بدأت في تربية شعرك ؟ [...]

[...] *lā ya-bdū 'anna-ka bada'-ta fi ta-rbiyati. ša'ri-ka [...]*

[...] On dirait que vous n'avez pas encore **commencé à vous laisser** pousser les cheveux [...].

Notons, ici, que la préposition ب (*bi-*) ne peut se combiner qu'avec le verbe بدأ *bada'a* portant un léger changement sur le plan sémantique. Autrement dit, l'emploi de cette préposition signale une série d'action.

### 3. أخذ *'ahada* + في *fi* + Y (nom)

La syntaxe et la sémantique du verbe أخذ *'ahada* sont examinées par Adal Ahnaiba (2015), dans sa thèse « Les verbes supports en arabe classique et en arabe moderne : le cas de *'Akhadha/ Ittakhadha* l'équivalent du verbe support français *prendre* ». Selon lui, (p. 79) :

Ces opérateurs se grammaticalisent au sein d'une association avec d'autres verbes pour produire l'aspect inchoatif.

En effet, tous les linguistes traditionnels et contemporains arabes sont d'accord pour dire que ce verbe est un inchoatif lorsqu'il est employé dans une construction composée (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**).

En effet, le verbe أخذ *'ahada* est habituellement considéré comme un verbe plein, son sens essentiel peut être rendu par le verbe « prendre », comme le montre l'exemple suivant :

(33) <i>wa</i> et	<i>maḍā</i> est parti-3SG/Masc-acc	<i>ya-ḥla'u</i> 3SG/Masc+inacc-défait	<i>malābisa-hu</i> habits-ses
<i>bi-mu'āwanati</i> par-aide (de)	<i>'amīnata</i> Amina	<i>k-al-mu'tādi</i> comme-le-habitude	<i>ṭumma</i> puis
<i>'irtadā</i> s'est habillé-3SG/Masc-acc	<i>ḡilbāba-hu</i> djellaba-son	<i>al-ṣūfiyya</i> le-laine	<i>wa</i> et
<i>talaffa'a</i> s'est enroulé-3SG/Masc	<i>bi-al-'abā'ati</i> par-la-abayé	<i>wa</i> et	<i>labisa</i> a porté-3SG/Masc-acc
<i>ṭāqiyata-hu</i> toque-sa	<i>ṭumma</i> puis	<i>tarabba'a</i> s'est croisé-3SG/Masc-acc	<i>'alā</i> sur
<i>al-kanabati</i> le-canapé	<i>fa-qaddama-t</i> ainsi-a présenté-elle	<i>la-hu</i> à-lui	<i>ṣīniyata</i> plateau (de)
<i>al-'ašā'i</i> le-dîner	<i>fa-tanāwala-hu</i> ainsi-a pris-elle(COD)	<i>dūna</i> sans	<i>ḥamāsin</i> enthousiasme



<i>tumma</i> puis	<i>qaddama-t</i> a présenté-3SG/Fém	<i>la-hu</i> à-lui	<i>'amīnātu</i> Amina
<i>qadaḥan</i> (un) tasse	<i>mamlū'an</i> rempli	<i>ḥattā</i> jusqu'à	<i>niṣfa-hu</i> moitié-son
<i>bi-al-mā'i</i> par-le-eau	<b><i>fa-'aḥaḍa</i></b> ainsi-a pris-3SG/Masc	<b><i>zuḡāḡata</i></b> (une) bouteille (de)	<i>al-dawā'i</i> le-médicament
<i>wa</i> et	<i>sakaba</i> a versé (3SG/Masc)	<i>fī</i> dans	<i>al-qadaḥi</i> le-tasse
<i>sitta</i> six	<i>nuqaṭin</i> gouttes	<i>tumma</i> puis	<i>taḡarra'a-hu</i> a siroté-3SG/Masc+il(COD)
<i>bi-waḡhin</i> avec-(un) visage	<i>muqaṭabin</i> ridé	<i>mutaqazzizin</i> dégoûtant	<i>tumma</i> puis
<i>tamtama</i> a marmonné-3SG/Masc	<i>al-ḥamdu</i> le-louange	<i>li-llahi</i> à-Allah	<i>rabbī</i> <sup>97</sup> Seigneur(de)
<i>al-'ālamīn</i> les-mondes			(Mahfouz, 1957 b : 10)

**Traduction :** « Comme chaque soir, aidé d'Amina, il commença à ôter ses vêtements puis enfila sa galabiyya de laine, s'enroula dans son abayé, coiffa sa calotte et s'assit jambes croisées sur le canapé. Là, Amina lui présenta le plateau du dîner qu'il avala sans enthousiasme. Après quoi, elle lui tendit un demi-verre d'eau, il **prit son flacon de médicament** et en versa six gouttes dans le liquide qu'il ingurgita avec une grimace de dégoût. Gloire à Dieu, Seigneur des mondes ! grommela-t-il. (Vigreux)

Dans l'énoncé (33), le verbe se construit avec un préfixe :

(33) <i>fa-</i>	<i>'aḥaḍ</i>	<i>-a</i>
Particule de conjonction	Verbe	modalité suffixée modal réel 3SG/Masc. accompli de l'indicatif

Le verbe **أخذ** *'aḥaḍa* est un verbe-noyau. Le sujet est un nom animé humain, le verbe est en transitivité directe, son prédicat est un substantif, c'est son emploi habituel et le plus fréquent.

<sup>97</sup> « ومضى يخلع ملابسه بمعاونة أمينة كالمعتاد ثم ارتدى جلبابه الصوفي وتلفع بالعباءة ولبس طاقيته ثم تربع على الكنبة. فقدمت له صينية العشاء فتناولوه دون حماس ثم قدمت له أمينة قدحا مملوء حتى نصفه بالماء فأخذ زجاجة الدواء وسكب في القدر ست نقط ثم تجرعه بوجه مقطب متقزز ثم تمت الحمد لله رب العالمين. » (محفوظ، 1957 ب : 10)

Il est l'équivalent du verbe *prendre*. Effectivement, ce verbe se distingue par une variation de grammaticalisation. Nous avons dégagé des exemples où le verbe أخذ *'ahada* pouvait être traduit par les verbes *يبحث* *ya-bḥaṭu* « chercher » ou *يتعلم* *ya-ta'alamu* « apprendre ».

En fait, ce qui nous intéresse dans notre travail est son emploi inchoatif. Nous avons relevé des énoncés où le verbe أخذ *'ahada* était en transitivité indirecte par le biais de la préposition *في* *fi* « dans », exprimant le début d'une action. La fréquence de ce cas est rare dans notre corpus ; nous n'avons trouvé que quatre énoncés :

(34) <i>fa-qāla</i> ainsi-a dit-3SG/Masc-acc	<i>'alī</i> Ali	<i>'abd el-raḥmāni</i> Abdel Rahman	<i>bi-lahḡati</i> avec-accent (de)
<i>al-tarḡyati</i> la-conciliation	<i>yā</i> ô	<i>sayyid-ī</i> monsieur-mon	<i>rabu-nā</i> Seigneur-notre
<i>ye-ḥallī-h</i> 3SG/Masc+garde-il(COD)	<i>wa</i> et	<i>yu-ṭawel</i> 3SG/Masc+inacc-allonge	<i>'umra-hu</i> âge-son
<i>wa</i> et	<i>man</i> qui(relatif)	<i>šābaha</i> se ressemble à-3SG/Masc	<i>'abā-hu</i> père-son
<i>fa-mā</i> ainsi-ne	<i>ḡalam</i> a opprimé-3SG/Masc-acc	<i>fa-āda</i> puis-est retourné-3SG/Masc	<i>muḡammad</i> Mohamed
<i>'iffat</i> Iffat	<i>ya-tasālu</i> 3SG/Masc+inacc- s'interroge		
<i>al-muḡhim</i> le-important	<i>a-huwa</i> est-ce que-il	<i>ḡaliḡ</i> (est) connaisseur des femme	<i>'a-'nī</i> 1SG+inacc-veux dire
<i>hal</i> est-ce que	<i>yu-ḡīdu</i> 3SG/Masc+inacc-excelle	<i>mu'āmalata</i> traitement (de)	<i>al-nisā'i</i> les-femmes
<i>wa</i> et	<i>al-'istiḡwāḡa</i> le-acquisition	<i>'alay-hinna</i> sur-elles	<i>fa-qāla</i> puis-a dit-3SG/Masc-acc
<i>'alī</i> Ali	<i>'abd el- raḡmāni</i> Abdel Rahman		
<i>'ammā</i> mais	<i>ḡaḡā</i> ceci	<i>fa-lā</i> ainsi-ne	<i>'a-ḡunnu</i> 1SG+inacc-crois
<i>yu-ḡayyalu</i> 3SG/Masc+s' imagine	<i>'ila-yya</i> à-lui	<i>'anna-hu</i> que(conjonction)-il	<i>ya-ḡallu</i> 3SG/Masc+inacc-reste
<i>mutaḡaddiman</i> s'avançant	<i>bi-razānati-hi</i> par-consistance-sa	<i>wa</i> et	<i>waḡāri-hi</i> maintien-son

<i>ḥattā</i> jusqu'à	<i>yu-ḡlaqa</i> 3SG/Masc-se ferme	<i>al-bābu</i> le-porte	<i>'alay-hi</i> sur-lui
<i>wa</i> et	<i>'alā</i> sur	<i>ṣāḥibati</i> (une) possesseur (de)	<i>al-naṣībi</i> la-chance
<i>ṭumma</i> puis	<b><i>ya-'ḥuḍu</i></b> 3SG/Msc+inacc-prend	<b><i>fī</i></b> dans	<b><i>naz'i</i></b> arrachage (de)
<i>ṭiyābi-hi</i> habits-ses	<i>bi-naḥsi</i> par-même (de)	<i>al-razānati</i> la-consistance	<i>wa</i> et
<i>al-waqāri</i> le-maintien	<i>ṭumma</i> puis	<i>ya-rtmī</i> 3SG/Masc+inacc-se jette	<i>'alay-hā</i> sur-elle
<i>wa</i> et	<i>huwa</i> il	<i>fī</i> dans	<i>al-ḡāyati</i> la-plénitude
<i>mina</i> de	<i>al-ḡiddi</i> le-sérieux	<i>wa</i> et	<i>al-razānati</i> la-consistance
<i>ka'anna-mā</i> comme-si	<i>yu-lqī</i> 3SG/Masc+inacc-jette	<i>fī</i> dans	<i>darsin</i> (un) leçon
<i>ḥaṭīrin</i> <sup>98</sup> dangereux			(Mahfouz, 1957 b : 47)

**Traduction :** « Ali Abd el-Rahim ajouta d'un ton conciliateur :

- Dieu le garde et lui prête vie ! Qui ressemble à son père n'a pas à en rougir !
- L'important, insista Mohammed Iffat, c'est de savoir s'il est un « coq » comme son père. Je veux dire, s'il sait manier les femmes et les dominer.
- Pour ça, je ne le pense pas ! répondit Ali Abd el-Rahim. Je croirais plutôt qu'il continue à marcher dans sa réserve et sa dignité jusqu'à ce que la porte de la chambre se referme sur lui et sa chouchoute, qu'il **commence à se déshabiller** avec la même réserve et la même dignité et qu'il s'allonge sur elle avec le plus grand sérieux comme s'il donnait un cours magistral ! ».

(Vigreux)

Dans le deuxième énoncé le contexte est celui d'une fête de mariage.

<sup>98</sup> « فقال على عبد الرحمان بلهجة الترضية :

- يا سيدي ربنا يخليه ويطول عمره، ومن شابه أباه فما ظلم. فعاد محمد عفت يتساءل:

- المهم أهو « حليج » ؟ أعنى هل يجيد معاملة النساء والاستحواذ عليهن ؟

فقال على عبد الرحيم :

- أما هذا فلا أظن! يخيل إلى أنه يظل متقدما برزاقته ووقاره حتى ينغلق الباب عليه وعلى صاحبة النصب، ثم يأخذ في نزع ثيابه بنفس الرزانة والوقار، ثم يرتمي عليها، وهو في الغاية من الجد والرزانة كأنما يلقي درسا خطيرا ! «

(محفوظ، 1957 ب : 47)

(35) <i>wa</i> et	<i>ğā'a</i> est venu-3SG/Masc-acc	<i>al-ma'dūnu</i> <sup>99</sup> le (maazoun)	<i>fī</i> dans
<i>maṭl'i</i> début(de)	<i>al-masā'i</i> le-soir	<i>ṭumma</i> puis	<i>'aqada</i> a noué-3SG/Masc-acc
<i>al-zawāğa</i> le-mariage	<i>wa</i> et	<i>dāra-t</i> a tourné-elle	<i>'kwābu</i> Tasses (de)
<i>al-šarbāti</i> le-boisson	<i>wa</i> et	<i>'inṭalaqa-t</i> s'est élançé-elle	<i>wāḥidatun</i> une
<i>wa</i> et	<i>talaqqā</i> reçu-3SG/Masc-acc	<i>yāsīnu</i> Yasine	<i>al-tahānī</i> les-félicitations
<i>wa</i> et	<i>al-da'awāti</i> les-prières	<i>al-šāliḥāti</i> les-bonnes	<i>wa</i> et
<i>du'iya-t</i> est-invitée-3SG/Masc	<i>al-'arūsu</i> la-mariée	<i>īlā</i> à	<i>muqābalati</i> rencontre (de)
<i>sayyida-hā</i> maître-son	<i>al-kabīri</i> le-grand	<i>wa</i> et	<i>ā'li</i> famille (de)
<i>zawġi-hā</i> mari-son	<i>fa-ğā'a-t</i> ainsi-est venue-elle	<i>muḥāṭatan</i> entourée	<i>bi-'ummi-hā</i> par-mère-sa
<i>wa</i> et	<i>ḥadiġata</i> Khadija	<i>wa</i> et	<i>'ā'īšata</i> Aïcha
<i>wa</i> et	<i>qabbala-t</i> a baisé-elle	<i>yada-hu</i> main-son	<i>wa</i> et
<i>šāfaḥa-t</i> a serré la main-elle	<i>al-ā'ḥarīna</i> les-autres	<i>wa</i> et	<i>'inda</i> à
<i>qāka</i> ce moment	<i>qaddama</i> a présenté-3SG/Masc	<i>al-sayyidu</i> le-monsieur	<i>la-hā</i> à-elle (une)
<i>hadiyyata</i> cadeau (de)	<i>al-ğawāzi</i> le-mariage	<i>'usūratun</i> (une) bracelet	<i>ḡahabiyatan</i> en or
<i>qāta</i> à	<i>fušūšin</i> caïeux	<i>daqīqatin</i> minutieuses	<i>mina</i> de
<i>al-māsi</i> le-diamant	<i>wa</i> et	<i>al-zumurrudi</i> le-émeraude	<i>wa</i> et

<sup>99</sup> Mazoun : notaire chargé de rédiger et d'achever l'acte de mariage et celui de divorce, chez les musulmans.

<i>'istamara-t</i> a continué-3SG/Fém-acc	<i>al-ğalsatu</i> la-séance	<i>al-'ā'iliyyatu</i> la-familiale	<i>waqtan</i> (un) temps
<i>ğayra</i> autre	<i>qaṣīri</i> petit	<i>wa</i> et	<i>ḥawāla</i> environs
<i>al-tāsi'ti</i> la-neuf	<i>'aḥaḡa</i> a pris	<i>al-ḥāṣirūna</i> les-présents	<i>fī</i> dans
<i>al-'inṣirāfi</i> le-départ	<i>tibā'an<sup>100</sup></i> successivement		(Mahfouz, 1957 a : 175)

**Traduction :** « Le préposé des affaires matrimoniales arriva en début de soirée. L'union fut scellée et les boissons furent servies. Un seul youyou fut poussé. Yassine reçut les félicitations et les vœux de rigueur, après quoi la mariée fut invitée à se présenter à son « maître » ainsi qu'aux membres de sa famille. Elle arriva entourée de sa mère, de Khadija et Aïcha baisa la main de son époux et serra les autres. C'est là que M. Ahmed lui remit son cadeau de mariage : un bracelet en or incrusté de fins cabochons de diamants et d'émeraudes. La réunion familiale se prolongea un certain temps et, aux environs de neuf heures, l'assistance **commença à se disperser** peu à peu. » (Vigreux)

Du point de vue syntaxique, dans ces deux énoncés, lorsque le verbe **'aḥaḡa** أخذ est employé seul, il fonctionne comme un verbe-noyau de la phrase.

(34) <i>ya</i>	<i>-ḥuḡ</i>	<i>-u</i>
modalité préfixée	verbe	modalité suffixée
modal réel		modal réel
3SG/Masc		3SG/Masc/Fém.
inaccompli de l'indicatif		inaccompli de l'indicatif

(35) <i>'aḥaḡ</i>	<i>-a</i>
verbe	modalité suffixée
	modal réel
	3SG/Masc ou 3PL
	accompli de l'indicatif

<sup>100</sup> « وجاء المأذون في مطلع المساء ثم عقد الزواج ودارت أكواب الشريات وانطلقت زغرودة واحدة وتلقى ياسين التهانى والدعوات الصالحات ودعيت العروس إلى مقابلة سيدها الكبير وآل زوجها فجاءت محاطة بأما وخديجة وعائشة وقبلت يده وصافحت الآخرين وعند ذلك قدم السيد لها هدية الزواج أسورة ذهبية ذات فصوص دقيقة من الماس والزمرد واستمرت الجلسة العائلية وقتا غير قصير، وحوالي التاسعة أخذ الحاضرون في الانصراف تباعا. » (محفوظ، 1957 أ : 175)

Le verbe أخذ *'ahada* est associable avec une forme temporelle préfixée, ainsi qu'avec une forme suffixée. Dans l'énoncé (34), le verbe أخذ *'ahada* est au présent de l'indicatif, alors que dans l'énoncé (35), il est au passé. Le sujet, dans ces deux énoncés, est un substantif humain. Ce verbe est en transitivité indirecte, son complément est un SPrép, ce dernier est toujours régi par la préposition في *fi*. En conséquence, on peut schématiser ces deux énoncés de la manière suivante :

(34) - (S (implicite : c'est un pronom personnel) + SV + Sprép).

(35) - (SV + S + Sprép).

Au niveau sémantique, comme nous venons de le mentionner plus haut, puisque le sens d'un verbe est déterminé par une construction syntaxique, le verbe est considéré comme porteur de sens. D'après Ibrahim (1998 : 236) :

Un ensemble où un certain nombre de propriétés morpho-syntaxiques et un nombre significatif de traits sémantiques suivent une évolution parallèle.

Un verbe-support possède la particularité d'être un verbe à sens faible ou vide qui peut perdre complètement son sens général. À cet égard, Ibrahim (2001 : 87) en donne la définition suivante :

Tout terme plus ou moins délexicalisé ou désémantisé, effaçable au cours d'une restructuration, qui s'associe dans un énoncé à un terme avec lequel il entretient une relation d'appropriation et qu'il actualise en lui donnant une valeur prédicative et en manifestant l'une de ses composantes cinétiques par le biais de sa propre signification rémanente.

Dans l'énoncé (34), le verbe أخذ *'ahada* indique le début de l'action de se déshabiller (le monsieur commence à se déshabiller avec la même réserve et la même dignité). Nous constatons une valeur imperfective produite, d'une part, par l'emploi de la préposition في (*fi*) qui est suivie par un nom pluriel ; ce pluriel indique que le monsieur prend son temps pour se déshabiller, d'autre part, par la continuation de la phrase, quand l'auteur écrit : « *il commence à se déshabiller avec la même réserve et la même dignité.* »

Par ailleurs, dans l'énoncé (35), ce qui est remarquable est l'emploi du verbe أخذ *'ahada* avec un déverbal ponctuel. Du point de vue syntactico-sémantique, selon Badawi (2004 : 427) un verbe inchoatif sert à indiquer une valeur imperfective. Donc, lorsque cette valeur est toujours fondée sur le sémantisme de son complément, ce déverbal pose une contrainte sur l'emploi inchoatif du verbe أخذ *'ahada*.

Mais, comme nous nous appuyons sur des études françaises, et si nous suivons Verbert (1979) et Peeters (1993), le verbe *commencer* peut être suivi par un ponctuel à condition que le sujet soit au pluriel. De son côté, Verbert (*op. cit* : 70) confirme :

C'est que le pluriel provoque une interprétation itérative, une itérativité prenant la forme d'une répétition continue du procès.

À notre avis, c'est aussi le cas ici, puisque le sujet est au pluriel, un verbe inchoatif peut précéder un déverbal ponctuel.

(35.a) [...] واستمرت الجلسة العائلية وقتا غير قصير وحوالي التاسعة أخذ الحاضر في الانصراف تباعا. \*?  
[...] *wa 'istamara-t al-ğalsatu al-'ā'iliyyatu waqtan ġayra qaṣīri, wa ḥawāla al-tāsi'ti 'ahada al-ḥāširu fi inṣarifi tibā'an.*

\*?[...] La réunion familiale se prolongea un certain temps et, aux environs de neuf heures, *l'invitéur (la personne) commença à quitter* les lieux peu à peu.

En revanche, la pluralité du sujet servant à monter la prolongation de l'action dans le temps, on comprend que le temps de la fête est terminé et que les invités commençaient à quitter les lieux l'un après l'autre.

Au niveau sémantique, notre principale observation est que le syntagme prépositionnel de la construction intransitive du verbe أخذ *'ahada* doit être un dérivable. Autrement dit, il est toujours apte à être remplacé par un verbe dérivé sans que le sens de la phrase soit modifiable. Comme le montre la paraphrase suivante :

(35.b) [...] واستمرت الجلسة العائلية وقتا غير قصير وحوالي التاسعة أخذ الحاضر ينصرفون تباعا. \*?  
[...] *wa 'istamara-t al-ğalsatu al-'ā'iliyyatu waqtan ġayra qaṣīri, wa ḥawāla al-tāsi'ti 'ahada al-ḥāširūna ya-nṣarifūna tibā'an.*

[...] La réunion familiale se prolongea un certain temps et, aux environs de neuf heures, l'assistance **commençait à quitter** les lieux peu à peu.

En revanche, dans l'énoncé (34), la forme préfixée du verbe أخذ **'ahada** rend cette substitution inacceptable sur le plan syntaxique. En effet, cela nous amène à une construction : ( ? V<sub>1</sub> **inaccompli + V<sub>2</sub> inaccompli**) :

(34.a.) \*؟ [...] ثم يأخذ ينزع ثيابه بنفس الرزانة [...] ]

[...] *tumma ya-'hudu ya-nza'u ṭiyābi-hi bi-nafsi al-razānati* [...].

?\*[...] qu'il **commence à se déshabille** avec la même réserve [...].

#### ▪ Propriétés syntaxiques et sémantiques

Malgré l'harmonie morphologique et syntaxique du verbe أخذ **'ahada** dans les deux constructions, à savoir transitive directe et transitive indirecte, il existe des particularités sémantiques et syntaxiques qui grammaticalisent chaque construction vis-à-vis de l'autre.

À propos des énoncés précédents, nous pouvons dire que le verbe أخذ **'ahada** inclut le sens du début dans une construction simple à condition que le sujet soit un animé et le complément, un groupe prépositionnel généré par la préposition في *fi*.

Nous observons ici que la nature sémantique et syntaxique de ce verbe conditionne le type de ses actants. À notre avis, d'une part, en rapport avec les contraintes de type de sujet, nous constatons qu'un sujet inanimé n'est pas acceptable. D'autre part, quand il précède un déverbal ponctuel, le sujet doit être au pluriel. Cependant, d'après la figuration du verbe أخذ **'ahada** dans notre corpus, la construction aspectuelle de ce verbe est :

(SN<sub>1</sub> + SV<sub>2</sub> + SPrép)

Cette figuration nous amène à proposer son premier cadre syntaxique :

(X + أخذ **'ahada** + في *fi* + Y(nom))



▪ **La commutation par un autre verbe ou par une autre préposition**

Dans les énoncés (34), le verbe أخذ *ahada* peut commuter avec شرع *šara'a* et بدأ *bada'a* sans aucune modification ni au niveau syntaxique ni au niveau sémantique. À notre avis, ce qui sert cette commutation est leur comptabilité avec la préposition *fi*.

(34.b.) [...] ثم يبدأ في نزع ثيابه بنفس الرزانة [...] .

[...] *tumma ya-bada'u fi naz'i ṭiyābi-hi bi-nafsi al-razānati* [...].

[...] qu'il **commence à se déshabiller** avec la même réserve [...].

(34.c.) [...] ثم يشرع في نزع ثيابه بنفس الرزانة [...] .

[...] *tumma ya-šra'u fi naz'i ṭiyābi-hi bi-nafsi al-razānati* [...].

[...] qu'il **commence à se déshabiller** avec la même réserve [...].

Ainsi, dans l'énoncé (35), il ne semble pas y avoir de contrainte sur la commutation du verbe بدأ *bada'a* :

(35.b.) [...] واستمرت الجلسة العائلية وقتاً غير قصير وحوالي التاسعة شرع الحاضرون في الانصراف تباعاً. [...]

[...] *wa 'istamara-t al-ğalsatu al-'ā'iliyyatu waqtan ġayra qaṣīri, wa ḥawāla al-tāsi'ti bada'a al-ḥāširūna fī al-'inšarīfū tibā'an.*

[...] La réunion familiale se prolongea un certain temps et, aux environs de neuf heures, l'assistance **commença à quitter** les lieux peu à peu.

Mais l'emploi du verbe شرع *šara'a* nous paraît erratique. Selon nous, l'origine de cette incompatibilité réside, d'un côté, dans la valeur perfective de ce verbe, et de l'autre, dans la valeur sémantique du syntagme prépositionnel في الانصراف *fi al-'inšarāfi* « à quitter ». Ce complément dérive d'un inaccompli de mouvement. En fait, si l'on se réfère aux exemples relevés dans notre corpus, le verbe شرع *šara'a* ne se combine qu'avec un complément d'action comme nous venons de le montrer plus haut.

Toutefois, en ce qui concerne la possibilité de commuter avec les autres inchoatifs, il existe certaines contraintes qui empêchent celle-ci. Effectivement, les spécificités linguistiques du verbe هم *hamma* préviennent cette commutation. Rappelons que ce verbe n'est associable qu'avec la préposition ب *bi-* « par » et il se spécifie par une valeur semi-perfective.

De plus, dans l'énoncé (34), nous remarquons une série d'événements, cependant, la préposition في *fi* « dans » peut être remplacée par la préposition ب *bi-* « par ». Tout d'abord, il continue à marcher dans sa réserve et sa dignité jusqu'à ce que la porte de la chambre se referme sur lui et sa chouchoute (la nuit de noces). Puis il commence à se déshabiller avec la même réserve et la même dignité. Enfin, il s'allonge sur ses habits avec le plus grand sérieux, comme s'il donnait un cours magistral.

(34.d.) [...] ثم يبدأ بنزع ثيابه بنفس الرزانة [...] .  
 [...] *tumma ya-bada'u bi- naz' l ṭiyābi-hi bi-nafsi al-razānati* [...].  
 [...] qu'il **commence par se déshabiller** avec la même réserve [...].

#### 4. Emploi simple du verbe راح *rāḥa*

Nous avons repéré deux cas : dans le premier, où le verbe est suivi par un prédicat prépositionnel, et dans le second, où son complément est un prédicat adverbial :

##### 4.1. راح *rāḥa* + في *fi* « dans » + Y (nom)

(36) <i>wa</i> et	<i>istaḥamma</i> s'est lavé-3SG/Masc	<i>wa</i> et	<i>ta-waḍḍa'ā</i> 3SG/Masc+acc-a fait-ablutions
<i>wa</i> et	<i>'āda</i> est retourné-3SG/Masc	<i>'ilā</i> à	<i>ḥuḡrati-hi</i> pièce (sa)
<i>fa-ṣallā</i> fait (sa) prière-3SG/Masc	<i>tumma</i> puis	<i>ta-rabba'a</i> 3SG/Masc+s'est croisé	<i>'alā</i> sur
<i>siḡḡādati</i> tapis (de)	<i>al-ṣalāti</i> la-prière	<i>wa</i> et	<b><i>rāḥa</i></b> a commencé-3SG/Masc-acc
<b><i>fī</i></b> dans	<b><i>tā'mmulin</i></b> (une) méditation	<i>'amīqin</i> <sup>101</sup> pprofond	(Mahfouz, 1957 b : 86)

**Traduction :** « Après avoir fait sa toilette et ses ablutions, il retourna à sa chambre pour sa prière, puis s'assit, jambes croisées sur le tapis, et il **entra dans une profonde méditation.** »

(Vigreux)

(Mahfouz, 1957 b : 86)

<sup>101</sup> « واستحم وتوضأ وعاد إلى حجرته فصلى ثم تربع على سجادة الصلاة وراح في تأمل عميق. »

Au niveau grammatical, le verbe راح *rāḥa* est au passé, conjugué à la 3<sup>e</sup> personne du singulier. Le sujet est un substantif animé humain, son complément est un SPrép construit avec la préposition في *fi* « dans » + nom.

En effet, l'emploi inchoatif de ce verbe est contemporain à notre connaissance. Selon l'énoncé précédent, au niveau sémantique, l'emploi du verbe راح *rāḥa* se caractérise par une nuance de sens qui est un peu différente de ce que nous constatons avec l'emploi simple des verbes هم *hamma*, شرع *šara'a*.

Nous observons en premier lieu que le verbe راح *rāḥa*, dans les deux constructions simple et composée (cette dernière que nous allons aborder dans le chapitre suivant), occupe toujours sa place dans la subordonnée. Cela atteste de la présence de deux actions. On peut par conséquent parler de continuation de la première action et de commencement d'une seconde action.

Dans l'énoncé (36), le contexte ne suggère qu'une seule interprétation : c'est qu'Abd el-Monem, une fois la prière finie (action 1), s'assied les jambes croisées. Il s'est installé dans une position confortable, puis son esprit entre spontanément et profondément dans un état de réflexion ou de pensée (action 2). Quand on dit راح في تأمل *rāḥa fī tā'mulin* « il commençait à méditer », le sens du commencement est présent, mais avec en plus l'idée d'une continuation. Cette dernière est liée à la nature du complément : d'un côté, l'idée de la prolongation existe dans le sens du nom (méditation) – la méditation peut durer dix minutes, un quart d'heure ou plus – de l'autre, l'emploi de l'adverbe عميق *'amīqin* « profonde » signale une continuation. De ce fait, راح *rāḥa* signifie le début d'un changement d'état qui se déroule dans une période non déterminée. Autrement dit, le verbe راح *rāḥa* a une valeur imperfective.

Pour certifier la valeur aspectuelle du verbe راح *rāḥa*, nous allons voir s'il est possible de substituer le complément de ce verbe par un inaccompli dérivé ou approprié, car nous considérons cette caractéristique comme la propriété la plus en adéquation avec l'analyse visant la distinction de la valeur aspectuelle d'un verbe. Dans l'énoncé (36), le substantif تأمل *tā'mulin* « méditation » est dérivé de la racine 'ml, le verbe correspondant est تأمل *ta'mala*

« méditer ». Ainsi, la construction de cet énoncé peut se manifester dans la structure syntaxique suivante sans aucune modification sur le plan sémantique :

**(36)- (SN1 + SV1 + SV2)**

**(36.a.)** . ثم تربع على سجادة الصلاة وراح يتأمل بعمق [...] .

[...] *tumma ta-rabba'a 'alā siġġādati al-ṣalāti wa rāḥa ya-tā'mmalu bi-'umqin.*

[...] puis s'assied, jambes croisées sur le tapis de la prière, et il **commençait à méditer** profondément.

Notons que l'adjectif عميق **'amīqin** qui suit le nom تأمل **tā'mmulin** doit être modifié par un nom précédé d'une préposition, comme le montre l'exemple (36.a), *bi-'umqin* « avec profondeur ».

**4.2. Verbe راح *rāḥa* + adverbe بين *baynna* « (entre » + Y (nom)**

<b>(37)</b> <i>wa</i> et	<i>kāna-t</i> était-e-3SG/Fém-acc	<i>al-rimālu</i> le-sable	<i>tu-qāwimu</i> 3SG/Fém+inacc-résiste
<i>'aqdāma-hum</i> pieds-(de)eux	<i>fa-tu-'arqilu</i> ainsi-3SG/Fém-entrave	<i>'inṭilāqa-hum</i> transition-(de)eux	<i>ġayra</i> autre
<i>'anna</i> certes+que (conjonctif)	<i>al-hawā'a</i> le-vent	<i>haffa</i> a soufflé-3SG/Masc	<i>laṭīfan</i> doucement
<i>mun'īšan</i> rafraîchissant	<i>wa</i> et	<b><i>rāḥa-t</i></b> est allé-3SG/fém	<i>al-šamsu</i> le-soleil
<b><i>bayna</i></b> entre	<b><i>al-zuhūri</i></b> le-apparition	<b><i>wa</i></b> et	<b><i>al-'iḥtifā'i</i></b> le-disparition
<i>wa</i> et	<i>'intašara-t</i> s'est propagé-3SG/Fém	<i>taġammu'ātu</i> rassemblements (de)	<i>al-suḥubi</i> le-nuages
<i>fī</i> dans	<i>'āfāqi</i> horizons (de)	<i>al-samā'i</i> le-soleil	<i>ta-rsumu</i> 3SG/Fém+inacc-dessine
<i>fī</i> dans	<i>al-lawḥati</i> la-tableau	<i>al-'ulyati</i> la-plus haute	<i>ṣuwaran</i> (des) images
<i>tilqā'iyatan</i> spontanées	<i>ya-'baṭu</i> 3SG/Masc+inacc-s'amuse	<i>bi-hā</i> par-elle	<i>al-hawā'u</i> le-vent

*kayfa-mā*                      *'ittafaqa*<sup>102</sup>  
comme-que (conjonctif)    s'est engagé-3SG/Masc

(Mahfouz, 1957 a : 183)

**Traduction :** « Le sable alourdissait leur marche et freinait leur élan, tandis que dans l'air soufflait une brise légère et vivifiante. Le soleil *jouait à cache-cache derrière* des amas de nuages qui s'égrenaient au-dessus de l'horizon, traçant sur cette toile céleste des figures spontanées que la main de l'air modifiait à son gré ». (Vigreux)

Le verbe *راح* *rāḥa* est au passé de la 3<sup>e</sup> personne du féminin singulier. Le sujet est un substantif inanimé, son complément est un syntagme adverbial formulé par l'adverbe *بين* *bayna* « entre » + nom + conjonction *wa* « et » + nom.

En ce qui concerne la construction du verbe *راح* *rāḥa* dans l'énoncé (37), nous avons déjà mentionné l'emploi de l'adverbe *بين* *bayna* « entre » avec *بدأ* *bada'a*. L'emploi de celui-ci exige souvent un complément couplé régi par la coordination *و* *wa* « et ». La valeur aspectuelle du verbe *راح* *rāḥa* montre ici une répétition d'action. On comprend que des amas de nuages s'égrenaient au-dessus de l'horizon et que le soleil commençait à disparaître et à apparaître.

Mais ce qui distingue cet énoncé est un commencement imperceptible, puisque l'obscurité domine et envahit peu à peu l'espace. Ici, on observe le commencement de la disparition du soleil et le début d'apparition de l'obscurité. Cela ressort plus clairement dans l'idée développée par Levert (*op. cit* : 20) :

Tout commencement est simultanément une arrivée et un départ entre lesquels il semble ne rien y avoir et où pourtant s'affrontent deux mondes. C'est comme une limite qui sépare deux ensembles et qui crée par-delà toute quantité assignable une véritable coupure.

De plus, avec l'énoncé (37), *وراحت الشمس بين الظهور والاختفاء* *wa rāḥa-t al-šamsu bayna al-ẓuhūri wa al-'iḥtifā'i* « Le soleil *jouait à cache-cache* », ici, malgré l'imprécision du moment de chaque action qui réside dans le fait de l'exclusion réciproque, la seule interprétation possible est que le soleil a commencé à disparaître et que l'obscurité a commencé. Il y a un commencement

---

<sup>102</sup> « وكانت الرمال تقاوم أقدامهم فتعرقل انطلاقتهم غير أن الهواء هفا لطيفا منعشا وراحت الشمس بين الظهور والاختفاء وانتشرت تجمعات السحب في أفاق السماء ترسم في اللوحة العلية صورا تلقائية تعبت بها الهواء كيفما اتفق. » (Mahfouz, 1957 a : 183)

lié à un changement d'état. En effet, Levert (*ibid.* : 10), a bien développé la phrase (la nuit commence). Selon lui :

Les commencements sont sourds, nous ne savons jamais où les situer, nous ne pouvons pas les découvrir comme des données de l'expérience. La nuit commence lorsque les ombres s'allongent et remplissent peu à peu l'espace, que l'atmosphère se fait imperceptiblement plus dense ; alors mon champ visuel se rétrécit, mes mouvements hésitent, les objets deviennent difformes, leurs contours s'effacent et une sorte de mystère s'insinue avec l'ombre.

Aussi, sur ce point, Levert a illustré ce point de vue de la durée en général par le texte tiré de l'ouvrage de Bergson, cité par Levert (*ibid.* : 11) :

C'est une succession d'états dont chacun annonce ce qui suit et contient ce qui précède ; à vrai dire ils ne constituent des états multiples que lorsque je les ai déjà dépassés et que je me retourne en arrière pour en observer la trace. Tandis que je les éprouvais ils étaient si solidement organisés, si profondément animés d'une vie commune que je n'aurais su dire où l'un quelconque d'entre eux finit, où l'autre commence. En réalité aucun d'eux ne commence ni ne finit, mais tous se prolongent les uns dans les autres.

Au bout du compte, puisque nous nous appuyons sur la théorie de Peeters (1993), le jugement sur l'emploi du verbe est régi par la considération d'une construction, où le prédicat du verbe est un type nominal ou prépositionnel, pouvant être un syntagme verbal dérivé ou approprié. Par conséquent, dans ce qui suit, nous allons voir si cette construction permet au verbe **راح** *rāḥa* de dégager la notion inchoative dans une construction simple.

(37.a.) [...] وراحت الشمس تظهر وتختفي [...] .

[...] *wa rāḥa-t al-šamsu ta-zharu wa ta-taḥtafi* [...].

[...] Le soleil **commençait à apparaître** et **à disparaître** [...].

Nous observons que les deux constructions supportent la même interprétation. En conséquence, notre débat sémantique avec les spécialistes mentionnés plus haut a révélé que le verbe **راح** *rāḥa* se caractérise par une valeur imperfective. Autrement dit, il indique le commencement avec un prolongement d'action. Cette conséquence repose sur une distinction sémantique essentielle affirmée par Badawi (2004).

### ▪ Propriétés syntaxiques et sémantiques

À partir de l'analyse de ces deux énoncés précédents, nous avons vu que le verbe راح *rāḥa* admettait n'importe quel type de sujet. Il sert à indiquer le commencement en assurant une valeur imperfective, soit par son sémantisme, soit par son prédicat.

### ▪ Commutation par les autres inchoatifs

Chaque préposition servant à donner au verbe un sens bien spécifique, elle exige, par conséquent, un complément bien déterminé ; dans certains cas, la commutation de l'un de ces verbes par un autre est effectuée forcément dans le sens visé par le locuteur. De notre point de vue, dans l'énoncé (36), la commutation du verbe راح *rāḥa* par le verbe بدأ *bada'a* est tout à fait acceptable :

(36.b.) [...] ثم تربع على سجادة الصلاة و بدأ في تأمل عميق.

[...] *tumma ta-rabba'a'alā siġġādati al-ṣalāti wa bada'a fi ta'amulin 'umqin.*

? [...] puis il s'assit, jambes croisées sur le tapis de prière, et **commença une profonde méditation.** »

De surcroît, nous voyons que la commutation du بدأ *bada'a* avec un inaccompli est plus adoptable :

(36.c.) [...] ثم تربع على سجادة الصلاة و بدأ يتأمل بعمق.

[...] *tumma ta-rabba'a'alā siġġādati al-ṣalāti wa bada'a ya-ta'amalu bi-'umqin.*

[...] puis il s'assit, jambes croisées sur le tapis de prière, et **commença à méditer.**

En revanche, bien que le verbe أخذ *aḥaḍa* soit compatible avec la préposition في *fi*, le sémantisme du SPrép prévient cette commutation :

(36.d.) \*? [...] ثم تربع على سجادة الصلاة و أخذ في تأمل عميق.

[...] *tumma ta-rabba'a'alā siġġādati al-ṣalāti wa 'aḥaḍa fi ta'amulin 'umqin.*

?\* [...] puis il s'assit, jambes croisées sur le tapis de prière, et **prend à méditer.**

En outre, la commutation du verbe شرع *šara'a* est absolument inacceptable, car celui-ci indique toujours le commencement d'une action concrète.

Par ailleurs, à l'énoncé (37), cette commutation ne peut avoir lieu qu'avec le verbe بدأ *bada'a* qui est compatible avec l'adverbe بين *bayna* « entre » :

(37.b.) [...] وبدأت الشمس بين الظهور والاختفاء [...] .  
[...] *wa bada'at al-šamsu byana al-ẓuhūri wa al-'ihṭifā'i* [...].  
[...] *et le soleil commençait entre l'apparition et le-disparition* [...].

De ce fait, nous observons que le verbe راح *rāḥa* est le seul verbe apte à être employé avec des compléments de sentiment.

## 5. Récapitulatif de notre analyse

Cette étape sera basée sur l'analyse effectuée dans ce chapitre ainsi que dans le chapitre (4).<sup>103</sup> Dans leurs emplois simples, les verbes بدأ *bada'a*, هم *hamma*, شرع *šara'a*, أخذ *'aḥaḍa* et راح *rāḥa* se distinguent sur trois plans : statistique, syntaxique et sémantique.

### 5.1. Plan statistique

Les 80 énoncés relevés dans notre corpus indiquent une fréquence significative d'emploi simple des verbes inchoatifs en arabe. En effet, comme nous l'avons déjà souligné, le verbe بدأ *bada'a* possède une notable variabilité structurelle, illustrée par un grand nombre d'énoncés issus de notre corpus.

### 5.2. Plan syntaxique

Notre étude a affirmé qu'il existe une différence avérée, d'une manière ou d'une autre, qui caractérise la syntaxe de chaque verbe. Elle dépend de la nature des paramètres syntaxiques : type de sujet, type de complément, type de préposition, mode et temps du verbe qui nous permettent de distinguer les points de divergence entre les verbes inchoatifs susmentionnés dans leurs emplois simples. Nous arrivons aux résultats suivants :

---

<sup>103</sup> Rappelons que ce chapitre est consacré à une analyse des constructions simples du verbe بدأ *bada'a*.



### 5.2.1. Emploi du mode et du temps

Notre corpus montre que la conjugaison du verbe repose toujours sur une forme préfixée et une forme suffixée qui indiquent la personne, le nombre, et le temps. Nous avons dégagé des cas où les verbes inchoatifs sont employés au présent et au passé de l'indicatif, au futur proche, au plus-que-parfait et au subjonctif présent :

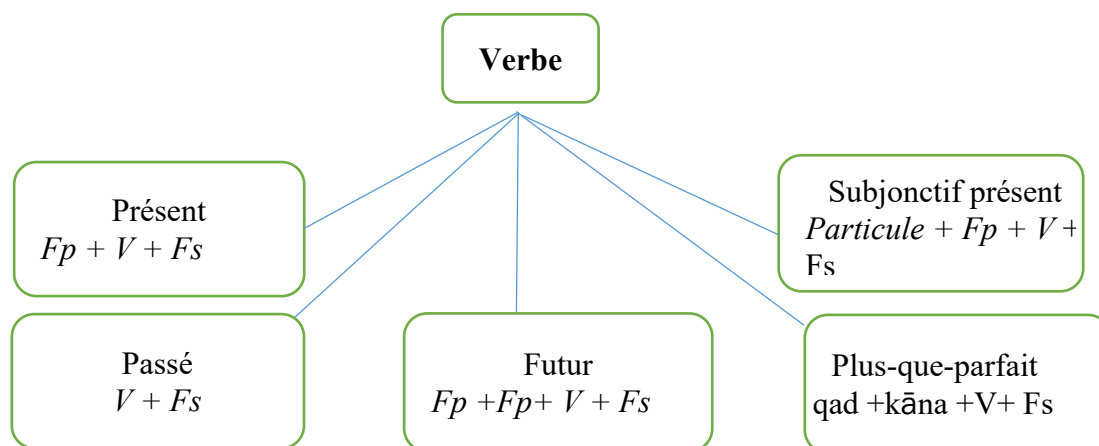


Figure 4 : Formes prises par le verbe en fonction des temps auxquels il est conjugué.

Le tableau suivant classe les formes conjuguées des verbes issus de notre corpus :

Verbe	Mode et temps				
	Présent	Passé	Futur	Présent du subjonctif	Plus-que-parfait
بدأ <i>bada'a</i>	+	+	+	+	+
شرع <i>šara'a</i>	+	+	+	-	-
أخذ <i>'ahada</i>	+	+	-	-	-
هم <i>hamma</i>	- +	+	-	-	-
راح <i>rāha</i>	-	+	-	-	-

Tableau 11 : Compatibilité temporelle des verbes inchoatifs arabes dans leurs constructions simples.

En comparant les valeurs temporelles observées dans notre corpus, nous relevons des occurrences qui prouvent que les verbes بدأ *bada'a*, شرع *šara'a* et أخذ *'ahada* sont en relation avec tous les temps de l'indicatif. En revanche, le passé de l'indicatif est le seul à être en

relation nette avec les verbes راح *rāḥa* et هم *hamma*. En conséquence, la compatibilité de ces verbes avec le passé n'est pas arbitraire, elle est liée au contexte de la phrase qui indique toujours, soit une simultanéité, soit une antériorité.

### 5.2.2. Type de sujet

À propos des énoncés dégagés dans notre corpus, nous observons que certains inchoatifs n'admettent pas n'importe quel sujet. Le type de sujet d'un substantif inanimé n'est pas compatible avec les verbes هم *hamma* et أخذ *'ahada*. Il semble que l'emploi de ce type de sujet soit assez rare avec le verbe شرع *šara'a*. Au contraire, le verbe بدأ *bada'a* accepte tout type de sujet. De ce fait, nous pouvons présenter la distribution du sujet comme suit :

Verbe	Nom animé	Nom inanimé	Pronom personnel implicite/ explicite
بدأ <i>bada'a</i>	+	+	+
شرع <i>šara'a</i>	+	+ -	+
أخذ <i>'ahada</i>	+	-	+
هم <i>hamma</i>	+	-	+
راح <i>rāḥa</i>	+	+	+

Tableau 12 : classement des verbes بدأ *bada'a*, شرع *šara'a*, أخذ *'ahada*, هم *hamma* et راح *rāḥa* en fonction de leur compatibilité avec tel ou tel type de sujet.

### 5.2.3. Type de complément dans une construction transitive indirecte

En ce qui concerne la transitivité indirecte de la construction simple des verbes inchoatifs en arabe nous observons, sur le plan syntaxique, que seul le verbe بدأ *bada'a* accepte certains types de prépositions. Au contraire, chacun des autres verbes inchoatifs, هم *hamma*, شرع *šara'a*, أخذ *'ahada* et راح *rāḥa*, est régi par une préposition particulière. Sur les plans quantitatif et qualificatif, dans le tableau qui suit, nous montrons la variation prépositionnelle avec chaque inchoatif :

Préposition	بدأ <i>bada'a</i>	شرع <i>šara'a</i>	أخذ <i>'aḥaḍa</i>	هم <i>hamma</i>	راح <i>rāḥa</i>
ب <i>bi-</i> « par »	+ (70%)	-	-	+ (100%)	-
في <i>fi</i> « dans »	+ (25%)	+ (100%)	+ (100%)	-	+ (100%)
من <i>min</i> « de »	+ (20%)	-	-	-	-
مع <i>ma'a</i> « avec »	+ (10%)	-	-	-	-

Tableau 13 : Variation prépositionnelle selon le verbe inchoatif employé.

Ce tableau indique que le verbe بدأ *bada'a* partage l'emploi de la préposition في *fi* avec les verbes شرع *šara'a*, أخذ *'aḥaḍa* et راح *rāḥa* avec lesquels le génitif est un objet, de même qu'il partage la préposition ب (*bi-*) avec le verbe هم *hamma*.

De plus, nous voyons très clairement que بدأ *bada'a* est effectivement flexible dans la mesure où tous les types de syntagme prépositionnel construits avec différents compléments sont acceptables : un circonstanciel de temps, de lieu ou un complément d'objet. En revanche, la transitivité de شرع *šara'a*, أخذ *'aḥaḍa*, هم *hamma* et راح *rāḥa* n'est réalisée que par une seule préposition suivie par un complément d'objet. Le tableau suivant résume la compatibilité des différents types de complément :

Verbe	CCT	CCL	COD	COID
بدأ <i>bada'a</i>	+	+	+	+
شرع <i>šara'a</i>	-	-	-	+
أخذ <i>'aḥaḍa</i>	-	-	-	+
هم <i>hamma</i>	-	-	-	+
راح <i>rāḥa</i>	-	-	-	+

Tableau 14 : Compatibilité des différents types de complément selon le verbe inchoatif utilisé.

#### 5.2.4. Type de complément dans une construction transitive directe

La langue arabe admet pour ses verbes la construction transitive ( $SN_1 + V + SN_2$ ). Mais, lorsque la valeur aspectuelle de la majorité de verbes inchoatifs est affectée par une grammaticalisation, la construction ( $SN_1 + \text{verbe inchoatif} + SN_2$ ) se révèle peu fréquente car la typologie de cette construction montre que l'emploi de ces verbes ne se comporte pas comme un inchoatif. En fait, bien que les verbes بدأ *bada'a* et شرع *šara'a* expriment toujours

le commencement, ils diffèrent sur le plan syntaxique. La différence repose sur la complexité des paramètres linguistiques du verbe **شرح** *šara'a* ; le complément de ce dernier est toujours régi par la préposition **في** *fi*. Cela indique que la transitivité d'un objet direct ne peut avoir lieu qu'avec le verbe **بدأ** *bada'a*.

Verbe	Objet direct	Adverbe de manière, de temps ou de lieu
بدأ <i>bada'a</i>	+	+
شرح <i>šara'a</i>	-	-
أخذ <i>'aḥaḍa</i>	-	-
هم <i>hamma</i>	-	-
راح <i>rāḥa</i>	-	+ adverbe de temps ou de lieu ( <i>bayna</i> )

Tableau 15 : Intransitivité et transitivité des verbes **بدأ** *bada'a*, **شرح** *šara'a*, **أخذ** *'aḥaḍa*, **هم** *hamma* et **راح** *rāḥa* selon leurs éventuels compléments.

### 3. Plan sémantique

Dans la séquence précédente, selon les critères formels, nous avons pu constater que la variation des verbes inchoatifs par le locuteur, d'une part, est justifiée par le fait qu'il existe une relation syntaxique et sémantique privilégiée entre le verbe et ses actants. D'autre part, cette variation est maîtrisée par l'ordre sémantique liée à l'ordre d'une principale et de sa subordonnée. Autrement dit, chaque verbe proposé par le locuteur est associé à une valeur sémantique différente. Le résultat d'analyse montre trois types de valeur sémantique implicite entre les verbes **بدأ** *bada'a*, **شرح** *šara'a*, **أخذ** *'aḥaḍa*, **هم** *hamma* et **راح** *rāḥa*, ce qui consiste à répondre à la question suivante : quelle est l'aire sémantique commune aux différents verbes inchoatifs de l'arabe ?

**A.** Cette observation stipule que l'emploi du verbe **بدأ** *bada'a* a une double valeur. D'un côté, il indique une valeur perfective, c'est-à-dire qu'il signale que le commencement de l'action est déjà effectué. D'un autre côté, il désigne une valeur imperfective dans la mesure où il indique le déroulement du procès.

**B.** En revanche, le verbe **شرح** *šara'a* se distingue par sa valeur perfective.

C. Quant à l'aire sémantique commune aux verbes بدأ *bada'a*, راح *rāḥa*, et أخذ *'ahada*, elle exige une valeur imperfective qui indique que le début de l'action est en train de se réaliser avec une continuation. Pour ce qui concerne le verbe بدأ *bada'a*, cette valeur est marquée lorsqu'il est suivi par un adverbe de manière, comme le montre l'exemple suivant :

Dans ce passage, Aïcha est en train de coucher son bébé.

<b>(38)</b> <i>'inkasara-t</i> s'est cassé-3SG/Fém	<i>nafsu</i> âme (de)	<i>al-ḡulāmi</i> le-jeune	<i>fa-taqahqara</i> ainsi-s'est reculé-3SG/Masc-acc
<i>mutatāqilan</i> en ralentissant	<i>bā'iḥan</i> en froidissant	<i>wa</i> et	<i>qad</i> certes
<i>'azza</i> alourdit	<i>'alay-hi</i> sur-lui	<i>'an</i> que (conjonction)	<i>yu-ḡzā</i> 3SG/Masc+voix passive-est récompensé
<i>'alā</i> sur	<i>'aḡābi</i> Supplice (de)	<i>'intizāri-hi</i> attente-son	<i>ṭiwāla</i> longueur (de)
<i>al-yawmi</i> le-jour	<i>haḡā</i> ce	<i>al-ḡazā'a</i> le-récompense	<i>al-baḥsa</i> le-ignoble
<i>wa</i> et	<i>lammā</i> quand	<i>balaḡa</i> a atteint-3SG/Masc	<i>'atabata</i> seuil (de)
<i>al-ṣālāti</i> la-hall	<i>ṣakka</i> a frappé-3SG/Masc	<i>'uḡun-ay-hi</i> oreilles-duel-son	<i>ṣawtun</i> voix (un)
<i>ḡarībun</i> étrange	<i>'ātin</i> venant	<i>min</i> de	<i>al-ḥuḡrati</i> la-chambre
<i>al-muḡlaq-ati</i> la-fermé-e	<b><i>bada'-a</i></b> a commencé-3SG/Masc	<b><i>rafi'an</i></b> mince	<b><i>ḥāddan</i></b> aiguë
<b><i>'āliyan</i></b> haut	<b><i>ṭumma</i></b> puis	<b><i>ḡaluza</i></b> a grossi-3SG/Masc	<i>wa</i> et
<b><i>tarahhala</i></b> s'est amolli-3SG/Masc	<b><i>ḥattā</i></b> <i>jusqu'ā</i>	<b><i>buḥḥa</i></b> <sup>104</sup> s'est enroué-3SG/Masc	(Mahfouz, 1956 : 451)

**Traduction :** « Le gosse en fut tout désappointé. Il recula avec réticence, abattu et peiné de voir si peu cher payée la torture de cette attente de toute une journée. Quand il parvint au seuil de la porte du salon, une voix étrange provenant de la chambre fermée frappa ses

<sup>104</sup> « انكسرت نفس الغلام فتقهقر متثاقلا بائخا وقد عز عليه أن يجزى على عذاب انتظاره طوال اليوم هذا الجزء البخس، ولما بلغ عتبة الصلاة صك أذنيه صوت غريب آت من الحجرة المغلقة، بدأ رفيعا حادا عاليا، ثم غلظ وترهل حتى بح. » (Mahfouz, 1956 : 451)

oreilles. D’abord **aiguë perçante** et **forte**<sup>105</sup>, elle se cassa soudain et s’amollit jusqu’à s’étrangler pour s’achever en un long et pénible râle. » (Vigreux)

Dans cet énoncé, nous constatons que la valeur imperfective est justifiée par la multiplicité des adverbes. Ici, cet ensemble d’adverbes رفيعا *rafī’an*, حادا *ḥāddan* et عاليا *‘āliyan* montre que le début de l’action est l’expression d’un processus prolongé dans le temps. Les changements de l’état de la voix sont bien marqués : d’abord, la voix est fluette, puis elle devient aiguë, avant d’être perçante et forte... En d’autres termes, les changements se situent au même niveau de repérage du temps. Cette prolongation, d’un côté, est exprimée par un verbe approprié imperfectif sous-entendu : c’est le verbe *ya-takawanu* (exister). D’un autre côté, les connecteurs ثم *tumma* et حتى *ḥattā* indiquent les stades successifs d’un développement d’état avec des intervalles temporels.

**D.** Le verbe هم **hamma** se caractérise quant à lui par une valeur semi-perfective où le commencement est interrompu avant d’être achevé. Cela est justifié par tous les énoncés trouvés dans notre corpus. En effet, le verbe هم **hamma** supporte deux interprétations de localisation temporelle : la première sert à indiquer une simultanéité où les actions de deux verbes (le verbe de la principale et le verbe de la subordonnée) se déroulent en même temps. Lorsque le début de la première action est toujours achevé par le début de la deuxième action, la seconde interprétation consiste à affirmer une antériorité.

Effectivement, le verbe هم **hamma**, qui est devenu le plus célèbre de notre grand débat sémantique, sert à exprimer une volonté sans commencement d’action selon son emploi dans la sourate de Josef. . En revanche, dans tous les énoncés de notre corpus où le complément de ce verbe ne se construit pas avec la particule أن *‘an*, هم **hamma** signale le début d’une action. Voici l’exemple qui illustre bien son sens :

(39) <i>wa</i>	<i>qāla-t</i>	<i>‘ā ‘išatu</i>	<i>bi-rağā’in</i>
et	a dit-3SG/Fém+acc	Aïcha	avec-requête

<sup>105</sup> Vigreux dans sa traduction passe directement aux adverbes, on peut traduire la phrase comme suit : D’abord une voie aiguë **commença se faire entendre, perçante et forte...**

<i>'intaḏir-ī</i> attends-tu	<i>ḥattā</i> jusqu'à	<i>ya-'ūda</i> 3SG/Masc+inacc-retourne	<i>fahmī</i> Fahmi
<i>wa</i> et	<i>yāsin</i> Yassine	<i>wa</i> et	<i>lan</i> ne
<i>ya-rḏā</i> 3SG/Masc+inacc-se satisfait	<i>'ab-ī</i> père-mon	<i>'an</i> que(conjonction)	<i>ya-nza'a-ki</i> 3SG/Masc+iarrache-tu(COD)
<i>min</i> de	<i>bayti-nā</i> maison-notre	<i>ḡamī'an</i> tous	
<i>wa</i> et	<i>lakinna-hā</i> mais-elle	<i>qāla-t</i> a dit-3SG/Fém+acc	<i>bi-mā</i> par-que(conjonction)
<i>yu-šbiḥu</i> 3SG/Masc+inacc-ressemble à	<i>al-taḥḏīra</i> le-avertissement	<i>laysa</i> non	<i>min</i> de
<i>al-ḥikmatī</i> la-sagesse	<i>fī</i> dans	<i>šay'in</i> (un)chose	<i>'an</i> que(conjonction)
<i>na-taḥaddā</i> 1PL+inacc-défions	<i>ḡaḏaba-hu</i> colère-son	<i>fa-miṭlu-hu</i> ainsi-pareil-(de)lui	<i>man</i> qui(relatif)
<i>ya-līnu</i> 3SG/Masc+inacc-s'assouplit	<i>bi-al-ṭā'ati</i> par-le-obéissance	<i>lā</i> non	<i>bi-al-'iṣyāni</i> par-le-désobéissance
<i>wa</i> et	<b><i>hamma-tā</i></b> se mirent à1PL+acc	<b><i>bi-al-i'tirāḏi</i></b> par-le-objection	<i>maratan</i> (une)fois
<i>'uḥrā</i> autre	<i>wa</i> et	<i>lakinna-hā</i> mais-elle	<i>'askata-t-humā</i> a fait se taire-3PL/Fém(duel)
<i>bi-'iṣāratin</i> par-(une)geste	<i>min</i> de	<i>yadi-hā</i> main-(de)elle	<i>wa</i> et
<i>'istaṭrada-t</i> a répliqué-3PL/Fém+acc	<i>qā'ilatan</i> (en)disant	<i>lā</i> non	<i>ḡadwā</i> faisabilité`
<i>min</i> de	<i>al-kalāmi</i> le-parole	<i>lābudda</i> il faut	<i>min</i> de
<i>al-ḡhābi</i> le-départ	<i>sa-'a-ḡm'u</i> vais-1SG+inacc-ramasse	<i>ṭyāb-ī</i> habits-mes	<i>wa</i> et
<i>'a-rḡalu</i> 1SG+inacc-pars	<i>lā</i> ne	<i>ta-nḡa'izā</i> (de)peur	<i>lan</i> ne
<i>ya-ṭūla</i> 3SG/Masc+inacc-s'allonge	<i>iftirāqu-nā</i> séparation-notre	<i>wa</i> et	<i>sa-na-ḡtami'u</i> allons-1PL+nous ressemblons
<i>marratan</i> (une)fois	<i>'uḥra</i> autre	<i>'in</i> si	<i>šā'a</i> a voulu

**Traduction :** « Puis Aïcha ajouta suppliante :

- Attends que Fahmi et Yassine reviennent... Papa ne consentira jamais à te retirer d'entre nous tous...

Mais elle rétorqua dans un semblant de mise en garde :

- Il n'est pas sage de provoquer sa colère. Les gens comme lui sont souples envers l'obéissance et impitoyables envers l'indocilité !

Elles **allèrent pour s'interposer** à nouveau mais elle les fit se taire d'un signe de la main :

- Les mots n'y pourront rien changer, dit-elle. Il faut partir ! Je vais rassembler mes vêtements et m'en aller. Ne vous tracassez pas, on ne sera pas séparés pour longtemps, mais bientôt à nouveau réunis ... Si Allah le veut ! »

(Vigreux)

En effet, nous détaillons donc l'analyse du verbe هم **hamma** en justifiant son sémantisme, comme mentionné ci-dessus, au début du présent chapitre. Cet exemple met en jeu un commencement avec un intervalle temporel. Ici, l'interprétation sert plutôt à indiquer le début d'une action. Nous voyons clairement qu'elles ont commencé à parler, le contexte fournit l'information qu'elles se sont déjà interposées ; après un intervalle temporel, elles ont recommencé à s'interposer. Cette interprétation est confirmée quand l'auteur écrit : « mais elle les fit se taire d'un signe de la main », donc, faire se taire signale qu'elles ont commencé à parler ; peut-être ont-elles prononcé un mot ou plusieurs. Nous avons déjà souligné que l'inachèvement est marqué par la conjonction لكن **lakinna** « mais ». Il faut ainsi comprendre qu'au moment où elles ont commencé à parler, leur mère les a forcées à se taire. Ainsi, cet exemple est le plus clair pour montrer le problème d'interprétation du verbe هم **hamma**.

---

<sup>106</sup> « وقالت عائشة برجاء :

- انتظري حتى يعود فهمي ويأسين ولن يرضى أبى أن ينزعك من بيتنا جميعا.  
ولكنها قالت بما يشبه التحذير :

- ليس من الحكمة في شيء أن نتحدى غضبه فمثله من يلين بالطاعة لا بالعصيان.  
وهمتا بالاعتراض مرة أخرى ولكنها أسكتتهما بإشارة من يدها واستطردت قائلة :

- لا جدوى من الكلام لابد من الذهاب سأجمع ثيابي وارحل لا تنجزعا لن يطول افتراقنا وسنجتمع مرة أخرى إن شاء الله. »

(محفوظ، 1956 : 191)



## Conclusion

Au terme de cette analyse, il s'avère que l'emploi simple des verbes بدأ *bada'a*, شرع *šara'a*, أخذ *'aḥaḍa*, هم *hamma* et راح *rāḥa* est lié aussi bien à la syntaxe ainsi que à la sémantique du sujet et de l'objet. L'analyse a dégagé certaines constructions simples du verbe بدأ *bada'a*, lesquelles s'avèrent les plus fréquentes et les plus complexes. De ce fait, il est le seul verbe qui se distingue par trois constructions : structure transitive directe et indirecte et structure intransitive qui nous servent à relever les six cadres syntaxiques de son emploi simple.

En outre, notre étude a affirmé que les verbes شرع *šara'a*, أخذ *'aḥaḍa*, هم *hamma* et راح *rāḥa* sont moins compatibles avec les éléments grammaticaux de la phrase. Par conséquent, la majorité de ces verbes ne se caractérisent que par une seule construction, comme le montre le tableau suivant :

هم <i>hamma</i>	SN <sub>1</sub> + V <sub>1</sub> + SPrép → régi par la Prép <i>bi</i> + CO (inacc dérivé)
شرع <i>šara'a</i>	SN <sub>1</sub> + V + SPrép → précisément la Prép <i>fi</i> + CO (inacc dérivé)
أخذ <i>'aḥaḍa</i>	SN <sub>1</sub> + V + S → pré nettement la Prép <i>fi</i> + CO (inacc dérivé)
راح <i>rāḥa</i>	SN <sub>1</sub> + V + SPrép → régulièrement par la Prép <i>fi</i> + CO (inacc dérivé) SN <sub>1</sub> + V + SAdv → Adv <i>bayana</i> CO + <i>wa</i> + CO (inacc approprié/ dérivé)

Tableau 16 : Récapitulatif des constructions des principaux verbes inchoatifs de l'arabe avec précision du type de complémentation.

Selon ces constructions, nous présentons les cadres syntaxiques de chaque verbe :

Verbe	Cadre syntaxique
هم <i>hamma</i>	X هم <i>hamma</i> ب <i>bi</i> - Y
شرع <i>šara'a</i>	X شرع <i>šara'a</i> في <i>fi</i> Y
أخذ <i>'aḥaḍa</i>	X أخذ <i>'aḥaḍa</i> في <i>fi</i> Y
راح <i>rāḥa</i>	X راح <i>rāḥa</i> في <i>fi</i> Y X راح <i>rāḥa</i> Adv <i>bayna</i> Y

Tableau 17 : cadre syntaxique des principaux verbes inchoatifs de l'arabe selon le type de complémentation.

En somme, les points de divergence entre ces verbes reviennent aux différences des paramètres syntaxiques.

En effet, le résultat de notre examen sémantique nous a conduit à classer ces verbes sous trois catégories aspectuelles : une valeur perfective, imperfective et semi-perfective se traduisent par une relation sémantique exprimée par le verbe même, du sens de son complément ou par la conjonction de subordination. En conséquence, d'une part, ce qui relie les verbes بدأ *bada'a*, أخذ *aḥada* et راح *rāḥa* est leur valeur imperfective, d'autre part, la variété de construction du verbe بدأ *bada'a* sert à le mettre en relation avec le verbe شرع *šara'a* en se singularisant aussi par une valeur perfective. Selon Riegel & al. (2016 : 521) :

Certains verbes peuvent être perfectifs ou imperfectifs selon leurs acceptations ou leur contexte, notamment la présence ou l'absence d'un complément d'objet.

En outre, le verbe هم *hamma* se distingue par sa valeur semi-perfective.

Dans les chapitres (4) et (5), nous avons vu l'emploi simple des verbes بدأ *bada'a*, أخذ *aḥada*, راح *rāḥa* et شرع *šara'a* et dans le chapitre suivant, nous allons aborder l'emploi composé de ceux-ci et ainsi que d'autres relevés dans notre corpus.

## **CHAPITRE VI**

## ANALYSE DE LA CONSTRUCTION INCHOATIVE COMPOSÉE EN ARABE

Il s'agit, ici, de proposer une description syntactico-sémantique de la construction inchoative en arabe : (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**). Elle est l'équivalente de celle de (**commencer à + infinitif**) ou (**se mettre à + infinitif**). À notre connaissance, rares sont les études qui ont pris en compte la description sémantique de cette construction. Citons à titre d'exemple Badawi, dans son ouvrage (2004 : 427), qui a donné une définition des verbes inchoatifs liée à la continuité de l'action en évoquant quelques exemples. Selon lui :

Verbs of beginning and continuing (traditionally) *af'āl a-šurū'* أفعال الشروع, Verbs of beginning these are nearly always followed asyndetically by an imperf<sup>107</sup>. Verb, less commonly by a verbal noun.

**Traduction :** Les verbes du commencement et de la continuité (traditionnellement) (*af'āl a-šurū'*) أفعال الشروع, les verbes du commencement sont presque toujours suivis de manière syndétique ayant une valeur imperfective. Ces verbes se rencontrent plus rarement sous la forme des noms verbaux.<sup>108</sup>

L'analyse de cette construction admet l'inspiration du schéma (**X commence à Z**) de Peeters (1993), nous indiquons que **X = le sujet (SN<sub>1</sub>)**, **commence à = accompli (V<sub>1</sub> inchoatif)**, **Z = inaccompli (V<sub>2</sub>)**.

Pour ce faire, à partir des organisations syntaxiques<sup>109</sup>, nous allons identifier la valeur sémantique de chaque verbe. Dans un premier temps, nous allons analyser l'environnement syntaxique organisé autour de l'accompli, c'est-à-dire, la place du verbe inchoatif, le type de suffixe, celui du préfixe et celui du sujet. Dans un deuxième temps, nous allons nous appuyer sur le sémantisme de l'inaccompli, les verbes de sentiment, de mouvement, d'action, de création, de parole, lexical, etc., et sur d'autres éléments linguistiques de la phrase. Dans un troisième temps, nous exposerons un test de commutation<sup>110</sup>.

---

<sup>107</sup> À notre avis, Badawi s'appuie sur la valeur temporelle du verbe qui suit l'inchoatif. Autrement dit, lorsque l'inaccompli en arabe indique que l'action est en train de se dérouler. Donc d'après lui, les verbes d'inchoation se caractérisent par une valeur imperfective.

<sup>108</sup> C'est notre traduction.

<sup>109</sup> Rappelons que nous allons analyser les éléments linguistiques de la phrase, c'est-à-dire, les types de sujets (animé ≠ inanimé, singulier ≠ pluriel), les adverbes, le sémantisme de l'inaccompli, etc.

<sup>110</sup> Ce sont des verbes inchoatifs engagés dans notre corpus.

Nous estimons que ces trois étapes, nous conduisent, d'une part, à montrer les points de divergence et de convergence entre les verbes inchoatifs en arabe et, d'autre part, à identifier leurs valeurs perfective et imperfective en précisant le sémantisme de l'inaccompli employé avec chaque verbe.

En effet, la construction inchoative composée est très fréquente dans notre corpus. Nous avons effectivement relevé 540 exemples dont 13 verbes sont employés dans la chaîne verbale ( $V_1$  (accompli) +  $V_2$  (inaccompli))<sup>111</sup>. Le plan de ce chapitre s'organise séquentiellement en fonction de la fréquence de chaque verbe : **جعل** *ǧa'ala*, **راح** *rāḥa*, **أخذ** *'aḥaḍa*, **بات** *bāta*, **مضى** *maḍā*, **بدأ** *bada'a*, **أنشأ** *'anša'a*, **قام** *qāma*, **انطلق** *'intalaqa*, **أقبل** *'aqbala*, **هم** *hamma*, **هب** *habba* et **أصبح** *'ašbaḥa*.

### 1. Construction composée du verbe **جعل** *ǧa'ala*

Nous avons dégagé trois occurrences d'emploi composé de ce verbe : 1- Le verbe **جعل** *ǧa'ala* est suffixé par des marqueurs temporels. 2- L'inaccompli qui suit le verbe **جعل** *ǧa'ala* est suffixé par un pronom personnel (COD). 3- Le verbe **جعل** *ǧa'ala* est suffixé par un pronom personnel (COD). Le relevé de ces trois formes permet de connaître le cas où il indique le commencement.

#### 1.1. **جعل** *ǧa'ala* + marqueur temporel suffixe + inaccompli

Le contexte donne l'information d'un groupe d'amis dans une soirée.

<b>(40)</b> <i>'ištaka-t</i> a plaint-3SG/Fém+acc	<i>zubaydatu</i> Zubaïda	<i>šiddata</i> force(de)	<i>al-sukri</i> le-ivresse
<i>fa-qāma-t</i> ainsi-s'est levé-3SG/Fém+acc	<i>ta-tamaššā</i> 3SG/Fém+inacc-arpente	<i>dihāban</i> aller	<i>wa</i> et
<i>ǧī'atan</i> retour	<i>wa</i> et	<i>'inda</i> à	<i>dāka</i> cela
<b>ǧa'l-ū</b> ont commencé-3PL+acc	<b>yu-šffiq-ūna</b> 3PL+inacc-applaudissent-ils	<i>'alā</i> sur	<i>'iqā'i</i> rythme(de)

<sup>111</sup> Notons que nous ne trouvons aucun énoncé du verbe **شعر** *šara'a* dans son emploi composé.

*mašyati-hā*  
aller-sa

*al-mutaranniḥati*  
la-balançant

*wa*  
et

*ya-htif-ūna*  
3PL+inacc-orient-ils

*bi-hā*<sup>112</sup>  
par-elle

(Mahfouz, 1957 a : 89)

**Traduction :** « Zubaida se plaignit d'être trop soûle. Elle se leva et commença à arpenter la pièce de long en large. À cet instant, ils **se mirent à frapper** dans leurs mains au rythme de sa démarche titubante et à lui chanter à tue-tête ... » (Vigreux)

Le contexte porte sur un problème entre les deux frères Yassine et Radwan :

<b>(41)</b> <i>qāma</i> s'est élevé-3SG/Masc	<i>yāsinu</i> Yassine	<i>wa</i> et	<i>ḥadiḡatu</i> Khadija
<i>fa-huri'-ā</i> ainsi-sont partis vite-duel	<i>'ilā</i> à	<i>al-bābi</i> le-porte	<i>ṭumma</i> puis
<i>nafaḍ-ā</i> sont allés-duel	<i>'ilā</i> à	<i>al-sullami</i> le-escalier	<i>wa</i> et
<i>maḍa-t</i> est passée-3SG/Fém-acc	<i>daḡiqatun</i> (une)minute	<i>'aw</i> ou	<i>daḡiqat-āni</i> minute(duel)
<i>'ād-ā</i> est revenu-duel	<i>ba'da-humā</i> après-duel	<i>yāsinu</i> Yassine	<i>qābiḍan</i> tenant
<i>'alā</i> sur	<i>yadi</i> main(de)	<i>raḍwāna</i> Radwan	<i>wa</i> et
<i>ḥadiḡa</i> Khadija	<i>dāfi'atan</i> repoussant	<i>'amāma-hā</i> devant-elle	<i>'abd al-mun'imi</i> Abd El-Monem
<i>wa</i> et	<i>hiya</i> elle	<i>ta-lkumu-hu</i> 3SG/Fém-bat-il(COD)	<i>bi-raḡmatin</i> avec-tendresse
<i>fī</i> dans	<i>ḡahri-hi</i> dos-son	<i>ṭumma</i> puis	<i>tatāba'a-t</i> se sont succédé-3SG/Fém
<i>al-baḡiyyatu</i> le-reste	<i>muhallilatan</i> criant	<i>fa-ḡara-t</i> ainsi-a couru-3SG/Fém	<i>na'imatu</i> Naïma
<i>'ilā</i> vers	<i>'abī-hā</i> père-son	<i>ḥalīlin</i> Khalil	<i>wa</i> et

<sup>112</sup> « اشتكت زبيدة شدة السكر فقامت تتمشي ذهابا وجيئة، وعند ذلك جعلوا يصفقون على إيقاع مشيتها المترنحة ويهتفون بها. » (Mahfouz, 1957 a : 89)

'uṭmānu Othman	'ilā vers	'ā'išata Aïcha	wa et
muḥammadu Mohamed	'ilā vers	ğaddati-hi grand'mère-sa	amīna Amina
wa et	aḥmadu Ahmed	'ilā vers	'abī-hi père-son
'ibrāhīma Ibrahim	tumma puis	ğa'ala-t a commencé-3SG/Fém	ḥadiğatu Khadija
<b>ta-ntahiru</b> 3SG/Fém+inacc-blâme	'abda almun'imi Abdel Monem	wa et	<b>tu-nḡiru-hu</b> 3SG/Fém-prévient-il(COD)
bi-'anna-hu par-certains+que(conjonctif)-il	lan ne	ya-rā 3SG/Masc+inacc-voit	bayta maison(de)
ğaddi-hi grand-père-son	marratan (une)fois	'uḥrā <sup>113</sup> autre	( <i>ibid.</i> :49)

**Traduction :** « Yassine et Khadija se levèrent aussitôt, puis se précipitèrent vers la porte et disparurent dans l'escalier. Ils revinrent au bout d'une minute ou deux. Yassine empoignant la main de Radwan, et Khadija poussant Abdel Monem devant elle, en lui tapotant le dos avec indulgence. Le reste de la horde suivit dans un concert de cris de joie : Naïma courut vers son père, Khalil et Othman vers Aïcha, Mohammed vers sa grand-mère Amina, Ahmed vers Ibrahim son père. Puis Khadija **commença à reprendre** sévèrement Abdel Monem et à le **prévenir** que plus jamais il ne verrait la maison de son grand-père. Tant et si bien que le gamin se mit à pousser des hurlements d'une voix pleurnicheuse, tout en montrant du doigt et en accusant Radwan qui s'était assis entre son père et Kamel ». (**Vigreux**)

Au niveau grammatical, dans l'énoncé (40), le verbe **جعل** *ğa'ala* est employé dans une structure composée. Il est suffixé par des marqueurs temporels du passé (*ū*) qui indiquent le genre et le nombre d'un sujet implicite (ils). La construction syntaxique de cet énoncé est la suivante :

**(40) - S (implicite pronom personnel (ils) + V<sub>1</sub> (accompli) + V<sub>2</sub> (inaccompli).**

<sup>113</sup> « قام ياسين وخديجة، فهرعا إلى الباب، ثم نفذوا إلى السلم، ومضت دقيقة أو دقيقتان عادا بعدها، ياسين قابضا على يد رضوان، وخديجة دافعة أمامها عبد المنعم وهي تلكمه في ظهره، ثم تابعت البقية مهللة، فجرت نعيمة إلى أبيها خليل، وعثمان إلى عائشة، ومحمد إلى جدته أمينة وأحمد إلى أبيه إبراهيم، ثم جعلت خديجة تنتهر عبد المنعم وتندره بأنه لن يري بيت جده مرة أخرى حتى صاح بصوت باك، وهو يشير متهما إلى رضوان الذي جلس بين أبيه وكمال. »

(محفوظ، 1957 : 49)

Comme on l'a mentionné plus haut dans le premier chapitre, selon Riegel & al. (1994 : 521), syntaxiquement, en français, l'aspect terminatif est attaché au passé simple et au passé composé, par contre, l'aspect non terminatif est lié à l'imparfait. Puisque l'arabe est une langue aspectuelle, nous allons voir quels sont les éléments linguistiques de la phrase qui régissent la détermination de ces deux valeurs.

L'énoncé (40), جعلوا يصفقون *ğa'l-ū yu-şffiq-ūna* « ils commençaient à applaudir », présente le schéma : (S + (V<sub>1</sub>) accompli inchoatif + Z (V<sub>2</sub>) inaccompli d'action). La valeur imperfective provient de la présence des suffixes *-ū* et *-ūna*. Ces suffixes indiquent que le sujet est au pluriel. On comprend qu'avant aucune personne n'applaudissait, et qu'on commençait à applaudir, l'un après l'autre. Normalement, il est impensable que les personnes présentes applaudissent une seule fois dans le même instant. Donc, le résultat d'une valeur imperfective est lié au pluriel du sujet. Peeters (1993 : 25), confirme qu'on peut observer le déroulement du procès grâce au type pluriel du sujet. Une autre observation qui sert à indiquer le prolongement du procès dans le temps, quand Mahfouz ajoute : يهتفون على إيقاع مشيتها المترنحة : *'alā 'iqā'i maşyati-hā al-mutaranniḥati* « au rythme de sa démarche titubante ».

En conséquent, nous proposons de traduire le verbe **جعل** *ğa'ala* par **commencer** à l'imparfait à la place de **se mettre à**, car ce dernier se définit par une valeur perfective.

En ce qui concerne l'énoncé (41), le verbe **جعل** *ğa'ala* est au passé. Le sujet est un nom propre (Khadija), le (t) est un indice personnel de la 3<sup>e</sup> personne au féminin singulier à l'accompli.

**(41) V<sub>1</sub> + S + V<sub>2</sub> suffixé (un marqueur temporel) + COD + V<sub>3</sub> suffixé (COD) → (S + V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub> + COD + V<sub>3</sub>)**

**(41.a).**[...] ثم خديجة جعلت تنتهر عبد المنعم وتندره [...]

[...] *ḥadīğatu ġa'ala-t ta-ntahiru wa tu-ndīru 'abda almun'imi wa ta-ntahiru* [...].

[...] Khadija **commença à répondre** et **à prévenir** sévèrement Abdel Monem [...].

Du point de vue lexical, le verbe **جعل** *ğa'ala* signale le commencement du procès. Cet énoncé désigne le schéma suivant : (S + (V<sub>1</sub>) accompli inchoatif et Z (V<sub>2</sub>) inaccompli de parole + (V<sub>3</sub>) inaccompli de parole). Ce qui nous semble être important est l'emploi de ces deux



inaccomplis. Le procès est envisagé : d'une part, Khadija commençait à lui répondre, puis, elle commençait à le prévenir. Il est impensable qu'elle réponde et prévienne Abdel Monem dans le même instant. D'autre part, le sens de ces deux accomplis *تنتهر وتندّر ta-ntahiru wa tu-ndīru-hu* « répondre et prévenir » signale une répétition, on ne peut pas imaginer que Khadija réponde et prévienne son fils par un seul mot. De plus, la prolongation du déroulement du procès se manifeste *حتى صاح ḥattā ṣāḥa* « jusqu'à ce que le gamin se mette à crier ». Donc, ici, grâce à ce terme et au sens des accomplis, la structure composée du verbe *جعل ḡa'ala* se distingue par une valeur non terminative.

## 1.2. *جعل ḡa'ala* + accompli suffixé par un pronom personnel

(42) <i>'alā</i> sur	<i>ḥīni</i> temps	<i>ḡa'ala</i> a commencé-3SG/Masc	<i>fu'ād</i> Fouad
<i>yu-rāqibu-hu</i> 3SG/Masc+inacc-guette-il(COD)	<i>ṣāmitan</i> silencieux	<i>'aw</i> ou	<i>ya-muddu</i> 3SG/Masc+inacc-tend
<i>baṣara-hu</i> vue-son	<i>'ilā</i> à	<i>lā</i> non	<i>ṣay'in</i> (une)chaise
<i>wa</i> et	<i>huwa</i> il	<i>mustanidun</i> s'appuyant	<i>'ilā</i> à
<i>ḡahri</i> dossier(de)	<i>miq'adi-hi</i> siège-son	<i>fī</i> dans	<i>Razānatin</i> (une)sagesse
<i>'akbaru</i> plus grand	<i>min</i> de	<i>sinni-hi</i> <sup>114</sup> âge-son	(Mahfouz,1957 a :72)

**Traduction :** « Fouad *l'observait* en silence ou regardait dans le vide, appuyé contre le dossier de sa chaise avec une dignité trop affirmée pour son âge<sup>115</sup>. » (Vigreux)

Dans l'énoncé (42), le verbe *جعل ḡa'ala* est au passé, le sujet est un nom animé humain (Fouad).

Le schéma de cet énoncé est : (S+ (V<sub>1</sub>) accompli inchoatif + Z (V<sub>2</sub>) accompli lexical). On constate, ici, que l'aspect imperfective est utilisé pour décrire une action habituelle. Le

<sup>114</sup> « على حين جعل فؤاد يراقبه صامتاً أو يمد بصره إلى لا شيء وهو مستند إلى ظهر مقعده في رزانة أكبر من سنه. »

(Mahfouz, 1957 : 72) (محفوظ، 1957 : 72)

<sup>115</sup> Dans cette traduction, Vigreux n'a pas traduit le verbe *بدأ bada'a*, il passe directement à l'inaccompli.

verbe يراقبه *yu-rāqibu-hu* « il le guette », signale un événement habituel dans le temps. Pour confirmer cette prolongation, l’auteur ajoute : *wa huwa mustanidun 'ilā zahri miq'adi-hi fī razānatin 'akbaru min sinni-hi* « il regardait dans le vide appuyé contre le dossier de son siège avec une dignité trop affirmée pour son âge ». En effet, l’emploi du pronom suffixe d’inaccompli يراقبه *yu-rāqibu-hu* « l’observait » ne grammaticalise pas le sens du verbe جعل *ǧa'ala*.

Dans les trois énoncés précédents, le verbe جعل *ǧa'ala* désigne le commencement de l’action ayant une valeur imperfective.

### 1.3. جعل *ǧa'ala* accompli suffixé par un pronom personnel + inaccompli

Dans son emploi inchoatif, le verbe جعل *ǧa'ala* n’accepte pas le pronom suffixe. Le contexte exprime un problème entre un jeune et son directeur.

(43) <i>tumma</i> puis	<i>badā</i> a paru-3SG/Masc	<i>min-hu</i> de-lui	<i>šay'un</i> (un)chose
<i>min</i> de	<i>al-tarāhī</i> le-luxation	<i>fī</i> dans	<i>'amali-hi</i> travail-son
<i>ḥamala</i> a porté-3SG/Masc	<i>al-nāzira</i> le-directeur	<i>'alā</i> sur	<i>nahri-hi</i> tancer-son
<i>mim-mā</i> de-que(conjonctif)	<i>naǧǧaša</i> a gâché-3SG/Masc	<i>'alay-hi</i> sur-lui	<i>šafwa-hu</i> humeur-son
<i>baqiyyata</i> reste(de)	<i>al-yawmi</i> le-jour	<i>wa</i> et	<b><i>ǧa'ala-hu</i></b> a fait(3SG/Masc)-lui(COD)
<b><i>yu-fakkiru</i></b> 3SG/Masc+inacc-pense	<i>fī</i> dans	<i>'an</i> que(conjonctif)	<i>ya-škūwa</i> 3SG/Masc+inacc-plaint
<i>al-nāzira</i> le-directeur	<i>'ilā</i> à	<i>'abī-hi</i> père-son	<i>'abī-hi</i> père-son
<i>wa</i> et	<i>humā</i> ils(duel)	<i>šadiq-āni</i> amis-duel	<i>law-lā</i> si-non
<i>ḥawfu-hu</i> crainte-son	<i>'an</i> que(conjonctif)	<i>ya-ǧida</i> 3SG/Masc+inacc-trouve	<i>'abā-hu</i> père-son

*ašadda*  
plus dur

*'alay-hi*  
sur-lui

*min*  
plus(comparatif)

*al-nāziri*<sup>116</sup>  
le-directeur

(Mahfouz, 1956 : 69)

**Traduction :** « Cependant, il avait fait preuve d'une certaine mollesse dans son travail, ce qui avait amené le directeur à le tancer vivement et lui avait gâché sa bonne humeur pendant tout le reste de la journée, dans sa hantise que celui-ci n'aille s'en plaindre à son père, tous deux étant amis de longue date. Sans parler de sa peur de voir son père se montrer plus rude à son égard que le directeur lui-même ». (Vigreux)

Dans l'énoncé, (43), le verbe **جعل *ġa'ala*** est au passé de la 3<sup>e</sup> personne du masculin singulier. Ce verbe est suffixé par un complément d'objet direct **هو *hu*** « il » et le sujet est un nom non animé (quasi-phrase) :

**(43) - S<sub>1</sub> (quasi-phrase) + V<sub>1</sub> suffixé par COD + S<sub>2</sub> (prénom personnel implicite هو *hu* « il » + V<sub>2</sub> + SPrép).**

Bien que le verbe **جعل *ġa'ala*** soit employé dans une construction composée (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**), le type de ce suffixe amène ce verbe à fonctionner comme un verbe-noyau ayant une valeur causative : (**SN<sub>1</sub> + V<sub>1</sub> = (a fait de) + SN<sub>2</sub> implicite + V<sub>2</sub>**), c'est-à-dire, le sujet du verbe **جعل *ġa'ala*** est **نهر الناظر *nahriha al-nāziri*** « le tancer de son directeur », par contre le sujet du verbe **يفكر *yu-fakkiru*** « il pense » est Yassine. Selon Ibrahim (2001 : 86) :

Les verbes distributionnels changent de sens en fonction de leur environnement. Les verbes opérateurs changent le sens de leur environnement. Faire distributionnel signifie tour à tour dans nos exemples agir/travailler/produire, émettre un son, fabriquer/sculpter/modeler, déféquer. Faire opérateur est toujours un causatif ou un factitif.

Donc, lorsque l'accompli et l'inaccompli ne partagent pas le même sujet, du point de vue grammatical, cela est suffisant pour le classer comme un verbe-noyau mais pas comme un inchoatif.

---

<sup>116</sup> « ثم بدا منه شيء من التراخي في عمله حمل الناظر على نهره مما نغص عليه صفوه بقية اليوم وجعله يفكر في أن يشكو الناظر إلى أبيه وهما صديقان قديمان لولا خوفه أن يجد أباه أشد عليه من الناظر. » (محفوظ، 1956 : 96)

### ▪ Propriétés syntaxiques et sémantiques

Le verbe **جعل** *ğa'ala* peut apparaître dans la même construction syntaxique avec des différents fonctions et sens. Il indique le début de l'action ayant une valeur imperfective. Cette dernière peut être distinguée par le type de sujet, par le sens de l'inaccompli ou par le sens du contexte.

### ▪ Commutation par un autre inchoatif

Dans les énoncés (40, 41 et 42), à notre avis et selon l'emploi de certains verbes inchoatifs dans notre corpus, puisque l'inaccompli est un verbe lexical ou de parole, certains verbes inchoatifs peuvent figurer dans cette construction sans que la syntaxe et le sémantisme soient effectués. Il s'agit des verbes **راح** *rāḥa*, **أخذ** *'aḥaḍa* et **بدأ** *bada'a* :

(40. a.) [...] وعند ذاك (بدأوا) (أخذوا) أو راحوا يصفقون على إيقاع مشيتها المترنحة ويهتفون بها. [...] 'inda dāka *bada'ū, 'aḥaḍū, ou rāḥū yu-šffiq-ūna* 'alā'iqā'i mašyati-hā al-mutaranniḥati wa ya-htif-ūna bi-hā.  
[...] A cet instant, ils **commençaient à applaudir** au rythme de sa démarche titubante et à lui chanter à tue-tête.

(41.a.) [...] (بدأت) (أخذت) أو راحت خديجة تنتهر عبد المنعم وتندره [...] *tumma bada'a-t, 'aḥaḍa-t, rāḥa-t ḥadiġatu ta-ntahiru* 'abda al-mun'imi wa tu-ndiru-hu [...] .  
[...] Khadija **commença à répondre** et **à prévenir** sévèrement Abdel Monem [...].

(42.a.) [...] على حين (بدأ) (أخذ) أو راح فؤاد يراقبه صامتاً أو يمد بصره إلى لا شيء [...] *'alā ḥīni bada'a, 'aḥaḍa, ou rāḥa fu'ād yu-rāqibu-hu* šāmitan 'aw ya-muddubašara-hu'ilālā šay'in [...].  
[...] Fouad **commençait à l'observer** en silence ou regardait dans le vide [...].

Par ailleurs, certains d'entre eux rendent le sens de la phrase plus ou moins acceptable, comme les verbes : **مضى** *maḍā*, **انطلق** *'inṭalaqa*, **أقبل** *'aqbala* et **هب** *habba* :

(40. b.) [...] وعند ذاك (انطلقوا) (هبوا) أو أقبلوا يصفقون على إيقاع مشيتها المترنحة ويهتفون بها. ؟ [...] 'inda dāka *'inṭaliqū qāmū, ou 'aqbalū yu-šffiq-ūna* 'alā'iqā'i mašyati-hā al-mutaranniḥati wa ya-htif-ūna bi-hā.  
[...] A cet instant, ils **commençaient à applaudir** au rythme de sa démarche titubante et à lui chanter à tue-tête.

Selon le recueil de notre corpus, cette hésitation renvoie au sémantisme d'inaccompli.

Par contre, en ce qui concerne les autres inchoatifs, il existe certains cas qui échappent à cette commutation, tels que : la valeur perfective du verbe **شعر** *šara'a*, la grammaticalisation du verbe **بات** *bāta* et la valeur semi-perfective du verbe **هم** *hamma*.

## 2. Construction composée du verbe **راح** *rāḥa*

Le verbe **راح** *rāḥa* s'entend beaucoup dans l'arabe des Égyptiens avec différents sens. Ce verbe est d'ailleurs assez fréquent dans notre corpus. À notre connaissance, le verbe **راح** *rāḥa* n'est jamais classé dans la catégorie inchoative par les linguistes traditionnels arabes. Selon notre bibliographie, deux exemples de ce verbe, l'un est dans la thèse de Habiba Souid (2013 : 241), et l'autre est cité par Leila Messaoudi (1985 : 177), qui le classifient comme un semi-auxiliaire en présentant la construction syntaxique composée de ce verbe sans aucune explication.

De ce fait, il nous semble que le verbe **راح** *rāḥa* est un nouveau inchoatif contemporain. À présent, nous allons analyser sa construction composée.

<b>(44)</b> <i>ǧalasa</i> s'est assis-3SG/Masc	<i>'alā</i> sur	<i>al-kanabati</i> le-canapé	<i>marratan</i> (une)fois
<i>'uḥrā</i> autre	<i>wa</i> et	<i>madda</i> a tendu-3SG/Masc	<i>sāq-ay-hi</i> jambe-duel-son
<i>li-l-mar'ati</i> à-la-femme	<i>allatī</i> qui(relatif)	<b><i>rāḥa-t</i></b> <b>commençait+ 3SG/Fém+acc</b>	<b><i>ta-ḥla'u</i></b> <b>3SG/Fém+inacc-défait</b>
<i>al-ḥiqdā'a</i> le-soulier	<i>wa</i> et	<i>al-ǧawraba</i> le-chaussette	<i>wa</i> et
<i>ǧāba-t</i> s'est absenté-3SG/Fém	<i>'ani</i> de	<i>al-ḥuǧrati</i> la-chambre	<i>qalīlan</i> un peu
<i>wa</i> et	<i>'āda-t</i> est revenu-3SG/Fém+acc	<i>bi-al-ṭisti</i> avec-le-cuvette	<i>wa</i> et
<i>al-'ibrīqi</i> le-broc	<i>wa</i> et	<i>ǧa'ala-t</i> a commencé-3SG/Fém	<i>ta-ṣubbu</i> 3SG/Fém+inacc-verse
<i>la-hu</i> pour-lui	<i>al-mā'a</i> le-eau	<i>fa-ya-ǧsilu</i> ainsi-3SG/Masc+lave	<i>ra'sa-hu</i> tête-son

<i>wa</i> et	<i>wağha-hu</i> visage-son	<i>wa</i> et	<i>'unuqa-hu</i> cou-son
<i>wa</i> et	<i>ya-tamaḍmaḍu</i> <sup>117</sup> 3SG/Masc-rince(la bouche)		(Mahfouz, 1957 a : 6)

**Traduction :** « Il se rassit et tendit ses jambes à Amina qui **commença à lui retirer** chaussures et chaussettes, après quoi elle s'absenta un court instant, revint les bras chargés de la cuvette et du broc et se mit à lui verser de l'eau pour qu'il se lave et se rince le crâne le visage, le cou. »

(Vigreux)

(45) <i>wa</i> et	<i>istaqbala</i> a reçu-3SG/Masc-acc	<i>ma'a</i> avec	<i>al-ṣabāhi</i> le-matin
<i>yawman</i> (un)jour	<i>hādi'an</i> calme	<i>ḥalā</i> s'est vidé	<i>fī</i> dans
<i>'awali-hi</i> début-son	<i>min</i> de	<i>al-fikri</i> le-pensée	<i>wa</i> et
<i>kāna</i> était-3SG/Masc	<i>kulla-mā</i> chaque fois-que(conjonctif)	<i>naza'a</i> a arraché-3SG/Masc	<i>bi-hi</i> avec-lui
<i>al-ḥayālu</i> le-imagination	<i>'ilā</i> à	<i>manẓarin</i> (un)vue	<i>min</i> de
<i>manāziri</i> (un)vues	<i>ḥayāti-hi</i> vie-sa	<i>al-qarībati</i> la-proche	<i>'aw</i> ou
<i>al-māḍiyati</i> la-passée	<i>ṣadda-hu</i> a repoussé-3SG/Masc-il(COD)	<i>bi-'azmin</i> par-force	<i>allahumma</i> oh Allah
<i>'illā</i> sauf	<i>manẓarin</i> (un)vue	<i>wāḥidin</i> un(chiffre)	<i>raḥḥaba</i> a accueilli-3SG/Masc
<i>bi-'isti'ādati-hi</i> par-restitution-sa	<i>'an</i> de	<i>ṭībi</i> bonté(de)	<i>ḥāṭirin</i> humeur
<i>dālika</i> cela	<i>huwa</i> il	<i>al-manẓaru</i> le-vue	
<i>al-'aḥīru</i> le-dernier	<i>allaḍī</i> qui(relatif)	<i>sağğala</i> a enregistré-3SG/Masc	<i>intisāra-hu</i> victoire(son)

<sup>117</sup> « جلسَ على الكنبَة مرة أخرى ومد ساقيه للمرأة التي راحت تخلع الحذاء والجورب وغابت عن الحجرة قليلاً، وعادت بالطست والإبريق وجعلت تصب له الماء فيغسل رأسه ووجهه وعنقه ويتمضمض. »

(محفوظ، 1957 أ : 6)

'alā sur	al-mar'ati la-femme	wa et	'alā sur
nafsi-hi âme-sa	ma'an ensemble	wa et	rāḥa a commencé
yu-'akkidu 3SG/Masc-affirme	al-'amra le-affaire	li-nafsi-hi à âme-sa	fa-ya-qūlu ainsi-3SG/Masc-dit
'intahā est fini-3SG/Masc	kullu tout	šay'in (un)chose	wa et
la-'akūn-anna 1SG-jure-serai-certès	sadīda fort	al-ḥadāri le-prudence	fī-mā dans-que(conjonctif)
yu-qbilu 3SG/Masc-arrive	min de	ayāmi jours(de)	ḥayāt-ī <sup>118</sup> vie (ma)

(ibid. : 310)

**Traduction :** « Avec le matin s'ouvrit pour lui une journée paisible, vide d'abord de toute pensée. Sitôt que son esprit lui suggérait une vision de son proche ou lointain passé, il la repoussait sans faiblesse... Sauf une, qu'il se plaisait à ressusciter volontiers, celle qui, toute fraîche encore à sa mémoire, immortalisait sa victoire sur cette femme ainsi que sur lui-même. Chose dont il **commençait à se convaincre** intimement en disant : « Grâce à Dieu, c'en est fini ! Je devrai être très prudent à l'avenir !... » (Vigreux)

Syntaxiquement, dans les énoncés (44) et (45), le déterminant grammatical du verbe راح **rāḥa** est le passé de l'indicatif. Les constructions syntaxiques de ces énoncés sont les suivantes :

**(44) - (S (pronom relatif) +V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub> + COD).**

**(45) - (S (pronom personnel implicite (sous-entendu)) + V<sub>1</sub> +V<sub>2</sub> + COD).**

L'énoncé (44) donne le schéma suivant : **(S + (V<sub>1</sub>) accompli inchoatif + Z (V<sub>2</sub>) inaccompli d'action)**. Comme nous l'avons déjà signalé dans le chapitre (5) de cette thèse (p.152), le sens général du verbe راح **rāḥa** exprime une prolongation d'une action dans le temps. De ce fait, sémantiquement, l'action du procès doit être envisagée. Riegel & al. (op. cit :522) affirment cette idée :

<sup>118</sup> « واستقبل مع الصباح يوما هادئا، خلا في أوله من الفكر، وكان كلما نزع به الخيال إلى منظر من مناظر حياته الغريبة أو الماضية صده بعزم، اللهم إلا منظر واحد رحب باستعادته عن طيب خاطر، ذلك هو المنظر الأخير الذي سجل انتصاره على المرأة وعلى نفسه معا، وراح يؤكد الأمر لنفسه فيقول " انتهى كل شيء والحمد لله ولأكونن شديد الحذر فيما يقبل من أيام حياتي. » (محفوظ، 1957 : 310)

La typologie des procès permet de distinguer différents aspects lexicaux liés au sens des verbes d'accomplissement ou d'achèvement, l'imperfectivité par les procès d'activité.

Dans cet énoncé, le verbe راح *rāḥa* est accompagné du verbe تخلع *ta-ḥla'u* « retirer » qui se considère comme un verbe déterminé. Malgré cette dernière valeur, nous ne voyons aucune contrainte sur son emploi avec le verbe راح *rāḥa*. À notre avis, la raison pour laquelle il est compatible, c'est la relation d'antériorité, c'est-à-dire, nous percevons ici deux actions, la première Amina a commencé à lui retirer les chaussures, la seconde, elle a commencé à lui retirer les chaussettes. Selon Verbert, Kleiber et Peeters, il suffit que la prolongation soit claire grâce à la répétition de l'action.

En revanche dans l'énoncé (45), on observe que le verbe راح *rāḥa* est présenté dans le schéma : **(S + (V<sub>1</sub>) accompli inchoatif + Z (V<sub>2</sub>) inaccompli du sentiment (d'esprit))**. Ce dernier se distingue par la valeur non déterminée يؤكد *yu-'akkidu* « confirme ». L'énoncé peut être compris ainsi : après cette bataille, il essaye d'oublier tout ce qui se passe en assurant et en convainquant son âme qu'il doit être très prudent à l'avenir.

#### ▪ Propriétés syntaxiques et sémantiques

Après avoir analysé l'emploi du verbe راح *rāḥa* dans une construction simple et composée, nous avons observé que celui-ci prend toujours sa place dans la subordination et qu'il se distingue par une valeur imperfective. Cette dernière peut être assurée par son propre sens, par le sens d'inaccompli ou par la répétition d'action comme le montre l'exemple (44).

#### ▪ Commutation par les autres inchoatifs

C'est le sémantisme lexical inhérent du verbe inchoatif ainsi que le sémantisme de l'inaccompli qui déterminent ensemble cette commutation. C'est-à-dire, on constate que lorsque le verbe راح *rāḥa* se spécifie par une valeur non déterminative décrivant une action qui est en cours et incomplète, comme dans l'énoncé (45), la commutation de ce verbe ne peut s'effectuer que par les verbes جعل *ġa'ala*, أخذ *'aḥaḍa*, بدأ *bada'a* :



(44.a.) جلسَ علي الكنبه مرة أخرى ومد ساقيه للمرأة التي (جعلت) (أخذت) أو بدأت تخلع الحذاء والجورب [...].  
*ǧalasa 'alā al-kanabati marratan 'uḥrā wa madda sāq-ay-hi li-l-mar'ati allatī ǧa'ala-t, 'aḥaḍa-t, ou bada'a-t ta-ḥla'u al-ḥiḍā'a waal-ǧawraba [...].*

[...] Il se rassit et tendit ses jambes à la femme (Amina) qui **commençait à lui retirer** chaussures et chaussettes [...].

Au contraire, dans l'énoncé (45), à notre avis et selon notre corpus, puisque le sens de l'inaccompli est lié au sentiment, la commutation du verbe راح *rāḥa* ne peut être réalisée que par les verbes بات *bāta*, جعل *ǧa'ala*, أخذ *'aḥaḍa*, مضى *maḍā* et بدأ *bada'a* :

(43.a.) [...] (بات) (جعل) (أخذ) (مضى) أو بدأ يؤكد الأمر لنفسه فيقول : انتهى كل شيء و الحمد لله [...] *bāta, ǧa'ala 'aḥaḍa, maḍā ou bada'a yu-'akkidu al-'amra li-nafsi-h fa-ya-qūlu 'intahā kullu šay'in wa al-ḥamdu li-llāhi [...].*

[...] Chose dont il **commençait à se convaincre** intimement en disant : « Grâce à Allah, c'en est fini ! Je devrai être très prudent à l'avenir ! [...].

### 3. Construction composée du verbe مضى *maḍā*

Nous avons relevé trois cas dans lesquels مضى *maḍā* est employé dans une construction composée. Dans le premier cas, ce verbe est suivi par un inaccompli. Dans le deuxième, l'inaccompli est préfixé par une préposition. Dans le dernier, la conjonction و *wa* « et » est présentée entre مضى *maḍā* et son inaccompli. Le relevé de l'analyse syntactico-sémantique de ces cas permet d'identifier les cas qui empêchent son emploi inchoatif.

#### 3.1. مضى *maḍā* accompli + inaccompli

M. Abdel-Gawwad essaye de persuader Yassine de ne pas épouser Maryam.

(46) <i>wa</i> et	<i>lāḍa</i> a gagné-3SG/Masc-acc	<i>bi-al- ṣamti</i> par-le-silence	<i>maliyyan</i> trop
<i>hāni'an</i> prospère	<i>bi-al-salāmi</i> par-le-paix	<i>allaḍī</i> qui(relatif)	<i>ǧamara</i> a plongé-3SG/Masc
<i>qalba-hu</i> cœur-son	<i>wa</i> et	<i>ruwaydan</i> petit(à)	<i>ruwaydan</i> petit
<i>maḍā</i> a commencé-3SG/Masc	<i>ya-stariddu</i> 3SG/Masc+inacc-récupère	<i>šu'ūra-hu</i> sensation-son	<i>bi-al-mawqifi</i> par-le-situation

<i>wa</i> et	<i>ya-rā</i> 3SG/Masc+inacc-voit	<i>yāsin</i> Yassine	<i>ba'da</i> après
' <i>an</i> que(conjonctif)	<i>ğayyaba-hu</i> a fait(factitif) absenter-il(COD)	' <i>an</i> de	' <i>ayn-ay-hi</i> œil-duel-son

*al-'infi'ālu*<sup>119</sup>  
le-émotion

(Mahfouz, 1957 a : 116)

**Traduction :** « Il s'enveloppa longuement dans le silence pour savourer la paix qui l'avait envahi puis, peu à peu, **commença à reprendre** conscience de la situation... et de Yassine que l'émotion avait dérobé à sa vue » (Vigreux)

Le contexte porte sur un couvre-feu pendant la nuit, les gens, qui se trouvent à l'extérieur, passeront la nuit à travailler dur.

(47) <i>mḍā</i> a commencé-3SG/Masc	<i>al-riğālu</i> le-hommes	<i>ya-ḡhab-ūna</i> 3SG/Masc+inacc-va-ils	<i>wa</i> et
<i>ya-ği'-ūna</i> 3SG/Masc+inacc-vient-ils	' <i>ağil-īna</i> pressé-ils	<i>mā</i> chose	<i>bayna</i> entre
<i>ṭiwāri</i> plateforme (de)	<i>al-'atribati</i> la-poussière	<i>wa</i> et	<i>al-ḡufrati</i> la-gouffre
' <i>alā</i> sur	<i>ḡaw'i</i> lumière(de)	<i>al-mašā'ili</i> <sup>120</sup> le-flambeau	(Mahfouz, 1956 : 425)

**Traduction :** « À la lumière des flambeaux, **les hommes continuèrent leur va-et-vient** en vitesse entre la plateforme de terre et le fossé. » (Vigreux)

Au niveau grammatical, dans les énoncés (46) et (47), le verbe **مضى** *maḡḡ* est suffixé par des marqueurs temporels du passé. Le complément est un syntagme verbal. Le sujet de l'énoncé (46) est un pronom personnel sous-entendu et dans l'énoncé (47), le sujet est un nom humain.

**(46) –(S (implicite (sous-entendu)) + V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub> + COD)**

**(47) –(V<sub>1</sub> + S (substantif) + V<sub>2</sub>)**

<sup>119</sup> « ولاذ بالصمت مليا هانئا بالسلام الذي غمر قلبه، ورويدا رويدا، **مضى** يسترد شعوره بالموقف ويرى ياسين بعد أن غيبه عن عينيه الانفعال. » (Mahfouz, 1957 a : 116)

<sup>120</sup> « **مضى** الرجال يذهبون ويجيئون عجلين ما بين طوار الأثرية والحفرة على ضوء المشاعل . » (Mahfouz, 1956 : 425)

Dans l'énoncé (46), le verbe **مضى** *maḍā* prend le schéma suivant : **(S + (V<sub>1</sub>) accompli inchoatif + (V<sub>2</sub>) Inaccompli lexical + COD de sentiment)**. Du point de vue lexical, généralement, ce verbe se définit par une valeur ponctuelle ayant le sens essentiel du verbe *aller* ou *partir*. L'inaccompli **يسترد** *ya-staridd* « récupère » nous informe que l'action est en train de se réaliser en donnant une valeur non terminative. En plus, cette valeur est assurée par la répétition de l'adverbe **رويدا رويدا** *ruwaydan ruwaydan* « petit à petit ». Notons que l'inaccompli est suivi par un complément de sentiment.

En outre, dans l'énoncé (47), le sens du verbe **مضى** *maḍā* est ambigu, lorsqu'il a une double interprétation. La première : il peut se traduire par un verbe de continuité ayant le schéma suivant : **(S + (V<sub>1</sub>) accompli de continuité + (V<sub>2</sub>) inaccompli de mouvement)**. C'est-à-dire, les hommes ont déjà commencé leur va-et-vient et après une rupture, ils les continuaient. La seconde : il peut s'interpréter par un verbe inchoatif : on comprend qu'ils commençaient à aller et à venir. Cette interprétation nous amène à désigner cette phrase dans le schéma suivant : **(S + (V<sub>1</sub>) accompli d'inchoation + (V<sub>2</sub>) inaccompli de mouvement)**.

En effet, puisque ces deux aspects à savoir (l'aspect d'inchoatif et l'aspect de continuité) ont la même construction syntaxique, à notre avis, un jugement bien précisé qui se base soit sur le contexte soit sur une présentation sur place.

En ce qui concerne la valeur sémantique du verbe **مضى** *maḍā* dans l'énoncé (47), bien que celui-ci et ses deux inaccomplis soient des verbes ponctuels, **يذهبون** *ya-dhab-ūna* « vont » et **يجيئون** *ya-ġi'-ūna* « arrivent », il se caractérise par une valeur imperfective. Cette dernière s'exprime, d'une part, par le pluriel du sujet, d'autre part, par la répétition d'action. Nous partageons, ici, les avis de Peeters (*op. cit* : 26), quand il dit :

Il n'y a aucune contrainte sur le verbe **commencer** empêchant celui-ci de précéder un verbe ponctuel. Tant qu'ils gardent leur sens premier, les verbes ponctuels précédés du verbe **commencer** contribuent normalement à conférer à tout phrase acceptable où ils apparaissent un sens itératif.

### 3.2. ماضى *maḍā* accompli + préfixe préposition + inaccompli

L'inaccompli d'inchoatif ماضى *maḍā* n'accepte pas la préposition préfixe.

Le contexte fournit l'information que des visiteurs sont venus pour voir M. Abdel Jawwad qui est malade.

(48) <i>wa</i> et	<i>tarāmā</i> est jeté(en succession)	<i>'ilay-him</i> à-eux	<i>ranīnu</i> (un)sonnerie(de)
<i>al-ḡarasi</i> le-sonnette	<i>al-ḥāriḡiyyi</i> le-extérieur	<b><i>fa-maḍa-t</i></b> ainsi-est allée-3SG/Fém	<i>'ummu</i> mère(de)
<i>ḥanafī</i> Hanafi	<b><i>li-ta-ftaḥa</i></b> pour-3SG//Fém+inacc-ouvre	<i>al-bāba</i> <sup>121</sup> le-porte	(Mahfouz, 1957 a : 221)

**Traduction :** « Le bruit de la sonnette d'entrée leur parvint, Oum Hanafi **est allée ouvrir** la porte. » (Vigreux)

Au point de vue syntaxique, dans l'énoncé (48), le verbe ماضى *maḍā* est au passé préfixé par la conjonction ف (*fa-*) qui est plutôt causale, et suffixé par l'indice personnel *t* de la 3<sup>e</sup> personne au féminin singulier. Ce qui diffère de cette construction, c'est le fait que l'inaccompli est préfixé par la préposition *li-* (Prép + Inacc) qui donne le schéma suivant : (X a fait de Z) = (X + a fait = accompli ponctuel + Z = inaccompli d'action). Le verbe ماضى *maḍā* est en relation indirecte avec son inaccompli, il passe par le biais de la préposition *li-* (pour). Syntactiquement, la présence ou l'effacement de cette dernière n'affecte pas la construction de la phrase :

(46.a.) وترامى إليهم رنين الجرس الخارجي فمضت أم حنفي لتفتح الباب.

*wa tarāmā 'ilayhim ranīna al-ḡarrasa al-ḥāriḡī fa-maḍat 'umu ḥanafī ta-fataḥu al-bāba.*

Au même moment leur parvint le bruit de la sonnette d'entrée. Tandis qu'Oum Hanafi **est allée ouvrir** la porte.

Au contraire, sémantiquement, cette préposition joue un rôle très important, nous voulons dire que l'absence de celle-ci applique une variation lexicale selon laquelle le verbe ماضى *maḍā* a une valeur inchoative. La phrase peut être comprise ainsi : Oum Hanafi était à côté de la

(Mahfouz, 1957, p. 221)

<sup>121</sup> « وترامى إليهم رنين الجرس الخارجي فمضت أم حنفي لتفتح الباب. »

porte et quand la sonnette a sonné, elle a commencé à ouvrir la porte. Mais logiquement, puisqu'un verbe inchoatif sert à indiquer une valeur non déterminée, on trouve que l'emploi de cet inaccompli avec la préposition *li-* (pour) est habituel, car, le déroulement de cette action n'est pas envisagé. Alors, le sens essentiel du verbe **مضى *maḍā*** dans l'énoncé (48) est ذهبت *ḍahaba-t* « est allée ».

### 3.3. **مضى *maḍā* accompli + la conjonction *wa* « et » + inaccompli**

L'accompli accepte la séparation de son inaccompli par le sujet, par une quasi-phrase ou par un syntagme prépositionnel, mais non pas par la conjonction و *wa* « et ».

<b>(49) <i>wa</i></b> et	<b><i>maḍā</i></b> est allé-3SG/Masc	<b><i>wa</i></b> et	<b><i>huwa</i></b> il
<b><i>ya-qūlu</i></b> 3SG/Masc+inacc-dit	<b><i>li-nafsi-hi</i></b> à-âme-son	<b><i>sa-tu-driku</i></b> futur-2SG+inacc-se réalise	<b><i>ḡāyatī</i></b> fin-ma
<b><i>bi-lā</i></b> avec-sans	<b><i>sakkin</i></b> <sup>122</sup> (un)doute		<b>(Mahfouz, 1956 : 361)</b>

**Traduction :** « Puis il ***passa son chemin en se disant*** : « elle va comprendre où je veux en venir, ça ne fait aucune doute ». (Vigreux)

Du point de vue structural, le verbe **مضى *maḍā*** est employé dans une construction composée ayant la forme du passé, son sujet est un pronom personnel explicite هو *huwa* « il » et son complément est un SV.

**(49) - (V<sub>1</sub>+ conjonction + S + V<sub>2</sub>)**

Malgré le fait que les deux verbes partagent le même sujet **مضى *maḍā*** et يقول *yaqūl*, le verbe **مضى *maḍā*** est un verbe plein ayant le sens du verbe partir. La conjonction et le pronom personnel offrent à l'inaccompli une valeur de gérondif. Comment part-il ? Il part en disant...

( محفوظ، 1956 : 361 )

<sup>122</sup> « ومضى وهو يقول لنفسه ستدرك غايي بلا شك. »

#### ▪ Propriétés syntaxiques et sémantiques

Le verbe **مضى** *maḍā*, dans son emploi inchoatif, n'est compatible qu'avec un sujet de type animé, son inaccompli n'accepte pas la préfixation par une préposition. En effet, jusqu'à ici, c'est le seul verbe qui puisse se distinguer par deux aspects dans la même construction. Par ailleurs, on l'emploie dans une chaîne verbale : (**V<sub>1</sub> accompli ponctuel +V<sub>2</sub> inaccompli ponctuel**) *maḍā* « aller » et **يذهب** *yadhabu* « aller ».

Au niveau sémantique, **مضى** *maḍā* sert à indiquer le commencement d'une action ou d'un état ayant une valeur imperfective.

#### ▪ Commutation par les autres inchoatifs

À notre avis, puisque le verbe **مضى** *maḍā* signale le commencement où l'inaccompli indique le sentiment ou bien le complément de cet inaccompli exprime le sentiment, seules les verbes **بات** *bāta*, **راح** *rāḥa*, **أخذ** *'aḥaḍa*, **أصبح** *'aṣbaḥa*, et **بدأ** *bada'a* peuvent le remplacer :

(46.a.) [...] **(راح) (بدأ) أو بات يسترد شعوره بالموقف ويرى ياسين بعد أن غيبه عن عينيه الانفعال.**

[...] *rāḥa*, *bada'a* ou *bāta ya-stariddu šu'ūrahu bi-al-mawqifi wa ya-rā yāsīn ba'da 'an ḡayyaba-hu 'an 'ayn-ay-hi al-'infi'ālu.*

[...] Il **commençait à reprendre** conscience de la situation... et de Yassine que l'émotion avait dérobé à sa vue.

Par contre, dans l'énoncé (47), le **V<sub>2</sub>** est un inaccompli de mouvement, en conséquence, le sémantisme de cet inaccompli est compatible avec certains inchoatifs : **بدأ** *bada'a*, **أخذ** *'aḥaḍa*, **قام** *qāma*, **أقبل** *'qbalā* ...

(47.a.) **(بدأوا) (أخذوا) وأقبلوا الرجال يذهبون و يجيئون عجلين ما بين طوار الأتربة والحفرة على ضوء المشاع.**

*bada'ū, 'aḥaḍū, ou 'qbalū al-riḡālu ya-ḡhab-ūna wa ya-ḡi'-ūna 'aḡil-īna mā bayana ṭiwāri al-'atribati wa al-ḥufrati 'alā ḡaw'i al-mašā'ili.*

**Les hommes commençaient leur va-et-vient** en vitesse entre la plateforme de terre et le fossé.

#### 4. Construction composée du verbe **أخذ** *'aḥaḍa*

Dans le chapitre précédent (5), nous avons déjà analysé la structure simple du verbe **أخذ** *'aḥaḍa*, il est employé comme un verbe plein ayant le sens de prendre, ainsi, comme un

inchoatif, nous rappelons que la valeur de ce dernier emploi est régie par un syntagme prépositionnel. Dans ce qui suit, nous allons analyser la structure composée de ce verbe, comme le montrent les exemples suivants :

(50) <i>‘alā</i> sur	<i>‘anna-hu</i> certes-il	<i>huwa</i> il	<i>nafsu-hu</i> soi-même-il
<i>lam</i> ne	<i>ya-nǧu</i> 3SG/Masc+inacc-se sauve	<i>min</i> de	<i>qaswati-hi</i> la sévérité(de)-lui
<i>haḏihi</i> celle-ci	<i>bal</i> mais	<i>la‘alla-hu</i> espérons-il	<i>kāna</i> était-3SG/Masc-acc
<i>hadafu-hā</i> objectif-son	<i>al-‘awwalu</i> le-premier	<i>fī-mā</i> dans-que(conjonctif)	<i>ḥamala</i> a porté-3SG/Masc-acc
<i>bi-hi</i> par-il	<i>‘alā</i> sur	<i>nafsi-hi</i> âme-sa	<i>min</i> de
<i>taqrī‘in</i> remords	<i>wa</i> et	<i>mā</i> que(relatif)	<i>‘abbara-hā</i> a parlé(3SG/Masc)-elle(COD)
<i>bi-hi</i> par-il	<i>min</i> de	<i>mahānatin</i> (une)offense	<i>wa</i> et
<i>aḥīran</i> finalement	<i>bi-mā</i> par-que(relatif)	<i>‘aḥaḏa</i> a commencé	<i>ya-firru</i> 3SG/Masc+inacc-vole
<i>bi-hi</i> par-il	<i>ruwaydan</i> petit(à)	<i>ruwaydan</i> petit	<i>min</i> de
<i>ḡulli-hi</i> humiliation-son	<i>wa</i> et	<i>ta‘āsati-hi</i> malheur-son	<i>wa</i> et
<i>hiḡrāni</i> délaissement(de)	<i>šabābi-hi</i> <sup>123</sup> jeunesse-son		

(Mahfouz, 1957 a : 312)

**Traduction :** « Pourtant, lui-même n’était pas à l’abri de sa propre dureté. Peut-être même en était-il la première victime, avec tous les reproches qu’il s’adressait, la honte à laquelle il se désignait, ainsi que le triste aveu qu’il **commençait à se faire** de sa disgrâce, de son malheur, de la fuite de sa jeunesse. »

(Vigreux)

<sup>123</sup> « على أنه هو نفسه لم ينجو من قسوته هذه، بل لعله كان هدفها الأول، فيما حمل على نفسه من تقريع وما عبرها به من مهانة، وأخيرا بما أخذ يفر به رويدا رويدا من ذله وتعاسته وهجران شبابه. »

(محفوظ، 1957 أ : 312)

<b>(51)</b> 'a-staṭī'u 1SG+inacc-peux	'an que(conjonctif)	'a-qūla 1SG+inacc-dis	la-ka à-toi(Masc)
al'āna maintenant	'inna certes+que(conjonctif)	muṭāla'āt-ī lectures-ma	'aḥaḍa-t a commencé à-3SG/Fém+acc
<b>ta-tba'u</b> 3SG/Fém+inacc-suit	naw'an (un)sorte	min de	al-niḍāmi le ordre
lam ne	ta-'ud 3SG/Fém+inacc-devient	qirā'atan (une)lecture	ḥurratan libre
kayfa-mā comme-que(conjonctif)	'u-ttufiqa voix passive-est d'accord	mā que(relatif)	bayna entre
qīšaṣin (des)romans	mutarḡimatin traduites	wa et	muḥtārātin (des)cours
šī'riyatin poétiques	wa et	maqālātin (des)articles	naqdiyatin <sup>124</sup> critiques

(Mahfouz, 1957 a : 205)

**Traduction :** « Je peux te dire d'ores et déjà que mes lectures **commencent à suivre** un début d'ordre. Il ne s'agit plus d'une lecture libre, au petit bonheur, allant du roman étrange à l'anthologie poétique en passant par les articles de critique... » (Vigreux)

Le contexte porte sur la fin d'une fête de mariage.

<b>(52)</b> wa et	'aḥīran enfin	'aḥaḍa-t a commencé-(3SG/Fém+acc)	al-'aqqāmu le-pieds
<b>ta-bta'īdu</b> 3SG/Fém+inaccs'éloignent	tārikatan laissant	'iyyā-hā ce-elle	fī dans
ḥiddatin grossièreté	wa et	šaḡnin <sup>125</sup> tristesse	( <i>ibid.</i> : 204)

**Traduction :** « Enfin, les pieds **commencèrent à s'éloigner**, le laissant à sa solitude et à son chagrin » (Vigreux)

<sup>124</sup> « أستطيع أن أقول الآن : إن مطالعتي أخذت تتبع نوعا من النظام، لم تعد قراءة حرة كيفما اتفق ما بين قصص مترجمة ومختارات شعرية ومقالات نقدية. »  
<sup>125</sup> « وأخيرا أخذت الأقدام تبتعد تاركة إياها في حدة وشجن. »



Dans les énoncés (50, 51 et 52), le verbe أخذ *'ahāḡa* est employé au passé de l'indicatif. Dans l'énoncé (50), le sujet est sous-entendu, d'un type animé humain (le pronom personnel هو *huwa* « il ». Par contre, dans les énoncés (51) et (52) c'est un nom inanimé : مطالعتي *muṭāla'āt-ī* « mes lectures » et الأقدام *al-'aḡdāmu* « les pieds ».

**(50) (S (implicite (sous-entendu)) + V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub> + SPrép + Adv + Adv).**

**(51) (S (nom inanimé) + V<sub>1</sub>+V<sub>2</sub> + COD).**

**(52) (V<sub>1</sub> + S (nom inanimé) + V<sub>2</sub> → S (nom inanimé) + V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub>).**

Du point de vue sémantique, comme nous l'avons déjà montré, dans le chapitre (5 : 141), selon l'emploi inchoatif simple du verbe أخذ *'ahāḡa*, nous pouvons le classer provisoirement comme un verbe ayant une valeur non terminée. Dans ce qui suit, nous allons voir si l'inaccompli ou les autres éléments linguistiques de la phrase lui donnent cette valeur.

Dans l'énoncé (50), ce verbe est accompagné par l'inaccompli يفر *ya-firru* « il vole » pour indiquer un sens figuré. Ce dernier est considéré comme un verbe de mouvement, il vole « il part ». Par conséquence, cet énoncé peut être présenter dans ce schéma : **(S + (V<sub>1</sub>) accompli inchoatif + Z (V<sub>2</sub>) inaccompli ponctuel)**. Cet inaccompli est suivi par l'adverbe رويدا رويدا *ruwaydan, ruwydan* « petit à petit », nous constatons que la figuration de cet adverbe signale le prolongement dans le temps. La seule interprétation est de faire comprendre qu'il commençait à se faire petit à petit de sa disgrâce, de son malheur, de la fuite de sa jeunesse.

D'ailleurs, l'énoncé (51) peut se présenter dans le schéma : **(S + (V<sub>1</sub>) accompli inchoatif + (V<sub>2</sub>) inaccompli d'action)**. L'envisagement du procès est marqué par le sens de l'inaccompli تابى *tabī'u* « suivit », il explique que ses lectures commençaient à suivre pas à pas un début d'ordre.

Contrairement, dans l'énoncé (52), le verbe أخذ *'ahāḡa* est suivi par un inaccompli ponctuel. Cet inaccompli est considéré comme le synonyme du verbe aller et l'antonyme du verbe arriver. Donc, le schéma est le suivant : **(S+ (V<sub>1</sub>) accompli inchoatif + (V<sub>2</sub>) inaccompli ponctuel)**. Nous voyons, ici, que le sujet est un nom au pluriel, il est impensable que tous les pieds s'éloignent au même moment. À notre avis, on ne peut pas remplacer le sujet par un substantif singulier, comme le montre l'exemple suivant :

وأخيرا أخذ القدم يبتعد تارك إياها في حدة وشجن. \* (51.a.)

*wa'ahīran'ahāḍa al-qadamu ya-bta'idu tārikan'iyāhā fī ḥiddatin wa šaḡanin.*

?\* Enfin, *le pied commençait à s'éloigner*, le laissant à sa solitude et à son chagrin.

Cette observation nous rappelle celles de Verbert (1979 : 70) et Peeters (1993 : 25), selon ces deux auteurs, le verbe commencer peut s'employer avec un verbe ponctuel à condition que le sujet soit au pluriel. Dans la même page, Peeters illustre cette observation avec l'exemple suivant :

« La matinée était avancée, *les paysans commençaient à arriver*. » (Malraux, *L'Espoir*)

Il a dit :

Selon Peeters, il serait inconcevable que tous les paysans arrivent ensemble et continuent de le faire.

#### ▪ Propriétés syntaxiques et sémantiques

L'analyse montre que le verbe أخذ *'ahāḍa* dans son emploi composé est compatible avec n'importe quel type de sujet (animé ou inanimé). Par contre, sémantiquement, il est toujours régi par une valeur imperfective, assurée soit par son complément verbal ou le type pluriel de son sujet, soit par un autre élément linguistique de la phrase comme un adverbe, attesté par l'exemple (50).

#### Commutation par les autres inchoatifs

À notre connaissance, puisque le verbe أخذ *'ahāḍa* est suivi par un inaccompli de sentiment, seuls les verbes بدأ *bada'a*, بات *bāta*, أصبح *'aṣbaḥa* et جعل *ġa'ala* peuvent le commuter :

[...] وأخيرا بما (جعل) (أصبح) (بات) أو بدأ يفر به رويدا رويدا [...] (50.a.)

[...] *bi-mā' (ġa'ala), ('aṣbaḥa), (bāta), ou bada'a yafiru bi-hi ruwaydan ruwydanmin [...].*

[...] ainsi que le triste aveu qu'il *commençait à se faire* [...].

Par contre, dans l'énoncé (51), selon l'emploi de certains verbes dans notre corpus, vu que l'inaccompli تتبع *ta-tabī'u* « suivit » est employé pour indiquer un sens figuré, la commutation ne peut se réaliser que par les verbes بدأ *bada'a* et أصبح *'aṣbaḥa* :

أستطيع أن أقول الآن : إن مطالعتي أصبحت أو بدأت تتبع نوعا من النظام [...] . (51.a.)

'astaṭīu'an'aqūlalaka al-'āna: 'inna muṭāla'ātī 'aṣḥaḥat ou **bada'-at ta-tabi'u** naw'an mina al-niḍāmi [...].

Je peux te dire d'ores et déjà que mes lectures **commençaient à suivre** un début d'ordre [...].

De plus, dans l'énoncé (52), vu que l'inaccompli *تبعد ta-bta'idu* indique un mouvement, on peut le commuter par **بدأ bada'a**, **مضى maḍā**, et **انطلق 'inṭalaqa** :

وأخيرا (بدأت) (مضت) أو انطلقت الأقدام تبعد تاركة إيها في حدة وشجن. (50.a)

wa 'aḥīran bada'-at, maḍ-at ou 'inṭalaq-at al-'aqqāmu ta-bta'idu tārikatan 'iyyhā fī ḥiddatin wa ṣaḡinin.

Enfin, les pieds **commençaient à s'éloigner**, le laissant à sa solitude et à son chagrin.

### 5. Construction composée du verbe **بات bāta**

Traditionnellement, ce verbe est considéré comme un verbe d'état. Les verbes d'état sont des verbes qui régissent un sujet par une *ضم damma*, autrement dit, le sujet de ces verbes doit être nominatif, et un attribut par une *فتحة fataḥa*, c'est-à-dire qu'il doit être alors accusatif. Larcher (2017 : 47) définit ce groupe de verbes comme suit :

Il s'agit de verbes opérateurs, ayant pour opérande une phrase nominale, sur laquelle ils ont le même effet syntaxique : ils maintiennent le **mubtada'** au nominatif (alors appelé *ism kāna*) et font passer le **ḥabar** à l'accusatif (alors appelé *ḥabar kāna*).

Généralement, le verbe **بات bāta** veut dire passer la nuit. En revanche, dans notre corpus, nous avons dégagé des énoncés où il exprime le commencement d'un changement d'un état.

Dans ce cas précis, nous allons voir l'emploi du verbe **بات bāta** :

(53) <i>tasā'ala</i> s'est interrogé-3SG/Masc	<i>'indamā</i> quand	<i>ḥalā</i> est-allé-3SG/Masc	<i>'ilā</i> à
<i>'ummi-hi</i> mère-sa	<i>'alā</i> sur	<i>'itri</i> trace(de)	<i>dihābi</i> aller(de)
<i>al-'abi</i> le-père	<i>wa</i> et	<i>yāsin</i> Yassine	<i>turā</i> quoi(interrogatif)

<i>mā</i> quel(interrogatif)	<i>ra'yu-hā</i> opinion-son	<i>lam</i> ne	<i>ta-kun</i> 3SG/Fém-inacc-était
<i>min-man</i> de-qui(relatif)	<i>yu-'ḥaḍu</i> 3SG/Masc+voixpassivre-est pris	<i>ra'yu-hum</i> opinion-leur	<i>fī</i> dans
<i>miṭli</i> pareil(de)	<i>ḥaḍā</i> ce	<i>al-'amri</i> le-affaire	<i>bayada</i> malgré
<i>'anna-hā</i> certes+que(conjonctif)-elle	<i>tābi'a-t</i> a suivi-3SG/Fém+acc	<i>'aktara</i> plus(de)	<i>ḥadīṭi-hi</i> parole-son
<i>ma'a</i> avec	<i>yāsin</i> Yassine	<i>'illā</i> sauf	<i>'anna-hā</i> certes+que(conjonctif)-elle
<i>kāna-t</i> était-3SG/Fém+acc	<i>'alā</i> sur	<i>'ilmin</i> connaissance	<i>bi-raġbati</i> par-désir(de)
<i>al-sayyidi</i> le-maître	<i>fī</i> dans	<i>ilḥāqi-hi</i> jonction-son	<i>bi-madrasati</i> à-école(de)
<i>al-ḥuqūqi</i> le-droits	<i>al-'amru</i> le-affaire	<i>allaḍī</i> qui(relatif)	<b><i>bāta-t</i></b> <b>a commencé-3SG/Fém</b>
<b><i>ta-taṭayyarū</i></b> <b>3SG/Fém-présage mal</b>	<i>min-hu</i> de-lui	<i>fa-lam</i> ainsi-ne	<i>ta-rtaḥ</i> 3SG/Fém+inacc-se repose

*'ilay-hi*<sup>126</sup>  
à-lui

(Mahfouz, 1957 a : 60)

**Traduction :** « Yassine et son père partis, Kamal se demanda, une fois seul avec sa mère : « Et elle, que peut-elle bien penser de tout ça ? » Oh ! Elle n'était pas parmi ceux dont on sollicite l'avis dans ce genre d'affaire, mais elle avait suivi la majeure partie de sa conversation avec Yassine et connaissait le désir qu'avait monsieur de le faire entrer à la faculté de Droit, choix dans lequel elle **commençait à voir** de funestes présages et qu'elle n'accueillait pas d'un cœur serein ».

(Vigreux)

<b>(54)</b> <i>'asm-ī</i> écoute-toi(Fém)	<i>ḥaḍā</i> ce	<i>al-šābba</i> le-jeune	<i>lā</i> sans
<i>dīna</i> religion	<i>la-hu</i> à-lui	<i>ḥaḍā</i> ce	<i>mā</i> que(relatif)

<sup>126</sup> « تساءل عندما خلا إلى أمه على أثر ذهاب الأب وياسين، ترى ما رأيها ؟ لم تكن ممن يؤخذ رأيهم في مثل هذا الأمر، بيد أنها تابعت أكثر حديثه مع ياسين، إلى أنها كانت على علم برغبة السيد في إلحاقه بمدرسة الحقوق، الأمر الذي باتت تتطير منه فلم ترتح إليه... » (محفوظ ، 1957 أ : 60)

*bit-tu*

ai-commencé-1SG+acc

*'a-'taqidu-hu*<sup>127</sup>

1SG+inacc-crois-il(COD)

(Mahfouz, 1957 b : 77)

**Traduction :** « Écoute, maman... ce garçon n'a pas de religion ! J'en *suis arrivé*—à cette conviction<sup>128</sup>. » (Vigreux)

Dans les énoncés (53) et (54), le verbe **بات *bāta*** est au passé. Dans le (53) le sujet est un pronom relatif *التي *alladī** « qui » et dans le (54) le sujet est un pronom démonstratif *هذا *haḍā** : « ce ». Le complément est un syntagme verbal :

**(53) (S + V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub> + SPrép).**

**(54) (S + V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub> + COD).**

Jusqu'ici, comme une première remarque, grammaticalement, le verbe **بات *bāta*** est dans une construction inchoative (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**).

Du point de vue lexical, dans les énoncés (53) et (54), l'accompli est un verbe d'état et l'inaccompli est considéré comme un verbe de sentiment. Donc, les énoncés désignent le schéma suivant : **(S + (V<sub>1</sub>) accompli inchoatif + (V<sub>2</sub>) inaccompli de sentiment)**. Dans l'énoncé (53), si on prend en compte le sens du verbe **بات *bāta***, on trouve que l'action est délimitée : *باتت تتطير *bāta-t taṭayyaru** « a commencé à présager mal ». Mais nous constatons que le contexte donne une interprétation de la répétition : le monsieur avait déjà parlé de l'avenir de son fils maintes fois, son désir est de lui faire rejoindre la faculté de Droit, ceci est clair quand l'auteur dit « *elle avait suivi la majeure partie de sa conversation avec Yassine et **connaissait le désir qu'avait monsieur de lui faire rejoindre la faculté de Droit*** ». En conséquence, on distingue, ici, une habitude grâce à laquelle, dans son emploi composé, le verbe **بات *bāta*** se caractérise par une valeur imperfective.

Par ailleurs, dans l'énoncé (54), le verbe **بات *bāta*** est suivi d'un verbe de sentiment suffixé par un pronom personnel fonctionnant comme un complément d'objet direct *أعتقده *'a-'taqidu-hu** « je crois + il ». Si on prend cette phrase comme un exemple pour émettre un jugement, on

(محفوظ، 1957 ب : 77)

<sup>127</sup> « اسمي هذا الشاب لا دين له هذا ما بت أعتقده. »

<sup>128</sup> Le traducteur a traduit le verbe *بات *bāta** par arriver. On comprend qu'il a commencé à savoir les vrais comportements de ce garçon.

constate une valeur déterminative du verbe **بات *bāta***. Toutefois, le contexte porte sur une conversation entre la mère (Khadija) et ses fils (Abdel Monem et Ahmed), on voit clairement que les erreurs d’Ahmed ont été accumulées jusqu’à ce qu’Abdel Monem se rende compte qu’il n’avait pas de religion.

#### ▪ Propriétés syntaxiques et sémantiques

D’après l’emploi inchoatif du verbe **بات *bāta*** dans notre corpus, nous avons pu distinguer que son emploi composé sert à indiquer le début d’un changement d’état ou d’un sentiment lié à une répétition d’une action habituelle en signalant une valeur imperfective.

#### ▪ Commutation par les autres inchoatifs

À notre avis, lorsque le verbe **بات *bāta*** évoque un changement d’état ou du sentiment, cette application est tout à fait possible qu’avec les verbes **أصبح *aṣbaḥa*** et **بدأ *bada’a*** :

(52.a.) اسمعي هذا الشاب لا دين له هذا ما أصبحت أو بدأت أعتقده.

*'asm-ī haḡā l-šābba lā dīna la-hu haḡā mā bada'tu ou 'aṣbaḡtu 'a-taḡidu-hu.*

Écoute, maman... ce garçon n’a pas de religion ! J’en suis arrivé à cette conviction.

### 6. Construction composée du verbe **بدأ *bada’a***

À l’instar de l’analyse effectuée sur les constructions simples du verbe **بدأ *bada’a***, dans le chapitre 4, nous partageons l’avis de Kouloughli (1994), selon lequel ce verbe a un sens propre qui indique uniquement le commencement. De ce fait, nous allons voir si ce verbe a les mêmes propriétés syntaxiques et sémantiques que le verbe **commencer (à/par/de)** en français.

(55) <i>wa</i> et	<i>'inda</i> à	<i>ḡāka</i> cela	<i>šamila</i> a contenu-3SG/Masc-acc
<i>al-šālata</i> la-hall	<i>sukūnun</i> (un)silence	<i>bāsimun</i> souriant	<i>mutaraqqibun</i> attendant
<i>wa</i> et	<i>imtadda-t</i> s’est étendu-3SG/Fém	<i>fatratu</i> période(de)	<i>al-sukūti</i> le-silence
<i>fa-'awšaka</i> ainsi-était au point	<i>ḡalilu</i> Khalil	<i>'an</i> que(conjonctif)	<i>ya-fḡida</i> 3SG/Masc+inacc-perd

<i>ṣabra-hu</i> patience(son)	<i>wa</i> et	<i>lakin</i> mais	<i>ṣawtan</i> (un)voix
<i>rafi`an</i> mince	<i>laṭīfan</i> doux	<b><i>bada`a</i></b> a commencé-3SG/Mas	<b><i>ya-takallamu</i></b> 3SG/Masc+inacc-parle
<i>fī-mā</i> dans-que(conjonctif)	<i>yu-šbiḥu</i> 3SG/Masc+inacc-resseml	<i>al-hamsa</i> le-murmure	<i>ṭumma</i> puis
<i>aḥaḍa</i> a commencé-3SG/Masc	<i>ya-taṣāḡḡa`u</i> 3SG/Masc-s`encourage	<i>ruwaydan</i> petit(à)	<i>ruwaydan</i> petit
<i>ḥattā</i> jusqu`à	<i>sara-t</i> est allé-3SG/Fém+acc)	<i>fī</i> dans	<i>nabarāti-hi</i> intonation-sa
<i>al-ḥarāratu</i> la-chaieur	<i>fa-`alā</i> ainsi-est monté-3SG/Masc	<i>muḡanniyan</i> <sup>129</sup> (en)chantant	<b>(Mahfouz, 1957 a : 50)</b>

**Traduction :** « Un silence baigné de sourire et d'attente envahit le salon... Comme il se prolongeait, Khalil fut à deux doigts de perdre patience, quand une petite voix douce et aiguë **a commencé à articuler** quelques mots... comme dans un susurrement, puis à s'enhardir peu à peu jusqu'à ce que la ferveur colore ses accents, qu'elle s'élève pour chanter » **(Vigreux)**

<b>(56)</b> <i>wa</i> et	<i>istaqbala-hu</i> a accueilli(3SG/Masc)-il(COD)	<i>al-'ustādu</i> le-maître	<i>`abd al-'azīzi</i> Abd Al-Aziz
<i>bi-'ibtisāmati</i> par-sourire(de)	<i>tarḥībīn</i> accueil	<i>wa</i> et	<i>woddin</i> affection
<i>wa</i> et	<i>lā</i> non	<i>`ajaba</i> émerveille	<i>fa-qad</i> ainsi-cert
<i>ittaṣala-t</i> s'est attaché-3SG/Fém	<i>bayna-humā</i> entre-duel	<i>'āsbābu</i> moyens(de)	<i>al-ma`rifati</i> reconnaissance
<i>monḍu</i> depuis	<i>`āmi</i> an	1930 1930	<i>'ayy</i> soit
<i>monḍu</i> depuis	<b><i>bada'a</i></b> a commencé-3SG/Masc-acc	<i>kamālu</i> Kamal	<b><i>ya-b`aṭu</i></b> 3SG/Masc+inacc-envoie
<i>'ilay-hi</i> à-lui	<i>bi-maḡālāti-hi</i> par-articles-(de)lui	<i>al-falsafiyat</i> <sup>130j</sup> les-philosophiques	<b>(Mahfouz, 1957 b : 104)</b>

<sup>129</sup> « وعند ذلك شمل الصالة سكون باسم مترقب، وامتدت فترة السكوت فأوشك خليل أن يفقد صبره، ولكن صوتاً رفيعاً لطيفاً بدأ يتكلم فيما يشبه الهمس، ثم أخذ يتشجع رويداً رويداً، حتى سرت في نبراته الحرارة فعلاً مغنياً. »  
<sup>130</sup> « واستقبله الأستاذ عبد العزيز بابتسامة ترحيب وود، ولا عجب فقد اتصلت بينهما أسباب المعرفة منذ عام 1930 أي منذ بدأ كمال يبعث إليه بمقالاته الفلسفية. »

**Traduction :** « Maître Abdel Aziz l'a accueilli d'un sourire accueillant et d'affection. Sans exclamation, les moyens de reconnaissance se sont mis en contact depuis 1930, soit quand Kamal *commençait à lui envoyer* ses articles philosophiques. » (Vigreux)

Dans ces deux énoncés précédents (53) et (54), le verbe بدأ *bada'a* est employé au passé, suivi par un complément verbal au présent de l'indicatif, dont le sujet est un nom animé humain.

(55) (S + V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub>)

(56) (V<sub>1</sub> + S + V<sub>2</sub>) → (S + V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub>)

Lorsque ce verbe sert toujours à indiquer le commencement, notre objectif, ici, est d'identifier sa valeur sémantique. Pour ce faire, nous allons nous appuyer sur le sens de son inaccompli. Le schéma de l'énoncé (55) est : (S+ (V<sub>1</sub>) accompli inchoatif + Z (V<sub>2</sub>) inaccompli de parole). بدأ *bada'a* يتكلم فيما يشبه الهمس *bada'a ya-takallamu fī-mā yu-šbiḥu al-hamsa* « a commencé à articuler quelques mots... comme dans un serrement », ici, on remarque qu'il a commencé à articuler en murmurant, l'achèvement de cette action est marqué par ce qui suit, quand l'auteur dit *tumma* « puis » qui signale le début d'un changement d'état ou d'action où l'auteur utilise un autre inchoatif أخذ *aḥaḍa*. D'après notre analyse, ce dernier est toujours caractérisé par une valeur non déterminée.

Dans l'énoncé (56), l'inaccompli *ya-b`aṭu* « envoie », à notre avis, est considéré comme un verbe déterminé. Mais, dans cet énoncé, nous voyons que ce verbe est suivi par un pluriel : منذ *monḍu bada'a kamālu ya-b`aṭu 'ilay-hi bi-maqālāti-hi* « Kamal commença à lui envoyer ses articles ». C'est-à-dire, une action habituelle, et grâce à cette répétition, le verbe بدأ *bada'a* peut se distinguer par une valeur imperfective.

#### ▪ Propriétés syntaxiques et sémantiques

Dans le chapitre (4) de cette thèse, nous avons déjà pu distinguer six cadres simples du verbe بدأ *bada'a*. D'après cette présentation, nous pouvons ajouter le septième :

(S + V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub>)

Donc, selon cette construction le cinquième cadre et le suivant : (X بدأ *bada'a* Z)



De ce fait, selon les huit cadres syntaxiques exposées par Peeters (1993) et les cinq structures présentées dans les études de Verbert (1979) et Chu (2008), syntaxiquement, nous pouvons dire que le verbe بدأ *bada'a* en arabe est l'équivalent du verbe *commencer* en français.

Du point de vue sémantique, selon notre analyse et celle de Peeters (1993), on constate que les verbes *commencer* et بدأ *bada'a* peuvent avoir une valeur perfective et imperfective. Notons que l'identification de ces dernières est liée à tous les éléments linguistiques de la phrase. Autrement dit, une valeur perfective ou imperfective peut se révéler par le sens de l'inaccompli qui le suit, l'adverbe, la répétition de l'action, le pluriel du sujet ou du complément et par la double action.

#### ▪ Commutation par les autres inchoatifs

Comme nous venons de le signaler, le verbe بدأ *bada'a* dans l'énoncé (55), a une valeur perfective, à notre avis, cette spécificité rend la commutation de celui-ci par les autres impossible. Ainsi, malgré l'incompatibilité du verbe شرع *šara'a* avec cette valeur, le type sémantique de l'inaccompli prévient l'application de celui-ci. Au contraire, concernant l'énoncé (56), c'est la valeur imperfective du verbe بدأ *bada'a* qui empêche son emploi (emploi du verbe شرع *šara'a*).

Comme nous avons déjà montré dans le chapitre 5 que le verbe هم *hamma* est toujours compatible avec un complément de parole, le contenu du contexte échappe à sa commutation où l'emploi de la particule ثم *tumma* « puis » indique un changement d'état et non pas une rupture.

Par contre, certains verbes peuvent y trouver leur place comme dans l'énoncé (54), sans que la phrase soit modifiée, tels que : راح *rāḥa*, أصبح *ašbaḥa*, جعل *ġa'ala*, أخذ *'aḥada* :

(54.a.) [...] منذ (أخذ) (جعل) (أصبح) أو راح كمال يبعث إليه بمقالته الفلسفية.

[...] *monḍu`āmi1930 'ayy monḍu 'aḥada, ġa'ala, 'ašbaḥa 'aw rāḥa kamālu ya-b`aṭu 'ilay-hi bi-maqālati-hi al-falsafiyati.*

[...] Depuis 1930, soit quand Kamal *a commencé à lui envoyer* ses articles philosophiques.

## 7. Construction composée du verbe انطلق 'inṭalaqa

Fréquemment, ce verbe est considéré comme un verbe ponctuel, il est le synonyme du verbe ذهب *dahaba* « aller ». Dans ce qui suit, nous allons voir deux cas où ce verbe est présent dans une construction composée avec deux fonctions différentes.

### 7.1. انطلق 'inṭalaqa inchoatif + inaccompli

Le contexte décrit l'état psychologique d'un enfant après le divorce de ses parents.

(57) <i>wa</i> et	<i>lazima</i> s'est obligé-3SG/Masc	<i>al-ṣamta</i> le-silence	<i>ḥattā</i> jusqu'à
<i>tarāmā</i> s'est jeté-3SG/Masc	<i>'ilay-hi</i> à-lui	<i>naba'un</i> (un)nouvelle	<i>ḡarībun</i> étrange
<i>'an</i> de	<i>zawāḡi</i> mari(de)	<i>'ummi-hi</i> mère-sa de	<i>min</i> de
<i>tāḡiri</i> marchand(de)	<i>faḥmin</i> charbon	<i>bi-l-mabyaḡati</i> à-la-blanchisseuse	<i>fa-bakā</i> ainsi-a pleuré-3SG/Mas
<i>al-ḡulāmu</i> le-jeune	<i>ṭawīlan</i> longuement	<i>wa</i> et	<i>'štadda</i> s'est alourdi
<i>ḡaḡtu</i> pression	<i>al-suḥṭi</i> le-indignation	<i>'alā</i> sur	<i>ṣadri-hi</i> poitrine-son
<i>ḥattā</i> jusqu'à	<i>faḡfaḡa</i> s'est apaisé-3SG/Masc	<b><i>fa-inṭalaqa</i></b> <b>ainsi-a commencé-3SG/Masc</b>	<b><i>yu-ḥaddiṭu</i></b> <b>3SG/Masc+inacc-raconte</b>
<i>'abā-hu</i> père-son	<i>'an</i> de	<i>al-fukahāniyyi</i> le-marchand de fruits	<i>allaḡī</i> que(relatif)
<i>za'ma-t</i> a prétendu-3SG/Fém	<i>'anna-hā</i> certes+que(conjonctif)	<i>yawman</i> un jour	<i>rafaḡa-t</i> a refusé-3SG/Masc+acc
<i>al-zawāḡa</i> le-mariage	<i>min-hu</i> de-lui	<i>'ikrāman</i> par respect	<i>la-hu</i> <sup>131</sup> à-lui (Mahfouz, 1956 : 76)

<sup>131</sup> « ولزم الصمت حتى تراهي إليه نبأ غريب عن زواج أمه من تاجر فحم بالمبيضة فبكي الغلام طويلا واشتد ضغط السخط على صدره حتى فضفض فانطلق يحدث أباه عن الفكاهي الذي زعمت يوما أنها رفضت الزواج منه إكراما له. » (Mahfouz, 1956 : 76)

**Traduction :** « Il avait gardé le silence jusqu’au moment où lui parvint une nouvelle étrange concernant le mariage de sa mère avec un marchand de charbon d’al-Mabyada. Il était resté longtemps à pleurer et, le poids de l’indignation se faisant plus pressant sur sa poitrine, jusqu’à ne plus pouvoir la contenir, il **avait bondi raconter**<sup>132</sup> à son père l’épisode du « marchand de fruits » dont elle avait prétendu un jour avoir refusé de l’épouser par respect pour lui. »

(Vigreux)

Dans l’énoncé (57), le verbe **انطلق** *'inṭalaqa* est au passé. Ce verbe est préfixé par la conjonction **ف** *fa-* en exprimant une action réelle. Le sujet est un pronom personnel (humain) sous-entendu et le complément est un syntagme verbal.

**(57) (conjonction + V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub> + COD).**

Le sémantisme de ce schéma exprime que : **(S + V<sub>1</sub> accompli inchoatif + Z V<sub>2</sub> inaccompli de parole)**. Ce dernier, l’inaccompli : **تحدث** *tu-ḥddiṭu* « raconte », signale l’information que la parole entre le fils et son père se déroule dans une durée. Il nous semble que le sens de cet inaccompli est tout à fait suffisant pour signaler le déroulement du procès. C’est la raison pour laquelle l’auteur utilise le verbe **تحدث** *tu-ḥddiṭu* « raconte », mais non pas son synonyme **يكلم** *ya-kalamu* « parle ».

## 7.2. انطلق *'inṭalaqa* verbe plein + inaccompli

C’est l’endroit où se passe le dîner d’une fête de mariage.

<b>(58)</b> <i>wa</i> et	<i>'aqiba</i> après	<i>al-'inṣirāfi</i> le-départ	<i>'an</i> de
<i>al-mawā'idi</i> la-tables servies	<i>'āda-t</i> est revenu-3SG/Fém+acc	<i>al-'akṭariyyatu</i> la-majorité	<i>'ilā</i> à
<i>maḡālisi-hā</i> sièges-leurs	<i>fī</i> dans	<i>al-bahwi</i> le-hall	<i>wa</i> et
<b>'inṭalaqa</b> sont allés-3PL/Masc	<i>kaṭīrūna</i> beaucoup	<i>'ilā</i> à	<i>al-ḥadiqati</i> la-jardin

<sup>132</sup> Vigreux a traduit le **انطلق** (*'inṭalaqa*) par *bondir* où celui-ci fonctionne comme un verbe de mouvement.

**Traduction** : « À la sortie du repas, la plupart regagnèrent leurs places dans le hall, tandis que d'autres *allaient* au jardin *se dégourdir* les jambes ». (Vigreux)

Dans l'énoncé (58), le verbe *انطلق 'inṭalaqa* prend la forme de la troisième personne au passé. Grammaticalement, la structure composée de ce verbe est un peu particulière quand il est séparé de son inaccompli par le sujet et par un syntagme prépositionnel.

(58) - (V<sub>1</sub> + S + SPrép + V<sub>2</sub>).

Bien que ces deux verbes partagent le même sujet, les deux syntagmes prépositionnels : إلى الحديقة *'ilā al-ḥadīqati* « au jardin » et في البهو *fi al-bahwi* « dans le hall » bloquent la fonction inchoative du verbe *انطلق 'inṭalaqa*. La seule signification de cette structure donne l'information qu'après le dîner, certains d'entre eux allaient au jardin se dégourdir les jambes.

#### ▪ Propriétés syntaxiques et sémantiques

Comme nous l'avons déjà noté dans l'introduction de ce chapitre, à cause de l'absence d'études bien détaillées de la construction inchoative en arabe et l'utilisation la peu fréquente de certains verbes d'entre eux dans notre corpus, tel que le verbe *انطلق 'inṭalaqa*, nous nous heurtons à une difficulté de porter un jugement sur leurs spécificités syntaxiques et sémantiques. Mais, d'après l'emploi de ce verbe dans les énoncés (57) et (58), on peut dire que le verbe *انطلق 'inṭalaqa* n'est compatible qu'avec un sujet de type animé.

Au niveau sémantique, lorsque le sens essentiel du verbe *انطلق 'inṭalaqa* se distingue par une valeur ponctuelle, l'inaccompli qui le suit doit porter une valeur imperfective.

#### ▪ Commutation par les autres inchoatifs

Le fait de commuter le verbe *انطلق 'inṭalaqa* par des autres inchoatifs est tout à fait possible. L'exemple (57) montre clairement comment certains verbes inchoatifs peuvent se substituer

<sup>133</sup> « وعقب الانصراف عن الموائد عادت الأكثرية إلى مجالسها في البهو وانطلق كثيرون إلى الحديقة يتمشون. » (محفوظ، 1957 : 326)

sans dénaturer le sens de l'énoncé, tels que : بدأ *bada'a*, راح *rāḥa*, أقبل *'aqbala*, جعل *ǧa'ala*, أخذ *'aḥaḍa*, et أنشأ *'anša'a*.

[...] (بدأ) (راح) (جعل) أو أخذ يحدث أباه عن الفكاكي الذي زعمت يوماً أنها رفضت الزواج منه إكراماً له. (57.a.)  
 [...] *bada'a, rāḥa, ǧa'ala 'aw 'aḥaḍa yu-ḥadiṭu 'abāhu 'an al-fukāniyyi allaḡī za'mt yawman 'an-hā rafaḍat al-zawāǧa min-hu 'ikrāman lahu.*

[...] Il **avait commencé à raconter** à son père l'épisode du « marchand de fruits » dont elle avait prétendu un jour avoir refusé de l'épouser par respect pour lui.

### 8. Construction composée du verbe أنشأ *'anša'a*

Bien que ce verbe soit un inchoatif connu par les grammairiens arabes, son emploi composé reste peu fréquent dans notre corpus, deux énoncés relevés où le verbe أنشأ *'anša'a* sert à indiquer le commencement de la parole :

(59) <i>wa</i> et	<i>lam</i> ne	<i>ta-staridd</i> 3SG/Fém+inacc-récupère	<i>ḥurriyyata-hā</i> liberté-sa
<i>'ilā</i> à	<i>ḥīnin</i> certain temps	<i>ṭab'an</i> bien sûr	<i>'illā</i> sauf
<i>'indahā</i> quand	<i>'aslama</i> a livré-3SG/Masc-acc	<i>al-sayyidu</i> le-maître	<i>ǧanba-hu</i> côté-son
<i>li-l-nawmi</i> à-le-sommeil	<i>fa-ṭāra-t</i> ainsi-a volé--3SG/Fém+acc	<i>'lā</i> à	<i>'ummi-hā</i> mère-sa
<i>wa</i> et	<b><i>'anša'a-t</i></b> a commencé-3SG/Fém+acc	<b><i>tu-ḥddiṭu-hā</i></b> 3SG/Fém+inacc-parle(à)elle	<i>'am-mā</i> de-que(relatif)
<i>qaddama-t</i> a présenté-3SG/Fém	<i>li-'abī-hā</i> à-père-son	<i>min</i> de	<i>ḥidmātin</i> services
<i>ḥaqīqiyatin</i> véritables	<i>wa</i> et	<i>wahmiyyatin</i> illusoires	<i>wa</i> et
<i>ta-ṣifu</i> 3SG/Fém+inacc-décrit	<i>la-hā</i> à-elle	<i>mā</i> que(relatif)	<i>qara'a-t</i> a lu-3SG/Fém+acc
<i>fī</i> dans	<i>'ayn-ay-hi</i> œil-duel-sa	<i>min</i> de	<i>'āyi</i> signes(de)

*al-‘atfi*  
le-tendresse

*wa*  
et

*al-taqdīri*  
le-estimation

*li-ḥidmāti-hā*<sup>134</sup>  
à-services-sa  
(Mahfouz, 1956 : 180)

**Traduction :** « Elle ne retrouva sa liberté, momentanément bien sûr, que lorsque le Maître Ahmed Abd el-Jawwad fut livré au sommeil. Alors, elle vola vers sa mère et **commença à lui raconter** tous les services, réels et illusoires, qu'elle avait rendus à son père, décrivant les marques de tendresse et d'appréciation de ses services qu'elle avait pu lire dans ses yeux. »

(Vigreux)

Dans l'énoncé (59), le verbe **أنشأ 'anša'a** est au passé, il est conjugué à la 3<sup>e</sup> personne du féminin singulier, son sujet est un pronom personnel sous-entendu et son complément est un type verbal. Ce dernier est suffixé par un complément d'objet direct.

Au niveau sémantique, l'énoncé précédent peut avoir le schéma suivant : ( **S + V<sub>1</sub> accompli inchoatif + V<sub>2</sub> inaccompli de parole**). Le verbe **أنشأ 'anša'a** « faire » est inapte à expliquer le déroulement du procès par lui-même. Car il se caractérise par une valeur déterminée. L'inaccompli **تحدثها tu-ḥdditu** signale l'information que la parole entre la fille et sa mère se déroule dans une durée de temps. Cette prolongation est bien pertinente, d'une part, l'auteur utilise le pluriel après cet inaccompli : من خدمات حقيقية وغير حقيقية : *min ḥidmātin ḥaqīqiyyatin wa wahmiyyatin*. « tous les services, réels et illusoires... », d'autre part, le double événement, elle a parlé des choses donc elle-même les a faites et des choses qu'elle avait pu lire dans les yeux de son père.

#### ▪ Propriétés syntaxiques et sémantiques

La rareté d'emploi composé du verbe **أنشأ 'anša'a**, nous a conduite à un jugement partiel. D'après son emploi dans notre corpus, nous observons que la construction composée de ce verbe est toujours régie par un sujet animé. Il sert à indiquer une valeur imperfective.

<sup>134</sup> « ولم تسترد حريتها إلى حين طبعها إلا عندها أسلم السيد جنبه للنوم فطارت إلى أمها وأنشأت تحدثها عما قدمت لأبيها من خدمات حقيقية ووهمية وتصف لها ما قرأت في عينيه من أي العطف والتقدير لخدماتها. » (محفوظ، 1956 : 180)

## ▪ Commutation par les autres inchoatifs

Selon l'emploi des verbes inchoatifs dans notre corpus, nous admettons que la plupart des énoncés comprenant un inaccompli de parole accepte, en principe, la commutation par certains inchoatifs, tels que : بدأ *bada'a*, راح *rāḥa*, مضى *maḍā*, جعل *ǧa'ala*, أخذ *'aḥaḍa* et انطلق *'inṭalaqa* :

(59.a.) [...] (بدأت) (راحت) (مضت) (أخذت) أو انطلقت تحدثها عما قدمت لأبيها من خدمات حقيقية ووهمية [...] *bada'-at, rāḥ-at, ǧa'al-at, 'aḥaḍ-at 'aw 'inṭalaq-at tu-ḥddiṭu-hā'am-mā qaddama-t li-'abī-hā* [...].

« [...] Alors, elle vola vers sa mère et **commençait à lui raconter** tous les services, [...] »

## 9. Construction composée du verbe أقبل *'aqbala*

Nous avons dégagé un seul exemple.

(60) <i>'alā</i> sur	<i>ḥīni</i> temps	<i>ǧa'ala</i> a commencé-3SG/Masc	<i>fu'ādu</i> Fouad
<i>yu-rāqibu-hu</i> 3SG/Masc-guette-lui	<i>šāmitan</i> silencieux	<i>'aw</i> ou	<i>ya-muddu</i> 3SG/Masc+inacc-tend
<i>bašara-hu</i> regard-son	<i>'ilā</i> à	<i>lā</i> non	<i>šay'in</i> (un)chose
<i>wa</i> et	<i>huwa</i> il	<i>mustanidun</i> s'appuyant	<i>'ilā</i> à
<i>ḍahri</i> dos(de)	<i>maq'adi-hi</i> chaise-son	<i>fī</i> dans	<i>razānatin</i> (une)stoïcisme
<i>'akbara</i> plus grand	<i>min</i> de	<i>sinni-hi</i> âge-son	<i>ta-lūḥu</i> 3SG/Fém-se manifeste
<i>fī</i> dans	<i>'ayn-ay-hi</i> œil-duel-son	<i>al-wāsi'at-ayni</i> la-spacieux-duel	<i>al-ǧamīlat-ayni</i> la-belle-duel
<i>naẓratun</i> (une)regard	<i>'amīqatun</i> profonde	<i>hādi'atun</i> tranquille	<i>wa</i> et
<i>lam</i> ne	<i>ya-mdud</i> 3SG/Masc+inacc-tend	<i>yada-hu</i> main-sa	<i>'ilā</i> à

<i>qadaḥi-hi</i> verre-son	<i>ḥattā</i> jusqu'à	<i>kāna</i> était-3SG/Masc	<i>kamalu</i> Kamal
<i>qad</i> certes	<i>faraġa</i> a fini-3SG/Masc-acc	<i>min</i> de	<i>muġālabati</i> faire face
<i>qadaḥi-hi</i> verre-son	<i>dāka</i> cela	<b>'aqbala</b> a commencé	<b>ya-taḥassā</b> 3SG/Masc+inacc-sirote
<i>al-šāya</i> le-thé	<i>fī</i> dans	<i>ta'annin</i> (un)lenteur	<i>mustaṭ'iman</i> savourant
<i>maḡāqa-hu</i> goût-son	<i>mustaliḡḡan</i> sentant le plaisir	<i>nakhata-hu</i> saveur-son	<i>wa</i> et
<i>huwa</i> il	<i>yu-ġamġimu</i> 3SG/Masc-marmonne	<i>ba'da</i> après	<i>kulli</i> tout
<i>ḥaswatin</i> (une)gorgée	<i>'allah</i> Allah	<i>mā</i> que(exclamatif)	<i>'aṭyaba-hu</i> <sup>135</sup> mieux-il (Mahfouz, 1957 a : 72)

**Traduction** : « Fouad l'observait en silence ou regardait dans le vide, appuyé contre le dossier de sa chaise avec une dignité trop affirmée pour son âge, ses grands et beaux yeux, un regard profond et tranquille se manifesta. Il ne porta pas la main à son verre avant que Kamal ne fût venu à bout du sien. Alors, seulement, il **commença à boire** tranquillement, à petites gorgées, le savourant et s'émerveillant de son parfum, murmurant entre ses dents après chaque lampée : « Mon Dieu..., qu'il est bon ! » (Vigreux)

Dans l'énoncé (60), le verbe **أقبل 'aqbala** est au passé, son sujet est un pronom personnel implicite (sous-entendu) et son complément est un syntagme verbal.

(60) - (S (sous-entendu) + V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub>).

Du point de vue lexical, cet énoncé a le schéma suivant : (S + V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli d'action). Ce verbe est suivi par l'inaccompli يتحسى *ya-taḥassā* « *siroter* ». À notre avis, l'auteur a utilisé ce verbe et non pas son synonyme le verbe يشرب *ya-šrabū* « boire » pour montrer la continuation d'action. De ce fait, nous préférons traduire le verbe يتحسى *ya-taḥassā* par *siroter*. La pertinence du déroulement est expliquée par l'adverbe tranquillement. En plus,

<sup>135</sup> « على حين جعل فؤاد يراقبه صامتا أو يمد بصره إلى لاشيء ومستند إلى ظهر مقعده في رزانة أكبر من سنه، تلوح في عينيه الواسعتين الجميلتين نظرة عميقة هادئة، ولم يمد يده إلى قدحه حتى كان كمال قد فرغ من مغالبة قدحه، عند ذلك أقبل يتحسى الشاي في تأن مستطعم مذاقه مستلذا نكهته، وهو يغمغم بعد كل حسوة "الله.. ما أطيبه. » (Mahfouz, 1957 a : 72)



l'auteur assure cette valeur quand il ajoute les adverbes de manière : تأن مستطعم مذاقه مستلذا mustaṭ'iman maḍāqa-hu mustaliḍḍan nakhata-hu « le savourant et s'émerveillant de sa saveur ». En effet, il est inimaginable qu'il ait bu son verre de thé en une seule fois.

#### ▪ Propriétés syntaxiques et sémantiques

Le peu fréquent d'emploi composé du verbe أقبل 'aqbala ne permet pas de donner un jugement évident. Nous pouvons dire que le sujet de la construction composée doit être animé. Ce verbe n'est compatible qu'avec un inaccompli d'action.

#### ▪ Commutation par les autres inchoatifs

Selon l'emploi des verbes inchoatifs dans notre corpus, puisque l'inaccompli est un verbe d'action, certains verbes inchoatifs peuvent être commutés par le verbe أقبل 'aqbala dans l'énoncé précédent : بدأ bada'a, راح rāḥa, جعل ḡa'ala, أخذ 'aḥaḍa.

[...] عند ذلك (بدأ) (جعل) أو أخذ يتحسى الشاي في تأن مستطعم مذاقه مستلذا نكهته [...] (60.a.)

[...] wa'indaḍaka ḡa'ala, rāḥa, 'aḥaḍa 'aw bada'a ya-taḥassā al-šāya fī tu'anin mustaṭ'iman maḍāqahu mustaliḍḍan nukhatahu, [...].

[...] Alors, seulement, il **commença à siroter** tranquillement son thé à petites gorgées, le savourant et s'émerveillant de sa saveur, [...].

### 10. construction composée du verbe هم hamma

Notre corpus confirme une présence remarquable d'exemples où le verbe هم hamma est présenté dans une construction simple régie par un complément prépositionnel. Comme nous l'avons déjà vu dans le précédent chapitre, ce verbe était au cœur d'un grand débat linguistique effectué avec des spécialistes de grammaire en Libye, en Égypte et à Strasbourg, tels que Abi-Rached<sup>136</sup> et Amhemed Abou-Ganima<sup>137</sup> et qui se termine par le classer dans la catégorie inchoative. En ce qui concerne son emploi composé, nous avons trouvé deux cas : le premier où le verbe هم hamma est suivi par un inaccompli, un seul exemple trouvé. Le second où la particule أن ('an) fait une rupture entre ce verbe et son inaccompli, le corpus nous fournit 3 exemples. En effet, il nous semble que ce verbe a un ancien usage en arabe, cela est

<sup>136</sup> Professeur des Universités à Strasbourg.

<sup>137</sup> Professeur de linguistique arabe à l'Université libyenne d'Al-Zawiya.

justifié par son emploi dans le Coran. Mais, à notre connaissance, il n'a jamais fait l'objet d'une analyse détaillée le relevant en emploi aspectuel.

### 10.1. هم *hamma* accompli + inaccompli

(61) <i>wa</i> et	<i>lammā</i> quand	<i>'u-dhil-ū</i> voix passive-sont entrés-3PL	<i>šaqqata</i> appartement(de)
<i>'ā īšata</i> Aïcha	<b><i>hamma</i></b> se mit-3SG/Masc	<i>kamālu</i> Kamal	<i>munṭaliqan</i> s'élançant
<i>ma'a</i> avec	<i>sağiyiyati-hi</i> nature-sa	<i>ka-mā</i> comme-que(relatif)	<i>law</i> si
<i>kāna</i> était-3SG/Masc-acc	<i>fī</i> dans	<i>bayti-hi</i> maison-son	<b><i>ya-ğūsu</i></b> 3SD/Masc-se balade
<i>hilāla-hā</i> dans-elle	<i>kay</i> afin que	<i>ya-ṭura</i> 3SG/Masc+inacc-trouve	<i>bi-naḥsi-hi</i> par-âme-son
<i>'alā</i> sur	<i>'uḥti-hi</i> sœur-sa	<i>mustamti'an</i> se-jouissant	<i>bi-laḍḍati</i> par-plaisir(de)
<i>al-mufağga'ati</i> la-surprise	<i>allatī</i> qui(relatif)	<i>taḥayyala-hā</i> a imaginé(3SG/Masc)-elle(COD)	<i>wa</i> et
<i>huwa</i> il	<i>ya-rqā</i> 3SG/Masc+inacc-monte	<i>fī</i> dans	<i>al-sullami</i> le-escalier
<i>wa</i> et	<i>lakinna</i> mais	<i>'umma-hu</i> mère-sa	<i>lam</i> ne
<i>tada'-hu</i> laisse-il(COD)	<i>yu-flitu</i> 3SG/Masc+inacc-s'échappe	<i>min</i> de	<i>yadi-hā</i> main-sa
<i>rağma</i> malgré	<i>muqāwamati-hi</i> résistance-sa	<i>wa</i> et	<i>mā</i> ne
<i>ya-drī</i> 3SG/Masc+inacc-sait	<i>'illā</i> sauf	<i>wa</i> et	<i>al-ḥādimatu</i> la-servante
<i>ta-qūdu-hum</i> 3SG/Fém-conduit ils(COD)	<i>'ilā</i> à	<i>ḥuğrati</i> pièce(de)	<i>al-istiqbāli</i> le-accueil
<i>ṭumma</i> puis	<i>ta-truku-hum</i> 3SG/Fém-laisse-eux (COD)	<i>waḥda-hum</i> <sup>138</sup> seul-s	<b>(Mahfouz, 1956 :276)</b>

<sup>138</sup> « ولما ادخلوا شقة عائشة هم كمال منطلقا مع سجيته كما لو كان في بيته يجوس خلالها كي يعثر بنفسه على أخته مستمعا بلذة المفاجأة التي تخيلها وهو يرقى في السلم ولكن أمه لم تدعه يفلت من يدها رغم مقاومته وما يدري إلا والخادم تقودهم إلى حجرة الاستقبال ثم تركهم وحدهم. »

**Traduction :** « Lorsqu'ils pénétrèrent dans l'appartement d'Aïcha, Kamal – *se laissant*<sup>139</sup> emporter par sa nature et par la douceur de faire comme s'il se trouvait dans sa propre maison – *songea* à explorer les pièces, afin de trouver, lui-même, sa sœur. Il était tout au plaisir de la surprise qu'il avait imaginée en montant l'escalier, et dont il avait joui par avance. Mais sa mère, en dépit de sa résistance, ne le laissa pas s'échapper de ses mains. Puis, sans qu'il ait eu le temps de le réaliser, la servante les conduisit à la réception où elle les laissa seuls ». (**Vigreux**)

Dans l'énoncé (61), le verbe هم *hamma* est employé au passé de l'indicatif dans une phrase verbale. Le sujet est un nom animé humain (Kamal). Du point de vue structural, l'énoncé est divisé en trois parties : a- هم كمال *hamma Kamal* « Kamal se mettait à » ; b- منطلقا مع سجيته كما *munṭaliqan ma'a saġiyatihi kamā law kana fībaytihi* « se laissant emporter par sa nature et par la douceur de faire comme s'il se trouvait dans sa propre maison » ; c- يجوس *yaġūsu* خلالها كي يعثر بنفسه على أخته *ḥilālahā kay ya'tura bi-nafsihi ...* « *songea* à explorer les pièces, afin de trouver, lui-même, sa sœur ». La construction (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**) est marquée par une rupture prosodique réalisée par l'insertion de **b**.

Au niveau sémantique, l'auteur utilise une incise pour que l'énoncé soit plus pertinent. Cela veut dire que la suppression de cette insertion n'affecte pas le sens de la phrase. Donc, les éléments grammaticaux de la phrase en arabe se distinguent par une liberté de déplacement quand une phrase nominale peut être une phrase verbale ou l'inverse. De ce fait, la possibilité d'avoir la construction composée du verbe هم *hamma* : (**hamma accompli V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub> inaccompli**), est tout à fait acceptable :

(61.a.) [...] ولما ادخلوا شقة عائشة كمال هم يجوس خلالها كي يعثر بنفسه على أخته [...] *wa lammā 'u-dḥil-ū šaqqata 'ā īšata, kamālu hamma ya-ġūsu ḥilālahā kay ya-tura bi-nafsihi 'alā 'uḥti-hi [...]*.

[...] Lorsqu'ils eurent pénétré dans l'appartement d'Aïcha, Kamal *se mettait à songer* à fouiller les pièces, afin de trouver, lui-même, sa sœur [...].

En effet, il nous semble que cet énoncé est suffisant pour justifier la valeur syntaxique de هم *hamma*. Comme nous avons déjà montré que la construction inchoative est toujours régie par

<sup>139</sup> Vigreux a traduit le verbe هم (*hamma*) par le participe présent du verbe laisser.

une chaîne verbale (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**). Cela était tout à fait possible dans l'exemple (61). Cependant, syntaxiquement, il est considéré comme un inchoatif.

Par conséquent, il nous semble que cet énoncé, grâce à cette construction, est le meilleur exemple pour illustrer le sens du verbe هم *hamma*. La seule interprétation désigne le schéma suivant : (**X + V<sub>1</sub> accompli inchoatif + V<sub>2</sub> inaccompli de mouvement**). Kamal se mettait à bouger à gauche et à droite en fouillant les pièces, afin d'y trouver sa sœur. Mais sa mère ne le laissa pas s'échapper de ses mains. Donc, ce verbe sert à indiquer le commencement de l'action ayant une valeur *semi-perfective*.

## 10.2. هم *hamma* accompli + أن *'an* + inaccompli

Avant de mettre fin à notre analyse, liée à l'emploi du verbe هم *hamma*, nous jugeons utile de présenter une autre construction composée, tirée du corpus, où ce verbe est suivi par la particule أن *'an* : (هم *hamma* (accompli) + أن *'an* + inaccompli) :

(62) <i>wa</i> et	<i>ltafat-a</i> est retourné-1SG/Masc	<i>al-ma'mūru</i> le-commissaire	<i>'ilay-hi</i> à-lui
<i>ka-al-dāhiši</i> comme-le-étonné	<i>wa</i> et	<i>ḥuyyila</i> a imaginé+voix passive	<i>'ilay-hi</i> à-lui
<i>bi-'anna-hu</i> par-certains+que(conjonctif)	<b><i>hamma</i></b> a voulu-3SG/Masc-acc	<b><i>'an</i></b> que(conjonctif)	<b><i>ya-ṭraḥa</i></b> 3SG/Masc+inacc-pose
<i>su'ālan</i> (un)question	<i>wa</i> et	<i>lakinna-hu</i> mais-il	<i>taraddada</i> a-hésité
<i>laḥzatan</i> (une)instant	<i>ṭumma</i> puis	<i>'adala</i> a changé d'avis	<i>'am-mā</i> de-que(conjonctif)
<i>kāna</i> a été-3SG/Masc-acc	<i>hamma</i> a voulu-3SG/Masc-acc	<i>bi-hi</i> par-il (CID)	<i>wa</i> et
<i>taṣāfa-ḥā</i> se sont serré les mains-duel	<i>fī</i> dans	<i>al-finā'i</i> le-cour	<i>wa</i> et
<i>qabla</i> avant	<i>'an</i> que(conjonctif)	<i>ya-mḍi</i> 3SG/Masc+inacc-va	<i>al-raḡulu</i> le-homme

'ilā  
à

sabīli-hi  
chemin-son

sa'ala-hu  
a interrogé-il(COD)

kamālun<sup>140</sup>  
Kamal

(Mahfouz, 1957 b : 317)

**Traduction :** « Le commissaire Iorgna des yeux Kamal. Le premier, à l'air stupéfait, et Kamel le sentit sur le point de poser une question. Mais, après un temps d'hésitation, il y renonça. Dans la cour ils se serrèrent la main et avant que l'homme eût quitté la maison, Kamal lui demanda... »

(Vigreux)

Grammaticalement, le verbe هم **hamma** est au passé, le sujet est un prénom personnel sous-entendu et son complément est un syntagme verbal. Dans cet énoncé, ce qui est exceptionnel est l'interférence de la particule أن ('an) entre ce verbe et son inaccompli.

(62)- (S + V<sub>1</sub> هم **hamma** + أن 'an + V<sub>2</sub>)

En effet, comme nous l'avons déjà souligné, dans le premier chapitre, la différence entre les verbes d'imminence et les verbes inchoatifs en arabe est le fait que le complément de ces premiers peut être accompagné par la particule أن 'an, en revanche, le complément des seconds n'est pas compatible avec cette particule. Il nous semble que Hassan Aabas (1398 : 620), est le mieux qui a illustré les spécificités du complément du verbe inchoatif dans la citation suivante :

- إذا كانت لشرع فحكم خبرها ما يأتي :
1. أن يكون جملة مضارعية الفاعل فيها أو نائبه ضمير.
  2. أن يكون هذا المضارع غير مسبوق « ان » المصدرية
  3. تأخير هذه الجملة وجوبا عن الناسخ واسمه، فلا يجوز أن تتقدم على عاملها (فعل الشرع) ولا تتوسط بينه وبين اسمه.
  4. جواز حذفها وهي خبر إن دل عليها دليل.

'idā kānat li-lšurū'i fa-ḥukma ḥabarahā mā ya'tī:

1-'an yakūna ḡamlatun maḍāri'iyata al-fiā'lu fihā 'aw nā'ibahu ḍamīrun.

2-'an yakūna haḍā al-muḍāri'u ḡayra masbūqin « 'an » al-maṣḍarayata

3-ta'hīra haḍihi al-ḡumlatu wuḡūban 'an al-nāsihi wa 'ismahu ḡalā

yaḡūzu 'an tataqadama 'alā 'āmilahā (fi'la al-šurū'i) wa lā tatawasatū

baynahu wa bayna 'ismahu.

4-ḡawāza ḥadfahā wa hiya ḥabaru 'in dala 'alayhā dalīl.

<sup>140</sup> « والتفت الأمور إليه كالداهش وخيل إليه بأنه هم أن يطرح سؤالاً ولكنه تردد لحظة ثم عدل عما كان هم به وتصافحا في الفناء قبل أن يمضي الرجل إلى سبيله سأله كمال... »

(محفوظ، 1957 ب : 317)

**Traduction :** « Si ces verbes sont classés parmi les verbes d'inchoation, la règle de son prédicat est comme suit :

- 1-Il doit être une proposition au présent, donc le sujet ou son substitut est un pronom ;
- 2-Ce verbe au présent ne doit pas être précédé de « an » qui introduit un verbe équivalent à un masdar ;
- 3-Renvoi obligatoire de cette proposition après l'auxiliaire et son sujet, ainsi, il ne faut ni qu'elle précède son régisseur (le verbe inchoatif), ni qu'elle s'intercale entre l'auxiliaire et son sujet ;
- 4-Possibilité d'éliminer cette proposition, en tant que prédicat, s'il y a une preuve.<sup>141</sup>»

En ce qui concerne l'énoncé (62), dans la traduction de Vigreux, nous voyons une contradiction d'idées où il traduit les deux pronoms **-hi** par Kamal.

(62) والتفت المأمور إليه كالداهش وخيل إليه بأنه هم أن يطرح سؤال [...] .  
*wa ltafat-a al-ma'mūru 'ilay-hi ka-al-dāhiši wa ḥuyyila 'ilay-hi à-lui bi-'anna-hu hamma 'an ya-ṭraḥa su'ālan [...].*

Il avait voulu lui poser une question, mais après un temps d'hésitation, le commissaire renonça à ce qu'il avait voulu [...].

Le sujet des verbes *iltafat-a* « renonça » et *ḥuyyila* « avait voulu » est le même, autrement dit le sujet est *le commissaire*. Par contre, les deux COID (le suffixe *hi*), celui de la principale et celui de la complétive indiquent deux personnages différents. Pour le premier suffixe *'ilay-hi*, le COID est Kamal et pour le second *ilay-hi* le COID est le commissaire.

La seule interprétation donne l'information que le commissaire regarda Kamal et qu'il était sur le point de poser une autre question à Kamal, mais, dans le dernier instant, qu'il hésita et y renonça. En conséquence, nous constatons que l'emploi du verbe **هم hamma** est influencé par la particule **أن 'an**, d'une part, syntaxiquement, puisque ce verbe est suivi par cette particule, il fonctionne comme un verbe plein. D'autre part, sémantiquement, nous observons que le commencement de l'action n'est pas effectué, cela est marqué par le verbe *imaginer* et par *l'hésitation*. Donc, **هم hamma** sert à indiquer une volonté, autrement dit, il est comme un synonyme du verbe vouloir. Nous confirmons l'avis de Hassan Abas, dans cet énoncé, ni la syntaxe ni le sémantisme ne permettent au verbe **هم hamma** d'être un inchoatif.

---

<sup>141</sup> Traduit par nos soins.

### ▪ Propriétés syntaxiques et sémantiques

Syntaxiquement, selon les énoncés dégagés dans notre corpus, le verbe هم *hamma* occupe toujours sa place dans la proposition principale et la conjonction de subordination indique une rupture. Autrement dit, l'action de la principale est toujours interrompue par l'action de la subordination. Cette construction est fixée soit avec son emploi inchoatif soit avec son emploi plein.

Par contre, d'après ce que nous venons d'aborder, le sémantisme de ce verbe est régi par une construction grammaticale, dans la mesure où il sert à signaler le sens du commencement d'une action, lorsqu'il est suivi par un complément verbal ou prépositionnel. Par contre, dans d'autres constructions comme celle où il est suivi par la particule أن ('*an*), il est comme un synonyme du verbe vouloir.

### ▪ Commutation par les autres inchoatifs

Par conséquent, lorsque les propriétés sémantiques de هم *hamma* contrastent avec celles des autres inchoatifs où il se distingue par une valeur semi-perfective, aucun inchoatif ne peut le commuter.

## 11. Construction composée du verbe هب *habba*

Bien que certains linguistes arabes traditionnels et contemporains, tels que Al Isyouti (1966 : 132), Hassan Abas (1994 : 616), l'aient déjà classé dans la catégorie inchoative, l'emploi inchoatif du verbe هب *habba*, dans notre corpus, se distingue par une grande rareté. Nous avons relevé un seul énoncé. Cela indique que ce type de son emploi reste peu fréquent dans la littérature de l'écrit en arabe.

La discussion porte sur une demande d'annulation d'un voyage à cause d'un problème entre deux Pachas.

(63) *wa*  
et

*kāna*  
était-3SG/Masc-acc

*raḍwān*  
Radwan

*yu-fakkiru*  
3SG/Masc+inacc-pense

<i>fī</i> dans	<i>'umūrin</i> (un)affaires	<i>ba'īdatin</i> lointains	<i>fa-'idā</i> ainsi-soudain
<i>bi-hi</i> par-il	<i>ya-s'alu</i> 3SG/Masc-s'interroge	<i>al-bāšā</i> le-Pacha	
<b><i>habba</i></b> suppose-3SG/Masc-acc	<i>al-nnaḥḥāsu</i> Al-Nahhas	<i>al-bāšā</i> le-Pacha	<b><i>ya-squṭu</i></b> 3SG/Masc+inacc-tombe
<i>'a-fa-lā</i> est-ce que-ainsi-ne	<i>ta-'dilu</i> 2SG+inacc-changes	<i>'an</i> de	<i>al-safari</i> le-voyage
<i>fa-lawwaḥa</i> ainsi-a agité-3SG/Masc	<i>al-bāšā</i> le-Pacha	<i>bi-yadi-hi</i> par-main-sa	<i>sāḥiṭan</i> mécontent
<i>wa</i> et	<i>qāla</i> a dit(3SG/Masc)	<i>fa-l-ya-bqa</i> ainsi-impératif-3SG/Masc-reste	<i>bi-naḥsi-hi</i> par-mauvaise augure-son
<i>ḥattā</i> jusqu'à	<i>'a-'ūda</i> 1SG+inacc-reviens	<i>'alā</i> sur	<i>al-'aqalli</i> le-moindre
<i>min</i> de	<i>al-ḥaḡḡi</i> <sup>142</sup> le-pèlerinage		<b>(Mahfouz , 1957 b : 298)</b>

**Traduction :** « Radwan, plongé dans de lointaines méditations, demanda soudain au Pacha :

- Mettons que Alnahhas Pacha **soit destitué**, ne renonceras-tu pas à ton voyage ?

Le Pacha répondit avec un geste excédé :

- Qu'il reste dans sa disgrâce, au moins jusqu'à ce que je sois revenu du Pèlerinage !»

(Vigreux)

Au niveau grammatical, le verbe **هب *habba*** est au passé conjugué avec la 3<sup>e</sup> personne du masculin singulier, son sujet est un nom animé humain et son complément est un type verbal, *يسقط *ya-squṭu** « tombe ».

Du point de vue sémantique, selon son sens général, on peut qualifier cet inaccompli par un verbe indéterminé. Le contexte porte sur l'explication qu'il existe un problème entre le Pacha et Alnahhas Pacha, qui est la raison principale pour laquelle le Pacha a décidé de quitter le pays. On comprend bien qu'Alnahhas Pacha avait des problèmes et à cause desquels, il était

<sup>142</sup> « وكان رضوان يفكر في أمور بعيدة فإذا به يسأل الباشا :  
- هب النحاس باشا يسقط أفلا تعدل عن السفر؟  
فلوح الباشا بيده ساخط وقال :-  
فليبق بنحسه حتى أعود على الأقل من الحج. »



destitué. Mais le Pacha est encore en train de remplir sa fonction et la fin n'est pas déterminée.

#### ▪ Propriétés syntaxiques et sémantiques

D'après cet énoncé, dans son emploi inchoatif, nous pouvons dire que le sujet doit être un type animé et que le contexte le spécifie par une valeur imperfective.

#### ▪ Commutation par les autres inchoatifs

À notre avis, logiquement, seul le verbe بدأ *bada'a* est apte à commuter le verbe هب *habba* dans l'énoncé (63). Par conséquent, cet exemple illustre la compatibilité du verbe بدأ *bada'a* avec n'importe quel type lexical de l'inaccompli :

(63.a.) [...] بدأ النحاس باشا يسقط أفلا تعدل عن السفر؟ [...] .

[...] *bada'a al-nnaḥḥāsubāšā ya-squṭu 'a-fa-lā ta-'dilu* [...].

[...] Mettons que Alnahhas Pacha **soit destitué**, ne renonceras-tu pas à ton voyage ? [...].

## 12. Construction composée du verbe قام *qāma*

Au niveau morphologique, il existe divers affixes permettant de dériver un emploi inchoatif d'un emploi plein de ce verbe, et vice-versa. Pour préciser l'un ou l'autre, il suffit d'indiquer que les affixes d'emploi inchoatif sont des suffixes accompagnant soit le verbe قام *qāma* soit son inaccompli. Au contraire, au niveau sémantique, lorsque ce verbe se distingue par un double interprétation, il porte une ambiguïté.

### 12.1. قام *qāma* accompli + inaccompli

Il s'agit, ici, d'un verbe qui se caractérise par une variation fonctionnelle dans la même construction et dans le même énoncé.

(64) <i>'ištaka-t</i> a plaint-3SG/Masc+acc	<i>zubaydatu</i> Zubaïda	<i>šiddata</i> force(de)	<i>al-sukri</i> le-ivresse
<i>fa-qāma-t</i> ainsi-s'est levé-3SG/Masc	<i>ta-tamaššā</i> 3SG/Masc+inacc-arpente	<i>dihāban</i> aller	<i>wa</i> et

<i>ğī'atan</i> retour	<i>wa</i> et	<i>'inda</i> à	<i>dāka</i> cela
<i>ğā'l-ū</i> ont commencé-3PL+acc	<i>yu-ṣaffiq-ūna</i> 3PL+inacc-applaudissent-ils	<i>'alā</i> sur	<i>'iqā'i</i> rythme(de)
<i>mašyati-hā</i> aller-sa	<i>al-mutaranniḥati</i> la-balançant	<i>wa</i> et	<i>ya-htif-ūna</i> 3PL+inacc-crient-ils
<i>bi-hā</i> <sup>143</sup> par-elle			(Mahfouz, 1957 a : 89)

**Traduction :** « Zubaïda se plaignit d'être trop soûle. Elle se leva et **commença à arpenter** la pièce de long en large. A cet instant, ils se mirent à applaudir au rythme de sa démarche titubante et à lui chanter à tue-tête. » (Vigreux)

Le verbe **قامت qāmat** est suffixé par l'indice personnel **-t** indiquant le passé de la 3<sup>e</sup> personne du féminin singulier.

**(64) – (S + V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub>).**

En effet, l'énoncé (64) peut avoir deux schémas sémantiques, le premier : **(S + V<sub>1</sub> accompli d'action + V<sub>2</sub> inaccompli de mouvement)**. Donc, d'après ce schéma, on comprend que Zubaïda s'était assise puis qu'elle s'était levée pour arpenter la pièce de long en large.

Par contre, le second est **(S + V<sub>1</sub> accompli inchoatif + V<sub>2</sub> inaccompli de mouvement)**, c'est-à-dire, elle était debout en buvant de l'alcool et quand elle se plaignit, elle commençait à arpenter. Nous voyons que le développement de la grammaticalisation de mot amène au verbe **قام qāma** une double fonction dans la même construction. En effet, la détermination du sens de ce verbe demande soit un jugement lié à une construction grammaticale soit une présentation sur place.

## 12.2. قام qāma accompli + préposition préfixe + inaccompli

La relation de قام qāma avec l'environnement linguistique organisé autour de l'inaccompli :

<sup>143</sup> « اشتكت زبيدة شدة السكر فقامت تمشي ذهابا وجيئة، وعند ذلك جعلوا يصفقون على إيقاع مشيتها المترنحة ويهتفون بيها. » (محفوظ، 1957 : 89)

<b>(65) wa</b> et	<b>qāma</b> s'est levé	<b>li-yu-ṣallī</b> pour-3SG/Masc-fait la prière(de)	<b>al'ašra</b> le-après-midi
<b>fa-kāna</b> ainsi-était-3SG/Masc	<b>ḡalika</b> cela	<b>'iḡānan</b> autorisation	<b>bi-al-inṣirāfi</b> par-le-départ
<b>tumma</b> puis	<b>'irtadā</b> s'est habillé-3SG/Masc	<b>malābisa-hu</b> habits-ses	<b>wa</b> et
<b>maḡā</b> est allé(il)	<b>'lā</b> à	<b>al-dukkāni</b> le-boutique	<b>wa</b> et
<b>taḡamma'-ū</b> s'est rassemblé-3PL	<b>hum</b> eux	<b>fī</b> dans	<b>maḡlisi</b> séance(de)
<b>al-qahwati</b> le-café	<b>ḡawla</b> autour	<b>maḡmarati</b> braise(de)	<b>al-ḡaddi</b> le-grand-père
<b>fī</b> dans	<b>ḡawwi</b> (un)air(de)	<b>al-talāqī</b> le-rencontre	<b>wa</b> et

**al-samari**<sup>144</sup>  
le-gaîté

(Mahfouz, 1957 b : 23)

**Traduction** : « Il **se leva pour la prière** de l'après-midi, signe annonciateur de son départ, puis s'habilla et gagna la boutique. Alors, tout le monde se rassembla pour la séance du café, autour du fourneau de la grand-mère, dans un climat de retrouvailles et de devisée. » (Vigreux)

Dans l'énoncé (65), le verbe قام **qāma** présent dans une construction composée, est au passé, l'inaccompli est préfixé par la préposition **li-**(pour) :

**(65) – (S (implicite) + V<sub>1</sub> + Prép + V<sub>2</sub>)**

Dans cet énoncé, la préposition préfixée **li-** sert à offrir au verbe قام **qāma** la propriété lexico-sémantique habituelle. Il est clair qu'il était dans une situation, peut-être était-il assis ou avait-il dormi, par la suite il se leva pour la prière.

#### ▪ Propriétés syntaxiques et sémantiques

Le verbe قام **qāma** se distingue par la double analyse dans la même structure.

<sup>144</sup> « قام ليصلي العصر فكان ذلك إيذاناً بالانصراف، ثم ارتدى ملابسه ومضى إلى الدكان، وتجمعوا في مجلس القهوة حول مجمرة الجدة، في التلاقي والسمير. » (Mahfouz, 1957 b : 23)

▪ **Commutation par les autres inchoatifs**

Notons que, dans l'énoncé (64), le verbe قام *qāma* n'accepte la commutation que par les verbes بدأ *bada'a*, راح *rāḥa*, مضى *maḍā*, أقبل *'aqbala*, جعل *ǧa'ala*, أخذ *'aḥaḍa*, انطلق *'iṭalaqa* :

اشتكى زبيدة شدة السكر (فبدأت) (فاطلقت) أو فأقبلت تتمشي ذهاباً وجيئة [...] (64).  
*'ištaka-t zubaydatu šiddata al-sukri fa-bada'a-t, fa-'qbalat 'aw fa-'iṭalaqa-t ta-tamaššā diḥāban wa ḡī'atan [...].*  
 [...] Zubaïda se plaignit d'être trop soûle. Elle se leva et **commença à arpenter** la pièce de long en large [...].

**13. Construction composée du verbe أصبح *'ašbaḥa***

Traditionnellement, dans la grammaire arabe, le verbe أصبح *'ašbaḥa* est un verbe d'état qui exprime l'idée de devenir. Contrairement à cette présentation du système verbal arabe se basant sur une articulation aspectuelle, notre corpus nous a fourni un énoncé où le verbe أصبح *'ašbaḥa* signale le commencement d'un état.

(66) <i>'ašbah-tu</i> suis devenu-1SG+acc	<i>'a-talammasu</i> 1SG+inacc-touche	<i>sabīl-ī</i> chemin-mon	<i>'alā</i> sur
<i>qadrin</i> (un)quantité	<i>min</i> de	<i>al-ḍaw'i</i> le-lumière	<i>lā-b'sa</i> non-force
<i>bi-hi</i> <sup>145</sup> en-lui			(Mahfouz, 1957 a : 205)

**Traduction :** « *J'ai commencé à chercher* ma voie avec une assez belle clairvoyance. »

(Vigreux)

Au niveau syntaxique, le verbe أصبح *'ašbaḥa* est présenté dans une construction composée (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**), il est au passé, son sujet est un pronom personnel implicite أنا *'anā* « je » et son complément est un syntagme verbal.

Le verbe أصبح *'ašbaḥa* n'est pas le seul verbe d'état qui est apte à signaler le commencement ou qui a une double fonction, mais ce qui semble être le plus important est que le type de ces

(محفوظ، 1957 أ : 205)

<sup>145</sup> « أصبحت أتلمس سبيلي على قدر من الضوء لا بأس به. »

verbes dans leur emploi inchoatif, se construit à partir d'un verbe du sentiment ou bien d'un verbe lié au complément du sentiment exprimant le début d'un changement d'état.

D'après l'énoncé (66), on constate une relation en rapport avec une situation passée, c'est-à-dire, un changement d'état. L'inaccompli أتلمس *'a-talammasu* « touche » renferme une valeur imperfective également par son contenu lexical.

#### ▪ Propriétés syntaxiques et sémantiques

Dans l'énoncé (66), si le vidage sémantique avait été total, les verbes d'état seraient devenus des verbes aspectuels neutres qui ne n'auraient pu être suivis que par des verbes de sentiment. De même, la différence entre les verbes inchoatifs en arabe aurait été d'ordre syntaxique et sémantique.

#### ▪ Commutation par les autres inchoatifs

Lorsque بات *bāta* et أصبح *'aṣbaḥa* reviendront dans la même catégorie, à savoir des verbes d'état partageant les mêmes spécificités syntaxiques, il sera démontré que l'énoncé (66) est valable pour une commutation par les verbes بات *bāta* et بدأ *bada'a*. Ce dernier est compatible avec toutes sortes du sens de l'inaccompli.

(66.a) (بت) أو بدأت أتلمس سبيلي على قدر من الضوء لا بأس به.

*bitu 'aw bad'tu 'a-talammasu sabīl-ī'ālā qadrin min al-ḡaw'ī lā-b'sa bi-hi.*

J'ai commencé à chercher ma voie avec une assez belle clairvoyance.

### 14. Construction composée شرع *šara'a*

Cette construction est absente de notre corpus, il n'existe aucun énoncé d'emploi composé du verbe شرع *šara'a*. Cela veut dire que ses spécificités syntaxiques et sémantiques<sup>146</sup> que nous avons pu distinguer dans son emploi simple empêchent la fréquence de ce verbe.

---

<sup>146</sup> Rappelons que le verbe شرع *šara'a* n'est pas toujours transparent, il n'accepte pas n'importe quel type de sujet. En plus son complément est toujours régi par la préposition في *fi* « dans ».

## Conclusion

Verbe lexical, verbe ponctuel, verbe inchoatif, verbe actionnel, verbe duratif, verbe d'état, tous types de ces systèmes verbaux en arabe sont aptes à indiquer le commencement de procès ou d'état, c'est-à-dire, l'aspect inchoatif. Mais ils se distinguent à certains niveaux : niveau statistique, niveau syntaxique ainsi qu'au niveau sémantique.

### 1. Niveau statistique

Du point de vue statistique, la fréquence d'emploi de la construction composée des verbes inchoatifs surpasse de loin celle des emplois simples. Le nombre d'énoncés abouti est de 81 sur 425.

### 2. Niveau syntaxique

La construction composée des *بدأ bada'a*, *هم hamma*, *راح rāḥa*, *بات bāta*, *مضى maḍā*, *أصبح 'aṣbaḥa*, *أقبل 'aqbala*, *جعل ḡa'ala*, *أخذ 'aḥaḍa*, *أنشأ 'anša'a*, *قام qāma*, *انطلق 'inṭalaqa* et *هب habba* est examinée d'une façon analytique au niveau syntaxique : types de préfixe, de suffixe, de sujet (animé ≠ inanimé) et d'organisation de phrase, autrement dit, la place du verbe et de ses actants (le sujet et l'inaccompli) dans l'énoncé. En conséquence, du point de vue organisationnel, la construction (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**) observable dans une variation structurelle peut être coupée par le sujet :

**(S + V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub>) et (V<sub>1</sub> + S + V<sub>2</sub>)**

Une première observation nous révèle que le type de sujet est régi par le sens essentiel du verbe, c'est-à-dire, des sujets type animé non humain ou type inanimé ne sont pas toujours acceptables. Notre analyse nous conduit à la proposition suivante présentée dans le tableau ci-dessus :

Verbe	Type de sujets		
	Nom animé humain	Nom animé non humain	Nom inanimé
جعل <i>ğā'ala</i>	+	+	+
راح <i>rāḥa</i>	+	+	+
مضى <i>maḍā</i>	+	+	-
بات <i>bāta</i>	+	+	+
أخذ <i>'aḥaḍa</i>	+	+	+
بدأ <i>bada'a</i>	+	+	+
أنشأ <i>'anša'a</i>	+	-	-
قام <i>qāma</i>	+	-	-
انطلق <i>'inṭalaqa</i>	+	-	-
أقبل <i>'aqbala</i>	+	-	-
هم <i>hamma</i>	+	-	-
هب <i>habba</i>	+	-	-
أصبح <i>'aṣbaḥa</i>	+	-	-

Tableau 18 : La compatibilité syntaxique des verbes inchoatifs en arabe avec les types de sujets dans une construction composée.

En conséquence, l'accompli accepte les suffixes indiqués des marqueurs temporels mais pas de pronom personnel qui fonctionne comme un complément d'objet direct. Ainsi, il ne peut pas s'associer avec le préfixe d'une préposition.

Par ailleurs, certains verbes se distinguent par une variation fonctionnelle où ils peuvent se particulariser par deux aspects ou par deux fonctions dans la même structure et dans le même énoncé. Comme nous venons de le voir, le verbe قام *qāma* est le seul verbe qui se spécifie par une valeur lexicale et inchoative. Le verbe مضى *maḍā* se distingue par deux aspects : l'aspect d'inchoation et l'aspect de continuité.

D'après les différents types de sémantisme des verbes désignés par le schéma (X a commencé Z), dans notre corpus, nous avons distingué le cadre syntaxique commun des verbes بدأ *bada'a*, هم *hamma*, راح *rāḥa*, بات *bāta*, مضى *maḍā*, أصبح *'aṣbaḥa*, أقبل *'aqbala*, جعل *ğā'ala*, أخذ *'aḥaḍa*, أنشأ *'anša'a*, قام *qāma*, انطلق *'inṭalaqa* et هب *habba* :

(X + V<sub>1</sub> accompli (verbe inchoatif) + V<sub>2</sub> inaccompli).

### 3. Niveau sémantique

D'après l'emploi de ces verbes dans notre corpus, nous pouvons distinguer le type de procès de l'inaccompli (état, action, ponctuel, ...) qui correspond à chaque verbe. Nous proposons la présentation suivante :

1. بدأ *bada'a* accompli inchoatif et Z = inaccompli de sentiment, de parole, d'action, de mouvement, ponctuel, lexical.
2. راح *rāḥa* accompli inchoatif et Z = inaccompli de sentiment lié à l'esprit, de parole, d'action ou lexical.
3. جعل *ġa'ala* accompli inchoatif et Z = inaccompli de sentiment lié à l'esprit, de parole, lexical.
4. أخذ *'aḥḍa* accompli inchoatif et Z = inaccompli de parole, d'action, lexical ou de sentiment lié à l'esprit.
5. هم *hamma* accompli inchoatif et Z = inaccompli de parole ou de mouvement.
6. مضى *maḍā* accompli inchoatif et Z = inaccompli de parole ou de mouvement, lexical ou d'action.
7. أنشأ *'anša'a*, accompli inchoatif et Z = inaccompli de parole.
8. قام *qāma*, accompli inchoatif et Z = inaccompli de mouvement.
9. انطلق *'inṭalaqa* accompli inchoatif et Z = inaccompli de parole, de mouvement ou d'action.
10. أقبل *'aqbala*, accompli inchoatif et Z = inaccompli de parole ou d'action.
11. أصبح *'aṣbaḥa*, accompli inchoatif et Z = inaccompli de parole, d'action ou de mouvement.
12. هب *habba* accompli inchoatif et Z = inaccompli d'action.
13. بات *bāta* accompli inchoatif et Z = inaccompli d'état ou de sentiment.

Une autre remarque observée nous révèle qu'il y a un parallélisme temporel du verbe dans la phrase et dans la traduction française de Vigreux où le (**V<sub>1</sub> accompli**) suffixé est habituellement traduit par le passé simple ou le passé composé et le (**V<sub>2</sub> inaccompli**) préfixé sont traduits par un infinitif<sup>147</sup>. Tandis qu'en français, on a une valeur perfective expliquée par le passé simple ou composé, et une valeur imperfective régie par l'imparfait, du point de vue aspectuel, d'après ce parallélisme, les inchoatifs arabes se distinguent par une valeur déterminative. En revanche, le résultat de notre analyse correspond à celui de Badawi (2004) où la majorité de ces verbes se particularisent par l'imperfectivité, comme le montre le tableau suivant :

---

<sup>147</sup> Une remarque essentielle nous fait dire que le concept de l'aspect n'est pas pris en compte dans la généralité de la traduction de Vigreux.



Verbe	Construction simple		Construction composée	
	Valeur Perf	Valeur Imperf	Valeur Perf	Valeur Imperf
جعل <i>ġa'ala</i>			-	+
راح <i>rāḥa</i>	-	+	-	+
أخذ <i>'aḥaḍa</i>	-	+	-	+
بات <i>bāta</i>			-	+
مضى <i>maḍā</i>			-	+
بدأ <i>bada'a</i>	+	+	+	+
أنشأ <i>'anša'a</i>			-	+
قام <i>qāma</i>			-	+
انطلق <i>'inṭalaqa</i>			-	+
أقبل <i>'aqbala</i>			-	+
أصبح <i>aṣbaḥa</i>			-	+
هب <i>habba</i>			-	+
شرع <i>šara'a</i>	+	-		

Tableau 19 : Valeurs perfective et imperfective des inchoatifs dans des constructions simples et composées.

Notons que le verbe هم *hamma* est toujours régi par une valeur demi-perfective.

**TROISIÈME PARTIE : ÉTUDE DE CONSTRUCTIONS SIMPLES ET  
COMPOSÉES DE « COMMENCER (À/PAR/DE) » ET « SE METTRE À »  
EN COMPARANT AVEC CELLES DES VERBES INCHOATIFS EN ARABE  
ET LEURS EXPLOITATIONS EN CLASSE DE FLE**

## CHAPITRE VII

## ANALYSE SYNTACTICO-SÉMANTIQUE DES EMPLOIS SIMPLES ET COMPOSÉS DES VERBES COMMENCER (À /PAR/DE) ET SE METTRE À

Dans ce chapitre, nous proposons de présenter les spécificités linguistiques des verbes *commencer (à /par/de)* et *se mettre à*, afin de les comparer avec celles des verbes inchoatifs en arabe. En effet, la complexité d'emploi du verbe *commencer (à /par/de)* est assez notable au niveau des analyses des grammairiens français, tels que Verbert (1979, 1980, 1985), Peeters (1993), Godard et Jayez (1993), Kleiber (1997, 1998a, 1998b, 1999) et Chu (2008). Ces études se basent essentiellement sur des descriptions des éléments linguistiques de la phrase, notamment, sur les actants de *commencer (à /par/de)* : type de sujet et de complément. En ce qui concerne l'emploi de *se mettre à*, à notre connaissance, Saunier (1996, 1999) a développé une analyse sur la grammaticalisation de celui-ci. Nous rappelons que Verroens (2011) a consacré sa thèse à une étude syntaxique, sémantique et de grammaticalisation aux constructions inchoatives du verbe *se mettre à* en les comparant avec celles du verbe *commencer (à /par/de)*.

Cette présentation s'articule autour de la compatibilité syntactico-sémantique de trois formes structurales, à savoir intransitive et transitives directe et indirecte. En conséquence, ce chapitre contient deux sections. Dans la première section, nous aborderons les constructions de *commencer* : (X + commencer + SN<sub>2</sub> ou sans SN<sub>2</sub>), et (X + commencer + Prép + Inf). Dans la seconde section, nous tenterons d'analyser celles, notamment, de *se mettre à*. Cela signifie que les constructions : (se mettre + en ou se mettre + SN), n'ont pas été prises en compte. Pour ce faire, nous nous basons, d'une part, sur les études que nous venons de citer, d'autre part, nous examinons les paramètres syntaxiques et sémantiques des énoncés relevés dans notre corpus, et plus particulièrement, le type de sujet, de préposition et d'objet en déterminant leurs valeurs perfective et imperfective.

## 1. Les structures syntaxiques de commencer (à/par/de)

Bien que les analyses de Verbert (1979, 1980, 1985) ; Peeters (1993) ; Kleiber (1997-1999), Chu (2008) et Verroens (2011) soient de natures différentes, respectivement les plans syntaxique, sémantique ainsi que pragmatique, les résultats quantitatifs restent complémentaires.

En effet, selon la structure syntaxique proposée par Peeters (*op. cit* : 37-38), le verbe **commencer** figure dans huit cadres syntaxiques. Cela est justifié par la capacité de ce verbe à apparaître dans une construction soit intransitive soit transitive directe/indirecte.

### 1.1. Les constructions simples de commencer

Dans ce qui suit, Il faut faire une synthèse de l'ensemble des constructions simples de **commencer**, à savoir : (X + **commencer** + SN, SPrép, SAdv ou  $\emptyset$ )<sup>148</sup>

Le tableau suivant porte un aperçu quantitatif de la fréquence des constructions simples de **commencer** dans notre corpus :

Type de construction	Type d'article du SN <sub>2</sub>	Nombre total d'énoncés = 77
Constructions intransitives	S $\emptyset$	8 énoncés soit 10,5 %
Constructions transitives directes	• article défini + SN	8 énoncés soit 10,5 %
	• adjectif possessif + SN	5 énoncés soit 6,5 %
	• adjectif démonstratif + SN	4 énoncés soit 5 %
	• article indéfini + nom	8 énoncés soit 10,5 %
	• adverbe	8 énoncés soit 10,5 %
Constructions transitives indirectes	• commencer + de + nom	7 énoncés soit 9 %
	• commencer + par + nom	9 énoncés soit 11 %
	• commencer + pour + nom	8 énoncés soit 10,5 %
	• commencer + Prép + CCT	10 énoncés soit 13 %
	• commencer + Prép + CCL	2 énoncés soit 3 %

Tableau 20 : La fréquence des constructions simples de **commencer**

<sup>148</sup> Le SPrép est : commencer + à + nom, commencer + de + nom ou commencer + par + nom.

### 1.1.1. La construction intransitive

En ce qui concerne la construction intransitive de **commencer**, nous avons distingué deux cas. Le premier cas ne correspond ni aux exemples de Verbert (1979-1985), ni à ceux de Kleiber (1997-1999), ni à ceux Chu (2008)<sup>149</sup>. Ce sont des exemples plus simples et plus courts. En revanche, le second cas convient tout à fait à leurs exemples.

Il s'agit, ici, d'examiner le cadre syntaxique (**X + commencer**). Bien que ce cadre ait été marqué par Peeters (1993 : 34), il n'est pas cité dans son résultat. La première distinction réside dans le fait que la construction de ce cadre a un caractère typiquement oral. C'est le cas des 8 exemples que nous avons trouvés dans l'ensemble de notre corpus. Cela montre que cette formule reste peu utilisée dans l'écrit.

**(67)** « Les premiers froids **commencèrent**. » (Camus, 1971 : 158)

**(68)** « La nuit **commença**. » (Ibid. : 167)

**(69)** « La gâchette a cédé, j'ai touché le ventre poli de la crosse et c'est là, dans le bruit à la fois sec et assourdissant, que tout **a commencé**. » (Camus, 1971 : 93)

**(70)** « Alors **commencèrent** les plus beaux jours de ma vie. » (Pagnol, 1957 a : 131)

Dans les énoncés (67) à (70), **commencer**, est en principe un verbe transitif, et dans un emploi absolu. La forme structurale est : (**X commence**), le sujet est un inanimé, son complément est analysé comme sous-entendu. Peeters (*op. cit* : 35) confirme que :

Le sujet du cadre (**X commence**) était inanimé.

L'effet de sens du complément est lié à une information rapportée au type de sujet. En ce qui concerne les quatre énoncés précédents, au niveau sémantique, dans l'énoncé (67), le sens

---

<sup>149</sup> De son côté, Chu (2008 : 103) a schématisé les différentes formulations des emplois de **commencer** comme suit :

- a) : (**N0+ commencer + à +V + N1**)
- b) : (**N0 + commencer + Ø**)
- c) : (**N0 + commencer + N1**)
- d) : (**N1 + commencer + Ø**)
- e) : (**N1+ commencer + à + V**)

de « *Les premiers froids commencèrent* » indique que l'été est déjà fini et que l'hiver a commencé à exister<sup>150</sup>. Parallèlement, avec l'énoncé (68) « *La nuit commence* », ici, la seule interprétation est que le soleil a disparu et que la nuit est apparue. Malgré l'imprécision du moment de chaque action qui réside dans le fait de chaque moment est transitoire, sans rupture nette, on constate qu'il y a un commencement lié à un changement d'état.

Au regard de l'énoncé (70), il est assuré que l'organisation syntaxique des éléments lexicaux de la phrase est un système qui spécifie chaque langue. Cela ne veut pas dire que la phrase est régie par un ordre unique. En revanche, les langues sont des systèmes complexes qui appartiennent à certains niveaux d'organisation. Tout d'abord, notre observation est centrée sur la longueur du sujet *les plus beaux jours de ma vie*. Cependant, à notre avis, il existe une relation entre la longueur et la complexité. L'auteur antépose le verbe en début de phrase pour focaliser l'attention sur l'action. L'énoncé peut se paraphraser ainsi : « *Alors les plus beaux jours de ma vie commencèrent* ». Sémantiquement, les énoncés (67) et (68) ont la même signification : **commencer** désigne un changement d'état. La seule interprétation possible est le fait que les mauvais jours de l'auteur ont pris fin et que ses plus beaux jours commencèrent. Donc, le sens est clair, bien que les trois énoncés ne comportent aucune information nous permettant de préciser ou de savoir le moment où la nuit, les froids ou les plus beaux jours ont commencé. Peeters (*op. cit* : 34) affirme à propos du cadre (**X commence**) :

Une analyse consistante qui attribue toutes les phrases qui précèdent à un seul cadre du type « X commence » (et qui aboutit dès lors à regrouper dans une seule catégorie les renvois à des commencements dans le temps et dans l'espace) est préférable à une analyse qui, comme le voudrait W. Busse (1974, pp. 154-155), tantôt propose de suppléer un verbe existentiel du type être, exister ou avoir lieu.

Mais en ce qui concerne l'énoncé (69), il y a une légère différence entre celui-ci et (67), (68) et (70). Bien que l'énoncé présente dans la structure (**S + V**), nous ne trouvons pas la même

---

<sup>150</sup> Dans l'énoncé « la fille est née le 27 septembre 2013 », on comprend que cette fille a commencé sa vie (à vivre) à cette date-là (elle a commencé à être), il a donc la capacité de paraître dans un contenu sémantique bien qu'il n'existe pas syntaxiquement. En revanche, on ne peut pas dire « \*la fille a commencé » : (**SN<sub>1</sub> + commencer non réel + SN<sub>2</sub>**).

situation, l'information est déterminée par une source physique. Après l'effleurement du ventre poli de la crosse, tout a commencé. Le locuteur évoque la situation actuelle en la mettant en rapport avec une situation antérieure. Cependant, nous observons que le déroulement du procès est limité à un intervalle de temps.

Sémantiquement, comme nous venons de le voir, le point commun à tous les énoncés présentés dans le cadre (**X commencer**) est la perfectivité. Cela est identifié, d'une part, par l'absence du complément, d'autre part, par le contexte qui donne accès à des informations indiquant que l'achèvement du commencement est déjà réalisé. Ainsi, nous pouvons formuler notre première hypothèse : lorsque la structure de **commencer** (**S + V**) apparaît, elle se distingue par une valeur perfective.

- **Commutation par un verbe dérivé ou par un verbe approprié**

Lorsqu'il n'y a pas de complément, la possibilité d'avoir un verbe dérivé est complètement écartée. En conséquence, un verbe approprié conserve toujours sa place. Les quatre énoncés se partagent entre les infinitifs (*exister* ou *être*). En effet, la compatibilité de ces derniers avec **commencer** est rarement acceptable. Verbert (1979 : 69) et Peeters (1993 : 27) fondent leurs analyses sur l'emploi de **commencer** avec un verbe d'état en postulation soi-disant incompatibilité sémantique entre celui-ci et les verbes d'état. Selon Verbert :

Ainsi des verbes comme "coexister, consister, être, coucher, se trouver" etc. ne peuvent pas jouer le rôle d'actant objet auprès de commencer. Ce sont des verbes qui ne permettent pas de caractérisation du déroulement du procès, ou, en d'autres mots, ce sont des verbes marqués négativement pour le trait CH, trait organisateur du sémantisme verbal.

### 1.1.2. Les structures transitives directes

Pour une description globale des constructions transitives directes de commencer, nous nous appuyons sur la nature de la terminaison du complément (le type d'article) : défini, adjectif démonstratif ou possessif, indéfini ou partitif.



### 1.1.2.1. Article défini, déterminants possessifs ou démonstratifs

Il s'agit, ici, d'analyser la construction suivante : (S + V + article défini + SN<sub>2</sub>)

(71) « Le vieux soldat fut d'autant plus intéressé qu'il fut très loin d'approuver le récit de l'historien – un « civil qui n'avait jamais mis le cul sur une selle » – et « qu'il **commença** aussitôt **la rédaction** d'un mémoire pour rétablir la vérité. » (Pagnol, 1960 : 163/164)

(72) « Tout en nettoyant les fusils, dont les pièces étaient étalées sur la table, l'oncle Jules **commença le récit** de ses épopées cynégétiques. » (Pagnol, 1957 b : 187)

(73) « Et c'est à partir de ce moment qu'**ont commencé les choses** dont je n'ai jamais aimé parler. » (Camus, 1942 : 117)

(74) « Dès que je montrais un croûton, leur flottille venait vers moi, à force de palmes, et je **commençais ma distribution**. » (Pagnol, 1957 b : 51)

En examinant ces énoncés, nous voyons que **commencer** se conjugue au passé simple, au passé composé et à l'imparfait. Ils comportent les mêmes paramètres syntaxiques dans le même ordre : (N<sub>1</sub>+ V + COD ou N<sub>0</sub>+ V + COD)<sup>151</sup>. La différence ne se manifeste que sur le genre et le nombre du sujet et du complément.

Le sujet se manifeste sous différents types : le N<sub>0</sub> est un pronom personnel, alors que le N<sub>1</sub> est un nom animé ou inanimé. Le complément est un objet direct « *la rédaction* », « *le récit* », « *les choses* » et « *ma distribution* ». Les articles « *là*, *le* et *les* » et le déterminant possessif<sup>152</sup> « *ma* » ont deux fonctions : la première est de signaler que ces noms sont définis. La seconde, de déterminer leur genre et leur nombre. Ils sont considérés comme une projection flexionnelle.

---

<sup>151</sup> N<sub>0</sub> indique que le sujet est un pronom personnel.

<sup>152</sup> Nous partons du principe que lorsque le déterminant grammatical du complément est un déterminant possessif, le sujet est, très souvent, un humain ou un pronom personnel.

Sémantiquement, les compléments « *la rédaction* », « *le récit* », « *les choses* » et « *ma distribution* » montrent que le sens du complément appartient à deux catégories lexicales différentes, à savoir une catégorie dérivée et une catégorie appropriée. Peeters (*op. cit* : 36) traite cette structure dans la discussion sur (**X commence Y**) :

Bien des énoncés où le verbe commencer est suivi d'un objet direct paraissent plus naturels en l'absence d'un verbe à l'infinitif. Cela est particulièrement clair si l'objet est soit un mot tel que *carrière* (on suppléera un verbe du type *embrasser* ou *suivre*), soit une proposition subordonnée rapportant un discours direct (on suppléera un verbe du type *dire*).

Dans tous les énoncés précédents, l'infinitif effacé est présent dans le contexte (*rédiger, faire, réciter et distribuer*). En conséquence, lorsque le COD est toujours connu et pertinent par une seule interprétation, le cadre (**X commence Y**) ressemble au cadre (**X commence Z**), mais le premier ne peut être distingué que par une valeur perfective.

Dans son étude, Kleiber (1997 : 149) a proposé un critère d'ordre sémantique selon lequel le complément du verbe **commencer** peut être une source de confusion. Pour comprendre le sens, un effort s'impose. En guise d'exemple, il cite deux phrases :

« *Paul a commencé un nouveau livre.* »  
« *Paul a commencé la lecture d'un nouveau livre.* »

Après avoir eu recours à son analyse, on constate que la seconde proposition n'est pas affectée par l'absence de l'infinitif. Autrement dit, le SN<sub>2</sub> « *la lecture* » est le synonyme de « *à lire* », ainsi il n'existe pas de contraste sémantique. En revanche, compte tenu des différents sens et structures que nous pouvons distinguer dans la première phrase, il n'est pas possible de classer les deux syntagmes de ces deux énoncés dans le même type de polysémie. Car, pour cet énoncé « *Paul a commencé un nouveau livre* », sémantiquement le SN<sub>2</sub> peut paraître assez douteux pour beaucoup de locuteurs/auditeurs comme le montre Kleiber (*op. cit* : 174-180)<sup>153</sup>.

---

<sup>153</sup> Il nous semble nécessaire d'évoquer d'autres formulations dans lesquelles nous pouvons distinguer d'autres explications lexicales qui causent la crainte de l'incompatibilité sémantique de cette phrase, telles :

1. *Paul a commencé à réfléchir à la lecture d'un nouveau livre.*

### 1.1.2.2. Article indéfini

Il s'agit des énoncés où le complément de **commencer** est précédé par un article indéfini (une et un) :

(75) « Le procureur s'est alors levé, très grave et d'une voix que j'ai trouvée vraiment émue, le doigt tendu vers moi, il a articulé lentement : Messieurs les jurés, le lendemain de la mort de sa mère, cet homme prenait des bains, **commençait une liaison irrégulière**, et allait rire devant un film comique. » (Camus, 1971 : 142)

(76) « Mais au lieu de répondre, il secoua la tête, posa son sac dans les lavandes et **commença un soliloque**. » (Pagnol, 1960 : 86)

(77) « Tout à coup, dans le grenier, les loirs **commencèrent une sarabande**, qui se termina par une bagarre, avec des bonds et des cris pointus. » (Pagnol, 1957 b : 217)

D'abord, on observe que les énoncés (76) et (77) comportent un passé simple, et dans l'énoncé (75), le verbe est à l'imparfait. Le sujet est un substantif animé et inanimé. Le prédicat est un syntagme nominal construit par un article indéfini *singulier + nom*. Exclusivement, les déterminations indéfinies quantitatives qui apparaissent avec le prédicat direct SN<sub>2</sub> de **commencer** sont *un* et *une*. En fait, il existe une contrainte dans l'emploi de l'article partitif et de l'article indéfini pluriel, empêchant ceux-ci de précéder le prédicat SN<sub>2</sub> de ce verbe. D'après Kleiber (*op. cit* : 165-166), le prédicat du verbe **commencer** doit être borné. Les articles partitifs et indéfinis pluriels ne sont pas possibles dans la construction directe (SN<sub>1</sub> + **commencer** + SN<sub>2</sub>) :

« Paul a commencé à lire des livres. \* Paul a commencé des livres. »

« Jean a commencé à manger du fromage. \* Jean a commencé du fromage. »

---

2. Paul a commencé à réfléchir à l'écriture d'un nouveau livre.

(SN<sub>1</sub> + commencer + SV (préposition + article + nom + article + adjectif + nom))

3. Paul a commencé à faire la critique d'un nouveau livre.

4. Paul a commencé à faire l'analyse d'un nouveau livre.

(SN<sub>1</sub> +SV (aux + pré + inf.) +SN<sub>2</sub> (art+ N +Pre + ART +Adj +N))

Du point de vue sémantique, on observe deux types de sens lexical ; dans la première structure (ex. 1- 2), on distingue que le commencement de l'action n'est pas effectué, Paul est en train de réfléchir à lire ou à écrire un nouveau livre. En revanche, dans le second schéma (3-4), on comprend qu'il a déjà lu le nouveau livre et qu'il commence à faire sa critique ou son analyse.

Cette observation a été approuvée par Chu (2008 : 102), d'après lui le (SN<sub>2</sub>) devrait être toujours au singulier et de préférence défini :

(*\*J'ai commencé de la musique ; \*Il a commencé des livres*).

Tout d'abord, il est important de noter que notre corpus confirme cette configuration. À notre avis, lorsque la construction (**X + commencer + article indéfini + COD**) se distingue par une valeur perfective, l'indéfini ou l'imprécis ne peuvent pas précéder son prédicat. C'est pour cela qu'un article indéfini singulier est acceptable lorsqu'il détermine le nombre et le genre du SN, la flexion de nombre et de genre peut être considérée comme une partie de la structure définie. Si nous retournons maintenant aux exemples : « *Il commençait une liaison irrégulière* », « *Il commença un soliloque* » et « *Les loirs commencèrent une sarabande* », nous pouvons observer que les mots « *liaison* » et « *sarabande* » sont du genre féminin, alors que « *soliloque* » est du genre masculin. Donc, le bloc du partitif et de l'indéfini pluriel est la raison de l'absence de précision de la quantité et du genre<sup>154</sup>.

Nous voyons que le contexte de chaque exemple permet une seule interprétation : « *Il commençait à faire une relation irrégulière* », « *Il commença à soliloquer* » et « *Les loirs commencèrent à faire une sarabande* ».

### 1.1.2.3. (SN<sub>1</sub>+ commencer + adverbe)

Sur le plan sémantique, ce cadre indique que le type d'emploi transitif direct de **commencer** répond aux questions (*comment* et *quand*). Celui-ci est formulé par Peeters, (*op. cit* : 38) : (**X commence (comment/où/quand)**). Cependant, nous pouvons estimer que le complément ne peut être qu'un adverbe de temps ou de manière.

---

<sup>154</sup> Nous remarquons qu'un article indéfini ou partitif peut se rencontrer après la préposition qui suit **commencer**, comme le montre l'exemple suivant :

« En somme, la peste lui réussit. D'un homme solitaire et qui ne voulait pas l'être, elle fait un complice. Car visiblement c'est un complice et un complice qui se délecte. Il est complice de tout ce qu'il voit, des superstitions, des frayeurs illégitimes, des susceptibilités de ces âmes en alerte ; de leur manie de vouloir parler le moins possible de la peste et de ne pas cesser cependant d'en parler ; de leur affolement et de leurs parleurs au moindre mal de la tête depuis qu'ils savent que la maladie **commence par des céphalées** et de leur sensibilité irritée, susceptible, instable enfin, qui transforme en offense des oublis et qui s'afflige de la perte d'un bouton de culotte. »  
(Camus, 1947 : 179)

(78) « Mon interrogatoire **a commencé** aussitôt. » (Camus, 1971 : 132)

(79) « Le premier à répondre était celui de la Petit-Baume, mais il répliquait si vite qu'il vous coupait la parole, comme dans une dispute, et il **recommençait avant** d'avoir fini, si bien qu'il lui arrivait de bégayer. » (Pagnol, 1960 : 148)

(80) « Oui, il **recommencerait quand** l'abstraction serait finie, et avec un peu de chance. » (Camus, 1947 : 255)

(81) « Il voulait savoir si l'on pouvait penser que la peste ne changerait rien dans la ville et que tout **recommencerait comme auparavant**, c'est-à-dire comme si rien ne s'était passé » (Ibid. : 252/253)

(82) « Il me semble que « ça **commençait mal**. » (Ibid. : 199)

Commençons par les propriétés syntaxiques. Selon Peeters (*op. cit* : 35)<sup>155</sup> et Chu (*op. cit* : 97)<sup>156</sup>, lorsque l'auteur savait que le lecteur serait capable de distinguer le verbe sous-entendu à partir du contexte, l'énoncé est attribué au cadre (**X commence**). Les énoncés (79), (80) et (81) contiennent les adverbes « *aussitôt* », « *avant* » et « *quand* », ce sont des adverbes de temps, ils servent à répondre aux questions (*où* et *quand*). En revanche, les énoncés (81) et (82) comportent des adverbes de manière, « *comme* » et « *mal* », ils répondent à la question *Comment* ? Syntaxiquement, tous ces adverbes prennent place dans la classe des types de prédicat. Nous remarquons que la structure de ces énoncés diffère de celle de « *La nuit a commencé* » qui figure vraiment dans le cadre (**X commence**). La différence principale réside dans le fait que le commencement de l'action est perceptible, dans les énoncés (79) et (80), lorsqu'il est précisé par une durée. En ce qui concerne l'énoncé (80), le commencement de l'action n'est pas effectué, il va débiter dès que l'abstraction sera finie. Au contraire, dans les énoncés (81) et (82), les adverbes « *mal* » et « *comme* » expriment l'état du commencement. Ils jouent le rôle de complément de manière.

À propos du sujet (SN<sub>1</sub>) et de sa valeur sémantique, Verbert (*op. cit* : 68) note que **commencer** est lié au SN<sub>1</sub> aussi bien qu'au SN<sub>2</sub> :

L'explication des agents rend de telles phrases parfaitement naturelles [...] et révèle qu'il existe des relations de solidarité sémantique entre les

<sup>155</sup> Exemple 81 : « Les théâtres jouaient à bureaux fermés. Ils **commençaient à trois heures** de l'après-midi. (Lapierre et Collins, *Paris brûle-t-il ?*) »

<sup>156</sup> Exemple b : « Je **commence à six heures** du matin donc je me lève à cinq heures. (Lacent) »

actants du verbe, même si, comme c'est le cas dans nos exemples, l'actant objet n'est pas exprimé directement.

Sémantiquement, ce qui distingue l'énoncé (78) est la relation étroite entre le sujet et un sous-entendu. Cet énoncé répond à l'énoncé (14 p. 88) de Mahfouz qui contient la même combinaison syntaxique. La ressemblance résulte de la lexicalisation du sujet où l'on peut noter certaines interprétations qui permettent de reformuler cet énoncé dans des constructions en conservant toujours le sens de **commencer**. Débutons par celle dans laquelle un SN<sub>2</sub> peut avoir une place : Dans l'énoncé (78), l'état résultant est matérialisé par l'existence de l'objet :

**(78.a.)** « *La police a commencé mon interrogation aussitôt.* »

Ou : « *Il a commencé mon interrogation aussitôt.* »

= (SN<sub>1</sub> + commencer + SN<sub>2</sub> + Adv)

Au sein de cette construction, le SN<sub>2</sub> est dérivé de la même famille lexicale que le SN<sub>1</sub>, Verbert (*op. cit* : 68) affirme cette relation entre le SN<sub>1</sub> et le SN<sub>2</sub> lorsqu'il dit :

Cet actant 2 entre en relation de solidarité avec l'actant sujet.

Nous pouvons citer encore une autre construction où le syntagme nominal 2 de l'énoncé est un SV qui est aussi dérivé du SN<sub>1</sub> :

**(78.b.)** « *La police a commencé à m'interroger aussitôt.* »

Ou : « *Il a commencé à m'interroger aussitôt.* »

(SN<sub>1</sub> + commencer + SV (Prép + Inf.) = (SN<sub>1</sub> + commencer + un infinitif provenant du SN<sub>1</sub>)

Il est intéressant de noter que le sémantisme du sujet joue un rôle très important, puisque celui-ci oriente l'interprétation du sous-entendu.

Au niveau sémantique, dans l'énoncé (78), nous remarquons que la signification de l'aspect perfectif n'indique pas que la situation n'est pas durable, mais que c'est simplement une situation achevée qui mettrait trop l'accent sur la fin de la situation.

Par ailleurs, dans les énoncés (79) et (80), l'imparfait est généralement utilisé pour décrire les événements successifs survenus dans le passé dans un ordre chronologique. La succession des éventualités est soulignée par le recours à l'adverbe temporel *avant*.

À l'opposé, dans les énoncés (81) et (82), l'emploi de l'imparfait semble correspondre à son utilisation itérative, car dans les deux cas, un état commencé à un moment donné du passé est exprimé.

### 1.1.3. Les constructions transitives indirectes

L'analyse menée jusqu'à présent suggère que les verbes *commencer* et بدأ *bada'a* appartiennent à la même classe lexicale. Cette brève présentation s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle ces deux verbes peuvent avoir les mêmes constructions. Cependant, une analyse morphosyntaxique va de pair avec une analyse fonctionnelle des constructions transitives indirectes de commencer.

Certaines prépositions peuvent se combiner facilement avec *commencer*. Nous illustrerons cette observation par les exemples suivants :

**(83)** « Dans le quartier on l'appelait la maison des trois étudiantes. On y montait par un chemin très dur qui *commençait dans les olives* et finissait dans les olives. » (Camus, 1971 : 102)

**(84)** « Marcel ou Louis dit alors que leur tour de garde *commençait dans deux jours*, durait une semaine et qu'il faudrait repérer le jour le plus commode. » (Camus, 1947 : 142)

**(85)** « Cette malédiction sordide et révoltante selon laquelle les pauvres finissent dans la misère la vie qu'ils *ont commencée dans la misère*, il l'avait rejetée en combattant l'argent par l'argent, avec la haine la haine ». (Camus, 1971 : 154)

**(86)** « Nous nous arrê tâmes au bout du Boulevard de la Madeleine, devant une boutique noirâtre. Elle *commençait sur le trottoir* qui était encombré de meubles hétéroclites, autour d'une très vieille pompe à incendie à laquelle était accroché un violon. » (Pagnol, 1957 b : 82)

**(87)** « Mon père nous expliqua que cet ouvrage singulier *avait été commencé par les deux bouts*, mais que les équipes terrassières, après une longue et sinieuse flânerie souterraine, ne s'étaient rencontrées que par hasard. » (Pagnol, 1957 a : 118)

**(88)** « Nos travaux *commencèrent par le vol*, dont je fus chargé, d'une cuillère en fer battu, dans un tiroir de la cuisine. » **(Pagnol, 1957 b : 89)**

Au niveau syntaxique, comme on le voit, le point commun entre les types de compléments prépositionnels est la structure : **(SN<sub>1</sub> + commencer + Prép + SN<sub>2</sub>)**. Dans chacun de ces énoncés, la préposition détermine une information contextuelle supplémentaire, les exemples (83) et (86) contiennent (*dans*) et (*sur*), ce sont des énoncés classés dans la catégorie sémantique de la circonstance spatiale. En revanche, dans l'exemple (84), la préposition (*dans*) marque le cadre temporel et dans l'exemple (85), elle s'emploie avec un objet abstrait (*la misère*). Par ailleurs, dans les énoncés (87) et (88), la transitivité de *commencer* est exprimée par le biais du connecteur en répondant à la question (*Par quoi commence-t-il ?*).

Comme nous l'avons déjà noté, selon la classification de Peeters (*op. cit* : 37-38), les cadres syntaxiques de *commencer* sont définis par rapport aux éléments lexicaux de la phrase. Nous revenons à ses cadres :

- (d) **(X commence par Y (Y déverbal))** (exemple : 88)
- (e) **(X commence par Y (Y non déverbal))** (exemple : 87)
- (f) **(X commence (comment/où/quand))** (exemples : 83, 84, 85 et 86)

Selon la présentation de ces cadres, on distingue les constructions suivantes :

1. **(X + commence + par + SN<sub>2</sub> (objet))**
2. **(X + commence + dans + SN<sub>2</sub> (objet))**
3. **(X + commence + dans ou sur + SN<sub>2</sub> (circonstanciel de lieu))**
4. **(X + commence + dans + SN<sub>2</sub> (circonstanciel de temps))**

Par ailleurs, notre corpus nous a fourni des énoncés dans lesquels *commencer* est lié à son complément par le biais du connecteur *pour*. Morphologiquement, nous pouvons parler d'une construction où *commencer* est suivi d'une préposition régie par un pronom personnel ou un nom.

**(89)** « Avec l'amitié de Lili, une nouvelle vie *commença pour moi* ». **(Pagnol, 1957 a : 24)**



(90) « Après dîner, Rieux et sa mère vinrent s'installer près du malade. La nuit **commençait pour lui** dans la lutte et Rieux savait que ce dur combat avec l'ange de la peste devait durer jusqu'à l'aube. » (Camus, 1947 : 257)

La quantité d'énoncés n'est pas très élevée, mais on peut quand même noter que la particularité de la construction : **(S + commencer + pour + (nom ou pronom))**, se manifeste dans la compatibilité de **commencer** avec ces actants. Autrement dit, d'après des exemples relevés dans notre corpus, le sujet doit être un nom non-humain et le SPrép doit se construire par *(pour + un nom humain ou un pronom personnel)*.

Par conséquent, un neuvième cadre syntaxique et une autre construction distinguent **commencer** ; cadre : **(X commencer (pour qui))**

Construction : **(X + commencer + pour + un nom humain ou un pronom)**

Le tableau ci-dessous montre un aperçu qualitatif des différentes constructions simples de **commencer** dans notre corpus :

Types des constructions de <b>commencer</b>	La combinaison de <b>commencer</b> avec les éléments grammaticaux, type de :			
	Sujet	Temps de verbe	Article et préposition	Complément
Intransitive	inanimé	passé composé passé simple		
Transitive directe	animé inanimé pronom	passé composé passé simple imparfait	article défini ► article indéfini ► adjectif possessif ►	Objet
Transitive indirecte	animé inanimé pronom	passé composé passé simple imparfait	dans —————► sur —————► par —————► pour —————►	spatial/objet spatial objet nom ou pronom

Tableau 21 : La compatibilité syntaxique de **commencer**.

Or, pour cette description syntaxique, nous pouvons formuler certaines remarques sur la compatibilité syntaxique de **commencer** avec ses actants :

1. Nous avons observé que le constituant nominal de **commencer** ne peut pas être produit par n'importe quelle préposition, autrement dit, les prépositions *à* et *de* ne peuvent figurer qu'avec un infinitif.

2. Nous avons observé que les compléments traduits par les prépositions (*dans*) et (*sur*) ne peuvent être introduits que par des constituants infinitifs appropriés.

3. La compatibilité du verbe **commencer** avec certaines prépositions nous permet d'approfondir les points de convergence entre celui-ci et le verbe **بدأ bada'a** en arabe.

Au niveau sémantique, les énoncés (68) à (90) illustrent encore une fois que la valeur perfective est étroitement liée aux temps du passé simple et du passé composé, et que la valeur imperfective est en relation avec l'imparfait et le contenu du contexte. À la lumière de cette observation, la différence entre ces deux valeurs est prévisible. Dans les énoncés (83), (84), (85) et (86), « commençait dans les olives », « commençait dans deux jours », « commençait sur le trottoir » et « la nuit commençait », bien que la préposition (*dans*) signale un sens ponctuel, nous voyons que **commencer** se distingue par une valeur imperfective. Cela est justifié, d'une part, par les deux propositions qui comportent un imparfait, et, d'autre part, par l'indétermination du point de commencement. On peut donc parler d'interdépendance sémantique entre **commencer** et sa forme temporelle. Dans l'énoncé (83), l'utilisation habituelle de l'imparfait est semblable à l'emploi itératif, dans ce cas, un point de départ commencé à un moment donné dans un lieu reste identique quel que soit le moment. En revanche, dans l'énoncé (84), l'expression « *dans deux jours* », illustre la prolongation dans le temps. Par ailleurs, dans l'énoncé (68), « *la nuit commençait* », l'imperfectivité est traitée ici comme une conséquence invisible du changement d'état ; un changement actuel est mis en relation avec un état passé.

## 1.2. Un regard sur les constructions composées de **commencer**

Dans ce qui précède, nous avons montré que **commencer** se combine avec certaines prépositions dans ses constructions simples. Le tableau (22) présente la fréquence des différents types de prépositions précédant son infinitif :

Type de constructions composées de <i>commencer</i>	Fréquence Le nombre total des énoncés est 177.
<b>Commencer + à + Inf.</b>	140 soit 79,1 %
<b>Commencer + de + Inf.</b>	14 soit 7,9 %
<b>Commencer + par + Inf.</b>	23 soit 13 %

Tableau 22 : Fréquence d'emploi des prépositions avec *commencer*.

Une première observation : ce tableau montre, d'une part, que *commencer* rejoint certaines prépositions dans ses constructions composées comme dans ses constructions simples, et d'autre part, lorsque la figuration naturelle de *commencer* est : (**S + commencer + Prép + Inf.**), cette dernière est plus fréquente que (**S + commencer + SN<sub>2</sub>**).

En ce qui concerne le cadre (**X commence Prép Z**), notre corpus nous a fourni une série d'exemples où la transitivité infinitive de *commencer* s'effectue par les prépositions *à*, *par* et *de*. D'après ces différentes prépositions, nous admettons que la différence entre ces constructions appartient à une simple concaténation formelle et sémantique d'éléments grammaticaux de la phrase.

Prenons comme point de départ la classification de la construction la plus fréquente dans notre corpus, (**X commence à Z**), en tenant compte des grandes sources de crainte sémantique reconnues envers cette forme, à savoir, l'influence de la préposition sur l'emploi de *commencer* et son emploi avec un infinitif ponctuel ou d'état. Nous avons choisi des exemples ciblés pour mettre en contraste les spécificités linguistiques de ses constructions<sup>157</sup>. Dans chaque exemple, *commencer* comporte une spécificité qui lui sert à montrer sa capacité et à mettre en valeur sa liberté combinatoire avec le sémantisme et la syntaxe des éléments de la phrase.

### 1.2.1. La combinaison des constructions inchoatives composées

Nous allons examiner les constructions composées (**commencer à /de /par + Z**), Z est un infinitif.

<sup>157</sup> Les constructions infinitives, commencer + à + Inf., commencer + par + Inf. et commencer + de Inf.

### 1.2.1.1. (X + commencer + à + Z)

Verbert (1980, 1985) et Peeters (1993) confirment qu'il n'y a aucune contrainte sur l'emploi de **commencer** avec certains types d'infinitifs, tels que ceux des verbes de parole, d'action, d'activité, de sentiment, etc.

(91) « Il se calma un peu, **commença à écraser** une cigarette et reprit plus posément : 'Il y a quelques années, j'avais tout devant moi, on me parlait de ma vie, de mon avenir'. »

(Camus, 1971 : 52)

(92) « J'ai dîné chez Céleste. **J'avais déjà commencé à manger** lorsqu'il est entré une bizarre petite femme qui m'a demandé si elle pouvait s'asseoir à ma table. »

(Ibid. : 69)

(93) « C'est à partir de ce moment que les carnets de Tarrou **commencent à parler** avec un peu de détails de cette fièvre inconnue dont on s'inquiétait déjà dans le public. »

(Camus, 1947 : 33)

(94) « Elle ne crut pas tout à fait à la trahison de son André, mais le doute **commença à la torturer**. »

(Pagnol, 1960 : 32)

(95) « Enfin, après trois douzaines de « clics » inutiles, et comme Joseph **commençait à s'énerver**, il y eut un « clac » brutal et joyeux, et la porte violée nous livra le passage. »

(Pagnol, 1957 a : 192)

Tout type de sujets, (nom animé humain (95), non humain, nom inanimé (ex : 94 et 91) ou pronom personnel (91 et 92), sont acceptables avec **commencer**. Fait notable pour ces types, l'emploi de l'un ou l'autre est régi par le sens lexical de l'infinitif. **Commencer** est conjugué au passé simple (91), au plus-que-parfait (92) au présent (93) et à l'imparfait (95). Et nous voyons que le (SV + à + Inf.) peut être séparé, notre corpus nous a fourni une série d'exemples où la séparation peut être marquée par un adverbe de temps, un adverbe de manière ou un CID, comme dans les énoncés (92) *déjà* et (94) *la*.

Au niveau sémantique, en français, comme nous l'avons déjà montré dans le deuxième chapitre de la présente recherche, tous les grammairiens s'accordent à dire que la

détermination de l'opposition entre perfectif et imperfectif renvoie au choix du temps<sup>158</sup>. Dans l'énoncé (91) : « *Il se calma un peu, **commença à écraser** une cigarette et reprit plus posément.* », le verbe **commencer** est au passé simple ; au niveau formel, on constate une valeur complète. Mais, nous voyons ici, d'un côté, que le sens de l'infinitif peut également régir la valeur sémantique de **commencer**, on ne peut pas imaginer qu'il ait écrasé sa cigarette et qu'il soit devenu calme dans le même instant. D'un autre côté, nous notons un changement d'état simultané coïncidant avec le commencement d'une action.

En revanche, dans l'énoncé (92) « *J'**avais déjà commencé à manger** lorsqu'il est entré une bizarre petite femme* », le verbe est au plus-que-parfait. Nous percevons une relation de postériorité entre le moment d'énonciation et le moment de référence (le verbe **commencer** et l'infinitif) ; l'énonciateur a déjà commencé son plat ; le déroulement de l'action est en cours, une bizarre petite femme est entrée. De ce fait, la situation véhicule la forme temporelle de l'action.

Par ailleurs, dans l'énoncé (93) « les carnets de Tarrou *commencent à parler* », bien que le sujet soit un inanimé, le prédicat est un infinitif de parole. La prolongation est marquée, d'une part, par l'emploi du présent avec **commencer**, d'autre part, par l'expression « *avec un peu de détails de cette fièvre inconnue* ». Ainsi que l'énoncé (95) le montre, lorsque le prédicat est un verbe de sentiment, le sujet doit être un nom animé. L'imperfectivité a été confirmée par l'imparfait.

En fait, Peeters, Verbert et Kleiber se sont efforcés d'analyser et de découvrir la complexité d'emploi de **commencer** avec un verbe ponctuel<sup>159</sup>, d'état<sup>160</sup> ou de sentiment<sup>161</sup>. Nous avons

---

<sup>158</sup> Nous rappelons que l'imparfait est souvent distingué par l'aspect imperfectif, le passé simple et le passé composé par l'aspect perfectif. Selon Riegel & al. (1994 : 304) : « Le passe simple s'accorde parfaitement avec les verbes perfectifs, qui comportent en eux-mêmes une limitation du procès : dans *La flèche atteint la cible*, le procès est intégralement envisagé et sa limite finale est fixée. L'imparfait ici (*La flèche atteignait la cible*) n'est concevable que dans une vision ralentie du procès, ou dans une interprétation itérative. Avec les verbes imperfectifs, la délimitation inhérente au passe simple entre en contradiction avec l'absence de limites marquées dans le verbe. »

<sup>159</sup> Plus précisément, ces linguistes s'intéressent aux verbes de mouvement : sortir, arriver, partir, etc. -

<sup>160</sup> Tels que : être, devenir, exister, etc.

<sup>161</sup> Tels que : aimer, se trouver, etc.

vu plusieurs paramètres linguistiques pris en compte. À cet égard, notre corpus nous offre une série d'exemples de ces types de prédicats.

#### 1.2.1.1.1. (X commencer + à + Z) (Z= verbe ponctuel))

(96) « Je courus aussitôt à la fenêtre, et j'entrebâillai très légèrement les volets. Les pas faisaient le tour de la maison : les deux traîtres parurent, et **commencèrent à monter** vers la lisière des pinèdes. » (Pagnol, 1957 a : 220)

(97) « Dès le quatrième jour, les rats **commencèrent à sortir** pour mourir en groupes. »

(Camus, 1947 : 21)

(98) « En comme si le chanteur n'avait attendu que ce mouvement du public, ou, plus certainement encore, comme si la rumeur venue de parterre l'avait confirmé dans ce qu'il ressentait, il choisit ce moment pour avancer vers la rampe d'une façon grotesque, bras et jambes écartés dans son costume à l'antique, et s'écrouler au milieu des bergeries du décor qui n'avaient jamais cessé être anachroniques mais qui, aux yeux des spectateurs, le devinrent pour la première fois, et de terrible façon. Car, dans le même temps, l'orchestre se tut, les gens du parterre se levèrent et **commencèrent** lentement **à évacuer** la salle, d'abord en silence comme on sort d'une église, le service fini, ou d'une chambre mortuaire après une visite, les femmes rassemblant leurs jupes et sortant tête baissée, les hommes guidant leurs compagnes par le coude et leur évitant le heurt des strapontins. » (Ibid. : 182)

Les verbes ponctuels indiquent une action courte, de point de vue sémantique, leur emploi avec **commencer** n'est pas acceptable car ils n'illustrent pas le déroulement de l'action. Verbert (1979 : 70) rend compte qu'un verbe perfectif ne peut pas jouer le rôle d'un prédicat de **commencer**. Il justifie son point de vue par les exemples suivants :

« \*Clément commence de sortir de la classe. »

« Les élèves commencent à sortir de la classe. »

« Clément commence de sortir de son rêve profond. »

Il note que l'acceptabilité de **commencer** avec un verbe ponctuel conditionne la pluralité du sujet. De son côté, Peeters (*op. cit* : 26) confirme cette orientation en affirmant qu'il n'y a pas

de contrainte sur un infinitif ponctuel empêchant celui-ci de s'employer avec **commencer**, lorsque **commencer** conserve toujours son sens premier :

« *La matinée était avancée, les paysans **commençaient à arriver**.* » (Malraux, *L'Espoir*)

Il indique qu'il est inconcevable que tous les paysans arrivent ensemble dans le même instant et continuent à le faire. En effet, les exemples dégagés dans notre corpus confirment cette destination. Dans les énoncés (96) « *les deux traîtres parurent, et **commencèrent à monter**...* », (97) « *Les rats **commencèrent à sortir*** » et (98) « *les gens **commencèrent lentement à évacuer*** », en effet, la présence d'un passé simple qui se distingue par une valeur perfective n'est pas arbitraire, mais repose sur une relation sémantique entre **commencer** et ses actants. En ce qui concerne l'énoncé (97), il est inimaginable que tous les rats soient sortis collectivement en même temps. Ainsi, dans l'énoncé (98), la prolongation est marquée, d'un côté, par le pluriel du sujet, et de l'autre, par l'adverbe « lentement ».

Ce qui particularise l'énoncé (97) vis-à-vis de l'énoncé (96) provient du fait que le passé simple de **commencer** est en relation d'antériorité avec un événement passé. En d'autres termes, deux événements sont situés dans le passé : tout d'abord, les deux traîtres parurent, puis ils commencèrent à monter vers la lisière des pinèdes.

À ce stade, nous avons tenté d'avancer que l'emploi d'un autre type de verbe peut être moins acceptable avec **commencer** compte tenu de son sens. Il s'agit, ici, des énoncés construits avec l'infinitif *perdre* qui se définit comme un verbe ponctuel. Nous estimons que, grâce aux énoncés suivants, nous pouvons montrer une autre complexité de **commencer** :

(99) « Je retrouve, sans aucune joie, la grande école : les platanes de la cour **commençaient à perdre** leurs feuilles jaunies, et chaque matin le concierge les brûlait en petits tas, au pied du grand mur gris. » (Pagnol, 1957 a : 102)

(100) « Le ciel **commence à perdre** sa lumière par excès de chaleur. » (Camus, 1947 : 114)

Dans l'énoncé (99), le sujet est au pluriel, **commencer** est à l'imparfait. À l'opposé, dans l'énoncé (100), le sujet est au singulier et **commencer** est au présent. Dans ces deux énoncés, l'infinitif (*perdre*) est transitif. Mais, à notre avis, ce qui semble être le plus important est que

dans l'énoncé (99), la transitivité de verbe *perdre* exige un nom pluriel, (*leurs feuilles*), car il est tout à fait inacceptable de dire que :

**(99.a.)** « \* *Les platanes de la cour commençaient à perdre leur feuille.* »

Même si le sujet est au singulier :

**(99.b.)** « \**Le platane de la cour commençait à perdre sa feuille.* »

En revanche, le sujet de cet énoncé peut apparaître au singulier :

**(99.c.)** « *Le platane de la cour commençait à perdre ses feuilles.* »

Il est impossible que toutes les feuilles du platane tombent ensemble et achèvent de le faire simultanément. On comprend que l'automne est arrivé et que les feuilles commençaient à tomber jour après jour.

Cela est contraire à ce que montre Verbert (*op. cit* : 71), qui confirme que ce genre de verbes n'est pas compatible avec **commencer** :

C'est pourquoi **commencer** repousse des verbes nettement perfectifs comme « perdre son sac » (ces verbes sont définis terminativement vides) et des verbes comme (coexister, demeurer, consister, se trouver = X dont le sens est strictement incompatible avec la notion de transgression entre être et + être. Cela explique également pourquoi certaines expressions des états sont compatibles avec **commencer** : elles permettent en effet l'expression d'une transgression entre – et + (il commence à être fatigué, peut être paraphrasé comme il est à la 1<sup>ère</sup> partie de l'état « être fatigué »).

Selon lui, la phrase « perdre son sac » = « *Il perd son sac* » ne peut pas se paraphraser avec le verbe commencer : « \**Il commençait à perdre son sac.* »

Même si on implique l'hypothèse de Verbert sur cet exemple où le sujet doit être au pluriel, la phrase ne serait pas acceptable :

« \**Ils commençaient à perdre leur sac.* »

En revanche, le sémantisme de la phrase exige que l'objet qui suit l'infinitif doive être au pluriel :

« *Il commençait à perdre ses sacs.* »



On comprend qu'il a beaucoup de sacs, et il commençait à les perdre les uns après les autres. Ainsi, une autre construction est acceptable lorsque le sujet et le complément sont au pluriel : « *Ils commençaient à perdre leurs sacs.* »

Au contraire, dans l'énoncé (100) « *Le ciel commence à perdre sa lumière par excès de chaleur* », le sujet et l'objet de *perdre* sont des singuliers, et ni le sujet ni l'objet ne peuvent être au pluriel :

**(100.a.)** « ? *Les ciels commencent à perdre leurs lumières par excès de chaleur.* »

En effet, il existe un seul ciel et il possède une seule lumière. Le sens est tout à fait clair, on comprend que le soleil a disparu et que le soir a commencé.

L'énoncé (99) offre donc un avantage qui nous permet de citer une autre spécificité<sup>162</sup> du cadre (**X commencer à Z**) :

**(X (au singulier) commencer + à Z + SN<sub>2</sub> (au pluriel). Ou (X (au pluriel) + commencer + à Z + SN<sub>2</sub> (au pluriel).**

Ainsi, nous pouvons dire que ni les listes des verbes incompatibles avec *commencer*, ni les constructions syntaxiques établies par Verbert (1979), Lamiroy (1989) et Peeters (1993), ne sont bien déterminées.

#### **1.2.1.1.2. (X commencer + à + Z) (Z = un verbe d'état)**

Plusieurs auteurs ont essayé de découvrir l'effet du sens lexical du prédicat infinitif sur la construction inchoative, tels que : Fuchs et Léonard (1979 : 329-331), Verbert (1979 : 69-70), Peeters (1993 : 27-30) et Choi (1993 : 197-99). Beaucoup de remarques basées sur une contrainte statistique ont été formulées sur l'incompatibilité avec un verbe d'état. Fuchs et Léonard (1979 : 329-33) indiquent que Z dans le cadre : **(X + commencer + à + Z)** peut perdre

---

<sup>162</sup> Autrement dit, cet énoncé nous sert à confirmer la capacité et la complexité d'emploi de *commencer*. Ce verbe a fait l'objet de beaucoup d'études.

sa place, en disant : « il commence à être = il est » ; de ce fait, ce cadre peut se reformuler en **(X + Z)**. De son côté, Lamiroy (1987) a fourni une liste des verbes d'état que Peeters (1993 : 29) qualifie d'incomplète. Selon Verbert (*op. cit* : 69-70), les constructions inchoatives se combinent rarement avec les états et elles se combinent mal avec les ponctuels :

Ainsi, des verbes comme « coexister, consister, être, coucher, se trouver », etc., ne peuvent pas jouer le rôle d'actant objet auprès de **commencer**. Ce sont des verbes qui ne permettent pas de caractérisation du déroulement du procès, ou, en d'autres mots, ce sont des verbes marqués négativement pour le trait CH, trait organisateur du sémantisme verbal.

En effet, le nombre d'exemples n'est pas très élevé dans notre corpus, mais il faut noter tout de même que l'emploi existe en dépit de sa relative rareté. De ce fait, il est, évidemment, impossible de déterminer une liste totale des verbes d'état ou des ponctuels qui sont compatibles avec les aspectuels, surtout en ce qui concerne les textes littéraires.

**(101)** « Je **commençai à être** vaguement inquiet : c'est pourquoi je pris, dans ma musette, le redouble couteau pointu, dont je serrai fortement le manche dans mon poing. »

(Pagnol, 1957 b : 234)

**(102)** « L'employé, après lui avoir parlé de Jeanne, l'avait questionné sur sa femme et Rieux avait répondu. 'Vous savez, avait dit Grand, ça se guérit très bien maintenant.' Et Rieux avait acquiescé, disant simplement que la séparation **commençait à être longue** et que lui aurait peut-être aidé sa femme à triompher de sa maladie, alors qu'aujourd'hui, elle devait se sentir tout à fait seule. »

(Camus, 1947 : 175)

**(103)** « Peut-être, mais je ne peux pas supporter l'idée que cela va durer et qu'elle vieillira pendant tout ce temps. À trente ans, on **commence à vieillir** et il faut profiter de tout. »

(Camus, 1972 : 140)

**(104)** « Oui, ça va tout à fait bien, dit le petit homme. Dites-moi, docteur, cette sacrée peste, hein ! Ça **commence à devenir** sérieux. »

(Camus, 1947 : 79)

**(105)** « Cependant, Tarrou estimait qu'il entraînait peu de méchanceté dans l'attitude de Cottard. Son « J'ai connu ça avant eux » marquait plus de malheur que de triomphe. « Je crois, disait Tarrou, qu'il **commence à aimer** ces hommes emprisonnés entre le ciel et les murs de leur ville. »

(Camus, 1947 : 180)

(106) « C'est à peu près à cette époque en tout cas que nos concitoyens **commencèrent à s'inquiéter**. » (Ibid. : 21)

Dans cette série d'exemples, le sujet de **commencer** est apparu sous différents types : un pronom personnel (101), un nom non-humain (102) et un pronom démonstratif (103). Les infinitifs sont des verbes d'état (*être, vieillir, aimer, devenir, et inquiéter*). Dans certains énoncés, l'infinitif est suivi par un complément.

En fait, notre corpus offre des énoncés faisant intervenir d'autres verbes d'état que nous pouvons ajouter sur la liste de Peeters en montrant les cas de compatibilité de **commencer** et de son infinitif avec les autres éléments linguistiques de la phrase.

Peeters (*op. cit* : 28) confirme que **commencer** peut être suivi par un infinitif d'état à deux conditions. La première est le fait que le cadre syntaxique (**X commence à Z**) peut se reformuler dans le cadre (**X + Z**). Par exemple, « il commence à être = il est ». La seconde tient à ce que l'infinitif d'état doit être accompagné par un objet direct : « *Jean commence à aimer Marie*. »

Nous voyons dans les exemples précédents, (101) « Je **commençai à être** vaguement », (102) « *la séparation commençait à être longue* », et (104) « ça **commence à devenir sérieux** », que les compléments de l'infinitif sont des adverbes de manière ou des adjectifs. Par ailleurs, dans l'énoncé (105), « *il commence à aimer ces hommes emprisonnés* », l'infinitif est suivi par un objet direct. En revanche, avec l'énoncé (103), « *À trente ans, on commence à vieillir* », ici, le cas est un peu particulier, car nous constatons que l'auteur antépose le complément circonstanciel pour mettre en relief l'âge et l'écoulement du temps. La phrase peut se paraphraser comme suit : « *On commence à vieillir à trente ans* ». À notre avis, c'est le contexte lui-même qui organise la formule, de ce fait, une autre observation peut être soulignée : l'infinitif d'état de **commencer** peut se suffire à lui-même ou bien être suivi par un objet indirect.

Au niveau sémantique, le moyen le plus courant de déterminer une valeur imperfective du verbe en français consiste à repérer des terminaisons d'imparfait. La combinaison perfective

ne se combine qu'avec le passé composé et le passé simple. Nous voyons que le passé n'est employé qu'avec les énoncés (103) et (106), dans les énoncés (101) et (102) **commencer** est conjugué à l'imparfait et dans les énoncés (104) et (105), il est au présent. D'après ces exemples, l'énoncé présente toutefois un sens progressif, puisque la situation actuelle est décrite sans tenir compte des limites temporelles. En conséquence, l'hypothèse que nous supposons ici pour la distinction de la valeur sémantique de l'emploi de **commencer** avec un infinitif d'état est celle de l'imperfectivité, même si les énoncés concernés contiennent du passé simple et du passé composé. Selon Riegel & al. (*op. cit* : 304) :

Dans certains énoncés, le passé simple peut imposer ses limites au verbe imperfectif (sans contraindre nécessairement sa durée) : Il marcha longtemps ; dans d'autres, un effet de sens inchoatif résout le conflit : Elle aima les romans de Walter Scott (= « Elle se mit à aimer les romans de Walter Scott »).

#### 1.2.1.2. (X commencer + par + Inf.)

(107) « Mais comme pour ses enfants elle était capable de tout, elle **commença par accentuer son salut, se rapprocha peu à peu, et finit par frôler** la main de Mme la directrice dans un panier de pommes de terre. » (Pagnol, 1957 a : 131)

(108) « Le jeudi était un jour de grande toilette, et ma mère prenait ces choses-là très au sérieux. Je **commençai par m'habiller** des pieds à la tête, puis je fis semblant de me laver à grande eau, c'est-à-dire que vingt ans avant les bruiteurs de la radiodiffusion, je composai la symphonie des bruits qui suggèrent une toilette. » (Ibid. : 72)

(109) « Cependant, sa voix s'affermir peu à peu. Il **commença par rappeler** que, depuis de longs mois, la peste était parmi nous et que maintenant que nous la connaissions mieux pour l'avoir vue tant de fois s'asseoir à notre table ou au chevet de ceux que nous aimions, marcher près de nous et attendre notre venue aux lieux de travail, maintenant donc, nous pourrions peut-être mieux recevoir ce qu'elle nous disait sans relâche et que, dans la première surprise, il était possible que nous n'eussions pas bien écouté. » (Camus, 1947 : 202)

L'emploi des prépositions (**à**, **par** et **de**) avec **commence** soulève la question de savoir pourquoi l'auteur choisit **à** et non **par** ou **de**, et inversement. Selon certains linguistes, la

différence entre **commencer à, de** ou **par** est purement sémantique. D'après Dubois (1961 : 33), **commencer par** s'emploie dans le cas de l'antériorité, autrement dit, le commencement d'une action s'effectue après le début d'une autre action. Cette observation a été critiquée par Peeters (*op. cit* : 31)<sup>163</sup>, qui illustre ce point par un test de commutation en confirmant qu'avec la préposition **à**, le commencement de la deuxième action se réalise avant que le déroulement de la première ne soit achevé. En revanche, la préposition **par** signale qu'après l'achèvement de la première action, la deuxième commence à se réaliser. Contrairement à ce qui est indiqué par Choi (*op. cit* : 29), qui estime que **commencer par** n'indique pas le commencement des actions mais que cette construction exprime le fait de **commencer par** quelque chose. Donc, d'après ce dernier, une contrainte est liée à la valeur aspectuelle de **commencer par**.

Toutefois, nos exemples affirment également l'orientation de Peeters. Dans les énoncés (107) et (108), l'achèvement de la première action est marqué par l'opposition **commencer par** et **finir par** (107). On observe une série d'événements : elle commença par accentuer son salut, et elle finit par frôler sa main, (108) il commençait par s'habiller puis il fit semblant de se lever à grande eau. Par conséquent, on peut constater que les actions ont commencé et qu'elles ont fini. Ce qui est notable à propos de cette construction (**X + commencer + par + Inf.**), c'est qu'au niveau syntaxique, cette construction n'est compatible qu'avec un sujet animé. Et au niveau sémantique, elle se spécifie par une valeur perfective, cette dernière étant toujours marquée par l'achèvement de la première action et le commencement de la seconde.

### 1.2.1.3. (X commencer + de + Inf.)

(110) « Ce jour-là, Meursault **commença de s'attacher** à Marthe. » (Camus, 1971 : 37)

<sup>163</sup> Peeters (*op. cit*: 31-32), montre la différence entre l'emploi des prépositions **à** et **par** :

Ex : « Ils **ont commencé par bourrer leurs pipes** tout en marchant, puis ils **ont pressé le pas** et enfin ils se sont mis à courir. » (Bernanos, *Un Crime*)

Ex : « Ils **ont commencé à bourrer leurs pipes** tout en marchant, puis ils ont pressé le pas et enfin ils se sont mis à courir. »

C'est lorsque le verbe *commencer* est suivi de la préposition **à** qu'il renvoie à une « action qui commence à se réaliser avant une autre » : les deux ont commencé, mais pas fini, de bourrer leurs pipes avant de presser le pas. Le premier énoncé implique qu'ils n'ont pressé le pas qu'après avoir fini de bourrer leurs pipes.

(111) « Mais, soudain conscients d'une sorte de séquestration, sous le couvercle du ciel où l'été **commençait de grésiller**, il sentait confusément que cette réclusion menaçait tout et la vie et, le soir venu, l'énergie qu'ils retrouvaient avec la fraîcheur les jetait parfois à des actes désespérés. » (Camus, 1947 : 96)

(112) « Une seule chose avait changé pour eux : ce temps que, pendant le mois de leur exil, ils auraient voulu pousser pour qu'il se pressât, qu'ils s'acharnaient à précipiter encore, alors qu'ils se trouvaient déjà en vue de notre ville, ils souhaitèrent le ralentir au contraire et le tenir suspendu, dès que le train **commença de freiner** avant d'arrêter. » (ibid. : 266)

Il est vrai que la différence entre les constructions composées de **commencer**, à savoir, (X + **commencer** + à + Inf.), (X + **commencer** + par + Inf.) et (X + **commencer** + de + Inf.), est engendrée par le sens de la préposition et le contexte de la phrase, comme cela a été remarqué par Brunot (1936), Lowe (1996), Peeters (1993). D'après Peeters (*op. cit* : 31) :

Le changement de connecteur ne semble pas modifier le sens du verbe aspectuel. La formule (A)<sup>164</sup> est valable pour les deux cadres syntaxiques qui se prêtent par ailleurs à la même variété de verbes.

Il cite une série d'exemples pour montrer la correspondance entre **commencer à** et **commencer de**<sup>165</sup>.

En effet, ce qui nous étonne est le fait que les auteurs ne distinguent pas ces constructions. Effectivement, la construction (**commencer** + de + Inf.) est peu fréquente dans notre corpus. Ceci nous porte à réfléchir sur nos exemples ainsi que sur ceux présentés par les linguistes et par les autres chercheurs, afin de mettre en relief les traits distinctifs de **commencer à** et **commencer de**.

---

<sup>164</sup> (X commencer de)

<sup>165</sup> Peeters illustre son point de vue par les exemples suivants :

(Ex : 40) « La blanchaille commençait à sauter au nez des perches ou des brochets. » (H. Bazin, *Cri de la chouette*)

(Ex : 41) « Presque aussitôt, le véhicule commençait de sauter sur la route devenue plus mauvaise. » (Camus, *L'Exil et le royaume*)

(Ex : 42) « Le prêtre, courbant le front, commença à réciter à mi-voix une prière d'actions de grâces. » (Martin du Gard, *Les Thibault*)

(Ex : 43) « Elle commença par exemple de me réciter des vers. » (Duhamel, *Cri des profondeurs*)

(Ex : 44) « Une pluie fine commence à tomber, l'angélus sonne. » (Bernanos, *Monsieur Ouine*)

(Ex : 45) « Vers cinq heures commença de tomber une petite averse. » (Gide, *Paludes*)

Au niveau syntaxique, d'après les exemples (110), (111) et (112), la construction de **commencer de** se dote par un emploi exclusivement au passé (passé simple, passé composé, imparfait). Le sujet se manifeste sur différents types.

Au niveau sémantique, **commencer de**<sup>166</sup> indique davantage le début d'une action courte (énoncés : 110 et 111). La rareté de l'emploi de cette construction au présent ou à l'imparfait signale que la valeur imperfective de celle-ci est liée à une action préétablie ou à une habitude, comme le montre l'énoncé (111), « *Mais, soudain conscients d'une sorte de séquestration, sous le couvercle du ciel où l'été commençait de grésiller.* » Ici, l'emploi du connecteur *de* sert à donner le sens d'un événement attendu.

### 1.2.2. La combinaison de commencer avec un modal

Plusieurs études se sont efforcées de mettre en avant la combinaison d'un verbe aspectuel avec un verbe modal, tels que : Gross (1975), Nef (1980), Gardies (1981) Choi (1993) et Chu (2008). Ce dernier approfondit son analyse sur l'emploi des verbes modaux en français. La notion de *modalité* a été connue par une multiplicité de termes. Chu (*op. cit* : 2) évoque toute une série de mots utilisés pour dénommer ces éléments linguistiques : « *verbes auxiliaires* », « *auxiliaires modaux* », « *semi-auxiliaires* » et « *auxiliant* ». Ce sont des verbes employés dans une chaîne verbale (**V<sub>1</sub> conjugué + V<sub>2</sub> infinitif**) pour assurer le sens du verbe-noyau (**V<sub>2</sub>**). Selon Chu, les verbes modaux sont :

Aller, cesser de, commencer à, devoir, pouvoir, être en train de, avoir  
faillir, finir de, paraître, risquer de, sembler et venir de. (*Ibid.* : 41)

Dans le même ouvrage, Chu avance une analyse bien détaillée pour découvrir la combinaison entre les verbes modaux. Ce qui nous intéresse, en particulier, est la combinaison de **commencer** avec les autres verbes aspectuels et modaux. D'après Gross (1975), la

---

<sup>166</sup> « **Commencer de** » est surtout une variante soutenue et 'littéraire' de « **commencer à** ». D'un point de vue stylistique, cette tournure apporte un certain raffinement, voire une certaine préciosité à la langue, comme chez Gide, qui affectionnait ce genre d'expressions.

combinaison de **commencer à**, **continuer de** et **finir de** est inacceptable puisqu'ils proviennent de la même catégorie (la catégorie aspectuelle), et il donne les exemples suivants :

? \* *Il commence à continuer à pleuvoir.*

? \* *Il continue à commencer à pleuvoir.*

? \* *Il finit de commencer à pleuvoir.*

L'analyse de Chu (*op. cit* : 122-123), semble confirmer cette orientation. Il divise les verbes modaux en cinq groupes, en montrant la combinaison de chaque verbe modal avec les autres modaux :

#### « Groupe 1

*Aller* + {cesser de, **commencer à**, continuer à, finir de, devoir, pouvoir, paraître, sembler, risquer de, être en train de}

*Devoir* + {cesser de, **commencer à**, continuer à, finir de, pouvoir, paraître, sembler, risquer de, être en train de, sembler, avoir failli}

*Pouvoir* + {cesser de, **commencer à**, continuer à, finir de, paraître, sembler, risquer de, être en train de, sembler, avoir failli}

#### Groupe 2

*Cesser de* + {continuer à, paraître, sembler}

**Commencer à** + {pouvoir, risquer de, paraître, sembler, cesser de}

*Continuer à* + {pouvoir, paraître, sembler, devoir, risquer de}

#### Groupe 3

*Avoir failli* + {cesser de, **commencer à**, continuer à, pouvoir, devoir, risquer de}

*Venir de* + {cesser de, **commencer à**, finir de, paraître, risquer de}

#### Groupe 4

*Paraître* + {continuer de, finir de, être en train de, pouvoir, devoir, cesser de, **commencer à**}

*Sembler* + {cesser de, **commencer à**, continuer à, finir de, être en train de, avoir failli, pouvoir, devoir}



## Groupe 5

Être en train de + {*cesser de, commencer à, finir de, continuer à*} »

Selon cette classification, nous constatons que la combinaison de **commencer** avec *aller, devoir, être en train de, avoir failli, finir de, venir de*, est inacceptable dans la construction : **(X + commencer à + verbe modal<sup>167</sup>)**. Cela signifie que, dans une phrase, **commencer** ne peut pas prendre ces verbes à sa gauche. En revanche, beaucoup de modaux (*aller, devoir, pouvoir, être en train de, avoir failli, finir de, paraître, risquer de, sembler* et *venir de*) peuvent l'accompagner à leur droite, **(X + verbe modal + commencer à)**.

En effet, notre corpus nous a fourni des exemples de la combinaison à droite de **commencer** avec un verbe modal :

**(113)** « Dans un grand silence, il monta à la chaire, s'y établit, et je crus qu'il **allait commencer à** nous faire la classe : je me trompais. » (Pagnol, 1960 : 207)

**(114)** « Joseph, vous **n'auriez pas dû commencer.** » (Pagnol, 1957 : 157)

**(115)** « Si le télégramme attendu était, lui aussi, favorable, Rieux **pourrait recommencer.** » (Camus, 1947 : 255)

Dans l'énoncé (113), **commencer** est à l'infinitif, comme un verbe-noyau, le modal *aller* joue le rôle d'un auxiliaire. Par ailleurs, dans l'énoncé (114), **commencer** est employé avec le modal *devoir*, l'énoncé (115) montre la compatibilité de **commencer** avec le modal *pouvoir*.

### 1.2.3. La négation de commencer

En français, comme dans beaucoup de langues, la négation porte sur le verbe. Celle-ci s'effectue par différents morphèmes suivant la construction, le sémantisme et le temps de la

---

<sup>167</sup> Chu (*op. cit* : 129) illustre la combinaison de *commencer* avec un verbe modal dans un tableau. Ce tableau se lit de droite à gauche, il montre que dans la position à droite *commencer* peut joindre beaucoup de verbes modaux, en revanche, dans sa position à gauche il n'est compatible qu'avec peu de verbes.

- La position à droite apparaît dans la construction suivante : **(X + verbe modal + commencer)**.
- La position à gauche se présente dans la construction suivante : **(X + commencer + verbe modal)**.

phrase. En ce qui concerne la négation de **commencer**, à la lumière de ce qui est déjà noté par Verbert (1980) et Peeters (1993), elle porte toujours sur le verbe-noyau, même si les morphèmes de négation sont placés autour de **commencer**. Peeters (*op. cit.* : 31-32), confirme que, d'un côté, la négation de **commencer** diffère d'une forme à une autre, autrement dit, la négation de **(X ne commence pas à Z)** n'est pas la même que **(X commence à ne pas Z)**. D'un autre côté, il ajoute que les cadres syntaxiques de **commencer** à savoir **(X commence à Z)**, **(X commence par Z)** et **(X commence de Z)**, n'ont pas la même négation. Peeters a approfondi le point de vue de Rohrer (1976 : 169) qui fait remarquer que « *Jean a commencé par boire un verre et Jean n'a pas commencé par boire un verre impliquent tous les deux que d'autres événements vont suivre* ». De ce fait, on comprend que Jean n'a pas commencé par boire un verre mais qu'il a commencé par autre chose, et qu'ensuite il a commencé à boire un verre.

« au moment t, **(X commence par Z)** =  
avant t, il n'y a pas de Z  
à t, avant toutes autres choses, il y a Z  
après Z, il y aura autre chose ». (Peeters, *op. cit.* : 32)

À la lumière de cette présentation, nous nous inspirons de ce schéma pour les cadres **(commencer à/de)**. Nous avons relevé des exemples où la phrase s'arrête à **commencer**, autrement dit, le **Z** est sous-entendu :

**(116)** « Toute la ville se jeta dehors pour fêter cette minute où le temps des souffrances prenait fin et où le temps de l'oubli **n'avait pas encore commencé**. » (Camus, 1971 : 267-268)

**(116.a.)** « Toute la ville se jeta dehors pour fêter cette minute où le temps des souffrances prenait fin et où le temps de l'oubli **n'avait pas encore commencé à exister**. »

**(116.b.)** « Toute la ville se jeta dehors pour fêter cette minute où le temps des souffrances prenait fin et où le temps de l'oubli **n'avait pas encore commencé d'exister**. »

**(117)** « Paul **n'avait pas encore commencé** sa dure journée de guerrier sans ennemi : accroupi près du figuier, il surveillait une petite cage, dans laquelle grouillaient une douzaine de cigales. » (Pagnol, 1960 : 62)

**(117.a.)** « Paul *n'avait pas encore commencé à vivre* sa dure journée de guerrier sans ennemi : accroupi près du figuier, il surveillait une petite cage, dans laquelle grouillaient une douzaine de cigales. »

**(117.b.)** « Paul *n'avait pas encore commencé de vivre* sa dure journée de guerrier sans ennemi : accroupi près du figuier, il surveillait une petite cage, dans laquelle grouillaient une douzaine de cigales. »

• Au moment, (**X commencer à Z**) =

Avant, il n'y a pas de Z.

Avant toute autre chose, il n'y a pas de Z.

Après, il y aurait Z.

• Au moment, (**X commence de Z**) =

Avant il y a Z.

Avant toute autre chose, il y a Z.

Après, il y aurait Z1 ou il n'y aurait pas de Z1.

Les énoncés (116.a), (116.b), et (117.a), et (117.b) montrent que jusqu'au moment où l'auteur parle, **Z** n'existe pas et il peut exister dans le présent ou dans le futur. C'est pour cela que Peeters (*op. cit* : 34) écrit :

Il sera clair que la portée de la négation avec commencer par et commencer à / de n'est pas la même.

Par ailleurs, notre corpus ne nous a fourni que des exemples où la négation porte sur un adverbe de manière :

**(118)** « Tout était bien coupable, de mon côté : ma femme, mes enfants, ma clef. Les vacances *ne commencent pas bien* » (Pagnol, 1957 a : 190)

Dans l'énoncé (118), « Les vacances *ne commencent pas bien* » = les vacances commencent à exister, mais elles ne commencent pas à exister de manière agréable pour celui qui les vit.

En résumé, il nous semble que la construction transitive indirecte de **commencer** exige un connecteur uniquement pour rattacher le **SN<sub>2</sub>** ou l’infinitif. Cela veut dire qu’il garde toujours le sens d’un commencement. Au contraire, le changement nous apparaît sur le plan syntaxique, où la construction **commencer à** et **de** accepte n’importe quel type de sujet. En revanche, **commencer par** est régi par un sujet animé. En outre, la transitivité de **commencer à** peut être brisée par l’infinitif qui le suit. À l’opposé, la transitivité de **commencer de** et **par**, dans la plupart de cas, provient d’un complément après l’infinitif, soit par le biais d’un autre connecteur, comme l’exemple (98), soit par un objet direct, comme le montre l’exemple (100).

## 2. Les constructions syntaxiques de se mettre à

Entre une acceptation et une hésitation, **se mettre à** recouvre deux cadres syntaxiques. Effectivement, il n’y a pas de contrainte sur sa structure infinitive, lorsqu’il peut se manifester dans une chaîne verbale (**V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub>**). Mais ce qui est douteux est sa présentation dans la structure (**SN<sub>1</sub> + V<sub>1</sub> + SN<sub>2</sub>**). Peeters (*op. cit* : 44) remarque qu’aux yeux de Schmid (1984 : 57), le cadre (**X se mettre à Y**) n’existe pas. Il s’appuie sur une traduction allemande<sup>168</sup>, et pour justifier son point de vue, il dit que ce cadre peut avoir deux interprétations syntaxiques, dont l’une est inacceptable : (**X se mettre à Y**) =

1. (**X se mettre à + GN**)
2. \*(**X se mettre qqn à + Inf.**)

Au contraire de ce qui est signalé par Hechmati-Ashori (1984 : 128), Hechmati-Ashori affirme qu’il n’y a pas de différence sémantique entre les cadres syntaxiques : (**X commence Y**) et (**X se mettre à Y**), ainsi (**X commencer à Z**) et (**X se mettre à Z**).

De son côté, Saunier (1996, 1999) propose d’examiner l’infinitif de **se mettre à** comme le complément spatial de **se mettre**, autrement dit, comme un élément doté d’une grande autonomie lorsqu’on ne trouve pas de contrainte sur son emploi avec un sujet inanimé, un prédicat d’état, un pronom impersonnel ou la contrainte de la négation.

---

<sup>168</sup> Règle bien connue, les analyses linguistiques ne portent jamais sur la traduction. Il faut concevoir le texte dans sa langue originale.

D'après Peeters (*op. cit* : 47), **se mettre à** se définit par deux cadres syntaxiques, à savoir un cadre nominal : (**X se mettre à Y**), et un cadre verbal : (**X se mettre à Z**). De plus, Saunier (1999 : 280) montre une compatibilité de **se mettre à** avec la construction pronominale du pronom (**Y**). Cependant, Verroens (2011 : 109) présente le troisième cadre de ce verbe (**X s'y mettre**), et donne les exemples suivants :

- a. « Marie **se met à** lire *La Libre Belgique*.
- b. Marie **se met à** le faire.
- c. Marie **s'y met** ».

En revanche, Chu (2008) n'a pas classé **se mettre à** dans la liste des verbes modaux en français, puisqu'il n'est pas compatible avec certains types de pronoms impersonnels.

Effectivement, du point de vue sémantique, on parle d'une grammaticalisation d'un verbe affecté par deux morphèmes linguistiques et qui a perdu son sens lexical en contrepartie d'une valeur aspectuelle. Cela veut dire que la valeur aspectuelle de **se mettre à** est liée aux deux constructions : (**X + se mettre + à + nom**) et (**X + se mettre + à + infinitif**). En fait, notre corpus montre que cette dernière est la plus fréquente :

Construction syntaxique	TOTAL = 65
Construction simple ( <b>X + se mettre + préposition + nom</b> )	7 énoncés soit 10,8 %.
Construction composée ( <b>X + se mettre + à + infinitif</b> )	58 énoncés soit 89,2 %.

Tableau 23 : Fréquence des constructions de **se mettre à**.

### 2.1. Construction simple

Tout d'abord, rappelons que nous n'examinons que la structure (X se mettre à Y), en revanche, les structures du type (X se mettre en Y) ou (X se mettre Y) en sont exclues. Notons qu'à l'exception d'une forme apparemment très rare où la transitivité de *se mettre* possède une valeur aspectuelle manifestée par la préposition (*dans*). Nous n'avons relevé qu'un seul énoncé.

Du point de vue syntaxique, la structure : (**X + se mettre + à + Y**) ne correspond pas à (**X + commence + Prép + Y**). Comme nous l'avons montré plus haut, cette structure de *commencer* se distingue par certains syntagmes nominaux (prépositions + nom), mais non pas le cas de (**à + SN**). Au contraire, selon les linguistes français, dans son emploi aspectuel, *se mettre à* ne se manifeste que par ce type de préposition.

Selon nos ressources, les études les plus approfondies sur l'emploi aspectuel de *se mettre à* sont celles de Peeters (1993) et de Verroens (2011). Étant donné que la valeur aspectuelle de *se mettre à* est régie par la préposition *à*, ce qui nous semble analytique relève des types de sujets et de compléments. En effet, concernant le cadre (**X se mettre à Y**), nous avons dégagé deux cas différents, le premier où le **Y** est un objet, le second où le **Y** est un spatial.

### 2.1.1. (**X se mettre à Y (complément d'objet)**) *se mettre à* = un aspectuel

Tout d'abord, nous observons une répétition identique des compléments d'objet utilisés dans la construction (**X + se mettre + à + objet**) dans notre corpus ainsi que dans les corpus d'autres chercheurs, tels que : Peeters (1993 : 46), Verroens (2011 : 110- 111) et Franckel (1989 : 144)<sup>169</sup>. En effet, après avoir eu recours aux exemples cités par ce chercheur et ces linguistes, malgré des corpus provenant de sources différentes, à savoir littéraire et journalistique, nous constatons que les compléments d'objet (*à la recherche* et *au travail*) sont les mêmes employés dans leurs corpus. Cela veut dire que le cadre (**X se mettre à Y**) n'accepte pas n'importe quel type lexical de compléments d'objet.

**(119)** « Le colonel fut tout près de périr d'apoplexie, et la maréchaussée *se mit à la recherche* du farceur. » (Pagnol, 1988 a : 126)

**(120)** « Pourtant après avoir mangé, au lieu de gagner la salle de bains, il erra d'une pièce à l'autre, feuilleta une revue et finalement fut tout heureux de trouver un commutateur détaché du mur et *se mit au travail*. » (Camus, 1971 : 129-130)

---

<sup>169</sup> Nous avons relevé cinq exemples, dont trois dans lesquels l'auteur utilise le complément (au travail), et deux (à la recherche).

Il nous paraît – lorsque **se mettre à** est toujours conduit par un substantif animé – que la contrainte est d’origine sémantique et porte sur le complément. Du point de vue structurel, ce verbe, dans les énoncés (119) et (120) se présente dans le cadre (**X + se mettre + à + Y**), le **Y** est un complément objet dérivé. Cependant, ils peuvent se paraphraser comme suit :

**(119.a.)** « Le colonel fut tout près de périr d’apoplexie, et la maréchaussée **se mit à chercher** le farceur. »

**(120.a.)** « Pourtant après avoir mangé, au lieu de gagner la salle de bains, il erra d’une pièce à l’autre, feuilleta une revue et finalement fut tout heureux de trouver un commutateur détaché du mur et **se mit à travailler**. »

Selon Peeters, les syntagmes prépositionnels « *à la recherche* » et « *au travail* » ne peuvent pas s’interpréter comme *mettre quelqu’un à chercher* ou *à travailler*<sup>170</sup>. Mais on peut les commuter par *mettre quelqu’un au travail* ou *à la recherche de*.

**(119.b.)** ? \*« Le colonel fut tout près de périr d’apoplexie, et la maréchaussée **se mit à quelqu’un à chercher** du farceur. »

**(120.b.)** ? \*« Pourtant après avoir mangé, au lieu de gagner la salle de bains, il erra d’une pièce à l’autre, feuilleta une revue et finalement fut tout heureux de trouver un commutateur détaché du mur et **se mit à quelqu’un à travailler**. »

Pour Peeters, il n’y a pas de doute sur l’emploi de (**X se mettre à Y**) lorsque **X** est de type animé et que l’on peut substituer un infinitif à **Y**. Grâce à cette reformulation, Peeters (1993 : 47) a pu assurer le cadre syntaxique d’emploi simple de **se mettre à** : (**X se mettre à Y (un complément d’objet)**). Il confirme qu’il n’y a pas de doute sur l’emploi de ce cadre, en revanche, l’existence de ce cadre soulève deux contraintes liées au cadre (**X se mettre à Z**).

---

<sup>170</sup> Peeters (1993 : 45) affirme cette commutation : « il est vrai que l’on peut ‘mettre quelqu’un au travail’ comme on ‘se met au travail’, et qu’on ne peut pas \*‘mettre quelqu’un à travailler’, même si on peut ‘se mettre à travailler’ ».

### 2.1.2. (X se mettre à Y (spatial)) se mettre à = un verbe de mouvement

Selon Peeters (1993 : 47) :

On a l'impression, que d'autres recherches devront confirmer, qu'il y a deux cadres (**X se met à Y**), dont seul le premier concerne le verbe aspectuel se mettre à. L'autre se rapproche, de par son sens, des verbes de mouvement (cf. partir / s'élancer/ se lancer à la poursuite de, partir au trot, aller au pas ; cf. se lancer au travail, \*partir au travail, \*courir au chinois, etc.

Tout d'abord, nous observons que l'utilisation de (**se mettre + à + un spatial**) permet au locuteur/auditeur de distinguer un changement de lieu, comme le montrent les énoncés suivants :

**(121)** « Soudain, l'odeur vint le frapper, qu'il avait oubliée : il entra dans le restaurant et **se mit à sa table.** » (Camus, 1971 : 86)

**(122)** « En rentrant chez lui il se coucha et dormit jusqu'à l'heure du dîner. Il se fit cuire des œufs et mangea à même le plat (sans pain parce qu'il avait oublié d'en acheter), puis s'étendit et s'endormit aussitôt jusqu'au lendemain matin. Il se réveilla un peu avant le déjeuner, fit sa toilette et descendit manger. Remonté, il fit deux mots croisés, découpa minutieusement une réclame des sels Kruschen qu'il colla dans un cahier déjà rempli de grands-pères farceurs descendant des rampes d'escaliers. Ceci fait, il se lava les mains et **se mit au balcon.** »

(Camus, 1971 : 30)

**(123)** « Attention ! dit l'oncle. J'ai mis triple charge, et je vais tirer les deux coups à la fois ! Si le fusil explose, les éclats pourraient siffler à nos oreilles !

Toute la famille **se mit à l'abri** derrière des troncs d'olivier, et chacun risquait un œil. »

(Pagnol, 1957 b : 191)

Au niveau grammatical, il apparaît que les points communs entre les énoncés (121), (122) et (123) et les énoncés (119) et (120) proviennent du fait que le sujet est de type animé. Dans la majorité de ces exemples, **se mettre à** reste conjugué à un temps du passé à la 2<sup>e</sup> personne du singulier, et le complément est un circonstanciel de lieu, comme l'illustrent les énoncés (121) « *et se mit à sa table* », (122) « *il se mit au balcon* » et (123) « *se mit à l'abri derrière des troncs d'olivier* ». Ce cadre était éloigné des préoccupations de Peeters, ou, pour le dire



autrement, ces exemples ne correspondent pas à ses cadres. Le type de ces énoncés soulève la question de l'éllision de l'infinitif. Nous admettons qu'il y a une raison purement pragmatico-sémantique. De notre point de vue, d'abord, nous observons que ces deux énoncés n'acceptent pas la commutation par un infinitif sous-entendu :

(121.a.) ? \*« Ceci fait, il se lava les mains et **se mit à sortir au balcon.** »

(122.a.) ? \*« Soudain, l'odeur vint le frapper, qu'il avait oubliée : il entra dans le restaurant et **se mit à s'asseoir à sa table.** »

(123.a.) ? \*« Attention ! dit l'oncle. J'ai mis triple charge, et je vais tirer les deux coups à la fois ! Si le fusil explose, les éclats pourraient siffler à nos oreilles ! Toute la famille **se mit à aller à l'abri** derrière des troncs d'olivier, et chacun risquait un œil. »

Ce qui est clair est le fait qu'un jugement sur l'acceptabilité de **se mettre à** comme verbe ponctuel est très fortement irréalisable. Cette incompatibilité renvoie, d'un côté, à la valeur perfective de **se mettre à**, de l'autre, à son sens qui est plus proche d'un verbe de mouvement. Nous voyons, dans les énoncés (121), (122) et (123), que la substitution de **se mettre à** par un verbe de mouvement est tout à fait possible :

(121.b.) « [...] Ceci fait, il se lava les mains et **sortit sur le balcon.** »

(122.b.) « Soudain, l'odeur vint le frapper, qu'il avait oubliée : il entra dans le restaurant et **s'assit à sa table.** »

(123.b.) « Attention ! dit l'oncle. J'ai mis triple charge, et je vais tirer les deux coups à la fois ! Si le fusil explose, les éclats pourraient siffler à nos oreilles !

Toute la famille **alla se cacher** derrière des troncs d'olivier, et chacun risquait un œil. »

Avec ces trois énoncés précédents, au niveau sémantique, l'observation la plus remarquable est la rapidité et la soudaineté de l'action. Dans l'énoncé (122), l'adverbe « soudain » indique la rapidité, dans l'énoncé (121), le personnage, après avoir mené beaucoup d'activités, sort sur le balcon de manière imprévue, et dans l'énoncé (123), tout à coup la famille se trouve devant une bataille, tous les gens vont alors se cacher à l'abri derrière des troncs d'olivier.

### 2.1.3. (X + se mettre + dans + Y) = valeur aspectuelle

Malheureusement, une présentation des données est toujours basée sur des études quantitatives. Mais, à notre avis, cela ne nous empêche pas d'exposer un cas particulier dégagé dans notre corpus où la transitivité de **se mettre à** se fait par le biais de la préposition (*dans*), chargée d'une valeur aspectuelle.

(124) « Nous fîmes une grande tendue, qui nous occupa jusqu'à la tombée de nuit.

En redescendant, Lili me dit :

« Le plus malheureux, c'est que demain matin je ne pourrai pas faire la tournée avec toi.

- Pourquoi ?

- Parce que mon père **s'est mis dans l'idée de curer** le puits du Four-Neuf. Lui, il va descendre au fond, et moi il faudra que j'aide Baptistin à tirer les seaux »

(Pagnol : 1960 : 61)

L'énoncé (124) désigne un autre schéma aspectuel de **se mettre** : (X + se mettre + dans + un complément d'objet). Le sujet est un substantif animé humain. Le complément est un objet indirect construit par la préposition *dans* + un complément d'objet (*dans l'idée*). Grammaticalement, le complément de cet énoncé ne correspond pas à celui de **se mettre à**, d'une part, la préposition *à* est remplacée par *dans*, d'autre part, le complément d'objet (*idée*) n'est pas un nom dérivé.

Mais, Verbert, Kleiber, Peeters sont d'accord pour dire qu'il n'y a aucune contrainte sur **commencer** empêchant celui-ci d'être accompagné par un complément d'objet, lorsque ce dernier peut être remplacé par un infinitif dérivé ou approprié de soi-même. Donc, il y a lieu de supposer qu'il nous faudra un troisième cadre d'emploi simple de *se mettre ayant une valeur inchoative* :

**(X se mettre dans Y) = (X se mettre à Z)**

Notons, ici, que l'emploi du SPrép (*dans l'idée*) indique que la décision a déjà été prise. Le lecteur doit comprendre que des verbes comme *décider* ou *réfléchir* sont attendus. Toutefois, une légère différence semble apparaître : l'effet de **se mettre dans** concerne un événement hypothétique et non pas une action. Cela signifie que l'action n'a pas encore commencé, mais

le sujet s'est mis à y réfléchir, et il a décidé de la faire. La phrase peut se reformuler comme suit :

**(124.a.)** « [...] Parce que mon père *s'est mis à réfléchir* à un curage du puits du Four-Neuf. Lui, il va descendre au fond, et moi il faudra que j'aide Baptistin à tirer les seaux. »

**(124.b.)** « [...] Parce que mon père *se mit dans la tête de curer* le puits du Four-Neuf. Lui, il va descendre au fond, et moi il faudra que j'aide Baptistin à tirer les seaux. »

On comprend ainsi que le père a d'abord réfléchi au curage du puits, et qu'il a ensuite pris la décision de mettre son projet à exécution.

Mais la question qui se pose, ici, est de savoir pourquoi l'auteur a utilisé un complément d'objet et non pas un infinitif. Nous avons l'impression qu'il n'est pas tombé sur cet emploi par hasard, à notre avis, il y a un trait linguistique régissant le cadre (**X se mettre à Z**). Coseriu, (1976 : 104), Schmid (1984 : 56), Lamiroy (1987 : 293) et Peeters (1993 : 39) signalent que **se mettre à** diffère de **commencer** dans la mesure où le premier contribue à exprimer la rapidité ou la soudaineté de l'action verbale. En revanche, ce qui spécifie le verbe *réfléchir* est le fait que l'événement est bien organisé. Autrement dit, dans l'énoncé (124), le sujet prend son temps, il réfléchit puis décide de curer le puits, c'est le contraire de la rapidité et de la soudaineté exprimées par **se mettre à**.

En ce qui concerne le verbe *décider*, nous ne remarquons aucune contrainte sur la structure syntaxique : (**V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub>**). En revanche, au niveau sémantique, ils ne semblent pas associables, d'une part, il est bien clair que cet infinitif se spécifie par une valeur ponctuelle qui est la même que celle de **se mettre à**. D'autre part, le verbe *décider* peut remplacer **se mettre à**, y compris son complément sans que le sens en soit sémantiquement modifié.

À vrai dire, le faible nombre d'exemples nous empêche de porter un jugement sur l'existence du cadre (**X se mettre dans Y**)<sup>171</sup> ayant une valeur aspectuelle. Nous souhaitons que d'autres

---

<sup>171</sup> En effet, cette forme fut longuement discutée avec des professeurs à l'Université de Strasbourg. Le débat eut lieu à l'occasion d'un séminaire de didactique linguistique auquel nous prenions part. Au début, aux yeux du public, l'exemple (124) semblait peu acceptable, mais après discussion la probabilité de l'existence de ce cadre fut tout à fait admissible.

chercheurs se penchent sur la question pour tenter de mettre en évidence la valeur aspectuelle de ce cadre.

## 2.2. La construction composée de *se mettre à*

(125) « Alors, mon père, les yeux mi-clos, les bras allongés vers une apparition, *se mit à chanter* d'une voix suave. » (Pagnol, 1957 a : 175)

(126) « Ma mère poussa un gémissement d'angoisse, et cacha son visage dans les roses tremblantes. La petite sœur *se mit à pleurer*. » (Ibid. :183)

(127) « Et il *se mit à raconter* l'histoire, qui a toujours été la même depuis qu'il y a des hommes et des femmes. » (Pagnol, 1960 : 45)

(128) « Lorsque l'infâme Paul *se mit à ronfler* sur son avant-bras replié (tandis que mon père terminait la description du loriot dentirostre) je le pris dans mes bras, je l'emportai dans notre chambre et je le mis dans son lit sans qu'il eût repris connaissance ; puis je me déshabillai à mon tour. » (Ibid. : 150)

(129) « Pendant le dîner, mon père *se mit* tout à coup *à bavarder* gaiement. » (Pagnol, 1957 a : 196)

(130) « Quand j'avais découvert son imposture, qu'avait-il ? Il s'était *mis à rire*, tout simplement, et sans la moindre confusion. » (Pagnol, 1957 b : 214)

(131) « Mais Grand lui échappa et courut quelques pas, puis il s'arrêta, écarta les bras et *se mit à osciller* d'avant en arrière. » (Camus, 1947 : 236)

(132) « Paul éclata de rire : son pain dans une main, son chocolat dans l'autre, il *se mit à marcher* lentement, les bras écartés, et posant avec précaution un pied devant l'autre. » (Pagnol, 1960 : 111)

(133) « Un moment appuyé contre le mur, les yeux toujours fermés, il sentit son sang battre encore à ses oreilles il regarda. La tête s'était rejetée sur l'épaule gauche, le corps à peine dévié. Si bien qu'on ne voyait plus Zagreus, mais seulement une énorme plaie dans son relief de cervelle, d'os et de sang, Meursault *se mit à trembler*. » (Camus, 1971 : 16)

(134) « Quand le survenant *se mit à bouger*, elle eut des accès de fou rire, entre deux crises de sanglots. » (Pagnol, 1957 b : 31)

(135) « Mais quand elle *se mit à tituber* et à bégayer, elle nous révéla notre force et notre sagesse, et nous l'adoptâmes définitivement. » (Ibid. : 67)

(136) « Presque aussitôt la pluie *se mit à tomber* avec violence et inonda les fenêtres. » (Camus, 1971 : 48)

(137) « Olive marchait devant moi. De temps à autre, il se retournait, et me regardait humblement.

Je *me mis à le détester*. C'était vraiment mon mauvais ange. » (Pagnol, 1960 : 278)

(138) « Je n'osais guère l'espérer, à cause de l'heure et du froid : car dans le crépuscule violet, une poussière d'eau glacée *s'était mise à tomber* lentement. » (Pagnol, 1957 a : 120)

D'après ces exemples, nous constatons que *se mettre à*, dans sa construction composée (**X + se mettre + à + Inf.**), accepte assurément un substantif de type animé. Cela ne veut pas dire qu'il soit pour autant incompatible avec un nom inanimé ou un pronom impersonnel,<sup>172</sup> mais on peut dire que ces occurrences sont peu fréquentes. Cela est justifié par Peeters (*op. cit.* : 40) quand il dit :

La corrélation entre anomalie avec se mettre à et nature inanimée des sujets n'est pas plus stricte que celle entre se mettre à et rapidité ou soudaineté.

En effet, nous remarquons une utilisation fréquente du passé. Dans les énoncés (125 à 137), *se mettre à* est au passé simple et dans l'énoncé (138), il est au plus-que-parfait.

Il est évident que le premier point de convergence des énoncés (125 à 131) est d'ordre sémantique dans la mesure où l'action s'effectue spontanément par la bouche ou avec un mouvement du visage. Nous voyons que les infinitifs, *parler, bavarder, chanter, ronfler, rire, pleurer*, couvrent la même unité lexicale. Ce sont des verbes qui expriment des actions

---

<sup>172</sup> En fait, notre corpus nous ne fournit aucun énoncé dans lequel le sujet est un pronom impersonnel. Mais, lorsque l'emploi de ce type de sujet est lié à un verbe météorologique, il semble par conséquent plus naturel, à notre avis, que celui-ci apparaisse dans un corpus journalistique plutôt que dans des textes littéraires.

Ex : - Il se met à pleuvoir.

- Il se met à neiger.

naturelles et spontanées liées à un changement de sentiment. En fait, nous remarquons une répétition massive de ces verbes, plus particulièrement, celle de verbes *rire* et *parler*. À notre avis, cela justifie la relation entre le sémantisme de l'infinitif, et, la soudaineté et la rapidité dont Peeters parle à propos d'un événement qui vient tout à coup peut être source de joie ou de peine.

Par ailleurs, dans les énoncés de (132) à (138), **se mettre à** est employé avec les infinitifs *tomber*, *trembler*, *marcher*, *osciller*, *tituber*, qui indiquent un mouvement. À notre avis, le sémantisme de ces verbes est en relation très étroite avec la valeur perfective. Selon Peeters (*op. cit* : 39) et Verroens (2011 : 169), la différence entre **se mettre à** et **commencer** réside dans le fait que **commencer** se distingue par une valeur aspectuelle qui peut être aussi bien perfective qu'imperfective, alors qu'au contraire, **se mettre à** ne possède qu'une valeur perfective. Cependant, on remarque une grande fréquence de ces verbes avec **se mettre à**.

D'ailleurs, dans l'énoncé (137), le sujet est à la 1<sup>re</sup> personne du singulier (je),<sup>173</sup> **se mettre à** est au passé simple, et le prédicat est un verbe d'état. Mais, ce qui nous semble plus intéressant, dans les énoncés (132) et (138), est la figuration de l'adverbe *lentement* qui désigne la lenteur et la prévisibilité de l'action. Néanmoins, **se mettre à** se définit par sa perfectivité. Si l'on revient sur le texte, on constate que **se mettre à** signale un changement d'état ou une action inattendue, autrement dit, l'action a déjà commencé dans un autre état ; dans l'énoncé (132), Paul marchait avec une grande vitesse, tout à coup, il éclata de rire : son pain dans une main, son chocolat dans l'autre, *il se mit à marcher lentement*. Et dans l'énoncé (138), il faisait froid et soudain, *une poussière d'eau glacée s'était mise à tomber lentement*. Ici, deux éléments confirment la perfectivité, d'un côté, le verbe est au plus-que-parfait, de l'autre, le sujet est

---

<sup>173</sup> Peeters (*op. cit* : 40) note que selon Franckel (1989), la construction (X + **se mettre à** + Z) est très peu compatible avec la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> personne du singulier (je et tu) de l'indicatif présent, à l'exception de certains cas : après *quand* et *si*, et avec un prédicat d'état. Néanmoins, ce point de vue a été critiqué par Peeters, qui présente des exemples dans lesquels le sujet est un pronom personnel (*je* et *me*), et **se mettre à** est au présent de l'indicatif, mais le prédicat est un verbe d'action ou d'état :

(107) « Et toi qui détestais Phili, tu te mets maintenant à faire son éloge devant elle... » (Mauriac, *Le Nœud de vipères*)

(108) « Même si tu ne l'as jamais rencontré, tu te mets à l'aimer parce qu'il est ton mari. » (*Elle*, 03/04/1989)

(109) « Dès le matin cinq heures, je racle l'aire, je fais le trou, puis je me mets à chercher le poteau. Tout le monde dormait encore. » (Giono, *Un de Baumugnes*)

au singulier. Donc, dans ces deux exemples, **se mettre à** indique l'amorce d'un changement d'état ou d'une action qui a déjà commencé, mais non pas le début d'une action.

### 2.2.1. Types lexicaux de l'infinitif de **se mettre à**

En fait, comme nous l'avons déjà noté en notre étude statistique, l'emploi de **se mettre à** n'est pas très fréquent dans notre corpus. Cependant, pour qu'un jugement soit plus approprié, il nous paraît pertinent d'avoir recours aux exemples cités par d'autres chercheurs comme Peeters (1993) et Verroens (2011) afin de classer les types sémantiques de l'infinitif qui le suit. Effectivement, nous constatons que deux types lexicaux sont plus fréquents : les verbes qui expriment une action qui se fait par la bouche (parler, rire bavarder, ...) et les verbes de mouvement (marcher, trembler, bouger, ...). Ce sont des actions qui se font spontanément, sans organisation. Ce résultat réaffirme l'hypothèse de Peeters où l'infinitif de **se mettre à** convient à exprimer la rapidité et la soudaineté. De ce fait, nous croyons qu'il existe une correspondance entre la valeur perfective de **se mettre à** et la rapidité et la soudaineté qui sont toujours indiquées par des adverbes de promptitude (*aussitôt, presque, quand, tout à coup*). Toutes ces expressions adverbiales sont ici perfectives, elles servent à indiquer un changement d'action ou d'état rapide ayant un rapport avec une situation actuelle.

Par ailleurs, des prédicats de différents types lexicaux : verbe d'action (faire quelque chose) ou d'état semblent peu fréquents avec **se mettre à**.

En revanche, l'emploi d'autres types de verbes, tels que les verbes cognitifs (connaître, savoir, comprendre), les verbes de création (construire, créer, produire) et les verbes de sentiment (sentir, percevoir, distinguer), n'apparaît pas acceptable.

### 3. Résultat comparatif entre commencer (à/par/de) et se mettre à

**Commencer (à/par/de)** et **se mettre à** se spécifient sur certains niveaux : statistique, morphosyntaxique et sémantique.

### 3.1. Niveau statistique

De prime abord, notre recueil montre un emploi notable de *commencer* (*à/par/de*) par rapport à *se mettre à*. L'ensemble des énoncés concernés est de 145 sur 200, soit 72,5 % de la totalité.

### 3.2. Comparaison syntaxique de forme simple

Parallèlement, à la suite de notre présentation et de notre analyse de Peeters, nous avons essayé de comparer les spécificités syntaxiques des constructions simples et composées de *commencer* et *se mettre à*. Nous montrons pour chaque verbe les structures syntaxiques définitives afin de résumer les points de convergence et de divergence existants entre ces deux verbes. Nous proposons de contraster chaque forme dans un tableau indépendant :

Constructions simples de <i>commencer</i>		Constructions simples de <i>se mettre à</i>	
Sujet	Complément d'objet et préposition	Sujet	Complément d'objet et préposition
Animé	COD (article Déf et Indéf)	Animé	Complément d'objet indirect (à, dans)
Inanimé	COI (par, dans, pour)	Pronom Per	
Pronom Perl	CCT/CCL (dans, sur)		
Pronom Imper	Sans complément		

Tableau 24 : Contrastive entre les constructions des verbes *commencer* et *se mettre à*.

Le tableau nous montre que la forme simple de *commencer* et celle de *se mettre à* sont un peu éloignées dans la mesure où cette dernière ne peut apparaître que dans l'une des quatre constructions simples de *commencer*. En outre, la forme habituelle de *se mettre à* n'est compatible qu'avec un sujet animé et la préposition *à* qui n'est pas associable avec la construction simple de *commencer*.



Constructions composées de <i>commencer</i>			Constructions composées de <i>se mettre à</i>		
Sujet	Prép	Type lexical d'Inf.	Sujet	Prép	Type lexical d'Inf.
- animé	à	- action	- animé	à	- Parole (mouvement de bouche) - mouvement - état (rare)
- inanimé	par	- ponctuel	- inanimé		
- Pronom Per/Imper	de	- mouvement - parole - état - sentiment - création	- pronom Per/Imper		

Tableau 25 : Compatibilité syntaxique des verbes *commencer (à/par/de)* et *se mettre à*.

Normalement, du point de vue syntaxique, en dépit du fait que les structures infinitives de *commencer (à/par/de)* et *se mettre à* semblent un peu plus comparables, la différence subsiste. Suivant ce tableau, les points communs entre ces structures est leur concordance avec les éléments linguistiques de la phrase. D'une part, ils partagent la préposition *à*, d'autre part, ils acceptent n'importe quel type de sujet. Mais pour ce dernier, si on revient sur la statistique d'emploi de ses types, on constate que *se mettre à* est moins compatible avec un substantif inanimé et un pronom impersonnel. D'ailleurs, ce qui distingue *commencer* est son associabilité avec les prépositions *par* et *de*.

### 3.3. Au niveau sémantique

Du point de vue sémantique, le résultat d'analyse de la forme infinitive montre que *se mettre à* est en relation bien solidaire avec un changement de situation inattendu. Ce sont des infinitifs indiquant la parole et le mouvement. Ici, il s'agit de dire qu'il refuse complètement quelques types lexicaux de l'infinitif, comme les verbes cognitifs, de sentiment ou de création, ainsi, il est très peu employable avec d'autres types, tels que les verbes d'état et d'action.

Au contraire de *commencer (à/par/de)*, bien que ce verbe se distingue par une grande complexité d'emploi, il se définit aussi par une grande compatibilité avec les types grammaticaux et lexicaux des éléments de la phrase.

Remarque notable, nous constatons que dans les cas où le verbe *commencer (à/par/de)* a été employé avec les verbes qui indiquent la rapidité ou la soudaineté (de parole ou de

mouvement), celui-ci doit dans certains cas être accompagné par des adverbes désignant une prolongation dans le temps :

(139) « C'est à partir de ce moment que les carnets de Tarrou **commencent à parler** avec un peu de détails de cette fièvre inconnue dont on s'inquiétait déjà dans le public. »

(Camus, 1947 : 36)

(140) « En mangeant, il **a commencé à me raconter** son histoire. »

(Camus, 1942 : 28)

(141) « Car, dans le même temps, l'orchestre se tut, les gens du parterre se levèrent et **commencèrent lentement à évacuer** la salle. »

(Camus, 1947 : 183)

Nous voyons que l'énoncé (139) signifie que Tarrou s'était mis à parler avec prolixité et après un certain temps, il a commencé à parler lentement, ou bien on peut aussi comprendre que cette fièvre est devenue plus connue de Tarrou, et qu'il commence donc à en parler avec davantage de détails. Par ailleurs, dans l'énoncé (140), le sens du verbe *raconter* signale lui-même la prolongation. Et nous observons dans l'énoncé (141) la présence de l'adverbe (*lentement*) ; de plus, le sujet est au pluriel.

## Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons fait une présentation des constructions syntaxiques de **commencer (à/par/de)** et **se mettre à**, à partir des inventaires aspectuels. Ce sont des constructions ayant un complément verbal et non verbal. Nous avons constaté que **commencer (à/par/de)** se définit par trois constructions, à savoir intransitive, transitive directe et indirecte. Au contraire, **se mettre à** ne se manifeste qu'avec la construction transitive indirecte toujours régie par le syntagme prépositionnel (**à + un nom d'objet**).<sup>174</sup>

En effet, le résultat de notre analyse confirme que la majorité des hypothèses de Peeters sont bien justifiées. Effectivement, certains points de divergence remarquables ainsi que quelques

---

<sup>174</sup> Comme nous l'avons déjà montré dans les pages précédentes, nous avons dégagé un cas où la transitivité aspectuelle de *se mettre à* est en relation avec la préposition (*dans*), mais lorsque les données d'une règle grammaticale ou syntaxique sont mises en évidence par une étude quantitative, nous ne pouvons le présenter comme un cadre syntaxique.

points de convergence ont permis d'identifier les verbes *commencer* et *se mettre à* sur les plans syntaxique, sémantique, pragmatique et au niveau de la grammaticalisation.

En ce qui concerne l'emploi de *commencer*, le corpus nous a amenée à avancer les analyses de ses constructions. D'une part, pour son emploi simple, nous proposons d'ajouter un cadre syntaxique, (**X commence pour Y**), où la transitivité de *commencer* se fait par la préposition (**pour**). D'autre part, lorsque Verbert (1979) et Peeters (1993) sont d'accord pour dire qu'il y a une incompatibilité entre *commencer* et un verbe ponctuel pour lequel la concordance de ces verbes exige un sujet pluriel. À cet égard, au contraire, nous observons qu'un verbe ponctuel comme (*perdre*) se distingue par une variation d'emploi avec *commencer* où dans certains cas sa transitivité exige un complément d'objet pluriel et non pas un sujet.

Pour *se mettre à*, en fait, nous voyons qu'il y a toujours une solidarité entre celui-ci et un changement d'action ou un état inattendu. Cela étaye l'hypothèse de Peeters (1993). Du point de vue structurel, les formes de (**X se mette à Z**) et (**X se mettre à Y**) sont les structures habituelles de sa valeur inchoative. En effet, sa complexité d'emploi provient, d'une part, de son incompatibilité avec certains types d'éléments linguistiques de la phrase et aussi de l'existence d'un sujet inanimé ou d'un pronom impersonnel figurant rarement dans sa construction (**X + se mettre à + Inf.**). Ainsi, le type de complément d'objet (**X se mettre à Y**) est gouverné par un nom dérivé<sup>175</sup>. D'autre part, cette dernière forme se distingue par une multiplicité d'interprétations. Elle peut, effectivement, recevoir deux constructions syntaxiques différentes : (**X + se mettre à + CID**) où *se mettre à* fonctionne comme un inchoatif. Ainsi, il peut être très proche d'un verbe de mouvement ou de son sens essentiel, comme le montre l'exemple suivant :

(142) « Tarrou se rapprochait, on entendit bientôt sa respiration. Rieux se retourna, *se mit au niveau de son ami*, et nagea dans le même rythme. Tarrou avançait avec plus de puissance que lui et il dut précipiter son allure. » (Camus, 1947 : 232)

---

<sup>175</sup> D'après notre corpus et les corpus d'autres chercheurs comme Peeters et Verroens, il semble que le groupe des noms dérivés qui peuvent apparaître avec *se mettre à* est très limité.

Notons que dans la plupart des cas, **se mettre à** est en relation étroite avec le passé ou le présent de l'indicatif de la 3<sup>e</sup> personne du singulier.

## **CHAPITRE VIII**

# CONVERGENCES ET DIVERGENCES DES CONSTRUCTIONS INCHOATIVES EN ARABE ET EN FRANÇAIS

Dans cette combinaison, nous nous attacherons à comparer les spécificités linguistiques des constructions inchoatives simples et composées, dans deux corpus parallèles en arabe et en français. Les verbes de ces constructions, dans ces deux langues, signalent le début d'une action, d'un état ou d'une existence. Quelques-uns d'entre eux se distinguent par leur grande ressemblance. Toutefois, cela n'empêche pas ces verbes d'être dotés d'une dimension spécifique par des divergences syntaxiques ainsi que sémantiques.

Ce chapitre comporte deux sections. Dans la première, nous nous proposons de mettre en contraste les propriétés syntactico-sémantiques des verbes inchoatifs, en arabe, dans des constructions simples et composées, dégagées dans notre corpus. Dans la seconde, nous comparons les spécificités linguistiques des constructions inchoatives de l'arabe avec celles du français.

Concernant cette deuxième section, nous commencerons d'abord par les convergences. Elles seront traitées aux niveaux statistique, morpho-structural, syntaxique et sémantique. Ensuite, nous aborderons les points de divergence émergents. Enfin, nous montrerons quelques cas particuliers du concept d'inchoation dans les deux langues.

## 1. La comparabilité des verbes inchoatifs en arabe employés dans des constructions simples et composées

Dans cette première section, tout d'abord, nous allons commencer par une présentation statistique de la fréquence des verbes inchoatifs dans des constructions simples (**S + V<sub>1</sub> + SN<sub>2</sub>, SPrép, SAdv ou Ø**) et composée (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**) en arabe, relevés dans notre corpus. Puis, dans un deuxième temps nous nous proposerons de mettre en contraste les spécificités syntaxiques de ces verbes dans chaque construction<sup>176</sup>. Dans un troisième temps,

---

<sup>176</sup> Nous rappelons que certains d'entre ces verbes sont présentés dans des constructions simples (**S + V (inchoatif) + SN, SPrép, SAdv ou sans complément**) et composées (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**). Il s'agit des

nous examinerons la compatibilité sémantique de chaque verbe avec les types lexicaux de l'inaccompli en donnant leurs valeurs perfective et imperfective.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'emploi des verbes de notre corpus en arabe et sur l'analyse effectuée des exemples dans les chapitres (4, 5, et 6).

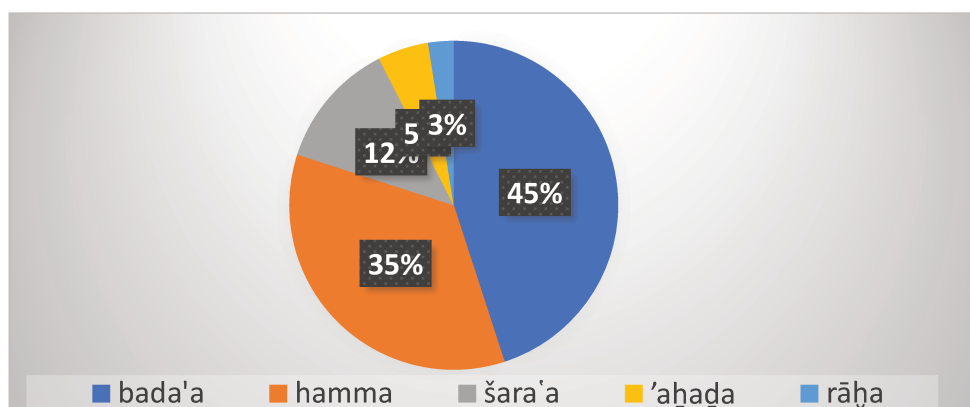
## 1.1. Au niveau statistique

### 1.1.1. Emploi des constructions simples des inchoatifs en arabe

Tout d'abord, le corpus atteste suffisamment des constructions simples de ces verbes. Nous rappelons que notre recueil affirme nettement une utilisation remarquable du verbe بدأ *bada'a* par rapport à هم *hamma* شرع *šara'a*, أخذ *'aḥaḍa* et راح *rāḥa*. Le tableau suivant montre le taux d'emploi de chaque verbe :

Verbe	Nombre total d'énoncés (81)
بدأ <i>bada'a</i>	36 sur 81 soit 44,44 %
هم <i>hamma</i>	28 sur 81 soit 34,56 %
شرع <i>šara'a</i>	10 sur 81 soit 12,34 %
أخذ <i>'aḥaḍa</i>	4 sur 81 soit 04,93 %
راح <i>rāḥa</i>	2 sur 81 soit 02,46 %

Tableau 26 : Fréquence des constructions simples des verbes بدأ *bada'a*, هم *hamma*, شرع *šara'a*, أخذ *'aḥaḍa* et راح *rāḥa*.



Histogramme 1 : Taux d'emploi des constructions simples des inchoatifs en arabe.

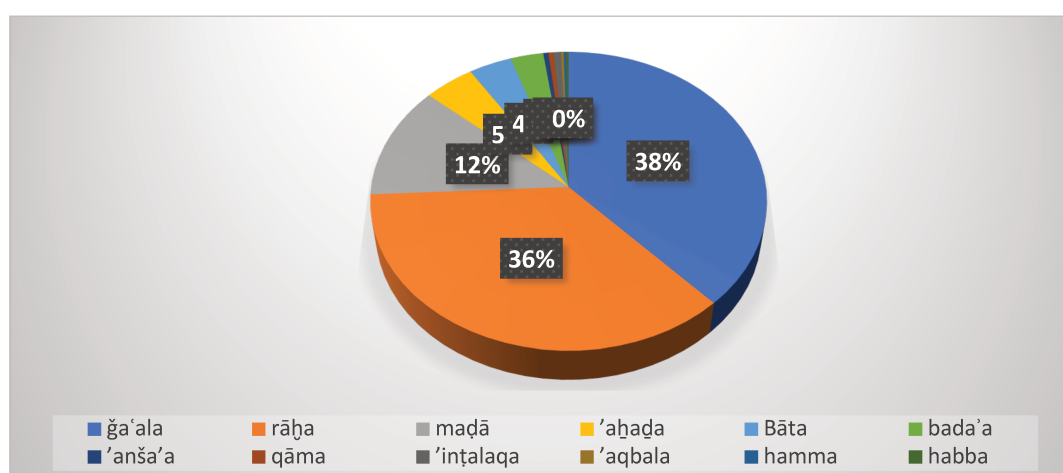
verbes بدأ *bada'a*, هم *hamma*, شرع *šara'a*, أخذ *'aḥaḍa* et راح *rāḥa*. En revanche, les autres ne se distinguent que par leur construction composée. Ce sont les verbes جعل *ǧa'ala*, بات *bāta*, مضى *maḍā*, قام *qāma*, انطلق *'inṭalaqa*, أقبل *'aqbala*, هب *habba*, أنشأ *'anša'a* et أصبح *'aṣbaḥa*.

### 1.1.2. Emploi des constructions composées des inchoatifs en arabe

Par ailleurs, concernant l'emploi composé, les verbes **جعل** *ġa'ala* et **راح** *rāḥa* se particularisent par une présence notable par rapport aux autres verbes ; le nombre d'énoncés atteint 328 sur 436 soit 77,81% de la totalité. Le tableau et les histogrammes suivants exposent les données quantitatives du nombre d'énoncés présents dans notre corpus :

Verbe	Nombre d'énoncé
جعل <i>ġa'ala</i>	168
راح <i>rāḥa</i>	160
مضى <i>maḍā</i>	54
أخذ <i>'aḥaḍa</i>	20
بات <i>bāta</i>	17
بدأ <i>bada'a</i>	13
أنشأ <i>'anša'a</i>	2
قام <i>qāma</i>	2
انطلق <i>'inṭalaqa</i>	3
أقبل <i>'aqbala</i>	1
هم <i>hamma</i>	1
هب <i>habba</i>	1
شرع <i>šara'a</i>	0

Tableau 27 : Fréquence des exemples de constructions composées en arabe.



Histogramme 2 : Taux d'emploi des constructions composées des inchoatifs en arabe.



## 1.2. La compatibilité syntaxique des constructions inchoatives en arabe

Dans le tableau qui suit, nous exposons la compatibilité de certains verbes inchoatifs en arabe, avec les éléments syntaxiques de la phrase, dans des constructions simples et composées, en particulier, selon les types de sujet et de complément :

Verbe	Construction simple			Construction composée		
	Type de sujets		Type de compléments	Type de sujets		Type de compléments
	animé	non-animé		animé	non-animé	
بدأ <i>bada'a</i>	+	+	SPrép SN ∅ Adv	+	+	Inacc
أخذ <i>'ahḡaḡa</i>	+	-	SPrép	+	+	Inacc
راح <i>rāḡa</i>	+	-	SPrép Adv	+	+	Inacc
شرع <i>šara'a</i>	+	+ -	SPrép.	+	+	Inacc
هم <i>hamma</i>	+	-	SPrép	+	-	Inacc
جعل <i>ġa'ala</i>				+	+	Inacc
مضى <i>maḡā</i>				+	-	Inacc
بات <i>bāta</i>				+	+	Inacc
انطلق <i>'inṡalaqa</i>				+	-	Inacc
أنشأ <i>'anša'a</i>				+	-	Inacc
أقبل <i>'aqbala</i>				+	-	Inacc
هب <i>habba</i>				+	-	Inacc
قام <i>qām</i>				+	-	Inacc
أصبح <i>'ašbaḡa</i>				+	-	Inacc

Tableau 28 : La compatibilité syntaxique des constructions inchoatives en arabe

Après cette présentation, nous observons que :

1. ► Trois formes sémantiques suffisent à caractériser le verbe بدأ *bada'a* par sept cadres syntaxiques. Par ailleurs, le verbe راح *rāḡa* se détermine par trois cadres syntaxiques. En outre, les verbes هم *hamma*, أخذ *'ahḡaḡa*, et شرع *šara'a* ne se définissent que par deux cadres syntaxiques. En revanche, les verbes جعل *ġa'ala*, مضى *maḡā*, بات *bāta*, انطلق *'inṡalaqa*, أنشأ *'anša'a*, أقبل *'aqbala*, هب *habba*, قام *qāma* et أصبح *'ašbaḡa* ne se distinguent que par un seul cadre.

2. ► Le verbe بدأ *bada'a* est le seul inchoatif qui se combine avec n'importe quel type de sujet et de complément dans les deux formes (simple et composée).

3. ► Les constructions simples de certains inchoatifs sont régies par un sujet de type animé. Par contre, dans une construction composée, ils se combinent avec tous les types de sujet. Il s'agit des verbes أخذ *'ahada*, راح *rāḥa* et شرع *šara'a*.

4. ► Le verbe هم *hamma* garde toujours les mêmes compatibilités. Mais ce qui spécifie certains de ces verbes est le fait que le verbe هم *hamma* est toujours présent dans la principale, au contraire du verbe راح *rāḥa* qui prend toujours place dans la subordonnée.

### 1.3. La compatibilité sémantique des inchoatifs en arabe

Comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre (1), il existe certains monèmes permettant de déterminer une valeur perfective, et de la distinguer d'une valeur imperfective. Dans ce qui suit, nous allons présenter, dans un tableau, la compatibilité des verbes inchoatifs en arabe selon le type lexical de complément en déterminant leurs valeurs perfective et imperfective :

Verbe	Construction simple			Construction composée		
	Type lexical de complément	Valeur		Type lexical d'inaccompli	Valeur	
		Perf.	Imperf.		Perf.	Imperf.
بدأ <i>bada'a</i>	- Objet direct - Adverbe - Objet indirect - Circonstancier de lieu/temps	+	+	- d'action - de mouvement - de sentiment - d'état - de parole	+	+
أخذ <i>'aḥaḍa</i>	- Objet indirect	-	+	- d'action - de pensée - de sentiment	-	+
شرع <i>šara'a</i>	- Objet indirect	+	-	- d'action	+	-
هم <i>hamma</i>	- Objet indirect	-	-	- de parole - de mouvement	-	-
جعل <i>ġa'ala</i>				- d'action - de parole - de mouvement - d'inchoation	-	+
راح <i>rāḥa</i>	- Objet indirect - Adverbe de temps/lieu	-	+	- d'action - de parole - de sentiment	-	+
مضى <i>maḍā</i>				- d'action - de parole - de pensée - de sentiment	-	+
بات <i>bāta</i>				- de sentiment	-	+
انطلق <i>'inṭalaqa</i>				- de mouvement - de parole	-	+
أنشأ <i>'anša'a</i>				- de parole	-	+
أقبل <i>'aqbala</i>				- d'action	-	+
هب <i>habba</i>				- d'action	-	+
قام <i>qāma</i>				- de mouvement	-	+
أصبح <i>'ašbaḥa</i>				- de sentiment	-	

Tableau 29 : Les types lexicaux de l'inaccompli employés avec les inchoatifs en arabe.

Dans les deux constructions, les verbes inchoatifs indiquent plus concrètement le commencement d'une action ou d'un changement d'état comme étant achevé ou non. C'est-à-dire que le verbe insiste sur le déroulement du commencement qui correspond à l'aspect perfectif et imperfectif. Après avoir comparé les valeurs sémantiques des verbes inchoatifs en arabe dans les constructions simples et composées, nous pourrions généralement conclure que :

1. ► Le point sémantique commun de la plupart des verbes examinés dans notre travail est l'imperfectivité (ou la non-terminaison) de l'action.
  
2. ► Nous observons que notre corpus confirme qu'un verbe d'état **بات *bāta*** et **أصبح *'aṣbaḥa*** dans son emploi inchoatif sélectionne des prédicats de sentiment de façon plus restreinte.
  
3. ► Il est nécessaire de prendre en compte le sens essentiel du verbe inchoatif dans son emploi aspectuel. Nous remarquons que les verbes de mouvement tels que **قام *qāma*** et **انطلق *'inṭalaqa*** sont régis par des prédicats de mouvement ou de parole. Cela veut dire qu'ils servent à indiquer une action inattendue.
  
4. ► Les premières remarques qui caractérisent le mieux le verbe **هم *hamma*** sont la rapidité et la soudaineté. Effectivement, dans tous les énoncés trouvés dans notre corpus, ce verbe sert à indiquer le début d'événements qui surviennent soudain. C'est pourquoi, l'événement n'est jamais attendu. De ce fait, il est toujours interrompu par le début d'un autre événement. Cependant, lorsqu'il ne se distingue ni par la perfectivité ni par l'imperfectivité, alors, il se particularise par une semi-perfectivité.

## **2. La comparabilité des verbes inchoatifs en arabe et en français employés dans des constructions simples et composées**

Cette section s'occupe de contraster les spécificités linguistiques des structures nominales et verbales ayant une valeur aspectuelle dans deux langues différentes. L'analyse parallèle de ces structures nous amène à connaître beaucoup de points qui demeurent encore ambigus. D'après les descriptions présentées dans les chapitres précédents, les verbes inchoatifs se ressemblent et diffèrent à plusieurs égards :

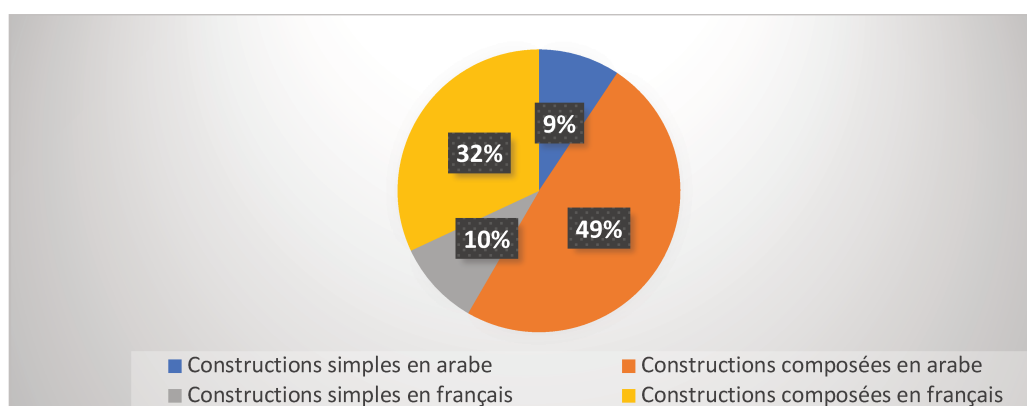
### **2.1. Au niveau statistique**

En ce qui concerne la fréquence des verbes inchoatifs dans notre corpus, lorsqu'en arabe le mode et le temps sont liés à des monèmes aspectuels, de surcroît, les verbes inchoatifs sont plus nombreux ; pour ces raisons, à notre avis, ils sont beaucoup plus employés qu'en français.

Le tableau et les histogrammes ci-dessous présentent en détail la fréquence de chaque construction, à savoir simple et composée :

En arabe		En français	
Construction simple	Construction composée	Construction simple	Construction composée
81 énoncés sur 506 soit 16,01%	425 énoncés sur 506 soit 83,99 %	84 énoncés sur 335 soit 25,07 %	277 énoncés sur 335 soit 82,68 %

Tableau 30 : Fréquence des constructions inchoatives en arabe et en français.



Histogramme 3 : Taux d'emploi des constructions simples et composées en arabe et en français.

## 2.2. Au niveau morpho-structural

Toutefois, l'arabe et le français appartiennent à des familles de langue éloignées mais dans certains cas, les formes structurales des constructions inchoatives y sont tout à fait identiques ; pour autant, on note aussi la présence de différences entre ces formes.

### 2.2.1. Convergences morphosyntaxiques

Dans ce qui suit, nous verrons de plus près dans quelle mesure les constructions inchoatives, en arabe et en français, sont semblables.

Après avoir examiné les formes inchoatives, nous remarquons que ces constructions, en arabe, se forment de deux manières :

1. ► (S + V<sub>1</sub> inchoatif + SN<sub>2</sub>, SPrép, SAdv ou Ø) = (forme simple)

(143) <i>wa</i> et	<i>kam</i> combien	<i>ya-waddu</i> 3SG/Masc+inacc-veut	<i>kulla-mā</i> chaque-que(conjonctif)
<i>ḡayyaqa</i> a rétréci-3SG/Masc-acc	<i>al-malalu</i> le-lassitude	<i>'anfāsa-hu</i> souffles-sa	<i>law</i> si
<i>ya-bda'u-hu</i> 3SG/Masc-commence-lui(COD)	<i>al-ḡabību</i> le-amant	<i>bi-al-ḡaḡri</i> par-le-délaissement	<i>min</i> de
<i>nāḡiyati-hi</i> côté-sa	<i>fa-ya-kūna</i> ainsi-3SG/Masc-est	<i>mahḡūran</i> délaissé	<i>badala</i> au lieu de
<i>'an</i> que(comparatif)	<i>ya-kūna</i> 3SG/Masc+inacc-est	<i>hāḡiran</i> <sup>177</sup> délaissant	(Mahfouz, 1956 : 327)

**Traduction** : « Comme il aurait aimé, à mesure que la lassitude le prenait, que l'aimée **le quitte la première**, de son propre mouvement, de sorte qu'il soit le lâché et non pas le lâcheur... »

(Vigreux)

2 ► (S + V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli) = (forme composée)

(144) <i>kallā</i> non	<i>bad'a</i> a commencé-3SG/Masc	<i>al-ta'abu</i> le-fatigue	<i>yu-sāwiru-nā</i> 1PL+inacc- gagner-nous(COD)
<i>fa-l-na-stariḡ</i> ainsi-impératif-nous-reposons	<i>qalīlan</i> <sup>178</sup> un peu		(Mahfouz, 1957a :186)

**Traduction** : « Non ! La fatigue a **commencé à** nous **gagner**, reposons-nous un peu... »

(Vigreux)

Parallèlement, les formes grammaticales du verbe inchoatif, en français, se construisent aussi de deux manières :

<sup>177</sup> « كم يود كلما ضيق الملل أنفاسه لو يبدأه الحبيب بالهجر من ناحيته فيكون مهجورا بدل أن يكون هاجرا. » (Mahfouz, 1956 : 327)  
<sup>178</sup> « كلاً، بدأ التعب يساورنا، فنستريح قليلا. » (Mahfouz, 1957 : 186)

1. ► (S + V<sub>1</sub> inchoatif + SN<sub>2</sub>, SPrép, SAdv ou Ø) = (forme simple)

(145) « Tout en nettoyant les fusils, dont les pièces étaient étalées sur la table, l'oncle Jules *commença le récit* de ses épopées cynégétiques. » (Pagnol, 1957 b : 187)

2. ► (S + V<sub>1</sub> inchoatif + préposition (à/par/de) + infinitif) = (forme composée)

(146) « Il regardait de tous les côtés, tournant sur lui-même, tentait de percer le noir du couloir, marmonnait des mots sans suite et *recommençait à fouiller* la rue de ses petits yeux rouges. » (Camus, 1942 : 61)

### 2.2.2. Divergences morphosyntaxiques

Nous avons déjà mentionné, dans le chapitre (1), que la phrase arabe se distinguait par une variation des types structuraux dans lesquels elle peut apparaître. En fait, la liberté des éléments linguistiques de la phrase arabe sert à la répartir en deux types ; une phrase nominale qui commence par un nom ou pronom, d'après, Cohen D (1989 : 45) :

La phrase nominale apparaît comme la forme la plus simple de l'énoncé assertif fini.

Et une phrase verbale qui commence par un verbe. En effet, ce dernier type est le plus fréquent dans notre corpus. Donc, de ce fait, la divergence se manifeste selon le type de phrase dans la mesure où la langue arabe se définit par deux types de phrases : nominale et verbale. Dans ce qui suit, nous donnerons un exemple de chaque construction :

1. ► Une phrase nominale à la forme simple : (S + V + COD)

(147) <i>kārl</i> <i>Karl</i>	<i>mārks</i> <i>Marx</i>	<i>nafsu-hu</i> âme-son	<i>bada'a</i> a commencé-3SG/Masc
<i>faylasūfan</i> (un)philosophe	<i>nāšī'an</i> (un)jeune	<i>ya-hīmu</i> 3SG/Masc+inacc-se perd	<i>fī</i> <i>dans</i>

*tīhi* *al-mītāfīzyā*<sup>179</sup> (Mahfouz, 1957 b : 210)  
 égarement(de) la-métaphysique

**Traduction :** « Karl Marx, lui-même, a d'abord été un jeune philosophe perdu dans les méandres de la métaphysique ! » (Vigreux)

2. ► Une phrase verbale à la forme simple : (V + S + COD)

(148) *tumma* *šara'a* *al-sayyedu* *fī*  
 puis a commencé-3SG/Masc-acc le-monsieur dans  
*tağhīzi* *al-'arūsi*<sup>180</sup>  
 préparation(de) la-mariée (Mahfouz, 1956 : 229)

**Traduction :** « Puis le chef de famille *commença à constituer le* trousseau de la mariée. » (Vigreux)

3. ► Une phrase nominale à la forme composée : (S + V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli)

(149) *'ammā* *yāsīnu* *fa-ğa'ala* *yu-šīru*  
 pourtant Yassine ainsi-a commencé-3SG/Masc 3SG/Masc+inacc-montre  
*li-l-ḡāḥkīna* *bi-yadi-hi* *ḡattā* *'āda*  
 à-les-rieurs par-main-sa jusqu'à est revenu(il)  
*al-sukūtu*<sup>181</sup>  
 le-silence (Mahfouz, 1957 b : 26)

**Traduction :** « Mais *d'un geste, Yassine calma* les rieurs et, le silence revenu, s'exclama. » (Vigreux)

4. ► Une phrase verbale à la forme composée : (V<sub>1</sub> accompli + S + V<sub>2</sub> inaccompli)

(150) *maḡā* *ya-ḥla'u* *malābisa-hu* *bi-mu'āwanati*  
 a commencé-3SG/Masc 3SG/Masc+inacc-enlève habits-sa avec-aide(de)  
*'amīnatin* *kā-l-mu'tādi*<sup>182</sup>  
 Amina comme-le-habitude (Mahfouz, 1957 b : 10)

(محفوظ، 1957 ب : 210)

(محفوظ، 1956 ب : 229)

(محفوظ، 1957 ب : 26)

(محفوظ، 1957 ب : 10)

<sup>179</sup> « كارل ماركس نفسه بدأ فيلسوفا ناشئا يهيم في تيه الميتافيزياء. »

<sup>180</sup> « ثم شرع السيد في تجهيز العروس. »

<sup>181</sup> « أما ياسين فجعل يشير لضاحكين حتى عاد السكوت. »

<sup>182</sup> « مضى يخلع ملابسه بمعاونة آمنة كالمعتاد. »



**Traduction :** « Comme d'habitude, il **a commencé à se déshabiller** avec l'aide d'Amina. »  
(Vigreux)

En revanche, en ce qui concerne les organisations structurales, seuls les verbes en français se distinguent par une dépendance grammaticale entre les éléments linguistiques de la phrase. Autrement dit, dans le cadre d'une organisation fixée : (**sujet + verbe + complément**), le remplacement de l'un par l'autre est inacceptable :

**(151)** « En même temps, **les trains commencèrent à fumer** en gare pendant que, venus de mers lointaines, des navires mettaient déjà le cap sur notre port, marquant à leur manière que ce jour était, pour tous ceux qui gémissaient d'être séparés, celui de la grande réunion. »

(Camus, 1947 : 339)

**(152)** « Mon père nous expliqua que cet **ouvrage singulier avait été commencé** par les deux bouts, mais que les équipes terrassières, après une longue et sinueuse flânerie souterraine, ne s'étaient rencontrées que par hasard. »

(Pagnol, 1957a : 118)

### 2.3. Au niveau syntaxique

Il s'agit d'une comparaison de la compatibilité des verbes inchoatifs en arabe et en français avec les éléments grammaticaux de la phrase. D'abord, nous allons commencer par les constructions inchoatives simples, suivies par les constructions composées.

#### 2.3.1. Constructions simples

##### 2.3.1.1. Convergences syntaxiques

En effet, les structures simples de la phrase se manifestent aussi bien en arabe qu'en français. Cela veut dire qu'une structure transitive directe et indirecte existe dans les deux langues. Dans le tableau suivant, nous montrons la compatibilité des verbes بدأ *bada'a*, شرع *šara'a*, أخذ *'ahada*, راح *rāḥa* et هم *hamma* en arabe et les verbes **commencer à** et **se mettre à** avec leurs actants (type de sujet et type de complément) dans une construction simple<sup>183</sup>.

---

<sup>183</sup> Nous rappelons que ce sont les seuls verbes, relevés dans notre corpus, qui peuvent apparaître dans une construction simple et composée.

Verbe	Type de sujets		Type de compléments			
	Animé	Inanimé	SN2	SPrép	SAdv	∅
بدأ <i>bada'a</i>	+	+	+	+	+	+
شرع <i>šara'a</i>	+	- +	-	+	-	-
أخذ <i>'aḥaḍa</i>	+	-	-	+	-	-
راح <i>rāḥa</i>	+	-	-	+	+	-
هم <i>hamma</i>	+	-	-	+	-	-
<i>commencer</i>	+	+	+	+	+	+
<i>se mettre à</i>	+	-	-	+	-	-

Tableau 31 : La combinatoire syntaxique des constructions simples des inchoatifs en arabe et en français.

La présentation du tableau précédent montre que :

1.► D'après cette présentation liée à une analyse descriptive des constructions simples relevées dans notre corpus, nous avons pu mettre en évidence que les verbes بدأ *bada'a* en arabe et *commencer* en français partagent les mêmes constructions syntaxiques en gardant toujours le sens du commencement. Nous avons constaté que ces verbes régissent n'importe quel type de sujet et de complément. Cependant, ils ont presque les mêmes cadres syntaxiques.

2.► En outre, le tableau montre que dans la combinatoire non verbale, les verbes شرع *šara'a*, أخذ *'aḥaḍa*, هم *hamma* s'accompagnent toujours d'un complément prépositionnel et d'un sujet animé ou d'un pronom personnel. De ce fait, et selon les énoncés relevés dans notre corpus, ces verbes ressemblent au verbe *se mettre à* à plusieurs égards.

3.► Par ailleurs, le point commun entre les verbes شرع *šara'a*, أخذ *'aḥaḍa*, راح *rāḥa*, هم *hamma*<sup>184</sup> et *se mettre à* est le fait que l'emploi inchoatif de chaque verbe se traduit par l'usage d'une seule préposition.

<sup>184</sup> Nous rappelons que les verbes شرع *šara'a*, أخذ *'aḥaḍa* et راح *rāḥa* ne sont régis que par la préposition *fi* « dans », en revanche, l'emploi simple du verbe هم *hamma* n'est conduit que par la préposition *bi-* « avec ».

4. ► De plus, ce qui relie les verbes *شعر šara'a*, *أخذ 'aḥaḍa*, *راح rāḥa*, *هم hamma* et *se mettre à* est le fait que la valeur inchoative de leur transitivité indirecte ne se caractérise que par des noms dérivés. Ce sont des noms qui permettent la commutation par un verbe dérivé de la même famille lexicale. Par contre, la possibilité d'avoir un verbe approprié est tout à fait inacceptable.

5. ► En revanche, il nous semble que *بدأ bada'a* et *commencer* sont compatibles, soit avec un verbe dérivé, soit un verbe approprié.

### 2.3.1.2. Convergences sémantiques

1. ► Dans cette perspective, la première concordance entre les verbes *شعر šara'a*, *بدأ bada'a*, *se mettre à* et *commencer* dans leurs constructions simples est la perfectivité.

2. ► Les verbes *بدأ bada'a*, *أخذ 'aḥaḍa*, *راح rāḥa* est *commencer* se définissent par l'imperfectivité.

3. ► En ce qui concerne les verbes *أخذ 'aḥaḍa*, *راح rāḥa* et *se mettre à*, au niveau sémantique, grâce à une grammaticalisation affectée par des reformulations syntaxiques, ils sont classés dans les catégories inchoatives ayant le sens du commencement. Autrement dit, lorsque ces verbes ont des emplois qui ne sont plus également analysables en termes d'aspect, ils se caractérisent donc par une pluralité d'emplois.

### 2.3.1.3. Divergences syntactico-sémantiques

Si nous revenons au tableau (31), nous constatons que la construction inchoative simple, (dans les deux langues), se divise en deux catégories :

Catégorie 1 = *بدأ bada'a* et *commencer*.

Catégorie 2 = *شعر šara'a*, *أخذ 'aḥaḍa*, *راح rāḥa*, *هم hamma* et *se mettre à*.

La différence entre les verbes de la première catégorie بدأ *bada'a* et *commencer* et les verbes de la seconde catégorie شرع *šara'a*, أخذ *'ahada*, راح *rāḥa* هم *hamma* et *se mettre à* est le fait que la valeur inchoative de chaque verbe est régie par une seule préposition et un complément dérivé. En outre, notre analyse affirme que la différence ne peut relever d'une synonymie ou d'une équivalence. La diversification se montre dans la compatibilité des paramètres morphosyntaxiques, à savoir, une organisation structurale, par type de sujets, de compléments et de prépositions.

### **2.3.2. Constructions composées**

#### **2.3.2.1. Convergences syntaxiques**

Selon l'analyse réalisée sur les constructions inchoatives composées dans les deux langues, la convergence ne semble apparaître qu'au niveau morphologique. Ce sont des constructions qui semblent s'organiser de manière analogue lorsqu'elles se présentent dans une chaîne verbale ( $V_1 + V_2$ ). En outre, ce qui est commun entre les deux langues est le fait que les suffixes occupent la même position, s'accordant en genre et en nombre avec le sujet selon le temps.

#### **2.3.2.2. Convergences sémantiques**

Dans les deux langues, les verbes inchoatifs indiquent plus concrètement le commencement d'un état ou d'une action. C'est-à-dire que le verbe insiste sur la durée du déroulement qui convient à l'aspect perfectif ou imperfectif.

Généralement, se trouvent certains affixes permettant de dériver une valeur perfective d'une valeur imperfective. Puisque la langue arabe se distingue par l'aspectualité, les énoncés à valeur imperfective sont les plus fréquents. Ceci peut s'expliquer, d'une part, par la valeur descriptive que l'auteur choisit pour décrire le déroulement du commencement, d'autre part, par la richesse du système morphologique d'imperfectivité (préfixe et suffixe), ainsi que par la valeur lexicale de certains verbes inchoatifs. De même, en français, notre corpus montre que les énoncés à valeur perfective sont les moins fréquents. Cependant, on peut en conclure que notre hypothèse sémantique est bien étayée.

En effet, les verbes inchoatifs qui nous intéressent, en français, sont : **commencer (à/par/de)** et **se mettre à** et en arabe, ils sont nombreux. Pour ces derniers, nous venons de montrer dans un tableau leur compatibilité avec le sens de l'inaccompli. Par conséquent, dans ce qui suit, nous procédons à la même classification de **commencer à** et **se mettre (à/par/de)**, afin de distinguer les points communs et les différences entre les verbes de ces deux catégories.

Type lexical de l'infinitif	Commencer (à/par/de)	Se mettre à
Les verbes exprimant l'action	+	+
Les verbes exprimant le sentiment	+	+ -
Les verbes exprimant l'état	+	+ -
Les verbes exprimant le mouvement	+	+
Les verbes exprimant la parole	+	++ +
Les verbes exprimant la pensée	+	-
Les verbes de connaissance (cognitifs)	+	-

Tableau 32 : Compatibilité sémantique de **commencer (à/par/de)** et **se mettre à**.

Selon les tableaux (31) et (32), on constate que :

1. ► Les correspondances sémantiques entre le verbe بدأ **bada'a** et le verbe **commencer (à/par/de)** se manifestent, d'un côté, dans la description de leurs valeurs perfective et imperfective, et de l'autre, ces deux verbes sont compatibles avec n'importe quel type lexical de complément.
2. ► Le point commun entre les verbes بدأ **bada'a**, أخذ **'ahada**, راح **rāḥa**, جعل **ġa'ala**, بات **bāta**, مضى **maḍā**, قام **qāma**, انطلق **'inṭalaqa**, أقبل **'aqbala**, هب **habba**, أصبح **'aṣbaḥa** et **commencer à** est l'imperfectivité.
3. ► Par ailleurs, seuls les verbes شرع **šara'a** en arabe et **se mettre à** en français se distinguent par une valeur perfective.
4. ► Les verbes **se mettre à** et هم **hamma** contribuent à exprimer la rapidité et la soudaineté, car ils semblent plus naturels avec les verbes de parole et de mouvement. En outre, ils sont souvent employés avec le passé à la 3<sup>e</sup> personne du singulier.

### 2.3.2.3. Divergences syntaxiques

Nous savons qu'il existe plusieurs spécificités linguistiques distinctes aptes à exposer les différences entre une règle grammaticale en arabe et celle en français. Dans ce qui va suivre, nous exposons donc la divergence grammaticale entre les constructions inchoatives des deux langues.

#### 2.3.2.3.1. La préfixation et la suffixation

À la différence de l'arabe, langue préfixale et suffixale, le français est une langue suffixale dans le système verbal. La divergence se manifeste, d'une part, sur la forme générale de la chaîne ( $V_1 + V_2$ ) où les deux verbes, en arabe, se conjuguent en ajoutant des suffixes à l'accompli et des préfixes et suffixes à l'inaccompli ayant des informations sur le nombre et le genre du sujet. Cela veut dire que le verbe inchoatif, en arabe, se combine avec soit un préfixe soit un suffixe, soit les deux en même temps, comme le montre l'exemple :

<b>(153)</b> <i>ataba'-tu</i> ai poursuivi-1SG+acc	<i>maqālāti-ka</i> articles-tes	<i>munḡu</i> depuis	<i>sanawātin</i> (une)années
<i>munḡu</i> depuis	<b><i>bada'-ta</i></b> ai-commencé-2SG+acc	<b><i>ta-ktubu</i></b> 2SG+acc-écrits	<i>'an</i> de
<i>falāsifati</i> philosophie(de)	<i>al-'igriqi</i> les-Grecs	<i>wa</i> et	<i>hiya</i> elle
<i>maqālātun</i> articles	<i>mutanawwi'atun</i> diversifiées	<i>wa</i> et	<i>'ahyānan</i> quelquefois
<i>ta-kūnu</i> 3PL/Fém+inacc-sont	<i>mutanāqīḡatan</i> contradictaires	<i>bi-al-qiyāsi</i> par-le-mesure	<i>'ilā</i> à
<i>mā</i> que(relatif)	<i>ta-'riḡu</i> 3SG/Fém+inacc-expose	<i>min</i> de	<i>falsafātin</i> philosophies
<i>fa-'adrak-tu</i> ainsi-ai connu-1SG+acc	<i>'anna-ka</i> certes+que(relatif)-tu	<i>mu'arriḡun</i> <sup>185</sup> chroniqueur	<b>(Mahfouz, 1957 b :104)</b>

<sup>185</sup> « تتبعت مقالاتك منذ سنوات منذ بدأت تكتب عن فلاسفة الإغريق وهي مقالات متنوعة وأحياناً تكون متناقضة بالقياس إلى ما تعرض من فلسفات فأدرکت أنك مؤرخ. »

(محفوظ، 1957 ب : 104)

**Traduction** : « Je suis vos articles depuis des années. Depuis que vous avez *commencé à écrire* sur les Philosophes grecs – ce qui représente des articles variés et parfois mêmes contradictoires compte tenu des systèmes qui y sont exposés – j’ai compris que vous êtes avant tout historien. » (Vigreux)

Nous voyons bien clairement que les deux verbes sont conjugués : le premier **بدأت *bada'-ta*** est suffixé, alors que le deuxième **تكتب *ta-ktub-u*** « tu écris » se construit avec un préfixe et un suffixe. Ce sont des marqueurs temporels ayant une formation de 2<sup>e</sup> personne du singulier *'anta* « tu ».

Alors qu’en français, cela n’est pas le cas. La construction composée est toujours conduite par une structure verbale : (**V<sub>1</sub> conjugué + préposition + V<sub>2</sub> à l’infinitif**). Le verbe inchoatif ne s’organise qu’avec un suffixe, il a des terminaisons verbales. Nous observons aussi que cette langue sélectionne la préposition, en revanche, en arabe cela est totalement exclu.

#### **Exemple en français :**

**(154)** « J’allais lui dire que sa réponse était absurde lorsque, là-bas, entre les troncs noirs qui *commençaient à briller* faiblement, je vis une haute silhouette : sous un grand chapeau, drapé dans une longue pèlerine, le berger passait à pas lents, devant quelques moutons de brume mal tondue, et il portait, droite entre ses épaules, la croix d’un poignard. » (Pagnol, 1957 a : 90)

**(155)** « Il *se mit à clouer* le couvercle de la caisse ; je vis bien qu’il clouait le cercueil des vacances, et que rien n’y changerait rien. » (Pagnol, 1957 : 60)

Toutefois, notre corpus montre que, dans un nombre remarquable de cas, les constructions syntaxiques en arabe ne correspondent pas à celles du français. Cette non-correspondance provient de sources systémiques importantes et distinctes qui traduisent la différence entre les deux langues.

### 2.3.2.3.2. Formulation et ruptures en arabe

En arabe, la construction (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**) peut être séparée par différents éléments linguistiques de la phrase. Plusieurs cas ont été soulignés, marquant les ruptures :

#### 2.3.2.3.2.1. Par un sujet

C'est le cas le plus fréquent dans notre corpus :

(156) <i>wa</i> et	<i>istaqbala-hu</i> a accueilli(3SG/Masc)-il(COD)	<i>al-'ustādu</i> le-maître	<i>'abd al-'azīzi</i> Abd El-Aziz
<i>bi-'ibtisāmati</i> par-sourire(de)	<i>tarḥībīn</i> accueil	<i>wa</i> et	<i>woddīn</i> affection
<i>wa</i> et	<i>lā</i> non	<i>'ajaba</i> émerveille	<i>fa-qad</i> ainsi-certains
<i>ittaṣala-t</i> s'est attaché-3SG/Fém	<i>bayna-humā</i> entre-duel	<i>'āsbābu</i> moyens(de)	<i>al-ma`rifati</i> reconnaissance
<i>monḍu</i> depuis	<i>'āmi</i> année	<i>1930</i> 1930	<i>'ayy</i> soit
<i>monḍu</i> depuis	<b><i>bada'a</i></b> a commencé-3SG/Masc	<b><i>kamālu</i></b> Kamal	<b><i>ya-b`aṭu</i></b> 3SG/Masc+inacc-voie
<i>'ilay-hi</i> à-lui	<i>bi-maqālati-hi</i> par-articles-(de)lui	<i>al-falsafiyati</i> <sup>186</sup> les-philosophiques	(Mahfouz, 1957 b : 104)

**Traduction :** « Maître Abdel Aziz l'a accueilli d'un sourire accueillant et affectueux. Sans surprise, ils entrèrent en contact à partir de 1930, soit quand Kamal **a commencé à lui envoyer** ses articles philosophiques. » (Vigreux)

Dans l'exemple (156), la rupture s'effectue par le sujet. Il se place entre l'accompli et l'inaccompli. Ce cas se retrouve fréquemment dans notre corpus. Le sujet peut être de divers types, possédant des formes différentes. Il peut être animé ou non animé, et tout aussi bien constituer deux mots ou une phrase.

<sup>186</sup> « واستقبله الأستاذ عبد العزيز بابتسامة ترحيب وود، ولا عجب فقد اتصلت بينهما أسباب المعرفة منذ عام 1930 أي منذ بدأ كمال يبعث إليه بمقالاته الفلسفية. » (محفوظ، 1957، ب : 104)



### 2.3.2.3.2. Par un complément circonstanciel

(157) <i>fa-rafa'a</i> puis-a levé-3SG/Masc	' <i>aḥmadu</i> Ahmed	<i>yada-hu</i> main-sa	' <i>ilā</i> à
<i>ra'si-hi</i> tête-sa	š <i>ākiran</i> remerciant	<i>wa</i> et	ğ <i>ā'a-t</i> est venu-3SG/Fém+acc
<i>al-ḥādimatu</i> la-servante	<i>bi-'akwābi</i> par-tasses(de)	<i>al-laymūni</i> le citron	<i>al-muṭallağati</i> le-glacé
<i>wa</i> et	<i>fī</i> dans	<i>fatrati</i> période(de)	<i>al-ṣamti</i> le-silence
<i>Allatī</i> qui(relatif)	ğ <i>a'al-ū</i> ont commencés-ils-3PL	<i>fī-hā</i> dans-elle	<i>ya-ḥtas-ūna</i> 3PL+inacc-sirotent-ils
ḥ <i>āna-t</i> est venu-3SG/Fém+acc	' <i>iltifātun</i> regard	<i>min</i> de	ḥ <i>adīğata</i> Khadija
<i>naḥwa</i> vers	<i>karīmatin</i> Karima	<i>fa-ka'anna-mā</i> ainsi-comme-que(conjonctif	<i>kāna-t</i> était-3SG/Fém+acc
<i>ta-rā-hā</i> 3SG/Fém+acc-voit-elle(COD)	<i>li-'awwali</i> pour-première	<i>maratin</i> <sup>187</sup> (une)fois	[Mahfouz, 1957 b : 177]

**Traduction :** « Ahmed porta sa main à sa tête en signe de remerciement. Sur ce, la servante arriva avec les verres de citron glacé, et tandis qu'en silence ils **commençaient à tremper** leurs lèvres, Khadija eut un regard vers Karima, comme si, libérée du problème d'Abd el-Monem, elle notait seulement sa présence. » (Vigreux)

Comme on le voit dans l'énoncé ci-dessus, le syntagme prépositionnel *fī-hi* « dans il » est un complément circonstanciel de temps. Notons que ce syntagme est mobile, il peut se trouver après le verbe.

### 2.3.2.3.2.3. Par une quasi-phrase

La construction inchoative peut être interrompue par une phrase qu'on appelle en arabe جواب الشرط *jawabe al-šart* « proposition subordonnée conditionnelle ».

<sup>187</sup> « فرغ احمد يده إلى رأسه شاكرًا وجاءت الخادم بأكواب الليمون المثلجة وفي فترة الصمت التي جعلوا فيها يحتسون حانت التفاته من خديجة نحو كريمة فكانما كانت تراها لأول مرة. » (Mahfouz, 1957 b : 177)

Le contexte : Un entretien entre Ahmed Abdel Gawwad et la femme de son ami à cause d'un problème entre lui et sa femme.

(158) <i>tumma</i> puis	<i>ġayyara-t</i> a changé-3SG/Fém+acc	<i>lahġata-hā</i> accent(de)-elle	<i>al-sāħirata</i> la-ironique
<i>wa</i> et	<i>rāħa-t</i> a commencé3SG/Fém+acc	<i>tu-'annibu-hu</i> 3SG/Fémreproche-il(COD)	' <i>alâ</i> sur
<i>qaswati-hi</i> sévérité-son	<i>wa</i> et	<i>lam</i> ne	<i>ta-qtasid</i> 3SG/Fém+inacc-épargne
<i>fī</i> dans	<i>al-riṭā'i</i> la-lamentation	<i>li-zawġi-hi</i> pour-épouse(de)-lui	<i>allatī</i> qui(relatif)
<i>yu'iddu-hā</i> 3SG/Masc-considère-elle(COD)	<i>āħira</i> Dernière	' <i>imra'atin</i> femme	<i>ta-staħiqqu</i> 3SG/Fém+inacc-mérite
' <i>iqāban</i> (une)punition	<i>wa</i> et	<b>ġa'ala-t</b> a commencé-3SG/Fém	<b>kullamā</b> chaque fois
<b>amma</b> a commencé-3SG/Masc	<b>bi-muqāṭa'ati-hā</b> par-interruption-(de)elle	<b>ta-ṣīħu</b> 3SG/Fém+inacc-crie	<i>bi-hi</i> par-lui
<i>huss</i> chut	<i>wa</i> et	<i>lā</i> non	<i>Kalimah</i> (un)mot
<i>da'</i> laisse(impératif)	<i>ħadīṭa-ka</i> parole-ton	<i>al-ħulwa</i> le-doux	<i>allaḏī</i> qui(relatif)
<i>tu-ħsinu</i> 2SG + inacc-excelles	<i>tanmīqa-hu</i> enjoliver-(de)lui	<i>fa-lan</i> ainsi-ne	' <i>u-ħda'a</i> 1SG+voixpassive-me trompe
<i>bi-hi</i> par-lui	' <i>u-rīdu</i> 1SG+inacc-veux	' <i>amalan</i> (un)travail	<i>ṣāliħan</i> bon
<i>lā</i> non	<i>muzawwaqan</i> <sup>188</sup> embelli		(Mahfouz, 1956 : 218)

**Traduction :** « Puis, elle abandonna son ton ironique et se mit à le sermonner pour sa rudesse. Elle ne ménagea pas sa commisération pour Amina qu'elle considérait comme la dernière des femmes à mériter une punition. Elle **se mit, chaque fois qu'il allait pour l'interrompre, à lui**

<sup>188</sup> « ثم غيرت لهجتها الساحرة وراحت تؤنبه على قسوته ولم تقتصد في الرثاء لزوجها التي يعدها آخر امرأة تستحق عقابا وجعلت كلما هم بمقاطعتها تصبح به « هس ولا كلمة.. دع حديثك الحلو الذي تحسن تنميقة، فلن أؤدع به إني أريد عملا صالحا لا مزوقا. » (محفوظ، 1956 : 218)

**crier** : « chuuut » ! Motus ! Garde tes belles paroles que tu sais si bien enjoliver, ça ne prendra pas avec moi ! Ce que je veux, c'est un bon geste, pas de bonnes paroles ! » (Vigreur)

Nous voyons que dans l'énoncé (56) la rupture est une quasi-phrase : *kulamā* كلما هم بمقاطعتها *hamma bi-muqāṭa'ati-hā* « chaque fois qu'il allait pour l'interrompre ».

#### 2.3.2.3.2.4. Par une phrase

Notre corpus a mis en évidence un autre cas, dans lequel un sujet et un pronom relatif se sont insérés entre l'accompli et l'inaccompli.

(159) <i>mundu</i> dès	<i>bāta-t</i> est devenu-3SG/Fém	<i>al-luqmatu</i> la-miette	<i>allatī</i> qui(relatif)
<i>'a-tanāwalu-hā</i> 1SG+inacc-mange-elle(COD)	<i>'alā</i> sur	<i>ġayri</i> autre	<i>mašūrati-hi</i> consultation(de)-leur
<i>tu-ʿrriqu-nī</i> 3SG/Fém+inacc-trouble-moi(COD)	<i>ḥattā</i> jusqu'à	<i>maṭla'i</i> arrivée(de)	<i>al-fağri</i> <sup>189</sup> le-aube

(Mahfouz, 1957 b : 144)

**Traduction** : « Depuis que le repas que je prends sans me passer de leur avis, il *m'empêche de dormir* jusqu'à l'aube. » (Vigreur)

Le verbe *bāta* بات est au passé, le complément est un objet direct défini اللقمة *al-luqmatu* « la bouchée », nous voyons, ici, si le locuteur passe directement à l'inaccompli, la phrase devient incomplète. Donc, l'emploi du pronom relatif *allatī* « que » est obligatoire, car il sert à qualifier son antécédent. En outre, l'inaccompli *'a-tanāwalu-hā* أتناولها « je la mange » doit être en rapport avec le relatif et son antécédent, non seulement par les marqueurs temporels (préfixe et suffixe), mais aussi par un pronom suffixé, ce qu'on appelle le pronom de rappel.

#### 2.3.2.3.2.5. Par un complément d'objet indirect

(160) <i>wa</i> et	<i>ġa'ala</i> a commencé-3SG/Masc	<i>li-ḥaḍā</i> pour-cela	<i>ya-talaffatu</i> 3SG/Masc+inacc-regarde
-----------------------	--------------------------------------	-----------------------------	---

(محفوظ، 1957 ب : 144)

<sup>189</sup> « منذ باتت اللقمة التي أتناولها على غير مشورتهم تؤرقني حتى مطلع الفجر. »

<i>bayna</i> entre	<i>ḥuṭwatin</i> (une)pas	<i>wa</i> et	<i>'uḥrā</i> autre
<i>ṣawba</i> vers	<i>bawwābti</i> portail(de)	<i>al-mutawallī</i> Almetwalli	<i>li-yu-waddi'a</i> pour-3SG/Masc+inacc-dire adieu
<i>'asīfan</i> désolé	<i>maḥzūnan</i> triste	<i>'āḥira</i> dernier(COD)	<i>mā-lāḥa</i> (de)qui(relatif)-apparaît
<i>min</i> de	<i>maḍāhiri</i> aspects(de)	<i>al-faraḥi</i> <sup>190</sup> le-noce	(Mahfouz, 1956 : 261)

**Traduction :** « De fait, il *se mit à se retourner* d'un pas à l'autre en direction de la porte d'Almetwalli pour saluer d'un dernier adieu, triste et affligé, les quelques vestiges encore visibles de la noce ». (Vigreux)

Comme nous l'avons déjà noté, dans le premier chapitre, les éléments de la phrase arabe se caractérisent par une liberté de déplacement. Cela veut dire que le syntagme prépositionnel لهذا *li-ḥaḍā* « pour cela » peut figurer après l'inaccompli. Nous voyons que ce syntagme se construit avec un pronom démonstratif et une préposition.

### 2.3.2.3.2.6. Par un syntagme prépositionnel et par une phrase intercalée

(161) <i>wa</i> et	<i>rāḥa</i> a commencé-3SG/Masc	<i>bi-labāqati-hi</i> par-intelligence-sa	<i>allatī</i> qui(relatif)
<i>lam</i> ne	<i>ta-ḥun-hu</i> 3SG/Fém+inacc-trompe-il(COD)	<i>fī</i> dans	<i>mawqifi-hi</i> situation-sa
<i>ḥaḍā</i> ce	<i>ya-s'alu</i> in+inacc-s'interroge	<i>'an</i> de	<i>al-'atfāli</i> <sup>191</sup> les-enfants

(Mahfouz, 1957a : 412)

**Traduction :** « Puis, avec *son intelligence habituelle qui, même dans son état, ne lui fit point défaut*. Il demanda des nouvelles des enfants. » (Vigreux)

Nous remarquons que l'accompli *راح* *rāḥa* est séparé de son inaccompli *يسأل* *ya-s'alu* « s'interroge » par le SPrép *بلباقته* *bi-labāqati-h* « son intelligence » et par une phrase *التي لم*

<sup>190</sup> « جعل لهذا يتلفت بين خطوة وأخرى صوب بوابة المتولي ليودع أسيفا محزوناً آخر ما لاح من مظاهر الفرح. (محفوظ، 1956 : 261) »  
<sup>191</sup> « وراح بلباقته - التي لم تخنه في موقفه هذا - يسأل عن الأطفال. » (محفوظ، 1957 أ : 412)

هذا allatī lam ta-hun-hu fī mawqifihī haḡā « son intelligence habituelle qui, même dans son état ».

### 2.3.2.3. Formulation et ruptures en français

Nous remarquons, au contraire, qu'en français, la nature de la rupture est marquée par une organisation adverbiale ou un pronom personnel (CID). Autrement dit, différents types d'adverbes et de compléments personnels interrompent la chaîne verbale ( $V_1 + V_2$ ). Mais, nous devons noter que l'emploi de ces adverbes est régi par de multiples paramètres syntaxiques aussi bien que sémantiques, à savoir l'expression des temps et des modes, les types de procès et la situation d'énonciation. Comme nous l'avons noté, dans le chapitre précédent, **commencer (à/par/de)** est associable à certains types d'adverbes : d'information, de manière, de négation, plus particulièrement avec l'adverbe de temps *déjà*. Par contre, **se mettre à** est en rapport solide avec les adverbes de temps qui indiquent la soudaineté et la rapidité. En outre, puisqu'en français le pronom complément se place entre le verbe conjugué et l'infinitif, dans la plupart des cas la rupture ne se fait cependant que par certains types d'adverbes et de pronoms personnels compléments.

#### 2.3.2.3.1. Par un adverbe de manière

(162.) « Le lendemain, lorsque Rambert entra pour la deuxième fois dans le restaurant espagnol, il passa au milieu d'un petit groupe d'hommes qui avaient sorti des chaises devant l'entrée et goûtaient un soir vert et or où la chaleur **commençait seulement de s'affaïsser**. »

(Camus, 1947 : 144 -145)

(163.) « Tout d'abord, et que ce soit ou non par l'effet d'une coïncidence, c'est à partir de ce dimanche qu'il y eut dans notre ville une sorte de peur assez générale et assez profonde pour qu'on pût soupçonner que nos concitoyens **commençaient vraiment à prendre** conscience de leur situation. »

(*ibid.* : 56)

La rupture par des adverbes de manière existe fréquemment dans notre corpus. Dans les énoncés (162) et (163) la rupture se fait par les adverbes *seulement* et *vraiment*.

### 2.3.2.3.2. Par un adverbe

(164.) « Pendant le dîner, mon père *se mit tout à coup à bavarder* gaiement »

(Pagnol, 1957 a : 196)

(165) « La mer *commençait déjà à fumer* et du même coup son bleu se fonçait tandis que le rouge chaud des carreaux de la terrasse y gagnait son rayonnement et son éclat. »

(Camus, 1971 : 127)

Notons que lorsque le genre d’adverbe indique la soudaineté et la rapidité, il est toujours accompagné du verbe *se mettre à*.

### 2.3.2.3.3. Par un ou deux pronoms personnels

En français, il existe des pronoms personnels qui sont aptes à remplacer un complément d’objet direct (me, te, se, nous, vous, le, la, les et en) ou un complément d’objet indirect (me, te, se, vous, nous, lui, leur, y et en). Puisque le rôle des verbes inchoatifs est d’enrichir le sens du verbe-noyau, le complément se place devant l’infinitif dans une chaîne verbale (**V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub>**), comme le montre l’exemple suivant :

(166.) « Il essaya de souffler dans le bec de l’oiseau, puis le lança en l’air pour aider son essor... Mais le pauvre pinson retomba lourdement, comme s’il n’avait jamais eu d’ailes... Alors le petit Paul ramassa des pierres, et *se mit à nous les lancer* dans un tel état de rage que je dus le prendre dans mes bras, et le rapporter à la maison. »

(Pagnol, 1957a : 32)

(167) « Vous voilà enfin ! Je *commençais à me demander* si vous n’aviez pas fait naufrage en route ! »

(Pagnol, 1957a : 126)

### 2.3.2.4. Divergence au niveau sémantique

Au niveau sémantique, toutefois, les verbes inchoatifs, en arabe et en français, dans leurs constructions composées se singularisent par quelques différences.

1. ► En effet, il est vrai que les verbe هم *hamma* et *se mettre à* confirment une relation de rapidité et de soudaineté d'action ou de mouvement, mais, comme nous l'avons montré dans le quatrième chapitre, l'action de هم *hamma* est toujours incomplète.

2. ► Malgré la grande compatibilité syntaxique entre les verbes أخذ *'ahada*, راح *rāḥa* et *se mettre à*, au niveau sémantique, cette compatibilité disparaît car ce dernier est qualifié par la perfectivité, alors que les verbes أخذ *'ahada* et راح *rāḥa* expriment l'imperfectivité dans leur emploi inchoatif.

### 2.3.3. Des cas particuliers en arabe et en français

Pourtant, l'étude du corpus nous permet de montrer certains cas particuliers qui font saillir d'autres points de divergence et de convergence entre les constructions inchoatives en arabe et en français.

#### 2.3.3.1. L'inchoatif suivi par deux inaccomplis

##### ► En arabe

Une autre figuration de structure est fréquente. Ce sont les cas où la construction inchoative se construit au moyen de deux inaccomplis. Nous avons relevé trois cas, dans lesquels soit les deux inaccomplis partagent le même sujet et le même complément, soit ils partagent le même sujet, mais chacun a son complément ou bien ils ont le même sujet et restent sans complément.

Dans l'énoncé suivant, les deux inaccomplis ont le même sujet, mais chacun a son complément :

(168.) <i>wa</i> et	<i>ǧa'ala-t</i> a commencé-3SG/Fém+acc	<i>'ā'išatu</i> Aïcha	<i>tu-dahḥinu</i> 3SG/Masc+inacc-fume
<i>siǧārata-hā</i> cigarette-sa	<i>wa</i> et	<i>tu-šǧī</i> 3SG/Fém+inacc-écoute	<i>'ilay-hi</i> <sup>192</sup> à-lui (Mahfouz, 1957 : 8)

(محفوظ، 1957 ب : 8)

<sup>192</sup> « جعلت عائشة تدخن سيجارتها وتصني إليه... »

**Traduction** : « Aïcha tira une autre bouffée de cigarette, l'oreille attentive... ». (**Vigreux**)

Malheureusement, dans sa traduction, Vigreux donne l'idée générale du contexte, le sens d'accompli et de deux inaccomplis a disparu, on comprend que Aïcha commençait à fumer une cigarette et l'écoutait.

Dans l'énoncé (168), malgré la séparation des deux inaccomplis *تدخن tu-dahḥinu* « fumer » et *تصغى tu-ṣḡī* « écouter », ceux-ci partagent le même sujet, mais ils contiennent deux compléments. On constate, ici, une simultanéité, on comprend qu'Aïcha a commencé à fumer en l'écoutant. Donc, la construction de cet énoncé est : **(V<sub>1</sub> (Acc) + S + V<sub>2</sub> (Inacc) + COD + V<sub>3</sub> (Inacc) + COI)**.

Par ailleurs, l'énoncé suivant montre le cas où les deux inaccomplis ont le même sujet et le même complément :

<b>(169.)</b> <i>sād</i> a dominé	<i>al-ṣmtu</i> le-silence	<i>fa-'ahada</i> ainsi-se sont mis	<i>kullun</i> tous
<i>yu-ḍammidu</i> 3SG/Masc-inacc-panse	<i>ḡirāḥa-hu</i> blessures-ses	<i>'iāntabaha</i> a fait attention	<i>al-sayyidu</i> le-monsieur
<i>ilā</i> à	<i>wuḡūdi</i> (un)présence(de)	<i>naḥarin</i> (un)personne	<i>min</i> de
<i>ma'ārifi-hi</i> connus-ses	<i>qad</i> certes	<i>'ahā-ṭū</i> ont entouré-3PL/Masc	<i>bi-hi</i> avec-lui
<i>wa</i> et	<i>rāḥ-ū</i> ont commencé-3SG/Masc	<b><i>yu-wāsūna-hu</i></b> <b>3PL-inacc-consolent-lui(COD)</b>	<i>wa</i> et
<b><i>ya-taḍir-ūna</i></b> <b>3PL-inacc-s'excusent-ils</b>	<i>ilay-hi</i> à-lui	<i>'an</i> de	<i>al-ḥaṭa'i</i> le-faute
<i>al-kabīri</i> le-grand	<i>allaḡī</i> qui(relatif)	<i>waqa'a</i> est tombé	<i>fī-hi</i> dans-lui
<i>al-'azharī</i> le-azhariste	<i>wa</i> et	<i>man</i> qui(relatif)	<i>ḡalla</i> a erré



*bi-hi*  
avec-il

*min*  
de

*al-nnāsi*<sup>193</sup>  
les-gens

(Mahfouz, 1956 : 395)

**Traduction** : « Le silence se fit et chacun se mit à panser ses blessures. Ce faisant, Ahmed Abdel Gawwad remarqua les visages de quelques-unes de ses connaissances qui avaient fait cercle autour de lui et **se mettaient à le reconforter et à s'excuser** de l'erreur grossière dans laquelle étaient tombés l'azhariste et ceux qui l'avaient suivi. » (Vigreux)

Dans l'énoncé (169), les deux inaccomplis *yū-wāsūna-hu* « reconforter » et *yac'tadūna* « s'excuser » ont le même sujet et le même complément, le premier est suffixé par le pronom personnel (*hu* = lui) et le second est suivi par un syntagme prépositionnel *ilay-hi* « à lui » qui indique la même personne : ses connaissances avaient fait cercle autour de lui et ils se mettaient à le reconforter et à l'excuser. On peut le reformuler par la construction suivante : (S + V<sub>1</sub> (Acc) + V<sub>2</sub> (Inacc) + COD + V<sub>3</sub> (Inacc) + COI).

Dans l'énoncé suivant, les deux inaccomplis sont intransitifs :

(170) <i>ba'da</i> après	<i>'an</i> que (conjonction)	<i>lam</i> ne	<i>ta-'ud</i> 3SG/Féminacc-devient
<i>tu-'attiru</i> 3SG/Fém-inacc-affecte	<i>fī-hi</i> dans-lui	<i>al-ḥumūru</i> la-vin	<i>al-naẓīfatu</i> la-propre
<i>'illā</i> sauf	<i>fī</i> dans	<i>al-nādiri</i> le-rare	<i>ṭumma</i> ensuite
<i>'ālifa-hā</i> a fréquenté elle(COD)	<i>wa</i> et	<i>'tāda-hā</i> s'est habitué-elle(COD)	<i>ǧa'ala</i> a commencé
<i>yāsīnu</i> Yassine	<b><i>ya-šrabu</i></b> 3SG/Mascinacc-boit	<i>wa</i> et	<b><i>yu-ṭarṭiru</i></b> 3SG/Mascinacc-bavarde
<i>qādīfan</i> en jetant	<i>bi-nafsi-hi</i> avec-âme-sa	<i>fī</i> dans	<i>dawwāmati</i> (un)tourbillon(de)
<i>al-'arabati</i> la-voiture	<i>allatī</i> qui(relatif)	<i>ta-ǧtāḥu</i> 3SG/Féminacc-envahit	<i>al-makāna</i> le-lieu

<sup>193</sup> « ساد الصمت فأخذ كل يضمّد جراحه، انتبه السيد إلى وجود نفر من معارفه قد أحاطوا به وراحوا يواسونه ويعتذرون إليه عن الخطأ الكبير الذي وقع فيه الأزهرى ومن ضل به من الناس. » (Mahfouz, 1956 : 395)

wa  
et

ta-rtaṭimu  
3SG/Féminacc-se heurte

bi-'arkāni-hi<sup>194</sup>.  
avec-coins-ses

(Mahfouz, 1957 b : 59)

**Traduction :** « Après que les alcools non frelatés eurent commencé à lui faire de plus en plus rarement de l'effet. Depuis lors, il était acclimaté à l'endroit dans lequel il se rendait souvent. Yassine **commença à boire et à jaser**, se jetant dans le tourbillon de débauche qui envahissait le lieu et rebondissait de coin en coin. » (Vigieux)

En revanche, dans l'énoncé (170), les deux inaccomplis يشرب *ya-šrabu* « boit » et يثرثر *yu-tartiru* « bavarde » ont le même sujet et ils sont intransitifs. Nous constatons une simultanéité dans le temps, Yassine commence à boire et à jaser.

Notons que selon les énoncés relevés dans notre corpus, dans les cas où l'inchoatif est suivi par deux inaccomplis transitifs, ils peuvent ou non partager le même complément.

#### ► En français

En ce qui concerne **commencer (à/par/de)**, nous avons effectivement relevé un seul cas dans lequel sa transitivité est réalisée par le verbe **se faire**. Nous avons trouvé trois exemples :

(171.) « Ici le remue-ménage assourdi qui accompagnait généralement les pauses du père Paneloux **commençait à se faire entendre** quand, inopinément, le prédicateur reprit avec force en faisant mine de demander à la place de ses auditeurs quelle était, en somme, la conduite à tenir. » (Camus, 1947 : 205)

(172) « Le froid du matin **commençait à se faire sentir** dans la pièce. » (Ibid. : 259)

Dans les deux énoncés précédents, **commencer** est à l'imparfait, et les trois verbes, à savoir **commencer** et ses infinitifs, partagent le même sujet et le même complément. Le sujet est un inanimé. En effet, cette construction se présente sur le plan syntaxique avec deux verbes, mais sur le plan sémantique, elle se traduit par une seule action. Autrement dit, l'emploi du verbe

---

<sup>194</sup> « بعد أن لم تعد تؤثر فيه الخمور النظيفة إلا في النادر، ثم ألفها واعتدادها، جعل ياسين يشرب ويثرثر قاذفا بنفسه في دوامة العربة التي تجتاح المكان وترتطم بأركانها. » (محفوظ 1957 ب : 59)

*se faire* sert à apporter une information plus exhaustive sur le déroulement de l'action de l'infinifit qui le suit et il n'exprime pas une deuxième action. Cela signifie que la disparition de ce verbe ne rend pas la phrase incorrecte, même si le sens est modifié, car « commençait à entendre » n'a pas du tout la même signification que « commençait à se faire entendre ». Il en va de même pour « commençait à sentir » et « commencer à se faire sentir ». « Se faire » est une forme pronominale de sens passif, comme « se prendre » « Ce thé se prend chaud », « se laisser » « Ce film se laisse regarder », « se boire » « Ce thé se boit chaud », « se lire » « Ce roman se lit facilement », « se vendre » « Ce journal ne se vend pas bien », etc. Les sujets sont des inanimés.

(171.a.) « Ici le remue-ménage assourdi qui accompagnait généralement les pauses du père Paneloux **commençait à entendre** [...] »

(172.a.) « Le froid du matin **commençait à sentir** dans la pièce. »

À notre connaissance, cette structure assure la différence syntaxique entre **commencer (à/par/de)** et **se mettre à**. Malgré l'observation de la soudaineté, ce dernier ne peut pas le remplacer dans la mesure où cette construction se distingue par l'imperfectivité.

Par ailleurs, notre corpus nous a fourni un exemple où **se mettre à** a été suivi par deux infinitifs indiquant une simultanéité dans le commencement de deux actions :

(173.) « La petite créature nous parut d'abord étrangère. De plus, notre mère lui donnait le sein, ce qui me choquait beaucoup et qui effrayait Paul. Il disait : « Elle nous la mange quatre fois par jour. » mais quand elle **se mit à tituber et à bégayer**, elle nous révéla notre force et notre sagesse, et nous l'adoptâmes définitivement. » (Pagnol, 1957 a : 67)

Nous identifions clairement deux actions commençant au même instant. Cela est justifié par l'emploi de ces deux infinitifs « **à tituber et à bégayer** », s'il y a une simultanéité d'action, l'auteur peut remplacer le second par un gérondif.

### 2.3.3.2. Inchoatif (accompli) + inchoatif (inaccompli)

#### ► En arabe

La construction inchoative peut être formée avec deux verbes inchoatifs, c'est-à-dire (**V<sub>1</sub> (accompli) inchoatif + V<sub>2</sub> (inaccompli) inchoatif**). Nous n'en avons repéré qu'une seule occurrence dans l'ensemble de notre corpus :

(174.) <i>wa</i> et	<i>qara'a</i> a lu-3SG/Masc-acc	<i>al-ġulāmu</i> le-jeune	<i>fī</i> dans
<i>waġhi-hā</i> visage-(de)elle	<i>haḡihi</i> cette	<i>al-ḡayrata</i> le-trouble	<i>fa-dāḡala-hu</i> ainsi-est entré(3SG/Masc)-il(COD)
<i>surūrun</i> (une)joie	<i>mākirun</i> rusé	<i>wa</i> et	<b>ġa'ala</b> <b>a commencé-3SG/Masc</b>
<b><i>ya-bda'u</i></b> <b>3SG/Masc+commence</b>	<i>wa</i> et	<i>yu-īdu</i> 3SG/Masc+répète	<i>ḡaḡitan</i> en s'appuyant
<i>'alā</i> sur	<i>maḡāri-ġi</i> points d'articulation(de)	<i>al-ismi</i> le-nom	<i>al-ḡaḡiri</i> le-dangereux
<i>wa</i> et	<i>huwa</i> il	<i>ya-lḡazu</i> 3SG/Masc-observe	<i>ḡayrata-hā</i> trouble-(de)elle
<i>mutawaqqi'an</i> prévoyant	<i>'an</i> que(conjonction)	<i>tu-fṡiḡa</i> 3SG/Fém-explicite	<i>'aḡīran</i> enfin
<i>'an</i> de	<i>'iṡfāqi-hā</i> pitié-(de)elle	<i>fī</i> dans	<i>lawnin</i> (une)couleur
<i>min</i> de	<i>'alwāni</i> couleurs(de)	<i>al-'i'tidāri</i> <sup>195</sup> la-excuse	(Mahfouz, 1956 : 63)

**Traduction** : « Le garçon put lire cette confusion sur son visage, et une joie malicieuse s'insinua en lui. Il **reprit du début et répéta** en appuyant l'articulation du mot fatidique, tout en guettant son désarroi, s'attendant à ce qu'elle finisse par avouer son appréhension en invoquant quelque excuse ».

(Vigreux)

<sup>195</sup> « وقرأ الغلام في وجهها هذه الحيرة فداخله سرور ماكر وجعل يبدأ ويعيد ضاغطا على مخارج الاسم الخطير وهو يلحظ حيرتها متوقعا أن تفصح أخيرا عن إشفاقها في لون من ألوان الاعتذار. » (Mahfouz, 1956 : 63)

Dans cet énoncé, l’accompli **جعل *ġa’ala*** est suivi par l’inaccompli **يبدأ *ya-bda’u***. Les deux possèdent une valeur inchoative. Mais, comme nous l’avons déjà mentionné, grâce à une grammaticalisation, le verbe **جعل *ġa’ala*** devient un aspectuel. Cependant, ce qui est notable ici réside dans la restriction de cette construction où la commutation de l’un par l’autre, est tout à fait inacceptable :

**(174) a.** ?\* « [...] **وقرأ الغلام في وجهها هذه الحيرة فداخله سرور مكر وبدأ يجعل ويعيد** [...] »  
*wa qara’a al-ġulāmu fī waġhi-hā haḍihi al-ḥayrata fa-dāḥala-hu surūrun mākirun wa bada’a ya-ġa’alu wa yu-’īdu* [...].  
 ?\* « Le garçon put lire cette confusion sur son visage, et une joie malicieuse s’insinua en lui. Il **commençait à se faire** en appuyant l’articulation du mot fatidique [...] »

Notons que cette construction représente un point de divergence entre l’arabe et le français. Autrement dit, l’idée d’avoir une phrase construite par un verbe inchoatif (conjugué) + un infinitif inchoatif est fortement irréalisable.

### 2.3.3.3. Verbe inchoatif + un verbe d’état

#### ► En arabe

Effectivement, ce qui est constaté comme vraisemblable entre les deux catégories d’inchoation, à savoir en arabe et en français, c’est que la construction : (**V<sub>1</sub> inchoatif + V<sub>2</sub> d’état**) existe, mais elle est très peu fréquente. Cela est justifié par le nombre d’énoncés relevés dans notre corpus. Nous avons trouvé trois énoncés en arabe et six en français.

<b>(175)</b> <i>wa</i> et	<i>tasā’ala</i> s’est interrogé-3SG/Masc	<i>ṭālibun</i> (un)étudiant	
<i>wa</i> et	<i>mā</i> que(interrogatif)	<i>al-’uḥwānu</i> le-confrères	<i>al-muslimūna</i> le-musulmans
<i>fa-’ġāba-hu</i> ainsi-a répondu-il(COD)	<i>ḥilmī</i> Helmi	<i>’izzat</i> Ezzat	
<i>ġam’iyytun</i> (une)société	<i>dīnyyatun</i> religieuse	<i>ta-hdifu</i> 3SG/Fém+inacc-vise	<i>’ilā</i> à

'iḥyā'i vivification(de)	al-'islāmi le-Islam	'ilman science	wa et
'amalan travail	'a-lam est-ce que-ne	ta-sma' 2SG+inacc-entends	bi-šu'abi-hā par-sections-(de)elle
allatī qui(relatif)	<b>bada'a-t</b> a commencé-3SG/Fém-acc	<b>ta-takawwanu</b> 3SG/Fém-se compose	fī dans
al-'aḥyā'i le-quartiers			
ḡayra autre(que comparatif)	al-šubbābi le-jeunes	al-muslmīna le-musulmans	

na'am<sup>196</sup>  
oui

(Mahfouz,1957b : 131)

**Traduction :** « -Qui sont les Frères Musulmans ? S'enquit un étudiant.

- Un groupement religieux qui vise à la vivification de l'islam d'un point de vue théorique et pratique ! répondit Helmi Ezzat. Tu n'as pas entendu parler de leurs sections qui **commencent à se former** dans les quartiers ?

- Indépendamment des Jeunes Musulmans ?

- Oui. »

(Vigreux)

En arabe, comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre (4), un auxiliaire temporel peut être employé avec un aspect, mais ce qui particularise cette construction, c'est que l'auxiliaire temporel se place avant le verbe d'aspect. D'après Kouloughli (*op. cit* : 238) :

Bien entendu, l'auxiliaire temporel *كان* peut modifier un groupe verbal contenant un auxiliaire aspectuel : des groupes verbaux comme *كان قد بدأ* (il avait commencé à lire son discours) n'ont rien de rare.

(محفوظ ، 1957 ب : 131 )

<sup>196</sup> « وتساءل طالب :  
- وما الإخوان المسلمون ؟  
- فأجابه حلمي عزت :  
- جمعية دينية تهدف إلى إحياء الاسلام علما وعملا ألم تسمع بشعبها التي بدأت تتكون في الأحياء ؟  
- غير الشباب المسلمين ؟  
- نعم. »

Nous remarquons que dans l'énoncé (170), le verbe بدأ *bada'a* est dans une construction composée (**V<sub>1</sub> accompli (inchoatif) + V<sub>2</sub> inaccompli (auxiliaire temporel)**).

► **Exemple en français :**

(176.) « L'employé, après lui avoir parlé de Jeanne, l'avait questionné sur sa femme et Rieux avait répondu. « Vous savez, avait dit Grand, ça se guérit très bien maintenant. » Et Rieux avait acquiescé, disant simplement que la séparation *commençait à être longue* et que lui aurait peut-être aidé sa femme à triompher de sa maladie, alors qu'aujourd'hui, elle devait se sentir tout à fait seule. » (Camus, 1972 : 175)

Parallèlement, en français, notre corpus montre que l'emploi d'un inchoatif avec un verbe d'état est peu fréquent.

#### **2.3.3.4. L'emploi d'un inchoatif, en français et en arabe, avec un verbe modal (un auxiliaire)**

En fait, en français, nombreuses sont les études consacrées à la notion de la modalité. D'après Riegel & al., (*op. cit* : 580) :

Les modalités d'énonciation renvoient au locuteur en marquant l'attitude de celui-ci dans sa relation à son allocataire. Elles s'expriment par différents types de phrases, énonciatif déclaratif, injonctif ou interrogatif traduisant respectivement une affirmation, un ordre ou un questionnement, à l'intention de l'allocataire. Les modalités d'énoncé, qui renvoient au locuteur en marquant son attitude vis-à-vis du contenu de l'énoncé, expriment la manière dont le locuteur apprécie le contenu de l'énoncé.

Dans le chapitre précédent, nous avons montré la compatibilité de *commencer* avec un verbe modal. Rappelons que Chu (2008) a confirmé les hypothèses de Cross (1975) et de Fuchs & Leonard (1979) qui expliquent la concordance entre *commencer* et les aspectuels (*finir de* et *continuer de*). De son côté, Chu affirme que celui-ci ne peut jamais, dans une construction composée (**X + V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub>**), prendre place à gauche. Autrement dit, il doit être à l'infinitif. Selon Fuchs & Leonard (1979 : 330) :

On assiste donc à un glissement de la valeur liée au verbe spécificateur [se mettre à et commencer à sont appelés des verbes spécificateurs de borne gauche], qui, du domaine aspectuel, passe à celui de la modalisation, et plus précisément, de la modalité assertive. Corrélativement, la portée de ce verbe spécificateur change : il ne porte plus de façon privilégiée sur la notion prédicative, en tant que spécificateur du mode de déroulement du procès que représente cette notion, il porte sur le schéma prédicatif entier, qui constitue le support d'un jugement, cette fois en tant que spécificateur de la modalité assertive.

En ce qui concerne le concept de modalité en arabe, bien que celui-ci reste quelque peu irrégulier, mais, comme l'indique Kouloughli (*op. cit* : 177), la langue arabe est comme toutes les langues, elle porte des verbes permettant au locuteur de montrer son attitude en relation avec ce dont il parle : ses pensées, ses jugements ou ses appréciations. Par conséquent, ce sont des verbes aptes à exprimer une obligation, un souhait<sup>197</sup> ou une probabilité. En fait, l'emploi de verbes de ces catégories se distingue par l'opérateur أن 'an. Comme nous l'avons déjà vu dans la présentation du deuxième chapitre de la présente recherche, grâce à l'incompatibilité des verbes inchoatifs avec cet opérateur, ces verbes prennent leur indépendance.

Simultanément, notre travail est basé sur une présentation contrastive entre l'arabe et le français. Lorsqu'en français l'obligation et la probabilité sont exprimées par les verbes *devoir* et *pouvoir*, nous jugeons utile d'avoir recours à leurs équivalents en arabe : les verbes يستطيع *ya-staṭī'u* et يمكن 'amkana « pouvoir » et لابد *lā budda* et يجب *ya-ġibu* « devoir ».

### ► Exemple en arabe

En effet, la fréquence de cette figuration est rare dans notre corpus, nous n'avons dégagé qu'un seul énoncé où le modal d'obligation يجب أن *yaġibu 'an* est suivi par l'inchoatif بدأ *bada'a* :

---

<sup>197</sup> Ce sont les verbes : عسى *'asā*, حرى *ḥarā* et اخلوق *'ihlawlaqa*, ils permettent au locuteur d'expliquer son jugement, son opinion ou son désir. Selon Gawhari, (*Al-ṣiḥāḥ*, p. 2425), le verbe عسى *'asā* signifie une volonté, un désir ou l'envie de faire ou de prendre quelque chose. Il exprime une probabilité. En fait, l'emploi des verbes حرى *ḥarā* et اخلوق *'ihlawlaqa* est très rare, ils sont très peu fréquents dans l'arabe traditionnel.



(177) <i>naḥnu</i> nous	<i>ḥadītū</i> récents	<i>'ahdin</i> époque	<i>bi-al-dirāsāti</i> avec-le-études
<i>al-falsafiyata</i> la-philosophiques	<i>fa-ya-ḡibu</i> ainsi-3SG/Mascinacc-doit	<i>'an</i> que(conjonctif)	<i>na-bda'a</i> 1PL+inacc-commençons
<i>bi-al-'arḍi</i> par-le-exposition	<i>al-'āmmi</i> le-général	<i>wa</i> et	<i>la'alla</i> espérant
<i>al-'ustāḍa</i> le-monsieur	<i>kamāla</i> Kamal	<i>ya-tamaḥḥaḍu</i> 3SG/Masc+inacc-se prépare	<i>fī-mā</i> dans-qui(relatif)
<i>ba'du</i> ensuite	<i>'an</i> de	<i>falsafatin</i> (une)philosophie	<i>ḡadīdatin</i> nouvelle
<i>wa</i> et	<i>la'alla-ka</i> espérant-toi	<i>ta-kūnuyā</i> tu+inacc-es	<i>ya</i> Ô
<i>'ustāḍu</i> monsieur	<i>riyāḍu</i> Riyad	<i>du'āta</i> partisan(de)	<i>al-kamālīzim</i> <sup>198</sup> la-complétude

(Mahfouz, 1957b : 104)

**Traduction :** « Nous sommes novices en matière d'études philosophiques, répondit Abdel Aziz Alassiouti, et **devons nous** contenter pour **commencer** d'un exposé général. Qui sait, peut-être que maître Kamal se préparera dans l'avenir pour une philosophie nouvelle et que vous-même, maître Riyad, serez un partisan du 'Kamalisme, la complétude. » (Vigreux)

### ► En français

En revanche, dans la langue française, il semble que la construction (*modale + inchoatif*) est plus fréquente qu'en arabe. Nous avons relevé des énoncés où *commencer* est précédé par *aller*, *devoir* et *pouvoir*.

### ► Aller + commencer

(181) « Je fis de grands efforts pour dormir, mais il me fut impossible de trouver le sommeil, qui supprime si bien les heures inutiles : je pus cependant les mettre à profit en vivant par avance quelques épisodes de la resplendissante épopée qui **allait commencer** le lendemain. »

(Pagnol, 1960 : 174)

<sup>198</sup> « تحن حديثو عهد بالدراسات الفلسفية فيجب أن نبدأ بالعرض العام، ولعل الأستاذ كمال يتمخض فيما بعد عن فلسفة جديدة، ولعلك تكون يا أستاذ رياض من دعاة الكماليزم. ! » (محفوظ 1957 ب : 104)

### ► Devoir + commencer

182. « On pourrait croire aussi que des quantités de nouveaux problèmes se poseraient qui rendraient nécessaire, au moins, une réorganisation des anciens services.

– Ah ! dit Cottard, c'est possible, en effet, tout le monde *devra* tout *recommencer*. »

(Camus, 1947 : 253)

### ► Pouvoir + commencer

(183) « Si le télégramme attendu était, lui aussi, favorable, Rieux *pourrait recommencer* ».

(Camus, 1947 : 206)

Effectivement, les énoncés dégagés dans les deux corpus, arabe et français, approfondissent la relation entre بدأ *bada'a* et *commencer*. En fait, en ce qui concerne la construction grammaticale (V<sub>1</sub> verbe modal + V<sub>2</sub> inchoatif) seuls ces deux verbes y figurent.

## Conclusion

Ce chapitre met en opposition les propriétés linguistiques ainsi que le rôle et les fonctionnements des formes inchoatives en arabe et en français. Il contient deux sections. Dans la première, nous avons montré les propriétés syntaxiques et sémantiques qui caractérisent chaque inchoatif en arabe. Nous avons ensuite vu que la relation entre بدأ *bada'a* et شرع *šara'a* était purement sémantique. Autrement dit, ils expriment toujours le commencement. En revanche, la différence entre ces deux verbes se manifeste dans la complexité syntaxique du verbe شرع *šara'a*. Nous avons rappelé que ce dernier se spécifie par une grande incompatibilité avec certains types de sujets et de compléments, particulièrement dans sa construction simple. Ce qui relie les verbes هم *hamm*, راح *rāḥa*, بات *bāta*, مضى *maḍā*, أصبح *ašbaḥa*, أقبل *'aqbala*, جعل *ǧa'ala*, أخذ *'aḥaḍa*, أنشأ *'anša'a* et هب *habba*, est une forme syntaxique qui s'effectue par une grammaticalisation sémantique.

Dans la deuxième section, bien que notre analyse ait été assez modeste, elle a été suffisante pour nous amener à vérifier notre principale hypothèse sur les points de convergence et de divergence entre les fonctions et les spécificités linguistiques de la catégorie inchoative en arabe et en français.

Tout d'abord, au niveau statistique, la première observation souligne que les verbes inchoatifs en arabe sont plus nombreux et davantage employés. Puis, au niveau morphosyntaxique, les catégories d'inchoation de chacune des deux langues sont reliées par des formes structurales. Mais, ce qui distingue la phrase arabe est la liberté des éléments linguistiques. Cependant, la différence se manifeste dans l'ordre de la construction et non pas dans le cadre syntaxique. Il faut ainsi comprendre que les structures, qu'elles soient simples (**S + V<sub>1</sub> + complémentaire = (COD, COI, SPrép, Ø)**) ou composées (**V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub>**), sont les mêmes en arabe et en français, mais la différence figure dans l'organisation des éléments de la phrase. Comme nous venons de le voir, la phrase arabe se définit par un type verbal ou nominal et par plusieurs formes de rupture. En outre, une structure inchoative peut se construire par (**V<sub>1</sub> (inchoatif) + V<sub>2</sub> (inchoatif)**). En revanche, il n'existe pas de cas semblables de constructions inchoatives en français.

Enfin, au niveau sémantique, il semble que les verbes inchoatifs de ces deux langues soient très semblables. Effectivement, ils se définissent par la rareté de certains types de compléments, tels qu'un verbe d'état ou un verbe ponctuel. En outre, dans les deux catégories, il existe des traits sémantiques qui régissent l'emploi de l'un et de l'autre. Ainsi, on trouve des verbes qui indiquent la rapidité, la soudaineté, la perfectivité et l'imperfectivité.

## **CHAPITRE IX**

## PERSPECTIVES DIDACTIQUES

La comparaison de deux langues se révèle toujours riche d'enseignements, d'autant plus que la mise en évidence des points de convergence et de divergence entre l'arabe et le français, a eu une incidence immédiate dans l'apprentissage d'une règle de grammaire, comme celle de ( $V_1 + V_2$ ), notamment les constructions inchoatives. En fait, nous avons déjà vu que la question de l'interférence langagière était souvent négligée dans les discussions pédagogiques des enseignants libyens. Et la conséquence de ceci est que l'apprenant se trouve confronté à des barrières linguistiques et culturelles qui empêchent toute évolution langagière souhaitable dans ce genre de situation.

En somme, les difficultés qu'éprouvent les apprenants de l'Université de Al-Zawieh dans l'emploi des verbes aspectuels en général et les verbes *commencer (à/par/de)* et *se mettre à* en particulier, qu'elles soient d'ordre linguistique ou inter-langagier, se situent au cœur de ce chapitre. C'est pourquoi, nous essayerons de repérer les erreurs que l'on peut observer chez l'apprenant et qui peuvent éventuellement être liées à l'emploi de ces deux verbes. À partir de cette réflexion, il est important que nos efforts soient orientés vers les sources de ces difficultés et vers un mode d'acquisition des compétences linguistiques qu'un apprenant pourrait exploiter au moment d'une prise de parole ou au moment de la rédaction d'une production en langue étrangère.

En fait, nous n'avons pas fait ce choix par hasard, ni par effet de mode. Ce que nous plaçons au premier plan ici, nous l'avons déjà mis en avant lors de nos huit années d'enseignement/apprentissage du français langue étrangère en Lybie, notre pays<sup>199</sup>. Au cours de ces années, il nous a semblé pertinent de privilégier une approche fonctionnelle, malgré l'exigence de nos instructions méthodologiques qui se focalisent sur l'enseignement/apprentissage de la dimension linguistico-grammaticale. Ces dernières oublient un élément majeur qui doit accompagner une véritable pédagogie de la langue étrangère. À savoir que la pédagogie doit

---

<sup>199</sup> En effet, pendant ces années d'enseignement/apprentissage du français langue étrangère, nous avons remarqué la difficulté d'emploi des verbes dans une chaîne verbale ( $V_1 + V_2$ ) chez nos apprenants. Les verbes inchoatifs en français ont une fréquence assez importante dans les productions orales et écrites chez nos apprenants, c'est pourquoi nous voudrions ici par ce travail, leur apporter notre pierre angulaire à la construction de cet édifice.

s'interroger sur les écarts très souvent relevés dans la langue utilisée par les enseignant(e)s entre l'apprentissage de la lecture de l'arabe et celle du français, entre le français et l'anglais, et surtout diverses discussions qui reviennent régulièrement sur la table, portant sur l'enseignement de la grammaire, ou le fait de parler ou écrire correctement dans une langue étrangère.

Voilà pourquoi, il nous est fréquemment venu à l'esprit que ce volet inter-langagier, autrement dit, transfert-langagier, pouvait constituer un angle d'observation et d'étude susceptible de desserrer la *corde qui serre le cou*, et l'imaginaire de nos apprenants si enthousiastes à l'idée d'apprendre l'anglais, et si réticents à en faire autant lorsqu'ils entrent en classe de FLE. En effet, nous avons remarqué à travers une observation empirique que nos apprenants remplacent souvent les verbes français par des verbes arabes. Cela est défini par quelques spécialistes en termes de « transfert », ou encore d'« interférence » partagée par une communauté donnée. Cette notion est définie par les spécialistes en tant que *barrières linguistiques* :

Les relations entre langue maternelle et langue étrangère sont celles de frontières linguistiques hétérogènes les unes aux autres et qui structurent différemment le champ de l'expérience humaine. (Dictionnaire de didactique du français, 2003 : 139)

Comme notre travail se situe dans le champ sociolinguistique, nous estimons que cette recherche aidera les apprenants libyens à mieux comprendre les comportements des verbes inchoatifs dans les deux langues. Ce qui nous conduira à la problématique suivante :

*De quelle façon la langue maternelle de l'apprenant influence-t-elle l'emploi d'une règle de grammaire comme celle (V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub>) de commencer (à/par/de) et se mettre à ? Existe-t-il d'autres contraintes dues à l'emploi syntaxique et sémantique de ces deux verbes chez les apprenants libyens ?*

Avant de répondre à cette question, nous jugeons utile de faire un rappel des quelques notions liées à l'apprentissage d'une langue étrangère présentée dans notre mémoire de

M2<sup>200</sup> afin d'avoir une idée générale sur l'enseignement du français langue étrangère en Libye, en particulier, à l'Université de Al-Zawieh. De plus, dans cette optique, nous évoquerons certaines notions qui relient la langue à son apprentissage. Cela nous permet de mieux connaître le déroulement de l'enseignement du FLE, afin de pouvoir mieux porter des informations sur l'origine des difficultés d'emploi des verbes *commencer (à/par/de)* et *se mettre à*.

Dans le chapitre suivant, en premier lieu, nous évoquerons quelques notions liées à l'apprentissage du FLE en Libye. Puis, dans un second temps, nous exposerons notre expérience ainsi que l'analyse et les résultats de cette expérience.

## **1. L'enseignement du FLE en Libye**

### **1.1. L'importance d'apprendre une nouvelle langue**

En fait, il semblerait qu'apprendre une nouvelle langue permette au cerveau de travailler d'une manière plus efficace. Les compétences linguistiques se mêlent ainsi à l'acquisition d'une conscience et d'une souplesse cérébrale qui consolide les habiletés intellectuelles de l'apprenant. Maîtriser une autre langue peut alors devenir en réalité, un atout qui participe pleinement à l'amélioration de la façon de vivre et de travailler de l'individu, ce qui ne peut qu'apporter plus de succès sur le plan professionnel. Cela expliquerait par ailleurs l'engagement de beaucoup de pays à intégrer l'enseignement de plusieurs langues étrangères dans le système éducatif de façon obligatoire. Selon Abdallah-Pretceille (2013 : 97) :

Apprendre une langue étrangère, c'est aussi apprendre à percevoir l'environnement physique et humain à travers une grille de perception différente.

L'apprenant, donc, devrait tout d'abord comprendre que la langue est en lien permanent avec sa vie, cela l'amènerait à développer une attitude personnelle liée à cette langue pour une meilleure compréhension de ce qu'il est en train d'apprendre. Il devrait aussi être capable de

---

<sup>200</sup> Nous avons obtenu un M2 de l'Université de Strasbourg en 2016 sous le titre : « Intégrer la culture française dans les cours de grammaire de la filière FLE en Libye (Université d'Al-Zawia) », sous la direction de monsieur le Professeur Laurent Massegeta KASHEMA.

comprendre tout seul que tous ces efforts ne peuvent qu'améliorer tous les côtés de sa vie, qu'ils soient intellectuels ou bien professionnels. En effet, les chercheurs et les didacticiens d'une langue étrangère tels que Zarate (1993), Claude (2010) et Abdullah (1996-1968) estiment que l'apprentissage d'une nouvelle langue constitue pour les étudiants une excellente occasion de stimuler le cerveau et de leur donner plus de motivation. Car nous pouvons considérer qu'une classe de langue ouvre de nouveaux horizons culturels qui enrichissent le processus d'enseignement/apprentissage dans les milieux scolaires et universitaires.

Mais, malgré tout, on peut comprendre que l'apprenant ne puisse pas toujours être en mesure de sentir que la langue est un lien pertinent qui le met en connexion personnelle avec les autres. En effet, bon nombre d'enseignants de FLE estiment que l'étude d'une nouvelle langue par les étudiants constitue une excellente occasion pour stimuler leur attention et de leur donner plus de motivation.

Ce sont d'ailleurs des études menées par des spécialistes (Puren, (1988) ; Giacomi, Houdaïfa et Vion, (1984)) qui ont permis de prendre conscience de l'importance de l'apprentissage des langues étrangères, non seulement comme outil de communication mais aussi comme moyen d'échange ou de dialogue entre cultures.

Mis à part l'aspect culturel qui permet d'accéder à une ouverture au mode de pensée de la communauté cible, la maîtrise d'une langue a des aspects encore plus essentiels ; elle permettra l'épanouissement de l'individu ou de la communauté sur le plan politique, économique et professionnel, comme le confirme Bär dans le passage suivant qui décrit la situation socio-politico-linguistique actuelle de l'Union européenne :

La maîtrise de plusieurs langues communautaires est devenue une condition indispensable pour permettre aux citoyens de l'Union de bénéficier des possibilités professionnelles et personnelles que leur ouvre la réalisation du grand marché intérieur sans frontières. Cette capacité linguistique doit se doubler d'une faculté d'adaptation à des milieux de travail et de vie marqués par des cultures différentes... Les langues sont aussi un point de passage nécessaire pour la connaissance des autres. Leur maîtrise contribue donc à renforcer le sentiment



d'appartenance à l'Europe, dans sa richesse et sa diversité culturelle, et la compréhension entre les citoyens européens.

(Cité par Marcus Bär, N° 1 – 2008 : 113-122)

## **1.2. Grammaire et linguistique d'une langue étrangère**

Une langue peut être enseignée à l'aide de diverses méthodes qui sont mises en application dans le but de parvenir à la meilleure maîtrise possible. Chaque langue a son propre système grammatical avec des codes linguistiques précis. Il est légitime de dire que l'apprentissage d'une langue étrangère passe inévitablement par sa grammaire, selon Cuq (1996 : 82) :

Parmi les activités métalinguistiques, il en est une qui a pris une place si importante en classe de langue (tant maternelle qu'étrangère) qu'elle a fini par s'imposer comme un de ses piliers, c'est l'exercice, et plus particulièrement l'exercice de grammaire.

C'est à partir de la fréquence des activités grammaticales que l'on intègre les connaissances nécessaires à la communication, que ce soit à l'écrit ou à l'oral.

## **1.3. Les composantes essentielles d'un processus d'enseignement/apprentissage**

En effet, l'apprentissage d'une langue est un processus complexe, sur le plan individuel. Ce procédé résulte d'un certain nombre d'opérations cognitives et métacognitives ainsi que d'une réelle construction impliquant le traitement de l'information et la structuration des savoirs. Ces derniers sont triés par les spécialistes (Beacco (1980 et 2007) ; Bérard et Girod, (1981)) en trois niveaux : la connaissance, la capacité et la compétence.

Le discours littéraire de la didactique des langues étrangères résume les étapes primordiales d'un apprentissage d'une langue étrangère en trois notions-clés : savoir-faire, savoir-être et savoir-apprendre. Le *Dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde*, Cuq (2003 : 135) a défini le mot « savoir » comme suit :

Le terme, qui a aujourd'hui pour synonyme courant la lexie "savoir déclaratif", a participé historiquement au débat sur le rapport entre "savoir" et "savoir-faire" (know vs know how en anglais). Pour certains,

le savoir, en d'autres termes les connaissances linguistiques, précède nécessairement le savoir-faire communicatif.

Nous allons maintenant les exposer afin de déterminer leurs places respectives dans un cours de langue, d'un point de vue tout particulièrement grammatical.

### **1.3.1. Savoir-faire**

Les spécialistes comme Beacco (1980 ; 2010) et Besse (1976 et 1981) définissent le savoir-faire comme l'ensemble des capacités présentes chez un apprenant, qu'elles soient orales ou scripturales. Ces savoir-faire sont d'ordre cognitif, socio-affectif et psychomoteur, la définition de cette notion par Cuq est la suivante :

On appelle savoir-faire, ou encore savoir procédural, la capacité à utiliser de façon discursivement appropriée telle ou telle forme de la langue-cible. Discursivement, les savoir-faire supposent le respect, sauf volonté expresse de les enfreindre, des scripts de référence, des échanges linguistiques, c'est-à-dire les déroulements que tel ou tel événement discursif doit en principe respecter. *(ibid. : 219)*

Cet aspect relève du programme d'enseignement et du processus cognitif d'acquisition de savoir. Il s'agit d'une composante externe qui se traduit par l'analyse d'un texte argumentatif ou le repérage des connecteurs logiques, à titre d'exemples.

Bref, enseigner un savoir-faire en classe de langue revient à faire acquérir et développer les différentes facultés cognitives chez l'apprenant (dans le contexte de la didactique et ses rapports avec les facultés langagières), telle que l'écriture, par exemple, qui comprend la maîtrise de l'orthographe, les règles de grammaire, etc.

### **1.3.2. Savoir-être**

Le savoir-être est une composante essentiellement interne qui relève de la personne en situation d'apprentissage, de sa motivation, de sa volonté et de sa façon de se percevoir lui-même mais aussi les autres. Selon Fontanille (1987 : 29), le savoir-être désigne la capacité de savoir d'un individu : Comment être, comment exister et comment se présenter au monde.

Le savoir-être est souvent négligé dans le domaine de la didactique des langues en favorisant plutôt les savoirs et les savoir-faire, comme l'explique Cuq (2003 : 218-219) dans le passage suivant :

Cette vieille lexie a trouvé une nouvelle vigueur avec la combinaison de l'approche communicative et des préoccupations interculturelles. L'apprenant est invité à se situer dans sa relation à l'autre, tant du point de vue linguistique que culturel. L'ouverture vers l'autre est donc encouragée et les apprenants sont sensibilisés à la relativité des valeurs et attitudes culturelles.

L'enseignement du savoir-être en classe de FLE est au cœur de notre travail de recherche, quand il consiste principalement à introduire les aspects culturels de la langue cible, autrement dit il s'agit d'intégrer les éléments et attitudes socioculturels, affectifs, ainsi que les nouveaux modes de vie et de pensée de la culture cible. On entend par cela la mise en place de l'ensemble du comportement, lorsque la gestuelle est associée à la phrase énoncée au moment de la prise de parole qui varie selon le contexte et la situation de communication. Pour illustrer l'enseignement culturel du savoir-être, examinons les phrases suivantes :

1. Je veux un café s'il te plaît ;
2. Je voudrais un café s'il vous plaît.

L'apprenant distingue que les deux phrases sont grammaticalement correctes, toutefois, la seconde semble plus polie que la première (utilisation du conditionnel présent et vouvoiement), les formules de politesse sont utilisées en situation plutôt formelle, nous pouvons imaginer que la première est utilisée en milieu familial/amical tandis que la seconde est énoncée par un client dans un café en France par exemple ; l'apprenant est censé connaître la différence surtout par rapport à sa culture d'origine, puisqu'ici, dans notre cas, l'étudiant libyen, ayant l'arabe comme langue maternelle, va présumer qu'il est admissible d'utiliser le premier énoncé dans toutes les situations possibles, car en arabe on utilise un seul pronom, soit pour la politesse, soit en milieu familial.

Cet exemple, aussi simple qu'il soit, démontre le lien qui existe entre les formes grammaticales et l'intégration de la culture en classe, dont découle l'utilisation de formules de politesse qui permettent l'utilisation du conditionnel présent et non pas du présent de l'indicatif.

Le savoir-être est considéré comme aussi important que le savoir-faire, ce qui amène beaucoup de chercheurs à estimer qu'il faudrait accompagner un cours de langue avec des savoirs culturels, ou dans quelques cas favoriser l'aspect culturel en l'introduisant avant le cours linguistique proprement dit. Shairi & Moamtz (2010 : 116) précisent :

Le savoir-être tel que nous l'entendons peut donc devancer le savoir-faire cognitif, autant qu'il peut l'accompagner ou le suivre. Ce savoir-être peut se réaliser même avant la pratique de l'acte d'apprentissage afin que l'élève se sente "présent" pour accueillir les connaissances et puis les intégrer.

Le Cadre européen commun de Référence pour les Langues (CECRL), pour sa part, décrit « la compétence socio-linguistique » en tant que prise en compte du phénomène social dans l'usage personnel de la langue. Ici, la dimension culturelle est considérée, non seulement, comme une compétence indispensable pour l'acquisition afin de déboucher sur une maîtrise de la langue étrangère, mais aussi comme un enjeu socio-politique, car permettant une meilleure acceptabilité des langues étrangères sur le territoire européen.

Actuellement, dans le processus d'enseignement/apprentissage, on accorde une place centrale à l'identité individuelle de l'apprenant du FLE. La manière dont il apprend une langue étrangère doit l'amener à établir les traits distinctifs entre la culture d'origine et la culture étrangère transportée par la langue apprise, cela l'amènera à adopter une attitude face à cette différence. Lefranc (2008 : 496) suggère de prendre appui sur cette dichotomie pour concevoir un « bon » support pédagogique et planifier :

L'organisation et la régulation des activités [qui] ont pour fin de réunir les conditions et de créer les occasions pour que la valeur de chacun et l'intérêt de ses propos soient reconnus par les autres. Même si la majorité est en désaccord avec lui, même si son avis n'est partagé par personne.

### **1.3.3. Savoir-apprendre**

Comme le définit le Cadre européen commun de Référence pour les Langues (CECRL), le savoir-apprendre consiste à structurer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être puis de les mettre au profit de l'apprentissage de la langue étrangère. À l'issue de cette combinaison, l'apprenant devient capable d'accomplir une tâche en mobilisant l'ensemble de ses connaissances, compétences et de plus une attitude d'ouverture et de compréhension de l'autre langue-culture et s'ouvre aux représentations ethnocentriques de l'apprentissage.

L'organisation de ces activités permet ainsi à l'apprenant d'avancer dans son processus d'acquisition de la langue, mais lui facilite également le développement d'une métacognition d'apprentissage et une capacité à adopter un regard plutôt objectif sur la culture universelle.

En enseignement, le Cadre européen commun de Référence pour les Langues recommande la variation des activités conçues pour l'apprenant en fonction de son expérience antérieure en apprentissage de langue étrangère :

Il faudra examiner ces variations au même titre que des concepts tels que « style d'apprentissage » ou « profil de l'apprenant » pour autant que ces derniers ne soient pas considérés comme immuablement fixés une fois pour toutes. ([www.coe.int/lang-CECR](http://www.coe.int/lang-CECR) 02/04/2016, CECRL : 17)

### **1.4. Le rôle d'un enseignant**

En général, un enseignant de FLE conçoit ses cours de façon graduelle, c'est-à-dire que les enseignements assurés durant le processus d'apprentissage sont structurés selon leur complexité, cela va du plus simple au plus complexe. Quant à l'enseignant, il est censé expliciter les règles grammaticales, choisir des activités didactiques qui vérifient la compréhension et l'intégration des savoirs et des savoir-faire, ce qui permet de repérer le niveau et le besoin de chaque apprenant. Vigner (2004 : 17) croit pouvoir mettre en avant l'auto-grammaticalisation d'un apprenant en FLE. C'est ce que nous lisons dans les lignes qui suivent :

De manière générale, celui ou celle qui se rend en classe de langue ne le fait pas pour assister à des leçons de grammaire ou devenir grammairien. Il (ou elle) le fait pour apprendre à faire usage du français et découvrir de la sorte une langue dotée de propriétés particulières qui sont en plus ou moins grand écart avec la sienne. Pour ce faire, l'enseignant responsable du cours va mettre en place un dispositif assez complexe qui va permettre à l'élève de se familiariser avec les usages et formes de cette langue. Avec l'aide du professeur, de manuels, de dictionnaires, de grammaires, l'élève va tenter de repérer, dans les énoncés entendus, s'il s'agit d'un dialogue, un certain nombre d'éléments sonores qu'il va tenter d'articuler en constituants lexicaux, syntaxiques, entre lesquels il va observer des phénomènes de variations, bref qu'il va s'efforcer de grammaticaliser.

Est-ce que tout cela nous permet d'affirmer que la maîtrise de la langue est fondée sur les éléments qui la constituent, à savoir : le vocabulaire, la grammaire, l'orthographe, etc. ? Est-ce que cela revient à dire que le but de l'enseignement de la grammaire est de permettre aux apprenants de mieux comprendre et de mieux s'exprimer en langue cible ? C'est ce que Vigner semble en tous les cas affirmer dans ces propos :

Toute personne capable de maîtriser les règles de bonne formation de la phrase dans une langue donnée sera ainsi capable de produire toutes sortes de phrases. **(Ibid. : 36)**

Tout compte fait, l'enseignant devrait assurer l'acquisition des diverses connaissances grammaticales propres à chaque type de texte (écrit littéraire, scientifique, etc.) afin d'être en mesure de dégager et d'analyser les schémas directifs et les règles grammaticales récurrentes de ces textes. S'il est malgré tout difficile de se prononcer clairement et sans hésitation, ceci est apparemment tout de même loin d'être aussi tranché :

Une grammaire ne se limite pas à la description, la plus rigoureusement, la plus scientifiquement conduite d'une langue, c'est-à-dire les principes et règles qui en expliquent l'usage. Une grammaire a aussi pour objectif de préciser les conditions d'un emploi correct d'une langue, qu'elle soit parlée ou écrite. Toute grammaire comprend une dimension prescriptive qui rappelle les règles et conventions auxquelles on doit se soumettre si l'on veut produire des phrases/énoncés acceptables dans une langue donnée. Ici, grammaire et visée pédagogique sont étroitement associées.

**(Ibid. : 15)**

### **1.5. Compétence grammaticale, compétence culturelle, compétence de communication**

Le concept de la communication se situe au cœur de l'apprentissage d'une langue qui se base sur certaines compétences linguistiques (comme la maîtrise des règles grammaticales) et sur certaines compétences culturelles (comme l'appréhension des concepts socioculturels d'une communauté donnée).

Afin d'acquérir une compétence de communication dans une langue, l'apprenant pourrait emprunter d'autres voies par la pratique de la parole orale et écrite. Tout d'abord, nous voudrions aborder le problème de la communication chez l'apprenant libyen comme un exemple qui démontre bien le lien entre ces compétences : l'apprenant n'arrive pas à parler la langue même s'il a des connaissances grammaticales, ce qui pourrait être la conséquence d'un contenu d'apprentissage basé sur des méthodes théoriques où manque l'une des compétences qui est considérée comme la clef du fonctionnement social (la maîtrise des règles socioculturelles). C'est pourquoi, nous nous intéressons au contenu inter-langagier qui aide l'apprenant à comprendre la différence entre une règle de sa langue maternelle et celle qu'il est en train d'assimiler. Le rôle de l'enseignant dans ce domaine est considérable quand on tient compte de son rôle de médiateur inter-langagier qui favorise le rapprochement, non seulement entre les individus mais aussi entre les différents codes linguistiques de chaque langue. Il est à noter ici que les différences langagières des apprenants n'exigent pas l'invention d'une nouvelle approche ou/et méthodologie convenant à chacun des apprenants. Il faut plutôt penser à adapter le système d'enseignement en fonction des exigences des uns, tout en tenant compte de la complexité qui pourrait se poser pour les autres. Ici, le rôle de l'enseignant est particulièrement important puisque c'est à lui seul d'imposer les termes d'organisation et d'adaptation après un choix de mode réflexif.

### **1. 6. Le Français langue étrangère en Libye**

L'enseignement des langues étrangères en Libye est, majoritairement, véhiculé par la langue officielle de l'état : « l'arabe ». La première langue étrangère du pays est l'anglais, qui occupe une place prépondérante dans l'échelle administrative libyenne. L'usage de ces deux langues

dans le système éducatif est structuré selon une ancienne pratique institutionnalisée par le gouvernement libyen.

Quant à la langue française, elle est la seconde langue étrangère enseignée à partir du secondaire. En effet, il faut noter que la Libye est le seul pays du Maghreb où le français est relativement marginalisé. Heureusement, cette langue avait commencé à être intégrée dans le pays à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est grâce aux missionnaires catholiques que la langue française a vu le jour en Lybie. Depuis l'arrivée des Français en 1943 dans le sud du pays, l'enseignement du français a pris l'étiquette obligatoire en tant que nouvelle langue de l'école dans cette région.

Certes, à partir des années 1960, on assiste à une émancipation linguistique, notamment vis-à-vis de l'anglais et du français dans différents domaines, tels que l'industrie pétrolière ou divers secteurs d'activité économique. L'enseignement public impose alors l'apprentissage de ces deux langues.

Il est regrettable toutefois qu'en 1986, et suite à une réaction politique contre les pays occidentaux, le gouvernement libyen ait supprimé catégoriquement l'enseignement de l'anglais et du français du système éducatif. Cette période de rupture perdurera jusqu'en 2007, quand le ministère de l'Enseignement libyen, pour améliorer ses relations politiques avec la France, réintroduisit l'enseignement du français dans les écoles secondaires. C'est pour cela qu'on a toujours défini la notion d'une langue étrangère comme une notion politique avant d'être une notion didactique et scientifique.

### **1.7. L'enseignement de la grammaire du FLE en Libye**

La question de la place de la grammaire dans un cours de FLE est toujours au cœur de nombreux débats. L'existence de deux appareils grammaticaux différents fait qu'on s'appuie toujours sur le fonctionnement grammatical de la langue maternelle dans un processus cognitif et métacognitif d'explication et de compréhension du système grammatical de la langue cible. C'est la particularité, semble-t-il, des conduites des publics arabophones sous



l'influence de la langue anglaise ; ces derniers manifestants de manière significative l'usage de leur langue maternelle en classe de FLE :

[...] Ils ont appris à faire usage de leur langue en relation avec un appareil grammatical plus ou moins développé, mais présent tout au long de la scolarité. Ces publics trouveront tout à fait légitime d'aborder le français, à un moment ou à un autre, par le moyen d'un outillage grammatical peu ou prou formalisé, explicité. (Cité dans NDP N°23, 2005 : 111)

## 1.8. Méthode d'apprentissage du FLE en Libye

Dans le contexte d'enseignement du FLE en Libye, on peut s'apercevoir que dans le système éducatif universitaire libyen, les professeurs des 1<sup>re</sup> année et 2<sup>e</sup> année de licence sont invités à utiliser le manuel *Le nouveau sans frontières* (1991) alors qu'en 3<sup>e</sup> année et 4<sup>e</sup> année de licence, les enseignants ont le libre choix d'utiliser la méthode qui leur convient, ce qui donne lieu à des pratiques de classes plutôt différentes d'un point à l'autre du pays.

Après ce panorama théorique, nous allons aborder la partie pratique de notre expérience en nous penchant sur les productions écrites des apprenants à l'université Al-Zawieh. Nous partons de l'analyse d'expressions écrites des étudiants sur leur vie quotidienne en utilisant les verbes **commencer (à/par/de) et se mettre à**. Cette analyse nous amènera à découvrir les types et les origines des erreurs commises par les apprenants.

## 2. Analyse des productions écrites

### 2. 1. Recueil de données

En effet, au début de notre travail, notre orientation était purement didactique, lors de notre enseignement de FLE. De ce fait, la troisième partie de cette étude est consacrée à une perceptive didactique. Malheureusement, à cause de la situation que traverse notre pays actuellement, ni le temps ni le nombre d'apprenants n'étaient suffisants pour conduire à bien notre expérience de recherche.

Par conséquent, l'analyse des pratiques d'enseignement de notre étude de cas repose sur une perspective plutôt analytique des productions écrites par un groupe d'apprenants. Il s'agit de douze apprenants inscrits en 4<sup>e</sup> année de licence de FLE à l'Université d'Al-Zawieh et qui suivent des cours programmés par le système éducatif universitaire. Ici, les apprenants sont placés dans une situation d'apprentissage dite situation-problème ; tout d'abord, nous leur avons demandé de rédiger des phrases écrites sur la vie quotidienne dans lesquelles ils doivent utiliser les verbes *commencer (à/par/de)* et *se mettre à*. Puis, après avoir recueilli les copies, nous avons élaboré un programme spécifique pour ce groupe présenté dans quatre cours. Pendant trois cours, nous avons essayé d'expliquer avec un peu de détails les spécificités linguistiques de ces cadres syntaxiques : **(X commence Y)**, **(X commence)**, **(X commence (à/par/de) Z)**, **(X se mettre à Y)** et **(X se mettre à Z)**, à l'aide de divers exercices d'application écrits et oraux. Enfin, pendant le quatrième cours, nous avons redemandé aux mêmes apprenants de réécrire d'autres productions avec ces deux verbes. Finalement, nous avons recueilli les données à l'aide de la technique suivante :

► Des activités à l'écrit proposées aux mêmes apprenants avant et après des cours consacrés à une explication de l'emploi des constructions aspectuelles ayant une valeur inchoative. Cela visait à évaluer l'intégration des connaissances et des acquis chez ce groupe d'apprenants. Les résultats quantitatifs seront présentés en données chiffrées. Nous procéderons également à l'analyse qualitative en essayant d'analyser les erreurs et leurs origines.

## 2.2. Présentation du profil des apprenants

Les apprenants ont le statut d'étudiants universitaires de licence en langue française. Il s'agit d'étudiants qui sont tous de nationalité libyenne et âgés de 20 à 23 ans. Ils sont issus de familles de classe sociale moyenne qui ne parlent jamais les langues étrangères et encore moins le français, considéré comme éloigné de l'identité sociolinguistique de leur langue maternelle et de l'horizon socioculturel des Libyens. Toutefois, ces dernières années et suite à des événements politiques, les Libyens se sont mis à voyager et à immigrer beaucoup plus qu'auparavant. Autrement dit, ils sont plus ouverts aux cultures étrangères, qui sont de plus en plus appelées à être transmises au sein de leur société dès leur retour. En conséquence, les apprenants sont assez initiés et familiarisés avec la culture étrangère, notamment

européenne. Au moment de l'ouverture du Département de Français à l'Université d'Al-Zawieh, l'enseignement de cette langue était perçu comme une échappatoire et une façon de s'assurer la réussite en cette filière, jugée facile. La filière en question fut choisie par des étudiants qui n'avaient pas pu réussir dans les autres disciplines. Aujourd'hui, la situation a changé, on choisit d'étudier le français (FLE) volontairement pour des fins aussi bien professionnelles que sociales (car le français est vu comme une langue de prestige), d'autant plus que le marché du travail réserve une potentialité importante puisque le ministère de l'Éducation nationale a commencé à intégrer le français comme matière obligatoire au lycée.

### **2.3. Présentation du profil d'établissement**

L'Université d'Al-Zawieh est l'une des grandes institutions nationales qui se trouvent dans une région située à l'ouest de la Lybie. Fondée en 1988, elle propose 32 disciplines réparties dans 4 facultés.

La faculté de Lettres, inaugurée en 1992, contient 3 départements de langue : langues arabe, anglaise et française. Cette dernière a ouvert ses portes en 2000. Comme la langue française n'est pas enseignée dans les paliers qui précèdent l'université, les apprenants qui choisissent cette filière sont peu nombreux. Aujourd'hui, le département prend de l'ampleur, nous comptons près de 380 étudiants, c'est un chiffre assez important par rapport aux années précédentes.

### **2.4. Déroulement de l'expérimentation**

Nous rappelons que notre recherche sur le terrain a duré cinq cours de trois heures, le premier et le dernier ont été consacrés aux productions écrites. Par contre, le deuxième, le troisième et le quatrième ont été accordés à une explication des spécificités morphosyntaxiques et sémantiques des verbes *commencer (à/par/de)* et *se mettre à* en montrant les points de convergence et de divergence entre les cadres syntaxiques de ces deux verbes.

Le corpus se divise en deux catégories, comme nous venons de le signaler, pendant le premier cours, nous avons demandé à nos apprenants d'écrire des productions dans lesquelles ils

devaient utiliser les verbes *commencer (à/par/de)* et *se mettre à*. Donc, la première catégorie correspond aux premières productions, composée de 12 copies numérotées de (1a) à (10a). Toutefois, nous signalons qu'au niveau de ces productions, il y a eu 8 apprenants sur 12 qui ont écrit au moins cinq phrases, alors que pour les autres, deux apprenants sur quatre ne l'ont pas fait.

La seconde catégorie correspond à la deuxième rédaction qui comprend 12 copies numérotées de (1b) à (12b). Les mêmes apprenants, après trois cours d'explication et de pratique, ont été à nouveau réinvités directement à réécrire d'autres productions avec les verbes *commencer (à/par/de)* et *se mettre à*. En effet, cette fois tous les apprenants ont participé aux cours et écrit des phrases.

Comme nous venons de le mentionner, pendant le premier cours, deux apprenants n'ont pas fait l'exercice<sup>201</sup>. Cependant, nous avons effectué des entretiens avec nos amis<sup>202</sup> et avec nos apprenants, dirigeant nos questions vers les difficultés d'apprendre le français en général et la compréhension d'une règle de grammaire en particulier. Grâce à l'exploitation des résultats de cette enquête, nous espérons nous ouvrir, le départ, au chemin conduisant à un éclaircissement permettant de préciser l'origine de ces difficultés.

## 2.5. Paramètres d'analyse

Nous nous appuyerons, dans cette section, sur une grille d'analyse que nous avons nous-mêmes conçue pour des erreurs relevées dans le corpus d'apprenants (qui est bien évidemment constituée de productions écrites). De par l'orientation très spécifique de notre sujet, tout d'abord, nous analyserons par le biais d'une démarche analytique les particularités

---

<sup>201</sup> En fait, ils se sont trouvés devant un exercice qui semblait un peu difficile pour eux. Autrement dit, leurs connaissances n'étaient pas suffisantes pour leur permettre de le réaliser.

<sup>202</sup> Des entretiens ont été proposés à un groupe d'enseignants à l'Université d'Al-Zawieh. D'abord, nous voulions savoir ce qu'ils avaient à dire au sujet de leur apprentissage, quelles étaient les difficultés qu'ils avaient dû surmonter ou vivre avec la barrière de la langue et son influence sur leur parcours universitaire. Mais surtout, ils étaient invités à nous expliquer comment ils enseignaient le français, à partir de quels appuis et supports théoriques et/ou didactiques et de quelles conceptions de l'enseignement/apprentissage.

morphosyntaxiques et sémantiques liées à l'emploi des verbes **commencer (à/par/de)** et **se mettre à** dans ces productions (les copies de la première catégorie (nommée catégorie (a)) et celles de la seconde catégorie (nommée catégorie (b)). Nous terminerons cette étude par une analyse simultanée quantitative et qualitative. Puis, nous examinerons d'une manière globale certains paramètres : la cohérence textuelle, l'orthographe, le registre de la langue, le lexique et la ponctuation. En fait, le choix de ces grilles est justifié par la fréquence et la typologie des erreurs recueillies. Nous présentons ci-dessous nos paramètres d'analyse :

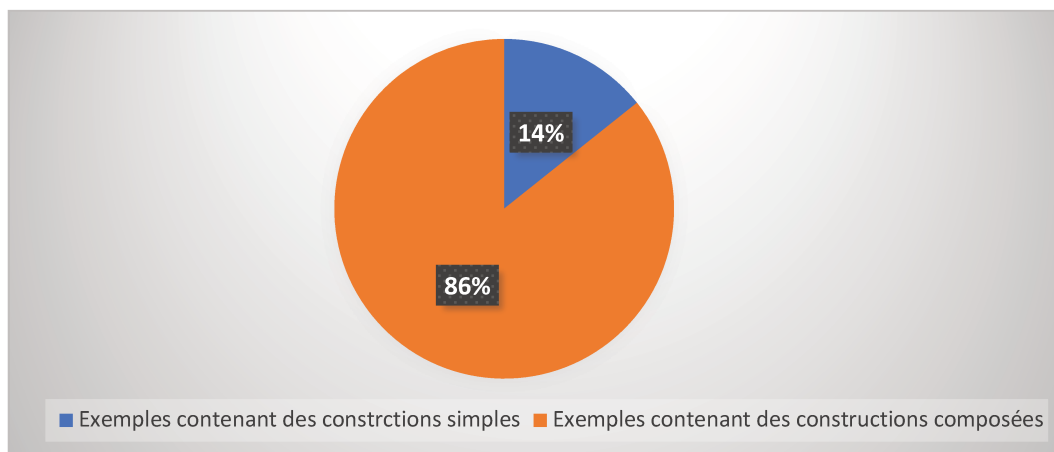
<p><b>1. Analyse syntaxique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Comment l'apprenant établit-il une différence entre les constructions simples et composées de <b>commencer (à/par/de)</b> et <b>se mettre à</b> ?</li> <li>▶ L'organisation des paramètres syntaxiques de la phrase répond-elle aux formes normales des constructions inchoatives ?</li> <li>▶ La syntaxe de la phrase est-elle grammaticalement acceptable ?</li> <li>▶ La structure syntaxique de la phrase : la nature grammaticale des paramètres syntaxiques (types de sujet, de préposition et de complément).</li> <li>▶ Arrive-t-il à conjuguer correctement les verbes au temps qui convient ?</li> <li>▶ L'emploi des adverbes avec <b>commencer (à/par/de)</b> et <b>se mettre à</b>.</li> <li>▶ La place de ces verbes et les types de rupture.</li> </ul>
<p><b>2. Analyse sémantique :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La grammaticalisation de <b>se mettre à</b>.</li> <li>▶ La valeur sémantique du complément (infinitif ou SN).</li> <li>▶ De quelle façon les valeurs sémantiques des paramètres syntaxiques servent à comprendre les fonctionnements syntaxiques de <b>commencer (à/par/de)</b> et <b>se mettre à</b>.</li> </ul>
<p><b>3. Observations globales :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Cohérence textuelle : <b>L'apprenant reprend-il l'information ? Sa réponse s'inscrit-elle dans le contexte ?</b></li> <li>▶ L'orthographe : <b>L'orthographe de la phrase répond-elle aux normes ?</b></li> <li>▶ Le lexique : Le vocabulaire est-il riche ? L'apprenant emploie-t-il le bon registre de langue ? <b>La répétition est-elle présente ?</b></li> <li>▶ La ponctuation : La ponctuation de la phrase/du texte est-elle maîtrisée ?</li> </ul>

Tableau 33 : Grille d'analyse des productions écrites

### 2.5.1. Une analyse morphosyntaxique d'emploi simple et composée de *commencer (à/par/de)* et *se mettre à* chez les apprenants dans les deux catégories (catégories de a et b)

Tout d'abord, en ce qui concerne les cadres syntaxiques **(X commence Y)**, **(X commence)** et **(X se mettre à Y)**, l'une des principales observations est la rareté de ces cadres, plus précisément, celui de *se mettre à*. Ce cadre n'est utilisé que par sept apprenants dont trois ne l'ont pas bien reformulé. Mais, en ce qui concerne les cadres syntaxiques **(X commence (à/de/par) Z)** et **(X se mettre à Z)**, il semble que nos apprenants soient habitués à leur emploi. Cela ne veut pas dire pour autant qu'aucune erreur ne soit commise. En fait, la difficulté de ces apprenants se manifeste, d'un côté, sur l'investigation des contextes dans lesquels l'aspect est utilisé, de l'autre, sur les types de phrases et l'interface syntactico-sémantique dans une phrase.

En bref, notre corpus contient 140 exemples dont 20 avec *commencer (à/par/de)* et *se mettre à* ont été employés dans une construction simple ; les 120 autres exemples, figurent dans une construction composée. Nous exposons ci-dessous les résultats, qui reprennent les données quantitatives de la fréquence de ces cadres :



Histogramme 4 : Proportion d'exemples de notre corpus contenant des constructions simples et des constructions composées avec *commencer (à/par/de)* et *se mettre à*.

Au niveau morphosyntaxique, toutefois, il existe des défaillances linguistiques qui sont dues à l'ignorance des règles qui régissent la langue étrangère. Dans ce qui suit, nous allons seulement prendre en compte la syntaxe de la construction inchoative (les verbes *commencer (à/par/de)* et *se mettre à* et leurs actants). En effet, l'observation du corpus a permis de mettre

en place une typologie des erreurs grammaticales commises par les apprenants. En fait, au niveau de notre présentation, nous adoptons une classification d'analyse s'appuyant sur la fréquence des variations des erreurs observées dans les productions des deux catégories.

Notons que nous allons présenter les erreurs de nos apprenants en couleur rouge, et en couleur verte leurs constructions justes et notre correction.

### 2.5.1.1. Structure erronée de la phrase

La présentation du corpus a permis de constater que la majorité des apprenants ont écrit des phrases simples, (**S + V<sub>1</sub> + COD, COI, Adv**) ou (**S + V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub> + COD, COI, Adv**). Mais, dans quelques copies, la forme de la phrase ne répond pas aux impératifs formels, comme le montrent les exemples suivants :

**Copie N° 3. a. 4.** « Le jour **commence une bataille** entre les voisins. »

**Copie N°10. a. 6.** « Les premiers jours de notre révolution **parfaitement commencent**, malheureusement, aujourd'hui tout **commence dans la boue**. »

**Copie N 8. b. 4.** « J'aime la langue française, je **commence les devoirs beaucoup**. »

Dans l'exemple (4), copie (N°3. a.), nous observons une incohérence dans les paramètres linguistiques de la phrase. Cela se manifeste, d'une part, dans la forme temporelle de **commencer**, d'autre part, par l'inversion de la place du sujet et du complément. Nous estimons que l'apprenant veut dire :

**Copie N°3. a. 4. a.** « **Les voisins ont commencé** le jour par une bataille. »

**Copie N°3. a. 4. b.** « **Le jour a été commencé** par une bataille entre les voisins. »

En revanche, dans l'exemple (6), copie (N°10. a.), la question n'est pas seulement d'ordre paramétrique, car elle possède aussi une valeur lexicale. D'abord, nous remarquons que l'apprenant antépose l'adverbe de manière qui est normalement le complément du verbe **commencer**.

**Copie N°10. a. 6. a.** « Les premiers jours de notre révolution **commencèrent parfaitement...** »

De plus, le verbe **commencer** doit être soit au passé simple, soit au passé composé. Par ailleurs, dans la subordination, de notre point de vue, l'absence de l'infinitif approprié rend la phrase inacceptable. Cependant, deux constructions sont réalisables par l'ajout de termes appropriés :

**Copie N°10. a. 6. b.** « Les premiers jours de notre révolution **commencèrent parfaitement**, malheureusement, aujourd'hui tout **commence à vivre dans la boue.** »

Dans une autre construction le verbe **commencer** est remplacé par le verbe être :

**Copie N°10. a. 6. c.** « Les premiers jours de notre révolution **commencèrent parfaitement**, malheureusement, aujourd'hui tout **est dans la boue.** »

Cependant, dans l'exemple (4), copie (N°8. B.), d'un point de vue morpho-grammatical, on peut observer un déplacement de l'adverbe (beaucoup) et un défaut de préposition. Même si l'apprenant veut utiliser une forme simple, ici, l'absence de la préposition rend la structure de la phrase inacceptable.

**Copie N°8. b. 4. a.** « J'aime la langue française, je **commence par beaucoup de devoirs.** »

En somme, si nos étudiants construisent mal leurs énoncés, nous pouvons associer cela à une méconnaissance de la syntaxe de la langue française et au peu d'activités qui prennent en charge la lecture des textes écrits.

#### **2.5.1.2. L'absence ou la confusion des prépositions à/de/par**

Pour ce qui est des cadres (**X commencer + Prép + Z**) ou (**X se mettre à Z**), il apparaît que les apprenants les pratiquent davantage que les cadres (**X commence Y**) et (**X se met à Y**). Cependant, la majorité des élèves ont respecté la forme d'une chaîne verbale (**V<sub>1</sub> + V<sub>2</sub>**). En revanche, leurs erreurs se manifestent dans l'ordre des paramètres syntaxiques de la phrase.



En outre, nous remarquons un emploi notable de la construction **commencer à** par rapport aux constructions **commencer (de/par)** et **se mettre à**.

Effectivement, les cas les plus fréquents sont l'absence et la confusion de la préposition dans des constructions inchoatives simples et composées. Dans ce qui suit, nous citerons donc quelques exemples en essayant de découvrir l'origine de ces difficultés.

**Copie N° 9. a. 5.** « Chaque jour, le matin, j'**ai commencé à préparer** le petit déjeuner, j'emmène les enfants à l'école vers huit heures. Puis, la journée de travail **commençait**, comme d'habitude, à l'université, les cours **commencent 9h et finit 14h.** »

**Copie N°4. a. 5.** « J'aime beaucoup la montagne. Le matin **commence les gazouillis** des oiseaux, les gens **commencent** leur matinée **se saluer**, les femmes **commencent cuisiner** le pain avec du bois du chauffage. »

**Copie N°2. a. 3.** « On remarque que le nombre des accidents **commence en augmentant** d'une manière très effrayante. »

**Copie N°10. a. 8.** « Après la révolution, la politique est complètement changée, nous **commençons en parler** avec une grande liberté. »

**Copie N°6. a. 2.** « Je suis une dame et j'aime beaucoup la langue française, elle est la langue de dame. Mais, malheureusement, chez nous en Libye, cette langue est morte, à la première année universitaire, je **dois à commencer** l'alphabet. »

**Copie N° 12. b. 2.** « Jeudi, c'est le jour de mariage chez nous, la mariée porte une robe blanche, la fête **commence entre six heures et sept heures**, les invités **peuvent à commencer venir** même un peu avant. »

En ce qui concerne les exemples (5) dans les copies (**N° 9. a.**) et (**N°4. a.**), nous avons été heureusement surprise de constater également une répétition du verbe **commencer**. Les apprenants citent les événements du programme habituel de la journée. Dans l'exemple (5) de la copie (N° 9. a.), la phrase contient un emploi juste de **commencer** et deux erreurs : la première est une confusion entre l'emploi des prépositions **à** et **par**, l'autre est l'absence de la préposition **à** avec le complément circonstanciel de temps :

**Copie N° 9. a. 5. a.** « Chaque jour, le matin, j'*ai commencé par préparer* le petit déjeuner, j'emmène les enfants à l'école vers huit heures. Puis, la journée de travail *commençait*, comme d'habitude, à l'université, les cours *commencent à 9h et finissent à 14h.* »

L'apprenant a utilisé le complément circonstanciel de temps « 9h » sans la préposition. À notre avis, cela relève d'une confusion entre l'emploi des compléments circonstanciels de temps en arabe familial et en français dans la mesure où dans ce registre, on peut la supprimer.

Par ailleurs, dans l'exemple (5) de la copie (N°4. a.), les prépositions sont absentes dans les trois constructions de **commencer**, et on peut le paraphraser :

**Copie N°4. a.5.** « J'aime beaucoup la montagne. Le matin *commence par les gazouillis* des oiseaux, les gens *commencent* leur matinée *par se saluer*, les femmes *commencent par /à cuisiner* le pain avec du bois du chauffage. »

D'ailleurs, les exemples (2), copie (N° 6.a) et (2) copie (N°12. b.) montrent un autre cas où les apprenants confondent la structure modale et aspectuelle. Deux remarques peuvent être formulées : la première est le déplacement de la préposition avant **commencer**, la seconde est la dispersion entre l'emploi des prépositions.

**Copie N°6. a. 2.** « Je suis une dame et j'aime beaucoup la langue française, elle est la langue des dames. Mais, malheureusement, chez nous en Libye, cette langue est morte, pendant la première année universitaire, je *dois commencer par l'alphabet.* »

**Copie N° 12. b. 2.** « Jeudi, c'est le jour de mariage chez nous, la mariée porte une robe blanche, la fête *commence entre six heures et sept heures*, les invites *peuvent commencer de/à venir* même un peu avant. »

Si l'on poursuit l'analyse, la présence d'un gérondif après **commencer** dans les exemples (3), copie (N°2. a.) et (8) copie (N°10. a.) semble assez surprenante. Nous sommes sûre que cela

résulte de l'influence d'une structure de la langue arabe lorsque l'on peut traduire *en* par *(fi)*<sup>203</sup>.

En effet, la répétition de l'absence des prépositions est liée, d'une part, à la forme normale de la construction inchoative dans leur langue maternelle<sup>204</sup>, d'autre part, après avoir eu recours aux méthodes employées dans l'enseignement du FLE. Nous remarquons que les verbes modaux et les verbes aspectuels sont classés dans la même catégorie. Toutefois, le contenu de ces méthodes consacre moins d'attention pour les constructions inchoatives.

### 2.5.1.3. L'absence de l'article et l'emploi des articles partitifs et de pluriel indéfini

Nous avons par ailleurs observé dans quelques exemples l'absence des articles définis et l'emploi des articles partitifs ou de pluriel indéfini, comme nous pouvons le montrer dans les exemples suivants, qui peuvent être considérés comme une incohérence textuelle qui serait due ici à l'enchaînement des pronoms personnels qui ne se réfèrent à rien ni à personne :

**Copie N°2. b. 4.** « Hier soir, les jeunes de la rue **ont commencé grande bataille** pour rien. »

**Copie N° 1. b. 3.** « Tu sais que depuis un mois, j'**ai commencé rédaction** de ma recherche. »

**Copie N°7. a. 7.** « Depuis le matin, je **commence des travaux** durs, des travaux à la maison et au jardin. »

**Copie N° 1. a. 4.** « Je meurs pour la cuisine, je suis la grande de ma famille, je **commençais des choses** depuis le matin et je ne finis jamais des travaux. »

**Copie N° 6. a. 7.** « Maman travaille beaucoup, aujourd'hui, elle ne sent pas bien, ce matin, elle **a commencé du ménage**, soudain, elle **se mit dans un coma**. »

Dans les exemples (4), copie (N° 2. b.) et (3) copie (N°1. b.), les apprenants prennent soin de présenter la forme simple de **commencer**, mais ils oublient les articles *une* et *la* avec les compléments.

---

<sup>203</sup> نلاحظ ان عدد الحوادث يبدأ في الزيادة بطريقة مخيفة جدا.

<sup>204</sup> Ainsi, nous avons montré dans les chapitres précédents (partie 1.2.3.) que la forme composée inchoative, en français, se distingue de celle de la langue arabe par la présence de la préposition.

**Copie N°2. b. 4. a.** « Hier soir, les jeunes de la rue *ont commencé une grande bataille* pour rien. »

**Copie N° 1. b. 3. a.** « Tu sais que depuis un mois, j'*ai commencé la rédaction* de ma recherche. »

D'ailleurs, en ce qui concerne l'emploi de **commencer** avec les articles partitifs et le pluriel indéfini, nous avons déjà montré, dans le chapitre 7, que Verbert (1979), Kleiber (1997), Peeters (1993) et Chu (2008) confirment l'incompatibilité de **commencer** avec ces types d'articles. En effet, selon ce corpus, il semble que les professeurs de FLE n'insistent pas sur les détails des spécificités syntaxiques de chaque construction. Dans les exemples (7), copie (N°7. a.) et (4), copie (N°1. a.), on doit dire :

**Copie N°7. a. 7. a.** « Depuis le matin, j'*ai commencé les durs travaux*, des travaux à la maison et au jardin. »

**Copie N° 1. a. 4. a.** « Je meurs pour la cuisine, je suis la grande de ma famille, je *commençais les choses* depuis le matin et je ne finis jamais certains travaux. »

Par ailleurs, les exemples (7), copie (N° 7. a.), et (4), copie (N°1. a.) nous ont fourni l'occasion de montrer une autre différence entre **commencer** et بدأ *bada'a*. La différence entre ces deux verbes surgit à cause des déterminants de leur complément dans la mesure où il n'existe pas d'article indéfini en arabe. Cela est conforme à notre hypothèse qui met en évidence un transfert de la règle de la langue maternelle de l'apprenant.

Par contre, en ce qui concerne l'emploi des articles partitifs dans quelques productions, comme le montre l'exemple (7), copie (N°6. a.), nous remarquons, d'abord, une différence entre l'arabe et le français, malgré la richesse et la complexité des codes grammaticaux de cette première langue, car l'arabe ne connaît pas les articles partitifs. Cependant, on peut expliquer cette confusion, d'une part, par la différence entre les codes linguistiques de ces deux langues, et d'autre part, par une incompréhension des spécificités syntaxiques de **commencer**. On comprend que l'apprenant veut dire que sa mère n'a pas tout fait fini le

ménage, elle vient de commencer et tout à coup elle s'est évanouie et elle tombe dans le coma<sup>205</sup>.

**Copie N° 6. a. 7.** « Maman travaille beaucoup, aujourd'hui, elle ne se sent pas bien, ce matin, elle *avait commencé de faire le ménage*, soudain, elle *tomba dans le coma*. »

#### 2.5.1.4. Confusion dans l'utilisation de l'article et de la préposition

Le constat des copies nous a permis de discerner une confusion dans l'utilisation des articles et des prépositions, comme le montrent les exemples suivants :

**Copie N°8. b. 3.** « Ce qui jolie au mois de Ramadan chez nous, pendant la nuit, après le dîner, nous *commençons par prière* de nuit à la mosquée. Puis, nous passons au marché, depuis la première semaine, les gens *commencent à acheter* les habits pour leurs enfants. Avant la fête d'Aide, les dames *commencent à préparation* des gâteaux. »

**Copie N° 4. b. 4.** « À notre avis, les problèmes de la vie *commencent* toujours après le mariage, ma sœur *commencent la vivre* avec des grands problèmes dès le premier mois. »

Dans ces deux exemples, nous voyons que la désorganisation grammaticale de la terminaison des compléments rend la structure de la phrase inacceptable. Dans l'exemple (3), copie (N°8. b.), on observe que les deux constructions simples du verbe *commencer* sont formulées d'une manière incorrecte, alors que nous voyons que la forme composée est correcte. À notre avis, dans le premier cas, l'absence de l'article s'explique par une traduction de l'arabe vers le français, ici, le mot *prière* se définit par le mot *la nuit*, ce qui s'appelle, en arabe, *الجار والمجرور al-ğār wa al-mğrūr*. De même, dans la seconde phrase, c'est un emploi d'équivalence, lorsque la préposition *à* sert à donner la signification de *fi* en arabe.

**Copie N°8. b. 3. a.** « Ce qui est joli au mois de Ramadan chez nous, pendant la nuit, après le dîner, nous *commençons par la prière* de nuit à la mosquée. Puis, nous passons au marché,

---

<sup>205</sup> Le sens de la phrase est clair : l'apprenant veut dire que sa mère était épuisée, même si le choix de l'expression « tomber dans le coma » apparaît hyperbolique.

depuis la première semaine, les gens *commencent à acheter* les habits pour leurs enfants. Avant la fête de l'Aïd, les dames *commencent la préparation (ou à préparer)* des gâteaux. »

En outre, l'exemple (4) tiré de la copie (N°4. a.) montre une confusion de compréhension dans l'emploi d'une préposition et d'un article :

**Copie N°4. b. 4. a.** « À notre avis, les problèmes de la vie *commencent* toujours après le mariage, ma sœur *commence à les vivre* dès le premier mois. »

#### 2.5.1.5. Difficulté d'emploi d'un inchoatif avec un verbe ponctuel

En effet, comme nous l'avons montré dans le chapitre 7, l'un des débats les plus célèbres des linguistes français est relatif à l'emploi d'un verbe ponctuel avec *commencer (à/par/de)*. Ceux-ci s'accordent à dire que ce verbe peut être employé avec un verbe ponctuel à condition que le sujet soit au pluriel. Toutefois, la dimension sémantique d'une règle de grammaire est complètement absente aussi bien chez les professeurs que dans les méthodes d'enseignement de la grammaire du FLE en Libye. En conséquence, au début, aucun apprenant n'a réussi à produire une phrase employant correctement cette construction. Comme nous l'avons déjà noté, il est vrai que trois cours ne sont pas suffisants pour bien pratiquer un grand nombre d'exercices avec les apprenants ; pour cela, même dans les copies de la seconde catégorie (b.), nous n'avons trouvé que 4 apprenants qui l'utilisaient correctement.

**Copie N°9. b. 2.** « Dès que la fête du mariage de ma sœur fut finie, *tous les invités ont commencé à sortir* l'un après l'autre en saluant la mariée. »

**Copie N°7. b. 3.** « Le cours de M. Salem est imminent, *tous les élèves de la classe commencent à partir.* »

Dans ces deux exemples, le sujet est au pluriel et le complément du *commencer* est un ponctuel.

Par conséquent, beaucoup d'erreurs et de remarques sont notées, telles que :

**Copie N°6. a. 3.** « Hier, c'était la fête de ma sœur, Maman s'est levée à six heures du matin, après le petit déjeuner, elle a **commencé à sortir la poubelle**, elle nettoya la maison. Vers midi, ma tante **commença à rentrer** chez nous, les autres sont venus vers midi trente. »

**Copie N°5. a. 5.** « Ce matin, quand j'ai **commencé à sortir** de la maison, un grand coup de foudre **commença de frapper** dans le ciel. »

**Copie N° 2. a. 5.** « Hier soir, j'ai vécu une pièce de théâtre, quand je **suis commencé à rentrer** chez nous, une bombe **a commencée tomber** devant moi. »

**Copie N° 2. a. 2.** « Vous avez vu ce matin comment la pluie tombe, vraiment c'est la première fois pour moi, quand j'ai médité la pluie qui tombe du ciel, j'ai vu une pièce de neige **a commencé tombé** avec une grande vitesse. »

Tout d'abord, l'erreur commune entre tous les apprenants dans ces exemples est la singularité du sujet. De même, il existe beaucoup de difficultés pour distinguer la différence sémantique entre **commencer (à/par/de)** et **se mettre à** : dans l'exemple (5) copie (N°5. a.), (*un grand coup commença de frapper dans le ciel*), ici, la structure correcte serait employée avec la préposition **à** et avec **se mettre à**. Ainsi, la remarque est la même pour l'exemple (2), copie (N°2. a.) et (3) copie (N°2. b.). De plus, dans ce dernier cas, la préposition est absente.

#### 2.5.1.6. Confusion d'emploi des adverbes avec **commencer** et **se mettre à**

Nous rappelons que le verbe **se mettre à** se distingue par un emploi complet et court, en revanche, le verbe **commencer** est plus fréquent avec un événement incomplet et long. Comme nous venons de le noter, ce qui est très important pour un professeur de FLE est la forme grammaticale de la règle. De ce fait, les spécificités syntaxiques ne sont pas prises en compte. Pour nos apprenants, la différence entre ces deux verbes est l'emploi des prépositions **de** et **par** avec **commencer**.

**Copie N°5. b. 2.** « Notre maison est en mauvais état, mon père **a commencé la recherche** de matériels pour les travaux, mais maman **se met à organiser** ses idées **tranquillement** pour les décorations. »

**Copie N°8. a. 1.** « Aujourd'hui matin, j'étais au marché pour acheter des fruits et des légumes, tout à coup il **commence à pleuvoir**. »

**Copie N° 7. a. 2.** « La semaine dernière, mon père et mon oncle ont organisé une belle sortie pour faire le barbecue, nous sommes sortis le matin, il faisait beau, le soleil, les oiseaux chantent, et quand nous sommes arrivés à la montagne, la mauvaise surprise nous attend : la pluie **a commencé tomber** avec une grande vitesse. »

**Copie N°6. b. 2.** « Quelque fois je ne comprends pas les gens, hier, j'avais un RDV avec un responsable de ma banque, **j'ai commencé à parler** avec lui pour un retrait sur mon compte, soudain, il **se commence à rire** sans aucune raison. »

L'observation la plus claire est l'existence du vocabulaire dans chaque phrase qui sert à classer le verbe **commencer (à/par/de)** ou le verbe **se mettre à**. Malgré cela, la valeur sémantique de ce vocabulaire semble poser des difficultés chez la majorité des apprenants. Nous admettons que cette difficulté découle essentiellement de l'absence d'une étude détaillée montrant la différence entre les synonymes d'une catégorie verbale comme celle des verbes inchoatifs. Ainsi, dans l'exemple (2), copie (N°5. b.), l'apprenant a inversé ces deux verbes, ce qui assure l'emploi de **commencer** dans la subordination est l'adverbe *tranquillement*. :

**Copie N° 5. b. 2. a.** « Notre maison est en mauvais état, mon père **se mit à la recherche** de matériel pour les travaux, mais maman **a commencé à organiser** ses idées **tranquillement** pour les décors. »

Par ailleurs, dans les exemples (1), copie (N°8. a) et (2), copie (N°7. a.), se rencontrent l'adverbe (*tout à coup*) et l'expression (*mauvaise surprise*) qui indiquent la soudaineté :

**Copie N° 8. a. 1. a.** « Aujourd'hui matin, j'étais au marché pour acheter des fruits et des légumes, tout à coup il **se mit à pleuvoir**. »

**Copie N° 7. a. 2. a.** « La semaine dernière, mon père et mon oncle ont organisé une belle sortie pour faire un barbecue, nous sommes sortis le matin, il faisait beau, le soleil, les oiseaux chantaient, et quand nous fûmes arrivés à la montagne, la mauvaise surprise nous attendait : la pluie **se mit à tomber avec une grande vitesse**. »



Par contre, l'exemple (2) copie (N°6. b.) montre que l'erreur n'est pas intentionnelle, cela est justifié d'une part, en raison de l'emploi adéquat de **commencer**, d'autre part, par l'utilisation du pronom personnel *se*.

**Copie N°6. b. 2. a.** « Quelquefois je ne comprends pas les gens, hier, j'avais un RDV avec un responsable de ma banque, **j'ai commencé à parler** avec lui pour un retrait sur mon compte, soudain, il **se mit à rire** sans aucune raison. »

### 2.5.1.7. Emploi des types de sujet

Une autre difficulté remarquable est liée aux paramètres grammaticaux de la forme simple de **se mettre à**. Nous avons déjà montré, dans le chapitre (7), l'incompatibilité de ce verbe avec un sujet inanimé dans une construction simple. En effet, pendant le premier cours, nous avons été surprise de constater que la valeur aspectuelle du verbe **se mettre à** n'était pas connue chez quelques apprenants. Cependant, le nombre d'exemples est très restreint dans les productions de la première catégorie, ainsi que dans la seconde.

**Copie N°10. b. 4.** « Depuis des années, la mauvaise **chance se mit à la recherche** de moi, le mariage **se mit à devenir chère**, la location de salle et repas coutent entre neuf et dix mille. J'ai 35 ans et je ne suis pas marié. »

**Copie N° 11. b. 2.** « Je vous parle de moi, j'ai un doigt coupé par une machine, un jour j'étais avec mon père dans une boucherie, j'étais petit, j'étais méchant, je jouais par tout, j'étais en train de toucher la viande, soudain, **la machine se mit à l'activité**, ici la catastrophe **a commencé**. »

Grammaticalement, dans les exemples (4), copie (N°10. b) et (2), copie (N°11. b.), nous distinguons une confusion de compréhension entre les spécificités syntaxiques de la forme simple et celles de la forme composée de **se mettre à**, les apprenants ont employé un sujet inanimé dans les deux formes (simple et composée). De surcroît, l'exemple (4), copie (N°10. b) montre une incompréhension des spécificités sémantiques de ce verbe où l'apprenant a utilisé un infinitif d'état.

En outre, en ce qui concerne l'emploi de **commencer** avec la préposition *pour*, nous rappelons que Peeters (1993 : 37) confirme que le sujet de cette construction, (sujet + commencer + pour + objet<sup>206</sup>), doit être inanimé. En fait, le présent corpus nous a permis de mettre l'accent sur les exemples suivants :

**Copie N° 6. a. 6.** « Mon frère tu veux quoi, *mon père commence pour toi.* »

**Copie N° 8. a. 7.** « Nous avons la chance, après la révolution, *une nouvelle vie commence pour nous, les hommes du gouvernement commencent pour nous.* »

Or, à notre avis, aucun de ces deux exemples ne nous permet de proposer une interprétation claire même si l'infinitif est présent :

**Copie N°6. a. 3. a.** « Mon frère tu veux quoi, *mon père commence à faire pour toi.* »

**Copie N°8. b. 7. a.** « Nous avons la chance, après la révolution, *une nouvelle vie commence pour nous, les hommes du gouvernement commencent à faire (ou à donner) pour nous.* »

Donc, selon l'observation de Peeters et selon les énoncés relevés dans notre corpus littéral, nous affirmons que le sujet de ce cadre doit être inanimé comme le montre le premier emploi dans l'exemple (7), copie (N°8. b) : « [...] *une nouvelle vie commence pour nous* [...]. »

#### 2.5.1.8. Types lexicaux de l'infinitif

Le constat des copies a permis de discerner une utilisation des types lexicaux de l'infinitif de *commencer (à/par/de)* et de *se mettre à*.

**Copie N°9. b. 4.** « La vie en Libye *commence à être* chère mon voisin *commence à vendre* sa maison pour vivre, cette famille a beaucoup d'enfants. »

**Copie N° 8. a. 3.** « La vérité, c'est mon père qui a choisi les meubles, il *commence par le salon,* puis il *commence à acheter la tapie.* »

---

<sup>206</sup> Malgré la fréquence de ce cadre dans notre corpus littéraire, qui contient des textes de Pagnol et de Camus, Peeters, (1993) ne l'a pas cité dans ses résultats d'analyse, même si on le retrouve également dans le corpus de nos apprenants.

**Copie N°8. a. 2.** « Merci Dieu, aujourd’hui, *mon père se met sentir bien.* »

Au bout du compte, notre corpus nous amène à confirmer le fait que certains apprenants n’utilisent pas convenablement les types lexicaux de l’infinitif avec les aspects inchoatifs. Il semble que l’enseignement d’une règle de grammaire s’appuie sur une présentation globale de la forme syntaxique. En conséquence, la plupart des erreurs sont liées aux paramètres sémantiques ou grammaticaux. Comme nous l’avons montré dans le septième chapitre, la grande complexité linguistique réside dans l’emploi de **commencer (à/par/de)** avec un infinitif ponctuel et de **se mettre à** avec un infinitif d’état. À cet égard, nous avons ajouté la complexité des verbes lexicaux ayant une valeur ponctuelle, comme *perdre*. Cependant, nous constatons que les verbes *vendre* et *acheter* ont la même complexité dans la mesure où le complément doit être au pluriel.

Or, nous voyons que dans l’exemple (4), copie (N°9. b) et (3), copie (N°8. a.), le premier emploi du **commencer** est juste. Dans l’exemple (4), il est employé avec le verbe *être*, et dans l’exemple (3), l’infinitif est approprié, on comprend qu’il commence par choisir le salon, avant de choisir autre chose. Mais, la deuxième fois, dans les deux exemples, **commencer à** est suivi par les verbes *vendre* (ex : 4) et *acheter* (ex 3) qui sont accompagnés de compléments directs au singulier (*mon voisin commence à vendre sa maison*) et (*puis il commence à acheter la tapie.*). Ici, la singularité des noms *maison* et *tapie* rend l’emploi de **commencer à** inacceptable même si on met les sujets au pluriel :

**Copie N°9. b. 4. a. ?\*** « La vie en Libye *commence à être* chère, *mes voisins commencent de vendre leur maison* pour vivre, cette famille a beaucoup d’enfants. »

**Copie N°8. a. 3. a. ?\*** « La vérité, ce sont mes parents qui ont choisi les meubles, ils *commencent par le salon*, puis *ils commencent à acheter la tapie.* »

Donc, à notre avis, avec un type de verbes comme (*vendre, acheter, perdre...*) le complément qui suit l’infinitif doit être au pluriel. En fait, en ce qui concerne l’exemple (4), copie (N°9. b.), deux paraphrases sont possibles : soit on met le complément du verbe *vendre* au pluriel, soit on met le sujet et le complément au pluriel :

**Copie N°9. b. 4. b.** « La vie en Libye *commence à être* chère mon voisin *commence à vendre ses maisons* pour vivre, cette famille a beaucoup d'enfants. »

**Copie N°9. b. 4. c.** « La vie en Libye *commence à être* chère *mes voisins commencent à vendre leurs maisons* pour vivre, ces familles ont beaucoup d'enfants. »

La même remarque vaut pour l'exemple (3) copie (N°8. a.) :

**Copie N°8. a. 3. b.** « La vérité, c'est mon père qui a choisi les meubles, il *commence par le salon*, puis il *commence à acheter les tapis* »

**Copie N°8. a. 3. c.** « La vérité, ce sont mes parents qui ont choisi les meubles, ils *commencent par le salon*, puis ils *commencent à acheter les tapis*. »

Peeters (1993 : 40) affirme que l'incompatibilité du *se mettre à* avec un infinitif d'état dépend du type de sujet. Cependant, lorsque le sujet de ce verbe est un animé, il semble inacceptable d'employer un infinitif d'état, comme le montre l'exemple (6), copie (N°5. a.). Toutefois, un infinitif d'état peut avoir un sujet inanimé :

Copie N°5. a. 6. « Merci Dieu, *il se met à faire beau*. »

### 2.5.1.9. Mode et temps verbaux et concordance des temps

L'une des principales difficultés réside dans le fait qu'en français, les noms au pluriel et les verbes conjugués à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel ont une morphologie sans correspondance phonologique. Cependant, l'origine de ces erreurs est due à une compétence langagière insuffisante liée à un manque de pratique de la langue française, et afin d'y remédier, les élèves doivent connaître et s'entraîner phonétiquement sur les formes verbales à l'oral avant de les écrire. Les apprenants ne réfléchissent pas à la correspondance du verbe avec son auxiliaire et à sa terminaison liée au groupe des verbes (1<sup>er</sup> groupe ou 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup>) avant de passer à la conjugaison. De ce fait, la majorité des apprenants font également des erreurs de conjugaison. On peut aisément observer qu'ils n'ont pas utilisé correctement les auxiliaires *être* et *avoir* au passé composé. De plus, ils ne remplacent pas la lettre *c* par le *ç* à l'imparfait et avec les prénoms personnels *vous* et *nous* :

**Copie N°5. a.1.** « L'été est **commencé**, pour moi : la joie et le bonheur **qui sont commencés**, les bonnes soirées et les bonnes promenades qui **sont commencées**, je ne reste pas chez moi, je vais à la mer à la corniche où les cris des enfants et des vendeurs **commençaient** à montrer dans le ciel. »

Dans cet exemple, une première observation peut être faite sur le choix de l'apprenant de conjuguer le verbe **commencer** au passé composé avec l'auxiliaire *être*. Deuxième remarque, une faute d'orthographe apparaît lorsque l'apprenant conjugue à l'imparfait de la 3<sup>e</sup> personne du pluriel en gardant le c et non pas le ç.

En outre, les apprenants éprouvent des difficultés concernant l'emploi de la forme d'une construction composée finissant par s'égarer dans une réflexion basée sur l'influence formelle d'une règle issue de la langue maternelle de l'apprenant. C'est la pensée en langue arabe traduite en français ! Une telle interférence pourrait être imputée à la non maîtrise du fonctionnement de la langue cible. Nous avons déjà signalé, dans le chapitre (8), que la différence entre la construction inchoative composée en arabe et celle en français, provient de ce qu'en arabe les deux verbes doivent être conjugués (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**), alors qu'en français, la structure est la suivante : verbe inchoatif (**V<sub>1</sub> conjugué + V<sub>2</sub> à l'infinitif**). En conséquence, nous avons dégagé deux cas : le premier où la construction composée a été construite sans préposition (comme nous venons de le montrer dans le point **(2.5.1.2. L'absence ou la confusion des prépositions à/de/par)**). Dans le second, les deux verbes sont conjugués (**commencer et l'infinitif**) :

**Copie N°3. a. 3.** « Mes grandes sœurs ont beaucoup de choses à faire aujourd'hui, beaucoup de visites, elles **commençaient font** le ménage, puis, elles **allaient commencent** les visites. »

**Copie N°4. a. 3.** « Toute la vie, nous habitons à Zawieh, quand nous avons déménagé à Sabrata ; au début, il était difficile, mais avec le temps, ma famille **a commencé s'habitue** parce qu'il est obligé. »

**Copie N°5. a. 2.** « Depuis deux ans, **j'ai commencé rédige** ma recherche, malheureusement, le temps se passe vite et je n'avance pas. »

Par ailleurs, la concordance des temps, notamment entre le passé composé et l'imparfait, reste parmi les grandes difficultés que les apprenants ont éprouvées lors de leurs productions. Cela s'explique par une réflexion issue de la grammaire arabe, lorsqu'il existe un seul temps du passé qui regroupe toutes les actions réalisées dans un temps qui précède le moment de l'énonciation du sujet parlant.

Cette difficulté, que nous venons d'exposer, provient probablement du transfert de la langue maternelle où les apprenants traduisent leurs pensées en arabe et font toujours le lien entre langue maternelle et langue cible, et ce, dans toutes les matières d'apprentissage, que ce soit la grammaire, le lexique ou la conjugaison, ce qui les amène à commettre ces erreurs d'interférence linguistique. Concernant notre corpus, les erreurs sont innombrables comme l'illustrent les exemples suivants :

**Copie N°1. a. 3.** « Mon père m'a dit qu'il *faudra commencer* la préparation pour les tests. »

**Copie N°2. a. 1.** « Si nous *commenceront* le travail demain, nous allons voyager. »

#### **2.5.1.10. Emploi de *commencer (à/par/de)* et *se mettre à* avec des verbes modaux**

Selon le résultat de l'analyse du corpus, il est bien clair que la plupart des apprenants maîtrisent assez bien l'emploi de *commencer (à/par/de)* avec un modal. Pour autant, les copies ne sont pas exemptes d'erreurs. Autrement dit, la construction grammaticale est correcte : le modal se place à gauche et *commencer* à droite, mais les erreurs se manifestent toujours dans l'organisation des paramètres syntaxiques et sémantiques de la phrase.

**Copie N°4. a. 2.** « Les enseignants de français *peuvent nous à commençant à donner* des tâches qui nécessitent des recherches sur l'internet. »

**Copie N°3. b. 3.** « Heureusement, mes enfants sont comme moi, ils aiment la langue française, nous *allons commençons de* l'apprendre ensemble, nous *pouvons la parle* un peu dans la maison. »

**Copie N°5. b. 3.** « Mes programmes de la journée sont connus, je *vais à commencer à la boulangerie* pour apporter du pain parce que la famille l'aime chaud, puis les durs travaux *commencent*. »

À notre avis, cela peut s'expliquer par l'existence de deux appareils grammaticaux différents, qui fait qu'on s'appuie toujours sur le fonctionnement grammatical de la langue maternelle dans un processus cognitif et métacognitif, d'explication et de compréhension du système grammatical de la langue cible. Comme nous avons déjà vu, dans le chapitre précédent, que les verbes **commencer (à/par/de)** et **se mettre** à ne pouvaient pas prendre une place à gauche dans une chaîne verbale (**V1 + V2**), la même observation peut être notée pour les verbes inchoatifs arabes. C'est donc pour cela que les apprenants ne font pas d'erreurs sur cette forme.

De là on peut aussi mieux comprendre pourquoi l'enseignement d'une règle de grammaire d'une langue étrangère vise à mettre davantage en évidence les spécificités linguistiques de la langue maternelle de l'apprenant au regard de celles de la langue étrangère. Il serait souhaitable qu'un enseignant soit conscient de l'influence de cette première et de la fréquence de cette seconde sur l'étudiant.

#### **2.5.1.11. Verbe dérivé ou approprié**

Comme nous venons de le noter, l'emploi de la structure simple est plutôt rare, mais, en effet, dans les copies de deux catégories, les apprenants utilisent des constructions simples variées dont le sens nous a servi à distinguer un verbe dérivé ou approprié :

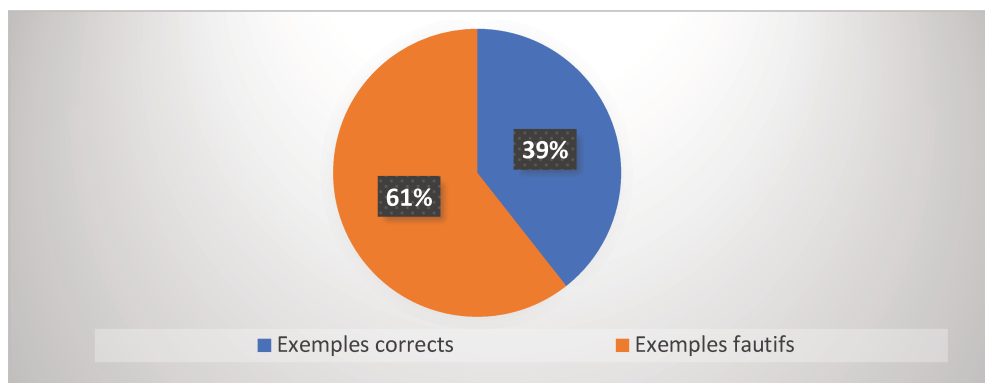
**Copie N°9. a. 3.** « Avant, notre rue était très calme, aujourd'hui, elle **commence venir** agitée, les gens ne se respectent pas, les déchets **commencent partout.** »

**Copie N°9. b. 1.** « Mon ami Mohammed **a commencé la langue française**, il était fâché au début, il ne comprenait rien. Après un mois, il **commence à comprendre** un peu, surtout, il **commence à aimer** la grammaire. »

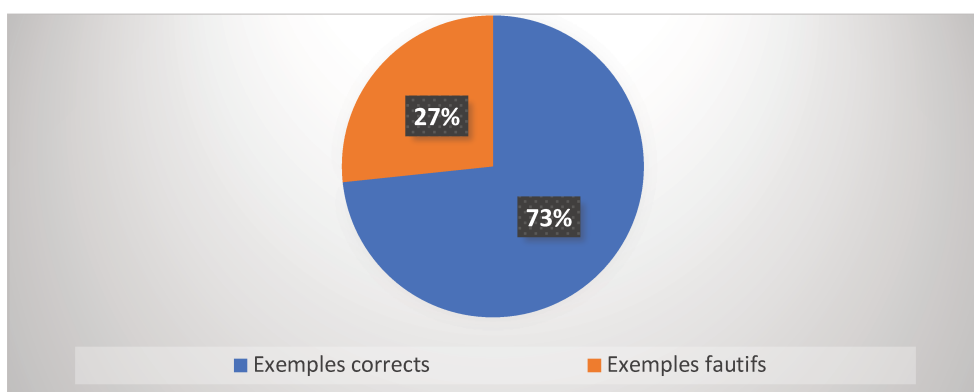
Dans l'exemple (3), copie (N°9. a.), tout d'abord, nous observons une confusion entre la forme de la construction composée et celle de la construction simple, et remarquons que la préposition **à** est absente de la première construction. En revanche, dans le second cas, l'absence d'infinitif n'affecte pas le sens de la phrase, on comprend que « **les déchets commencent à apparaître partout.** ». Nous présentons intentionnellement un autre exemple

du même apprenant, car nous avons relevé que l'apprenant, après avoir assisté aux trois cours, a réussi à employer trois fois correctement le verbe **commencer** dans la même phrase : « Mon ami Mohammed **a commencé la langue française** » ne peut être interprété que, comme : « Mon ami Mohammed **a commencé à apprendre la langue française** ». Nous croyons que cela est un emploi parallèle entre l'arabe et le français.

Selon le résultat statistique, les exemples de la première catégorie s'élèvent à 66, dont 26 sont corrects. Par ailleurs, on compte 75 exemples de la deuxième catégorie, dont 20 incorrects. Nous proposons dans les histogrammes ci-dessous une estimation quantitative du corpus :



Histogramme 5 : Proportion d'erreurs dans les exemples tirés des copies de la catégorie (a).



Histogramme 6 : Proportion d'erreurs dans les exemples tirés des copies de la catégorie (b).



## **2.5.2. Analyse globale du corpus**

### **2.5.2.1. Cohérence textuelle**

L'analyse de certaines productions a permis de constater que la majorité des apprenants ont répondu selon le contexte, en effet les apprenants utilisent des constructions grammaticales variées qui vont de la phrase simple, composée d'un sujet, d'un verbe et d'un complément, à la phrase complexe, composée d'une phrase principale et d'une subordonnée.

### **2.5.2.2. L'orthographe**

En ce qui concerne l'orthographe, lorsqu'elle est considérée comme l'une des composantes les plus complexes de cette langue, nous leur avons permis d'utiliser le dictionnaire.

Notre première remarque sera d'ordre général : nous avons observé que tous les apprenants ont commis des erreurs liées à l'orthographe lexicale et à l'orthographe grammaticale<sup>207</sup>, la première concerne les codes et les lettres composantes d'un mot en français tandis que la seconde a trait au genre et au nombre.

### **2.5.2.3. Le registre de langue**

Certes, à l'heure actuelle, l'apprenant libyen se trouve face à des difficultés quand on change de situation de communication (formelle et informelle) en raison de sa méconnaissance des registres de la langue française (familier, courant et soutenu). En conséquence, une longue pratique de la langue et de la culture française serait souhaitable pour combler ces lacunes. En effet, certaines expressions intolérables à l'écrit peuvent être acceptées à l'oral, comme l'affirment Henri Boyer et Michèle Rivera (1979 : 1110) : « on n'écrit pas comme on parle ». La nécessité d'intégrer différentes sortes de registres dans l'enseignement des langues rend la communication verbale avec des locuteurs natifs plus souple et plus accessible et se fait de

---

<sup>207</sup> Vigner (2004 : 12) indique : « Traditionnellement on distingue l'orthographe d'usage, essentiellement l'orthographe lexicale apprise par mémorisation d'un certain nombre de formes, et l'orthographe grammaticale qui ne peut être acquise qu'au terme d'une analyse du fonctionnement de la langue. »

manière spontanée. De ce fait, il ne suffit pas d'enseigner un français courant, dit scolaire, mais aussi d'autres types de français et d'autres registres de langue qui servent à communiquer dans la vie quotidienne, ce qui contient beaucoup plus de notions culturelles que le français universitaire<sup>208</sup>.

En somme, la classe est le seul endroit où les apprenants peuvent pratiquer la langue française. Pour le dire autrement, le registre familier ne fait pas partie de la vie quotidienne des Libyens, y compris pour les jeunes, par conséquent aucun lexique familier ou soutenu n'a été marqué dans leurs productions écrites.

Néanmoins, les apprenants semblent ne pas être en mesure non plus de distinguer et respecter le rapport des positions des interlocuteurs (dominant et dominé) ; car il faut bien maîtriser les différentes façons de parler qui varient selon l'âge, le milieu social, le niveau culturel, marquées par le vouvoiement et le tutoiement par exemple. Ce qui malheureusement n'est pas assez pris en charge par l'enseignement du FLE.

**Copie N°6. b. 6.** « À la place que **tu parles**, **vous deviez commencer** le devoir »

Dans cette phrase, l'apprenant balance entre les pronoms *tu* et *vous* adressés à la même personne. Or, il n'est pas correct de vouvoyer et tutoyer en même temps et dans le même énoncé une seule personne.

#### **2.5.2.4. Le lexique**

D'une manière générale, les apprenants ont su exploiter un lexique assez riche et élaboré qui leur a permis de catégoriser les différents mots du répertoire lexical selon des thèmes correspondants à la consigne de l'activité.

---

<sup>208</sup> L'usage de cette langue dans l'enseignement est structuré selon la pratique instituée par d'anciennes administrations. L'anglais est la première langue étrangère qui occupe une place remarquable dans l'échelle administrative et dans l'apprentissage en Libye. Par contre, l'usage de la langue française est rare, dans l'enseignement du français, nous adoptons uniquement le registre standard. En outre, on ne parle pas le français dans la vie quotidienne. C'est pourquoi les autres registres de la langue française sont absents dans les productions de nos apprenants.

En revanche, beaucoup d'apprenants ont utilisé les mêmes mots, ce qui veut dire qu'ils possèdent un lexique qui se réfère uniquement aux leçons apprises. En effet, c'est un lexique de la vie quotidienne.

En outre, l'influence de la langue arabe est bien perçue dans ces productions, c'est-à-dire qu'un mélange de vocabulaire entre l'arabe et le français se fait, comme dans les mots suivants :

**Copie N°4. a. 7.** « **Libya** est le seul pays de **Maghrab** où l'apprenant *commence* le français à l'université. »

Nous le voyons, ici, l'apprenant remplace les mots Libye et Maghreb par Libya et Maghrab.

#### **2.5.2.5. La ponctuation**

La ponctuation joue un rôle assez important dans la compréhension de la phrase et surtout du texte. Lorsqu'on essaie de lire un texte mal ou non ponctué, on peut se retrouver devant des ambiguïtés sémantiques et une mécompréhension générale dus à un enchaînement d'idées défailant. En effet, beaucoup d'apprenants ne respectent pas les règles de ponctuation, il existe des insuffisances de compétences linguistiques et surtout textuelles.

Un grand nombre d'apprenants, voire tous, éprouvent une difficulté à utiliser les règles de ponctuation, le point et la virgule sont confondus et souvent mal placés, les majuscules sont souvent marginalisées, les point d'interrogation et d'exclamation sont négligés. En conséquence, pendant les cours de rédaction, nous avons essayé de les aider et de corriger autant que possible ces erreurs afin que leurs phrases soient compréhensibles.

#### **2.5.3. Difficultés de l'apprenant libyen et leurs sources**

Dans cette optique, nous évoquerons certaines difficultés remarquables liées aux emplois des verbes *commencer à* et *se mettre à* chez nos apprenants en essayant de montrer les ressources de ces difficultés :

Les résultats des entretiens<sup>209</sup> menés auprès de cette tranche représentative (l'équipe pédagogique de l'Université d'Al-Zawieh) comportent des informations remarquables sur l'origine des difficultés de compréhension et d'assimilation d'une règle grammaticale pour passer par la suite au processus d'écriture qui débouche sur la formulation d'une phrase syntaxiquement et sémantiquement correcte. Le problème peut avoir différentes sources :

### **2.5.3.1. Question d'âges**

Du point de vue de l'acquisition l'âge idéal pour apprendre une langue étrangère se situe entre 5 et 7 ans. Do-Hurinville (2004 : 306) confirme que l'apprentissage d'une langue étrangère à l'âge de 20 ans pose de grandes difficultés qui ne sont pas celles rencontrées par un enfant. Nous avons déjà montré la place de la langue française dans le système éducatif universitaire en Libye et à l'âge universitaire (entre 18 et 20 ans) où on commence à apprendre le français. Viendront des oppositions par la suite, d'un côté, entre la langue anglaise, qui est la langue 2 et le français, de l'autre, entre cette dernière et l'arabe. En outre, les apprenants manifestent souvent une grande curiosité pour savoir et apprendre le maximum de règles et de vocabulaire avec une grande rapidité, ce qui explique par ailleurs certaines erreurs. Et la conséquence de ceci est que l'apprenant se trouve confronté à des barrières linguistiques et langagières qui empêchent toute évolution langagière, souhaitable dans ce genre de situation.

### **2.5.3.2. L'environnement sociofamilial**

Comme nous venons de le mentionner, la langue française est une langue entièrement étrangère pour les Libyens, en effet, il est regrettable qu'elle n'est jamais enseignée dans les paliers qui précèdent l'université (puisque'elle n'est pas prise en ligne de compte par le

---

<sup>209</sup> Tout d'abord, nous avons effectué des entretiens avec nos collègues (professeurs) et avec nos apprenants, dirigeant nos questions vers les difficultés d'apprendre le français en générale et la compréhension d'une règle de grammaire en particulier. Grâce à l'exploitation des résultats de cette enquête nous l'espérons, nous ouvrir dès le départ, le chemin conduisant à un éclaircissement permettant de préciser l'origine de ces difficultés.

ministère de l'Éducation nationale : ni à l'école primaire, ni au collège, même pas au lycée). Et comme l'énonce Monique (2002 : 19) :

L'apprentissage d'une L.E. ne devrait pas se faire sans une prise en compte de l'attitude de l'entourage et en particulier de la famille.

### **2.5.3.3. Le transfert négatif de la langue maternelle**

Le problème majeur que rencontrent les étudiants libyens est qu'ils ne sont pas arrivés à un certain niveau de maîtrise du système langagier français qui leur permettrait de penser en langue cible et de produire spontanément des énoncés qui rentrent dans la norme.

Ils sont plutôt influencés par leur langue première, ce qui donne lieu à des constructions phrastiques interférentes. Lors de notre expérience dans l'enseignement à l'université, les apprenants avouent souvent qu'ils « pensent en arabe puis traduisent en français ». Selon Öztokat (1933 : 69) :

Les erreurs interlinguales sont celles qui proviennent en général de l'interférence, c'est à dire des transferts négatifs que fait l'apprenant de sa langue maternelle à la langue étrangère qu'il est en train d'apprendre.

### **2.5.3.4. La dichotomie entre la culture française et la culture d'origine des apprenants**

L'écart qui pourrait exister entre les deux cultures entraîne, chez l'apprenant, un rejet de la langue apprise, par exemple ce qui est considéré comme non adapté à la culture première constitue un objet qui n'est pas digne ou utile d'être appris.

En effet, nous avouons qu'il faut tout d'abord s'assurer de la compatibilité du support pédagogique qui pourrait contenir des éléments relatifs au mode de vie et de pensée des Français avec les représentations culturelles du public, car nous le savons, il existe des clichés qui font partie du paysage français mais qui peuvent être considérés comme sensibles ou « choquants » par la société libyenne. C'est exactement cela le grand défi dans une telle situation d'enseignement, c'est de trouver le compromis entre « la culture étrangère » et son acceptabilité par la culture d'origine du public.

En effet, l'acquisition de la culture étrangère ne s'oppose pas à l'oubli de la culture maternelle mais elle enrichit ses savoirs et développe son esprit comme le confirme le CECRL :

Les compétences linguistiques et culturelles relatives à chaque langue sont modifiées par la connaissance de l'autre et contribuent à la prise de conscience interculturelle, aux habiletés et aux savoir-faire. Elles permettent à l'individu de développer une personnalité plus riche et plus complexe et d'accroître sa capacité à apprendre d'autres langues étrangères et à s'ouvrir à des expériences culturelles nouvelles.

(Conseil de l'Europe, 2000 : 40)

### **2.5.3.5. Un problème de la pratique de la langue**

Dans le système éducatif appliqué dans la majorité des universités libyennes, la pratique de la langue et la prise de parole en classe de la part de l'apprenant, que ce soit à l'écrit ou à l'oral, ne sont pas prises en compte. Nous n'avons pas l'habitude de demander la rédaction de dossiers individuels ou par groupe, ni de leur faire faire des exposés oraux. L'importance de la diversité des tâches effectuées en groupe et les compétences qu'elles développent est bien décrite et détaillée par les auteurs dans ce passage :

La principale difficulté pour le maître est qu'il lui faut se faire violence pour prendre en compte la nature de l'élève et ne pas transposer dans son enseignement uniquement son propre système d'apprentissage mais utiliser toutes les ressources de tous les types d'apprentissage qu'il peut connaître, reconnaissant à l'élève le droit d'avoir une méthode différente de la sienne.

(Pastiaux, 2012 : 52)

### **2.5.3.6. L'absence d'outils pédagogiques dans une classe de FLE**

Malheureusement, l'usage de la langue française n'est pas très répandu en Lybie. Pour cette raison, les enseignants du français livrent bataille contre la prédominance écrasante de l'anglais dans le système éducatif libyen. Nous travaillons avec acharnement afin de favoriser la diffusion de la langue française.

Jusqu'à aujourd'hui, on a enseigné le français avec un manque considérable d'outils didactiques. D'abord, il faut travailler sur la diversité du dispositif, car comme le confirment

les auteurs, la richesse d'un dispositif pédagogique favorise l'apprentissage puisqu'il permet de satisfaire à tous les besoins des apprenants qui diffèrent par leurs profils et leurs insuffisances linguistiques :

Les conséquences pédagogiques sont évidentes : le professeur devra diversifier sa manière de présenter les connaissances, multiplier les supports, les méthodes, les parcours, pour que chaque élève trouve ce qui lui est le plus favorable. (Ibid. : 58)

Par ailleurs, il faudrait disposer de laboratoires de langue afin de perfectionner la prononciation. Les méthodes d'enseignement du français utilisées en Libye doivent être reconçues. Enfin, Il faut se mettre d'accord afin de mettre en application une approche théorique et didactique efficace qui résulte d'une conscience collective plus réfléchie, ce qui n'est pas évident car nous ne disposons pas de bibliothèques spécialisées dans les domaines de la didactique et de la linguistique qui donnent accès à des ouvrages et à des fonds documentaires.

## Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons examiné l'emploi des constructions inchoatives de **commencer** et de **se mettre à** dans des productions écrites par des apprenants libyens de quatrième année à l'Université de Al-Zawieh. Les résultats que nous avons pu recueillir au cours de l'analyse des données ont démontré que les erreurs commises par les apprenants sont, dans la plupart des cas, associées à une méconnaissance des spécificités linguistiques de ces constructions. Autrement dit, leurs difficultés sont principalement d'ordre morphosyntaxique et lexical et se rapportent à une maîtrise défailante de la langue ou des règles de grammaire, les étudiants n'utilisant jamais le français en dehors des salles de cours de l'université. Par ailleurs, les similitudes dans les productions peuvent s'expliquer par les mêmes événements. Ils préfèrent utiliser le verbe **commencer à/par** avec une inflexion du passé et du présent à la 1<sup>re</sup> et la 3<sup>e</sup> personne du singulier. Cependant, nous constatons une rareté d'autres cadres, à savoir (**X commence Y, X commence de Z**), précisément les cadres (**X se mettre à + Y et X se mettre à + Z**).

En fait, ce chapitre s'est basé sur une description analytique des productions écrites par un groupe d'apprenants inscrits à l'Université d'Al-Zawieh ; des productions écrites avant et après des cours nettement ciblés pour une explication des spécificités linguistiques des cadres syntaxiques des verbes *commencer* et *se mettre à*.

Tout d'abord, nous précisons que beaucoup de contraintes ont été marquées sur l'emploi des paramètres syntaxiques de la phrase : types de sujet, de complément, de préposition et d'organisation des formes. Il s'avère que le nombre de constructions simples dans les productions est extrêmement faible. En outre, nous constatons que, d'une part, dans certains cas, les apprenants n'arrivent pas à distinguer la dissemblance ou la différence, ni entre l'emploi de ces deux aspectuels, ni entre ceux-ci et les verbes modaux, d'autre part, l'influence de la langue maternelle<sup>210</sup> de l'apprenant est prégnante. De surcroît, nous avons souligné la domination de l'anglais dans le système éducatif en Libye.

Effectivement, nous avons remarqué que dans les copies de la seconde catégorie<sup>211</sup>, la différence se particularise très vite et se manifeste dans la fréquence des erreurs précitées qui sont peu fréquentes, comme nous pouvons le percevoir au niveau des données quantitatives figurant sur les histogrammes présentés dans le chapitre. D'un point de vue personnel, étant donné l'importance des difficultés que rencontrent les apprenants libyens pour comprendre une règle de grammaire, on constate qu'ils éprouvent une multitude de lacunes d'origine syntaxique, sémantique, lexicale, et bien d'autres. Nous en sommes arrivées à cette affirmation en analysant les erreurs commises. Pour surmonter ces difficultés, le changement doit être radical, nous croyons qu'il est nécessaire, d'un côté, de réfléchir sur l'influence première de la langue maternelle, de l'autre, nous ne pouvons parler d'une forme syntaxique sans passer par son analyse sémantique.

---

<sup>210</sup> En effet, l'analyse des copies a révélé que beaucoup de structures phrastiques erronées pouvaient être associées à l'influence de la langue maternelle, lorsque le fonctionnement des grammaires de deux langues différentes n'est pas le même.

<sup>211</sup> Nous rappelons que le corpus se divise en deux catégories : la première contient des productions écrites avant l'explication des spécificités linguistiques et aspectuels des verbes *commencer* et *se mettre à*. La seconde comporte des productions écrites après trois cours d'explication de ces spécificités.



## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

Notre travail a eu pour but de comparer deux systèmes aspectuels en arabe et en français ; notre analyse s'est constamment inspirée des cadres syntaxiques schématisés par Peeters (1993). Cette thèse est composée de trois grandes parties.

Dans la **première partie**, nous avons d'abord exposé les notions de temps, de mode et d'aspect d'une manière générale en français et en arabe. Après les avoir définies, nous avons mis en évidence la relation entre les expressions aspectuelles dans ces deux langues, selon la classification proposée par Kouloughli (1994), El Kassas (2005) et Roman (2011) ; nous avons pu reformuler les cinq phases aspectuelles en arabe en nous inspirant du schéma dans Do-Hurinville (2004 : 29). Cependant, les constructions inchoatives ont été traitées comme une catégorie aspectuelle désignant le commencement du procès dont les valeurs principales constituent une opposition perfectif/imperfectif. Puis, nous avons récapitulé les points de vue de certains linguistes et de plusieurs chercheurs arabes et français sur le concept d'aspect.

En ce qui concerne les études précédentes en arabe, le manque des données fondées sur une variation de corpus constituait l'un des déficits principaux de ces travaux sur lesquels nous voulons fonder un jugement. De ce fait, leurs études apparaissaient comme un recommencement avec un aboutissement limité.

Notre travail est donc une analyse de cas s'appuyant sur un corpus littéraire contemporain qui présente une variation de l'emploi lexical des verbes inchoatifs. Cependant, plusieurs cas de verbes inchoatifs relevés dans notre corpus et analysés permettent de répondre à nos problématiques.

Dans la **deuxième partie**, nous nous sommes intéressée à une analyse syntactico-sémantique qui a eu pour objectif de montrer les spécificités linguistiques des verbes inchoatifs en arabe. Bien que les constructions inchoatives de cette langue n'aient pas fait l'objet d'une étude bien détaillée, plus particulièrement pour ce qui est des constructions simples, les deux premiers chapitres de cette partie ont cependant été consacrés à une analyse de celles-ci. Nous nous fondons sur les cadres syntaxiques de Peeters (1993 : 38) : (**X commence Y**) et (**X commence**). Nous rappelons que **X** est le sujet, **commence** (**V<sub>1</sub>**) est un inchoatif et **Y** est **COD**, **COI**, **Adv** ou **∅**.

Le **premier chapitre** de cette partie a été consacré à une présentation des données : cadre théorique, plan d'analyse et corpus.

Le **deuxième chapitre** a eu pour but d'analyser les constructions simples du verbe بدأ (*bada'a*), car, d'une part, elles sont nombreuses, d'autre part, elles sont les plus fréquentes. En conséquence, ce verbe peut apparaître dans quatre structures simples en le spécifiant par six cadres syntaxiques.

Le **troisième chapitre** a porté sur une analyse des structures simples des verbes هم *hamma*, شرع *šara'a*, أخذ *'ahada* et راح *rāḥa*. Nous avons d'abord remarqué que leurs constructions simples ne sont régies que par le type de complément prépositionnel, sauf le verbe راح *rāḥa* qui fait exception car il s'accompagne d'un complément adverbial. En effet, malgré la fréquence du verbe هم *hamma* dans notre corpus, ce dernier n'était jamais classé dans la catégorie aspectuelle. Pour cela, un jugement syntaxique ou sémantique exige des discussions avec des spécialistes et des chercheurs en littérature et en linguistique dans des universités libyennes, égyptiennes et à l'Université de Strasbourg. Notre première observation sur l'emploi de celui-ci est le fait qu'il sert toujours à indiquer la soudaineté et la rapidité, autrement dit, l'action exprimée n'est pas attendue. Pour cela, elle est toujours interrompue par le début d'une autre action. Cependant, le résultat de nos analyses conduit à le définir comme un semi-inchoatif.

En outre, en ce qui concerne l'emploi simple du verbe شرع *šara'a*, bien que tous les grammairiens traditionnels et contemporains arabes soient d'accord pour dire qu'il est un inchoatif qui indique exclusivement le commencement, son emploi est plutôt rare dans notre corpus. En fait, à propos de son emploi composé, aucun énoncé n'a été relevé dans notre corpus. Cela est justifié, d'un côté, par la complexité de ses spécificités syntaxiques – son complément n'est toujours gouverné que par la préposition في *fi* « dans », de l'autre, par sa valeur sémantique qui n'est limitée que par la perfectivité. A contrario, la rareté des exemples des verbes أخذ *'ahada* et راح *rāḥa* s'explique par une variation de sens liée à leurs emplois.

Le **quatrième** et dernier **chapitre** de cette partie a porté sur une analyse de la construction composée des verbes inchoatifs en arabe. Nous rappelons que la structure grammaticale de

cette dernière est présentée dans le cadre syntaxique de Peeters (1993 : 38) : (**X commence à Z**) ; **X** est un sujet, **commence à** (**V<sub>1</sub>**) est un inchoatif conjugué au passé (**accompli**) et **Z** est le (**V<sub>2</sub>**) présenté au présent, donc la forme verbale est : (**V<sub>1</sub> accompli + V<sub>2</sub> inaccompli**). Puisque c'est la forme habituelle de la construction inchoative en arabe, notre orientation se concentre sur le type sémantique de l'inaccompli en déterminant les valeurs perfective ou imperfective de chaque inchoatif. Cette analyse nous a permis d'avoir des informations plus claires et plus approfondies sur les spécificités linguistiques de ces verbes.

Au niveau syntaxique, concernant le sujet de la phrase, nous avons observé que les verbes أخذ *'aḥaḍa*, راح *rāḥa*, جعل *ǧa'ala*, بات *bāta*, بدأ *bada'a* acceptent tout type de sujets. Au contraire, l'emploi inchoatif des verbes أصبح *'aṣbaḥa*, هب *habba*, هم *hamma*, أقبل *'aqbala* انطلق *'inṭalaqa*, قام *qāma*, أنشأ *'anša'a* et مضى *maḍā* est toujours conduit par un sujet animé. En effet, le résultat de notre investigation auquel nous sommes parvenue via l'analyse effectuée dans cette partie, nous permet de répondre à notre première problématique : identifier les spécificités linguistiques de certains inchoatifs, en arabe, en distinguant leurs sept cadres syntaxiques :

- a. X + بدأ *bada'a* ou هم *hamma* + bi- Y (Y est un nom déverbal avec هم (*hamma*) et un nom déverbal ou non déverbal avec بدأ (*bada'a*))
- b. X + بدأ *bada'a* + Y (un nom déverbal ou non déverbal)
- c. X + بدأ *bada'a* + من *min* Y (un nom non déverbal)
- d. X + بدأ *bada'a* + في *fi* dans Y (un nom déverbal/CCT/CCL)
- e. X + بدأ *bada'a*, شرع *šara'a*, أخذ *'aḥaḍa*, ou راح *rāḥa* + في *fi* Y (un nom déverbal)
- f. X + بدأ *bada'a* ou راح *rāḥa* Y (Adv) (de lieu/temps) (et un Adv de manière avec بدأ *bada'a*)
- g. X + verbe (inchoatif) + Z (accompli)

En outre, notre corpus nous a fourni un exemple dans lequel le verbe هم *hamma* est employé dans une construction composée. Pourtant, nous avons pu éclaircir les ambiguïtés liées à son fonctionnement.

Par ailleurs, au niveau sémantique, nous avons eu l'occasion de mieux comprendre la compatibilité lexicale de l'inaccompli employé avec chaque verbe. Cela nous a servi identifier

leurs valeurs perfective et imperfective. Nous nous sommes aperçue que la majorité des verbes engagés dans notre recueil se caractérisent par l'imperfectivité, sauf **شعر** *šara'a* qui se spécifie par une valeur perfective et **هم** *hamma* par une valeur semi-terminative.

La **troisième partie** de ce travail contient trois chapitres.

Dans le **premier chapitre**, nous avons présenté les spécificités linguistiques des verbes **commencer (à/par/de)** et **se mettre à** dans une construction simple, puis composée. Au niveau statistique, nous avons constaté une fréquence remarquable de la structure infinitive par rapport aux autres types de complément (**SN2, SPrép, SAdv** ou **Ø**). Par ailleurs, au niveau syntaxique, notre résultat a confirmé les observations de Peeters. Nous avons vu que **commencer** acceptait n'importe quel type de compléments (**COD, COI, Adv, ou SN**) et de sujets, à savoir animé humain/non humain ou inanimé. En revanche, **se mettre à** ne peut être qu'un verbe transitif indirect, il s'avère moins acceptable avec un sujet type inanimé et il peut davantage être combiné à un sujet de 1<sup>re</sup> ou de 3<sup>e</sup> personne du singulier conjuguées au passé (passé simple et composé). En effet, malgré la fréquence de **commencer** avec la préposition **pour**, Peeters n'a pas classé le cadre de cette préposition dans son résultat :

**(X commence pour Y)** Y doit être un substantif animé ou un pronom personnel.

Effectivement, le **deuxième chapitre** de cette partie était au cœur de notre problématique principale. Il a été précisé par la comparaison des constructions inchoatives de l'arabe et du français. Cette étude contrastive du concept d'inchoation nous a permis de mieux connaître de quelle façon l'application d'une théorie de la langue étrangère pouvait être pertinente pour montrer la convergence et la divergence entre deux catégories grammaticales de deux langues appartenant à deux familles différentes.

Plus on approfondit l'analyse sur certains plans linguistiques, pour mettre en regard deux systèmes phasiques venant de deux langues éloignées, plus on se rend compte de l'existence des points de ressemblance et de différence. À partir de nos observations et de nos analyses, nous pouvons éclaircir les spécificités linguistiques communes et non communes entre les verbes inchoatifs en arabe et **commencer (à/par/de)** et **se mettre à** en français.

**A.** Du point de vue morphosyntaxique, concernant les constructions simples, la différence ne se marque que sur les éléments grammaticaux de la structure. Par exemple : بدأ *bada'a* a presque les mêmes structures simples que *commencer*. Mais ce qui distingue le premier est sa compatibilité avec la préposition من *min* « de », de ce fait, il atteint une unité par le cadre syntaxique : (X بدأ *bada'a* + من *min* + Y).

En outre, dans leur emploi simple, les inchoatifs هم *hamma*, شرع *šara'a*, أخذ *'aḥaḍa*, راح *rāḥa* et *se mettre à* ont les mêmes paramètres grammaticaux au sein desquels ils ne se combinent qu'avec un sujet de type animé et un complément indirect dérivé. Mais, ce qui est commun entre les verbes أخذ *'aḥaḍa*, بدأ *bada'a* et *commencer* est le type pluriel du sujet avec un complément dérivé d'un ponctuel. Au demeurant, un sujet de la 3<sup>e</sup> personne au singulier et un temps du passé apparaissent plus habituels avec les verbes هم *hamma* et *se mettre à*.

De surcroît, la construction composée des verbes inchoatifs en français se singularise par la présence des prépositions (*à/de/par*), ce qui n'est pas le cas de la construction composée des inchoatifs en arabe. De plus, en français, la construction est la suivante : (V<sub>1</sub> verbe conjugué + V<sub>2</sub> infinitif), en revanche, en arabe, (V<sub>1</sub> conjugué (accompli) + V<sub>2</sub> conjugué (inaccompli)).

**B.** Du point de vue sémantique, on constate que بدأ *bada'a* et شرع *šara'a* sont les équivalents de *commencer*. Ces trois verbes signalent toujours la sémantique du commencement. Toutefois, la valeur inchoative des verbes هم *hamma*, راح *rāḥa*, بات *bāta*, مضى *maḍā*, أصبح *'aṣbaḥa*, أقبل *'aqbala*, جعل *ġa'ala*, أخذ *'aḥaḍa*, أنشأ *'anša'a*, هب *habba* et *se mettre à* est régie par des formes grammaticales. Malgré la compatibilité syntaxique de certains verbes entre eux, ils se divisent en plusieurs catégories sur le plan sémantique. Pour conclure, nous exposons dans le tableau suivant la fréquence des types d'inaccomplis et d'infinitifs employés avec chaque inchoatif dans les deux langues :

L'inchoatif	Types d'infinitifs et d'inaccomplis						
	sentiment	parole	état	action	mouvement (ponctuel)	pensée	inchoation
<i>commencer</i>	+	+ -	+ -	++	+ -	+	-
<i>se mettre à</i>	-	++	+ -	+	+++	+ -	-
بدأ <i>bada'a</i>	+	+ -	+ -	++	+ -	+	-
أخذ <i>'ahāḡa</i>	+	-	-	+	+ -	+	-
جعل <i>ġa'ala</i>	-	+	-	+	+ -	-	+
أقبل <i>'aqbala</i>	-	-	-	+++	-	-	-
أصبح <i>'aṣbaḡa</i>	+++	-	-	-	-	-	-
بات <i>bāta</i>	+++	-	-	-	-	-	-
أنشأ <i>'anša'a</i>	-	+++	-	-	-	-	-
هب <i>habba</i>	-	-	-	+++	-	-	-
هم <i>hamma</i>	-	+++	-	-	+++	-	-
راح <i>rāḡa</i>	+	+	-	+	-	+	-
شرع <i>šara'a</i>	-	-	-	+++	-	-	-
مضى <i>maḡā</i>	+	+	-	+	-	+	-

Tableau 34 : La compatibilité sémantique des inchoatifs avec l'infinitif, en français, et l'inaccompli en arabe

C. Nous rappelons que Peeters, Verbert et Kleiber confirment que le verbe **commencer à** peut employer avec un verbe ponctuel à condition que le sujet soit au pluriel. De notre côté et selon notre analyse, nous observons que l'emploi de **commencer à** avec un ponctuel comme le verbe *perdre* qui exige un complément pluriel et non pas un sujet pluriel. En outre, nous distinguons la même remarque, l'emploi d'un verbe ponctuel avec les verbes بدأ *bada'a*, جعل *ġa'ala* et أخذ *'ahāḡa* nécessite un sujet pluriel.

D. Ainsi, dans les deux catégories (arabe et français), la perfectivité et l'imperfectivité sont toujours liées aux éléments grammaticaux lexicaux de la phrase. Selon notre analyse et celles de Peeters et Verbert, nous pouvons classer les verbes inchoatifs des deux catégories comme suit :

Verbe	Construction simple			Construction composée		
	Valeur sémantique			Valeur sémantique		
	Perf.	Imperf.	Semi-perf.	Perf.	Imperf.	Semi-Perf.
جعل <i>ġa'ala</i>				-	+	-
راح <i>rāḥa</i>	-	+	-	-	+	-
أخذ <i>'aḥaḍa</i>	-	+	-	-	+	-
بات <i>bāta</i>				-	+	-
مضى <i>maḍā</i>				-	+	-
بدأ <i>bada'a</i>	+	+	-	+	+	-
أنشأ <i>'anša'a</i>				-	+	-
قام <i>qāma</i>				-	+	-
انطلق <i>'inṭalaqa</i>				-	+	-
أقبل <i>'aqbala</i>				-	+	-
أصبح <i>ašbaḥa</i>				-	+	-
هب <i>habba</i>				-	+	-
شرع <i>šara'a</i>	+	-	-			
هم <i>hamma</i>	-	-	+	-	-	+
<i>commencer</i>	+	+	-			-
<i>se mettre à</i>	+	-	-	+	-	-

Tableau 35 : Valeur perfective, imperfective et semi-perfective des inchoatifs en arabe et en français.

D'après le classement dans le tableau (35), nous déduisons que l'application d'un cadre théorique à une langue étrangère, comme le français, peut s'adapter pour définir les spécificités linguistiques d'une catégorie grammaticale de notre langue comme l'arabe. Cette application nous amène à comparer deux systèmes linguistiques de deux langues différentes.

Enfin, dans le **dernier chapitre**, nous avons mis en lumière quelques principes qui peuvent être intéressants sur le plan de l'enseignement du français. Étant donné l'importance des difficultés que rencontrent les apprenants libyens dans l'emploi d'une règle de grammaire, comme ( $V_1 + V_2$ ), on constate que ceux qui apprennent un français dit « décontextualisé » éprouvent une multitude de lacunes d'origines morphosyntaxique, sémantique, lexicale, et bien d'autres. Nous sommes arrivée à cette affirmation en analysant les erreurs commises par nos apprenants. Pour surmonter ces difficultés, le professeur doit prendre en compte, d'un côté, l'influence de la langue maternelle, et de l'autre, la différence entre celle-ci et la langue cible.



## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- ABDALLAH-PRETCEILLE M.**, 1998, *Apprendre une langue, apprendre une culture, apprendre l'altérité*, in : *Les Cahiers pédagogiques*, N°360. Paris, Janvier.
- ABDALLAH-PRETCEILLE M., & THOMAS A.**, 1995, *Relations et apprentissages interculturels*. Paris : Armand Colin.
- ABDEL-NOUR J. & IDRIS S.**, 1980, المنهل *Al-Manhal. Dictionnaire français-arabe*. Beyrouth : Dār al-'ilm li-lmalāyīn & Dar el-Adab, 6<sup>e</sup> édition, (1970<sup>1</sup>).
- ABDEL SALAM M.**, 1999, *Essai de stylistique comparée du français et de l'arabe* (Thèse de doctorat). Université Sorbonne Nouvelle-Paris III : Paris
- ABEILE A. & GODARD D.**, 1996, « La complémentation des auxiliaires français », *Langages* N°122 (30), pp.32-61.
- ABI AAD A.**, 2001, *Le Système verbal de l'arabe contemporain comparé au français : énonciation et pragmatique*. Paris : Maisonneuve & Larose.
- ABI ABAS M.**, 1994, *Kitāb al-muqtaḍib (L'Abrégé)*, vol. 3, Le Caire.
- ABOU AL-FIDAA A-D.**, 2000, الكناش في فن النحو والصرف *al-kannāš fī fannī al-naḥwi wa al-ṣarfī*, *Le Recueil dans l'art de la grammaire et celui de la morphologie*. Beyrouth.
- ABOU-MOHAMMED B.**, 2008, توضيح المقاصد والمسالك بشرح على ألفية ابن مالك *tawḍīḥu al- maqāṣidi wa al-masāliki li-ṣarḥi 'ala al-fiyati ibn Mālik*, *Éclaircissement des intentions et les chemins par l'explication du millénaire de Ben Malek*, vol. 3, p.515.
- AHNAIBA A.**, 2006, *Les verbes supports en arabe classique et en arabe moderne. Le cas de 'Akhadha/Ittakhadha l'équivalent du verbe support français prendre* (Thèse de doctorat). Université de Paris IV-Sorbonne.
- AL-ANDALOUSSI A.-H.**, 1998, ارتشاف الضرب من لسان العرب *'irtišāfu al-ḍarb min lisāni al-'arabi* *Utiliser la sorte dans la langue des Arabes*, vol. 5, p.122.
- AI-GALAYINI M.**, 1973, جامع الدروس العربية *Ġāmi' al-durūs al-'arabiyya*, *Collectionneur de cours arabes*, Bayrūt, Dār al-kitāb al-'ilmiyya NI'MA, Fu'ād, *Mulaḥḥaṣ qawā'id al-luġa al-'arabiyya*, al-qāhira, Dār al-'amruġī li-al-ṭibā'at wa-al-našr, al-ṭab'a al-'ulā.
- AL-ISTRABADI R.-D.**, 1966, شرح كافية ابن حاجب *Šarḥ Kāfiyat Ibn al-ḥāġib*, Beyrouth, Dār al-Kutub al-'ilmiyya, vol. 2.
- AL-ISYOUTI J.**, 2001, همع الهوامع في شرح جمع الجوامع *ham'u al-hawāmi'i fī šarḥi ġam'i al-ġawāmi'i* *Parole dans l'explication du volume des recueils*, vol. 3. Lieu d'édition : Le monde du livre.
- AI-RAZI I.-M.**, 1989, مختار الصحاح *Mukḥtār al-Siḥāḥ*. Beyrouth : Dār 'idārat al-ma'aġim, maktabat lubnān.

- AL-SAMARI F.**, 2000, معاني النحو (المعاصر) *ma'ānī al-naḥwi (al-mu'āṣir) Sens de la grammaire contemporaine*, vol. 1. Amman : Dar al-Fikr.
- AL-ZAMAGCHARI**, 1993, المفصل في صنعة الاعراب *al-mufaṣṣalu fī ṣan'ati al-'i'arābi Le Détail dans la fabrication de l'analyse grammaticale*, vol. 1. Beyrouth.
- AMIOT D. & DE MULDER W.**, 2002, « De l'adverbe au préfixe en passant par la préposition : un phénomène de grammaticalisation ? », *Linguisticæ Investigationes Supplémenta* N°25 (2), pp.247-273.
- ANGHELESCU N.**, 1988, « L'aspect en arabe : suggestions pour une analyse » in *Revue roumaine de linguistique*, Tome XXXIII, N°5.
- ANGHELESCU N.**, 2004, *La Langue arabe dans une perspective typologique*. Éditions de l'Université de Bucarest.
- AOUNET F.**, 1982, *Contribution préliminaire à l'étude des verbes modaux en arabe littéraire contemporain* (Thèse de doctorat). Université de Paris VII-Denis-Diderot.
- AYOUB G.**, 1981, *Structure de la phrase verbale en arabe standard* (Thèse de doctorat). Université de Paris VII-Denis-Diderot.
- BADAWI E., CARTER M.-G. & GULY A.**, 2004, *Modern Written Arabic : comprehensive Grammar*. USA and Canada : Routledg.
- BARBET C.**, 2008, *Pragmatique des verbes modaux en français : aspects synchronique et diachronique* (Thèse de doctorat). Université de Neuchâtel & Université du Littoral-Côte d'opale.
- BAT-AT- ZEEV SHYLDKROT H. & KEMMER S.**, 1995, « La grammaticalisation des prépositions : concurrence et substitution », *Revue Romane* N°30, pp.205-225.
- BAT-AT- ZEEV SHYLDKROT H. & LE QUERLER N.**, 2005, « Les périphrases verbales », *Linguisticæ Investigationes Supplementa* N°25, pp.245-257.
- BEACCO J.-C. & al.**, 2010, *La Didactique de la grammaire dans l'enseignement du français et des langues*. Paris : Didier, coll. « Langues & didactique ».
- BENVENISTE É.**, 1966, *Problèmes de linguistique générale I*. Paris : Gallimard.
- BENVENISTE É.**, 1974, *Problèmes de linguistique générale I*. Paris : Gallimard.
- BERARD E. & GIROD C.**, 1981, « Pratiques communicatives et pédagogie, in *Champs éducatifs*, N°3, Université de Paris VIII.
- BESSE H.**, 1974a, « Les exercices de conceptualisation ou la réflexion grammaticale au niveau 2 », *Voix et Images du GREDIF* N°2, pp.39-44.

- BESSE H.**, 1974b, « Signes iconiques, signes linguistiques », *Langue française* N°24, pp.27-54.
- BESSE H.**, 1976, « Proposition pour une didactique de la grammaire », *Revue de phonétique appliquée* N°39-40, pp.231-262.
- BESSE H.**, 1980, « Métalangages et apprentissage d'une langue étrangère », *Langue française* N°47, pp.114-128.
- BESSE H.**, 1981, « Pour une didactique des différences communicatives », *Revue de phonétique appliquée* N°59-60, pp.269-292.
- BILGER M.**, 2000, *Corpus : méthodologie et applications linguistiques*. Paris : Champion.
- BIRKELUND M.**, 2003, *Aspects de la modalité*. Tübingen : Niemeyer.
- BLACHÈRE R. & GAUDEFROY-DEMOMBYNES M.**, 1975, *Grammaire de l'arabe classique*. Paris : Maisonneuve et Larose, 3<sup>e</sup> édition (1937<sup>1</sup>).
- BLINKENBREG A.**, 1960, *Le Problème de la transitivité en français moderne : essai syntactico-sémantique*. Copenhague : Munksgaard.
- BOHAS G.**, 1979, *Contribution à l'étude de la méthode des grammairiens arabes en morphologie et en phonologie* (Thèse de doctorat). Université Sorbonne Nouvelle-Paris III : Paris.
- BOONS J.-P., GUILLET A. & LECLÈRE C.**, 1976, *La Structure des phrases simples en français : constructions intransitives*. Genève : Droz.
- BORILLO A.**, 2005, « Peut-on identifier et caractériser les formes lexicales de l'aspect en français ? », H. Bat-Zeev Shyldkrot, & N. Le Querler (éds.), *Les Périphrases verbales*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, coll. *Linguisticae Investigations Supplementa* N°25, pp.67-82.
- BOURDIN P.**, 2000, « À propos des 'futurs' ventifs et itifs : remarques sur un paradoxe », *Verbum* N°22, pp.293-311.
- BOYER H. & al.**, 1990, *Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère*. Paris : CLÉ international, coll. « Le Français sans frontières. Outils théoriques ».
- BRÉAL M.**, 1897, *Essai de sémantique : science des significations*. Paris, Hachette.
- BRUNOT F.**, 1936, *La Pensée et la langue. Méthodes, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Paris : Masson et C<sup>ie</sup>.
- BUSSE W.**, 1974, « Klasse, Transitivität, Valenz. Transitive Klassen des Verbs im Französischen », München : Fink.

- BUVSEN E.**, 1968, *Les Deux aspects de la conjugaison anglaise au XX<sup>e</sup> siècle : étude de l'expression de l'aspect*. Bruxelles : Presses universitaires de Bruxelles.
- CAMUS R.**, 2004, « Quelques aspects de commencer », *LINX* N°50, pp.81-101.
- CARRAS C., TOLAS J., KOHLER-BALLY P., SZILAGYI P. & ABRY-DEFFAYET D.**, 2007, *Le Français sur objectifs spécifiques et la classe de langue*. Paris : CLÉ international, coll. « Techniques et pratiques de classe ».
- CASTAGNE E.**, 2001, « Verbes et prépositions : réflexions sur leur contribution syntactico-sémantique dans l'organisation du français et de l'italien », *Verbum*, XXIII, N°4, pp.415-427.
- CASTELLOTTI V. & DE CARLO M.**, 1995, *La Formation des enseignants en langue*. Paris : CLÉ international, coll. « Didactique des langues étrangères ».
- CHAIRET M.**, 1996, *Fonctionnement du système verbal en arabe et en français*. Gap-Paris : Ophrys, coll. « Linguistique contrastive et traduction ».
- CHARAUDEAU P.**, 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette Éducation.
- CHOIS.**, 1993, *La complémentation de verbes aspectuels : syntaxe et sémantique - commencer, continuer, cesser, finir* (Thèse de doctorat). Université de Toulouse II-Le Mirail.
- CHU X.**, 2008, *Les Verbes modaux du français*. Paris : Ophrys.
- CISZEWSKA E.**, 2004, « L'inchoatif et les moyens de son expression en français », *Neophilologica* N°16, pp.7-19.
- COHEN D.**, 1970, *Mélanges Marcel Cohen : études de linguistique, ethnographie et sciences connexes offertes par ses amis et ses élèves à l'occasion de son 80<sup>e</sup> anniversaire, avec des articles et études inédits*. La Haye-Paris : Mouton, coll. « Janua linguarum. Series maior », p. 27.
- COHEN D.**, 1989, *L'Aspect verbal*. Paris : P.U.F.
- COHEN D.**, 1996, *Langue arabe*. Dans *Encyclopædia Universalis* (p.708). Paris : Encyclopædia Universalis.
- COHEN M.**, 1924, *Le Système verbal sémitique et l'expression du temps*. Paris : Leroux.
- COLETTE F.**, 2003, « Procédure d'analyse en syntaxe : portée et limite », *Dans la linguistique*, N°39, pp.31-45.
- COMBE MACBRIDE N. & LE GOFFIC P.**, 1975. *Les Constructions fondamentales du français*. Paris : Hachette-Larousse.

- CONFAIT J.-P.**, 1995, *Temps, mode, aspect*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, coll. « Interlangues », 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée, (1990<sup>1</sup>).
- CORBEIL J.-C.**, 1968, *Les Structures syntaxiques du français moderne : les éléments fonctionnels dans la phrase*. Paris : Klincksieck.
- CORI M., DAVID S. & LÉON J.**, 2008, « Présentation : élément de réflexion sur la place des corpus en linguistique », *Langages* N°171, pp.5-11.
- COURTILLON J.**, 2002, *Élaborer un cours de FLE*. Paris : Hachette.
- CREISSELS D.**, 1995, *Éléments de syntaxe générale*. Paris : P.U.F, coll. « Linguistique nouvelle ».
- CUQ J.-P.**, 1996, *Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère*. Paris : Didier-Hatier.
- DABÈNE L., CICUREL F., LAUGA-HAMID M.-C. & FOERSTER C.**, 1990, *Variations et rituels en classe de langue*. Paris-Saint-Cloud : Hatier-CREDIF.
- DABÈNE L.**, 1994, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues : les situations plurilingues*. Paris : Hachette, coll. « F. Références ».
- DAMAR M.-È.**, 2008, « Les représentations des pratiques grammaticales en FLE : une enquête en Belgique francophone », SIMARD C & DOIZ J (dir.). *Revue de l'AIRDE, les pratiques de l'enseignement grammatical* N°1 (32), pp.289-313.
- DAMAR M.-È.**, 2009, *Pour une linguistique applicable : l'exemple du subjonctif en FLE*. Bruxelles-Berne-Berlin, Peter Lang, coll. « Gramm-R », N°5.
- DAMAR M.-È., ROIG A. & VAN RAEMDONCK D.** *Dictionnaire grammatical et fonctionnel du français*, 179 p. à paraître.
- DAMOURETTE J. & PICHON É.**, 1927-1940, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. 7 vol. Paris : J. L. L. d'Artrey.
- DANEL K.-J.**, 1979, *Remarques sur la construction dite causative : faire, laisser, voir, entendre, sentir + infinitif*. Stockholm : Almqvist & Wiksell International.
- DAVID J. & MARTIN R.**, 1980, *La Notion d'aspect*. Metz : Université de Metz.
- DEFAYS J.-M.**, 2003, *Le français langue étrangère et seconde*. Liège : Mardaga, coll. « Psychologie et sciences humaines ».
- DEFRANCQ B.**, 2006, « Étudier une évolution linguistique en ligne : n'importe et peu importe », *Le Français moderne* N°2, pp.159-182.
- DELBECQUE N.**, 2006, *Linguistique cognitive : comprendre comment fonctionne le langage*. Bruxelles : De Boeck, nouvelle édition augmentée (2002<sup>1</sup>).

- DE MULDER W.**, 2001, « La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype : présentation », *Langue française* N°130, pp.8-32.
- DENDALE P. & VAN DER AUWERA J.**, 2001, « Les verbes modaux », *Cahiers Chronos* N°8, pp.159-170.
- DENIS D. & SANCIER-CHÂTEAU A.**, 1994, *Grammaire du français*. Paris.
- DEULOFEU J., STÉFANINI J. & BLANCHE-BENVENISTE C.**, 1987, *Pronom et syntaxe : l'approche pronominale et son application au français*. Paris : SELAF, 2<sup>e</sup> édition augmentée, (1984<sup>1</sup>).
- DO-HURINVILLE D. T.**, 2004, *Temps et aspect en vietnamien. Étude comparative avec le français* (Thèse de doctorat). Université de Paris VII-Denis-Diderot.
- DO-HURINVILLE D. T.**, 2007, « Étude sémantique et syntaxique d'être *en train de* », *L'Information grammaticale* N°113, pp.32-39.
- DOMINICY M.**, 1977, « Les périphrases verbales des langues romanes », *Revue belge de philologie et d'histoire* N°55, pp.914-934.
- DOSTIE G.**, 2004, *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs : analyse sémantique et traitement lexicographique*. Bruxelles : De Boeck & Larquier-Duculot.
- DOUGLAS L.**, 2002, « L'opposition perfectif : imperfectif dans le passé français », *Université de Montréal ; Cahiers Chronos* 9, pp.15-29.
- DOWTY D.-R.**, 1979, *Word meaning and Montague grammar: the semantics of verbs and times in generative semantics and in Montague's PTQ*. Dordrecht-Boston : D. Reidel, coll. "Synthese language library", p.7.
- DUBOIS J.**, 1961, « Les semi-auxiliaires », *Le Français dans le monde* N°3, pp.32-38.
- DUBOIS J. & al.**, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- DUBOIS J. & DUBOIS-CHARLIER F.**, 1997, *Les Verbes français*. Paris Larousse-Bordas.
- DURAND J.**, 2008, « Le français à la lumière des corpus », *Journal of French Language Studies* N°18 (1), pp.33-66.
- EL KASSAS D.**, 2005, *Une étude contrastive de l'arabe et du français dans une perspective de génération multilingue* (Thèse de doctorat). Université de Paris VII-Denis-Diderot. Récupéré de l'Observatoire de linguistique Sens-Texte.  
<http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/PhDElKassas2005.pdf> (12/ 05/2017)

- EMIRKANIEN L. & CHIEZE E.**, 2003, « Variations morphologiques, syntaxiques, sémantiques et repérage d'information sur le Web », *Revue québécoise de linguistique* N°32, pp.135-154.
- FAGARD B.**, 2002, « Évolution sémantique des prépositions spatiales de l'ancien au moyen français », *Lingvisticæ Investigationes* N°25 (2), pp.311-338.
- FEUILLARD C.**, 2003, « Procédures d'analyse en syntaxe : portée et limite », *Dans la linguistique* N°2 (V. 39), pp.31- 45.  
<https://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2003-2-page-31.htm> (19/11/2019)
- FLEISCH H.**, 1968, *L'arabe classique : esquisse d'une structure linguistique*. Beyrouth : Dar el-Machreq, nouvelle édition revue et augmentée, (1956<sup>1</sup>).
- FOUCHÉ P.**, 1998, *L'Édition française depuis 1945*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie.
- FOUQUERÉ C. & ISSAC F.**, 2003, « Corpus issus du Web : constitution et analyse informationnelle », *Revue québécoise de linguistique* N°32, pp.111-134.
- FRACZAK L.**, 2003, « Le rôle de la présupposition dans l'emploi des prépositions *à* et *de* », *Sémantique et Pragmatique* N°14, pp.71-80.
- FRANCKEL J.-J.**, 1989, *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève : Droz.
- FRANÇOIS J. & BRAHI A.**, 2007, *Morphosyntaxe et sémantique du verbe. Relations actancielles, voix, aspect et statut grammatical en français et en arabe*. Caen : Université de Caen, *Cahier du CRISCO*, p.27.
- FRANÇOIS J.**, 2008, « Commencer par/finir par : un couple mal assorti », *Scolia* N°23, pp.29-44.
- FRATH P.**, 2002, « Étude du verbe *commencer* en contexte », *Journal of French Language Studies* N°12, pp.169-180.
- FRATH P.**, 2008, « Pour commencer, il faut arrêter de décoder : plaidoyer pour une linguistique sans métaphysique », *Journal of French Language Studies* N°18, pp.147-173.
- FUCHS C. & LÉONARD A.-M.**, 1979, *Vers une théorie des aspects. Les systèmes du français et de l'anglais*. La Haye : Mouton.
- FUCHS C., GOSSELIN L. & VICTORII B.**, 1991, « Polysémie, glissements de sens et calcul des types de procès », *Travaux de linguistique et de philologie* N°29, pp.137-169.
- FUCHS C.**, 1991, *Les Typologies de procès*. Paris : Klincksieck.
- GAATONE D.**, 1995, « Syntaxe, lexicale et sémantique : les cas des verbes 'transparents'. Perspectives », *Revue de l'université hébraïque de Jérusalem* N°2, pp.55-71.



- GALICHET G.**, 1973, *Grammaire structurale du français moderne*. Paris : Hatier, 5<sup>e</sup> édition, (1967<sup>1</sup>).
- GALISSON R.**, 1980, *D'hier à aujourd'hui, la didactique générale : du structuralisme au fonctionnalisme*. Paris : CLÉ international, coll. « Didactique des langues étrangères ».
- GARDES-TAMINE J.**, 2010, *La Grammaire. II. Syntaxe*. Paris : Armand Colin, coll. « Cursus », 5<sup>e</sup> édition, (1988<sup>1</sup>).
- GERMAIN C.**, 1991, *L'Approche communicative en didactique des langues*. Anjou (Québec) : Centre éducatif et culturel, coll. « Le Point sur ».
- GERMAIN C.**, 1995, *Évolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*. Paris : CLÉ international, coll. « Didactiques des langues étrangères ».
- GERMAIN C. & SÉGUIN H.**, 1998, *Le Point sur la grammaire*. Paris : CLÉ international, coll. « Didactique des langues étrangères ».
- GIRARD J., PÉCHEUR J. & GIBBE C.**, 2008, *Écho. 2 : méthode de français : A2 B1*. Paris : CLÉ international.
- GODARD D. & JAYEZ J.**, 1993, « Le traitement lexical de la coercion », *Cahiers de linguistique française* N°14, pp.123-149.
- GOLIAN M.**, 1979, *L'Aspect verbal en français ?* Hambourg : Helmut Buske.
- GOSSELIN L.**, 1996, *Sémantique de la temporalité en français : un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- GOUGENHEIN G.**, 1929, *Étude sur les Périphrases verbales de la langue française*. Paris : Les Belles Lettres.
- GOYENS M., LAMIROY B. & MELIS L.**, 2002, « Déplacement et repositionnement de la préposition à en français », *Lingvisticæ Investigationes* N°25 (2), pp.275-310.
- GRÉGOIRE M., THIÉVENAZ O. & FRANCO É.**, 1995, *Grammaire progressive du français, avec 500 exercices : niveau intermédiaire*. Paris : CLÉ international.
- GREVISSE M. & GOOSSE A.**, 2016, *Le Bon usage*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 16<sup>e</sup> édition (1936<sup>1</sup>).
- GROSS M.**, 1975, *Méthodes en syntaxe : régime des constructions complétives*. Paris : Hermann.
- GROSS M.**, 1996, « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle », *Langages* N°121 (30), pp.54-72.

- GROSS M.**, 1999, « Sur la définition d'auxiliaire du verbe », *Langages* N°135 (33), pp.8-21.
- GUIDÈRE M.**, 2001, *Arabe : grammaticalement correct ! Grammaire alphabétique de l'arabe*. Paris : Ellipses.
- GUIDÈRE M.**, 2005, *Manuel de traduction français-arabe, arabe-français*. Paris : Ellipses, édition revue et corrigée, (2002<sup>1</sup>).
- GUILLAUME G.**, 1929, *Temps et verbe : théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris : Champion.
- GUILLAUME G.**, 1938, « Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* N°115 (39), pp.5-23.
- GUILLAUME G.**, 1975, *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Paris-Laval (Québec) : Nizet & Presses de l'Université Laval, réédition en fac-simile (1919<sup>1</sup>).
- GUILLAUME G.**, 1991, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1944-1945, série A et B, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française III ; Sémantèmes, morphèmes et systèmes*, publiées sous la direction de J.-C. Guillaumondéguy, J. Pattee, R. Valin, W. H. Hirtle et A. Joly. Laval (Québec)-Lille : Presses de l'Université Laval et Presses universitaires de Lille.
- GUILLAUME G.**, 1995, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume : leçons des années 1958-1959 et 1959-1960*, publiées sous la direction de R. Valin et W. H. Hirtle. Laval (Québec)-Paris : Presses de l'Université Laval & Librairie Klincksieck.
- HAJJIR J.-N.**, 1977, *Traité de traduction : grammaire, rhétorique et stylistique pour les classes de troisième, seconde et première*. Beyrouth : Dar el-Machreq, 2<sup>e</sup> édition, (1972<sup>1</sup>).
- HANSE J. & BLAMPAIN D.**, 1996, *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- HARRIS Z.-S.**, 1976, *Notes du cours de syntaxe*. Traduit par Maurice Gross. Paris : Seuil.
- HASSAN A.**, 1992, *al-Nahwu al-Wafi (La Grammaire complète)*, vol. 1. Le Caire : Dar al-Ma'arif, (édi : 1944).
- HASSAN K.-J.**, 2006, *Le Roman arabe (1834-2004) : bilan critique*. Arles : Sindbad-Actes Sud, coll. « La Bibliothèque arabe. Hommes et sociétés ».
- HECHMATI-ASHORI R.**, 1984, *Étude syntactico-sémantique du verbe commencer et de ses 'synonymes'* (Thèse de doctorat). Université de Paris III.
- HOLT J.**, 1943, « Études d'Aspect », *Acta Jutlandica* N°15 (2), pp.1-94.

- HOLTZER G.**, 1995, *Autonomie et didactique des langues : le Conseil de l'Europe et les langues étrangères, 1970-1990*. Paris : Les Belles Lettres, coll. « Annales Littéraires de l'université de Besançon », N° 568, série « Linguistique et sémiotique », p.28.
- HUOT H.**, 1974, *Le verbe devoir : étude synchronique et diachronique*. Paris : Klincksieck.
- HUOT H.**, 1981a, *Constructions infinitives du français : le subordonnant de*. Genève-Paris : Droz, coll. « Langue et Cultures », p.12.
- HUOT H.**, 1981b, *Enseignement du français et linguistique*. Paris : Armand Colin, coll. « Linguistique ».
- HUOT H. & AMACKER R.**, 1991, *La Grammaire française entre comparatisme et structuralisme, 1870-1960*. Paris : A. Colin, coll. « Linguistique ».
- HUOT H. & PERRET M.**, 2009, *La Morphologie : forme et sens des mots du français*. Paris : Armand Colin, coll. « Cursus. Linguistique », 2<sup>e</sup> édition revue et actualisée (2005<sup>1</sup>).
- HUOT H. & POTRINE H.**, 1995, *La Linguistique appliquée aujourd'hui : problème et méthodes*, Paris-Amsterdam : Association française de linguistique appliquée (AFLA)-De Werelt.
- IBN AQIL A.**, 1980, شرح ابن عقيل *šariḥu ibn 'aqīl* « L'Explication de Ben Aqil », vol. 1. Gair : Daralturath.
- IBN HICHAM A.-M.**, 2010, أوضح المسالك إلى ألفية ابن مالك *'awḍaḥu al- masāliki'ilā'alfiyati ibn Mālik*, *Les Chemins les plus clairs vers le millénaire de Ben Malek*, vol. 1.
- IBN HAJIB A.-O.**, 2010, الكافية في علم النحو *al-kāfiyatu fī 'ilmi al-naḥwi*, *Le Poème rimé par K dans les sciences de la grammaire*, vol. 1. Maktabati al-'ādābi.
- IBN MALIK M.**, 1990, شرح ابن ناظم على ألفية ابن مالك *šarḥu ibn Al-Nāzim'alā'alfiyyati ibn Mālik*, *Explication d'Ibn Nazem pour le millénaire d'Ibn Mālik*, vol. 4, haḡer li-ṭibā'ati.
- IBN MOUNZER.**, 1986, لسان العرب *Lisān al-'Arab*. Le Caire : Dār al-Ma'ārif.
- IBN YAAICH A.-A.**, 2001, شرح المفصل، الزمخشري، *Al-Zamaḥšarī, Šarḥ al-Mufaššal Alzamakchari*, *Explication du détaillé*, vol. 4. Beyrouth : éditeur.
- IBRAHIM A.-H.**, 1998a, « Peut-on reconnaître automatiquement les supports du non fini en français et en arabe ? », *BULAG* N° 23, Besançon : Université de Franche-Comté, pp.245-273.
- IBRAHIM A.-H.**, 2001b, « Une classification des verbes en six classes asymétriques hiérarchisées », *Syntaxe et Sémantique 2, Sémantique du lexique verbal*, Caen : PUC, pp.81-98.
- IBRAHIM A.-H.**, 2008, « Moment, phase et manière du procès dans les matrices analytiques définitoires », Bratislava : Université Comenius, pp.83-91.

- IMBS P. & QUEMADA B.**, 1971-1994, *Trésor de la langue française (TLF) dictionnaire de la langue française du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)*. Paris : Éditions du CNRS-Gallimard, 16 vol.
- JACKENDOFF R.**, 1991a, "Parts and boundaries" *Cognition* N°41, pp.9-45.
- JACKENDOFF R.**, 1991b, *Semantic structures*. Cambridge (Massachusetts): M.I.T. Press.
- JAKOBSON R.**, 1963, *Essais de linguistique générale. 1. Les fondations du langage*. Traduit et préfacé par Nicolas Ruwet. Paris : Minuit.
- JAYEZ J.**, 1996, « Référence et aspectualité. Le problème des verbes dits 'aspectuels' », *Cahiers de Linguistique Française* N°18, pp.275-298.
- KAROLAK S.**, 1993, « Arguments sémantiques contre la distinction Aspect/Modalité d'action », *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata* N°22 (2), pp.256-284.
- KAWKAB H.**, 1998, (معاصر) الأفعال الناسخة (معاصر) *al-'af'āl al-nāsiḥatu (mu'āṣir)* « Les Verbes auxiliaires (Contemporain) », V1.
- KEKENBOSCH J.-M., MEUNIER J.-F., RICHARD J.-P., DESCLES J.-P. & FLAGEUL V.**, 1998, « Sémantique cognitive de l'action : 2. étude expérimentale de la catégorisation des verbes d'action », *Langages* N°132 (32), pp.48-68.
- KHOURY R.-G.**, 2004, *Importance et rôle des traductions arabes au XIX<sup>e</sup> siècle comme moteur de la Renaissance arabe moderne*. Dans N. Abi-Rached (dir.), *Les problématiques de la traduction arabe, hier et aujourd'hui* (pp.47-96). Strasbourg : Université Marc-Bloch.
- KLEIBER G.**, 1997, « Prédicat et coercion, le cas de *commencer* », *Sémiotiques* N°13, pp.177-197.
- KLEIBER G.**, 1998, « Prédication, cognition et zones actives : à propos de *commencer* », *Modèles linguistiques* N°19, pp.159-181.
- KLEIBER G.**, 1999, *Problèmes de sémantique : la polysémie en question*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- KOULOUGHLI D.**, 1994, *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*. Paris : Pocket, coll. « Les Langues pour tous ».
- KREUTZ P.**, 2003, « Tenter n'est pas essayer », *Journal of French language studies* N°3, pp.301-321.
- KREUTZ P.**, 2006, « Cesser : aspect, ethos et ellipse », *Revue Romane* N°41 (2), pp.177-215.
- LAÇA B.**, 2000, « Auxiliarisation et copularisation », *Revue de Linguistique Romane* N°255-256 (64), pp.427-443.

- LAÇA B.**, 2002, *Temps et aspect : de la morphologie à l'interprétation*. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes.
- LAÇA B.**, 2004, « Les catégories aspectuelles à expression périphrastique : une interprétation des apparentes lacunes du français », *Langue Française* N°141, pp.85-98.
- LACHKAR A.**, 2014, *Proverbes et locutions stéréotypées du Maroc : lexicalisation, modalisation, transparence et figement*. Paris : Geuthner.
- LADMIRAL J.-R.**, 1994, *Traduire : théorèmes pour la traduction*. Paris : Gallimard, coll. « Tel », 246, 2<sup>e</sup> édition, (1979<sup>1</sup>).
- LAGANE R.**, 1967, « Les verbes symétriques : économie morpho-syntaxique et différenciation sémantique », *Cahiers de Lexicologie* N°1, pp.21-30.
- LAMIROY B.**, 1994, « Les compléments nominaux dans une perspective typologique et la question de l'auxiliarité », *Langages* N°115 (28), pp.64-75.
- LAMIROY B.**, 1999, « Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation », *Langages* N°135 (33), pp.33-45.
- LAMIROY B.**, 2001, « Le syntagme prépositionnel en français et en espagnol : une question de grammaticalisation ? », *Langages*, N°143 (35), pp.91-106.
- LAMIROY B.**, 2003, « Grammaticalisation et Comparaison de langues », *Verbum*, numéro spécial N°25 (3), pp.409-429.
- LANSARI L.**, 2009, *Linguistique contrastive et traduction - Les périphrases verbales 'aller + infinitif' et 'be going to'*. Paris : Ophrys.
- LARCHER P.**, 2012, *Le Système verbal de l'arabe classique*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, coll. « Manuels », 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée (2003<sup>1</sup>).
- LARCHER P.**, 2017, *Syntaxe de l'arabe classique*. Aix-en-Provence, presse Universitaires d'Aix-Marseille.
- LAROSE R.**, 1989, *Théorie contemporaine de la traduction*. Sillery (Québec) : Presse de l'Université du Québec, 2<sup>e</sup> édition, (1987<sup>1</sup>).
- LAUWERS P.**, 2010, « Comment dissocier des locutions prépositives quasi-synonymiques ? Essai d'analyse collostructionnelle », *The Canadian Journal of Linguistics/La Revue canadienne de linguistique* N°55, pp.55-84.
- LAWAND J.**, 2004, « De la fidélité dans la traduction du roman *Chimères* de Naguib Mahfouz », in N. Abi-Rached (dir.), *Les Problématiques de la traduction arabe, hier et aujourd'hui* (pp. 135-164). Strasbourg : Université March-Bloch.

- LECOMTE G.**, 1980, *Grammaire de l'arabe*. Paris : P.U.F., coll. « Que sais-je ? », 1275, 3<sup>e</sup> édition, (1968<sup>1</sup>).
- LEEMAN D.**, 2003, « Le passé simple et son co-texte : examen de quelques distributions », *Langue française* N°38, pp.20-34.
- LEGALLOIS D.**, 2009, « Les arguments du discours contre ceux du verbe : « construction », « colligation », « coercion ». *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur* N°119 (3), pp.225-240.
- LE QUERLER N.**, 1996, *Typologie des modalités*. Caen : Presse Universitaires de Caen.
- LE QUERLER N.**, 2001, « La place du verbe modal 'pouvoir' dans une typologie des modalités », *Cahiers Chronos* N°8, pp.17-32.
- LETOUBON F.**, 1984, « Il vient de pleuvoir, il va faire beau, verbes de mouvement et auxiliaires », *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur* N°94 (1), pp.25-41.
- LEVERT P.**, 1961, *L'Idée de commencement*. Paris : Aubier-Montaigne.
- LIM J.-H.**, 2003, « Aspect itératif. Une valeur extrinsèque au prédicat », *Linguisticæ Investigationes* N°26 (2), pp.283-295.
- LOCHEN N.**, 2000, *Recherches de linguistique et méthodes de la recherche scientifique*. Alexandrie : Al-Maktaba Al-Jamiiya Al-Azaritiya.
- LOS B.**, 2000, « Onginnan/beginnan with bare and to-infinitive in Ælfric. », Dans O. Fischer, A. Rosenbach & D. Stein (dir.), *Pathways of change. Grammaticalization in English* (pp.251-274). Amsterdam-Philadelphie : John Benjamins.
- LOWE R.**, 1996, « L'analyse des prépositions à et de dans le cadre d'une syntaxe opérative », *Kalimat al-Balamand* N°3, pp.65-82.
- MARCHELLO-NIZIA C.**, 2006, *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : De Boeck Université.
- MARQUE-PUCHEU C.**, 2008, « La couleur des prépositions à et de », *Langue française* N°157, pp.74-105.
- MARTIN R.**, 1971, *Recherches sur les agronomes latins et leurs conceptions économiques et sociales*. Paris : Les Belles Lettres.
- MARTIN R. & NEF F.**, 1981, « Temps linguistique et temps logique », *Langages* N°64 (15), pp.7-20.
- MARTINET A.**, 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris : Didier.

- MARTINEZ P.**, 1998, *La Didactique des langues étrangères*. Paris : P.U.F., 2<sup>e</sup> édition corrigée, coll. « Que sais-je ? », 3199, (1996<sup>1</sup>).
- MATHIEU-COLAS M.**, 2011, « Les classes de verbes : syntaxe et sémantique », Dans J. Bacha et S. Mejri. *Le Traitement du lexique. Catégorisation et Actualisation* (Colloque tenu à Sousse en novembre 2006, pp.10-24). Sousse-Paris : Université de Sousse (Tunisie) et Université Paris-XIII.
- MÉDIONI M.-A.**, 2011, *Enseigner la grammaire et le vocabulaire en langues*. Lyon : Chronique sociale, coll. « Pédagogie/Formation ».
- MEILLET A.**, 1921, *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris : Librairie ancienne Honoré Champion.
- MELCUK I.-A., GENTILHOMME Y. & POLGUÈRE A.**, 1994, *Cours de morphologie générale, théorique et descriptive. Volume II. Deuxième partie, Significations morphologiques*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- MELIS L., & GEERTS W.**, 1976, « Remarques sur le traitement des modalités en linguistique », *Langage*, N°43, pp.108-115.
- MELIS L.**, 1990, *La voie pronominale : la systématique des tours pronominaux en français moderne*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- MERLE J.-M.**, 2008, « Prépositions et aspect », *L'Information grammaticale* N°117, pp.52-56.
- MESSOUDI L.**, 1985, *Temps et aspect : approche de la phrase simple en arabe écrit*. Paris : Geuthner.
- MOESCHLER J., REBOUL A., LUSCHER J.-M. & JAYEZ J.**, 1994, *Langage et pertinence : référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- MOUNIN G.**, 1963, *Les Problèmes théoriques de la traduction*. Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque des idées ».
- MOUNIN G.**, 1976, *Linguistique et traduction*. Bruxelles : Dessart et Mardaga.
- NAAMAN J.**, 2004, « De certaines infidélités de traduction ; essai typologique », Dans N. Abi-Rached (dir.), *Les Problématiques de la traduction arabe hier et aujourd'hui* (pp.213-226). Strasbourg : Université Marc-Bloch.
- NAMER F.**, 2003, « Le modèle LSTAT : ou comment se constituer une base de données morphologique à partir du Web », *Revue québécoise de linguistique* N°32, pp.85-109.
- NEDIAR D.**, 1988, *Grammaire fonctionnelle de l'arabe du Coran*, 4 vol. Karlsruhe : Bahmani Nedjar.

- NEF F.**, 1980, « Les verbes aspectuels du français : remarques sémantiques et esquisse d'un traitement formel », *Semantikos* N°1, pp.11- 46.
- NEWMAYER F.-J.**, 1975, *English aspectual verbs*. La Haye-Paris : Mouton, coll. « Janua linguarum. Series practica », p. 203.
- NEYRENEUF M. & AI-HAKKAK G.**, 1996, *Grammaire active de l'arabe littéral*. Paris : Librairie générale française, coll. « Le Livre de poche », « Méthode », p. 90.
- PASTIAUX J. & PASTIAUX-THIRIAT G.**, 2012, *La Pédagogie*. Paris : Nathan, coll. « Repères pratiques », p. 46.
- PEETERS B.**, 1993, « Commencer et se mettre à : une description axiologico-conceptuelle », *Langue française* N°98, pp.24-47.
- PEETERS B.**, 2004, « Commencer : la suite, mais pas encore la fin », *Journal of French language studies* N°14, pp.149–168.
- PELLAT C.**, 1985, *Introduction à l'arabe moderne*. Paris : Librairie d'Amérique et d'Orient, (1956<sup>1</sup>).
- PERLMUTTER D.**, 1970, "The two verbs begin", Dans R. Jacobs et P. Rosenbaum, *Readings in English Transformational Grammar* (pp.107-120). Waltham (Massachusetts): Ginn.
- PEYRAUBE A.**, 2002, « L'Évolution des structures grammaticales », *Langages* N°146 (36), pp.46-58.
- PINON C.**, 2012, *La nébuleuse de kān : classification des différents emplois de kāna/yakānu à partir d'un corpus d'arabe contemporain* (Thèse de doctorat). Université d'Aix-Marseille.
- PINON C.**, 2016, « Quelques remarques autour de l'expression de la modalité 'pouvoir' en arabe contemporain », *Romano-Arabica*, N°XVI, pp.83-92.
- POTTIER B.**, 1985, *Linguistique générale. Théorie et description*. Paris : Klincksieck.
- POTTIER B.**, 1992, *Sémantique générale*. Paris : P.U.F., coll. « Linguistique nouvelle ».
- PRÉVOST S.**, 2003, « La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut », *Le Français moderne* N°71 (2), pp.144-166.
- PUREN C.**, 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*. Paris : CLÉ international, coll. « Didactique des langues étrangères », p. 13.
- PUSTEJOVSKY J.**, 1998, *The Generative Lexicon*. Londres-Cambridge (Massachusetts): MIT Press, nouvelle édition, (1995<sup>1</sup>).



- PUSTEJOVSKY J.**, 1991, « The Generative Lexicon », *Computational Linguistics* N°17, pp.409-441.
- PUSTEJOVSKY J.**, 1993, « Type Coercion and Lexical Selection », Dans J. Pustejovsky (dir.), *Semantics and the Lexicon* (pp.73-94). Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- PUSTEJOVSKY J. & BOUILLON P.**, 1995, « Aspectual Coercion and Logical Polysemy », *Journal of Semantics* N°12 (2), pp.133-162.
- PUSTEJOVSKY J.**, 1995, "Linguistic Constraints on Type Coercion", in P. Saint-Dizier et E. Viegas (dir.) *Computational Lexical Semantics* (p. 71-97). Cambridge: Cambridge University Press, coll. "Studies in natural language processing".
- REIG D.**, 1983, *Al-sabīl. Dictionnaire arabe-français, français-arabe*. Paris : Larousse.
- RICHER J.-J.**, 2004, *Langue, littérature et civilisation en classe de FLE*. CFOAD, Université de Dijon.
- RIDEOUT D. L.**, 2002, « L'opposition perfectif/imperfectif dans le passé français », *Cahiers Chronos* N°9, pp.15-29.
- RIEGEL M.**, 1982, « Les opérations linguistiques de base : la substitution », *L'information grammaticale* N°5, pp.5-9.
- RIEGEL M. & al.**, 1994, *Grammaire méthodique du français*. Paris : P.U.F., coll. « Linguistique nouvelle ».
- ROBERT P., REY A., REY-DEBOVE J. & MORVAN D.**, 2001, *Le Grand Robert de la langue française*, Paris : Dictionnaire Le Robert, 3<sup>e</sup> édition augmentée en 6 volumes (1964<sup>1</sup>).
- ROMAN A.**, 1990, *Grammaire de l'arabe*. Paris : P.U.F., coll. « Que sais-je ? ».
- ROMAN A.**, 2005, *Grammaire systématique de la langue arabe*. L'Harmattan.
- ROSENBAUM P.**, 1967, *The Grammar of English Predicate Complement Constructions*. Cambridge (Massachusetts): MIT Press.
- RUWET N.**, 1972, *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Paris.
- SAADA M.**, 2014, *La traduction en arabe des déterminants français : étude contrastive* (Thèse de doctorat). Paris, Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO). Récupéré de TEL Serveur de thèses multidisciplinaires, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01124351/document>.
- SAFA P.**, 1995, *L'expression de l'inchoativité en français et en persan* (Thèse de doctorat). Besançon, Université de Franche-Comté.

- SAUNIER E.**, 1996, *Identité lexicale et régulation de la variation sémantique. Contribution à l'étude des emplois de mettre, prendre, passer et tenir* (Thèse de doctorat). Université de Paris X-Nanterre. Récupéré de HAL Archives ouvertes, <https://hal-univ-paris10.archives-ouvertes.fr/tel-01635677/document>.
- SAUSSURE F.**, 1916, *Cours de linguistique générale*. Publié par Charles Bailly et Albert Sechehaye, avec la collaboration d'Albert Riedlinger. Lausanne-Paris : Librairie Payot et C<sup>ie</sup>.
- SHAIRI H.-R. & MOMTZA H.**, 2010, « Place du Savoir-faire et du Savoir-être dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères », Cinquième année N°11, p.16.
- SIBAWAYIH.** (s.d), *Al-Kitāb, Le Livre*, Le Caire, éd. 'Abd as-Salām Muḥammad Hārūn, collection Turātunā, 5 vol.
- SPERBER D. & WILSON D.**, 1989, *La Pertinence, communication et cognition*, traduit de l'anglais par Abel Gerschenfeld et Dan Sperber. Paris : Minuit, coll. « Propositions ».
- SPRINGER C.**, 1996, *La Didactique des langues face aux défis de la formation des adultes*. Gap-Paris : Ophrys, coll. « Autoformation et Enseignement Multimédia ».
- SUEUR J.-P.**, 1977, « Quantifieur et modalités », *Langages* N°48 (11), pp.84-99.
- SUEUR J-P** 1979 : « Une analyse sémantique des verbes 'devoir' et 'pouvoir' », *Le Français moderne* N°47 (2), pp.97-120.
- SYLLA M.**, 2017, *Les passages régis par les verbes d'imminence assimilés ou apparentés et leurs traductions en français dans l'œuvre de Rachid El-Daïf* (Thèse de doctorat). Université de Strasbourg.
- TESNIÈRE L.**, 1959, *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- VATTER C.**, 2003, « La recherche interculturelle. État des lieux en Allemagne », *Questions de communication* N°4, pp.27-41.
- VERBERT C.**, 1979, « Description sémantico-syntaxique de commencer », *Travaux de linguistique et de philologie* N°6, pp.57-81.
- VERBERT C.**, 1980, « La place de commencer à + infinitif dans la classe des auxiliaires », *Antwerp Papers in linguistics* N°20, pp.1-21.
- VERBERT C.**, 1985, « Commencer à lire un livre/commencer un livre », *Linguistics in Belgium* N°6, pp.192-198.
- VÉRONIQUE D.**, 2009, *L'Acquisition de la grammaire du français langue étrangère*. Paris : Didier, coll. « Langues & didactique ».

- VERROENS F.**, 2011, *La construction inchoative se mettre à : syntaxe, sémantique et grammaticalisation* (Thèse de doctorat). Ghent University.  
<https://www.researchgate.net/publication/292349390>
- VETTERS C.**, 1996, *Temps, aspect et narration*. Amsterdam-Atlanta : Rodopi, coll. « Faux titre ».
- VIGNER G.**, 2004, *La Grammaire en FLE*. Paris : Hachette, coll. « F ».
- VINOGRADOV V. V.**, 1947, *Russkij crammatičeskoe o slove, Moskva (le russe, théorie grammaticale du mot)*.
- WAGNER R.-L. & PINCHON J.**, 1962, *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette.
- WILMET M.**, 1976, *Études de morphosyntaxe verbale*. Paris : Librairie Klincksieck, coll. « Bibliothèque française et romane. Série A, Manuels et études linguistiques », p. 34.
- WILMET M.**, 1997, *Grammaire critique du français*. Paris-Louvain-la-Neuve : Hachette supérieur-Duculot.
- WINFRIED B.**, 1974, « Transitive Klassen des Verbes im französischen », Munich, Wilhelm Fink Verlag, N°8, p. 373.
- WRIGHT W.**, 1859-1862, *A Grammar of the Arabic Language*. Cambridge: Cambridge University Press, 3<sup>e</sup> édition révisée par W. Robertson Smith et M. J. de Goeje.
- ZARATE G.**, 1993, *Représentations de l'étranger et didactique des langues*. Paris : Didier, coll. « Essais-CREDIF ».
- ZARATE G.**, 1995, *Représentations de l'étranger et didactique des langues*. Paris : Didier, coll. « Essais-CREDIF ».
- ZARATE G.**, 1997, « Les représentations en didactique des langues et cultures », *Notions en question* N°2, pp.5-11.

### Références des exemples

- CAMUS A.**, 1942, *L'Étranger*. (éd., 2008)
- CAMUS A.**, 1971, *La Mort heureuse*. (éd., 2010)
- CAMUS A.**, 1947, *La Peste*. (éd., 1987)
- MAHFOUZ N.**, 1956, بين القصرين *bayn al-qaṣrayn*: traduit sous le titre (*Impasse des deux palais*) (éd., 1983)

**MAHFOUZ N.**, 1957, قصر الشوق qaṣruš-šawq: traduit sous le titre (*Le Palais du désir*) (éd., 1984)

**MAHFOUZ N.**, 1957, السكرية as-sukkaryya: traduit sous le titre (*Le Jardin du passé*) (éd., 1984)

**PAGNOL M.**, 1957, *Le Château de ma mère*. (éd., 1988)

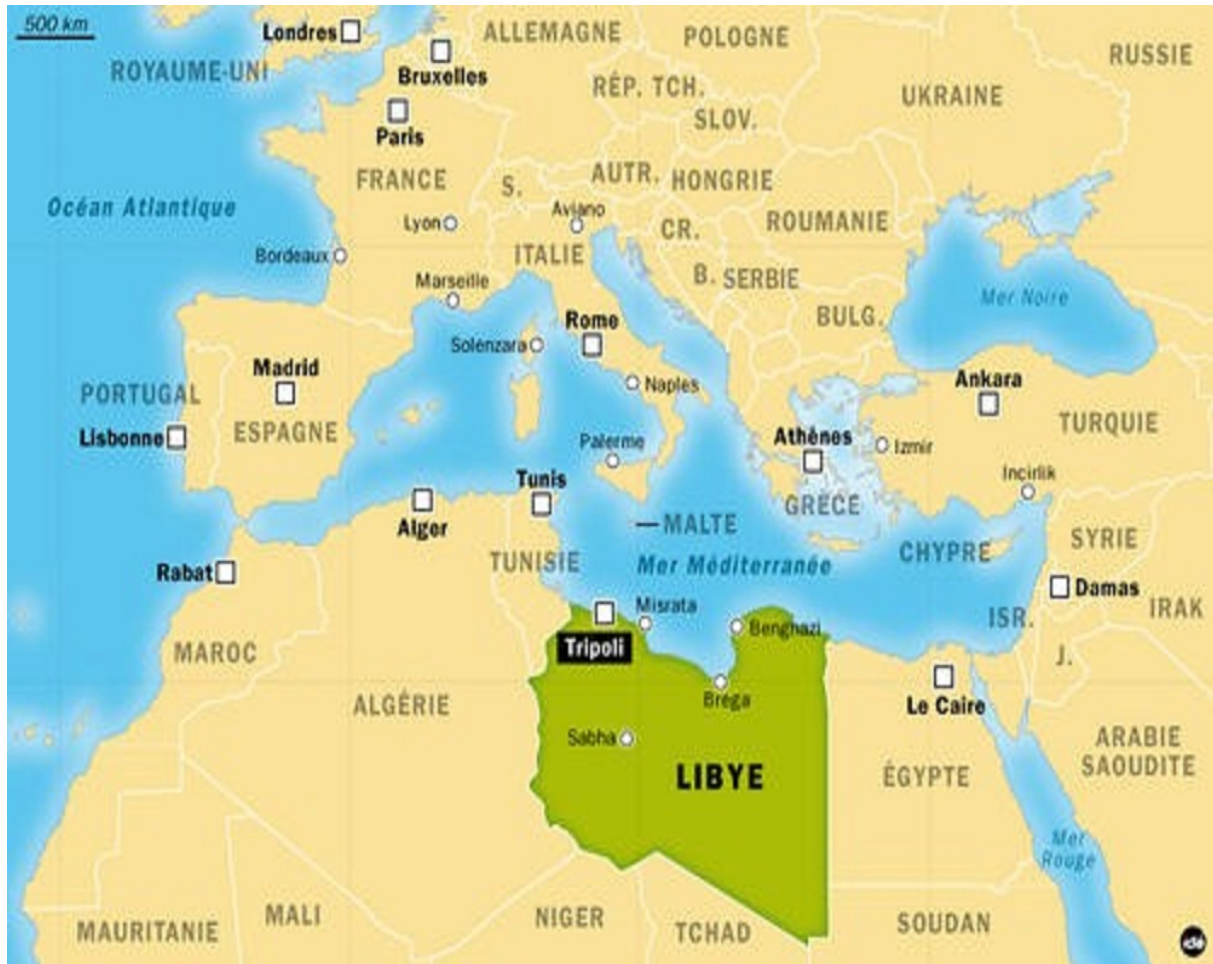
**PAGNOL M.**, 1957, *La Gloire de mon père*. (éd., 1976)

**PAGNOL M.**, 1960, *Le Temps des secrets*. (éd., 1988)

## ANNEXES

## Annexes 1

La carte suivante permet de montrer où se trouve la Libye et quels sont ses pays voisins.



Source : [www.notrefrik.com/libye-projet-daccord-pour-un-gouvernement-dunion](http://www.notrefrik.com/libye-projet-daccord-pour-un-gouvernement-dunion)

## Annexes 2

Types d'erreurs dans les copies de la catégorie (a)	Types d'erreurs dans les copies de la catégorie (b)
<p><b>1. Structure erronée de la phrase</b></p> <p>Copie N°3. a. EX : 4 et 6</p> <p>Copie N°10. a. EX : 6</p> <p>Copie N°1. a. EX : 2</p> <p>Copie N°4. a. EX : 1</p> <p><b>2. L'absence ou la confusion des prépositions à/de/par</b></p> <p>Copie N°9. a. EX : 5</p> <p>Copie N°4. a. EX : 5</p> <p>Copie N°4. a. EX : 7</p> <p>Copie N°7. a. EX : 6</p> <p><b>3. L'absence de l'article et l'emploi des articles partitifs et du pluriel indéfini</b></p> <p>Copie N°7. a. EX : 3</p> <p>Copie N°1. a. EX : 4</p> <p>Copie N°2. a. EX : 1</p> <p>Copie N°4. a. EX : 2</p> <p>Copie N°9. a. EX : 6</p> <p>Copie N°6. a. EX : 1</p> <p><b>4. Confusion dans l'utilisation de l'article et de la préposition</b></p> <p>Copie N°6. a. EX : 5</p> <p>Copie N°5. a. EX : 2</p> <p>Copie N°2. a. EX : 2</p> <p>Copie N°8. a. EX : 4</p> <p><b>5. Difficulté d'emploi d'un inchoatif avec un verbe ponctuel</b></p>	<p><b>1. Structure erronée de la phrase</b></p> <p>Copie N°8. b. EX : 4</p> <p>Copie N°3. b. EX : 2</p> <p><b>2. L'absence ou la confusion des prépositions à/de/par</b></p> <p>Copie N°7. b. EX : 4</p> <p>Copie N°12. b. EX : 2</p> <p>Copie N°3. b. EX : 2</p> <p><b>3. L'absence de l'article et l'emploi des articles partitifs et de pluriel indéfini</b></p> <p>Copie N°2. b. EX : 4</p> <p>Copie N°1. b. EX : 3</p> <p><b>4. Confusion dans l'utilisation de l'article et de la préposition</b></p> <p>Copie N°8. b. EX : 3</p> <p>Copie N°4. b. EX : 4</p> <p><b>5. Difficulté d'emploi d'un inchoatif avec un verbe ponctuel</b></p> <p>Copie N°9. b. EX : 1</p>

<p>Copie N°6. a. EX : 3</p> <p>Copie N°5. a. EX : 5</p> <p>Copie N°2. a. EX : 5 et 3</p> <p>Copie N°7. a. EX : 1</p> <p><b>6. Confusion d'emploi des adverbess avec <i>commencer</i> et <i>se mettre à</i></b></p> <p>Copie N°7. a. EX : 2</p> <p>Copie N°10. a. EX : 4</p> <p>Copie N°10. a. EX : 4</p> <p>Copie N°8. a. EX : 1</p> <p><b>7. Emploi des types de sujets</b></p> <p>Copie N°10. a. EX : 1</p> <p>Copie N° 8. a. EX : 2</p> <p>Copie N°6 a. EX : 7</p> <p><b>8. Types lexicaux de l'infinitif</b></p> <p>Copie N°8. a. EX : 3</p> <p>Copie N°7. a. EX : 4</p> <p>Copie N°5. a. EX : 5</p> <p><b>9. Mode et temps verbaux avec la concordance des temps</b></p> <p>Copie N°5. a. EX : 1</p> <p>Copie N°3. a. EX : 3 et 1</p> <p>Copie N°4. a. EX : 4</p> <p>Copie N°1. a. EX : 5</p> <p><b>10. Emploi de <i>commencer</i> et <i>se mettre à</i> avec des verbes modaux</b></p> <p>Copie N°10. a. EX : 2</p> <p>Copie N°3. a. EX : 3</p> <p>Copie N°9. a. EX : 7</p> <p>Copie N°3. a. EX : 6</p> <p>Copie N°1. a. EX : 6</p>	<p>Copie N°7. b. EX : 3</p> <p><b>6. Confusion d'emploi des adverbess avec <i>commencer</i> et <i>se mettre à</i></b></p> <p>Copie N°5. b. EX : 2</p> <p>Copie N°6. b. EX : 2</p> <p><b>7. Emploi des types de sujets</b></p> <p>Copie N°10. b. EX : 4</p> <p>Copie N°11. b. EX : 2</p> <p>Copie N°4. b. EX : 1</p> <p><b>8. Types lexicaux de l'infinitif</b></p> <p>Copie N°9. b. EX 4</p> <p>Copie N°10. b. EX : 4</p> <p><b>9. Mode et temps verbaux avec la concordance des temps</b></p> <p>Copie N°2. b. EX : 4</p> <p>Copie N°1. b. EX : 6</p> <p><b>10. Emploi de <i>commencer</i> et <i>se mettre à</i> avec des verbes modaux</b></p> <p>Copie N°3. b. EX : 3</p> <p>Copie N°5. b. EX : 3</p>
---	--



Erreurs fréquentes dans les copies de la catégorie (a)	Erreurs fréquentes dans les copies de la catégorie (b)
Copie N°1. a. EX : 1- 2- 3- 4- 5- 6- 7	Copie N°1. b. EX : 1- 2- 3- 4- 5- 6
Copie N°2. a. EX : 1- 2- 3- 4- 5- 6	Copie N°2. b. EX : 1- 2- 3- 4- 5- 6-7
Copie N°3. a. EX : 1- 2- 3- 4- 5- 6	Copie N°3. b. EX : 1- 2- 3- 4- 5- 6
Copie N°4. a. EX : 1- 2- 3- 4- 5- 6- 7	Copie N°4. b. EX : 1- 2- 3- 4- 5- 6- 7- 8
Copie N°5. a. EX : 1- 2- 3- 4- 5- 6- 7- 8	Copie N°5. b. EX : 1- 2- 3- 4- 5- 6
Copie N°6. a. EX : 1- 2- 3- 4- 5- 6	Copie N°6. b. EX : 1- 2- 3- 4- 5
Copie N°7. a. EX : 1- 2- 3- 4- 5- 6	Copie N°7. b. EX : 1- 2- 3- 4- 5- 6
Copie N°8. a. EX : 1- 2- 3- 4- 5- 6	Copie N°8. b. EX : 1- 2- 3- 4- 5- 6-7
Copie N°9. a. EX : 1- 2- 3- 4- 5- 6	Copie N°9. b. EX : 1- 2- 3- 4- 5- 6-7
Copie N°10. a. EX : 1- 2- 3- 4- 5- 6	Copie N°10. b. EX : 1- 2- 3- 4- 5
	Copie N°11. b. EX : 1- 2- 3- 4- 5- 6
	Copie N°12. b. EX : 1- 2- 3- 4- 5- 6

### Annexes 3

#### 1 - Tableaux :

Tableau 1 : Verbes inchoatifs employés dans des constructions simples et composées relevés dans notre corpus. ....	22
Tableau 2 : Synopsis épistémologique des constructions inchoatives citées dans Verroens (2013 : 22) .....	27
Tableau 3 : Représentation du temps et de l'aspect selon Leila Messaoudi (1985/242) .....	40
Tableau 4 : Description syntactico-sémantique selon Verbert (1979).....	44
Tableau 5 : Cadres syntaxiques selon Peeters (1993).....	47
Tableau 6 : Structures syntaxiques selon Chu (2008). .....	52
Tableau 7: Les résultats de Chu (2008 : 103). .....	53
Tableau 8 : Les prépositions en arabe, cité d'après Kouloughli (1994. 153).....	69
Tableau 9 : Récapitulatif des possibilités constructionnelles simples du verbe بدأ <i>bada'a</i> .	122
Tableau 10 : les multiples les-cadres syntaxiques du verbe بدأ <i>bada'a</i> .....	123
Tableau 11 : Compatibilité temporelle des verbes inchoatifs arabes dans leurs constructions simples. ....	163
Tableau 12 : Classement des verbes بدأ <i>bada'a</i> , شرع <i>šara'a</i> , أخذ <i>'ahada</i> , هم <i>hamma</i> et راح <i>rāha</i> en fonction de leur compatibilité avec tel ou tel type de sujet.....	164
Tableau 13 : Variation prépositionnelle selon le verbe inchoatif employé. ....	165
Tableau 14 : Compatibilité des différents types de complément selon le verbe inchoatif utilisé. ....	165
Tableau 15 : Intransitivité et transitivité des verbes بدأ <i>bada'a</i> , شرع <i>šara'a</i> , أخذ <i>'ahada</i> , هم <i>hamma</i> et راح <i>rāha</i> selon leurs éventuels compléments. ....	166
Tableau 16 : Récapitulatif des constructions des principaux verbes inchoatifs de l'arabe avec précision du type de complémentation. ....	171
Tableau 17 : Cadre syntaxique des principaux verbes inchoatifs de l'arabe selon le type de complémentation.....	171
Tableau 18 : La compatibilité syntaxique des verbes inchoatifs en arabe avec les types de sujet dans une construction composée. ....	225

Tableau 19 : Valeurs perfective et imperfective des inchoatifs dans des constructions simples et composées. ....	227
Tableau 20 : La fréquence des constructions simples de <b>commencer</b> . ....	231
Tableau 21 : La compatibilité syntaxique de <b>commencer</b> . ....	243
Tableau 22 : Fréquence d'emploi des prépositions avec <b>commencer</b> . ....	245
Tableau 23 : Fréquence des constructions de <b>se mettre à</b> . ....	263
Tableau 24 : Contrastive entre les constructions des verbes <b>commencer</b> et <b>se mettre à</b> . ....	274
Tableau 25 : Compatibilité syntaxique des verbes <b>commencer (à/par/de)</b> et <b>se mettre à</b> . ....	275
Tableau 26 : Fréquence des constructions simples des verbes بدأ <b>bada'a</b> , هم <b>hamma</b> , شرع <b>šara'a</b> , أخذ <b>'ahada</b> et راح <b>rāha</b> . ....	281
Tableau 27 : Fréquence des exemples de constructions composées en arabe. ....	282
Tableau 28 : La compatibilité syntaxique des constructions inchoatives en arabe . ....	283
Tableau 29 : Les types lexicaux de l'inaccompli employés avec les inchoatifs en arabe. ....	285
Tableau 30 : Fréquence des constructions inchoatives en arabe et en français. ....	287
Tableau 31 : La combinatoire syntaxique des constructions simples des inchoatifs en arabe et en français. ....	292
Tableau 32 : Compatibilité sémantique de <b>commencer (à/par/de)</b> et <b>se mettre à</b> . ....	295
Tableau 33 : Grille d'analyse des productions écrites. ....	335
Tableau 34 : La compatibilité sémantique des inchoatifs avec l'infinitif, en français, et l'inaccompli en arabe. ....	369
Tableau 35 : Valeur perfective, imperfective et semi-perfective des inchoatifs en arabe et en français. ....	370

## 2- Figures :

Figure 1 : Schéma adopté de Do-Hurinville ( <i>op. cit</i> : 29). ....	15
Figure 2 : Schéma proposé par Martin et David (1980 : 22) cité par Do-Hurinville (2004). ....	25
Figure 3: Grille d'analyse du corpus littéraire. ....	63
Figure 4 : Formes prises par le verbe en fonction des temps auxquels il est conjugué. ....	163

### 3 - Histogrammes :

Histogramme 1 : Taux d'emploi des constructions simples des inchoatifs en arabe.....	281
Histogramme 2 : Taux d'emploi des constructions composées des inchoatifs en arabe. ....	282
Histogramme 3 : Taux d'emploi des constructions simples et composées en arabe et en français. ....	287
Histogramme 4 : Proportion d'exemples de notre corpus contenant des constructions simples et des constructions composées avec <i>commencer (à/par/de)</i> et <i>se mettre à</i> .....	336
Histogramme 5 : Proportion d'erreurs dans les exemples tirés des copies de la catégorie (a). .....	354
Histogramme 6 : Proportion d'erreurs dans les exemples tirés des copies de la catégorie (b). .....	354

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</b>	<b>1</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE : ÉTAT DE L'ART ET CADRE THÉORIQUE .....</b>	<b>6</b>
Présentation de la partie.....	7
<b>CHAPITRE I : DÉFINITION ET PRÉSENTATION DE CONCEPT D'ASPECT EN ARABE ET EN FRANÇAIS .....</b>	<b>9</b>
1. Le concept d'aspect.....	9
1.1. Le concept d'aspect en arabe .....	11
1.1.1. Mode, temps et aspect en arabe .....	12
1.1.1.1. Forme préfixée.....	14
1.1.1.2. Forme suffixée .....	15
1.1.2. Les cinq phases du verbe en arabe .....	15
1.1.2.1. أفعال الرجاء 'af'āl al-rağā' « L'aspect de souhait ».....	16
1.1.2.2. أفعال المقاربة 'af'āl al-muqāraba « L'aspect d'imminence » .....	16
1.1.2.3. أفعال الشروع 'af'āl al-šurū' « L'aspect inchoatif ».....	16
1.1.2.4. أفعال الاستمرارية 'af'āl al-istimrāriya « L'aspect continuatif » .....	17
1.1.2.5. أفعال الانتهاء 'afa'āl al-intihā' « L'aspect terminatif » .....	17
1.1.3. La construction des verbes inchoatifs en arabe .....	17
1.1.4. Les verbes inchoatifs arabes dans les dictionnaires.....	19
1.2. Le concept d'aspect en français .....	22
1.2.1. Temps et aspect en français.....	24
1.2.2. Les cinq phases du verbe en français .....	25
1.2.2.1. L'aspect imminentiel.....	25
1.2.2.2. L'aspect inchoatif .....	26
1.2.2.3. L'aspect transitif.....	26
1.2.2.4. L'aspect terminatif .....	26
1.2.2.5. L'aspect égressif.....	26
1.2.3. La construction inchoative en français.....	27
1.3.4. L'opposition entre le perfectif et l'imperfectif en arabe et en français .....	28
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>30</b>

<b>CHAPITRE II : ÉTAT DE L'ART ET CADRE THÉORIQUE.....</b>	<b>33</b>
1. Présentation de quelques études précédentes en arabe.....	<b>34</b>
1.1. Quelques études rédigées en arabe .....	34
1.2. Quelques études arabes rédigées en français .....	39
1.2.1. Leila Messaoudi (1985) .....	39
1.2.2. Nadia Anghelescu (1988) .....	41
1.2.3. Kouloughli (1994) .....	41
1.2.4. Habiba Souid (2013) .....	41
1.2.5. Adal Ahnaiba (2015).....	42
2. Présentation de quelques études précédentes sur l'aspect inchoatif en français ....	<b>42</b>
2.1. Verbert (1979).....	43
2.2. Peeters (1993).....	45
2.3. Kleiber (1999).....	48
2.4. Jacques François (2007) .....	49
2.5. Chu (2008).....	51
2.6. Verroens (2011).....	53
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>54</b>
<b>DEUXIÈME PARTIE : DESCRIPTION SYNTACTICO-SÉMANTIQUE DES CONSTRUCTIONS INCHOATIVES SIMPLES ET COMPOSÉES EN ARABE .....</b>	<b>56</b>
<b>CHAPITRE III : DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>58</b>
1. Présentation de la partie.....	58
2. Présentation du corpus .....	64
2.1. Corpus arabe .....	64
2.1.1. Présentation de l'auteur .....	64
2.1.2. Choix du corpus .....	65
2.1.3. Modalité de présentation d'énoncé .....	65
2.2. Corpus français.....	66
2.2.1. Choix du corpus français .....	66

**CHAPITRE IV : ANALYSE SYNTACTICO-SÉMANTIQUE DES CONSTRUCTIONS SIMPLES DU VERBE بدأ (*bada'a*).....68**

1. بدأ <i>bada'a</i> + Prép + Y (SN).....	69
1.1. بدأ <i>bada'a</i> + ب <i>bi-</i> «par» + Y (SN) .....	70
1.2. بدأ <i>bada'a</i> + Prép في <i>fi</i> « dans» + Y .....	78
1.2.1. بدأ <i>bada'a</i> + Prép في <i>fi</i> « dans» + Y (CCT) .....	79
1.2.2. بدأ <i>bada'a</i> + Prép في <i>fi</i> « dans»+ Y (CCL).....	82
1.2.3. بدأ <i>bada'a</i> + Prép في <i>fi</i> « dans» + Y (SN2).....	85
1.3. بدأ <i>bada'a</i> + Prép من <i>min</i> « de » + Y (SN).....	89
2. بدأ <i>bada'a</i> + Y (SN).....	95
3. بدأ <i>bada'a</i> + Y (adverbe).....	103
3.1. بدأ <i>bada'a</i> + adverbe (de temps ou de lieu).....	103
3.2. بدأ <i>bada'a</i> + adverbe de manière dans une phrase affirmative.....	108
3.3. بدأ <i>bada'a</i> + adverbe de manière dans une phrase négative.....	111
4. بدأ <i>bada'a</i> + Y (∅) .....	118
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>122</b>
1. Au niveau statistique.....	122
2. Au niveau syntaxique .....	122

**CHAPITRE V : ANALYSE DES CONSTRUCTIONS SIMPLES DES VERBES هم *hamma*, شرع *šara'a*, أخذ *'ahada* ET راح *rāḥa* ..... 125**

1. هم <i>hamma</i> + ب <i>bi-</i> « par »+ Y (nom) .....	126
1.1. Principal + Conjonction + Subordination.....	126
1.2. Principal + Verbe + Subordination .....	133
2. شرع <i>šara'a</i> + في <i>fi</i> «dans» + Y (nom).....	137
2.1. شرع <i>šara'a</i> préfixé .....	138
2.2. شرع <i>šara'a</i> suffixé.....	140
3. أخذ <i>'ahada</i> + في <i>fi</i> + Y (nom) .....	146
4. Emploi simple du verbe راح <i>rāḥa</i> .....	156
4.1. راح <i>rāḥa</i> + في <i>fi</i> «dans» + Y (nom) .....	156



4.2. Verbe راح <i>rāḥa</i> + adverbe بين <i>baynna</i> «entre» + Y (nom) .....	158
<b>5. Récapitulatif de notre analyse .....</b>	<b>162</b>
5.1. Plan statistique.....	162
5.2. Plan syntaxique .....	162
5.2.1. Emploi du mode et du temps .....	163
5.2.2. Type de sujets .....	164
5.2.3. Type de compléments dans une construction transitive indirecte .....	164
5.2.4. Type de compléments dans une construction transitive directe .....	165
3. Plan sémantique .....	166
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>171</b>
<b>CHAPITRE VI : ANALYSE DE LA CONSTRUCTION INCHOATIVE COMPOSÉE EN ARABE ....</b>	<b>174</b>
1. Construction composée du verbe جعل <i>ǧa'ala</i> .....	<b>175</b>
1.1. جعل <i>ǧa'ala</i> + marqueur temporel suffixe + inaccompli .....	175
1.2. جعل <i>ǧa'ala</i> + inaccompli suffixé par un pronom personnel .....	179
1.3. جعل <i>ǧa'ala</i> accompli suffixé par un pronom personnel + inaccompli .....	180
2. Construction composée du verbe راح <i>rāḥa</i> .....	<b>183</b>
3. Construction composée du verbe مضى <i>maḍā</i> .....	<b>187</b>
3.1. مضى <i>maḍā</i> accompli + inaccompli.....	187
3.2. مضى <i>maḍā</i> accompli + préfixe préposition + inaccompli .....	190
3.3. مضى <i>maḍā</i> accompli + la conjonction <i>wa</i> « et » + inaccompli .....	191
4. Construction composée du verbe أخذ <i>'aḥaḍa</i> .....	<b>192</b>
5. Construction composée du verbe بات <i>bāta</i> .....	<b>197</b>
6. Construction composée du verbe بدأ <i>bada'a</i> .....	<b>200</b>
7. Construction composée du verbe انطلق <i>'inṭalaqa</i> .....	<b>204</b>
7.1. انطلق <i>'inṭalaqa</i> inchoatif + inaccompli.....	204
7.2. انطلق <i>'inṭalaqa</i> verbe plein + inaccompli.....	205
8. Construction composée du verbe أنشأ <i>'anša'a</i> .....	<b>207</b>
9. Construction composée du verbe أقبل <i>'aqbala</i> .....	<b>209</b>
10. construction composée du verbe هم <i>hamma</i> .....	<b>211</b>
10.1. هم <i>hamma</i> accompli + inaccompli.....	212

10.2. هم <i>hamma</i> accompli + أن <i>'an</i> + inaccompli .....	214
11. Construction composée du verbe هب <i>habba</i> .....	<b>217</b>
12. Construction composée du verbe قام <i>qāma</i> .....	<b>219</b>
12.1. قام <i>qāma</i> accompli + inaccompli .....	219
12.2. قام <i>qāma</i> accompli + préposition préfixe + inaccompli.....	220
13. Construction composée du verbe أصبح <i>'aṣbaḥa</i> .....	<b>222</b>
14. Construction composée شرع <i>šara'a</i> .....	<b>223</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>224</b>
1. Niveau statistique .....	224
2. Niveau syntaxique.....	224
3. Niveau sémantique .....	225
<b>TROISIÈME PARTIE : ÉTUDE DE CONSTRUCTIONS SIMPLES ET COMPOSÉES DE « COMMENCER (À/PAR/DE) » ET « SE METTRE À » EN COMPARANT AVEC CELLES DES VERBES INCHOATIFS EN ARABE ET LEURS EXPLOITATIONS EN CLASSE DE FLE .....</b>	<b>228</b>
<b>CHAPITRE VII : ANALYSE SYNTACTICO-SÉMANTIQUE DES EMPLOIS SIMPLES ET COMPOSÉS DES VERBES COMMENCER (À /PAR/DE) ET SE METTRE À.....</b>	<b>230</b>
1. Les structures syntaxiques de commencer (à/par/de) .....	<b>231</b>
1.1. Les constructions simples de commencer.....	231
1.1.1. La construction intransitive.....	232
1.1.2. Les structures transitives directes.....	234
1.1.2.1. Article défini, déterminants possessifs ou démonstratifs.....	235
1.1.2.2. Article indéfini.....	237
1.1.2.3. (SN <sub>1</sub> + commencer + adverbe) .....	238
1.1.3. Les constructions transitives indirectes .....	241
1.2. Un regard sur les constructions composées de commencer .....	244
1.2.1. La combinaison des constructions inchoatives composées .....	245
1.2.1.1. (X + commencer + à + Z) .....	246
1.2.1.1.1. (X commencer + à + Z) (Z= verbe ponctuel)) .....	248
1.2.1.1.2. (X commencer + à + Z) (Z = un verbe d'état)) .....	251

1.2.1.2. (X commencer + par + Inf.) .....	254
1.2.1.3. (X commencer + de + Inf.).....	255
1.2.2. La combinaison de commencer avec un modal .....	257
1.2.3. La négation de commencer.....	259
2. Les constructions syntaxiques de <i>se mettre à</i> .....	<b>262</b>
2.1. Construction simple .....	263
2.1.1. (X se mettre à Y (complément d'objet)) <i>se mettre à</i> = un aspectuel .....	264
2.1.2. (X se mettre à Y (spatial)) <i>se mettre à</i> = un verbe de mouvement.....	266
2.1.3. (X + se mettre + dans + Y) = valeur aspectuelle.....	268
2.2. La construction composée de <i>se mettre à</i> .....	270
2.2.1. Types lexicaux de l'infinitif de <i>se mettre à</i> .....	273
3. Résultat comparatif entre commencer et <i>se mettre à</i> .....	<b>273</b>
3.1. Niveau statistique .....	274
3.2. Comparaison syntaxique de forme simple.....	274
3.3. Au niveau sémantique .....	275
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>276</b>

## **CHAPITRE VIII : CONVERGENCES ET DIVERGENCES DES CONSTRUCTIONS INCHOATIVES EN ARABE ET EN FRANÇAIS..... 280**

1. La comparabilité des verbes inchoatifs en arabe employés dans des constructions simples et composées .....	<b>280</b>
1.1. Au niveau statistique.....	281
1.1.1. Emploi des constructions simples des inchoatifs en arabe .....	281
1.1.2. Emploi des constructions composées des inchoatifs en arabe .....	282
1.2. La compatibilité syntaxique des constructions inchoatives en arabe .....	283
1.3. La compatibilité sémantique des inchoatifs en arabe.....	284
2. La comparabilité des verbes inchoatifs en arabe et en français employés dans des constructions simples et composées .....	286
2.1. Au niveau statistique.....	286
2.2. Au niveau morpho-structural.....	287
2.2.1. Convergences morphosyntaxiques .....	287

2.2.2. Divergences morphosyntaxiques .....	289
2.3. Au niveau syntaxique .....	291
2.3.1. Constructions simples .....	291
2.3.1.1. Convergences syntaxiques.....	291
2.3.1.2. Convergences sémantiques .....	293
2.3.1.3. Divergences syntactico-sémantiques.....	293
2.3.2. Constructions composées .....	294
2.3.2.1. Convergences syntaxiques .....	294
2.3.2.2. Convergences sémantiques .....	294
2.3.2.3. Divergences syntaxiques .....	296
2.3.2.3.1. La préfixation et la suffixation.....	296
2.3.2.3.2. Formulation et ruptures en arabe.....	298
2.3.2.3.2.1. Par un sujet .....	298
2.3.2.3.2.2. Par un complément circonstanciel.....	299
2.3.2.3.2.3. Par une quasi-phrase.....	299
2.3.2.3.2.4. Par une phrase .....	301
2.3.2.3.2.5. Par un complément d'objet indirect .....	301
2.3.2.3.2.6. Par un syntagme prépositionnel et par une phrase intercalée .....	302
2.3.2.3. Formulation et ruptures en français .....	303
2.3.2.3.1. Par un adverbe de manière.....	303
2.3.2.3.2. Par un adverbe de soudaineté .....	304
2.3.2.3.3. Par un ou deux pronoms personnels .....	304
2.3.2.4. Divergence au niveau sémantique .....	304
2.3.3. Des cas particuliers en arabe et en français.....	305
2.3.3.1. L'inchoatif suivi par deux inaccomplis.....	305
2.3.3.2. Inchoatif (accompli) + inchoatif (inaccompli).....	310
2.3.3.3. Verbe inchoatif + un verbe d'état .....	311
2.3.3.4. L'emploi d'un inchoatif, en français et en arabe, avec un verbe modal (un auxiliaire).....	313
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>316</b>

<b>CHAPITRE IX : PERSPECTIVES DIDACTIQUES .....</b>	<b>319</b>
1. L'enseignement du FLE en Libye .....	<b>321</b>
1.1. L'importance d'apprendre une nouvelle langue.....	321
1.2. Grammaire et linguistique d'une langue étrangère.....	323
1.3. Les composantes essentielles d'un processus d'enseignement/apprentissage	323
1.3.1. Savoir-faire .....	324
1.3.2. Savoir-être.....	324
1.3.3. Savoir-apprendre .....	327
1.4. Le rôle d'un enseignant.....	327
1.5. Compétence grammaticale, compétence culturelle, compétence de communication .....	329
1.6. Le Français langue étrangère en Libye .....	329
1.7. L'enseignement de la grammaire du FLE en Libye .....	330
1.8. Méthode d'apprentissage du FLE en Libye .....	331
2. Analyse des productions écrites.....	<b>331</b>
2.1. Recueil de données .....	331
2.2. Présentation du profil des apprenants .....	332
2.3. Présentation du profil d'établissement.....	333
2.4. Déroulement de l'expérimentation .....	333
2.5. Paramètres d'analyse.....	334
2.5.1. Une analyse morphosyntaxique d'emploi simple et composée de <i>commencer</i> ( <i>à/par/de</i> ) et <i>se mettre à</i> chez les apprenants dans les deux catégories (catégories de a et b).....	336
2.5.1.1. Structure erronée de la phrase .....	337
2.5.1.2. L'absence ou la confusion des prépositions <i>à/de/par</i> .....	338
2.5.1.3. L'absence de l'article et l'emploi des articles partitifs et de pluriels indéfinis.....	341
2.5.1.4. Confusion dans l'utilisation de l'article et de la préposition .....	343
2.5.1.5. Difficulté d'emploi d'un inchoatif avec un verbe ponctuel .....	344
2.5.1.6. Confusion d'emploi des adverbes avec <i>commencer</i> et <i>se mettre à</i> .....	345
2.5.1.7. Emploi des types de sujets .....	347

2.5.1.8. Types lexicaux de l’infinitif .....	348
2.5.1.9. Mode et temps verbaux et concordance des temps.....	350
2.5.1.10. Emploi de <i>commencer (à/par/de)</i> et <i>se mettre à</i> avec des verbes modaux .....	352
2.5.1.11. Verbe dérivé ou approprié .....	353
2.5.2. Analyse globale du corpus .....	355
2.5.2.1. Cohérence textuelle .....	355
2.5.2.2. L’orthographe.....	355
2.5.2.3. Le registre de langue .....	355
2.5.2.4. Le lexique .....	356
2.5.2.5. La ponctuation .....	357
2.5.3. Difficultés de l’apprenant libyen et leurs sources.....	357
2.5.3.1. Question d’âges.....	358
2.5.3.2. L’environnement sociofamilial .....	358
2.5.3.3. Le transfert négatif de la langue maternelle.....	359
2.5.3.4. La dichotomie entre la culture française et la culture d’origine des apprenants .....	359
2.5.3.5. Un problème de la pratique de la langue.....	360
2.5.3.6. L’absence d’outils pédagogiques dans une classe de FLE .....	360
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>361</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>363</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>371</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>391</b>
Annexes 1.....	392
Annexes 2.....	393
Annexes 3.....	396
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>399</b>

## RÉSUMÉ

Cette thèse en linguistique contrastive décrit et met en opposition les spécificités syntaxiques et sémantiques des verbes inchoatifs en arabe ; بدأ *bada'a*, شرع *šara'a*, هم *hamma*, راح *rāḥa*, بات *bāta*, مضى *maḍā*, أصبح *ašbaḥa*, أقبل *aqbala*, جعل *ǧa'ala*, أخذ *aḥaḍa*, أنشأ *'anša'a*, قام *qāma*, انطلق *'inṭalaqa* et هب *habba*, en les comparant avec celles de *commencer (à/par/de)* et de *se mettre à*.

Pour ce faire, nous nous sommes appuyée sur un corpus de textes littéraires arabophones et francophones (Naguib Mahfouz, Marcel Pagnol et Albert Camus). Pour analyser ce corpus, nous nous sommes inspirée des cadres syntaxiques proposés par Peeters (1993).

Notre corpus montre que les verbes inchoatifs peuvent apparaître dans les constructions simples suivantes : (sujet + verbe inchoatif + complément d'objet direct, complément d'objet indirect, adverbe ou sans complément), ainsi que dans des constructions composées (sujet + V1 inchoatif accompli + V2 inaccompli) en arabe, et (S + V1 conjugué + V2 infinitif) en français. D'après les résultats d'analyse, nous constatons que, d'une part, le verbe بدأ *bada'a* correspond à *commencer (à/par/de)* sur les plans syntaxique et sémantique, et d'autre part, la majorité des verbes inchoatifs se distinguent par une valeur non déterminative. Notons que les verbes بدأ *bada'a* et *commencer (à/par/de)* se particularisent par une valeur perfective ainsi qu'imperfective. En revanche, les verbes شرع *šara'a* et *se mettre à* ne se définissent que par une valeur perfective, alors que le verbe هم *hamma* se singularise par une valeur semi-perfective.

Enfin, d'après l'analyse des productions écrites d'un échantillon d'apprenants libyens de FLE, nous avons pu dégager quelques pistes pédagogiques destinées à savoir l'origine des difficultés dans l'emploi des verbes *commencer (à/par/de)* et *se mettre à*.